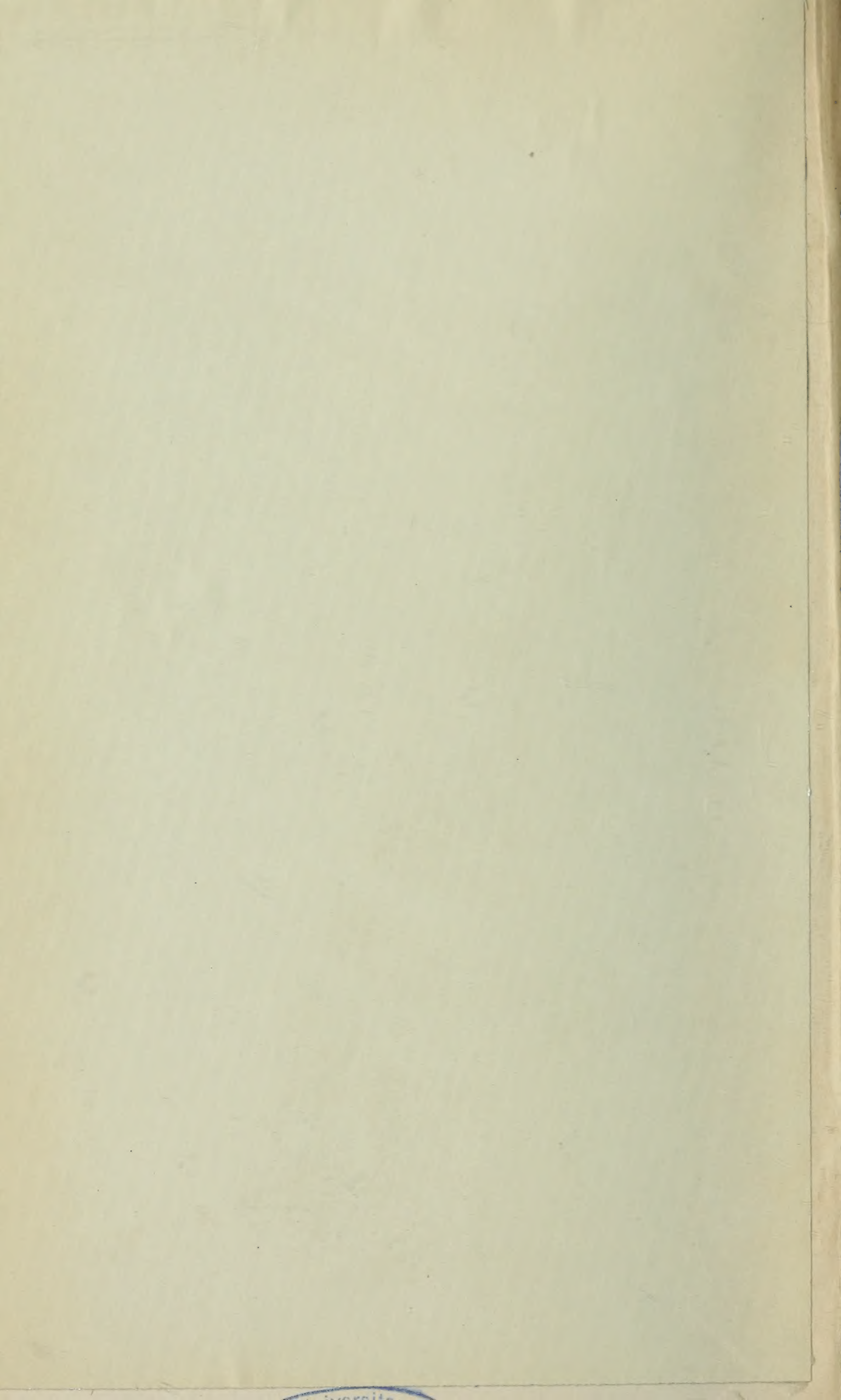

U d'/of OTTAWA
39003000152230



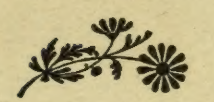
15-7- 44

Maurice HENRY-COÜANNIER

Saint François de Sales et ses Amitiés

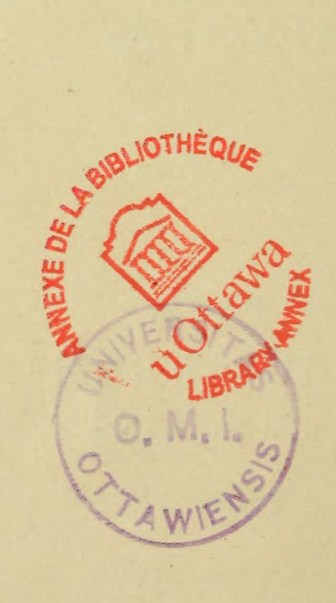
★ ★ ★

CINQUIÈME MILLE



PARIS
PER ORBEM
4, RUE TRONCHET, 4
FRANCE

14-12-43


ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
uOttawa
LIBRARY ANNEX
UNIVERSITAS
O. M. I.
OTTAWIENSIS

Saint François de Sales
et ses Amitiés

Maurice HENRY-COÜANNIER

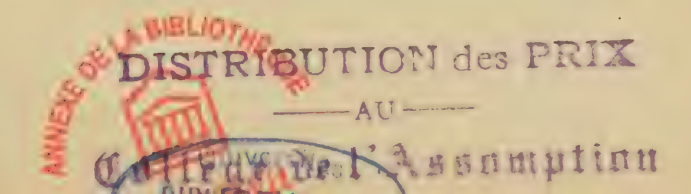
Saint François de Sales et ses Amitiés

★ ★ ★

CINQUIÈME MILLE



PARIS
PER ORBEM
4, RUE TRONCHET, 4



NIHIL OBSTAT

L Rospars, *canonicus, censor*

Corisopite, die 2e Octobris 1920

IMPRIMATUR

Strasbourg, le 13 *Novembre* 1922.

E. Kretz, *Vic. général.*

PRÉFACE DE LA DEUXIÈME ÉDITION

par Max Daireaux.

Les *êtres chez qui la douceur se marie à l'inquiétude, que le scrupule poursuit et que les passions négligent, sont facilement effrayés par la vie ; il semble que, tout occupés d'une lutte intérieure qu'ils mènent contre des fantômes détestés et qu'en eux-mêmes ils suscitent, ils n'aient d'autre désir que de se retirer d'elle et de se renoncer. Ils doutent, mais ce n'est point de leur idéal, c'est d'eux-mêmes ; la crainte les saisit de manquer de forces pour le servir, et cependant rien ne leur paraît assez grand de ce qu'ils devront surmonter pour s'en rendre dignes. Cœurs tendres et féminins, que blessent les heures, ils fuient le monde et se réservent, jaloux, non pas de triompher de soi, mais seulement d'éviter ce qui de la perfection les éloigne. Plus d'une fois, pour échapper à leur angoisse, il leur faudrait le secours d'une volonté étrangère qu'ils n'implorent point, et qu'ils refusent quand elle s'offre. Ils sont seuls, et ils sont malheureux ; car la joie d'approcher le but qu'ils se proposèrent est gâtée par le sentiment qu'ils ont de la distance qui les en sépare, par la terreur que leur causent les obstacles qu'eux-mêmes ils se créent.*

Je ne dis pas que Maurice Henry-Coüannier fut exactement ainsi. Il n'était point de ceux qui se livrent ou se racontent, et je ne sais personne qui puisse se vanter d'avoir reçu son entière confidence. Mais c'est ainsi pourtant qu'il m'apparaît à travers mes souvenirs. Je revois son pâle et fin visage, éclairé par un regard lumineux et

tout empreint de mélancolie. Sa voix égale était sans éclat, mais charmante, son geste vif, un peu nerveux, mais expressif, et toute sa personne révélait la distinction de son âme. Il y avait en lui on ne sait quelle séduction involontaire qui le rendait attachant, lui qui ne cherchait pas à s'attacher. On pressentait, sans le connaître, son tourment intérieur, et l'on demeurait surpris, quand on le devinait, qu'un être si jeune fût, à ce point et si tôt, désenchanté. Peut-être à vingt ans avait-il souhaité la gloire ; le succès l'étonna, l'amusa. Et il semble bien qu'à cet âge la carrière littéraire l'ait tenté et séduit. Ce fut un jeu pour lui que d'écrire, mais qui ne dura pas. A vingt-cinq ans, la pensée l'emportait chez lui sur l'expression. Il sentait la vanité de ce qui n'est que littéraire. D'autres préoccupations le hantaient.

Encore une fois, je n'affirme rien. Ni ses paroles, ni ses écrits ne nous donnent le secret de cette âme héroïque et craintive. Et, ce n'est que par l'extérieur, avec prudence, qu'il nous est permis de chercher, non à l'expliquer, car cette recherche lui eût déplu, mais à l'approcher, comme nous nous approchons d'une lumière qui nous chauffe et dont nous voudrions connaître la nature.

Il est né le 21 *août* 1887 *à Roscoff (Finistère) d'une famille bretonne, fortement enracinée sur cette terre âpre et sauvage que balayent les vents du large, parmi les âmes que hantent de rudes, d'irrémédiables nostalgies ; une de ces familles de la grande bourgeoisie armoricaine qui sont les gardiennes des traditions et des vertus françaises. Petit-fils du dernier recteur de l'Académie d'Angers, fils de Paul Henry-Coüannier, président du Tribunal civil de Rennes, qui brisa sa carrière plutôt que d'appliquer les lois spoliatrices des Congrégations, qu'il jugeait contraires au droit et qui blessaient sa conscience. Il appartenait donc à une famille de robe, mais dont on trouve plus d'un membre dans les cloîtres et dans l'armée. Petit-cousin d'un peintre*

de génie, Henri Regnault, qui mourut pour la France en 1870, arrière-petit-cousin de Saint-René Taillandier, de l'Académie Française, et cousin issu de germain de Ch. Berlin, de l'Institut, il tenait aux Lettres et tenait aux Arts. La gloire ne s'était point montrée avare envers ses parents, et plus d'un reçut ici-bas la juste récompense de son labeur et de son talent. Ceux-là même, dont le nom ne brisa point le cercle de leur action, ont tous laissé du moins, là où ils vécurent, des souvenirs qui sont un exemple. Et si je rappelle ces choses, ce n'est point pour lui en faire un mérite, mais pour définir le milieu où se forma son cœur et pour expliquer ce respect qu'il avait de son nom, et qui le poussa, lorsqu'il publia son premier essai littéraire, à ne le point signer, craignant que cette œuvre à laquelle il attachait peu d'importance ne fût pas digne des siens. Sa modestie était, avant tout, l'expression d'une pudeur morale.

Il était tout jeune encore, trop jeune peut-être pour comprendre l'étendue du malheur qui le frappait, et qui pourtant le marqua pour la vie, lorsqu'il perdit sa mère. Enfant sans mère, il fut élevé par des femmes, par sa grand'mère, par sa tante et par sa sœur, son aînée de plusieurs années. Sa grand'mère était aimante et douce, et tout porte à croire qu'elle ne lui ménagea point sa tendresse. Sa sœur, qui avait rarement quitté sa province et conservait intactes et solides les qualités de la race, était une femme de cœur, et une femme d'esprit. D'une intelligence vive et pleine de la plus aimable spontanéité, elle comprit quel devoir d'éducatrice lui incombait, et l'accepta. Devant conduire les études de son frère, elle n'hésita pas à les refaire avec lui, afin que sa tendresse n'eût jamais à souffrir d'une inégalité. On imagine l'atmosphère de douceur dans laquelle le petit Maurice grandissait ainsi. Il ne connaissait de la vie que le cœur et l'esprit, il en ignorait les laideurs, son âme demeurait neuve. Et à l'âge où les

hommes choisissent une carrière, il était naturel qu'il s'orientât vers celle qui devait lui servir seulement à cultiver davantage son esprit. Il prépara l'École des Chartes et fréquenta l'École de Droit.

Mais ce ne fut qu'en 1907, *lorsque le service militaire le requit, qu'il prit contact avec la vie. Sa santé était fragile, et c'est dans les services auxiliaires, à Saint-Malo, qu'il accomplit son temps. A l'écart des brutalités trop vives, il se retira encore en lui-même, et c'est à cette époque qu'il écrivit son premier roman* « Le Clocher Fleuri », *qu'il signa Maurice La Belangeraie, et qui, patronné par le comte de Mun, grand ami de sa famille, fut couronné par l'Académie. Le succès de cet aimable ouvrage ne le grisa pas, mais l'étonna. Il eut la sensation que la carrière des lettres était facile, et je me rappelle qu'à cette époque il décida gaiement de s'y consacrer.*

Il termina son service; publia un conte charmant où les qualités du style sont évidentes : « La Fausse Princesse », *petit conte bleu qui se termine par ces mots qui annoncent déjà sa philosophie :* « Et, quand elle parviendrait à s'étourdir dans la douceur de vivre, pourrait-elle arrêter le temps qu'elle voyait chaque jour entamer sa vie, détruire un peu plus sa part de bonheur et l'emporter vers l'épouvante de la mort... Hélas ! Elle possédait tout, ici-bas, toutes les splendeurs, toutes les voluptés. Quelle misère ! »

Entre temps, Maurice Henry-Coüannier avait écrit deux romans d'une extrême pureté qu'il avait confiés à son cousin, lequel s'était offert à lui trouver un éditeur. Mais, ces romans ne devaient pas voir le jour; leur auteur écrivait, en effet, peu de temps après, à ce parent : « Je te prie de ne plus t'occuper de mes manuscrits, détruis-les, brûle-les, je ne veux plus en entendre parler. »

Étonné de ce brusque changement, un peu inquiet aussi, André Henry-Coüannier voulut voir Maurice, lui

parler ! Il le trouva, le visage ravagé, en proie à une inquiétude morale déchirante. « J'ai lu, lui dit Maurice, les Sermons de Massillon, et j'ai compris que je suis dans une mauvaise voie. Je hais ces romans dans lesquels je me suis complu, je suis épouvanté. » Il n'ajoutait pas : « Je suis désespéré. » Mais tout en lui le clamait. En vérité, il traversait une crise dangereuse et qui l'égarait. Or, il se trouva que son cousin, sous le coup de l'affectueuse inquiétude que cette entrevue lui avait causé, dîna quelques jours après, chez des amis, à côté du secrétaire perpétuel de l'Académie, Étienne Lamy, l'homme le plus qualifié par son caractère et son intelligence pour lui donner un conseil. Étienne Lamy l'écouta — et peut-être est-il permis de penser que le récit de cette angoisse éveillait en lui le souvenir d'une crise pareille — puis il dit : « Conseillez à votre cousin d'écrire des études historiques, il y trouvera l'emploi d'un talent qu'il n'a pas le droit d'étouffer, et l'apaisement de son esprit. » La comtesse de Celigny, qui assistait à cette conversation et qui connaissait M. l'abbé Loutil, offrit à son tour de le faire connaître à Maurice Henry-Coüannier, persuadée que, dans le commerce de ce grand esprit, le jeune écrivain trouverait un appui, un secours, et sans doute le salut.

Maurice Henry-Coüannier rencontra M. l'abbé Loutil, et je crois qu'il devint son ami. Il ne nous appartient pas d'imaginer ce que purent être les conversations entre ces deux hommes, mais il n'est pas téméraire de penser que le conseil d'Étienne Lamy, l'influence bienheureuse de l'abbé Loutil, soient à l'origine de la conception de ce « Saint François de Sales et ses amitiés », *dont l'auteur ne devait voir ni la publication, ni le succès.*

Car entre temps la guerre éclata. Versé dans le service armé, cruellement blessé par un éclat de torpille aux Éparges, en 1915, *Maurice Henry-Coüannier, à peine remis, mais réformé et hors d'état de combattre, demanda*

à servir dans les hôpitaux, où il acheva d'épuiser ses forces. C'est là sans doute et dans le temps qui suivit la guerre que, malgré la fatigue et sentant qu'il allait quitter ce monde, il acheva d'écrire son « Saint François ».

Le 2 octobre 1921, *âgé de trente-quatre ans à peine, il s'éteignait à Paris, dans les bras de Mgr Roland-Gosselin, ayant achevé son œuvre, n'en ayant point parlé.*

Telle fut la vie brève et belle, triste et tourmentée, de ce jeune homme à qui tout semblait promis de ce que la vie peut offrir de douceur et de tendresse à ceux qui joignent le talent le plus probe aux plus hautes qualités de l'âme.

*
* *

D'autres plus qualifiés que nous ont jugé ce livre que nous aimons, et qui fut publié quatre ans après la mort de son auteur, par les soins de sa sœur et de son cousin, soucieux l'un et l'autre de rendre hommage à la mémoire de celui qu'ils avaient tendrement aimé.

Qu'il nous soit permis de nous effacer derrière ces opinions et de choisir simplement quelques fleurs parmi celles qui lui furent destinées.

Et d'abord, le R. P. Paul Doncœur, à qui une grande part du succès de ce livre est due, et qui, avec cette pénétration, cette intelligence, ce sens de l'équilibre et de la justice qui lui sont coutumiers, lui consacra dans la revue Les Études *un magnifique article :* « N'est-il pas savoureux, *écrit le P. Doncœur,* en ce siècle de publicité impudente qui use en un an les plus fameuses réputations — de découvrir au fond de la province (et plus émouvante encore quand c'est d'au delà de la mort que nous atteint cette lumière) la jeune promesse ou la pleine maturité d'un beau talent, modeste, inédit, et comme incertain lui-même de sa valeur !... Lisez-le; vous vivrez avec lui des heures délectables. Entendez par là que vous lui devrez

bien mieux qu'un vain plaisir de curiosité, et ce sera cette joie robuste et longue que l'amateur goûte à contempler une belle pièce originale, de caractère inédit, d'inspiration personnelle et faite de main d'ouvrier. »

Et Mgr de la Villerabel, évêque d'Annecy, écrit : « Les dévots de saint François de Sales trouveront dans la lecture de ces pages, écrites, on le sent, avec amour, des motifs nouveaux d'aimer, de vénérer, d'invoquer le Saint de leurs prédilections. A ce titre seul — et il en est d'autres — le successeur de saint François ne peut que se réjouir d'une publication si bien faite pour répandre davantage encore le culte du saint Évêque. »

Et Mgr Roland-Gosselin, coadjuteur de Versailles : « Les pages que M. Maurice Henry-Coüannier a écrites sur saint François de Sales m'ont si vivement intéressé que j'ai cru devoir en encourager la publication... Sachons gré à M. Maurice Henry-Coüannier d'avoir ajouté quelques traits caractéristiques à la physionomie attrayante du Docteur par excellence de la piété chrétienne. »

Ai-je besoin d'ajouter à ces jugements les innombrables éloges parus dans toute la presse catholique? Ai-je besoin de répéter ici le bien qu'il faut penser d'un livre qu'on va lire? Non! Et ce n'est point là mon dessein! J'ai voulu seulement, au seuil de ces pages, grouper quelques grandes voix de l'Église dont l'accent eût contenté Maurice Henry-Coüannier, et dont l'approbation l'eût consolé d'avoir vécu, et de mourir.

Max Daireaux.

SAINT FRANÇOIS DE SALES
ET SES AMITIÉS

Aucun saint n'a fait couler plus d'encre : on a écrit une trentaine de fois sa vie. J'ai cru pourtant, comme mes trente devanciers, que tout n'était pas dit.

Si l'on présentait, me disais-je, pour fond de son portrait, les gens qu'il a connus et aimés, on mettrait mieux en valeur sa propre figure, de même qu'en peinture un personnage gagne du « caractère » si, au lieu de lui donner toute la toile, on fait place autour de lui à son décor habituel.

On peut dire que le décor de saint François, l'atmosphère de sa sainteté, ce fut l'Amitié; on pourrait l'appeler plus spécialement que tout autre : le saint de l'Amitié, de même que sainte Thérèse fut la sainte de l'Oraison ou saint Vincent de Paul le saint de l'Aumône.

Or, les amis de saint François eurent pour la plupart une personnalité marquée; leurs contemporains nous les ont dépeints avec sympathie. En contant leur histoire avec la sienne, puisqu'il fut l'objet commun de leur enthousiaste affection, ne serait-ce pas le mettre lui-même un peu mieux en lumière? Voilà ce que j'ai voulu faire.

Mais il se trouve que, parmi les innombrables âmes qui se mirent sous sa direction et l'appelèrent de bouche

et de cœur : mon Père, les femmes sont de beaucoup les plus nombreuses et les mieux connues : Sainte Jeanne de Chantal, la Bienheureuse Mme Acarie, Jacqueline Coste, Mlle de Bréchard, la sœur Simplicienne, Mme des Gouffiers, Angélique Arnauld, la petite Françon, la scandaleuse Bellot, la belle Mme Armand, ont chacune leur caractère bien à part, et l'histoire de leurs rapports avec l'évêque de Genève suffirait à montrer à fond quel il fut. J'ai donc donné large place dans cette vie de saint François à la biographie de ses pénitentes, et c'est là ce qui fait surtout la nouveauté de cet ouvrage.

J'ai cité souvent avec leur orthographe ancienne les premiers biographes du Saint, pensant qu'on y trouverait une impression d'archaïsme qui rappelle son propre langage. Dans ces citations j'ai parfois remplacé la double lettre *eu* par la simple lettre *u* et le vieux mot *ains* par son synonyme *mais*, cela pour éviter toute obscurité.

En citant ces vieux textes, et même ceux du Saint, j'ai fait des coupures nombreuses, parfois de plusieurs phrases (toujours, bien entendu, avec le respect du sens). J'ai jugé superflu de les signaler; si quelque lecteur pointilleux voulait vérifier ma sincérité, il le pourra facilement, chaque citation portant son renvoi. Ces coupures ont eu pour but d'éviter les longueurs, puisque ce siècle aime la concision beaucoup plus que celui du bon saint François. Pour la même raison, j'ai supprimé ou simplifié divers traits de la vie du Saint qui eussent allongé le texte inutilement. Par exemple, en 1598, à Thonon, il y eut deux cérémonies des quarante heures, à dix jours de distance, le Duc n'ayant

pu assister à la première. J'ai passé celle-ci sous silence, pensant que le récit de ces deux fêtes analogues eût fatigué le lecteur.

Et cela me rappelle qu'en fait de préfaces, les plus courtes sont les meilleures.

Il ne me reste qu'à exprimer ma reconnaissance au couvent de la Visitation d'Annecy et à l'Académie Salésienne, qui ont bien voulu mettre à ma disposition leurs bibliothèques.



Liste des Ouvrages consultés

A. *Œuvres de Saint François de Sales*, édition complète (Annecy, imp. Niérat, 1892-1919, 20 volumes).
B. *Saint François de Sales*, œuvres complètes (Migne, 1864, 9 vol.).
C. *La Vie de l'Illustrissime François de Sales*, par le R. P. Louys DE LA RIVIÈRE (Lyon, 1625).
D. *La Vie du Bienheureux Mre François de Sales*, par le R. P. Dom Jean DE SAINT-FRANÇOIS (Paris, MCXXV).
E. *La Vie du Bienheureux François de Sales*, par le R. P. Philibert DE BONNEVILLE (Lyon, MDCXXVIII).
G. *Histoire du Bienheureux François de Sales*, par son nepveu Charles-Auguste DE SALES (Réédité en 1879, Vivès, 2 vol.).
H. *L'Esprit du Bienheureux François de Sales*, représenté en plusieurs de ses actions et paroles, recueillies de quelques sermons, livre et lettres de M. Jean-Pierre CAMUS (Paris, M.DCXXXIX, 6 volumes).
I. *L'Esprit de Saint François de Sales* (Paris, MDCCXXVII).
J. *Le véritable Esprit de Saint François de Sales*, par l'abbé DE BAUDRY (Lyon, 1846).
K. *La Vie du Bienheureux François de Sales*, par le P. Nicolas TALON (Paris, MDCXXXX).
L. *Le Pourpris historique de la maison de Sales*, par Charles-Auguste DE SALES (« Annessy », MDCLIX).
M. *L'Histoire de la très ancienne et illustre maison de Saint François de Sales*, par Nicolas DE HAUTEVILLE (Paris, MDCLXIX).
N. *La Vie du vénérable serviteur de Dieu, François de Sales*, par Messire Henry DE MAUPAS DU TOUR (Paris, MDCLVII).
O. *Saint François de Sales peint par les Dames de la Visitation, ses contemporaines* (manuscrit de la Sœur Rosalie Greffier), publié par Delorme (Lyon, 1840).
P. *La vita di S. Francesco di Sales*, da P. G. GALLITIA (Venezia, MDCCXX).
Q. *Abrégé curieux de la Vie de Saint François de Sales* (Manuscrit sans nom d'auteur, 1759, à la Visitation d'Annecy).
R. *Histoire de la littérature française à l'étranger*, par SAYOUS (Paris, Cherbuliez, 1853, 2 volumes).

S. *Saint François de Sales*, par PÉRENNÈS (2 vol.).
T. *Histoire de Saint François de Sales*, par le comte A. DE SÉGUR (Paris, Tolra, 1872).
U. *Physionomie des Saints*, par HELLO (Perrin, 1897).
V. *Saint François de Sales*, par STROWSKI (Plon, 1898).
X. *Saint François de Sales*, par MARGERIE (Lecoffre, 1913) (Collection : *Les Saints*).
Y. *Vie de Saint François de Sales*, par HAMON, revisée par GONTHIER et LÉTOURNEAU (Lecoffre, 1909, 2 volumes).
Z. *Histoire littéraire du sentiment religieux en France, depuis la fin des Guerres de Religion*, par Henri BRÉMOND (Paris, Bloud, 1916. — Tome Ier : *L'humanisme dévot*).

Aa. *Pourtraicts raccourcis de Saint Charles Borromée, Sainte Thérèse, Sœur Marie de l'Incarnation, et du Bienheureux François de Sales*, par E. CAVEL (Lyon, MDCXXXII).
Ba. *Saint François de Sales au collège* (Paris, 1844).
Ca. *Apostolat de Saint François de Sales à Thonon*, par un prêtre du diocèse d'Annecy (Paris, Lecoffre, 1865).
Da. *Saint François de Sales à Grenoble*, par l'abbé SERVONNET (Grenoble, 1867).
Ea. *Saint François de Sales, docteur de l'Église*, par le R. P. DESJARDINS (Chambéry, 1869).
Fa. *Saint François de Sales, docteur de l'Église*, par le R. P. DESJARDINS (Lecoffre, 1877).
Ga. *Revue du Clergé français* (t. XXV, 1900. « Saint François de Sales et la formation du clergé français »).
Ha. *Œuvres historiques de l'abbé Gonthier* (3 volumes, Thonon, Masson, 1901).
Ia. *Causeries du Lundi*, de SAINTE-BEUVE.
Ja. *Saint François de Sales humaniste*, par A. DELPLANQUE (Lille, 1907.)
Ka. *Annales de l'Association florimontane, Bulletin de l'Association florimontane* et *Revue savoisienne* (Annecy, 1853 à 1919).
La. *Mémoire et documents*, publiés par l'Académie Salésienne (Annecy, 1879 à 1914).
Ma. *Écho de la Basilique de Saint-François-de-Sales* (petit bulletin publié par la Visitation d'Annecy).
Na. *Bulletin bi-mensuel de l'École Saint-François de Sales de Dijon.*
Oa. *Année sainte des religieuses de la Visitation Sainte-Marie* (Annecy, 1867, 12 volumes).
Pa. *Saint François de Sales et sa famille*, par Mgr PICCARD (Paris, *Annales Salésiennes*).

Qa. *Pouvoir de Saint François de Sales, miracles et guérisons* (Dureuil, Bourg, 1911).
Ra. *Traits inédits de la vie de Saint François de Sales*, d'après les dépositions de son domestique (Annecy, 1878).

Ab. *Sainte Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal. Mémoires sur sa vie et ses vertus*, par la Mère F.-M. de Chaugy (Plon, 1893).
Bb. *Sainte Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal. Sa vie et ses œuvres* (Plon, 1874, 6 volumes).
Cb. *La Vie en abrégé de Madame de Chantal* (MDCLXXXXVII, Paris).
Db. *Histoire de Sainte Chantal et les origines de la Visitation*, par Bougaud (Poussielgue, 1886, 2 volumes).
Eb. *Les Deux filles de Sainte Chantal* (Paris, Didot, 1872).
Fb. *Histoire généalogique de la maison de Rabutin* (MDCCCLXVI, Dijon).
Gb. *Notice historique sur le château de Bourbilly*, par M. Charles de Franqueville (Année 1871 du *Bulletin de la Société des Sciences de Semur*).
Hb. *Lettres de Madame de Sévigné* (Hachette, 1863).
Ib. *Divers suppléments aux œuvres de Saint François de Sales*, recueillis par l'abbé Baudry (Lyon, 1857).

Ac. *Les Vies de VII religieuses de l'ordre de la Visitation*, par la Mère de Chaugy (Annecy, MDCLIX).
Bc. *Les Vies de plusieurs supérieures de l'ordre de la Visitation* (Anneci, MDCXCIII).
Cc. *Les Vies des quatre premières mères de l'ordre de la Visitation Sainte-Marie*, par la Mère de Chaugy (Poussielgue, 1892).
Dc. *La Visitation Sainte-Marie de Riom et Jeanne-Charlotte de Bréchard*, par E. Everat (Riom, 1901).
Ec. *La Vie de la Mère de Blonay*, par Charles-Auguste de Sales (Paris, Huré, MDCLV).
Fc. *La Vie de la Vénérable Mère de Ballon*, par le R. P. Jean Grossi (Annecy, Fontaine, MDCXCV).
Gc. *Vie de la Bienheureuse Marie de l'Incarnation, dite dans le monde Mademoiselle Acarie*, par Boucher (Paris, 1873).

Hc. *La Bienheureuse Marie de l'Incarnation*, par E. DE BROGLIE (Lecoffre, collection : *Les Saints*).
Ic. *La Philothée de Saint François de Sales* (*Vie de Madame de Charmoisy*), par Jules VUY (Paris, Palmé, 1878).
Jc. *Portraits de femmes et d'enfants*, par Henry BORDEAUX (Plon, 1909).
Kc. *Port-Royal*, par SAINTE-BEUVE (Hachette, 1876, tome Ier).
Lc. *Angélique Arnaud*, par MONLAUR (Plon, 1901).
Mc. *La Vie du révérendissime et illustrissime Evesque Claude de Granyer*, par le P. B. CONSTANTIN (Lyon, MDCXL).
Nc. *La Vie du comte Louis de Sales*, par le P. BUFFIER (Paris, MDCCVIII).
Oc. *Histoire et correspondance du premier président Favre*, par François MUGNIER (Paris, 1902, 2 volumes).
Pc. *Le Roi Louis XIII à vingt ans*, par BATTIFFOL (Calmann-Lévy).
Qc. *Histoire du cardinal de Richelieu*, par G. HANOTAUX (Firmin-Didot, 1893).
Rc. *Histoire de Saint Vincent de Paul*, par Mgr BOUGAUD (Poussielgue, 1889).
Sc. *Quelques directeurs d'âmes au XVIIe siècle* (Lecoffre).
Tc. *Brief discours de la vie et mort de M. Théodore de Bèze* (Genève, 1610).
Uc. *Les Amis oubliés de Port-Royal*, par BERLIET (Paris, 1914).
Vc. *Madame de Villeneuve*, par le P. A. DE SALINIS (Beauchesne, 1918).

Ad. *Histoire de France de Lavisse*, tome VI, par Jean MARIEJOL (Hachette, 1904, 2 volumes).
Cd. *Histoire de l'Église de Genève*, par le chanoine FLEURY (Genève, Grosset, 1880, deuxième volume).
Dd. *Une Personnalité religieuse*, par Georges GOYAU (Genève, 1535-1907. 2e partie : *Revue des Deux-Mondes*, 1er février 1917).
Ed. *Essai sur l'histoire de la littérature et des mœurs pendant la première moitié du XVIIe siècle*, par Félix ROBIOU (Paris, 1858).
Fd. *XVIIe siècle. Institutions, usages et coutumes*, par Paul LACROIX (Firmin-Didot, 1891).
Gd. *La Ville sous l'ancien régime*, par Albert BABEAU (Paris, Didier, 1886).
Hd. *Gentilshommes campagnards de l'Ancienne France*, par Pierre DE VAISSIÈRE (Paris, Perrin).
Id. *De la prédication sous Henri IV*, par l'abbé LEZAT (Paris, Thorin).
Jd. *Histoire du costume en France*, par QUICHERAT (Hachette, 1875).
Kd. *Voyages et Voyageurs de la Renaissance*, par E. BONNAFFÉ (Paris, Leroux, MDCCCXCV).

Ld. *La Savoie d'après les anciens voyageurs*, par M. Bruchet (Annecy, Hérisson, 1908).

Md. *Souvenirs historiques d'Annecy*, par le chanoine Mercier (Annecy, 1878).

Nd. *Annecy aux XVe et XVIe siècles*, par Letonnelier (Annecy, Depollier, 1911).

Od. *La Cathédrale d'Annecy, notice*, par l'abbé Poncet (Annecy, Niérat, 1876).

Pd. *Dijon et Beaune*, par Kleinclausz (Paris, Laurens, 1907).

Qd. *La Sainte-Chapelle de Dijon*, par Henri Chabeuf (Paris, Champion, 1911).

Dans les annotations, les *lettres* désignent (conformément à la liste ci-dessus) l'*ouvrage consulté;* les *chiffres romains* désignent le *volume;* et les *chiffres arabes* désignent *la page.*

SAINT FRANÇOIS DE SALES ET SES AMITIÉS

CHAPITRE PREMIER

Les Parents de saint François.

Le château de Sales était de « grande montre et de grand logement »[1]. Ses trois corps de logis, ses six tours et ses trois tourelles dressaient à des hauteurs diverses des toits de couleurs variées : en tuiles, en ardoises, en fer blanc. Douze girouettes les dominaient.

Les « estableries », les granges, les geliniers groupés alentour donnaient au passant l'idée d'une petite ville; et des paons y promenaient leurs queues resplendissantes[2].

Au-dessus du portail, sur le mur extérieur, deux belles fresques attiraient l'œil; dans l'une, des hommes dansaient, promenant le long d'une rue un bouclier de couleur bleue; dans l'autre, ce bouclier tombait du ciel sur un homme à genou qu'entourait une grande foule[3]. Ces scènes mystérieuses contaient, paraît-il, l'antiquité de la famille de Sales. Et la construction du château était, disait-on, comme la noblesse de ses seigneurs : immémoriale[4].

De tout cela, il ne reste rien, sinon l'emplacement, que marque une chapelle.

C'est à l'entrée d'un val étroit, le val d'Usillon, sur une

---

[1] L. 82. — [2] L. 104. — [3] L. 62. — [4] L. 81, 93; M. 11.

petite « planure », au pied d'un mont abrupt et rocailleux. Un autre bloc semblable se dresse tout voisin; et le château entre les deux, dominait le passage.

Vers l'occident, la vue s'étend au loin, autour d'un village, sur des collines basses, fertiles, largement ondulées.

Vers l'orient, le vallon s'élève, encaissé comme une gouttière entre deux rangs de montagnes; un torrent coule au milieu dans un lit de galets pâles que longent quelques cultures; des forêts chétives s'accrochent au flanc des monts; de hautes falaises, verticales et dénudées, s'y déploient dans la verdure comme des tentures grises; et sur le ciel, les sommets, tout du long, sont hérissés en dents de scie par des sapins coniques.

Ce vallon ne mène à rien : au fond, une montagne plus haute que les autres, raide comme une muraille et toute nue le ferme net; et sur celle-là, durant tout l'été, un peu de neige reste plaquée.

En hiver, Usillon est triste, car l'horizon haut et proche cache le ciel une partie du jour; aussi les gens des alentours, pour railler ses habitants, disent qu'on n'y voit point sans lanterne.

Sales était donc à la lisière de deux régions : vers l'occident, la vie riante des plaines; vers l'orient, la mélancolie des montagnes.

Dans ce château un peu austère vint s'établir vers 1565 Damoiselle Françoise de Siennaz, femme de noble et puissant François de Sales [1]. Leur contrat de mariage est daté de 1560; mais comme cette année-là Damoiselle Françoise avait sept ans, elle attendit cinq ou six ans pour entrer en ménage [2]. Elle ne pouvait tarder beaucoup, car son mari avait trente ans de plus qu'elle, environ.

On ne voit point que ces circonstances aient soulevé

---

[1] Pa. 18. — [2] A. XI, 33; A. XII, 244.

dans leur entourage aucun étonnement. La mère de la mariée, Bonaventure de Chevron [1] (une très noble dame dont un oncle fut pape aux environs de l'an mille) avait perdu trois maris [2]; et comme depuis elle se remaria encore, elle était pressée sans doute d'établir sa fille.

Et puis, en ce temps-là, les usages différaient des nôtres.

Mais on n'avait point négligé les convenances de famille : Sionnaz était ainsi que Sales un nom de bonne noblesse [3] (on disait même que la mariée descendait de Charlemagne, par les femmes); et sa mère lui donnait en dot la riche seigneurie de Boisy [4], voisine de Sales, à condition qu'elle en prit le nom. C'est pourquoi, dès lors, on appela le seigneur de Sales : Monsieur de Boisy.

Cette petite Madame, à l'âge où les poupées auraient dû lui sourir, munie d'un vieux château et d'un mari mûr, accepta de bon cœur sa destinée; on croit même qu'elle fut heureuse. Elle était déjà, semble-t-il, cette dame des « plus honorables » [5] qu'admira dans la suite sainte Jeanne de Chantal; et deux mots d'un vieil auteur doivent la peindre dès sa jeunesse; elle était, dit-il, « paisible en sa maison, attentive à son ménage » [6].

Pour ce genre de nature, le château de Sales offrait de l'agrément. Il pouvait « entretenir très facilement de soymesme quarante personnes, moyennant le travail qui se doit en toute famille bien réglée » [7]. L'abondance, le bienêtre et l'ordre y régnaient. Au milieu de la cuisine, autour d'une large et longue table, les « honorables serviteurs et servantes » [8] prenaient place, tandis que, dans un coin, une autre table assemblait le menu peuple : « ouvriers, valets de labourage, et petits messagers ». Pour entrer dans la

[1] Ka. Année 1860, 10. — [2] Pa. 18. — [3] L. 509. — [4] Y. I, 2. — [5] Bb. III, 98. — [6] D. 15. — [7] L. 107. — [8] L. 94, 99.

chambre des filles, il fallait traverser celle de Madame. Une partie des serviteurs couchaient dans une grande pièce richement vitrée où, jadis, avaient logé de nobles visiteurs [1]; et dans une autre chambre, ils enfermaient leurs coffres, « bien aises d'avoir là leur petit particulier ».

C'était Mme de Boisy qui tenait la clef des confitures, des drogues et des essences, ainsi sans doute que celle de la cave « capable de quarante et cinquante grands tonneaux » [2]. Mais que de choses encore à surveiller dans la maison ! la laiterie grandement fraîche, où s'égouttaient toutes sortes de fromages, le jardin bouquetier, le jardin médicinal, le cabinet des fourneaux, où l'on distillait des remèdes pour l'apothicairerie, sans compter la petite chapelle, les belles salles d'honneur et les nombreuses chambres qui avaient toutes « la commodité de leurs cabinets » [3].

Mme de Boisy était donc une dame fort occupée; mais cela sans empressement, sans aigreur : « respectueuse à son mari, douce à ses domestiques, honorable envers ceux du dehors » [4], et généreuse aux pauvres gens. La religion dominait sa vie; chaque jour après dîner, assemblant les serviteurs, elle faisait à voix haute une lecture pieuse; le soir, elle présidait la prière commune qui fermait la journée [5]; et tout nous dit que dans cette vie égale, confortable et bien remplie, elle ne regretta point sa destinée.

Les goûts de son mari s'accommodaient aux siens.

Pourtant il avait eu jadis des heures brillantes. Lors de son baptême, le prince François de Luxembourg, son parrain, était resté trois jours au château de Sales, avec Mme Loyse de Savoye [6]. De cette réception somptueuse,

---

[1] L. 97, 102. — [2] L. 95, 99. — [3] L. 107; G. I, 326. — [4] D. 15. — [5] Y. I, 6. — [6] L. 410; M. 147.

la famille de Sales dut parler longtemps... Le prince, dans la suite, fit venir son filleul en qualité de page : il lui confia, tout jeune, de petites missions à la cour de France; et François se vit en rapport avec le Chancelier, les Cardinaux français, la séduisante reine de Navarre, et même avec le roi chevalier [1]... Il sut plaire; il se mit en avant; il apparut, officier de cavalerie, aux sièges de Landrecies et de Saint-Dizier; plus tard, sous le règne d'Henri II, il joua quelque rôle dans les pourparlers du Cateau-Cambrésis. Mais, vers quarante ans, quand il eut bien goûté la vie de cour, la vie des camps, les conseils où se débat le sort des peuples, il sentit, sans doute, le vide des grandeurs humaines; et paisible gentilhomme campagnard, « esloigné de tout faste et arrogance » [2], bien à l'aise dans le grand château de ses pères, près d'une femme dont on a dit qu' « à peine eut-on pu trouver une semblable en son siècle », il vécut heureux [3].

Il faut dire qu'en ce temps-là, le noble était lié à la terre; il ignorait l'usage de passer sa vie à la cour, pour la parade; volontiers, il servait son suzerain ou son souverain, loyalement, brillamment, un temps raisonnable; ensuite il rentrait chez soi, sans regret, régir ses métairies. La ville ne l'attirait guère; les franchises municipales, encore récentes, l'offusquaient [4]. Depuis que les bourgeois s'étaient rattachés au souverain directement, par-dessus sa tête, un peu d'hostilité subsistait entre eux. Dans les rues, on voyait en lui, pensait-il, le descendant des anciens maîtres auxquels on était bien aise d'avoir échappé. Tandis que dans son château, entouré loin à la ronde de ses bois et de ses champs, le seigneur retrouvait les bonnes mœurs d'autrefois. Au village voisin, il jouait encore un rôle judiciaire; les paysans étaient respectueux, même ils se montraient aimants, dévoués pour un maître

[1] Pa. 11. — [2] G. I, 303. — [3] C. 9. — [4] Hd.

juste et bon tel que M. de Boisy; les terres rapportaient bien, et l'on se plaisait parmi ces bonnes gens.

Or, il n'y avait guère en toute la Savoie de plus belle métairie que Sales; les baux en étaient faits par moitié, et dans les granges dont les hautes portes engouffraient d'un coup les chariots et leur charge, on répartissait avec soin la part du seigneur et la part du granger. « L'écuyerie logeait à l'aise quatorze et quinze chevaux. Dans un prodigieux tronc de chêne, une fontaine vive servait d'abreuvoir; puis l'eau, traversant une cour, descendait par petits sauts jusqu'au verger où « deux cents beaux arbres de fruits exquis disposés en quincunces » isolaient le château, des champs [1].

Aux environs, M. de Boisy possédait d'autres métairies, d'autres seigneuries [2] (notamment le beau château de Thorens, tout proche de celui de Sales, à portée d'arbalète); et comme, en ce siècle amoureux de paperasse, on recourait au notaire pour prêter un boisseau de blé [3], que de comptes, que de contrats exigeait un si grand domaine ! A Sales, leurs liasses occupaient deux chambres. L'une avait ses murailles cachées par des buffets, des coffres, des armoires qui regorgaient de livres terriers, d'extraits, de grosses, d'écritoires, enfin de tout ce qu'il faut pour « maintenir authentiquement les droits seigneuriaux » [4]. Au milieu, à une longue table couverte de parchemins, le notaire rédigeait les actes, tandis que son clerc, dans un coin, près d'une petite fenêtre, faisait les copies. Quand la journée ne lui suffisait pas, le notaire couchait au château dans cette chambre même, avec ses écritures. A côté, la sombre et mystérieuse « archive », aux voûtes solides, à la porte de fer, aux petites fenêtres grillées [5], gardait les vieux titres en des coffres ferrés.

[1] L. 104, 105. — [2] L. 27. — [3] Pa. 442. — [4] L. 101. — [5] L. 101.

Toujours, les seigneurs de Sales avaient eu le respect de ces choses, et, vers 1650, dans ce château tombant en ruines, un érudit put compter quarante ou cinquante mille titres [1] !

Tout cela, les terres, les granges, le notaire, les parchemins, c'était l'affaire de M. de Boisy; et ses journées, comme celles de sa femme, s'écoulaient en de calmes labeurs.

Lui aussi était bon chrétien. Son père, Jean de Sales (mort avant son mariage) avait pris pour modèle le roi David : « Il fléchissait tous les jours les deux genoux à terre, sept fois, à certaines heures, pour adorer Dieu » [2]. A cet effet, il portait « une montre d'horloge » et, quand il était en route, il descendait de cheval à l'heure habituelle « en quelque si mauvais lieu que ce fût ».

Le seigneur François, d'un esprit moins mystique et même un peu rude, ne pratiquait point tant de dévotions; mais, élevé par un tel père et tout soumis aux traditions, il avait une foi sereine; les croyances de ses ancêtres lui étaient sacrées; les nouveautés de la Réforme lui semblaient risibles; et, au sujet du Calvinisme, il fallait voir son air de mépris : — « Une religion que j'ai vu naître !... qui a douze ans de moins que moi !... » [3]. C'est pourquoi M. de Boisy appréciait en sa femme, parmi beaucoup d'autres vertus, sa parfaite soumission aux vieilles lois de l'Église.

Au premier temps de leur mariage, une fête princière suspendit quelques jours leur vie paisible.

Jacques de Savoie, duc de Nemours et de Genevois, venait d'épouser, à Paris, Anne d'Este, la petite fille d'Anne de Bretagne et de Lucrèce Borgia, la veuve du duc de Guise. Il voulait lui montrer Annecy, capitale du

---

[1] M. 18, L. 434. — [2] L. 484. — [3] G. I, 307.

Genevois, son apanage, et toute la noblesse du pays s'apprêtait à leur faire sa cour. Quatre lieues à peine séparaient Annecy de Sales. M. de Boisy conduisit sa femme à la ville.

En ce temps-là, les dames enfermaient leur buste dans un « corps piqué », corset cuirassé de bois ou de fer, qui devait leur donner à toutes, coûte que coûte, une taille fine; des arcelets de fer soulevaient les cheveux; une petite fraise entourait le cou; le devant du corsage s'allongeait en pointe sur les jupes tendues par la vertugale; et comme des lois sévères restreignaient le luxe, on n'avait jamais vu de toilettes plus somptueuses [1].

Mme de Boisy dut revêtir en cette occasion les « habits de riche étoffe » qu'on gardait avec soin pendus dans l'archive [2]; et l'on se représente, toute raide en ses beaux atours, cette petite dame, un peu intimidée, que son mari, vieil habitué des cours, menait faire la révérence.

Elle avait alors douze ou treize ans.

L'entrée du couple ducal dans sa bonne ville fut magnifique. L'été rayonnait. Annecy, serrée entre ses remparts comme les belles dames dans leur corps piqué, avait fait toilette. (Elle s'endetta ce jour-là pour deux cents écus d'or.) Et des tapisseries tendues sur les maisons rendaient les rues pareilles aux galeries d'un palais [3].

A la porte de Bœuf, par où devaient entrer les princes, les bourgeoises les plus élégantes s'étaient groupées; et l'une d'elles, Mlle Jacquemine Malbuisson les précédait, « accoutrée en nymphe », ce qui semblait alors du meilleur goût. Son costume était blanc et rose; la ville en en avait fait les frais [4].

Quand la duchesse parut, à cheval, les pieds sur une tablette, et sa longue robe couvrant la monture, la

---

[1] Jd. 398. — [2] L. 101. — [3] Ka. Année 1883-16. — [4] Md. 252.

nymphe s'avança vers elle, lui rendit les clefs de la ville et récita ce compliment :

> « *Annecy, plein de joie et de bonheur*
> *Avec ces clefs son cœur fidèle assemble.*
> *C'est peu de cas des clefs, mais tout le cœur*
> *De tes sujets il te présente ensemble* »[1].

On ignore ce que dit la duchesse; mais le compliment était vrai, car elle s'attacha, dès ce jour, l'amour de son peuple.

Anne d'Este avait alors trente-cinq ans; elle passait pour « une des plus belles personnes de son siècle », et le grand nom de son premier mari lui faisait comme une auréole[2]. Pour la pieuse ville d'Annecy, restée rebelle au Calvinisme, le duc François de Guise, victime des Huguenots, semblait sans doute un héros, une sorte de martyr. On savait la Duchesse douce et bonne; lors de l'affaire de Vassy, elle avait, disait-on, envoyé un exprès au Duc pour qu'il ne versât point le sang[3]. Enfin sa bonne grâce enchantait les bourgeois, fiers d'avoir pour suzeraine une si célèbre princesse.

Près d'elle, son second mari, qui était du même âge, faisait bonne figure : c'est lui que Brantôme appelle « la fleur de toute chevalerie ». Deux petits princes, fils de Guise, accompagnaient leur mère, avec nombre de dames et de seigneurs français; et les Savoyards, en s'écrasant le long des murs, ouvraient de grands yeux devant les modes de Paris.

Par les rues étroites, entre les deux rangs de tentures, le cortège monta au château qui domine les toits de la ville; et là, les fêtes continuèrent.

---

[1] Md. 252. — [2] Md. 252. — [3] Ka. Année 1881, 110.

Les draps d'or, les pierreries, les longues traînes des grandes dames, les robes rouges de deux cardinaux, le sourire même de la duchesse n'étonnèrent pas Mme de Boisy. D'un objet plus humble, elle allait emporter à Sales un souvenir qui écrasait tout.

On conservait alors à Chambéry le suaire du Christ, longue pièce de linge où des taches sombres tracent l'empreinte d'un corps sanglant. (C'est le même, aujourd'hui à Turin, dont la photographie, vers 1900, fit grand bruit lorsqu'on vit la majesté que prennent en négatif les traits du visage.)

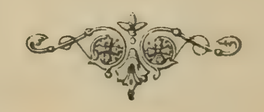
Par un suprême honneur, pour l'entrée d'Anne d'Este, on exposa dans une église d'Annecy ce Saint Suaire dont l'arrivée avait attiré à la ville non moins de monde que les princes [1]; et l'impression qu'il fit sur le peuple fut si profonde que désormais le mot de Suaire devint dans ce pays un prénom [2].

Ces taches grossières et sans expression, qu'on admirait alors de confiance, bouleversèrent Mme de Boisy; longtemps elle resta en prières devant ces plaies, ces souffrances, cet amour que sa piété lui mettait sous les yeux; et, dans un grand élan du cœur, elle promit à Dieu que, s'il lui donnait un fils, le lui consacrant d'avance, elle l'élèverait pour Lui seul [3].

L'année suivante, elle eut un fils.

---

[1] Y. 8. — [2] Ka. Année 1883-34. — [3] Y. 9.



CHAPITRE II

L'Enfance de saint François.

(1567-1582).

MADAME de Boisy, la nuit, avait des songes que, le matin, elle aimait à conter. Son mari ne faisait qu'en rire; il la traitait comme une enfant et, en manière de petite guerre, il lui défendait d'y penser. Une nuit, elle vit ainsi le fils qu'elle attendait [1], devenu grand : c'était un simple berger; il poursuivait les brebis à travers la campagne et rassemblait un immense troupeau. Gravement, elle voulut voir en son rêve un présage, une révélation; mais M. de Boisy, qui avait pour son fils d'autres ambitions, ne rit point ce matin-là et même, afin de la faire taire, il se fâcha.

Quelle angoisse, quel affolement, le jeudi 21 août 1567, quand la naissance tant désirée s'annonça, deux mois avant terme !... Mais, ensuite, à la nuit tombée, quelle joie quand Mme de Boisy eut heureusement mis au monde un fils [2] !

Plus tard, les tireurs d'horoscopes, à la mode en ce temps-là, calculèrent que le soleil quittant alors le signe du Lion entrait dans celui de la Vierge, présage de bonheur [3].

Le nouveau-né était « fort petit, flouet et délicat » [4]; du moins il vivait; et, dans la chambre apaisée qu'on appelait déjà « chambre de Saint-François » parce qu'il y avait

---

[1] M. 193. — [2] G. I, 2. — [3] Oa. VIII, 474. — [4] C. 11.

au mur un portrait du grand saint d'Assise[1], quels beaux rêves confus, quelles ferventes prières durent monter cette nuit-là du lit où la jeune mère, épuisée, toute heureuse, reposait...

M. de Boisy, pour leurs noces, avait restauré cette chambre où lui-même était né; trois fenêtres y versaient le soleil « l'une à l'orient et deux au midy bien et gaiement vitrées »[2]; les armoiries de Sales et de Sionnaz, en couleurs, brillaient dans le verre; de là, on voyait la cour intérieure qu'ornait un parterre bordé de groseilliers, de romarins et de rosiers[3].

Une tapisserie de Flandre couvrait les murs depuis le haut jusqu'en bas; et, sur le manteau de la grande cheminée, le bon saint François, entouré d'oiseaux, de quadrupèdes et de poissons, auxquels il faisait un discours, dominait tout.

L'enfant qui vécut là ses premières années, lui qui devait, trente ans plus tard, triompher si paisiblement dans la controverse, et rester pour les siècles suivants l'incarnation de la douceur, naissait à une époque de fureur et de meurtres, l'année même où les guerres de religion prenaient partout un renouveau de haine.

C'est en 1567 que le duc d'Albe, au nom de Philippe II, établit aux Pays-Bas l'effroyable tribunal de sang. C'est en 1567 que Darnley fut assassiné, que sa veuve Marie Stuart, épousa l'assassin et que l'Ecosse, soulevée par les presbytériens, rejeta sa reine.

Enfin, c'est en 1567 que les protestants français, après une trêve de quatre ans, foncèrent sur la cour à Monceaux. En cette occasion, Michel de l'Hôpital éleva pour la dernière fois sa grande voix conciliante; Catherine de Médicis commençait à rêver de meurtres, et allait dis-

[1] L. 99. — [2] L. 99. — [3] L. 85.

grâcier le seul homme qui pût encore, en France parler d'humanité.

Dans ce bouleversement des royaumes, la Savoie restant toute catholique sous son capitaine victorieux, Emmanuel-Philibert, jouissait de la paix.

En l'honneur du baptême, toute la noblesse du voisinage, se réunit à Sales[1]. Le parrain était François de la Fléchère, religieux de Saint-Benoît, et la marraine Mme Bonaventure de Chevron, la grand'mère aux quatre maris. Ils nommèrent leur filleul François-Bonaventure.

M. de Boisy, ce jour-là, fêta sa joie royalement : à la porte du château, « depuis l'aube du jour jusqu'à la nuit close », on fit l'aumône à tous venants; et pour la noble compagnie, au retour du village, un magnifique banquet eut lieu dans la « salle » somptueuse, longue de trente-deux pieds, tapissée de drap de Bergame et qu'éclairaient cinq hautes fenêtres[2].

A tout baptême, on s'extasie sur la gentillesse de l'enfant; mais il me semble que François mérita dès ce jour des compliments. Son dévôt parrain disait que, le voyant si sage à l'église et, pour ainsi dire, si recueilli, il avait eu la conviction que François garderait toujours l'innocence baptismale[3]. Le baron de Lucinge, sur un ton plus mondain, souhaitait à son ami d'autres fils pour l'avenir de sa race, car celui-là si dévôt, serait sûrement « d'église ». Et sans doute, là-haut, dans la chambre de Saint-François, les dames, autour du grand lit, en contant le baptême, complimentaient sa maman qui, faible, souriante, tout attendrie, ne voulait pas sembler trop fière.

On croit entendre encore ces aimables propos dans le style suranné d'un pieux contemporain :

« Ce bénin enfant sortant du ventre de sa mère, parut

---

[1] G. I, 2. — [2] L. 90. — [3] Y. I, 11.

quasi comme un sanctifié, portant quant et soy des marques de toute bonté. Avant que d'avoir la langue desliée, il parlait déjà distinctement par les belles démonstrations de ses innocents déportements; il estoit incomparablement beau, il avoit le visage gracieux à merveille, les yeux colombins, le regard amoureux; son petit maintien estoit si modeste que rien plus, il sembloit un petit ange »[1].

Ce petit ange maigrelet vécut un an dans du coton. La mère trop jeune et un peu délicate ne put le nourrir [2]; et l'on fit tout à tour l'essai de plusieurs nourrices, ce qui ne le fortifia pas.

Celle que l'on adopta (et qui s'appelait Pétramande Puthod) s'ébahissait avec tout le château devant son nourrisson [3]; elle n'allait pas à l'église sans l'y porter, et cela pour lui faire plaisir, disait-elle. Quand il eut l'usage des membres, elle assurait qu'il contemplait l'autel, le corps un peu incliné et les mains jointes [4]. A la promenade, si l'on voyait un pauvre, François lui donnait ce qu'il avait en main, des sucreries le plus souvent; et s'il n'avait rien, se tournant vers la nourrice, il prenait un air suppliant. Un jour, les bonbons étant épuisés, un petit pauvre se présenta, et François parut si triste que, pour consoler son chéri, Pétramande offrit, faute de mieux, le sein à ce mendiant. Cette idée charma François; il se penchait, radieux, les mains tendues vers son convive, comme pour lui soutenir la tête.

Voilà du moins ce qu'au retour racontait Pétramande et l'on devine avec quel sourire Mme de Boisy écoutait ces prouesses.

Cette nourrice, d'ailleurs, avait des qualités et François, peu à peu, se fortifiait si bien, qu'après le sevrage, qui eut lieu plus tard, sa santé fut parfaite.

---

[1] C. 16. — [2] Y. I, 12. — [3] Ra. 11. — [4] O. 4 et 5.

C'était alors un bon petit garçon blond et rose, qui s'amusait sagement. Il y avait dans ce grand château, tant de facilités pour les plaisirs! Dans la cour intérieure, on pouvait jouer, l'été, sous une galerie bien fraîche, ouverte tout du long vers le nord [1]. De l'autre côté du parterre, on cultivait « de bons simples à l'usage de la médecine », au bas d'une grande muraille, face au midi; c'était là qu'il faisait tiède en hiver, quand le soleil paraissait! A l'orient près du portail, une fontaine jaillissait du mur; à l'occident, montait dans une haute tour le grand escalier tournant, la « Viorbe » [2]. Les jours de pluie, lorsqu'on ne sortait pas, on trouvait, en gravissant la viorbe, bien des choses à voir. C'était comme un voyage au pays des merveilles [3]. Quatorze portes ouvrant sur les degrés de pierre, menaient à des régions variées. Quelques-unes manquaient d'agrément, telles que la chambre du notaire, qu'emplissait l'odeur des vieux papiers; mais quels bons parfums, quel curieux ustensiles dans le cabinet des fourneaux [4]! Que de belles choses dans la chambre d'honneur, où des tapisseries de haute lice couvraient les murs! dans le « poële » dont les meubles et la tenture étaient de satin rouge; dans la « chambre neuve » qu'ornaient des paysages de chasse peints sur le frais, dans celle de la Passion où quinze beaux tableaux contaient les souffrances de Jésus... Une pièce moins riche mais bien attrayante, c'était celle où l'on élevait, à l'abri d'un treillage, des cailles et des perdrix [5]. Pour finir, il y avait tout en haut de la tour, la pigeonnière; et, en bas, un lieu mystérieux, interdit à François, plein de va-et-vient et d'odeurs engageantes : la cuisine, où l'on risquait d'entendre des mots mal sonnants [6].

---

[1] L. 85, 86, 87. — [2] L. 93. — [3] G. I, 326. — [4] L. 90, 95, 97. — [5] L. 102. — [6] G. I, 3.

Quand Mme de Boisy sortait, elle emmenait son petit garçon; ils allaient dans les champs, que limitait vers le village un étroit cours d'eau; mince et rapide, il est tout en remous et en petites cascades parmi des cailloux gris et ronds. Dans les beaux jours, son débit grossit vers le soir, parce que là-haut, sur les montagnes, le soleil fait fondre les neiges que retient la fraîcheur des nuits. Mme de Boisy, durant ses lentes promenades, instruisait François; elle lui montrait le blé, expliquait comment il pousse et ce qu'on en fait. Si les fermiers étaient aux champs, —[1] « On croit, disait-elle, que ces gens-là nous nourrissent; ils ont beaucoup de peine; cependant ils ont beau faire !... cette pluie, cette chaleur modérée, ce temps propre à mûrir les fruits dépendent de Dieu seul, les hommes n'y peuvent rien. » Et rentrée au château, elle apprenait à François attentif les prières qu'on doit dire à ce Dieu bienfaisant.

Ensuite, s'il rencontrait les enfants de la ferme, François leur récitait ce qu'il venait d'apprendre [2] et, patiemment, phrase par phrase, il leur faisait tout répéter. Il aimait aussi, seul et silencieux dans l'embrasure d'une fenêtre, dresser de petits autels, avec des fleurs et des images, comme à l'église : c'était là ses jeux préférés, et Mme de Boisy, devant tant de sagesse, s'émerveillait [3].

Un jour pourtant il fit un grand tapage. Un gentilhomme était là en visite, et on le disait calviniste. Pour François, qui entendait les grandes personnes parler de Genève, de Calvin, en gémissant sur le malheur des temps, cette ville voisine qui avait chassé tous ses prêtres et brisé tous ses crucifix paraissait un repaire de bandits [4]. Exclu de la « salle », où l'ami de Genève causait avec son père, il crut bon de proclamer sa foi. Dans le verger, sous les hautes fenêtres un charivari éclata; la basse-cour

---

[1] Q. — [2] O. — [3] G. I, 4; Ra. 11. — [4] Ma. Mars 1916.

affolée criait, se sauvait; et François, une petite lame au poing, l'air furibond, courait après les poules en criant : « Sus aux hérétiques. »

François n'était pas une perfection; il commit vers cette époque deux fautes.

Un charpentier travaillant au château avait quitté son pourpoint qu'ornait une aiguillette en soie; il l'admira, il la prit [1]. Quand M. de Boisy connut ce qu'on cherchait, il questionna son fils, qui ne fit pas de mystère; mais le bon seigneur se fâcha; il fouetta le voleur en larmes, chacun criant grâce. Cette raclée dut être la seule car il ignora l'autre faute. Un jour que dans la cuisine on préparait des petits pâtés, l'odeur en fut si alléchante que François n'y put résister; il franchit le seuil défendu; il osa même tendre la main [2]. Le cuisinier, indigné, y mit un pâté brûlant; mais la gourmandise, la dignité furent les plus fortes : le futur bienheureux emporta son pâté.

Voilà tout ce qu'on sait des péchés de sa jeunesse, et ce furent peut-être les plus graves de sa vie.

Avant que François sût lire, on lui donna un précepteur, prêtre de bonne famille, homme docte et intègre mais revêche. François ne s'en plaignit jamais; il trouvait seulement que M. Déage le faisait trop peu travailler. Quand Pétramande le venait voir, il la suppliait de plaider pour lui, d'obtenir qu'on le mit à l'école; et pour l'attendrir il lui faisait des offres grandioses : [3] — « Je n'ai rien, parce que je suis petit; mais quand je serai grand, je vous ferai faire tous les ans une brassière de ratine rouge ».

Un jour vint où M. de Boisy trouva que sa femme témoignait à leur fils « un peu trop de mignardise »; elle

---

[1] C. 17. — [2] O. 6. — [3] O. 8.

s'effrayait de le quitter, de le mettre en contact avec d'autres enfants qui, peut-être, seraient vicieux [1]; mais il tint bon, et François, âgé de six ans, entra au collège de la Roche, petite ville à trois lieues de Sales. Il logeait chez un maître qu'on connaissait bien; son père chaque semaine l'allait voir; souvent même il l'emmenait à Sales passer un jour ou deux.

Dès cette époque, François fut l'élève modèle que les professeurs étonnés donnent en exemple à ses camarades; on dit même que les seigneurs d'alentour menaient leurs fils à la Roche pour leur montrer l'incomparable écolier [2].

En ce temps-là le duc de Nemours rêvait d'une grande aventure : saisir par ruse Genève qui, jadis soumise à la Savoie, depuis cinquante ans la narguait. Or, M. de Boisy possédait près du lac Léman le château de Brens [3]; des murs épais, des tours aux quatre coins, de larges fossés le rendaient pareil à une forteresse et du haut des créneaux on voyait vers l'Ouest, au-delà d'une forêt, les remparts de Genève.

Le duc de Nemours fit venir M. de Boisy, lui dit ses projets et lui demanda Brens pour y loger sa troupe [4]. M. de Boisy fut bien ennuyé : la chute de Genève l'eut réjoui, mais le duc de Savoie ignorait l'entreprise; et loyalement il répondit que sans son agrément il ne pouvait agir. Le duc de Nemours, hors de lui, parla de jeter par la fenêtre ce gêneur.

M. de Boisy, après cette entrevue, fit connaître au souverain les menées de son feudataire [5]; Emmanuel-Philibert ordonna une enquête; le duc de Nemours insulta les enquêteurs; ceux-ci ripostèrent que Son Altesse le saurait. Alors, Anne d'Este, désolée, conciliante, appela en secret M. de Boisy; il revint au château d'Annecy, la

[1] M. 187. — [2] Y. 23. — [3] L. 561. — [4] L. 567. — [5] Nc. 3.

nuit, tandis que le duc était à la chasse; elle lui témoigna la plus grande estime et le supplia d'apaiser ces Messieurs.

Grâce à lui, l'affaire fut étouffée; mais n'osant plus habiter Sales, sur les terres du duc de Nemours, il partit pour Brens; et comme cela l'éloignait de la Roche, il confia François au collège d'Annecy, plus important et très renommé. François avait huit ans.

Là comme ailleurs, il concentra sur sa petite personne toutes les approbations.

Il « ne faisoit point d'action qui ne fut naifve et bien séante [1]... Il alloit à ses petites affaires d'un pas grave et nullement affecté, toujours net et propre en sa chevelure et en ses habits; et lors qu'au gros de l'esté les autres sortoyent du collège desboutonnez et à poitrine nuë, ou couroyent aux bains, luy, bien instruit en la civilité, marchoit toujours posément et proprement... Jamais il ne se faschoit des longues leçons; il faisoit des recueils et des petits livres manuels des plus belles sentences qu'il lisoit ou qu'il entendoit dire, des mots choisis et des fleurs d'éloquence, pour s'en servir à propos, ou en discours, ou par escrit. »

Avouons qu'à cet âge une telle perfection nous surprend, nous paraît maniérée, irritante. Mais le plus étonnant c'est que cet enfant impeccable que ses camarades chaque jour entendaient admirer, complimenter, citer en exemple, eux-mêmes le respectaient et l'aimaient; ils disaient de lui sans malice : [2] — « Soyons sages; voilà le saint qui vient », et si, pour quelque faute, François les reprenait, ils l'écoutaient sans rire, docilement, un peu confus.

En revanche, il avait pour eux une affection débor-

---

[1] G. I, 6. — [2] G. I, 6, C. 34.

dante. Un jour qu'un élève condamné au fouet pleurait et criait grâce aux pieds du maître, il sortit de son banc pour qu'on le battit à sa place et comme il insistait, cet homme impatienté finit par le frapper, oubliant le coupable [1]. François se laissa faire, paisiblement; puis à la sortie, voyant ses amis outrés d'indignation, il leur assura que le maître avait agi par complaisance.

Aux vacances, François partit pour Brens retrouver sa famille. Il faisait une dizaine de lieues à cheval, accompagné d'un serviteur. De la route on voyait au loin sur la droite au pied des monts les grands toits de Sales, maintenant désert. Plus loin, on traversait la Roche dont le collège s'était paré naguère de l'incomparable écolier. François, s'y arrêtant un jour, entra dans une boutique pour acheter des gants [2]. Le valet chargé de la bourse, discuta avec le marchand qui consentit enfin une grosse diminution, mais en disant selon l'usage qu'il y perdait. Le bon François lui demanda : — « Combien vous faudrait-il pour n'y pas perdre? » et tirant sa bourse d'enfant il complèta la somme.

En continuant, sur le chemin de Brens, on rencontrait la rivière de l'Arve qui réveillait en François de pieux souvenirs. C'est dans ses eaux que Jean de Sales, le disciple du roi David, avait trouvé la mort. Une dame de ses amis l'ayant appelé à l'aide pour ses affaires, il promit de l'aller voir le dimanche suivant si, pour son arrivée, on gardait une messe, car la route longue l'obligeait à partir tôt. Mais de sa demande on ne tint pas compte [3]. M. de Sales, dès l'arrivée, se remit donc en selle pour gagner au plus vite un couvent voisin; il fallait traverser l'Arve rapide et furieuse; son cheval prit peur, le jeta à l'eau et d'une ruade lui brisa le crâne. Le pauvre homme ago-

---

[1] G. I, 7, C. 23. — [2] Y. I, 28. — [3] Pa. 514.

nisant put se confesser sur la rive à l'un des moines qui accourut... Ainsi mourut pitoyablement le très religieux aïeul du bienheureux François, ayant préféré le devoir d'ouïr la sainte messe en un jour de commandement au soin de sa propre vie ».

Voilà ce que les flots de l'Arve contaient à François, fier de cet aïeul, envieux d'une vie si dévote et d'une mort si précieuse.

A dix ans il fit sa première communion et le même jour il fut confirmé. Dès lors, il redoubla de ferveur; il se fixa des heures journalières pour visiter les églises, et « en esté, après que le soleil estoit couché, il demeuroit dans la maison et passoit le temps à lire la vie des Saints avec la dame son hostesse »[1]. C'était une vieille femme qu'il appelait gentiment « ma tante ». François portait alors ses cheveux longs, et il les avait blonds et très beaux; dans ses yeux gris-bleu, un peu d'asymétrie mettait une expression vague et charmante[2]; son visage était régulier, son teint vif, il avait la voix bien timbrée; et l'on se représente ce joli petit gentilhomme, qu'on affublait déjà d'une épée, sagement assis près d'une fenêtre ouverte, un livre sur ses genoux. C'est l'heure des délassements et des plaisirs; on fermera bientôt les portes de la ville; les bourgeois, au bord du lac, goûtent béatement la fraîcheur du soir; les clochers semblent noirs sur le ciel rouge; les enfants, dans la rue, font de grands cris joyeux; et François, baissant la tête, lit à une vieille dévote des récits de martyres et d'extases.

A onze ans il résolut d'être prêtre, et demanda la tonsure[3]. M. de Boisy avait pour son fils bien d'autres ambitions; mais il se dit qu'à cet âge on ne sait guère ce qu'on

---

[1] G. I, 8. — [2] Aa. 25; G. II, 282; O. 10. — [3] G. I, 9.

veut, que c'était une idée passagère, qu'il était prudent de n'y pas résister. François fit donc couper en cérémonie, dans une église, sa belle chevelure. Quand elle tomba, il s'aperçut avec surprise, que cela lui coûtait un peu, qu'il n'était pas encore détaché de tout.

Il conserva d'ailleurs, selon l'usage, l'habit et l'épée d'un cavalier, tandis que ses longues prières et son recueillement le donnaient tout à Dieu. Pourtant, il savait n'ennuyer personne : quand il regagnait Brens où durant ses absences plusieurs petits frères étaient nés, il jouait avec eux comme si leur âge eut été le sien [1]; les enfants s'émerveillaient devant ce grand frère si doux, si gai, qui parlait si bien du Paradis et Mme de Boisy, dont l'affection pour lui demeurait une vénération, presque une dévotion, leur disait : — « Écoutez-le... Faites tout ce qu'il vous dira ».

---

[1] Y. I, 33.



CHAPITRE III

Premier séjour à Paris.

(1582-1588).

Quand François eut quinze ans, son père l'envoya pour polir ses études à Paris, où plus de cinquante collèges se disputaient la jeunesse. Son choix était tombé sur celui de Navarre, la maison à la mode, la pépinière des élégants; mais François prit peur de ce milieu mondain, vaniteux; « Il disoit en soij-mesme : Tu es enclin au mal, la compagnie des meschans te va perdre »[1]; et il pria sa mère d'intercéder pour lui. Elle n'avoit point tant de soucy que le père qu'il devint grand courtisan, ce qui fut cause qu'elle r'apporta au seigneur son marij l'intention de François avec des parolles si efficaces et puissantes que le dessein fut changé »; François entrerait au collège de Clermont, moins brillant, mais d'esprit religieux, tenu par les Jésuites.

Il voyagea, comme les gentilhommes de cet âge, avec son précepteur et un laquais. On allait à cheval, par petites journées, l'argent cousu dans la ceinture, une valise de cuir en croupe. La route était fort animée; on rencontrait des seigneurs sur de belles montures, avec leur suite en cortège[2]; des bohémiens, des aventuriers passaient sur de maigres bidets; dans l'ombre des litières aux rideaux levés, de nobles dames se prélassaient, masquées de noir à cause de leur teint; mais la plupart des

---

[1] G. I, 9. — [2] Kd. 7, 0, 78. — [3] G. I, 10.

femmes voyageaient à cheval comme les hommes; les carrosses étaient très rares; les coches venaient d'être inventés; le soir, on se hâtait, par peur des mauvaises rencontres.

De ce premier voyage nous ne savons rien, sinon que le joli visage de François, ses manières polies et douces soulevaient dans les hôtelleries l'admiration, la sympathie, et que son précepteur, l'aigre M. Déage, s'en trouvait flatté. Dès qu'il fut à Paris, François se fit conduire au collège de Clermont, rue Saint-Jacques, dont le lycée Louis-le-Grand occupe aujourd'hui la place [1]; il salua les Pères Jésuites, « se rendant aimable à la mesme heure »; sur leur conseil, il prit le logement à l'hôtellerie de la Rose-Blanche, toute voisine; et dès lors il vint au collège chaque jour suivre les cours de rhétorique.

Paris, en ce temps là, n'était pas une belle ville; les maisons, pauvrement bâties en bois et en mortier, ignoraient tout alignement; au fond des rues étroites, régnaient l'ombre, la crasse et d'âcres odeurs; les étages d'en haut surplombaient ceux d'en bas [2]; le bord des toits avançait encore et, quand il pleuvait, les gargouilles crachaient l'eau jusqu'au milieu de la chaussée dans un ruisseau plein d'immondices.

Ce qui frappait les étrangers, c'était le nombre prodigieux des auberges, rôtisseries, pâtisseries et tavernes [3]. Sur les larges baies des boutiques pendaient à des tiges de fer de grands tableaux et des emblêmes qui, en guise de numéros, désignaient les maisons; ainsi à la suite de la Rose-Blanche on trouvait côte à côte rue Saint-Jacques : le logis de l'Échiquier, ceux de l'Espée, de l'Image Notre-Dame, du Sufflet-Vert, de la Pye-en-Cage [4]... Cet étalage était pittoresque, mais il déchiquetait encore l'étroit ruban de ciel visible entre les toits. Sous les enseignes,

---

[1] G. I, 10. — [2] Gd. 358. — [3] Kd. 89. — [4] Y. I, 49.

les entrées des caves baillaient comme des précipices; à côté se dressaient de grosses bornes; on n'avait pas encore inventé les trottoirs [1]; et les pauvres piétons, entre ces écueils et le cloaque central, parmi les charrettes et les cavaliers, se tordaient les chevilles sur un pavé bosselé.

Le soir, il n'y avait rien pour éclairer la rue; les bourgeois prudents portaient une lanterne; et l'on devine quelle joyeuse vie menaient dans cette obscurité les élèves des cinquante collèges [2].

François, bien entendu, vivait avec ses livres, loin de ces désordres. On avait fort à travailler en ce temps-là dans les écoles. Henri de Mesmes, en ses mémoires, dit qu'il y apprit par cœur en dix-huit mois, l'*Iliade* entière [3]: quinze mille vers grecs; Montaigne se plaignait qu'on abrutissait les élèves et, d'ailleurs, on les malmenait; la punition usuelle était celle du fouet, même pour les hommes de vingt ans; aussi les fils de grande famille n'entraient là qu'avec un précepteur, un porte-respect. François n'en avait pas besoin; il eut fallu plutôt modérer son ardeur. D'abord il approfondit le latin jusqu'à le parler couramment; puis il embrassa le grec, l'hébreu, la philosophie; enfin il obtint de M. Déage, comme une grande faveur, d'étudier la théologie [4].

Quelques années plus tôt, au collège même de Clermont le Jésuite Maldonat avait rajeuni cette science en y introsuisant, au scandale des vieux docteurs, la critique historique. Maintenant, le Bénédictin Génébrard, prodige d'érudition, poursuivait cette méthode; et son enseignement passionnait la jeunesse qui dévorait entre ses cours les Essais de Montaigne tout fraîchement parus.

François, au sortir de sa petite ville, plongé dans cette grande source intellectuelle eut donné volontiers à l'étude

[1] Gd. 358. — [2] Gd. 371. — [3] Fd. chap. X. — [4] G. I, 12, Y. I, 48.

tout le temps que lui laissait la prière; mais il n'était pas libre : M. de Boisy « avoit estroictement commandé au sieur Déage de faire apprendre à son fils les exercices de la noblesse » et M. Déage, impitoyable, fixa des heures pour l'escrime, l'équitation, la danse [1]. Ainsi François, docilement, jouait du fleuret et comptait des pas mesurés, en songeant que l'obéissance est la meilleure des dévotions. Cela lui valut ce qu'il ne cherchait pas : un développement physique, une souplesse, une grâce qui accrurent encore ses airs naturels de jeune prince.

Il était de haute taille, bien fait, vigoureux, et il portait avec élégance le joli costume de ce temps [2] : la culotte étroite, nouée sous le genou, le pourpoint serré à la taille, le manteau flottant et le petit chapeau qu'ornait par devant une plume. Peut-être même arbora-t-il parfois, pour obéir à M. Déage et aux ordonnances de la mode, ces immenses collerettes toutes raides inventés par Henri III et qui présentaient les têtes, comme celle de saint Jean, sur un plat rond.

C'est que François, en souvenir de son père, faisait quelques visites dans le grand monde. Il voyait notamment la Duchesse de Mercœur, dont l'aïeul, François de Luxembourg, avait été parrain de M. de Boisy [3]; son mari était frère de la reine et l'on rencontrait là tous les grands personnages.

Pour nous, Français du xxe siècle, si nous pouvions voir en chair et en os ces belles dames, ces grands seigneurs si élégants dans leurs portraits, sans doute serions-nous étonnés. Avant tout, leur accent nous choquerait; ils disaient par exemple : le roué, la Savoué, Françoué; et c'étaient les gens de peu qui prononçaient ainsi que nous : le roi, la Savoie [4]. Sous les étoffes éclatantes, la

---

[1] G. I, 10. — [2] C. 67; E. 12; G. II, 282. — [3] Pa. 13. — [4] Ka. 105, année 1883.

plupart de ces gentilhommes étaient, comme les rues de Paris, mal entretenus [1] : dans les inventaires du xvie siècle, les aiguières et les bassins, c'est-à-dire les pots à eau et les cuvettes, sont rares; à table, on mangeait à la pointe du couteau à moins que l'on trempât ses doigts dans la sauce; la fourchette venait d'apparaître à la cour, apportée d'Italie par Henri III [2], cet écervelé, toujours en quête d'innovations; et bien des gens trouvaient cet ustensile, superflu, ridicule.

Pourtant, la majesté, la grâce et l'esprit couvraient d'un vernis magnifique ces traits barbares, et le contact de cette société parisienne, arbitre du bon ton, épura sans doute chez le jeune Savoyard l'urbanité des manières, la distinction du langage, la politesse exquise dont il devait être plus tard, dans le cortège des saints, le plus célèbre représentant.

Ce qu'entendait François dans ces nobles compagnies, c'étaient d'ardentes lamentations sur les malheurs du temps, des discussions passionnées sur la religion, sur la politique. Nul roi, ne fut plus qu'Henri III méprisé, détesté; jamais des partis plus hostiles n'avaient trouvé tant d'adhérents. Les protestants sous Henri de Navarre, les ligueurs sous Henri de Guise, s'arrachaient la France. Entre ces deux capitaines, jeunes, actifs, séduisants, la reine-mère, vieillie, angoissée, haineuse, tâchait, à force d'intrigues d'affermir le trône de son fils; celui-ci dédaigneux, nonchalant, inventait des modes nouvelles, noyait dans les débauches ses soucis; et sur tout le royaume flottait encore l'odeur atroce, toujours menaçante de la Saint-Barthélémy.

Alors le bon François, au sortir des salons, revenait de toute son âme à celui qui dit : Aimez-vous les uns

---

[1] Hd. 82. — [2] Kd. 133.

les autres. Chaque semaine il recevait les sacrements; les mercredis, vendredis, et samedis il jeûnait et portait le cilice; et chaque jour il passait à l'église tout le temps qu'il pouvait [1].

C'était le plus souvent à Saint-Étienne-des-Grés, près de la Rose-Blanche. On y conservait une Vierge noire, très vénérée du peuple [2]. François, qui avait pour Marie une dévotion ardente, aimait devant cette image lui parler longuement à voix basse, lui confier ses tristesses, ses espoirs.

Mais, plus que tout, la douceur de ses manières présageait déjà ce qu'il serait plus tard. Un jour, un valet insolent fut puni par M. Déage; François demanda sa grâce, ne l'obtint pas et plein de pitié il insista. M. Déage n'était pas patient, et son élève, d'habitude, se montrait si soumis que cette fois, tout étonné, il le souffleta [3]; François n'en parut pas troublé; il se retira tranquillement aimablement comme s'il eut obtenu ce qu'il demandait.

Pourtant, il avait un naturel vif, « à la moindre parole le sang lui montait au visage »; sous un air impassible, il sentait, disait-il plus tard, la colère bouillonner en lui comme l'eau sur le feu [4]; et cette douceur incroyable dont jamais il ne s'est départi, et qui semblait être déjà le fond de son caractère, lui coûtait encore, trente ans plus tard, d'invisibles combats.

Vers dix-huit ans, François subit une grande crise morale, une de ces tortures mystiques et purifiantes que tous les Saints ont connues tôt ou tard et dont saint Jean de la Croix, à cette époque, décrivait les affres et les fruits dans « La nuit obscure de l'âme » [5].

Chez François, croit-on, le début fut un malaise fait

---

[1] Y. I, 41. — [2] K. 34, Y. I, 44. — [3] Y. I, 43. — [4] Aa. 258; O. 127. — [5] G. I, 13; I, 4e partie, XXVII; Y. I, 52.

de tristesse et de peur qui attaqua sa douce ferveur; il se sentait tout faible; il songeait : « S'il survenait une tentation je ne saurais pas résister ». En vain, l'idée de la confiance en Dieu se dressait contre cette mollesse; il y eut comme un dialogue entre ce trouble mystérieux et son ancienne sérénité. Celle-ci disait : — « Sans Dieu, tu ne peux rien de bon; mais son aide ne te manquera pas, tu le sais; tu la désires, Dieu ne te demande rien de plus ». L'angoisse reprenait : — « Ce qui est sûr, c'est que te voilà sur le bord de l'abîme et qu'un rien t'abattrait au fond. » Affolé, il se rejetait en prière, mais n'y trouvant plus que sécheresse, il se crut repoussé de Dieu. « Peut-être, songeait-il, ai-je, sans le savoir, mortellement péché ». — Et de là il glissait aux plus sombres problèmes : la prédestination, le nombre des élus. Ses peccadilles lui paraissaient formidables; il jugeait impossible qu'un si grand pécheur pût compter parmi les élus; alors le François d'autrefois rappelait timidement que la grâce s'offre au pécheur, toute puissante, jusqu'à la mort; mais l'adversaire affirmait que, faible et mauvais, c'était lui qui manquerait à la grâce; et l'effroyable idée de la damnation dominait toute la lutte.

Pourtant, ce qui désespérait François, ce n'était pas les supplices de l'Enfer, mais de songer, que pour l'éternité, il ne saurait plus aimer Dieu. Il s'écriait : — « Ah ! quoy qu'il en soit, Seigneur, pour le moins, que je vous ayme en cette vie, si je ne puis vous aymer en l'éternelle [1]... »

On ne conçoit pas d'expression plus pure de l'amour divin; la « nuit obscure » où il errait lui cacha ce signe de la grâce.

C'est alors, croit-on, que pour secouer son cauchemar il chercha dans les pieux auteurs ce qui touche la prestination. Il ouvrit d'abord saint Augustin et saint

[1] G. I, 14.

Thomas. Dieu, semblent-ils dire, prédestine ses saints à la gloire, selon son bon plaisir, sans qu'intervienne en son choix la prévision de leurs œuvres, et il leur donne en vertu de ce choix, les grâces nécessaires pour mériter cette gloire. Cette idée ne calma point les terreurs de François; comme une pauvre bête, harcelée, épiant une issue, un rayon d'espoir, il se lança en d'autres lectures. Il trouva enfin l'œuvre d'un Jésuite où l'on nommait prédestination, la prescience divine qui, dans un éternel présent, voit les actes futurs des saints et se dispose à les récompenser. Il sentit alors quelque apaisement; cette opinion lui semblait la seule possible, il l'étudia à fond, il en chercha les preuves, les sonda, les mit par écrit, et rédigea ainsi ses conclusions :

« Bien que je tienne pour vrai ce que je viens d'écrire car je n'y vois rien qui puisse prêter au doute; comme cependant je ne connais pas tout..., si plus tard le contraire m'apparaissait, ce qui, j'en ai confiance, n'arrivera jamais, si je savais être damné (qu'il n'en soit rien, Seigneur Jésus !), damné par cette volonté que saint Thomas suppose en Dieu pour faire montre de sa justice, je dirais de tout cœur au Juge Suprême... « Que votre volonté soit faite » et dans l'amertume de mon âme je parlerais ainsi jusqu'à ce que Dieu changeant mon sort et sa sentence me répondit. — « Aie confiance, mon fils, je ne veux pas la mort du pécheur, mais qu'il vive... Mon seul désir est de te sanctifier !... Courage, pauvre serviteur, indigne sans doute, mais fidèle, puisque tu espéras en moi, te confiant en ma miséricorde... puisque tu voulus glorifier mon nom, même par la souffrance, tu entreras dans la joie du Seigneur [1]. »

Sans doute l'apogée de l'épreuve se trouvait franchie; mais François restait apeuré, lugubre, « tout élangoury »;

---

[1] Y. I, 56 (original latin).

c'était encore l'angoisse mystique, la « nuit » inexplicable [1].

Un jour, entrant à Saint-Étienne dans cet état atroce, qui depuis plus d'un mois le torturait, il prit aux pieds de la Vierge une plaquette où se lisait la prière : « Souvenez-vous... » Devant cette statue qui, mieux qu'une autre, lui rappelait sa douce piété d'autrefois, il dit en larmes, à bout de souffrance, cette prière; puis faisant vœu de chasteté perpétuelle, il supplia Dieu d'avoir pitié de lui [2]. Aussitôt, la paix remplit son âme; l'épreuve, d'un coup, avait pris fin.

François, dès lors, connaît par expérience l'angoisse, les scrupules, le désespoir; plus tard, prêtre et directeur d'âmes, il saura, en face des mêmes souffrances, compatir et combattre. D'ailleurs, le voilà initié au souci des recherches personnelles et des convictions raisonnées, loin des routines de l'école. Enfin, dans les questions de controverse, il s'oriente vers cet esprit d'optimisme qui devait faire de lui un enchanteur de la piété, le docteur souverain de la douceur et de l'amour confiant.

Tant que François vécut en France l'exaspération des partis ne fit qu'empirer; sur un seul point, les Français s'accordaient : pour haïr Henri III. A Paris, ouvertement, on parlait de le déposer; or, il n'avait pas d'enfant, son jeune frère venait de mourir, son cousin le plus proche était un protestant, et un prince d'une autre race charmait les Parisiens : Henri de Guise, grand capitaine comme son père, le duc François; beau, souriant, séduisant comme sa mère Anne d'Este, et paré au visage d'une balafre de guerre faite par les Allemands; on disait que, près de lui, les autres princes « semblaient peuple ». Il vint contre le gré du roi, à Paris où la foule lui fit un accueil

---

[1] C. 4. — [2] G. I, 15.

triomphal; c'était au printemps, quant la ville avec ses marronniers en fleurs arbore sa plus belle parure. (François de Sales, penché sur ses livres à l'hôtellerie de la Rose-Blanche, ou prosterné dans l'ombre des églises, avait alors vingt ans.)

Les acclamations emplissant Paris firent pâlir de rage Henri III qui, pour sa part, les ignorait. Il voulut cette fois montrer qu'il était roi; ce fut une faute : la vue de ses soldats suisses qui, sous couleur de maintenir l'ordre, vinrent par pelotons camper çà et là dans la ville, achevèrent d'exciter la foule; en un moment, de tous côtés surgirent des barricades; des orateurs prêchaient la guerre sainte contre le roi indigne, les troupes royales bloquées par petits groupes dans le dédale des rues étroites, au milieu d'un peuple furieux, criaient grâce. Alors la reine-mère vint en médiatrice chez le duc de Guise; sa litière à travers la foule n'avançait pas vite; de place en place elle faisait halte pour franchir les barricades; et Catherine, le cœur serré, s'efforçait de faire bonne mine à ces gens armés qui laissaient passer comme par grâce la mère de leur roi. Henri de Guise la reçut froidement; puis, sans armes, souriant, acclamé, il parcourut la ville rétablissant le calme; et les troupes royales, délivrées, défilèrent humblement devant ce vainqueur.

Peu après, Henri III, à pied, en cachette, quitta sa capitale.

Dès lors, la vie normale fut comme suspendue dans Paris; le peuple semblait stupéfait de son œuvre. Les écoliers (ceux de Clermont comme les autres), avaient pris part à l'émeute : l'Université ne rouvrit plus ses cours [1].

M. Déage, dans cette atmosphère d'angoisse, d'anarchie, jugea le temps venu de quitter une ville où l'on ne pouvait plus étudier; c'est ce qu'il écrivit à M. de Boisy.

---

[1] Fd. chap. X.

Un autre motif le pressait : la piété de François, ses austérités l'effrayaient. Un seigneur de la Cour, âgé de vingt ans comme lui, Henri de Joyeuse, frère du grand favori d'Henri III, venait de se faire capucin [1], et cet exemple fascinait François qui parlait du jeune moine avec enthousiasme et « espioit l'heure des messes esquelles il servoit » pour le contempler. M. Déage devait songer avec terreur à l'accueil qu'il trouverait en Savoie, si François imitait M. de Joyeuse. Aussi, dès qu'il eut la réponse de son père, « il le sortit de Paris, au grand regret de ceux qui avoyent eu le bon-heur de sa cognoissance. Quatre jeunes gentilshommes françois se donnèrent l'honneur de l'accompagner expressément jusques à Lyon, et ne se séparèrent point de luy sans larmes, tant estoit grand l'amour que chacun luy portoit » [2].

[1] G. I, 11. — [2] G. I, 15.



CHAPITRE IV

En Italie (1589-1592).

Quand François rejoignit la Savoie, dans l'automne de 1588, ses parents étaient encore à Brens, près de Genève. Depuis six ans, ils ne l'avaient pas vu. « Toute la maison luy fut au devant avec joye; sa mère l'embrassa et le baisa avec larmes; son père receut une récréation nonpareille de le voir si accomply; et tous deux eussent passé les jours et les nuits à entendre ses discours [1] ».

M. de Boisy voulait en faire un magistrat; il rêvait sans doute de l'admirer un jour sénateur de Savoie, grand jurisconsulte ou même assis plus haut encore à la cour d'un roi. Mme de Boisy dans les délices de son fils retrouvé « pensoit bien qu'il fust assez sçavant pour n'avoir plus besoin d'aller autre part »; chez son mari, au contraire, la raison « surmontoit la tendreté inférieure de l'amour paternel » [2]. Le voyage d'Italie était à cette époque le complément d'une bonne éducation, et comme il y avait à Padoue une école de droit célèbre, c'est là qu'il résolut d'envoyer son fils [3]. Mais d'abord il « lui bailla du loisir pour voir ses parents et amis ».

En France, les troubles continuaient. Henri III, hors de Paris, préparait sa vengeance. Vers le premier janvier, on apprit à Brens l'assassinat du duc de Guise et de son frère, les fils d'Anne d'Este. M. et Mme de Boisy les avaient

---

[1] G. I, 16. — [2] G. I, 16. — [3] Kd. 6.

vus jadis, avant la naissance de François, entrer tout jeunes, triomphalement, dans Annecy, à la suite de leur mère. Cette bonne ville maintenant tremblait pour sa suzeraine que le roi assassin tenait prisonnière à Blois; et, six semaines plus tard, en apprenant son évasion, ses fidèles sujets firent un feu de joie [1].

C'est durant cet hiver que François, suivi de M. Déage, se rendit à Padoue.

Cette ville qui appartenait à Venise, était le centre intellectuel de l'Italie. Le souvenir de saint Antoine flottait sur elle comme un étendard; autour de son tombeau, quarante monastères instruisaient vingt mille écoliers, et la riche République entretenait dans ses chaires les plus célèbres professeurs.

Volontiers, François fit ce voyage car on cultivait à Padoue la science sacrée comme la profane. Par déférence pour son père, il donna chaque jour quatre heures à l'étude du droit dont le grand maître était le fameux Pancirole; mais il donna de plus quatre heures à la théologie sous la direction du Jésuite Possevin, autre célébrité [2]. Le reste de son temps se passait en prière; il vécut là comme à Paris.

En fait de religion et de politique, on ne s'égorgeait pas en Italie ainsi qu'en France; mais, malgré une foi unanime, les mœurs y étaient plus rudes. Les étudiants de Padoue affectaient des allures de bandits; le soir ils circulaient en armes criant : qui va là? aux passants attardés, et si la réponse n'était pas de leur goût, ils ne se gênaient pas pour tirer [3].

François, plus tard, aimait conter qu'un de ces matamores tua net un homme au hasard dans la nuit, puis se sauva épouvanté chez un ami. La mère de cet ami, seule,

---

[1] Md. 25. — [2] V. I, 71. — [3] I. XVIe partie, VIII.

attendait son fils; éperdu, il lui dit son crime; cette femme en a pitié, lui promet de le cacher. Mais on frappe : c'est son fils qu'on apporte tué dans la rue par un inconnu. Fidèle à sa promesse, elle garde le secret. Et François ajoutait qu'elle eut alors une vision; son fils lui apparut rayonnant comme un saint ; il était mort dans le péché, mais l'acte de sa mère avait d'un coup purgé sa dette [1].

Parmi des mœurs si extrêmes, la vie paisible de François, sa piété ne plaisaient pas à tous. Il arriva qu'on épiait son passage pour admirer en lui comme une image des Bienheureux; mais plusieurs de ses camarades ne voyaient en cette apparence que couardise et niaiserie; ce Savoyard dévot les exaspérait [2]. Une fois, embusqués à la nuit tombante, ils s'élancèrent sur lui l'arme au poing; François, pensaient-ils, allait prendre la fuite; ils furent surpris qu'il tirât son épée dont il joua avec tant d'adresse que bientôt ils crièrent grâce [3].

Alors ils complotèrent avec une courtisane une attaque d'un autre genre [4]. Elle y consentit de bon cœur « car il estoit un des beaux jeunes hommes de son temps; il avoit un port fort majestif, un maintien merveilleusement attraiant; un parler le plus gracieux du monde... Chacun le remarquoit, chacun jettoit les yeux dessus luy ». — Monsieur, lui dirent-ils, il est arrivé en cette ville un docteur jurisconsulte fort célèbre... Trouveriez-vous bon que nous allassions le saluer? » François, toujours poli et prévenant, les accompagna.

Cette belle dame « leur fit une très honneste réception, avec un visage composé selon la modestie [5]. — « Messieurs, vous obligez beaucoup mon mary. Quelques affaires le tiennent maintenant empesché... Cependant,

[1] I. XVI[e] partie, VIII. — [2] G. I, 39. — [3] G. I, 31; Y. I, 80. — [4] C. 67. — [5] G. I, 32.

si vous n'estes pas beaucoup pressez, nous l'attendrons icy » (1). Sans méfiance, en homme bien élevé, il causait aimablement. Mais « le sieur docteur ne savait point venir; les compagnons, feignans de regarder des tableaux et images, se levèrent et sortirent tout bellement les uns après les autres. » François, un peu surpris, continuait à causer. Cette femme, seule avec lui, se fit plus souriante; ses regards devenaient langoureux : elle lui prit la main. François, stupéfait, se dégagea et dit : — « Je croyois d'estre avec une femme d'honneur... » « Elle se mit à rire, puis loua tendrement la douceur de son regard qui, trouvait-elle, démentait son langage. Alors, François, si brave devant des lames nues, eut peur et se sauva. » Les compagnons qui regardoyent par le trou de la serrure et par les fentes de la porte fuyrent qui deçà, qui delà » et la femme « poursuivoit François à grandes injures » dans l'escalier.

Cette farce fit le tour de la ville qui s'en amusa; mais comme la foi, malgré les désordres, y était vive, il en résulta pour François un grand succès de sympathie; il devint presque célèbre; les personnes dévotes l'appelaient : « le parfaict », et les jeunes femmes : « diamant insensible »[1]. Une princesse, de passage à Padoue, et dont le nom reste inconnu, s'intéressa à tant de vertu. Un jour, à l'église, placée non loin de lui durant un long office, elle le contempla tant et si bien qu'enfin elle en fut amoureuse. Or, elle était riche, se passait toutes ses fantaisies; et un ami de François, qu'elle combla de présents, se fit fort d'amadouer l'Insensible, mais dès les premiers mots, on devine sa stupeur, ses pieux reproches ses exhortations indignées[2].

(1) « Elle fit apporter des sièges et commença l'entretien avec le vertueux François auquel les autres avayent baillé la defférence. »
[1] G. I, 34. — [2] N. 34; Q. 11.

Dès lors, effrayé des embûches que lui tendait cette ville voluptueuse, il redoubla d'austérité. « Il macéroit son corps par le cilice, par les jeusnes, par de longues veilles et s'exterminoit par l'assiduité de la méditation » [1]. Le Vendredi-Saint, dans le couvent de Saint-Antoine, tandis que les moines, au chant du *Miserere* ayant éteint les chandelles, s'appliquaient la discipline, des écoliers ouvrirent des lanternes sourdes, et l'on vit parmi les pénitents François à demi-nu.

A force de macérations, « il devint si pasle et si maigre qu'il avoit plus de ressemblance à un squelette qu'à un homme vivant » [2]. Alors la fièvre se saisit de ce pauvre corps, avec des souffrances aigües; jamais il ne se plaignait, immobile en son lit et bien docile envers les médecins. Ceux-ci déclarèrent qu'il ne guérirait pas, qu'il avait à la fois trois maladies mortelles. « Le cœur serra au pauvre sieur Déage, il se retira quelque temps à part et pleura très amèrement. Néanmoins, il s'approcha de son malade le plus constamment qu'il peut et, s'estant appuyé du coude sur son chevet, luy dit : — « Mon « fils, si Dieu vous retiroit à une meilleure vie, ne vous « conformeriez-vous pas à son bon plaisir? » Et luy fut impossible d'ajouster rien de plus. François entendit incontinent ce que cela voulait dire, et respondit : (1) — « Hé, mon cher maistre, je me remets de tout cela à « votre charité... Je désire une chose tant seulement, que « quand je seray expiré, vous remettiez ce corps aux mé- « decins pour en faire l'anatomie; ce me sera un soulas de « sçavoir qu'au moins je serviray de quelque chose au public « estant mort, puisque je n'ay servi de rien en ma vie » [3].

(1) Je suis prest à tout ce que Dieu voudra faire de moy, et soit qu'il veuille que je meure, soit qu'il ayme mieux que je vive, ce m'est une chose douce... » Quand le sieur Déage, se faisant force, lui demanda quelles funérailles il désiroit, : « Hé, mon cher maistre...

[1] G. I, 5. — [2] G. I, 6. — [3] G. I, 37.

A Padoue, on exécrait plus que les autres les étudiants en médecine. Comme il leur fallait des cadavres pour leurs études, et que les condamnés à mort ne leur suffisaient pas, ils déterraient la nuit dans les cimetières les honnêtes gens fraîchement inhumés; il en résultait des luttes effroyables, car si l'on savait en ville qu'un coup pareil se préparait, les parents des morts venaient en armes défendre leurs tombes; les étudiants étaient armés aussi; des tueries s'ajoutaient aux profanations, et les mourants tombaient sur les cercueils. C'est à ces violences que François voulait s'opposer [1].

Mais, tandis qu'on préparait son deuil, « il fut vu se remettre peu à peu, Dieu luy rendit sa première santé. Tous des gens de bien s'en réjouyrent et il reprit avec une diligence nonpareille ses études et ses exercices spirituels » [2].

François s'était dressé des règles pour marcher, sans chopper sur le glissant des affaires du monde; son confesseur, le Père Possevin, les approuva et « il les escrivit ès premières et dernières feuilles d'un livre de prières qu'il portoit ordinairement en sa pochette » [3]. On y voit sa préférence pour deux exercices de piété qu'il pratiquait chaque jour. Il nomme le premier la Préparation. C'est une sorte d'examen qui lui présente au réveil ce qui l'attend durant le jour : les devoirs à remplir, les obstacles possibles, enfin toute la conduite à suivre pour accomplir sans cesse la volonté de Dieu [4].

Le second, qu'il nomme : Sommeil spirituel, est une sorte de prière mentale, sans grand effort de raisonnement; il suffit de se rappeler la bonté de Dieu, ses bienfaits passés, la vanité du monde, les vertus des saints, leur bonheur présent et de fondre ces idées doucement

---

[1] Y. I, 86. — [2] G. I, 38. — [3] G. I, 18. — [4] G. I, 19.

dans la reconnaissance et l'amour[1]. Et lorsque, durant la journée, François n'avait pu faire cette oraison, il veillait plus tard ou se levait plus tôt pour s'en acquitter.

A ces règlements de la vie intérieure étaient joints ceux de la vie mondaine. En voici des fragments :

...« Es rencontres, je parlerai peu et bon, à fin que la compagnie s'en retourne plustost avec appétit de nostre rencontre qu'avec ennuy. Si le rencontre est brief, et que quelqu'un ayt des-ja pris la parolle, quand je ne dirois autre chose que la salutation, avec une contenance honnestement libre, ce ne seroit que le mieux[2].

« En conversation..., il faut que je sçache qu'à certains, il ne faut monstrer que l'exquis, aux autres que ce qui est bon, aux autres que l'indifférent, mais à personne ce qui est mauvais... Et de faict les grands et sages n'admirent que l'exquis, les égaux l'attribueroient à l'affectation et les inférieurs à trop de gravité... Et puis, à quel propos descouvrir les imperfections? Ne les void-on pas assez?

« Avec les grands, c'est alors que je me tiendray soigneusement sur mes gardes; car il faut estre avec eux comme avec le feu; c'est-à-dire qu'il est bien bon de s'en approcher parfois mais il ne faut pas aussi que ce soit de trop près... Les grands seigneurs se plaisent ordinairement d'estre aimez et respectez : l'amour certainement engendre la liberté... Il n'y a donc point de mal d'estre un peu libre en leur compagnie... pourveu que le respect soit plus grand que la liberté. »[3]

Et François qui prenait bien soin de pratiquer toutes ces règles savait « plaire à Dieu et aux hommes en un aage ou les autres ne font que des cheutes. »[4]

Il y avait deux ans qu'il suivait les cours de droit

---

[1] *Id*, 22. — [2] G I, 29. — [3] *Id*. 31. — [4] G. I, 31.

quand on le jugea digne de « se doctorer ». La cérémonie eut beaucoup d'éclat [1]. Guy Pancirole, qui aimait et admirait cet écolier incomparable, réunit quarante huit docteurs pour l'interroger. Le grand maître en personne, pompeusement, fit l'éloge de ses vertus ce qui fut, sans doute, pour le candidat, une heure plus pénible que l'examen. Il s'entendit féliciter d'être resté chaste entre les voluptueux comme « la fontaine Aréthuse, qui se mesle avec la mer sans que ses eaux deviennent amères » [2]. L'aventure de la courtisane n'était point oubliée, et l'on voit ce malheureux François rougissant sous les yeux des quarante-huit docteurs et de la foule des écoliers. Il répondit par un discours du même genre, un peu redondant, où il donnait de tout cœur à l'autre ville universitaire, Paris, qui se mourait alors sous le siège d'Henri IV, un souvenir ému et reconnaissant [3]. Ensuite Pancirole lui posa sur la tête une couronne dans le tumulte des acclamations; après quoi, toute l'assemblée, triomphalement, le ramena chez lui [4].

Avant de repasser les Alpes, François fit un voyage que lui offrait son père, fier de son succès. Avec M. Déage, il alla voir à Lorette, la maison de la Vierge. Il y renouvela son vœu de chasteté, puis songeant qu'entre ces pauvres murs, Marie avait reçu la visite de l'Ange, que là, Jésus avait vécu travaillant de ses mains, il lui survint tandis qu'il était immobile, tout absorbé en ces contemplations, une extase. Alors son visage devint lumineux, extraordinairement [5].

C'était la première fois qu'apparaissait en lui un de ces phénomènes mystiques, reflets externes des délices de l'extase et qui, si fréquents dans la vie de plusieurs Saints, furent assez rares en la sienne [6].

---

[1] G. I, 39. — [2] G. I, 39. — [3] *Id.* 40. — [4] Y. I, 92, — [5] Y. I, 94. — [6] B. 361.

M. Déage, admira, stupéfait, cette splendeur mystérieuse qui, semble-t-il, dura quelques instants et, dès lors, il conçut pour François « une particulière révérence »[1]. Celle-ci d'ailleurs ne l'empêcha jamais de le tancer aigrement, quand l'envie l'en prenait.

De Lorette, ils allèrent à Rome visiter avec une « dévotion non-pareille, les lieux saincts de cette ville Empérière », et surtout le Colysée où François pleura en songeant aux martyrs [2].

Puis ils partirent pour Ancône, afin de gagner Venise par la mer. Une barque faisait voile; ils y prirent place. Alors apparut sur le quai « une dame estrangère fort qualifiée avec grande suite d'estafiers » et l'air très mécontent. — « Il y a quelqu'un là-dedans? dit-elle au maistre. — C'est un jeune gentilhomme extrèmement sage et vertueux, avec quelques-uns qui l'accompagnent : vous aurez du contentement de le voir. — Voilà qui va bien répliqua-elle, mais j'ay loüé le vaisseau ». François la pria de leur donner « un petit coing »; elle resta intraitable; bien poliment il mit pied à terre ; et la barque partit [3].

Du bord du quai, il la suivait des yeux qui filait vite, le vent en poupe, quand brusquement, sans qu'on sût pour quelle cause, elle chavira; et comme elle se trouvait déjà loin on ne put sauver personne [4].

François était encore tout horrifié, quand vint une autre barque où ils montèrent. Parmi leurs compagnons, les uns causaient, d'autres chantaient, François le cœur lourd, se souvint que M. Déage, avec qui, souvent il lisait l'Office, ne l'avait pas achevé ce jour-là; et tous deux à part, discrètement le continuèrent.

Le batelier les plaisantait. Les moines et les dévots, disait-il, lui portaient toujours malheur. Bientôt comme

---

[1] G. I. 45. — [2] *Id.* 43. — [3] G. I, 45; C. 84. — [4] Y. I, 97, C. 85.

le vent s'élevait et faisait danser la barque, les passagers prirent peur; alors, il se fâcha. — « Holà ! Messieurs les François, que barbottez-vous tant? Depuis que vous tenez ces bréviaires, les vents n'ont point cessé de nous estre contraires. Or sus, tenez-vous comme les autres... » Et tout en colère il jurait. M. Déage allait éclater; mais François le retint : — « Ce n'est pas le temps de respondre », dit-il [1].

Plus tard, quand « la rage du vent fut accoisée », celle du batelier tomba aussi. Alors, François changeant de place lui dit à part : — « D'où vient, patron, que tantôt vous étiez en colère? Les menaces de la mort vous devoient donner de la crainte, et cependant vous blasphémiez, vous empêchiez de prier Dieu... — Oh vrayment ! dit-il en riant, si nous autres pauvres mariniers usions de ceste patience, nous serions tous saincts. — Mais, reprit François, il ne faut pas rire icy... » Gravement il expliquait que Dieu est le seul maître des flots, qu'il nous tient à sa merci, que c'est folie de le braver. — Désormais, conclut-il, il faut que vous preniez garde de traicter plus doucement ! » [2]

Et le loup de mer regardait tout surpris, un peu intimidé, ce beau gentilhomme malmené par lui et qui parlait si gentiment.

Le lendemain, comme la barque passait devant une chapelle où les marins échappés des tempêtes venaient, disait-on, accomplir leurs vœux, François, les yeux sur la chapelle, ne vit pas lever un cordage qui jeta à l'eau son chapeau [3]. M. Déage, porteur de la bourse, prit mal cette aventure, et gronda rudement son élève. François, sans protester, tira de leur bagage un bonnet de nuit qu'il mit sur sa tête à cause du soleil; et il « se souriait aux

---

[1] G. I. 46. — [2] N. 41. — [3] G. I, 47.

mocqueries et brocards qu'on luy tendoit de tous costez » [1].

On descendit au port de Chiosa pour y dîner. Là François pensait que M. Déage lui achèterait un chapeau; mais sa colère n'était pas calmée; il répondit qu'on verrait à Venise; et, pour mieux punir son élève, il osa l'emmener comme un petit enfant sur la grande place, où il y avait foule, car on y jouait la comédie.

Et le conciliant François (qui avait alors vingt-quatre ans) suivit en cet accoutrement le furibond M. Déage, simplement, sans témoigner la moindre humeur, parmi l'étonnement et les sourires du peuple.

---

[1] G. I, 48.



CHAPITRE V

François Prévôt.

(1593).

« Cependant le printemps fut de retour, et le seigneur de Sales vivoit tousjours en impatience de son cher fils, lequel, après avoir veu les plus belles villes d'Italie, se vint heureusement rendre à La Thuile... »[1]

C'était un des châteaux de M. de Boisy. Il n'en reste qu'un pan de mur sur le versant d'une montagne, au bord d'une petite plaine humide que limite vers le nord le lac d'Annecy. A l'est, en face de cette ruine, une longue chaîne de monts monotones barre l'horizon d'un bout à l'autre. Sur l'un d'eux, que baigne le lac, s'ouvre en vue de La Thuile la grotte sauvage où saint Germain l'ermite vécut longtemps. Un promontoire, un peu plus loin cache le château de Menthon, d'où saint Bernard avait fui sa famille pour devenir, de riche gentilhomme, pauvre religieux dans les neiges.

Voilà ce que disait à François le paysage environnant.

« Il est difficile d'exprimer la joie que receurent ses père et mère à son arrivée. Tous deux ne se pouvoient souler de le voir, tant ce premier abord leur fut plaisant. »[2]

« Tout le voisinage accourut pour le visiter. Car il ne se pouvoit rien voir de plus courtois ni de mieux faict que luy, et ses parens semblèrent de se rajeunir par sa

---

[1] G. I, 48. — [2] G. I, 49, C. 91.

présence. Sa mère espanchoit son cœur au doux entretien qu'elle prenoit avec luy. » Malgré six enfants plus jeunes, l'aîné gardait sa première tendresse qui peu à peu, devant une telle perfection, allait devenir filiale autant que maternelle. M. de Boisy, « roulant en sa pensée de grandes choses », avait réuni pour son fils une ample bibliothèque de droit; il lui attribua une terre pour que François en prît le titre, et il avait plaisir à lancer dans le monde le seigneur de Villaroget [1]. Il destinait à l'Église son second fils, Gallois, « homme d'une piété très grande »; il voulait faire du troisième, Louis, qui avait alors quinze ans, un chevalier de Malte; les autres étaient encore enfants [2].

Le plus haut seigneur que François dut visiter fut Claude de Granier, évêque et prince de Genève.

Il était pieux, doux, généreux et point riche, car sa ville épiscopale le rejetait tout en gardant les terres de la mense. Annecy lui donnait asile, et il restaurait avec soin dans les restes de son diocèse l'ancienne discipline un peu déchue. Sa réforme visait avant tout le clergé; il avait rétabli le synode qui assemblait à l'évêché à date fixe des prêtres de chaque paroisse; il avait institué un concours pour la collation des cures, et le plus digne des candidats était élu de droit sans égard à son rang social ni aux brigues de ses amis [3].

Quand François vint le saluer, c'était par hasard l'heure d'un concours; M. de Genève pria ce jeune homme de l'y suivre, et lui fit bailler un siège à côté du sien. Or, il arriva que sur quelque point de théologie « les sieurs docteurs ne furent pas d'accord, et quand plus la dispute alloit outre, tant moins voyoit-on de jour pour se résoudre de la difficulté [4]. En cet embarrassement d'opi-

---

[1] G. I, 43. — [2] Nc. 8. — [3] Mc. — [4] G. I, 50.

nions, « l'évêque dit à François : — Monsieur, vous obligeriez grandement toute ceste assemblée s'il vous plaisoit de nous dire ce qu'il vous semble de ceste question ». Mais ce jeune cavalier devait avoir, croyait-on, « bien d'autres pensées en teste, esloignées de ce subject ». Pouvait-on savoir qu'à Paris, durant plusieurs années il avait travaillé par plaisir, de toute son ardeur la théologie? et qu'à Padoue, le célèbre Père Possevin, qui l'avait pris en amitié, lui donnait chaque jour déux heures pour l'affermir en cette science? Il fit donc « de grandes excuses à ce désir, protestant qu'il estoit trop jeune et epprentif pour oser dire son opinion ». Mais l'évêque insista. Alors, docilement, il résuma la discussion, mit en lumière chacun des avis, puis il avança le sien, dont il donna les preuves avec la même précision. Dans ce conseil de prêtres et de savants, quelle surprise! Cette clarté, cette science... à vingt-cinq ans, avec tant d'élégance, de modestie, et l'épée au côté... !

« Tous les docteurs se tindrent à sa résolution et chacun resta étonné. »

A la fin du concours, M. de Genève, plein de prévenances, suivit cet incroyable jeune homme jusque sur les degrés; puis, de retour en sa chambre, il dit à ses valets que ce serait plus tard un très grand personnage. Et dès ce jour il voulut voir en lui son successeur [1].

Mais M. de Boisy « qui avoit bien d'autres desseins appela ce sien fils et lui dict : — « François, puisque vous estes l'aisné de vos frères, qui sont en grand nombre, vous devez aussi estre un jour leur appui. Nos ancestres ont apporté à nostre maison, par la grâce de Dieu, beaucoup d'armoiries et de généalogies ; mais certes, quant aux revenus, ils n'en ont mis qu'à médiocrité. Il est en vostre

---

[1] C. 97.

pouvoir d'y apporter l'un et l'autre... Je sçauray bien espier le temps de vous procurer quelque charge qui soit digne de vous. Cependant, il est nécessaire que vous alliez à Chambéry pour vous faire recevoir advocat au Sénat »[1].

François, cette fois encore, n'osa pas dévoiler ses projets. Depuis l'enfance le désir d'être prêtre tenait ferme en lui. A Padoue, il s'en était ouvert au Père Possevin, qui l'avait approuvé. Mais le chagrin qu'en aurait son père l'effrayait; et puis, au XVIe siècle, le pouvoir paternel était immense; si M. de Boisy s'obstinait en son refus, que faire? ...Et François espérait que l'avenir permettrait un aveu plus facile, moins imprudent, grâce à quelque heureuse occasion, que d'ailleurs il ne concevait pas [2].

Il alla donc à Chambéry où les sénateurs décrétèrent que « le sieur François de Sales, dict de Villaroget, homme très noble et docteur ès droits » était avocat du souverain sénat [3]. Son discours de remerciement parut un modèle du genre, et le président déclara que jamais nul candidat ne lui avait donné plus d'espoir.

C'est après ce nouveau succès qu'un incident étrange dressa devant François comme un rappel divin, le souvenir de sa vocation. Au sortir de Chambéry, « son cheval bronchant contre des bosses de terre, le mit à bas, sans toutes fois l'offenser », et il vit, en se relevant, que son fourreau d'épée détaché de sa ceinture et l'épée sortie du fourreau étaient tombés l'un sur l'autre, en formant une croix [4]. Sans y prêter grande attention, il reprit son épée et se remit en selle. Le cheval, plus loin, s'abattit encore et de nouveau la gaine et l'épée se trouvaient croisées avec soin, comme si quelqu'un y

---

[1] G. I, 50. — [2] Y. I, 71. — [3] G. I, 51; N. 46. — [4] G. I, 52.

eut veillé. Alors, François fut étonné, mais « il n'attribuait pas beaucoup à ces cas de fortune »; il fallut une troisième coïncidence toute semblable pour l'émouvoir; il se demanda s'il n'y devait pas voir comme un signe mystique de changer l'épée pour la croix. Cet incident, quelle qu'en fut la cause, le stimula. Il dit à M. Déage qui avait vu comme lui la triple croix : « Dieu ne veut pas que j'embrasse ce genre de vie que mon père prétend : et certes, je n'y ai point d'inclination. » Et il ouvrit son cœur, ce qu'il n'avait pas fait encore, l'air revêche du précepteur n'incitant pas aux confidences. « Le sieur Déage se trouva bien perplexe »; M. de Boisy l'effrayait; il ne s'offrit point pour intermédiaire. « Et tous deux parmy ces consultations se treuvèrent estre plus proches de La Thuile qu'ils ne pensoient pas ».

M. de Boisy se sentit tout glorieux quand M. Déage lui conta l'éloquence de l'avocat, l'admiration des sénateurs; mais François confiait à sa mère sa décision. Elle se rappela le vœu lointain qui avait donné à Dieu son fils futur; elle lui promit son appui et même elle fit, en cachette, commencer ses habits de prêtre [1]. Cependant, un cousin de François, le chanoine Louis de Sales, mis dans la confidence, lui disait : — « Confiez-vous en moy : quand je verray le temps estre à propos, je sçauray bien faire venir mon oncle à nostre dessein ».

M. de Boisy avait hâte de marier son fils [2].

« Voilà qu'il se présente un riche parti pour le loger... Le seigneur de Veigy, conseiller du duc de Savoye, avait une fille unique et très belle nommée Françoyse, à laquelle il baillait une très grande dote; mais le meilleur estoit qu'elle-mesme estoit toute d'or à raison de ses excellentes qualités. »

M. de Boisy « eut volontiers désiré que la chose eust

---

[1] G. I, 55. — [2] G. I, 53; C. 95.

été déjà faicte »; il dit à son fils avec autorité qu'il lui avait trouvé une femme, et qu'ils allaient la voir dans un château du Faucigny.

François hésita; mais parler franchement, c'eut été souffler la tempête : peut-être aussi le cousin Louis, qui avait son idée, le poussait-il à « dilayer » encore.

Messieurs de Boisy et de Villaroget firent donc une visite à la famille de Veigy. L'accueil fut empressé. François reconnut que cette damoyselle était « bien née, modeste et dévotieuse »; mais il montra « une façon très froide » comme un visiteur de pure bienséance, qui n'a pas l'idée d'éveiller un espoir [1]. M. de Boisy en le regardant cachait à grand'peine son déplaisir; dès qu'ils furent seuls il éclata en reproches et François, embarrassé, ne répondit pas grand'chose. Depuis, M. de Boisy fit vanter, répéter à son fils par plusieurs amis la grandeur de cette alliance, ce qui prouve que Françoise de Veigy n'avait pas vu de mauvais œil ce beau taciturne; mais obstinément il répondit qu'il ne songeait pas au mariage.

Peu après, un autre refus plus étonnant encore, bouleversa M. de Boisy. Un baron de leurs amis, revenant de Turin, offrit à François, au nom de son Altesse, le titre de sénateur [2]. Pour son père, quel éblouissement ! Il n'avait rien fait en vue de cet honneur. Ce début extraordinaire ouvrait à François un avenir éclatant, mais il remercia son Altesse et n'accepta pas. Dès lors, M. de Boisy, stupéfait, dut soupçonner ses intentions.

Or, cet hiver, le prévôt de Genève, c'est-à-dire le premier chanoine du chapitre, était mort, et Louis de Sales obtint de l'évêque qu'il proposât à Rome, pour le remplacer, M. de Villaroget qui ne s'en doutait pas [3]. Au reçu des bulles qui nommaient François prévôt, il courut les lui montrer. Celui-ci, tout étonné, jeta d'abord les

---

[1] C. 96; O. 9. — [2] G. I, 55. — [3] G. I, 55.

hauts cris : il voulait simplement la prêtrise; il était indigne de cette charge. Son cousin lui montra sans peine qu'il fallait rien de moins pour fléchir son père, qu'en ce titre seul était la victoire. François croyait rêver. Son cousin l'emmène chez M. de Boisy. — « Mon père, je viens pour vous demander une chose et laquelle s'il vous plaist de m'accorder, jamais plus, je ne vous demanderay rien. — Qu'il vous plaise, mon père, de me permettre que je sois d'église... »[1] Aussitôt le chanoine, armé des bulles pontificales, ajoute qu'il est le prévôt, le second dignitaire du diocèse. Quelle stupeur ! Mme de Boisy était là, tous se taisaient. Enfin, « comme s'il fust revenu d'une extase », M. de Boisy reprit : — « Et qui vous a mis cette humeur en teste? L'élection d'une telle vie demande plus de temps que vous n'en prenez pas. » Et il faisait mille objections. Mais, François répliqua que depuis l'enfance, depuis la tonsure, son désir n'avait pas varié; il ajouta qu'à Paris, huit ans plus tôt, il avait fait le vœu de chasteté, que l'année précédente, à Lorette, il avait renouvelé ce vœu; puis il conta l'aventure des trois chutes près de Chambéry. Mme de Boisy lui prêtait appui : — « Hélas ! disait-elle, il faut donner permission à cet enfant de suivre la voix de Dieu ; autrement il nous fera comme saint Bernard de Menthon, il nous échappera... »[2]

Chez le vieux seigneur, une foi profonde combattait à grand'peine ses vieux rêves; mais le titre de prévôt prêtait main forte à la foi. — « Or sus, mon fils, dit-il en soupirant, faites donc de par Dieu ce que vous dites qu'il vous inspire... » Mme de Boisy « taschoit bien de tenir bonne mine, mais il luy fut enfin impossible; elle se retira dans son cabinet, et par de longues larmes ternit le lustre de ses yeux »[3]. François, tout étonné d'une victoire si prompte, à genoux remerciait Dieu.

---

[1] G. I, 56. — [2] Oa. 9 mai. — [3] G. I, 57.

Le lendemain, de grand matin, dans l'église du village, il revêtit sa soutane qu'un prêtre venait de bénir, et il le fit avec tant de ferveur que ce prêtre lui dit : — « Monsieur, il semble à vous voir que vous prenez l'habit de capucin. — Ah ! Monsieur, répondit-il, je prends l'habit de saint Pierre... »[1] Et dans sa pensée, c'était là, pour qui l'entendait bien, le premier ordre religieux.

Au XVIe siècle, les séminaires n'existaient pas; les candidats à la prêtrise s'y préparaient comme ils pouvaient. François était tout préparé. Après une retraite d'un mois qu'il fit seul avec un prêtre au château de Sales, il reçut à Annecy les ordres mineurs et la même semaine, le 12 juin 1593, il fut fait sous-diacre « au grand contentement d'un chacun »[2].

Annecy, qui ne comptait alors que trois ou quatre mille âmes, garde encore dans ses vieux quartiers son aspect de ce temps-là[3] : des canaux étroits où coule sur des algues vertes, une mince couche d'eau, trop-plein du lac ; des maisons sévères dont la base est percée d'arcades basses, toutes ouvertes, de sorte que les piétons, par le soleil ou par la pluie suivent les rues à l'abri de longues galeries sombres. Au midi, dans l'enceinte des murs, sur le premier degré d'une montagne en pente douce, le château-fort des ducs de Nemours domine la ville. A l'orient, le joli petit lac dont l'eau, disent les gens d'Annecy, est plus bleue que toutes les autres, baigne les jardins du faubourg; les monts qui enserrent le lac sont garnis, en haut, de sapins et, en bas, de prés et de vignes. Au nord et au couchant, s'étend une grande plaine.

Annecy, au temps de saint François, était une bonne

[1] Oa. 10 mai. — [2] Y. I, 115. — [3] Ka. année 1911-71.

petite ville, affectionnée à son suzerain, le duc de Nemours-Genevois, et bien fidèle à son souverain, Charles-Emmanuel; et si les deux cousins ne s'entendaient pas, ce qui arrivait quelquefois, elle avait un grand souci de ne froisser ni l'un ni l'autre, mais cela si gentiment, avec tant de bonne foi, que tous deux lui gardaient confiance.

C'était une ville pieuse : chaque dimanche on promenait en procession, pour conjurer la peste, « Monseigneur Sainct-Sébastian », grand et magnifique tableau, tissé d'argent [1]. Quand le trésorier de ville se trouvait à bout de ressources, il engageait aux créanciers cette bannière; aussitôt, le public, honteux de voir saint Sébastien retenu pour dettes, devenait très généreux.

C'était aussi une ville gaie : on entretenait en dehors des remparts, à l'est, à l'endroit d'où l'œil parcourt tout le lac, de grands terrains de jeux, des « Pasquiers », qu'entouraient pour les promeneurs, des allées plantées de tilleuls. Là, on célébrait pompeusement les fêtes du « Papegai » qui prenaient chaque année au printemps, trois dimanches [2]; « il y avait trois sortes de tir : à l'arc, à l'arbalète, à l'arquebuse; trois papegais à abattre et trois rois à élire. Ceux-ci, revenant des Pasquiers, entraient à Notre-Dame, pour remercier saint Sébastien, patron des tireurs; puis il y avait des danses, un magnifique banquet; et chaque roi recevait des syndics quarante-cinq florins. Aussi, la jeunesse du pays, toute passionnée de sport, était saine, et peu soucieuse de désordres.

Cette ville aux mœurs pures jouissait d'un heureux régime [3] : le conseil comprenait avec le vice-châtelain, représentant de son Altesse, quatre syndics élus chaque année (ils ne touchaient que vingt-cinq florins, un habit neuf, et chaque trimestre une provision de tripes; mais

---

[1] Md. 230. — [2] Md. 244; Ka. année 1892, 196. — [3] Nd. 40 et suiv.

le titre de syndic était fort glorieux et quiconque le refusait payait une forte amende). Outre les syndics, la grosse cloche de Notre-Dame convoquait plusieurs fois par an tous les bourgeois de la ville. C'était ce qu'on appelait le conseil général. L'entente était parfaite entre les pouvoirs laïcs et ceux de l'Église; si celle-ci prescrivait une procession, le conseil ordonnait « à tous bourgeois, manants et habitants, d'y assister, avec défense de vagabonder, sous peine d'amende » [1]; si le conseil à son tour désirait quelque pieuse cérémonie, Monseigneur l'Évêque s'empressait de le satisfaire; et chaque année, le jour du 15 août, Messieurs les chanoines de Notre-Dame recevaient à dîner Messieurs les Syndics.

Dès que François fut sous-diacre, Monseigneur voulut faire briller son nouveau prévôt et lui fixa un jour pour donner un sermon [2].

Ce jour-là, dans la curiosité d'entendre le jeune M. de Sales, toute la ville se pressa à Saint-François, église ogivale fort simple et un peu sombre qui servait de cathédrale au chapitre de Genève. François, en songeant à cette foule, se sentait bouleversé. Au premier son de la cloche cet homme, qui allait devenir le premier prédicateur de son temps, fut saisi d'une telle frayeur que, tremblant et sans force, il dut se jeter sur son lit [3]. Alors, en une courte prière, il appela le ciel à son aide; l'angoisse se calma, et il put se montrer.

De ce premier sermon, le texte est perdu; il traitait de l'Eucharistie, des sectes qui nient la présence réelle et surtout du Calvinisme; enfin, il conjurait les fidèles de mettre leur vie d'accord avec leur foi par un amour actif pour le Dieu caché [4].

François parlait lentement comme s'il eût un peu

---

[1] Md. 247. — [2] G. I, 61. — [3] G. I, 62. — [4] *Id.*

cherché ses mots, sa voix était nette, sans éclat; il faisait peu de gestes; il évitait les périodes solennelles, compliquées, à la mode en ce temps-là; sa pensée s'ornait de comparaisons fleuries tirées de l'Écriture sainte ou de la vie journalière; son ton était calme, souriant, affectueux, celui d'un entretien familier, plein de bon sens et de bonhomie; mais il mettait à parler du Christ un accent de foi et d'amour qui étonnait, charmait, prenait au cœur.

« Aussi tost qu'il eust achevé, vous eussiez veu remuer les auditeurs, qui sembloient auparavant des statuës, et plusieurs ausquels la tendreté de la dévotion avait excité les larmes lui bailloyent mille louanges »[1]. En ce temps-là, paraît-il, on était peu sévère sur le silence dans les églises. L'évêque tout ému, tourné vers ses voisins, c'est-à-dire les chanoines et les notables de la ville, échangeait avec eux ses impressions. Puis, il alla « faire la congratulation » à M. de Boisy dont les yeux étaient humides; et les dames, autour de Mme de Boisy, lui disaient « comme ceste bonne femme de l'Évangile, qu'elle était bien heureuse d'avoir baîllé du laict à un tel enfant ». « Enfin, on entendoit par toute l'église, que d'applaudissemens, que d'admiration et que de louanges »[2].

A partir de ce jour, François de Sales eut dans Annecy une place considérable; « il n'y avoit personne qui surpassast sa modestie », mais il « reluisoit partout comme un beau soleil et bailloit de l'amour aux plus bigearres esprits »[3].

Dès ce premier été, pour stimuler la piété du peuple, il fonda une confrérie nouvelle. Les membres s'appelaient : pénitents de la Sainte-Croix[4]; ils devaient plusieurs fois par an faire une procession publique, vêtus d'un sac noir tombant jusqu'aux talons, avec un capuce

---

[1] *Id.* 63. — [2] *Id.* 64. — [3] G. I, 64. — [4] *Id.* 69, 71.

voilant la face; et trois fois par jour, au son de l'Angélus, dire l'*Ave Maria* à genoux et tête nue, en quelque lieu qu'ils fussent, et même dans la rue. L'admirable c'est que cette fondation reçut un chaleureux accueil et qu'elle prospéra [1].

La première assemblée eut lieu en septembre « avec ne solennité et magnificence non pareille » [2]; François en fut nommé prieur. Quelques jours après, il fut fait diacre; le 18 décembre il reçut la prêtrise, le 21 il célébra sa première messe; et un peu après Noël, il fut solennellement installé dans la charge de prévôt [3].

Cette fois encore, la cathédrale regorgeait de monde; et des musiciens rehaussaient la fête. Quand, parmi ses vingt ou trente chanoines, François eut occupé la stalle prévôtale, il exprima ses remerciements. D'abord il dépeignit l'effroi qui l'avait saisi en se voyant lui si jeune, chef d'un Chapitre; puis connaissant les chanoines, il s'était rassuré : peu importaient, en somme, sa jeunesse, son insuffisance puisqu'il n'aurait jamais à redresser personne. Avertir ces hommes consommés en vertus, c'eut été prêcher saint Bernard. Pour eux, habitués à de doctes prévôts, s'ils s'attristaient de cette décadence, ils songeraient que Dieu choisit le faible pour confirmer le fort. Mais, puisqu'il est d'usage qu'un chef entrant en charge se signale par quelque beau projet, il voulait leur soumettre une grande entreprise [4] : Genève, jadis, était leur résidence; le Calvinisme l'avait conquise; il fallait la lui reprendre. Quelle arme, quelle ruse employer? L'Écriture Sainte l'indiquait : Holopherne assiégeant Béthulée coupa l'aqueduc qui le désaltérait; dès lors elle se vit perdue. Pour Genève, rien de plus simple. La source du Calvinisme, c'était le spectacle des prêtres sans vertus, des catholiques sans foi, enfin tous les

---

[1] *Id.* 70. — [2] *Id.* 74. — [3] Y. I, 124, 125, 129. — [4] A. VII, 99.

scandales qui désolaient l'Église; voilà l'eau qu'il fallait tarir. A force de prières, de vertus, de bons exemples, les catholiques, peu à peu, imposeraient le respect, la confiance; le diocèse reprendrait Genève. Telle était la croisade que le nouveau prévôt rêvait d'organiser.

Cette harangue ayant eu du succès, François dès lors prêcha souvent; il y prenait plaisir et puis il y voyait son grand moyen d'action et, par conséquent, son devoir [1]. L'évêque, peu éloquent, appréciait une abondance qui lui permettait de se taire; le peuple aimait comme les grands ce langage souriant dont l'élévation restait simple et toujours facile à comprendre [2]; seul, M. de Boisy n'était pas content : à son avis, François eût mieux compris sa gloire en se faisant un peu désirer. Il lui disait : — « Prévôt, tu prêches trop souvent; j'entends même en des jours ouvriers sonner le sermon, et toujours on me dit : c'est le prévôt. De mon temps, il n'en était pas ainsi; les prédicateurs étaient bien plus rares; mais aussi quelles prédications ! Dieu le sait : elles étaient doctes, bien étudiées; on disait des merveilles; on alléguait plus de latin, et de grec en une que tu ne fais en dix. Tu rends cet exercice si commun qu'on n'a plus autant d'estime de toi. »

Ce que cherchait François, ce n'étaient pas des compliments, c'étaient des confessions; il voulait qu'à l'écouter on se dit non pas : « Qu'il est éloquent ! » mais « hélas ! faisons pénitence »; et lorsqu'un grand rassemblement entourait son confessional, il était content.

Là, triomphait mieux que partout ailleurs la douceur de son accueil; à chacun, son ton d'affectueux intérêt pouvait donner l'idée d'une amitié particulière [3]. Il n'y mettait nul artifice; devant le pécheur qui l'appelant :

---

[1] G. I, 80. — [2] Oa. XII, 352. — [3] I, 3e partie. V.

mon père, décrivait ses fautes pour qu'il lui guérît l'âme, François voyait en ce mot mieux qu'une formule; la grandeur de son rôle le pénétrait; ses pénitents lui semblaient vraiment des enfants de Dieu, languissants, malades, dont Dieu même lui confiait le soin, et pour tous il se faisait paternel, tout naturellement. Si l'un d'eux dans ses aveux rougissait, hésitait, alors « il destournoit bellement son visage et approchoit l'oreille tant qu'il pouvoit ». Comme s'il eut connu par sa propre expérience les mêmes hontes, il disait doucement : — « Je suis capable de tout... pourquoi appréhendez-vous? Nos âmes, sont toutes pareilles, prenez confiance; Dieu les a créées égales... » Et il aidait adroitement sans hâte, les aveux pénibles [1]; après quoi, il s'écriait : « Oh ! que votre âme m'est chère ! » admirant cette sincérité plus qu'il ne réprouvait la faute [2].

Mais pour d'autres caractères, il fallait d'autres procédés. Un jour un homme lui avoua des infamies, qu'il énumérait sans nul embarras, comme s'il eût conté une histoire; il s'arrêta net en voyant sur les joues du prêtre des larmes [3]. « Qu'avez-vous? — Je pleure, répondit François, de ce que vous ne pleurez pas. » Et dans ces mots il mit un tel accent que l'homme tout saisi éclata en sanglots.

Ainsi, il ajoutait au bienfait du sacrement une horreur toute naturelle pour ce qui le peinait, le révoltait, lui François de Sales. Quelle force, en un confesseur d'éveiller un tel respect, une telle sympathie que ses pénitents se frappent la poitrine et s'amendent, quand ils n'y verraient qu'un avantage : lui obéir, lui agréer...

Aux sermons et aux aumônes, François joignait d'au-

---

[1] G. I, 81, B. IV, avertis[ts] aux confesseurs. — [2] C. 386. — [3] B. C. 206; I, 10e partie. IV.

tres tâches que lui valaient sa science du droit, son esprit d'ordre et de clarté. Si la direction du diocèse soulevait des embarras, l'évêque s'adressait au prévôt dont il suivait les avis les yeux fermés [1]. Ce rôle prépondérant fit des jaloux; l'ancien entourage du prélat vit avec peine que le nouveau venu devenait le confident, le conseiller, l'indispensable; on osa dire à Monseigneur de se méfier, que le prévôt n'en faisait qu'à sa tête et ne se gênait point en arrière pour le blâmer malignement à mots couverts [2]. L'évêque d'abord incrédule dut pourtant reconnaître qu'à tort ou à raison il donnait à ce jeune homme une importance énorme; cela l'inquiéta, et il « descouvrit assez la fascherie de son âme par le changement de son visage ». François en souffrit, s'interrogea, ne trouva rien, et crut plus parfait de cacher sa surprise en conservant toute sa manière d'être. L'évêque pensait que l'hypocrisie, quelle que profonde qu'elle fût, une fois dénoncée montrerait l'oreille; mais plus il l'épiait, plus il le voyait humble, affectueux, éclatant de franchise. Un jour vint où, n'y tenant plus, il prit François à part dans une allée de son jardin et « deschargea tout son cœur pour une bonne fois ». François ne parut ni troublé ni indigné; et cette sérénité fut pour le bon évêque le meilleur des plaidoyers. Il protesta qu'il lui gardait toute sa confiance et que ces misérables allaient s'en repentir. Alors, François sortit de son grand calme; il prit leur défense comme de ses meilleurs amis, et il obtint non sans peine qu'ils garderaient leurs emplois.

Au sortir de ce nuage, le seul qui fut jamais entre eux, l'affection et l'admiration du prélat ne connurent plus de bornes.

---

[1] Y. I, 139. — [2] G. I, 85; Oa. 7 juillet; O. 45.

CHAPITRE VI

La Mission du Chablais.

(1594.)

Le séjour du prévôt dans Annecy fut de quelques mois. On lui offrit un poste périlleux qu'il accepta : celui de missionnaire au Chablais.

C'est ce petit pays, long d'une dizaine de lieues que bordent au nord le lac Léman et au sud les monts du Faucigny. Son histoire, depuis un demi-siècle, était compliquée.

Les ducs de Savoie l'avaient longtemps possédé en paix tandis que sur Genève, sa voisine, ils exerçaient seulement entre l'évêque et les syndics, quelques droits seigneuriaux [1]. Pour une seule ville, trois gouvernements, c'est beaucoup. Or, vers 1520, le duc était un indécis qui en fait de politique ne connut que des revers, l'évêque mou et craintif cherchait surtout à n'avoir pas d'ennuis; et le clergé ignorant, relâché, causait d'énormes scandales [2]. Berne, ville bourgeoise où les doctrines de Luther et de Zwingle étalaient leur nouveauté, poussait Genève à rejeter son duc, son évêque et sa religion. En 1526, les deux villes signèrent un traité de combourgeoisie; dès lors, à Genève, l'autorité du duc fut réduite au néant; le protestantisme fit des progrès rapides; l'évêque éperdu quitta la ville; on vida brutalement les couvents qui contenaient encore de sain-

[1] Oc. 100. — [2] Md. 196.

les âmes; on détruisit toutes les images pieuses; et en 1535 le culte catholique fut formellement interdit [1]. C'est alors que parut un jeune professeur de théologie, plein de talent, d'audace et d'ascendant, Calvin, qui bientôt y régna en pape.

Cependant, François Ier enlevait au malheureux duc Charles III, presque toutes ses terres : la Savoie, la Bresse, le Piémont. Les Genevois, aussitôt tombèrent sur leur ancien maître; en expulsant les nonnes, ils avaient pris goût à la guerre; dans la campagne environnante, ils pillèrent les châteaux. L'armée de Berne (sept ou huit mille hommes) vint à leur aide; sur sa route, elle occupa la côte nord du Léman, le pays de Vaud, les villes de Gex et de Nyon, qui dépendaient de Charles III; les nobles et les prêtres fuyaient en Savoie; les châteaux, les églises flambaient; et l'autre rive du lac voyait, épouvantée, se rapprocher les incendies [2]. Alors, les gentilshommes du Chablais crurent prudent d'aller à Gex faire leur soumission; et les Bernois, un peu calmés, vinrent presque sans violence occuper ce pays.

Mais leurs ministres les suivirent avides d'implanter la religion nouvelle; les Chablaisiens témoignèrent qu'ils voulaient rester catholiques; les ministres insistèrent; le peuple s'en irrita, il y eut des émeutes; et Berne fit sentir sa force; on ferma les églises, on les vendit ou on les démolit, ainsi que les couvents et les cures; les nobles qui protestaient virent leurs châteaux confisqués; enfin la messe et les « cérémonies papales » furent interdites à Thonon d'abord, puis dans la campagne. Défense de baptiser les enfants « sinon jouxte

---

[1] Ha. (Les châteaux des Allinges). — [2] Ha. (Les châteaux des Allinges).

la réformation évangellicque » et obligation pour tous d'assister au prêche.

Des Chablaisiens émigrèrent; d'autres se soumirent; plusieurs firent bon visage à cette religion nouvelle: et au bout d'une génération, le Chablais entier était calviniste.

Quand Charles III mourut, le nouveau duc Emmanuel-Philibert ne trouva sous son sceptre que Nice, Aoste et Coni; mais c'était un autre homme que son père; il offrit à Charles-Quint son épée; celui-ci lui confia ses troupes; il battit Henri II à St-Quentin et du coup reprit pour son compte la Savoie, la Bresse et le Piémont. Alors les Bernois lui rendirent le Chablais à la condition qu'il y maintiendrait le Calvinisme [1].

Son fils, Charles-Emmanuel, qui monta sur le trône en 1580, voulut accumuler de nouvelles conquêtes. Durant son règne de cinquante ans, il ne fit que comploter, épiant à droite et à gauche ses voisins. Tour à tour il jetait la main sur Saluces, le Dauphiné, Genève le Montferrat, sans grand succès [2]. Petit, noir et maigre, il fut toute sa vie comme une araignée pour qui tout était proie.

En 1588, quand il vit Paris bouleversé par les barricades, le roi hors de la capitale et l'anarchie dans le royaume, il sauta sur Saluces que possédait alors la France, à l'Orient des Alpes. Henri III, pour se venger, excita sous main Genève qui, aidée par Berne, reprit tout le Chablais. Charles-Emmanuel accourut, le délivra et, fervent catholique, voulut sur-le-champ y restaurer la foi romaine. (Il faut dire que cette mesure servait sa politique. [3]) Mgr de Granier envoya en Chablais cinquante prêtres; mais le duc partit pour la Provence

[1] A. XII, 229; G. I, 92. — [2] Oc. 98, 102, 105. — [3] Oc. 110.

tenter d'autres conquêtes. Alors, les Genevois revinrent qui chassèrent ces prêtres et durant trois ans restèrent les maîtres du pays. Ils l'abandonnèrent pour la troisième fois en 1593 quand l'abjuration d'Henri IV leur ôta l'appui de la France. Cette année-là François de Sales recevait la prêtrise.

Charles-Emmanuel, de nouveau maître du Chablais, pria Mgr de Granier d'y renvoyer des prêtres; il voulait que tous ses États fussent rangés sous la même foi [1]. Grand embarras pour l'évêque; l'expérience des cinquante missionnaires donnait à réfléchir. Ce pays, resté soixante ans sans autels, appartenait maintenant corps et âmes au Calvinisme; les prêtres de passage n'y trouvaient, comme à Genève, que méfiance et mépris; et pour ceux qui toucheraient au culte il y avait tout à craindre. Il fallait donc des hommes jeunes et courageux qui pussent faire de longues marches dans la campagne, prendre la fuite au besoin ou se tenir cachés des prêtres érudits, à la parole facile qui sauraient se faire écouter et ne pas rester cois devant un démenti; enfin il fallait une douceur, une vertu presque surhumaine pour prendre patience parmi les vexations et avoir quelque chance d'imposer un jour la sympathie.

L'évêque ne vit que le prévôt... mais qu'allaient dire ses parents? Il convoqua les prêtres de la ville, leur exposa l'état du Chablais, lut la lettre de son Altesse et demanda si cette tâche trouverait des volontaires. François se leva [2]. — « Monseigneur, si vous jugez que je sois capable et que vous me le commandiez, je suis tout prest d'obéir et iray volontiers. » L'évêque lui répondit que la raison .et le devoir le désignaient.

---

[1] Y. I, 155. — [2] G. I, 93.

M. de Boisy, dès cette annonce, vit son fils mort et, montant à cheval, partit pour Annecy. Maintenant qu'il était vieux, il s'attendrissait aisément; ses supplications firent peine à François; mais puisque le devoir était là, il restait inflexible [1]. Son père, voyant que seul à seul il ne gagnerait rien, frappa chez Monseigneur où François, sûr de lui-même, le suivit; de sorte qu'à l'évêché la discussion recommença. Le vieillard dit au prélat qu'il lui avait confié son fils pour en faire un prêtre et non pas un martyr, et il montra une telle angoisse que l'évêque en fut ému; c'était, pour lui aussi, un dur sacrifice de quitter son prévôt. Celui-ci crut qu'il reculait; il s'écria : — « Monseigneur, tenez ferme ! » Il lui rappela que celui qui prend la charrue, puis qui regarde en arrière, n'est pas apte au royaume de Dieu. — « Voulez-vous donc m'en rendre indigne? » [2] Le prélat se ressaisit; il parla de saint François luttant contre son père devant l'évêque d'Assise, d'Abraham offrant à Dieu son fils unique. M. de Boisy, au fond, sentait bien que sa cause n'était pas bonne; dans son affolement, il ne savait trop que dire; il partit consterné, n'ayant rien obtenu.

Pour compagnon, François prit seulement son cousin, le chanoine Louis, qui avait environ son âge, « homme doué d'un esprit très clair et très doux » [3] ; puis, « au grand regret de toute la ville d'Annecy qui sembloit de perdre en luy tout son bien, il partit le neufiesme de septembre, l'an mille cinq cens nonante-quatre. » Ses parents s'étaient réinstallés à Sales sur la route du Chablais; « il alla recevoir leurs commandements; mais certes, le seigneur de Sales ne luy commandoit autre sinon de demeurer, disant qu'il s'alloit mettre en dan-

---

[1] Y. I, 158. — [2] M. 190. — [3] Ha. I, 193.

ger de mourir [1]. — « Eh quoy! adjoutoit-il, si après plusieurs années vous estes contrainct de revenir vuide, n'est-il pas vray que vous serez la fable du monde? Mon père, Dieu y pourvoira... Et que seroît-ce si on nous envoyoit aux Indes ou en Angleterre? C'est une chose laborieuse, il est vray, mais pourquoy portons-nous ces robbes si nous n'en voulons pas la charge? »

M. de Boisy, impatienté, s'écriait : — « Faites ce que vous voudrez », et il levait « les épaules, par commisération ».

Pour ne pas recevoir les adieux de son fils, il se rendit à La Thuile. Les missionnaires passèrent deux jours en jeûne et en prières; le soir du second, ils firent leurs adieux à Mme de Boisy qui pleurait beaucoup, mais ne dit pas un mot pour les retenir; et le lendemain de grand matin, à pied, ils partirent pour le Chablais [2].

M. de Boisy avait défendu que personne les accompagnât; et ils portaient eux-mêmes leur petit bagage; il s'était refusé à leur donner un sol, et le duc n'avait point avancé les frais de la mission; mais ils étaient trop riches de foi et d'espoir pour songer à leur bourse [3]. D'ailleurs, il est probable qu'à quelque distance un ami ou un fermier leur prêta des chevaux, car ils avaient à faire une quinzaine de lieues.

Ils suivirent vers le nord la même route que jadis dans leur petite jeunesse quand, aux vacances, ils venaient à Brens où leurs deux familles vivaient réunies. A dix ou douze lieues de Sales, ils purent voir au-dessus des bois les toits et les créneaux de cette forteresse; c'était déjà le Chablais. Un des frères de François était né à Brens, et il avait fallu, pour le baptiser, le porter dans un autre village [4].

A leur droite, le mont des Voirons dressait bien haut

---

[1] G. I, 94. — [2] Ha. I, 194. — [3] Y. I, 164. — [4] Nc. 3.

ses pentes douces dont la pointe est couverte de sapins. Ses contreforts se prolongent au loin vers l'orient comme une muraille immense enfermant la plaine que borde au nord le lac Léman; entre le lac et la montagne, se dresse une colline abrupte, les Allinges, que dominait un vaste fort dont il reste aujourd'hui quelques murs; c'était le but de leur voyage.

En 89, quand les Genevois, appuyés d'Henri III, avaient reconquis le Chablais, le fort des Allinges, siège de la garnison ducale, ne s'était pas rendu [1]; l'année suivante, à leur retour, il avait encore tenu bon; son altitude, ses abords escarpés le rendaient imprenable; ainsi durant les trois ans de l'occupation Genevoise, le drapeau de Savoie avait flotté au centre du pays, par-dessus les envahisseurs.

Le soir, quand les deux cousins, au bout d'un long chemin montueux, atteignirent le corps de garde, ils demandèrent le baron d'Hermance, gouverneur. C'était un vaillant capitaine et un vieil ami de M. de Boisy [2]. Il « accourut tout comblé de joye et les embrassa avec toutes les caresses qui furent en son possible »; puis François lui remit ses lettres de créance. Son Altesse commandait au baron « d'avoir entièrement en recommandation les prestres envoyés par M. de Genève; et l'évêque « adjoustoit ses prières au commandement du Duc ».

Dès lors le prévôt et le chanoine furent chez eux dans cette citadelle. Ils avaient à leur disposition une chapelle qui subsiste aujourd'hui presque intacte avec ses fresques romanes; sa voûte est si solide que lorsque au XVIIe siècle on fit sauter le fort, elle reçut sans fléchir l'entassement des décombres. Trois ou quatre

---

[1] Ha. — [2] G. I, 95.

ouvertures, presque des meurtrières, éclairent à peine cet étroit sanctuaire.

Quand les missionnaires pour la première fois y eurent dit la messe, le baron leur montra son château; ils passèrent devant les canons qui ne serviraient plus, dit-il, « pourveu qu'il plaise à Dieu que les huguenots de là-bas veuillent vous ouyr »[1], puis ils admirèrent la terrasse qui, du côté du nord, précède les logis.

Au sortir de la sombre chapelle, c'est un éblouissement. De là, on domine toute la plaine qui s'étale au bord du lac comme un plan de géographe. En ce temps-là sans doute les forêts et les bouquets d'arbres y tenaient plus de place parmi les prés et les champs dont les rectangles verts, bruns ou blonds semblent un bariolage de tapis rapiécé. Les chemins sinueux que couvre une poussière pâle, font dans la campagne un réseau de rubans blancs, qui tour à tour se cachent et reparaissent entre les bois. Le lac, le plus souvent, est à demi-voilé par une brume légère, et l'on aperçoit vaguement la côte suisse et le Jura.

François s'accoudant au parapet voyait juste au-dessous de lui, à cinq cents pieds plus bas, le village des Allinges dont les toits de tuile entouraient une petite église; à gauche, à moins d'un quart de lieue, il y en avait un autre, Mésinges, et plusieurs encore, çà et là, un peu partout, parsemaient la campagne, les plus lointains se devinant à peine. Enfin, au bord du lac, un peu vers l'est, les maisons de Thonon, la capitale, faisaient une large tache grise au fond d'un petit golfe.

Et c'était tout cela dont François avait la charge.

En ce moment, sur l'un des villages, il semblait planer comme le bon génie dans les contes. Les petits

[1] G. I, 96.

toits s'étalaient sous les yeux, les uns rouges, d'autres gris, couleur de la mousse, et d'autres réparés de frais, tachetés de rouge sur fond gris. Près de chaque toit, dans un étroit jardin, s'alignaient proprement par bandes régulières les verts variés des légumes. Sur la place, dans la rue, dans les champs voisins, on voyait les gens au travail; en prêtant l'oreille on eut pu discerner leurs voix. Au-dessus des toits, les cheminées fumaient. Et la bonne odeur des campagnes, avec les chants lointains des coqs, montait gaîment vers la terrasse.

Mais François songeait que l'église, au milieu du village était silencieuse, inutile, comme morte. Il en était de même au village voisin et dans cet autre plus loin et dans tous... Là-bas vers l'occident, derrière un promontoire, Genève se tenait cachée. C'était elle dont le sombre rayonnement depuis cinquante ans planait sur ce pays; c'était contre elle que François par sa seule parole, devait lutter. Quelle tâche! Sur les trente mille âmes du Chablais, on n'eut pas trouvé cent catholiques [1]. « François, à cette perspective, jeta des larmes d'amertume » [2].

Puis, « tout comblé de zèle et d'attention » il s'enquit de ce qu'il pouvait faire.

M. d'Hermance, depuis cinq ans gouvernait les Allinges. Un jour, au temps où les Bernois occupaient le pays, des hommes d'armes l'avaient surpris hors de sa forteresse et emprisonné à Genève; finalement, on l'avait relâché moyennant rançon; mais il connaissait bien les Genevois dont certains étaient prêts à toutes les violences pour défendre, pied à pied, l'influence de la Réforme [3]. A son avis, Messieurs de Sales courraient de grands risques en séjournant dans la plaine; la sim-

[1] A. XII, 232. — [2] G. I, 96; 97. — [3] Ha. I, 195.

ple prudence voulait que chaque soir, avant la nuit, ils rentrassent à la forteresse, le seul endroit, d'ailleurs, où ils pussent dire la messe.

Leur première sortie fut pour Thonon; c'était, à trois demi-lieues des Allinges, une gentille petite ville de deux ou trois mille âmes, dominant le lac du haut d'une falaise. Les deux églises, fort modestes, que l'on voyait dans la rue principale, étaient réservées au culte protestant; à l'une d'elle pourtant, Saint-Hippolyte, les catholiques, depuis la retraite des Bernois, avaient le droit de prêcher [1]. En fait, nul ne s'y hasardait.

Les deux cousins entrèrent chez M. Marin, procureur fiscal, tout dévoué à son Altesse. La ville, dit-il, comptait quinze catholiques, la plupart commerçants, étrangers au pays, et qui taisaient leur religion [2]. François les fit chercher. Il se présenta comme leur pasteur légitime envoyé par l'évêque; il leur rappela que Jésus rougirait un jour de ceux qui sur terre rougissaient de leur foi; enfin, il annonça qu'il prêcherait désormais le dimanche à Saint-Hippolyte. Ce jeune prêtre au bon sourire, et qui semblait si résolu, plut à ses quelques ouailles; elles promirent de l'aller entendre.

De là, pour agir bien poliment, Messieurs de Sales entrèrent chez les Syndics montrer les lettres de son Altesse et déclarer leurs intentions; puis, avant la nuit, ils regagnèrent la forteresse.

Le premier sermon de François eut lieu le dimanche suivant. Quand M. Viret, le ministre, ayant achevé son prêche, fut sorti, le prévôt prit sa place; le petit groupe des catholiques, un peu anxieux sans doute, était là; et il y avait en curieux quelques calvinistes.

---

[1] Y. I, 169. — [2] A. XI, 312; Ha. I, 196.

François parla sur l'autorité de l'Église. Il exposa qu'il faut aux peuples des chefs spirituels, des pasteurs qui leur enseignent la vérité; mais comment un pasteur prouve-t-il qu'on le doit croire?[1] Il ne suffit pas d'enseigner l'Écriture; les hérétiques de jadis, ceux-là que désavouait Calvin, s'appuyaient sur Elle. Il faut que ce pasteur ait été approuvé, délégué par un pouvoir supérieur qui détenait réellement l'autorité. Un prêtre, par exemple, est envoyé par son évêque, lequel fut nommé par le pape; et ce pape fut élu par l'Église que dirigèrent sans cesse d'autres papes dont la succession remonte à Pierre. Voilà ce qu'on appelle : mission ordinaire. Il peut se faire aussi que l'esprit de Dieu pousse directement un homme isolé à prêcher sa Loi, et c'est ce qu'on appelle : mission extraordinaire; mais cet inspiré, ce visionnaire, pour que les peuples soient tenus à le croire, il faudra que les pasteurs reconnus, ceux de la mission ordinaire, l'approuvent et lui transmettent leurs pouvoirs. Sinon, la chaire s'ouvrirait à tous les exaltés; on ne saurait auquel entendre. C'est pourquoi saint Paul lui-même, ayant vu le Christ, ne prêcha pourtant qu'avec l'assentiment des apôtres.

De cette instruction, il nous reste un canevas où Luther et Calvin apparaissent à peine; mais c'était eux qu'elle visait sans cesse. Ne savait-on pas que les papes, le concile, toute la mission ordinaire les avaient rejetés; que contrairement à saint Paul, ils avaient basé leurs doctrines nouvelles sur leurs propres inspirations, que c'était là établir dans l'Église l'individualisme, la révolte, l'anarchie; et que la diversité des sectes protestantes le prouvait déjà? — Voilà ce que disait François dans la petite église où depuis un demi-siècle n'avaient prêché que les disciples de Calvin.

---

[1] A. VII, 201.

Quand les ministres du Chablais connurent cette audace, ils s'écrièrent que ce papiste était subtil, éloquent, dangereux, une sorte de faux-prophète, et que le seul parti raisonnable était de le fuir. Dans Thonon, les notables inquiets s'assemblèrent et firent le serment que ni eux ni le peuple n'assisteraient jamais à ses prédications; il parut enfin une ordonnance publique interdisant à tout réformé de l'écouter [1]. Alors, « les Tononois se mirent à dégorger contre lui mille pouilles, l'appelans idolastre, faux-prophète et caffard, qui contrefaisait l'homme de bien et n'estoit rien moins que cela » [2].

Désormais François et son cousin allaient avoir longtemps pour seul auditoire le pauvre groupe des catholiques [3]. En vain parcouraient-ils la campagne, prêchant dans divers villages trois fois, quatre fois par jour; nul calviniste ne restait présent. D'abord cette religion, que depuis deux générations le peuple pratiquait, il en avait pris l'habitude et se souciait peu d'en changer. De plus, les ministres lui faisaient peur; on sentait derrière eux la puissance, les colères de Genève et de Berne; le Chablais, pour l'instant appartenait au Duc, c'était vrai; mais les Bernois si souvent l'avaient envahi [4] ! L'avenir n'inspirait pas confiance.

Tels étaient les raisonnements contre lesquels Messieurs de Sales ne pouvaient rien; ils ne s'en rebutaient pas; chaque matin ils quittaient le fort pour n'y rentrer qu'à la nuit tombante. A eux d'agir; à Dieu de leur donner, tôt ou tard, le succès qu'il lui plairait.

Genève s'inquiéta de cette obstination. Les ministres s'assemblèrent; ils se plaignirent que le Duc entravait la liberté des cultes; ils conclurent qu'on avait le droit de chasser les papistes et que même à la rigueur

---

[1] A. XI, 91. — [2] G. I, 97. — [3] G. I, 98. — [4] A. XI, 94; 120; A. XII, 233.

on aurait pu les mettre à mort puisqu'ils violaient le repos public [1]. Voilà du moins les bruits qui coururent. François ne s'en émut pas; il vit même en cette agitation un bon présage : — « C'est maintenant qu'il faut avoir du courage, mon cousin, et pourvu que vous n'ayez point de peur, vous verrez que nous ferons beaucoup ». [2] Mais cette rumeur de mort vint jusqu'à Sales d'où M. de Boisy, épouvanté, envoya aux Allinges un serviteur à cheval pour ramener le prévôt sur le champ [3]. François, bien entendu, refusa de le suivre. Seul le chanoine Louis alla calmer son oncle, comme il put.

Sans doute, on exagérait la noirceur des Genevois. Pourtant, au début de l'hiver, un premier attentat eut lieu contre François; un homme à deux ou trois reprises l'attendit, caché au bord d'une route, et l'eut abattu d'un coup de feu, si son arme n'eut raté; cet exalté resta convaincu qu'un pouvoir mystique protégeait le prévôt [4].

Les ministres répétaient partout que M. de Sales, sorcier, allié du démon, travaillait pour l'enfer; et la plupart des paysans le fuyaient comme une bête venimeuse [5]. Une fois, les deux cousins, surpris par la nuit, loin de la forteresse, frappèrent en vain à toutes les portes d'un village [6]; il faisait grand froid; ils attendirent le jour, serrés l'un contre l'autre au fond d'un four. Une autre nuit trouva le prévôt seul au milieu d'un bois où des loups hurlaient; il monta dans un arbre et s'attacha par la ceinture à une branche; le matin, des passants virent cet homme immobile, à demi-gelé; ceux-là en eurent pitié, ils l'emportèrent chez eux près du feu [7].

Durant ce premier hiver, François fit, semble-il,

---

[1] G. I, 98. — [2] Ha. I, 197. — [3] *Id.* — [4] Ha. I, 204; Oa. 8 janvier — [5] G. I, 102. — [6] Ha. I, 203. — [7] G. I, 99.

une seule conquête; encore était-ce un catholique.

Le jour de Saint-Étienne, dans une église de village, voyant pour tout public sept personnes, il hésita un peu à monter en chaire, puis il se reprocha ce mouvement trop humain; il parla; or, il avait pris pour sujet le culte des saints. Les hommages qu'on leur rend, ainsi qu'il l'expliqua, vont à Dieu, puisqu'Il est seul auteur de leurs mérites passés et de leur gloire présente. Il s'arrêta tout étonné : un de ses auditeurs pleurait, qui aussitôt, le pria de poursuivre [1]. Plus tard, quand François eut quitté la chaire, cet homme lui dit que naguère le culte des saints le choquait si fort qu'il s'était résolu à se faire calviniste; un ministre en avait sa promesse; il n'était entré à l'église que par curiosité; mais maintenant il voyait les raisons de ce culte; son opinion sur la foi romaine se trouvait toute bouleversée; il s'éveillait comme au bord d'un abîme.

Ce fut pour François une heure de joie au milieu de longs mois stériles.

Cet hiver-là, le froid dura longtemps et la neige couvrit les routes. François, des crampons aux semelles, poursuivait ses longues courses à travers la campagne [2]; mais il avait des engelures, ses pieds gonflés se crevassaient; et le soir quand après des heures de marche il se retrouvait au bas des Allinges, c'est alors surtout que ses souffrances redoublaient. Ce sentier rocailleux, bosselé, qui monte en pente raide pendant un quart de lieue, devenait sous le verglas presque impraticable [3]. François sentait que dans ses souliers, le sang, peu à peu, imprégnait ses « bas de chausses », et certains jours la neige, à chacun de ses pas, se teintait de rose. Enfin, n'en pouvant plus, il achevait la route sur les

---

[1] G. I, 101; 2e partie, XXVII; Ha. I, 221. — [2] Oa. 12 janvier. — [3] G. I, 99; Ha. I, 204.

mains et sur les genoux. Alors, le baron d'Hermance, plein d'admiration, s'indignait, l'accusait de se tuer; François répondait gaîment qu'il s'en irait plus vite au ciel et dès le matin il redescendait la colline [1]. Cette vie, pleine de fatigues, de rebuffades et de dangers lui donnait espoir; il priait inlassablement pour la conversion du Chablais; il avait confiance que Dieu prendrait en pitié tant de peines et qu'un jour elles porteraient fruit.

En somme, les œuvres spirituelles rappellent un peu l'art du jardinier; il faut creuser la terre, il faut y mêler le fumier et supporter de longs et durs travaux, sans joie, sans poésie, dans l'espoir lointain des floraisons.

---

[1] G. I, 99; Ha. I, 204.



CHAPITRE VII

Le Chablais (*suite*).

(1595.)

Après quatre mois d'efforts, en janvier, voyant qu'il ne gagnait rien, François prit une autre méthode : puisqu'on ne voulait pas l'entendre, eh bien, il se ferait lire; et il se mit à rédiger ce que jusqu'alors il prêchait. Ce ne fut pas un ouvrage composé à loisir et longuement poli; ses courses d'apôtre qu'il tenait à poursuivre s'y opposaient. Dans ses heures de repos, il écrivait à la hâte; quand un article était fait, il le donnait à copier, et les divers exemplaires étaient affichés dans la ville ou distribués chez les bourgeois [1].

Ces feuilles s'adressaient à « Messieurs de Thonon », c'est-à-dire à la population aisée et cultivée du Chablais, celle qu'il importait surtout de convaincre, les gens de la campagne devant se rallier peu à peu à l'opinion des « messieurs ».

... « J'eusse bien désiré d'estre ouy, disait François, car les paroles en bouche sont vives, en papier elles sont mortes... escrire, c'est un mestier juré qui appartient aux doctes et plus polys entendemens. Il faut extrêmement bien sçavoir pour bien escrire; les esprits médiocres se doivent contenter du dire où l'action, la voix, la contenance baillent lustre à la parole; le mien ne peut pas réussir en cet exercice... » [2]

[1] Y. I, 180. — [2] A. I, 1.

Mais, il y voyait de grands avantages : les interdictions des ministres n'empêchaient pas de lire ses écrits; en somme, elles excitaient la curiosité; jusqu'alors la peur d'être vu avait éloigné du sermon; tandis que chez soi, un papier à la main, on allait enfin savoir, en toute sécurité, ce que disait au juste ce terrible papiste.

Et puis, on ne pourrait plus l'accuser de mensonge... « si je désavoue mille impiétés qu'on impose aux catholiques, ce n'est pas pour m'échapper de la meslée, comme quelques-uns ont dit, mais pour suivre la sainte intention de l'Église; puisque je le metz en escrit à la veüe de chacun, et sous la censure des supérieurs » [1].

Enfin, « ... ceux qui, pour toute responce aux raysons que j'apporte, disent qu'ils les voudroyent bien voir devant quelque ministre, maintenant ils les y pourront conduire ».

François commença cette prédication écrite, au début de 1595, et la poursuivit durant près de deux ans, la diffusant à mesure. On n'en retrouva les feuilles originales que soixante ans après, oubliées, inconnues dans les archives de la famille de Sales, et la publication n'en fut faite intégralement qu'à la fin du XIXe siècle sous ce titre : *Les Controverses* [2].

Leur lecture cause une surprise.

On connaît surtout François de Sales par son *Introduction à la Vie Dévote,* universellement répandue; son *Traité de l'Amour de Dieu,* ses *Entretiens Spirituels,* son admirable *Correspondance* trouvent encore quelques lecteurs; ses autres ouvrages sont délaissés. Or, les quatre privilégiés se ressemblent par la forme : un style plutôt traînant, d'allure vieillotte, orné de longues et abondantes comparaisons, d'ailleurs

---

[1] A. I, 3. — [2] A. I, Préface.

plein de sourire, de tendresse et de grâce. C'est le ton d'un bon grand-père d'excellente compagnie, qui a beaucoup vu, beaucoup médité, aimable conteur, prodige d'indulgence et qui débordant d'amour pour Dieu et pour les hommes, ne cherche guère les discussions. Dans *Les Controverses* la forme est toute autre : pas d'anecdotes, pas de comparaisons fleuries, pas de sourires; un langage ferme, qui va droit au but; celui d'un homme pressé qui pour sa cause a beaucoup à dire, dont les arguments, les preuves s'entassent et qui veut tout montrer, méthodiquement, nettement. Là, on ne reconnaît plus le doux et lent François de Sales; on voit un logicien précis, un érudit, un avocat ardent, qui emporte l'auditoire non par des sentiments, mais par des textes, par des faits. Et dans ce rôle inattendu François excelle; il a certaines pages dont la vigueur concise fait songer parfois au ton des « *Provinciales*. D'ailleurs, les expressions et tournures surannées qui abondent en ses ouvrages postérieurs, sont plus rares, plus discrètes en celui-ci, un peu succinct, dénué de fioritures, en sorte que l'aîné de ses livres semble plus jeune que les autres d'un demi-siècle.

Dans toute l'histoire de la littérature, on ne voit pas une autre évolution comme celle de cet auteur qui inventa en sa jeunesse un style tout nouveau, supérieur par la netteté, la force, la mâle éloquence à celui de ses contemporains, presque le grand style du XVIIe siècle, qui abandonna ensuite, oublia cette première manière et revint pour le reste de sa vie à la vieille langue naïve qu'on parlait autour de lui et qu'il mania d'ailleurs mieux que pas un.

Au début des *Controverses*, François reprend sa première instruction donnée à Thonon; il expose que la Réforme, en révolte contre la chrétienté officielle,

n'avait reçu de celle-ci aucune part d'autorité; puis il passe aux marques de la véritable Église qui, selon l'antique *Credo*, doit être une, sainte, catholique, apostolique; il montre que l'Église romaine est la seule qui, depuis les apôtres, se poursuive d'un jet, sans révolution et qui, éparse dans le monde, reconnaisse un seul chef le Pape; tandis que les sectes détachées de ce tronc se divisent à leur tour en de multiples croyances. Il expose ensuite les fondements du Catholicisme, les sept sources de la Foi Romaine qui sont : l'Écriture, les Traditions, l'Église, les Conciles, les Pères, le Pape, les miracles prouvés, la raison naturelle; il prend ces sources une à une et montre : 1° qu'elles sont précises, concordantes, si on les entend au même sens que les catholiques; 2° que les ministres, pour les combattre, les dénaturent. Enfin, il choisit quelques points de doctrine plus ardemment contestés, tels que l'existence du Purgatoire, et établit sur ces exemples, par l'Écriture et par la raison, le bien fondé des croyances romaines. (Cette dernière partie ne fut pas achevée; du moins le manuscrit qui en subsiste, est incomplet.)

Cet ouvrage qui, pour nous, lecteurs du xxe siècle, est resté singulièrement instructif, montre quelle sorte d'adversaires François trouvait à Thonon. Ces « messieurs » dont il combattait les erreurs par des discussions doctrinales si minutieuses avaient en fait de religion une instruction étendue. Quand on songe que ce long traité dogmatique, tout bourré de citations des Pères et de la Bible, eut pour seul emploi d'être affiché dans une ville de deux ou trois mille âmes, et distribué feuille par feuille à ses habitants, on voit combien ce qui touchait la foi semblait en ce temps-là important, attirant, et l'on mesure le pas immense qu'a fait depuis trois siècles l'indifférence en matière de religion.

Pour soutenir l'effet de ses écrits, François vint habiter Thonon [1]. Il perdait trop de temps à faire chaque jour le trajet des Allinges; la prudence du baron lui semblait excessive. Et puis les Catholiques allaient prendre courage en le voyant logé près d'eux; et si des Protestants, à la lecture des *Controverses* voulaient éclairer leurs doutes, ils pourraient en cachette, le soir, frapper doucement à sa porte.

Il y avait en ville, une vieille dame catholique, Mme du Foug, qui était sa parente; ce fut chez elle qu'il s'installa, dans une petite maison basse qu'on voit encore, rue de Vallon [2].

Quant à la messe il put la dire, chaque jour, sans aller trop loin : lorsque les Bernois, en 1535, s'étaient emparé du Chablais, ils étaient venus par Genève, par l'ouest. En même temps, les Chablaisiens avaient appelé à l'aide leurs voisins de l'est, les Valaisans; et ceux-ci s'étaient empressés d'occuper, eux aussi, un morceau du pays. Pour ligne de partage, les deux cantons avaient reconnu la Drance qui, traversant le Chablais du sud au nord, atteint le lac près de Thonon [3]. Or, les Valaisans n'avaient jamais admis les doctrines de Calvin; de sorte qu'en plein pays protestant, sur la rive gauche de la Drance, il suffisait de passer le fleuve pour être chez les catholiques. C'est ce que faisait François : chaque matin il quittait Thonon par la porte d'Évian; à une demi-lieue, il trouvait la Drance dont les eaux vertes ondulent sur les galets pâles au milieu d'une large grève; de l'autre côté du fleuve, dans une petite chapelle, il célébrait la messe en toute sécurité, comme aux Allinges; puis il revenait chez les Calvinistes reprendre ses prédications [4].

Son cousin l'avait quitté, ne pouvant poursuivre

[1] A. I, 114. — [2] Ha. I, 207. — [3] G. I, 114. — [4] Ha. I, 207.

une vie errante pour laquelle le Duc ne fournissait rien [1]; M. de Boisy, bien entendu, faisait comme le Duc; seule Mme de Boisy, en cachette, envoyait à son fils ce qu'elle pouvait [2]. Même, elle obtint pendant cet hiver qu'un jeune serviteur, Georges Rolland, qui aimait François, vint le rejoindre.

Le prévôt, depuis peu, habitait la ville, quand il vit que le baron, dans ses prudents avis, avait eu raison.

Un soir, suivi de trois personnes, dont Georges Rolland, il prenait la route des Allinges pour y chercher certains papiers, quand surgirent d'un buisson deux hommes qui s'élançaient vers lui, l'épée au poing. François vint droit à eux, les regardant en face; ils s'arrêtèrent net; il leur dit quelques mots sans émoi, comme à des enfants pris en faute [3]. Son air résolu, son calme, sa douceur eurent un effet immédiat. Stupéfaits, bouleversés, tous deux le supplièrent de leur pardonner : on les avait payés pour le tuer; mais ils n'avaient nulle haine contre lui; et même « ils protestèrent toutes sortes de service ». Ces politesses échangées, François paisiblement continua sa route.

Arrivé aux Allinges, Georges Rolland, encore tout saisi, fit de cette aventure « un bien ample récit ». Le gouverneur en l'écoutant répétait sans doute : « Ne l'avais-je pas dit? » Puis il déclara que le prévôt ne pouvait plus sortir sans escorte et qu'il lui fournirait cinq ou six soldats. François s'y refusa : les apôtres dans leurs missions ne portaient pas d'armes; Luther et Calvin avaient usé de violence; c'était aux premiers qu'il voulait ressembler [4]. Le gouverneur n'insista pas, mais il donna des ordres pour que quelques soldats le suivissent dans ses longues courses [5].

---

[1] Ha. I, 204. — [2] G. I, 116. — [3] G. I, 104; Ha. I, 208. — [4] N. 81. — [5] G. I, 106.

Cela ne suffit pas à rassurer Rolland, peu belliqueux, et qui volontiers eut regagné Sales; il écrivit à M. de Boisy les dangers où il vivait; on devine l'effet de cette lettre. François reçut la plus instante prière de quitter aussitôt le Chablais [1] : — «... Ceste perseverance se terminoit à une lourde obstination... C'estoit tenter Dieu d'essayer davantage... » et M. de Boisy « adjoustoit plusieurs autres raisons qui lui sembloient très pertinentes ».

Par le même courrier, François répondit : — « Monsieur mon très honnoré Père, si Rolland estoit vostre filz aussi bien qu'il n'est que vostre valet, il n'auroit pas eu la couardise de reculer pour un si petit choc et n'en feroit pas le bruit d'une grande bataille... » [2] D'ailleurs, le prévôt n'était pas libre; il ne pouvait quitter son poste que sur l'ordre de l'évêque.

M. de Boisy, furieux, partit pour Annecy, et dit franchement à Monseigneur sa manière de voir, l'accusant d'avoir lancé son fils comme une brebis chez les loups : il fallait le rappeler sur le champ. L'évêque, pour l'apaiser, fit d'abord mine d'entrer dans ses vues; puis il montra des lettres du prévôt qui disaient l'espoir de réussir [3]; et il ajouta que « pour toute la rage des vents, il ne falloit pas jetter là les faucilles, la moisson estant meure »; il connaissait bien l'orgueil du vieux seigneur; il souligna adroitement l'effet que produirait cette affaire manquée car « ce n'estoit pas une chose beaucoup honorable si l'on commençoit à dire, comme de cet imprudent de la parabole : — « Cet homme a commencé de bastir et n'a pas peu achever ». M. de Boisy, ébranlé, consulta à droite et à gauche des hommes d'expérience « qui faisoyent profession de l'aymer »; et finalement il consentit à patienter encore.

---

[1] Ha. I, 209. — [2] A. XI, 117. — [3] G. I, 106.

Il était vrai qu'à Thonon s'éveillait une curiosité sympathique pour le prévôt et pour sa doctrine. Certains protestants osaient causer avec lui; ils étaient trois ou quatre, mais ils faisaient partie de l'aristocratie et pouvaient en entraîner d'autres.

On n'ignorait pas en Chablais ce qu'étaient Messieurs de Sales : Brens leur appartenait; Marclaz, autre château tout voisin de Thonon, était à leurs cousins, Messieurs de Charmoisy [1]; ce jeune homme allié aux meilleures familles avait de la politesse et, quelle que fut sa religion, un gentilhomme ne pouvait l'éconduire. Par cette porte, François peu à peu s'introduisait.

Le seigneur le plus marquant du pays, le baron d'Avully, le connaissait déjà pour avoir entendu son premier sermon, jadis, dans la cathédrale d'Annecy. Calviniste, curieux de controverse, il avait admiré ce jour-là l'éloquence de ce jeune homme, et il se plut à le voir en Chablais [2]; ensemble ils s'entretenaient de l'Église, du Pape, des sacrements; et le baron constatait que la foi romaine exposée par François de Sales lui semblait peu à peu moins étrange.

Un autre visiteur de François, c'était l'avocat Poncet « très consommé jurisconsulte ». Dans sa religion, certaines doctrines l'offusquaient; mais dans la religion romaine il voyait des obscurités; et avide de précision il discutait inlassement avec le patient prévôt dont il enviait la foi sereine. D'autre part, les amis de Poncet, les notables de Thonon, l'accablaient d'affectueux reproches [3]; il avait des terres en pays genevois; une confiscation n'était pas impossible, et cela combattait les raisons du prévôt [4].

Celui-ci, un peu las de tant de paroles perdues, entreprit de prêcher le carême aux soldats des Allinges,

[1] A. XI, 218. — [2] A. XI, 198. — [3] A. XI, 142. — [4] A. XI, 124.

savoyards catholiques; et dans cette sombre chapelle, avec ce rude auditoire, il retrouva ses anciens succès. Ces hommes depuis cinq mois admiraient son courage; et puis toujours poli, souriant, il s'en était fait aimer. Pourtant, sous ce sourire, la fermeté gardait ses droits; certains jurons lancés à tout propos l'offusquant, il obtint du gouverneur que le blasphème serait puni [1]; un autre abus était le duel; les règlements l'interdisaient, mais il suffisait d'un congé pour pouvoir tranquillement s'entrecouper la gorge.

François montra au gouverneur que sa mollesse le rendait meurtrier de ses hommes; et il insista si bien qu'en cette incroyable caserne on ne se battait plus, on ne jurait plus; il arriva même qu'un soldat donna sa démission et se fit chartreux [2].

Cette garnison si haut perchée où fleurissait la foi romaine, devait paraître à François comme une île au milieu de la plaine qu'inondait l'erreur.

Il ne voyait dans la ville aucun progrès; il savait qu'à l'église plusieurs protestants en cachette l'écoutaient derrière les portes; il savait même que quelques-uns étaient « desja du tout persuadés de la foy », mais ceux-là songeaient. — « Qui sait si la Savoie gardera le Chablais? » [3]; les vengeances de Genève contre quiconque aurait pris « goust aux raysons catholiques » les effrayaient et, si le prévôt s'avançait vers eux, ils s'enfuyaient.

Le printemps était de retour; depuis sept mois François parcourait le Chablais; et sa belle confiance du début commençait à s'émousser. Pourtant, puisqu'il fallait par ordre du souverain, qu'un prêtre fût là, il ne demandait pas son rappel car c'eut été, disait-il, [4] « bien dommage qu'un autre employast icy sa peyne

[1] G. I, 100. — [2] Ha. I,108. — [3] A. XI, 120. — [4] A. XI, 121.

pour néant, qui pourroit faire plus de fruict ailleurs »; il écrivait à l'évêque : «... Ceste province est toute paralytique, et, devant qu'elle puisse marcher, je pourray bien penser au voyage de la vraye patrie » [1].

Et ce fut durant cette crise de mélancolie qu'il cueillit selon son langage, le premier épi de la moisson. Un jour, l'avocat Poncet, à force de lectures et de discussions, lui déclara qu'il n'hésitait plus, qu'il se donnait à la foi romaine; et le vingt avril, en présence de deux témoins, un prêtre et un avocat, François eut la joie de l'entendre abjurer [2].

Après ce coup d'éclat, confiant son poste à son cousin, il vint à Sales embrasser son père, puis il reprit pour quelque temps ses fonctions de prévôt.

La conversion de M. Poncet faisait en Chablais un bruit considérable, car « il estoit d'une grande estime en ces quartiers-là et avait bien du crédit : mais les Genevois en conceurent un regret non pareil parce qu'il avoit encore plus d'authorité chez eux qu'en point d'autre part » [4]. Dans Annecy, « on ne sçauroit dire combien François receut de congratulations » et ceux qui, jusqu'alors, avoient raillé son entreprise, commencaient à crier victoire.

Quant au prévôt, il ne se faisait pas d'illusions : sa tâche restait immense; et le Duc, qui l'avait prescrite, s'en désintéressait. Depuis le début pas un mot pour le missionnaire, pas un sou. Les employés ducaux en Chablais pouvaient croire que M. de Sales, en toute cette affaire, agissait de sa propre initiative; et ils ne l'appuyaient guère [5]. C'est que Charles-Emmanuel avait bien d'autres choses en tête : toujours soucieux d'ennuyer

---

[1] A. XI, 119. — [2] A. XI, 123. — [3] Ha. I, 211. — [4] G. I, 122. — [5] A. XI, 139.

ses voisins, il avait pris contre Henri IV le parti de la Ligue; entre la France et la Savoie la paix n'était pas signée, et cet état de trêve instable annihilait les efforts de François. Si le Duc était vaincu, peut-être les Genevois, s'appuyant sur la France, reprendraient-ils une fois encore le Chablais [1]. Comment, dans ces conditions, écouter un papiste qui serait chassé quelques mois plus tard? Les Chablaisiens étaient bien excusables.

Lorsque François, au début de l'été, repartit pour Thonon, il fit d'abord un pèlerinage. Il y avait eu jadis sur la montagne des Voirons une chapelle dédiée à la Vierge et où le peuple s'assemblait le jour de la Visitation [2]; les Bernois l'avaient détruite avec beaucoup d'autres; le prévôt, après un demi-siècle, exhuma cette vieille coutume, en gravissant les Voirons au même jour.

De là-haut, entre les branches de sapins, il put voir vers l'orient tout le Chablais à vol d'oiseau, doucement incliné vers la plaque d'argent du lac; et les Allinges au milieu, pas plus grosses qu'une taupinière. Au midi, c'est la Savoie comme un océan de montagnes, les unes vert-pâle tachetées de vert-sombre à cause des prés entourant les bois; les plus lointaines bleuies par la brume, aux sommets couverts de neige, pareilles à des vagues écumeuses. Au nord, à la pointe du lac, on aperçoit Genève, masse grisâtre, indistincte, où les fenêtres qui brillent font çà et là des points lumineux.

François, à l'ermitage en ruines, pria et supplia que cette Rome schismatique perdît peu à peu sa puissance, que le Chablais lui échappât, que la foi romaine y reprît ses droits comme au temps lointain où le peuple à cette

[1] A. XI, 146. — [2] Ha. I, 214.

même date gravissait la montagne. Mais des Chablaisiens passèrent, qui reconnurent le prévôt; ils s'arrêtèrent en le raillant; puis vinrent les insultes, et les coups allaient pleuvoir quand il prit la fuite. Depuis, ce souvenir l'humiliait beaucoup, car il se dégagea si vite que Dieu, croyait-il, avait aidé sa course, le refusant pour martyr [1].

Les semaines qui suivirent furent monotones, c'étaient toujours les mêmes marches à travers la campagne, des distributions aux pauvres du peu d'argent que lui donnait sa mère et dans les églises des sermons où presque personne ne venait [2].

Pourtant l'exemple de M. Poncet, un homme si bien instruit, étonnait le peuple; le cours de controverse, dont les feuilles manuscrites par intervalles parsemaient la ville, intéressait les bourgeois; et sans doute François, dans sa petite maison, recevait des visites secrètes, car en juillet 95, il écrit à un ami qu'il a renfermé « huit épis dans le coffre du Seigneur » [3]. Cette première glane lui donnait confiance. Du milieu de septembre on a de lui une lettre toute joyeuse : — « Enfin, mon frère, voici un plus large accès vers cette moisson de chrétiens. Hier, peu s'en fallut que M. d'Avully et les syndics ne vinssent ouvertement à la prédication, parce qu'ils avaient ouï dire que je devais traiter de l'Eucharistie [4]. Ils avaient un si grand désir d'entendre de ma bouche la doctrine et les raisons des catholiques sur ce mystère, que n'osant venir en public, à cause de la défense édictée, ils m'ont écouté d'un endroit où l'on ne pouvait les voir... C'en est fait : puisqu'ils consentent à parle-

---

[1] Y. I, 200. — [2] G. I, 116; Ha. I, 217. — [3] A. XI, 142. — [4] A. XI, 158 (orig. en latin).

menter, bientôt, suivant le proverbe, ils en viendront à capituler... »

Mais François sentait encore une haine tenace planer sur lui. Une nuit, seul dans la maison, il entendit qu'on forçait l'entrée; il se cacha; des bandits apparurent qui le cherchèrent vainement et, sachant bien qu'il était là, ne mirent plus en doute ses pouvoirs magiques [1]. Un homme affirma l'avoir vu au sabbat; et certaines gens du peuple réclamaient pour ce sorcier un bûcher.

Cela ne le troublait pas; il osait maintenant, dans l'église de Thonon, confesser, communier les fidèles; comme l'autel n'existait plus, il apportait, pendues à son cou, dans une petite boîte d'argent, les hosties conservées aux Allinges; et les catholiques savaient que, s'il marchait les yeux baissés, drapé dans son manteau et ne les saluant pas, ils devaient le suivre en silence, mais d'un peu loin, afin que leur respect pour le Dieu caché ne pût éveiller l'attention [2].

A la fin de 1595, Charles-Emmanuel se souvint enfin de cette mission qu'il avait prescrite quinze ou seize mois plus tôt; et il s'enquit par M. d'Avully de ce dont le missionnaire pouvait avoir besoin [3]. François lui répondit : — Monseigneur... Il est du tout nécessaire qu'il y aye un revenu certain et infaillible pour l'entretenement de quelque bon nombre de prédicateurs. A faute dequoy voyci la second' annëe qui se passe dès qu'on a commencé de prêcher icy sans jamais interrompre, avec fort peu de fruict, tant par ce que les habitans n'ont voulu croire qu'on prechast par commandement de vostr'Altesse, ne vous voyans entretenir que du jour à la journée, qu'aussy parce qu'on n'a peu attirer nombre suffisant d'ouvriers à

[1] Ha. I, 218. — [2] G. I, 115; Ha. I, 15; 220. — [3] Ha. I, 221.

ceste besoigne, pour n'avoir ou les retirer ni dequoy les nourrir, puysque les frais mesmes qui s'y sont faitz jusqu'à présent ne sont encor payés... Mays l'on prechera pour néant si les habitans fuyent la prœdication, comm' ilz ont faict cy devant en ceste ville. Playse donques à Vostr'Altesse commander à l'un des messieurs les Sénateurs de Savoye de venir icy convoquer généralement les bourgeois à entendre de près les raysons que les prêcheurs leur proposent pour l'Église Catholique; et ce, en termes qui ressentent la charité et l'authorité d'un très bon prince, comm' est Vostr' Altesse, vers un peuple desvoyé... Reste, Monseigneur, que je remercie Dieu qui allum' en vous de si sains désirs de luy faire le service pour lequel il vous a faict naistre prince et maistre des peuples... »[1].

A ces requêtes, François attendit bien des mois la réponse.

---

[1] A. XI, 168.



CHAPITRE VIII

Le Chablais (*suite*).

(1596.)

Cet hiver-là, le pont de la Drance, que chaque matin le prévôt traversait, eut une arche rompue; sur les deux piles on jeta une longue planche, et quand le verglas couvrit ce casse-cou, nul n'osait s'y fier; mais François pour si peu ne voulait pas manquer sa messe; il « se mettait à cheval sur cet ais et, rampant de pieds ou de genoux et de mains, se poussoit outre par ce glissant »[1]. Quand le gouverneur en fut averti, il fit remettre en état la chapelle d'un ancien couvent sur la rive, au pied de la falaise qui porte la ville; et dès lors ce fut là que le prévôt disait sa messe, sur le territoire de Thonon [2].

L'hostilité des premiers temps de jour en jour s'émoussait. On s'habituait à voir ce jeune prêtre que saluaient Messieurs les notables, parcourir les rues et les routes, entrer chez les malades, leur donner, avec un peu d'argent, de bonnes paroles, et si quelque exalté l'insultait, soulever poliment son chapeau [3]. En ville des conversions nouvelles, l'une après l'autre, se déclaraient. François, qui s'enhardissait, osa, durant le carême, un jour de marché, monter sur une chaise au milieu de la place et prêcher [4]. La foule l'entoura; il se fit si touchant que, silencieuse, elle oubliait les vendeurs; et quand il eut fini,

---

[1] G. I, 117. — [2] Ha. I, 223. — [3] G. I, 115. — [4] Ha. I, 224.

beaucoup murmuraient : — « Ah ! que Dieu nous mette du bon côté ! »

Tout cela pour Messieurs de Genève devenait ennuyeux. Le ministre de Thonon, Louis Viret, n'y pouvait rien : il était, semble-t-il, timide, maladroit, et peu lettré. François, dans ses conférences, défiait souvent les protestants d'opposer en face leurs raisons aux siennes. Viret s'en gardait bien. Il disait que M. de Sales était habile en rhétorique et qu'avec ce talent il est facile d'en imposer, qu'on ne devait enfin ni l'écouter ni lui répondre. Cet argument, au début, avait paru bon, mais au bout de dix-huit mois on s'en lassait : — « Et quoy donc? disait-on à Viret, pourquoy ne l'attaquez-vous en dispute? Pourquoy souffrez-vous qu'il fasse plus de l'insolent? Essayez-le une fois pour toutes. Et de vray, Monsieur, il y va de vostre honneur » [1].

Louis Viret convoqua les ministres du voisinage, qui décidèrent d'offrir au prévôt une conférence publique entre eux et lui. François accepta. Au jour prescrit « toute la ville de Thonon s'assembla curieusement pour voir la fin de cette dispute ». M. de Sales était là qui attendait ses adversaires; puis M. Viret apparut, mais seul, qui déclara au nom de ses confrères « qu'après avoir meurement considéré, ils ne jugeoyent pas estre à propos de commencer sans le consentement de son Altesse ». L'assemblée fut bien déçue, mais François gaîment « prit en témoins tous les assistans qu'il ne tenoit pas à luy que la dispute ne se fist »; puis il obtint du gouverneur, représentant du Duc, un acte qui « bailloit toute permission aux ministres de disputer avec le seigneur prévost de Sales quand et comment il leur plairoit » [2]. Alors ces messieurs trouvèrent d'autres excuses, et finalement restèrent chacun chez soi.

---

[1] G. I, 120. — [2] Ha. I, 224; G. I, 121.

Pour le prévôt, cette conférence manquée valait un triomphe oratoire, et « bien des conversions y trouvèrent leur branle » notamment celle du baron d'Avully [1].

« Grandement bien versé en l'estude des bonnes lettres », ce seigneur s'était plu jadis à consulter sur l'Écriture les ministres de Genève; mais maintenant le prévôt et sa doctrine le charmaient; il « ne pouvoit se saouler de son entretien et devenait tant plus ardent et curieux que plus profondément il repensoit tout cela à part soy ». Presque chaque jour, pour échapper aux importuns, le prévôt et le baron, de compagnie, allaient dans la campagne « avec deux serviteurs tant seulement qu'ils faisoyent demeurer un peu loing et dispustoyent quelquefois l'espace de deux ou trois heures » [2]. Quand M. d'Avully eut vu toutes ses objections nettement réfutées, il « réduisit par escrit » les preuves du catholicisme telles qu'il les entendait; puis il les envoya à Messieurs de Genève, « avec ceste conjuration et proteste qu'ils eussent à luy respondre sérieusement et solidement, autrement qu'il renonceroit à tout ce qu'il avoit appris d'eux. » Aucune réponse ne vint. M. d'Avully pria donc le prévôt de recevoir sa confession; puis il alla prononcer à Turin devant le nonce son abjuration solennelle [3].

Ce fut un événement : Clément VIII en personne écrivit au baron pour le complimenter [4]; et quand il eut rejoint Thonon, il reçut d'Antoine de la Faye, l'une des sommités de Genève, la promesse, qu'il viendrait « luy montrer plus clairement que le midy, en la présence du prévost de Sales, combien estoit vaine la doctrine » qui l'avait séduit [5].

Cette assurance réjouit les Calvinistes. Longtemps on attendit, comme un jour de gloire, l'arrivée de la Faye;

---

[1] G. I, 126. — [2] G. I, 127. — [3] Ha. I, 226. — [4] G. I, 130. — [5] G. I, 128.

le baron qui s'impatientait alla à Genève lui rappeler sa promesse et il n'obtint qu'une réponse évasive. Enfin, François craignit qu'on l'accusât lui, le prévôt, de mettre obstacle à cette rencontre et il partit pour Genève en compagnie du baron et de plusieurs notables.

Genève était alors une république étrange. La petite cité marchande et sans relief devenue tout à coup, sous Calvin, la Rome de la Réforme, une ville célèbre que dans l'Univers entier chacun bénissait ou haïssait, payait cher son immense éclat. Les ministres, seigneurs tout puissants et rigides, exerçaient une surveillance farouche, minutieuse sur les mœurs, les faits et gestes de chacun. Les plus minces détails de la vie donnaient prise aux vexations; on n'avait jamais vu des lois plus sévères contre le luxe des habits, de la table ou des enterrements. Quant au catholicisme, tout ce qui de près ou de loin y touchait suscitait des rigueurs incroyables [1] : si un père de famille gageait une nourrice papiste et qu'on l'apprît, la nourrice était expulsée, et son maître payait une amende; un Genevois en voyage, devenu catholique, puis qui rentrait en ville, était passible de bourreau. Chacun voyait sa foi soigneusement inspectée : il fallait croire exactement ce qui convenait aux ministres; les dogmes qu'ils posaient étaient intangibles, sacrés; ils agissaient comme guidés par le Saint-Esprit dans l'explication de la Bible, après avoir nié pour l'ancienne Église la même inspiration; enfin cette Réforme qui avait surgi au nom du raisonnement personnel écrasait les consciences sous un despotisme absolu.

Il y avait pourtant à Genève comme ailleurs des périodes de détente, puisque François put y défendre en public la foi romaine.

---

[1] D.

M. de la Faye fut bien surpris de voir chez lui ce jeune homme dont on parlait tant. En présence du baron, il ne put se dérober; le prévôt d'ailleurs lui dit courtoisement qu'il lui laissait la conduite de la dispute [1]; et ensemble ils se rendirent sur l'une des places où bientôt la foule les entoura. On n'insultait pas François; son audace étonnait; et on laissait au ministre l'honneur de venger Genève.

Il y avait là une pauvre fille, fervente catholique, nommée Jacqueline Coste, jadis bergère et maintenant servante en ville [2]. Ses maîtres tâchaient de la faire abjurer; mais elle était habile, honnête et travailleuse, ils avaient grand peur de la perdre et n'osaient pas trop l'ennuyer. Ce fut pour elle une fête unique d'écouter le prévôt; elle s'émerveillait de sa douceur et des belles preuves qu'il donnait à la foi romaine.

Cette servante devait devenir quelques années plus tard une confidente de François, la première associée de sainte Chantal dans la fondation de la Visitation.

Dès ce jour elle résolut de confier le soin de son âme à cet homme qui avait si bien l'air d'un saint et elle priait ardemment pour que dans la dispute il n'eût pas le dessous.

La tactique du ministre fut habile : successivement, il mit en question la Présence réelle, le Purgatoire, l'Invocation des saints... Si François l'embarrassait il déviait vers un autre sujet [3]. Si l'on se récriait, il ripostait qu'il usait de son droit; mais le prévôt sur chaque point le pressait si fort, qu'enfin, à bout d'arguments, la Faye prit le parti de se fâcher, ce qui simplifiait tout. « Alors le seigneur d'Avully se mit à lui faire des reproches, et se lamenta avec amertume dequoy les ministres l'avoyent trompé si longtemps » [4].

[1] G. I, 129. — [2] Ac. 315. — [3] Ha. I, 228. — [4] G. I, 129.

François eut la prudence de quitter aussitôt la ville; et Jacqueline Coste ne put le rejoindre [1].

Ce petit succès du Papisme dans la cité de Calvin fit du bruit. Sans doute, on n'en parla guère à Genève; mais M. d'Avully, avec ses amis, dut la colporter à travers le Chablais. Il faisait un prosélytisme enthousiaste, et des menaces qu'il reçut de Berne eurent pour seul effet de stimuler son zèle [2]. Puis, vers cette époque le bruit courut que la paix entre la Savoie et la France était signée : dans le village des Allinges, au pied de la colline, les habitants prièrent qu'on rouvrît leur église et qu'on leur rendît un curé [3].

Ainsi, au milieu de la plaine qu'inondait le Calvinisme, le seul îlot catholique commençait à s'élargir, les eaux baissaient; d'autres points, çà et là, émergeaient; et François, se voyant seul pour répondre à tous ces appels, se désolait. Il écrivait au duc, le suppliant de lui venir en aide : — « Si on dressoit prontement l'Église à Thonon et quelques autres lieux, je ne doute point d'assurer Votr' Altesse qu'elle verroit dans peu de mois le général de tout ce pais reduict..., et la supplie très humblement croire, quoy que peut estr' on luy die le contraire, que je ne luy escris qu'avec la réalité et conscience avec laquelle il faut servir son souverain Prince et Dieu mesme » [4]. Les mois se passaient; le Duc ne répondait pas, n'envoyait personne au prévôt, dont l'état d'isolement et de perpétuelle attente faisait sourire les syndics. Alors François consterné, s'adressait au nonce à Turin, lui proposait d'aller à la cour parler au Duc et, dans son zèle pour ses convertis, osait élever un peu la voix : — « ...Si on donne promptement des ordres, je reviendrai sûr et

---

[1] G. I, 179. — [2] Ac. 357. — [3] Y. I, 225; A. XI, 186, 187, 218; G. I, 151. — [4] A. XI, 189.

certain de voir bientôt mûrir une heureuse moisson de plusieurs milliers d'âmes; si, au contraire, on ne les donne pas, je demanderai votre bénédiction et la permission d'abandonner cette entreprise à d'autres plus capables que moi »[1].

Enfin, au début de l'automne, il reçut une lettre du Duc qui l'invitait à venir lui parler; et il partit sur-le-champ suivi de Georges Rolland.

Au passage du Grand-Saint-Bernard, une tempête de neige les enveloppa. Allant au hasard, aveuglés, épuisés, ils pensaient mourir de froid, quand ils aperçurent l'hospice fondé six siècles plus tôt par saint Bernard, un grand-oncle de Mme de Boisy[2]. Tandis qu'ils se reposaient, les religieux, pour garder un peu plus ce jeune prêtre, lui contaient que « les jours passés on avait trouvé par les chemins des hommes roides morts, tous gelez ». Mais François avait hâte d'achever son voyage, le service de Dieu le pressait; il se remit en route dès qu'il eut repris haleine; et le pauvre Rolland, épouvanté par le récit des moines, le suivait bien tristement.

A Turin, le Duc s'efforça de réparer son long silence par la chaleur de son accueil. Ce petit homme sec, remuant, rongé d'ambition, plein de projets cachés, peu délicat et très méfiant, prit goût au bon regard du jeune prêtre paisible; il réunit en son honneur le Chancelier, le nonce, divers autres grands personnages, et devant cette assemblée, il pria M. de Sales d'exposer en détail les besoins du Chablais[3].

François, sans récriminations, déclara que depuis vingt-sept mois il s'évertuait seul sans aucun subside à convertir cette province. — « Diray-je que j'ay semé entre les épines ou bien sur les pierres? Certes, outre la

---

[1] A. XI, 203 (orig. en latin). — [2] G. I, 139. — [3] G. I, 139.

récouverte de M. d'Avully et de l'avocat Poncet, ce n'est pas trop grand cas des autres »[1]. Mais bientôt, si le Duc le voulait, on allait voir des merveilles; pour cela, il manquait une seule chose : de l'argent. François fournissait bien à son propre entretien, mais ne pouvait rien faire de plus; or il était nécessaire de rétablir dès maintenant, quinze ou seize paroisses, sur les cinquante-deux qu'avaient abolies les Bernois[2]; il fallait en outre huit prédicateurs « débriquez de toute autre charge ».

L'entretien de ce clergé serait sans doute une grosse dépense; François avait tout prévu, il citait des chiffres précis; mais n'est-ce pas « le suprême grade de l'Aumosne chrétienne que de procurer le salut des âmes? »[3]. D'ailleurs, il rappela que jadis, sur les biens d'église du Chablais, les Bernois n'avaient pas tout pris; la part échappée au pillage, le Pape l'avait cédée à l'ordre militaire de Saint-Maurice, sous la clause que ces chevaliers la rendraient aux cures chablaisiennes dès que celles-ci seraient rétablies. Or, son Altesse, grand-maître de cet ordre, n'avait qu'à commander.

Le Duc approuva tout ce que disait François; il fit venir quelques notables chevaliers qui promirent la somme nécessaire pour les pensions de six curés[4].

Puis, Son Altesse, en frais de courtoisie, entretint longuement le prévôt; on fit mille beaux projets pour l'organisation future du Chablais et même pour la conversion de Genève. François se vit comblé de compliments; mais il partit, sans qu'on eut réglé ses dépenses.

Quand il eut repassé les Alpes ses embarras recommencèrent : les Chevaliers de Saint-Maurice faisaient la sourde oreille; la trêve entre la Savoie et la France semblait sur le point de se rompre; Charles-Emmanuel ne

---

[1] G. I, 142. — [2] G. I, 140. — [3] A. XI, 171. — [4] G. I, 143.

donnait plus signe de vie; et les autorités de Thonon se moquaient du missionnaire à qui son Altesse là-bas promettait des merveilles, et qui, toujours seul, ne voyait rien venir [1].

Cependant le courant des conversions ne s'arrêtait pas; à la mi-décembre, moins d'un mois après son retour, François comptait quatre-vingts nouveaux catholiques [2]. Alors, il résolut de frapper un grand coup : rétablir la messe à Thonon même.

Quand on vit des menuisiers se diriger vers l'église, le peuple accourut avec armes et bâtons; la petite bande des catholiques en fit autant et « desja l'on craignoit qu'il n'y eust une grande tuerie »; mais le prévôt arriva « qui, par la majesté de son visage et douceur de ses parolles, fleschit tellement les courages » qu'enfin l'église fut ouverte, les ouvriers entrèrent, et l'émeute se dispersa [3].

François orna comme il put, d'images, de tapis et de cierges un grossier autel de bois; et dans cette petite église, depuis soixante ans privée de sacrifice, il célébra paisiblement la messe de minuit devant une centaine de fidèles « qui pleuroyent de tendreté » [4].

Les syndics avaient protesté (d'ailleurs sans grande conviction) que le prévôt, par cette messe, violait à l'insu du souverain, la liberté de conscience.

Peu après, François reçut une lettre qu'il s'empressa de leur montrer :

« Révérend, cher, bien aimé et féal, [5]

En réponse de celle que avez escript, vous disons que treuvons bon qu'ayez faict dresser un autel en l'église de

---

[1] A. XI, 421. — [2] A. XI, 219. — [3] G. I, 151. — [4] A. XI, 243; G. I, 153. — [5] A. XI, 447.

Sainct Hipolite, comme aussy les aultres bonnes œuvres qu'à la louange de Dieu et extirpation des heresies vous y allez exercitant; et Nous desplaict des oppositions que l'on vous y faictes, que neantmoings avez surmonté ainsy que vous Nous écrivez. A quoy vous continuerez avec la dextérité et prudence que vous sçavez convenir.

A tant prions Dieu que vous aye en sa garde

Le Duc de Savoye ».

Depuis ce jour, nul syndic n'osa élever le ton devant cet homme à qui Son Altesse écrivait si aimablement [1].

---

[1] G. I. 155.



CHAPITRE IX

Le Chablais (*suite*).

(1597.)

Le grand chef de la Réforme était alors Théodore de Bèze. Vers trente ans, humaniste et poète, il avait rencontré Calvin et embrassé d'enthousiasme sa doctrine. Durant un demi-siècle, il s'était donné de toute son âme à la propager en France; puis Calvin mort, il avait pris, aux yeux de l'Univers, la place du pape de Genève. Maintenant, presque octogénaire, à demi-sourd, il renonçait à l'action; mais le prestige de son nom restait comme l'étendard du Calvinisme et un défi à la foi romaine.

C'était un incontestable érudit, un écrivain de talent, un des maîtres de la Renaissance Française. Il ne quittait plus Genève, environné des ministres comme un astre de ses rayons.

Mais le bruit courait qu'avec l'âge l'ardeur de ses convictions s'était émoussée, qu'il n'avait plus pour la foi romaine la même répulsion que jadis et qu'enfin [1], peut-être, un jour, en s'y prenant avec adresse, pourrait-on obtenir de lui un désaveu de ses rigueurs passées, un retour vers l'Église.

François prêta l'oreille à ces on-dit. Ce vieillard qui, chargé d'une si grande responsabilité, allait à la mort en triomphateur, lui faisait pitié. Convertir Théodore de Bèze, quelle œuvre ! Et pour le Calvinisme quel coup !

---

[1] A. XI, 268.

Un ami de François, un capucin [1], qui en 96 eut affaire à Rome, parla au Pape de ce merveilleux espoir; il lui fit un tel portrait du prévôt, de son éloquence, de son adresse et de ses succès en Chablais que Clément VIII écrivit à François : « ...Frère Esprit nous a fait récit de la piété qui est en vous et du zèle que vous avez à l'honneur de Dieu [2], chose qui nous a esté fort agréable. Le mesme vous fera entendre en nostre nom quelques affaires qui regardent la gloire de Dieu et que nous avons fort à cœur; vous luy donnerez la mesme créance que vous feriez à nous-mesme ».

Ce que Frère Esprit rapporta au prévôt, ce fut l'ordre d'aller voir Théodore de Bèze et de faire tout le possible pour obtenir sa conversion.

Durant l'hiver de 96 à 97, François plusieurs fois se rendit à Genève [3], mais le maître était toujours en compagnie et François n'osait se montrer.

C'est qu'il fallait une grande prudence. Si les Genevois se fussent douté qu'il venait dans leurs murs s'attaquer à leur chef, quelle indignation, quelle fureur ! Ces dangers n'étaient pas pour le refroidir.

Puis, en février, une conversion marquante renouvela son espoir : celle de Pierre Fournier naguère premier syndic de Thonon.

Ce personnage, dont l'exemple devait frapper le peuple, fit une abjuration solennelle [4]. Il se rendit à Saint-Hippolyte, accompagné du prévôt et de tous les catholiques. Sur ce cortège des chenapans lancèrent des pierres dont quelques-unes atteignirent François, mais lui, au seuil de l'église, se tourna vers eux, les regarda paisiblement, leur dit quelques mots avec une « puis-

---

[1] G. I, 138. — [2] A. XI, 453 (orig. en latin). — [3] Y. I, 241. — [4] G. I, 171.

sante tendreté » et tout se calma si vite que ses ouailles voulurent y voir un miracle.

Peu après, les chevaliers de Saint-Maurice envoyèrent enfin une partie de la somme promise ; et François put installer un premier curé en Chablais; il choisit entre les villages les mieux disposés, celui de Cervens, parce que le prêtre qui s'offrait y était connu [1]; et ce nouveau curé se montra si habile que la plupart des habitants, dix jours plus tard, voulurent abjurer.

C'était vers la fin du carême; le prévôt avait tant à faire pour préparer aux Pâques les convertis de Thonon, qu'il dut remettre à plus tard ces nouvelles abjurations [2].

Dès qu'il put, au début d'avril, tout réjoui par ces grands succès, il repartit pour Genève.

Là, depuis la dispute publique entre MM. de Sales et de la Faye, Jacqueline Coste, servante d'hôtellerie, demandait à Dieu inlassablement la grâce de revoir ce prêtre qui avait si bien l'air d'un saint, et de lui confier son âme. Or, ce fut à son hôtel, à l'enseigne de l'Écu de France, que François descendit ce jour-là.

Quand Jacqueline le reconnut, quel saisissement ! Elle conduisit le voyageur à sa chambre; puis, au lieu de se retirer. — « Hélas ! monsieur, dit-elle, il y a longtemps que je demande à Notre-Seigneur de pouvoir vous parler » [3]. Elle lui conta toute sa pauvre vie de bergère et de servante. Elle avait trente-sept ans. Elle rêvait de quitter Genève pour pouvoir dans quelque autre ville suivre à sa guise les offices divins; mais les patrons de l'Écu de France l'aimaient; ils lui permettaient d'entendre la messe chaque dimanche aux environs; puis elle avait en ville des amies catholiques dont en secret elle soutenait

[1] A. XI, 255. — [2] A. XI, 260. — [3] Ac. 360.

la foi contre les discours des ministres. François lui conseilla de rester à Genève. Quand il l'eut confessée, il parla de communion. Elle reprit, toute étonnée : — « Il ne vous est pas permis de dire la messe à Genève ». Mais il avait à son cou dans la petite boîte d'argent quelques hosties pour des malades. Jacqueline tomba à genoux ; et dans cette chambre d'hôtel, au beau milieu de Genève, elle communia.

Quand François se présenta chez Bèze, celui-ci enfin était seul ; il faisait les cent pas dans sa « salle ». C'était un beau vieillard qui « en courtoisie et en affabilité ne devait rien à personne ». François, en se nommant, « n'oublia point de termes de la civilité »[1] ; il supplia le ministre de ne pas le juger d'après les noires peintures qu'à Genève on faisait de lui. Son regard franc, son bon sourire, la distinction de ses manières étonnèrent Bèze ; il répondit aimablement qu'il le tenait pour un homme de savoir et de qualité, qu'il regrettait seulement que ses talents servissent une mauvaise cause. François, avec tact, commença l'entretien par des « discours indifférens ; et comme le vieillard ne pouvoit se saouler de la suavité de son hoste, il luy présenta l'entrée de sa chambre ».

Alors, loin des indiscrets, François lui dit que depuis longtemps il était curieux d'avoir son avis sur divers points de controverse, et de causer avec lui « à pourpoint déboutonné ». Il ajouta :

— « Vous jugerés aisément que je ne porte pas la mine d'un affronteur. »

Après un peu d'hésitation, Bèze répondit :

— « Vous procédez envers moy comme j'ay toujours désiré que l'on fist ; car je n'estime rien tant que la sincérité. Je suis prest de satisfaire à vos interrogats. »

[1] G. I, 155 ; Q. 97 ; C. 182.

— « Monsieur, dit François, peut-on faire son salut en l'Église romaine? ».

« Bèze tint pendant quelque temps les yeux fichez en un coing de la chambre. » — « Permettez-moy que je pense un peu plus profondément »; et baillant au jeune homme un livre « pour s'entretenir » [1], il passa dans la pièce voisine où François, durant plusieurs minutes, l'entendit se promener.

— « La question, dit-il en revenant, a été si on se pouvoit sauver en l'Église romaine. Je vous responds qu'ouy, qu'il n'en faut point douter et qu'on ne sçauroit nier qu'elle ne soit la Mère-Église. »

François reprit : — « Puisqu'il en est ainsi, pourquoy avez-vous planté vostre Réforme, avec tant de guerres, de séditions, de destructions de temples, et autres maux qui sont innombrables? »

Bèze soupira : — « Je ne veux nier, dit-il, que vous ne fassiez vostre salut en vostre religion [2], mais il y a ce malheur que vous embrouillez les âmes de trop de difficultez : vous dites que les bonnes œuvres sont nécessaires au salut; d'où arrivent plusieurs maux : car les peuples, croyans ceste nécessité des bonnes œuvres et le plus souvent ne les faisans pas, se damnent parce qu'ils contreviennent à leur conscience. C'est pourquoy nous avons tasché d'establir nostre religion, en laquelle le chemin du ciel est rendu facile, ayant jetté ce fondement que la foi sauve sans les œuvres, que les bonnes œuvres ne sont point de la nécessité du salut, mais tant seulement de bienséance.

— Voire... répondit François; mais nostre Seigneur enseignant às es apostres ce qu'Il vouloit qu'ils creussent du dernier jugement, ne faict point de mentions des péchez commis, mais dit tant seulement qu'Il condam-

[1] G. I, 156. — [2] G. I, 158.

nera les mauvais parce qu'ils n'auront pas faict les bonnes œuvres : « Allez, maudits, au feu éternel, car j'ay eu faim et vous ne m'avez point baillé à manger ». Si elles n'estoyent que de bienséance, comme vous dites, seroit-on puni si rigoureusement à faute de les avoir pratiquées? »

Alors Bèze qui d'habitude témoignait une grande douceur, s'emporta « et prononça plusieurs paroles indignes d'un philosophe » [1]. François reprit doucement : — « Monsieur, j'estois seulement venu vous exposer à la bonne foy mes objections; et je me resjouissois de sçavoir vostre sentiment sur icelles : je vous prie de m'excuser, je n'y retourneray plus. »

Bèze, un peu honteux, « cogneut qu'il avoit faict faute » et retrouvant toute sa politesse, il pria le prévôt de revenir le voir; mais quelques personnes dans l'antichambre regardèrent « de travers » ce jeune prêtre et « ne différèrent pas de dire que c'estoit un homme rusé, propre à faire des séditions » [2].

De cet entretien, François emportait peu d'espoir; pourtant, quand il écrivit au pape pour rendre compte de sa mission [3], comme il concluait par ces mots : « S'il était possible de l'aborder plus souvent et avec plus de sécurité, peut-être pourrait-on le ramener au bercail » [4]. Clément VIII lui répondit : — « Bien que cette affaire dont nous désirons ardemment l'heureux succès, offre comme vous l'écrivez de grandes difficultés, néanmoins puisque c'est une œuvre de Dieu, dont nous cherchons la gloire, nous vous exhortons vivement à ne pas l'abandonner » [5].

François, au début de l'été, retourna donc chez Bèze; et cette fois, pour détourner peut-être les soupçons, un

---

[1] G. I, 159. — [2] G. I, 160. — [3] G. I, 161. — [4] A. XI, 270 (origin. en latin). — [5] A. XI, 454 (orig. en latin).

ami l'accompagnait, Antoine Favre, alors président au tribunal d'Annecy et jurisconsulte fort connu dans le monde savant.

Le ministre leur fit un accueil tout cordial. En l'honneur du président il étala son érudition et tous deux « entrèrent en plusieurs discours que ne servoyent de rien et employèrent beaucoup de temps »[1]. Alors, François, pour parler d'autre chose, avisa « certains gros livres au coing de la chambre, dont il vouloit savoir les noms. Bèze respondit que c'estoient les vieux Pères, desquels il ne faisoit pas beaucoup d'état ». — Et moi, dit François, je ne sçaurois pas vous dire combien je les estime; « à mesme temps, empoignant le premier, il en osta la poussière avec son manteau et treuva que c'estoit sainct Augustin ». Rapidement, il tourna quelques feuillets et lut un passage sur la grâce « qui bailla subject à une longue dispute » au sujet du Libre Arbitre.

François se montra docte et éloquent; le vieillard admira l'habileté de ses arguments; mais, dès qu'il poussa l'entretien sur la vérité du catholicisme, Bèze refusa de le suivre. — « Assurément, dit-il, ni votre vie ni la mienne ne seraient en assurance si l'on savait de quoi nous traitons. »[2] François déclara qu'il donnerait la sienne bien volontiers pour lui assurer la vie spirituelle.

Cet accent inattendu parut gêner le ministre. — « Il n'est pas question de cela, dit-il, parlons d'autre chose. » Le prévôt ne pouvait insister; pourtant sa ferveur, sa voix affectueuse avaient touché le vieillard qui soupira : — « Si je ne suis pas au bon chemin, je prie Dieu tous les jours que, par sa miséricorde, il luy plaise de m'y remettre. »[3] Et ce fut tout ce que François, ce jour-là, put obtenir; mais comme ces messieurs se retiraient.

---

[1] G. I, 180; C. 191. — [2] Oa. 3 juillet. — [3] G. I, 182.

Bèze les suivit dans l'antichambre pour prendre et serrer la main du prévôt.

Plus tard, à une date qu'on ignore, celui-ci fit près de lui une troisième tentative et lui parla tout carrément. Le pape, dans son ardent désir de réconciliation [1], l'avait chargé d'offrir à M. de Bèze une rente de quatre mille écus d'or, en balance de ses biens confisqués par Genève, s'il se fut converti. De ce dernier dialogue entre les deux grands maîtres de la controverse, on ne sait presque rien. François avait un rôle épineux, et l'obéissance au Saint-Siège dut ce jour-là lui sembler pénible. Son ardent plaidoyer, ses instances affectueuses furent inutiles. Dès lors tout espoir était perdu. Les longues visites de cet étranger étonnaient les serviteurs de Bèze; ils en parlèrent aux amis du ministre; ceux-ci « entrans en soupçon, baillèrent des gardes » à leur chef et François navré ne songea plus à le revoir.

Mais de cet échec, ses succès en Chablais purent le consoler. L'abondance des conversions dépassait de bien loin ses forces. C'était comme un pré à la fonte des neiges. D'abord, on y voit à peine, çà et là, quelques maigres fleurs; et puis brusquement partout à la fois mille boutons qu'on n'apercevait pas s'épanouissent.

François, pour augmenter cette immense récolte, ne négligeait rien; il servait ses néophytes au corps et à l'âme; il appelait à l'aide ses souvenirs de droit, se faisait avocat consultant; on lui soumettait les noises et procès [2]; il écoutait les doléances, pesait le pour et le contre, expliquait patiemment la conduite à suivre. Sa science des armes lui servait aussi : on l'avertit un jour que deux gentilshommes « escrimoyent à espées nues »; il accourut; et ne pouvant se faire entendre, il se jeta

[1] G. I, 184. C. 193. — [2] Ha. I, 253.

sur eux et les désarma [1]. Quelle stupeur! Puis, reprenant les façons d'un prêtre, il leur parla de telle sorte qu'ils se firent, l'un à l'autre, des excuses [2]. Cet homme universel utilisait encore des notions de médecine usuelle, acquises peut-être à Padoue, et conseillait les malades. Mais surtout les disputes privées sur des points de controverse lui prenaient un temps énorme. Jamais il n'en parut lassé.

Il y eut une femme têtue et loquace qui, trouvant plaisir à le voir, l'abordait chaque jour pour lui dire ses griefs contre le papisme; chaque jour, il l'accueillit aimablement. Enfin, à force de patience, il rompit toutes ses résistances sauf une : le célibat des prêtres lui semblait une loi inhumaine, inexcusable; sur ce point elle était sûre de ne jamais se rendre [3]. Un jour que pour la centième fois, elle venait le lui répéter, il la prévint doucement : — « Venés, ma bonne dame... Respondés moy un peu... Le moyen que je pusse vaguer à toutes vos petites difficultés si j'avois femme et enfants? » Elle resta interloquée. Sur ce trait de lumière, elle réfléchit longuement, et enfin elle abjura.

Mais l'ordre de Saint-Maurice par sa lésinerie retardait tout [4]. Durant l'année 97, sur les six pensions de cures dont il avait la charge, il n'en fournit que trois à grand'-peine. Son Altesse, de nouveau, semblait oublier le Chablais. François avait demandé huit prédicateurs; il en vit venir un seul, à l'époque de la Pentecôte, le Père Esprit, celui qui naguère avait parlé de lui au Pape [5]; et au bout de quelques jours, ses supérieurs le rappelèrent vers une autre mission.

Il ne semble pas que ce fût une grande perte, car il

---

[1] G. I, 182. — [2] N. 109. — [3] C. 177. — [4] A. XI, 319. — [5] A. XI, 280, 286. — Ha. I, 247.

avait plus de science que de tact : « Il estoit allé ouyr le ministre Viret qui preschoit en un temple proche de la ville; et la presche estant achevée, il se hazarda de luy demander la raison de son dire [1]. Le ministre se mit à lascher plusieurs aigres parolles contre le père; et cesluy-ci parloit aussi hautement ». La foule des Calvinistes les entoura; on s'indignait contre le capucin; on le traitait de « masque », on commençait à lui jeter des pierres. Heureusement François apparut qui, en quelques mots, rétablit le calme; l'un des plus exaltés emmena de force Viret tant on craignait que le prévôt ne l'attaquât en dispute; et celui-ci dit à son ami de « traicter plus doucement une autre fois ».

D'ailleurs les catholiques reprochaient au prévôt de pécher par excès contraire. Un dimanche de juillet 97, au sortir de Saint-Hippolyte, comme il venait de commenter ces mots : [2] « Si quelqu'un te frappe à la joue droite, offre-lui l'autre », un calviniste l'arrêta violemment et lui dit : — « Si je te baillois maintenant un soufflet, tournerois-tu la joue à fin que je t'en baillasse un autre? » Autour d'eux, chacun s'arrêta. François répondit doucement : — « Mon ami, je sçay bien ce que je devrois faire; mais je ne sçay ce que je ferois, car je suys plein de misère. D'ailleurs, vous en pouvez faire l'essai. »

Quelques amis le blâmèrent de parler ainsi. On eût voulu qu'il sût dire çà et là quelques mots « à la vinaigrette » [3]. A cela il répondait : — « Je vous asseure qu'oncques je ne me suis seruy de répliques piquantes qu'il ne m'en soit après repenti [4]. Les hommes font plus par amour et charité que par sévérité et rigueur. »

Les paroles « piquantes » de François de Sales furent en effet si rares, que l'histoire en cite une seule. C'était vers cette époque, dans une instruction publique; par-

[1] G. I, 197; Bb. III, 107. — [2] O. 105. — [3] C. 166. — [4] G. I, 198.

lant de Calvin, il osa dire : « Ce puais »[1]. En ce siècle violent, où les orateurs catholiques et protestants s'accablaient d'injures, même en chaire, c'était là une expression usuelle. Mais dans la bouche du doux François, elle parut si extraordinaire que les auditeurs firent brusquement le signe de la croix, comme pour un blasphème.

[1] G. I, 199. — C. 197. — B. IX.



CHAPITRE X

Conversion globale du Chablais.

(1598.)

Durant l'été 97, le prévôt était devenu, à son insu, évêque.

Monseigneur de Granier se voyait vieux; au printemps il avait cru mourir [1]; il sentait le besoin d'un coadjuteur qui, s'il le fallait, soutiendrait seul toute sa charge. Pour ce poste son neveu, M. de Chissé, vicaire général, fort savant, et plus ancien en prêtrise que le prévôt, semblait tout désigné [2]; mais l'évêque songeait que François l'emportait sur lui par les talents, par les vertus... Il consulta « les plus apparens, dévotz et sensez » de son clergé qui furent tous de son avis; M. de Chissé tout le premier. Alors, il s'en ouvrit au prévôt qui rejeta loin cet honneur. En vain, l'évêque « remua tous les expédiens qui luy entrèrent en imagination » [3]. François ne voulait rien entendre : — « Vous avez un grand nombre de prêtres qui porteront mieux ceste charge ».

Monseigneur vit en ce refus une autre preuve que son choix était bon et il adressa sa requête au souverain. Or, au printemps, le Duc, ayant su que l'évêque se mourait, avait fait choix, pour le remplacer, du prévôt [4]. Il signa donc aussitôt les lettres patentes qui présentaient « Nostre très cher et bien aymé orateur Messire

[1] A. XI, 291. — [2] O. 66. — [3] G. I, 243. — [4] A. XI, 306.

François de Sales » pour évêque coadjuteur de Genève [1].

Il semble que Monseigneur n'osa pas sur-le-champ montrer ces lettres au prévôt. Il mit en branle M. et Mme de Boisy, tous les parents et amis de François, car « il n'y avoit personne qui ne favorisast ceste cause. Luy seul se bailloit de l'empeschement et estoit constant au refus » [2].

Enfin, au début de l'automne, un jour que le prévôt se trouvait à Sales, l'évêque lui envoya son premier aumônier, M. Critain, auquel il avait bien fait la leçon. L'aumônier, ce soir-là, ne dit point ce qui l'amenait, mais, le lendemain de bon matin, il alla chercher François pour réciter l'Office; et tous deux avec leurs bréviaires descendirent à la galerie.

Elle était longue de cent pieds; au fond, deux grands rideaux de serge verte passementés de rouge cachaient l'entrée de la chapelle [3]; à l'autre bout, des armoiries sculptées ornaient la porte de la grande salle. Il y avait d'un côté « des cartes de géographie et des paysages en belle détrempe » sur toute la longueur du mur; au milieu une tournelle, avançant au dehors et vitrée, laissait voir les jardins, les champs et les montagnes. L'autre côté était tout ouvert; par là, entre douze colonnes de chêne tournoyées, on voyait la cour intérieure plantée de rosiers et de romarins.

Ce fut dans cette galerie où tous deux faisaient les cent pas que M. Critain livra bataille [4]. — « Monsieur, dit-il, vous ne sçavez pas à quel subject je suis venu icy? »

Et, comme François disait que non : — « Monseigneur m'a envoyé exprès à fin que je luy r'apporte ce que vous voudrez. Il vous a destiné pour son coadjuteur; il vous en a parlé fort souvent; et vous avez toujours tesmoigné ne le vouloir pas : certes c'est ce qui

---

[1] A. XI, 448. — [2] G. I, 244. — [3] L. 87. — [4] G. I, 244.

le fasche et l'afflige grandement. Monsieur, c'est à vous d'y prendre garde. » — François répondit : — « Je ne suis point né pour commander; il me suffit d'avoir charge sur quelque paroisse. J'escriray, j'iray, je viendray, je feray tout ce qu'il plaira à Monseigneur autre que cela; mais quant à l'évesché, il ne faut pas que j'y pense. »

M. Critain lui fit observer que son obstination était bien audacieuse : Monseigneur, avant de le choisir, avait beaucoup prié; il avait consulté ses amis « les plus advisez ». Tout le clergé du diocèse, les principaux de la noblesse, et même les gens du peuple appuyaient ce choix que Son Altesse enfin venait de confirmer : — « Il n'y a personne qui ne vous désire, et partant vostre élection est canonique. Les anciens Pères n'ont point esté esleuz autrement au pontificat. Vous sçavez fort bien que la voix du peuple est la voix de Dieu; et c'est le sainct Esprit qui veut que vous soyez évesque. »

Le prévôt, consterné, se promena quelque temps, les bras croisés, sans rien dire. Là-haut, sans doute, dans la chambre de Saint-François d'où l'on pouvait voir la galerie, M. et Mme de Boisy attendaient tout anxieux le résultat de l'entretien.

Enfin, François offrit à l'aumônier d'aller dire la messe au village : — « Vous direz la première, et je serviray; je diray la seconde; nous invoquerons la grâce de Dieu et ferons ce qu'il nous inspirera. »

« A la mesme heure, ils s'en allèrent eux deux à Thorens; et célébrèrent comme ils avoyent résoulu. »

Sur le chemin du retour : — « Eh bien, Monsieur, dit l'aumônier, qu'avez-vous appris en vostre sacrifice? — Vous direz à Monseigneur que, puisqu'il le veut, je suis prest d'obeyr. » — Et François, déjà honteux de se sentir un personnage, supplia M. Critain de bien lui garder le secret. M. Critain s'y engagea; mais, tout heu-

reux de sa victoire, il s'empressa de l'annoncer à M. et Mme de Boisy; puis de retour à l'évêché, il trouva Monseigneur en nombreuse compagnie; et l'évêque, à cette nouvelle, « fut saisi d'une si grande joye qu'il escria : — « Jusques à présent je n'avais rien faict que vaille; j'ay obtenu le prevost de Sales pour coadjuteur. »[1] Le bruit en fut incontinent espanché par toute la ville au grand contentement d'un chacun. »

Peu après François passant par Annecy, fut pris d'une forte fièvre continue[2]; il « sécha par les flammes intérieures et fust réduit en un si piteux état que les médecins ne savoyent quel jugement en bailler »; c'était à la fin d'octobre; durant quatre ou cinq mois il dut garder le lit[3].

Deux prédicateurs capucins étaient enfin venus en septembre s'installer à Thonon; un troisième capucin en novembre, fut chargé de les diriger[4] : le Père Chérubin de Maurienne qui venait d'évangéliser les villages savoisiens les plus proches de Genève[5]; c'était un saint homme et un orateur renommé; mais sa façon de procéder ne ressemblait guère à celle de François.

En ville, une même cloche convoquait tour à tour les catholiques et les calvinistes; il trouva que ce scandale ne pouvait plus durer[6]; il monta dans le clocher un jour de prêche, puis il attira près de lui la corde et l'échelle.

Une émeute s'ensuivit avec siège du clocher, coups de fusils, échelles dressées et renversées, enfin toute une scène de vaudeville. Finalement le Père capucin fut vainqueur; de Turin, Son Altesse lui fit donner raison, mais en le priant d'être plus calme à l'avenir.

Il avait la voix si forte que lorsqu'il parlait en chaire

---

[1] G. I, 246. — [2] G. I, 195, 246. — [3] Y. I, 292. — [4] Y. I, 283. — [5] Ha. I, 243. — [6] Ha. I, 265.

on pouvait l'entendre des maisons voisines; et certains calvinistes venaient là écouter en cachette l'exposé de la foi romaine [1]. Une fois, prêchant sur la place, il s'écria : — « Votre ministre est à cette fenêtre qui m'écoute et ne dit mot, parce qu'il sait bien qu'il vous trompe, vous abuse et vous perd. »

Malgré ses airs belliqueux, ce capucin semblait au parti calviniste moins redoutable que le doux prévôt. Depuis plusieurs mois, le clergé savoisien demandait vainement à messieurs de Genève une dispute publique. Ils crurent le moment venu de réhabiliter leur foi à qui ces atermoiements faisaient grand tort; ils proposèrent d'envoyer à Thonon un Allemand, Hermann Lignarius, très subtil professeur de théologie [2]. Le Père Chérubin fut bien aise de trouver enfin à qui parler. Tout se passa fort correctement; on avait choisi pour thème : l'autorité qui, en matière de foi, doit décider du sens des Écritures. Chérubin et Lignarius parlèrent chacun avec modération; des secrétaires écrivaient à mesure ce qu'ils disaient. Après plusieurs heures on convint de se reposer pour pouvoir continuer le lendemain [3]. Mais Lignarius ne reparut pas; les arguments du Père Chérubin l'embarrassaient, il était retourné à Genève; et l'on ne put jamais l'en faire revenir.

Cependant, le prévôt languissait. En janvier il avait fait une rechute si grave que les médecins le crurent perdu. « Les chanoines de l'Église cathédrale s'en vindrent en corps luy dire le dernier adieu et ne luy parlèrent qu'avec larmes et sanglots [4]. C'estoit un très pitoyable spectacle. Il ouvrit sa bouche toute seiche et leur parla si puissamment de la vanité du monde, de l'incertitude de ceste vie, de la beauté de la vertu que

---

[1] Ha. I, 264. — [2] A. XI, 326. — [3] Ha. I, 267. — [4] G. I, 248.

jamais il n'avoit prèché plus élégamment ny avec plus d'efficace estant en santé. Cela faict, il les prist chacun à part, et leur déclara franchement tout ce qu'il avoit remarqué en eux d'imparfaict, causé par les inclinations naturelles, leur baillant à la mesme heure de bons remèdes et salutaires conseils, les pria de prier Dieu pour luy, et les laissa retirer tellement bourrellez de douleurs intérieures qu'il leur estoit impossible de dire mot; cependant que le bon Evesque prist aussi le lict, pour l'extrême afflication de laquelle son âme estoit tourmentée. »

François, épuisé par cette longue visite, tomba en défaillance; durant une heure on le crut mort; mais son esprit restait lucide et se débattait dans l'angoisse : brusquement s'était dressée devant lui, comme une apparition effrayante, une objection subtile à la présence de Jésus dans l'Hostie. Lui qui, depuis trois ans avait réfuté sans trouble tous les arguments calvinistes, ne voyait à celui-ci aucune réponse, comme si la foi romaine n'eut été qu'illusion. Il chassa cette tentation « par la seule invocation du nom de Jésus, faicte dans le fond de son âme. Estant revenu, il treuva la solution; mais jamais on n'a peu faire qu'il ayt dit cet argument, à la souvenance duquel il formoit toujours le signe de la croix, craignant que ce ne fust une pierre d'achoppement aux faibles esprits [1]; un seul en a esté faict participant, son frère Louis, qui le tira de sa bouche sans qu'il s'en prist garde, traictant avec luy de théologie; mais s'en estant apperçu, et luy ayant baillé la responce quant et quant, il luy fit promettre de ne le dire jamais à personne. »

De cette maladie qu'eut François nous n'avons aucun détail; en ce temps-là, on appelait presque tous les

[1] G. I, 249.

maux : la fièvre, sans y chercher plus de précision. Ce qui en vint à bout ce fut, paraît-il, un « bouillon d'or potable ». Quand l'évèque apprit cette bonne nouvelle, « il fut tellement recréé que dans peu de jours il fust sur pied »[1]. Mais François resta languissant longtemps encore et ne put rejoindre Thonon qu'en avril.

Il y trouva peu de changement. Les Pères capucins se donnaient bien du mal; mais les chevaliers de Saint-Maurice progressaient en ladrerie : l'année passée, ils avaient payé les pensions de trois cures; cette année ils n'avaient rien payé du tout; et François se voyait forcé d'obtenir la saisie de leurs biens[2].

Quant au Père Chérubin, il caressait de grands projets. L'an passé dans la petite ville d'Annemasse, à deux lieues de Genève, il avait organisé avec beaucoup d'éclat une fête religieuse : prières de quarante heures, musique, processions, plantation de croix; l'évêque était venu d'Annecy et le prévôt de Thonon[3]. Des sermons enthousiastes avaient fait pleurer la foule; des conversions nombreuses en étaient résultées. Voilà ce qu'il voulait voir à Thonon.

François l'approuva. Le Père Chérubin, toujours plein d'ardeur et qui d'ailleurs était bien en cour, se chargea d'en parler au Duc[4]. Sur ces entrefaites, au début de mai, la paix entre la Savoie et la France fut enfin signée, à Vervins[5].

Le Chablais, du coup, échappait entièrement aux menaces de Genève et de Berne : victoire importante pour l'œuvre des conversions.

Parfois, dans quelque coin perdu des montagnes, François trouvait encore mauvais accueil. Durant l'été,

---

[1] G. I, 250. — [2] A. XI, 319, 330. — Ha. I, 217. — [3] G. I, 188 à 191. — [4] G. I, 187. — [5] A. XI, 339.

il reçut un peu d'argent et installa un curé à Bellevaux. Sans doute, ce village éloigné de Thonon, ne l'avait pas vu souvent; sa réputation de sorcier y restait vivante. Aucun des habitants n'ouvrit sa porte ni au prévôt ni au curé [1]; ils n'obtinrent même pas « des sièges pour s'asseoir, mais furent contraincts de manger du pain de son, tel qu'on le cuit pour les chiens, qu'ils payèrent encore bien chèrement, avec un peu de fromage mol et d'eau pure, n'ayant point d'autre table que la terre ni d'autre nappe que leurs manteaux. Toutes fois, François se resjouissoit d'imiter en quelque façon la pauvreté de Jésus-Christ. »

Et puis, ces rebuffades étaient si rares; dans l'ensemble du pays, il rencontrait tant de sympathie que ce rappel des mauvais jours lui rendait plus sensibles, par contraste, les immenses progrès accomplis.

L'été se passa à préparer les « quarante heures » auxquelles le baron d'Avully, Mgr de Granier et le Père Chérubin voulaient donner toute la splendeur possible.

Le Cardinal-Légat de Médicis (qui fut depuis le pape Léon XI) allant de France en Italie par les bords du Léman, fit en sorte que son passage aux premiers jours d'automne coïncidât avec la fête [2]. Charles-Emmanuel avait promis d'y assister; il envoya des artistes-décorateurs, des tapisseries de drap d'or, et toute l'argenterie de sa chapelle [3]. On orna avec un luxe inouï l'église Saint-Augustin qui était plus vaste que Saint-Hippolyte; mais comme on prévoyait une grande foule, on dressa en plein air un oratoire. Il y avait encore une estrade pour représenter des « mystères », et puis des reposoirs compliqués avec des surprises bizarres, selon la mode de ce temps-là.

---

[1] Ha. I, 274. — [2] G. I, 205. — [3] Y. I, 314.

Parmi ce remue-ménage, certains notables étaient consternés; le Duc voulait, disait-on, informer contre les Calvinistes qui, en 1589, avaient ouvert la ville aux Bernois [1]. Une députation vint supplier l'évêque, arrivé depuis peu, d'intercéder pour eux.

Quand on signala l'approche du Souverain, il se rendit à sa rencontre, accompagné du prévôt et suivi des notables; puis, comme le Duc lui tendait la main, il s'agenouilla avec tout son cortège, implorant l'oubli pour cette vieille affaire; et le Duc répondit qu'en l'honneur de l'évêque il voulait bien passer l'éponge. Cette petite scène eut le meilleur effet sur les « principaux » calvinistes, et aplanit la route à plusieurs conversions.

Pour l'arrivée du cardinal, le Duc, l'évêque, le prévôt et les notables, furent à sa rencontre; on le conduisit à l'église puis à la maison de ville. « Là, comme les principaux lui rendoyent le devoir de la seconde salutation, le Duc luy mena par la main François de Sales [2] : — « Monseigneur, celuy que je vous présente, c'est l'apostre du Chablais : vous voyez un homme bény de Dieu et envoyé du ciel à nous, qui, enflammé d'un très grand zèle du salut des âmes, non sans un grand péril de sa vie, est venu tout premier hardiment en ceste province, y a espanché la parolle de Dieu, a planté la croix de nostre Seigneur. De moy, j'ay apporté icy mon espée pour seconder ses sainctes entreprises; mais il n'y a personne qui puisse nier que toute la loüange de ceste bonne œuvre ne luy soit deuë. » François dut écouter encore les compliments du cardinal, puis il « se retira tout couvert de rougeur, laissant un chacun en admiration ».

Le lendemain matin, le Duc et le cardinal entrèrent solennellement à Saint-Hippolyte. « Incontinent, le

---

[1] Ha. I, 287. — [2] G. I, 206.

ministre Pierre Petit, qui avoit esté converty par François, se présenta pour abjurer. »[1] C'est alors que le prévôt, durant cette longue cérémonie, au milieu de la foule chamarrée, devait songer à ses premiers sermons, quatre ans plus tôt dans cette même église presque vide. Maintenant, « le Cardinal estoit assis devant un grand autel, le visage tourné vers le peuple. Le Duc estoit assis à côté gauche du chœur; et après luy, sur des bancs, les prélats, chacun selon son rang : à savoir le nonce evesque de Mantoüe, l'évesque de Genève, l'évesque de Sainct Paul, et plusieurs autres. Les chevaliers du grand ordre de Savoye avoyent leur banc à part. Derrière les uns et les autres demeuroyent debout les principaux gentilshommes pressez d'une foule, qui excédoit tellement la capacité de l'église qu'il y en avoit plus dehors que dedans. Le ministre fist l'abjuration, à genoux devant le Légat, et avec luy plusieurs gentilshommes du Chablais, et notables bourgeois de la ville ». Alors on célébra la messe; puis la procession quitta l'église.

Les maisons disparaissaient sous les images et la verdure[2]. « Devant le portail de Saint-Augustin s'élevoit un grand rocher, jettant feu et flamme par le haut, et par le bas une belle fontaine. »[3] Cela représentait l'Église qui tend au ciel par ses élans d'amour, tout en versant sur la terre les eaux vives de sa doctrine. Mais cela n'était rien : plus loin, il y avait « un arc triomphal à quatre faces, qui soustenoit une haute pyramide, sur la poincte de laquelle posoit un chasteau flanqué de quatre tours, et muny au dedans d'artillerie[4]. Auprès de l'arc estoit pratiquée la feinte d'une nuë suspenduë en l'air si à propos et de bonne grâce qu'elle s'entrouvrit à mesme temps que le cardinal passa, et bailla sor-

[1] G. I, 208. — [2] G. I, 209. — [3] G. I, 209. — [4] G. I, 210.

tie à une colombe blanche qui tenoit des deux pattes deux billetz liez avecque de la soye, en chacun desquels estoit un épigramme, adressez, l'un au cardinal, et estoit en latin, et l'autre à Son Altesse et estoit en français. La feinte de ceste nuë ne fust pas si tost disparuë qu'on descouvrit une galère voguant en l'air comme en pleine mer, tirer droict contre le chasteau posé sur la pyramide, et l'attaquer à cannonades. Le chasteau ne faillit point de luy respondre à l'instant avec un tel bruit et une telle furie que, la ruë estant toute remplie de fumée, outre que l'heure estoit ja tarde, la procession ne s'arresta point mais se rendit à Saint-Augustin. »

Là, se trouvaient accumulées toutes les magnificences; on avait tendu la nef de drap d'or et d'argent et de velours violet; en face de la chaire, il y avait sur une estrade un trône doré pour le légat et un trône noir pour le Duc [1]. Dans le chœur, « des colonnes regnoyent tout à l'entour peinctes et dorées, soutenant la vouture foncée d'azur et parsemée d'estoiles qui brilloyent à la splendeur des chandelles à guise du ciel astré. Le frontispice estoit accommodé de figures qui excitoyent à dévotion. Enfin on ne pouvoit rien voir de plus magnifique. »

« Après que l'évesque de Genève eut colloqué la custode dans le tabernacle, tout l'oratoire resplendissant en autant de lumières qu'il y avoit de colonnes de différentes couleurs et de vitres pour cet effect » [2], les prédications commencèrent et, en même temps, le défilé des processions [3]. Elles venaient de tous les points du Chablais, « chacune à son heure, sans point anticiper ni retarder, se surattendant les unes les autres. » [4] On admirait au passage le volcan, le château aérien; puis

---

[1] G. I, 207. — [2] G. I, 210. — [3] G. I, 211. — [4] G. I, 204.

on franchissait ébloui le porche de Saint-Augustin : les draps d'or, les prélats, le cardinal, le Souverain et, au fond, dans un rayonnement de flammes et d'orfèvreries, l'ostensoir, vers qui toute la foule convergeait !... Ces bonnes gens de la campagne n'avaient jamais rien vu d'approchant. Parfois, les deux musiques réunies, celle du cardinal et celle du duc, mettaient le comble à l'enthousiasme; ou bien un prédicateur en chaire, exposait les beautés de la foi romaine et les erreurs du calvinisme. Ainsi se passa la matinée.

L'après-midi fut pris par les abjurations. Plusieurs centaines de calvinistes vinrent s'agenouiller tour à tour devant l'autel et recevoir l'absolution [1]. Le cardinal, l'évêque de Genève ou le prévôt se relayaient sans cesse pour cueillir cette moisson d'âmes comme mûrie sous le soleil du Saint Sacrement [2]. Le lendemain ce défilé se poursuivit avec la même abondance. On ne comptait pas les convertis, on inscrivait seulement les chefs de famille; et cette liste, que conservent encore les archives du Vatican, contient pour onze jours plus de 2.300 noms [3]. Jamais on n'avait vu toute une ville, tout un bailliage, abjurer ainsi d'un bloc, sans contrainte, sous le seul empire de la douceur d'un homme.

L'éclat de la fête avait sans doute contribué au triomphe; mais ce n'était en somme qu'une étincelle pour enflammer la foi ancienne, patiemment réchauffée de jour en jour depuis quatre ans.

Quand, au bout de trois jours, le Légat, émerveillé, eut repris sa route, le Duc réunit son conseil pour restaurer officiellement le catholicisme en Chablais. François obtint tout ce qu'il demandait : — Révocation du ministre (qui d'ailleurs était déjà parti). — Rétablissement des anciennes cures et restitution aux nouveaux

---

[1] Ha. I, 290. — [2] Y. I, 327. — [3] A. XII, 413; Ha. I, 351.

curés des anciens biens d'Église. — Remplacement par un catholique du maître d'école protestant. — Enfin, défense à tout calviniste d'exercer une charge publique [1].

Le Duc alla plus loin et n'évita pas de faire le tyran. Il convoqua à la maison de ville ceux des notables qui voulaient rester calvinistes. En une rude allocution il leur promit sa disgrâce et conclut par ces mots : — « Faictes place au milieu. Ceux qui sont nostres ou qui désirent de l'estre, qu'ils viennent à ma droicte; ceux qui sont hérétiques et quï, par conséquent, voudront demeurer dans la créance contraire à la nostre, qu'ils passent à la gauche. » [2]

François aussitôt, voulut pallier cette rigueur. Son Altesse attendait en silence; quelques hommes passaient à la droite; la plupart à la gauche. Il alla vers ceux-ci, et il leur « faisoit de très douces exhortations, tantost à cestuy-cy, tantost à celuy-là, leur disant qu'ils n'avoyent point d'esprit et d'yeux, qu'ils prissent bien garde à leurs affaires; enfin il fist si bien qu'il en ramena la plus part à la droicte[3]. »

Alors, le Duc se tournant vers la gauche : — « Sortez d'ici, dit-il, et dans trois jours vuidez mes États ».

Cet acte de rigueur, qui clôturait si fâcheusement l'œuvre admirable de François, s'exécuta sans trop de dureté. Les exilés (qui étaient des gentilshommes) passèrent tout simplement le lac et s'installèrent sur l'autre rive à Nyon, où, durant quelques mois, ils se tinrent cois [4]. L'année suivante, ils prièrent le prévôt d'intercéder pour eux; et le Duc aussitôt lui accorda leur grâce. Dans la suite ils abjurèrent.

Après les quarante heures, le Duc resta six semaines

---

[1] G. I, 214 à 217; Ha. I, 285. — [2] G. I, 218. — [3] G. I, 219. — [4] Y. I, 338.

à Thonon. Il se plaisait à faire le maître et même le bon maître dans ce petit pays redevenu d'un coup tout savoisien. Cette fête éclatante, ce peuple ébloui, ces conversions innombrables, ce Légat stupéfait, flattaient son orgueil [1].

C'était lui qui, quatre ans plus tôt, avait ordonné la mission. Ce triomphe paisible et inouï relevait son prestige près de Genève, de la France et du Pape. Aussi, de très bonne humeur, il organisait à Thonon un « mont-de-piété » qui prêterait au peuple à faible intérêt; et une « auberge-de-vertu », sorte d'école industrielle pour recueillir les vagabonds et leur apprendre un métier [2]. Il parcourait la campagne, parlant à chacun, témoignant ses faveurs aux nouveaux convertis, engageant les autres, cordialement, à se laisser instruire, devenu très populaire et jouant avec plaisir le rôle dont le prévôt, durant quatre ans, avait assumé la peine, les dangers et même les frais; car François n'accepta jamais qu'on lui remboursât ses dépenses, ce qui eut privé d'autant les nouveaux curés [3].

---

[1] G. I, 234. — [2] Ha. I, 300. — [3] G. I, 241.



CHAPITRE XI

La Guerre en Savoie.

(1599-1601.)

Deux ou trois semaines après les quarante heures, François était parti pour Rome [1]. L'évêque l'avait chargé de présenter au Pape diverses requêtes et le grand vicaire l'accompagnait pour postuler les bulles de coadjuteur.

« Le Pape, qui estoit aussi Clément de faict que de nom, prist une merveilleuse récréation à s'entretenir avec celuy duquel il avoit tant entendu de merveilles [2]. Il l'interrogea amplement sur son œuvre du Chablais, faisant de plus venir le cardinal de Florence (Médicis) qui luy en fist un long panégyrique. » Et dans son enthousiasme Clément VIII décida que ce jeune prêtre passerait en sa présence l'examen d'usage [3]. C'était seulement pour le plaisir de le revoir et de le mieux apprécier. Mais cette annonce prit François à l'improviste, car les prêtres de Savoie, par un ancien privilège, ne subissaient jamais cette épreuve. Il avait quatre jours pour s'y préparer, et il les passa sans études, dans la retraite et la prière, faisant du fond du cœur cette demande : « Seigneur, si par vostre éternelle Providence vous sçavez que je doive estre inutile en la charge épiscopale, et que je n'aye pas bien soing des âmes qui me seront commises, ne permettez pas que je responde bien, mais faictes plutost que je sois couvert

---

[1] G. I, 250. — [2] G. I, 254. — [3] G. I, 264.

de confusion, et que je ne r'emporte rien de cet examen que de l'ignominie. »[1]

Le Pape avait réuni pour l'entendre huit cardinaux et vingt archevêques et évêques, sans compter les protonotaires et chanoines[2]. Le Père Bellarmin et d'autres princes de la Théologie lui « laschèrent trente-cinq questions et, sur les responces qu'il faisoit à chacune, de très subtils et puissans argumens. »[3] Et François, d'un bout à l'autre, fit preuve de tant de science qu'enfin le Pape s'écria, comme jadis le président de Chambéry, qu'il n'avait jamais vu d'examen si satisfaisant. « Et, à mesme temps, sortant de son throsne, et presque oublieux de sa majesté, alla embrasser l'humble François et luy dit tout haut ces parolles des Proverbes : « Mon fils, beuvez l'eau de vostre cisterne, distribuez vos eaux par les places ». Tous les prélats luy baillèrent la joye à mesme temps; et sa renommée s'espancha si fort par toute ceste ville emperière de la terre que chacun allait à qui mieux mieux pour luy rendre des soings. »

François, songeant que le bruit qu'il soulevait à Rome atteindrait sans doute Annecy, écrivit aussitôt à son cousin Louis[5] : — « ... M. le grand vicaire est sorti du consistoire plus joyeux que moy. Ce fidèle amy ne s'empressera que trop pour escrire en Savoye les signes de bonté paternelle dont le Pape m'a honoré; mais quoy que nos amis escrivent, souvenes vous que nos amis exagèrent aussi souvent nostre bien que nos ennemis exagèrent nos maux... »

Malgré sa renommée, François attendit trois mois les bulles et dépêches qu'il devait emporter. Il n'en témoignait aucune impatience : — « Je trouve, disait-il, que les lenteurs de la cour de Rome sont à la fois une

---

[1] *Id.* 265. — [2] Y. I, 359. — [3] G. I, 266. — [4] G. I, 267. — [5] A. XII, 6.

marque de sagesse et un effet de la divine Providence qui veut donner aux étrangers le temps de faire la visite des saints lieux et de recommander leurs affaires plus à Dieu qu'aux hommes. »[1]

Le cardinal Aldobrandini, qui durant ce séjour le vit souvent, déclarait qu'en M. de Sales deux anomalies l'avaient plus étonné que toute l'aventure du Chablais : — « La première, qu'étant gentilhomme, il ne m'a jamais parlé des nouvelles du temps; la seconde, qu'étant nommé coadjuteur, il ne m'a jamais demandé protection pour obtenir ses bulles; toutes les conférences que j'ai eues avec lui n'ont roulé que sur la religion. »[2]

Quand le nouveau coadjuteur, muni de ses papiers, put enfin partir, il dut s'arrêter à Turin où l'Ordre de Saint-Maurice bataillait encore contre les cures du Chablais, si bien que Monseigneur n'atteignit Annecy qu'à la fin du printemps[3].

Dans la vie de saint François, les deux années qui suivirent, jusqu'à son voyage à Paris, font un peu l'effet d'un point mort. D'abord sa situation paraît mal définie, transitoire. Il était prélat, sans l'être; car jamais il ne voulut, Mgr de Granier vivant, prendre l'habit ni le titre d'évêque[4]. Ensuite le Chablais, malgré la conversion globale de 1598, lui causa durant ces deux ans, mille soucis, par l'organisation des paroisses, par la lutte économique contre l'Ordre de Saint-Maurice qui retenait ses biens d'Église; et ces difficultés administratives, qu'il résolut à grand'peine, sont fastidieuses; après le triomphe des quarante heures, elles donnent l'impression d'un piétinement sur place. Enfin, en 1600, la guerre bouleversa le Chablais, faillit ruiner l'œuvre

---

[1] O. 67. — [2] O. 77. — [3] C. I, 269. — [4] O. 80.

de François et retarda encore le rétablissement des cures [1].

Jadis, Charles-Emmanuel, voyant Henri III en guerre contre Paris, et toute la France énervée, lui avait pris bien vite un morceau : le marquisat de Saluces, que depuis il n'avait plus lâché. Après le traité de Vervins, il fallut régler cette affaire. Henri IV et Charles-Emmanuel, en février 1600, convinrent que la Savoie garderait Saluces, mais qu'en échange elle céderait à la France la Bresse [2]. Le Duc resta bien résolu de garder l'un et l'autre; il s'était entendu avec Biron, le capitaine favori d'Henri IV, un ambitieux sans foi ni loi, qui s'engageait à donner au roi d'autres soucis, pour laisser au Duc toute liberté; celui-ci en revanche réservait à Biron la main d'une de ses filles. Au bout de quelques mois, Henri IV, impatienté par les atermoiements du Duc, chargea Biron d'occuper la Bresse et Lesdiguières d'attaquer la Savoie. Biron, au dernier moment, n'osa pas trahir; Lesdiguières, à l'improviste, envahit d'un coup presque toute la Savoie. Les Genevois radieux offrirent aux Français leur appui; c'est-à-dire qu'ils commencèrent des incursions en Chablais et mirent en fuite quelques-uns des curés. Les soldats du roi sillonnaient la campagne; l'évêque et le prévôt se trouvaient impuissants.

Annecy d'ailleurs ne fut pas inquiétée. Son suzerain, qui possédait en France le duché de Nemours, tenait à rester neutre; et même, à l'automne, ce jeune prince vint recevoir le roi, curieux de visiter les pays envahis. Les bonnes gens d'Annecy, en cette circonstance, furent froids et corrects comme ils le devaient envers un roi qui se trouvait être à la fois l'hôte amical de leur

---

[1] A. XII, 18, 64; A. XIII, 177. — [2] Oc. 243.

suzerain et l'ennemi vainqueur de leur souverain [1]. Le Vert-Galant se montra comme toujours cordial, joyeux et sans façon. Le jour de son entrée (5 octobre 1600), on célébrait justement à Florence, par procuration, son mariage avec Marie de Médicis; et ce soir-là il dîna au château d'Annecy « au vu de tout le monde avec sa belle amie, la marquise de Verneuil » [2].

Mgr de Granier répugnait un peu à venir saluer le roi. D'autre part, c'était bien l'occasion d'intercéder pour le Chablais. Finalement le devoir du pasteur l'emporta sur celui du sujet, et François, sans doute, n'était pas étranger à cette décision; il suivit l'évêque au château. Henri IV, selon sa coutume, leur fit un accueil enthousiaste, des promesses chaleureuses, et « de très grandes caresses ». Il leur dit : — « Pour l'amour de Dieu et de nostre sainct Père le Pape, et à vostre considération, rien ne sera innouvé en la province de Chablais contre ce qui a esté faict pour la foy; et je vous le promets au péril de mon sang » [3].

Deux ou trois jours après, le roi partit pour la guerre, car Charles-Emmanuel ne s'avouait pas vaincu. Mais « ne voilà pas qu'on apporte des nouvelles que le sieur de Montglan, lieutenant de sa Majesté en Chablais, homme hérétique, incité par les Genevois, s'estoit saisi de tous les bénéfices ecclésiastiques, comme appartenans au Duc; il falloit y apporter du remède [4]. Nul ne pouvoit bien entreprendre ceste négociation que François tant à fin de traicter avec ce seigneur. selon sa suavité accoustumée, qu'à fin de bailler courage aux nouveaux convertis. Il sort donc d'Anicy pour le Chablais; mais à peine a-t-il fait une lieuë de chemin qu'il se voit environné de soldats, qui, jugeans à sa bonne mine d'avoir faict quelque riche proye, le cons-

---

[1] Ka. année 1882, 61. — [2] Ka. 1884, 71. — [3] G. I, 293. — [4] *Id.*

tituent prisonnier de guerre de par le Roy, et le mènent au seigneur de Vitry. Mais ils furent bien trompez; car ce brave seigneur l'ayant veu, protesta plus tost d'estre son prisonnier que non pas luy le sien et luy présenta toutes sortes de services; à la vérité, ceste occasion ne fust point tant mal à propos : car le seigneur de Vitry estoit bien avant dans les grâces du Roy, comme capitaine de gardes de sa Majesté. Le serviteur de Dieu luy raconta tout franchement ce qu'il alloit faisant. » Il lui dit la promesse du roi, et M. de Vitry écrivit en sa faveur un mot à M. de Montglan; enfin, « il le lascha, protestant d'estre redevable à la fortune de quoy elle luy avoit baillé la cognaissance d'un homme si accomply ». François continua donc son voyage, et s'en alla « droict à la forteresse des Allinges. Le sieur de Montglan, ayant été asseuré de sa noblesse et éminente vertu par les lettres du sieur de Vitry, se monstra fort courtois en son endroit, entendit la volonté du Roy et par ce moyen le soigneux apostre obtint la main levée de tous les revenus ecclésiastiques. » Ensuite, « il descendit aux peuples qu'il consola par de continuelles exhortations, releva les courages abbaissez des pasteurs; r'appella ceux qui estoient absens, les remit en espérance » et fit si bien qu'à la fin de l'hiver il put écrire au nonce [1] : — «...Si à Thonon et à Ternier on a beaucoup souffert par les diverses embûches des Genevois (à Ternier surtout, ils ont exercé une tyrannie et commis à l'égard des choses sacrées des indignités qui ne se peuvent dire), néanmoins, parmi un si grand nombre de convertis, il ne s'en trouvera pas quatre qui soient retombés. »

A cette époque, la guerre était finie; le Chablais une fois de plus faisait retour à la Savoie. Charles-

[1] A. XI, 58 (orig. en latin).

Emmanuel, battu à plate couture, cédait à la France : la Bresse, le Bugey, le Valromey, le pays de Gex, et lui versait cent mille écus d'or. Mais en-dessous, cet éternel comploteur tramait déjà sa revanche : il avait signé la paix à Lyon, le 17 janvier 1601; le 31 du mesme mois, il dressa avec Biron un projet d'accord : si le maréchal lui rendait ses provinces, le duc lui assurait avec la main de sa fille le gouvernement héréditaire de Bourgogne, ce qui eut fait de Biron une manière de petit souverain[1].

De plus, Charles-Emmanuel méditait contre Genève une vengeance qui devait étonner le monde.

Au début de 1601, M. de Boisy tomba malade; il avait près de quatre-vingts ans; François aussitôt se rendit à Sales. « Ce bon père ne le regardoit non seulement comme son fils, mais encore comme son père pour les éminentes vertus desquelles il le voyoit richement orné[2]. C'est pourquoy il fist en son sein une revuë générale de tous les peschez qu'il pouvoit avoir commis en sa vie, receut le très saint Sacrement de ses mains, et de salutaires documens pour se préparer au voyage de la vie éternelle. Mais ce cher fils s'estoit obligé de parolle vers les syndiques de la ville d'Anicy de prescher le caresme dans leur chaire. Il laissa donc son père très caduque (que toutefois les médecins disoyent estre assez fort pour aller jusques à Pâques), et commença le jeusne de quarante jours dans l'église de Saint-Dominique par une très excellente prédication, à son accoustumée, et poursuyvit avec tant d'efficace à desraciner les vices que tous les jours il y avoit des personnes qui alloyent le trouver pour mettre à bas leurs inimitiez, restituer ce qu'ils detenoyent injuste-

---

[1] Ad. 39. — [2] G. I, 304.

ment, renoncer à leurs usures, et la ville d'Anicy se rendoit peu à peu semblable à une maison religieuse bien instituée ».

Cependant, M. de Boisy déclinait. Le 5 avril brusquement il se sentit plus mal; « il appela auprès de soy tous ses enfants qui estoyent pour alors à Sales, leur bailla à un chacun de salutaires commandemens, leur laissa pour père son fils François; et levant les yeux au ciel, cependant que le vicaire de Thorens prioit incessamment auprès de sa personne, il rendit très suavement son esprit à Dieu ». [1]

On n'avait pas eu le temps d'avertir François. Le courrier qu'on lui envoya le trouva dans l'église comme il entrait en chaire; cet homme brusquement lui dit tout. Il s'arrêta un peu, joignit les mains, fit une brève prière; puis il gravit les marches, et commença l'instruction. Ce jour-là il traitait la mort de Lazare et les larmes de Jésus [2]. Or « il tint si bonne mine et poursuyvit si bien son discours que jamais personne ne s'aperçut qu'il fust tant soit peu troublé ». Mais quand il eut fini, avant de descendre, il ajouta : « Messieurs, sachez que mon père est mort; comme vous lui faisiez la grâce de l'aimer, je vous supplie de prier pour le repos de son âme ». Alors, on le vit qui pleurait et aussitôt tous les yeux se mouillèrent [3].

M. de Boisy fut enterré au village, à un quart de lieue du château. Devant le clergé marchait « une très grande compagnie de pauvres, que l'on avoit vestus et chaussez, portans des flambeaux ornés des armoiries du seigneur défunct et de son parentage. Le corps estoit couvert d'un grand drap de velours noir, duquel quatre gentilshommes tenoyent les quatre bouts. François faisoit le deuil, accompagné de ses frères, parents et alliez;

---

[1] G. I, 307. — [2] G. I, 305. — [3] O. 78.

en dernier ordre les dames remplissoyent le chemin de lamentations ». [1]

M. de Boisy laissait huit enfants. Les cinq frères de François avaient tous de bonnes natures et ils vénéraient le coadjuteur comme un saint; l'aîné, Gallois, gentilhomme campagnard, était marié; le second, Louis, achevait en Italie ses humanités; le troisième, Jean-François, se préparait à la prêtrise; les deux plus jeunes étaient au collège [2]. Il y avait encore une petite fille de sept ans et une jeune femme douce et pieuse, Mme de Cornillon, dont la famille s'accroissait rapidement. (Elle eut, dit-on, vingt-huit enfants.) [3]

M. de Boisy avait prié ses héritiers de ne point partager ses biens. Il n'y eut donc rien de changé dans l'organisation familiale [4]. Mme de Boisy demeura à Sales, où ses enfants faisaient près d'elle de longs séjours. Louis, revenu d'Italie, surveillait les exploitations, et cette maison singulière ignorait les dissentiments. François qui, durant le reste de 1601, acheva d'installer les cures du Chablais, venait, quand il le pouvait, embrasser sa mère [5].

Cependant, Charles-Emmanuel préparait contre Genève, pour la fin de l'année, un coup de sa façon. En grand secret, on lui fabriquait des échelles qui s'emboîtaient l'une dans l'autre, on les peignit en noir et, par l'une des nuits les plus longues, trois cents de ses soldats les portèrent sans bruit sous les murs de la ville [6]. Le Duc restait en arrière avec le gros de ses troupes qui, à quatre heures du matin, devaient attaquer. Pas de lune, obscurité totale. L'avant-garde lança sur les fossés des ponts volants; on dressa les échelles

---

[1] G. I, 306. — [2] G. II, 56. — [3] A. XIV, 159. — [4] A. XIII, 347. — [5] Oc. 274. — [6] Od. 178.

mises bout à bout; et une partie des soldats restèrent muets, immobiles, là-haut, contre le parapet dans l'attente du signal. D'autres entraient en ville par la porte de la Tartasse qu'habituellement on ne fermait pas et, par petits groupes, ils se répandaient dans les rues. Les soldats genevois faisant le tour des remparts ne virent rien; les assaillants se crurent vainqueurs. Mais ils firent sans doute quelque bruit; un caporal avec plusieurs hommes vinrent une seconde fois inspecter les murailles. Les Savoyards se dressèrent devant eux, en jetèrent deux ou trois au fossé; dans la lutte un coup de feu partit qui réveilla la ville. Il était deux heures.

Les bourgeois sautèrent du lit; dans les rues, on criait aux armes; le tocsin commença. Alors, les troupes de renfort, qui tranquillement attendaient, s'élancèrent. Elles trouvèrent la porte fermée, les échelles renversées; une volée de mitraille les décima; et impuissantes, elles écoutèrent du dehors le tumulte qui emplissait la ville.

Les trois cents à travers les rues se battaient vaillamment; la foule les écrasait; ils coururent aux remparts, ne virent plus d'échelles; les uns se jetèrent dans le vide, d'autres se firent tuer en reprenant la lutte; d'autres se rendirent prisonniers. Quand Charles-Emmanuel arriva tout était fini; le gros des troupes sonnait la retraite. Quelle fureur ! Et pour Genève, quel triomphe ! Elle était donc bien la cité de Dieu puisque la nuit il veillait sur elle et déjouait les ruses des papistes. Ivre d'orgueil, elle pendit ses prisonniers (qui s'étaient rendus, la vie sauve), puis elle coupa les têtes de tous les cadavres ennemis ,et les aligna sur le mur à l'endroit de l'escalade.

Dès lors, les chansons firent rage au sujet du Duc et du Pape; et les mesures contre les catholiques redou-

blèrent de sévérité. Ce fut le régime de l'espionnage mutuel, des dénonciations, des amendes, de la prison; le dimanche surtout on surveillait les étrangers, et s'ils quittaient Genève pour aller à la messe, au retour on les expulsait [1].

Or, Jacqueline Coste, la servante de l'Écu de France, sut si bien se tirer d'affaire que jamais on ne l'inquiéta.

Durant la nuit de l'Escalade, elle avait pu cacher dans les caves de l'hôtel, une troupe de soldats savoyards [2]; elle les nourrit pendant plusieurs jours; en même temps elle taillait pour eux « des habits à la mode du pays » dans le gros linge de la maison; c'est ainsi que peu à peu elle les fit tous s'évader.

Ses maîtres s'étaient bien aperçus qu'on leur avait volé quantité de torchons et de draps; mais durant la fameuse nuit, l'affolement, le tumulte avaient été si grands qu'ils ne s'en étonnaient guère. Quant à soupçonner Jacqueline, ils n'y songèrent même pas.

Lorsque ses protégés eurent tous quitté la ville, Jacqueline eut des remords : la confiance de ses maîtres lui faisait honte. Un jour, elle leur déclara qu'elle avait réfléchi, qu'elle était en somme responsable du linge dont elle avait la garde, et que, pour compenser cette perte, elle leur cédait sept années de ses gages [3].

Stupeur des hôteliers ! Jamais ils n'avaient ouï parler d'une honnêteté pareille. Ils refusèrent; mais elle insista; et pour en finir, se dit prête à partir s'ils n'acceptaient pas.

Son ton était résolu; ils acceptèrent.

Et dès lors, leur admiration, leur sympathie, leur vénération pour cette servante extraordinaire furent sans limites.

---

[1] Cd. 183. — [2] Ac. 373. — [3] Ac. 374.

CHAPITRE XII

Second séjour à Paris.

(1602.)

L'AVENTURE de l'Escalade navra les Savoyards qui, vraiment, trouvaient son Altesse trop remuante et pas heureuse [1]. François, sans doute, partageait cet avis. Il n'avait eu d'ailleurs nulle part au complot, car ces choses-là, disait-il, « ne sont point de mon gibbier ni de mon humeur » [2]. Mais un mois après la bataille, il prit le chemin de Paris pour y lutter contre Genève, en diplomatie.

Dans le pays de Gex (qui s'étend du Léman à la Franche-Comté), portion du diocèse de Genève, les Bernois avaient, comme en Chablais, aboli le culte romain et confisqué les biens d'Église [3]. Maintenant, par le traité de Lyon, Gex passait à la France. Or, Henri IV, depuis deux ans, faisait rendre au clergé français ce dont les guerres religieuses l'avaient spolié. Mgr de Granier chargeait donc François d'obtenir pour ce petit pays la loi commune, et il partit en janvier 1602 avec son ami, le président Favre, qu'Anne d'Este appelait à Paris pour un procès.

La Saône qu'ils devaient passer à Mâcon, se trouva « tellement débordée qu'elle faisoit horreur ». François, s'empressant au service de Dieu, craignit de perdre du temps; il s'embarqua. Le président et les gens de leur

---

[1] Ka. année 1883, 05. — [2] G. I, 146. — [3] A. XII, 70; C. I, 309.

suite n'osèrent pas être moins braves; mais vers le milieu du fleuve, ils trouvèrent un courant si fort et des vagues si furieuses qu'ils crurent y rester [1]. Alors ce fut de l'affolement, des bras au ciel et des cris. Seul François priait avec calme, et il assurait qu'on atteindrait la rive. En effet, « ayant ainsi prié et parlé, il sembloit que les ondes ne venoyent pas si rudement », et quand on fut à terre, chacun le remercia comme après un miracle; « mais luy taschoit de destourner tous ces discours ».

A Dijon, il fut « grandement honoré » par Messieurs du Parlement; et il logea chez le baron de Lux, gouverneur de la Bourgogne, qui lui « bailla des recommandations » pour divers personnages parisiens [2]. Le lendemain, il passa, sans le savoir, non loin d'un château où une jeune femme, qui devait prendre en sa vie une place immense, enfermait farouchement son veuvage : la baronne de Chantal.

Et après dix-neuf jours de route, il atteignit Paris. Il s'installa rue Saint-Jacques, ce qui lui rappelait ses années d'école [3].

Mais il trouva fermé le collège de Clermont, car après l'attentat du régicide Châtel, un ancien élève des Jésuites, on les avait tous expulsés.

Bien d'autres choses depuis le temps d'Henri III s'étaient modifiées. Après les misères du siège, le bon roi Henri voulait relever, embellir sa capitale. Parmi les masures de torchis, on commençait à bâtir çà et là de jolies maisons solides, en briques rouges et en pierres blanches dont les façades toutes semblables et bien alignées montraient gaîment de larges fenêtres; ce sont celles que nous voyons encore place des Vosges et place Dauphine. Le Pont-Neuf qui sortait de l'eau, faisait déjà l'orgueil des Parisiens : ces fortes voûtes de pierre, cette vaste chaussée, quel progrès, à côté des épais ponts de bois, les seuls

---

[1] G. I, 310. — [2] G. I, 311. — [3] Y. I, 404.

connus jusqu'alors, où s'agrippaient, suspendues sur l'eau, deux rangées de petites maisons ! Du Pont-Neuf on voyait s'allonger le long de la Seine, vers le couchant, la grande galerie du Louvre, en train de devenir le plus beau palais du monde [1].

Pourtant, Paris gardait encore, dans l'ensemble, l'aspect du moyen âge. Ses remparts l'entouraient d'un cercle continu, festonné de créneaux et jalonné de tours nombreuses; sur la rive gauche, on en comptait une quarantaine [2]. Les églises, les monastères, les chapelles innombrables dominaient de leurs clochers la foule des petits toits aigus; et la ville semblait de loin la carapace monstrueuse et toute hérissée d'un oursin fantastique. Au pied de ces hautes pointes, s'enchevêtraient les rues sombres, humides et malpropres où, quand venait le soir, les malandrins commençaient à rôder; on risquait moins, disait-on, à parcourir une forêt vierge que Paris la nuit [3].

François, dès l'arrivée, alla voir le nonce qui le mena chez les personnages dont il avait besoin. Le principal était M. de Villeroy, secrétaire d'État depuis près de quarante ans; les trois derniers rois l'avaient maintenu en cette charge et Henri IV l'estimait tant qu'il ne savait, disait-il, laquelle était plus précieuse : sa vie ou celle de Villeroy [4].

Sa Majesté tenait conseil le matin, à la bonne franquette, en se promenant le long d'une galerie, avec Sully, Villeroy et quelques autres, qu'elle appelait tour à tour pour les consulter [5]; mais elle écoutait surtout Villeroy, spécialement chargé des Affaires étrangères. Sans son appui, la question de Gex ne pouvait aboutir.

---

[1] Ad. II, 479. — [2] Plan de M. Merian. — [3] Ad. II, 9. — [4] A. XII, 101; Qc. II, 63. — [5] Ad. II, 27.

Or, François se vit froidement accueilli; en bon avocat, il commentait l'édit du « vingt-cinquième de février l'an mil cinq cens nonante neuf »; l'éloquence et le droit étaient pour lui; mais Villeroy voulait ménager les Suisses. La réponse fut que le conseil aviserait. A ce moment, le roi partit pour Fontainebleau, François dut se résigner à l'attente [1].

Il eut à faire des visites de bienséance. Chez la duchesse de Mercœur, dont les aïeux avaient eu pour pages son père et son grand-père, il retrouva le beau monde parisien.

Depuis treize ans, les modes avaient changé. Les hommes portaient maintenant un grand chapeau à plumes, des hauts de chausse bouffants comme deux larges ballons et au cou une petite fraise [2]. Les habits des dames étaient extraordinaires : elles serraient leur corps piqué si étroitement et gonflaient tellement leurs manches que le buste et les bras devenaient trois objets cylindriques de même volume; de grands cerceaux autour des hanches faisaient bomber la jupe comme une coupole; les fraises et les collets, que tendaient des fils d'archal, étaient si larges qu'on se servait de cuillers spéciales à long manche. Quant à la coiffure, on relevait les cheveux autour d'un tampon sur le sommet de la tête; on les enduisait de pommade et on les poudrait à l'iris.

Ces belles dames de la cour trouvèrent le coadjuteur charmant [3]. Ses amis l'avaient poussé à prendre l'habit violet qui, disait-on, lui eut ouvert bien des portes; ennemi du faste, il n'en fit rien; mais ses nobles manières et son bon sourire illuminaient sa soutane noire; pompeusement on l'appelait : Monsieur de Genève; et Mme de Mercœur ne cessait de vanter ce jeune prélat, client héré-

---

[1] G. I, 312. — [2] Id. 439. — [3] Oa. I, 39.

ditaire de sa famille, plein de vertus, de politesse et de talents [1].

Or, « le sainct temps du caresme approchoit et de fortune la chapelle de la Reyne en la stale du Louvre estoit destituée de prédicateur ». La duchesse de Longueville, qui devait y pourvoir, choisit le protégé de sa cousine Mercœur, et François « ne sceust point se deffendre d'accepter » [2].

Au temps d'Henri IV, les prédicateurs tenaient à Paris une place énorme; tout le monde allait au sermon. C'étaient eux qui durant le siège avaient soutenu la ville; la plupart des curés étaient ligueurs; et les parisiens recevaient à la paroisse leurs belliqueux avis, apprenaient les dernières nouvelles et retrouvaient quelque courage pour endurer la faim [3]. Certains prêtres étaient terribles; Garin, par exemple, promettait le ciel à qui tuerait Henri IV. Aussi, le roi soupirait : — « Tout mon mal vient de la chaire ». Vainqueur, il fit exiler, exécuter quelques prédicateurs; mais ceux qui demeurèrent gardaient leur franc parler. Le Père Gontier, Jésuite, prêchant un jour devant Henri et sa belle amie, la marquise de Verneuil, celle-ci l'écoutait peu et parlait à ses voisines [4]. Il s'écria : — « Sire, ne vous lasserez-vous jamais de venir avec un sérail entendre la parole de Dieu? » Les dames furent furibondes, mais le roi s'en amusa. La véhémence, la déclamation, les mots grossiers et les insultes remplissaient les chaires; on ne s'en offusquait plus et c'était presque un pieux langage de parler des « menteries » que Calvin « vomissait » par sa « g... » [5].

Pourtant, avant que parut François de Sales, deux orateurs étonnaient Paris par leur calme et leur correc-

---

[1] A. X. II, 115. — [2] G. 1314. — [3] Id. 47. — [4] Id. 48 — [5] Id. 92.

tion : Jacques Duperron (depuis cardinal) était un théologien d'une immense érudition, plein d'esprit et de grâce [1]. Henri IV, converti, l'avait envoyé à Rome obtenir du Pape son absolution, et Clément VIII disait de lui : — « Prions Dieu qu'Il l'inspire, car il nous persuadera tout ce qu'il voudra ». On pouvait lui reprocher d'être diffus et emphatique.

Henri IV lui préférait le Père Coton, Jésuite, un brave homme tout simple, qui refusa toujours d'être évêque ni cardinal. En chaire, Coton déclarait que Dieu préfère aux aumônes le paiement des impôts, car l'aumône est un conseil, et l'impôt un commandement; le roi admirait ce langage; il gardait parfois l'orateur à dîner; on disait qu'il avait « du Coton dans les aureilles ». Mais si le bon Père postulait le rappel des Jésuites, il ne combattait pas l'Édit de Nantes, et il ne fit partout que du bien. On s'étonnait de l'entendre dire poliment, quand il traitait de controverse : « Monsieur Calvin »; il ne se permit jamais un mot de mauvais goût. Par contre, il abondait en exemples d'astronomie, en citations littéraires et en anecdotes historiques; on sortait de ses sermons plus instruit, mais peu touché, et guère plus enclin à la dévotion [2].

Lorsque François de Sales après ces raisonneurs ou ces emportés se fit entendre à la Cour, le mercredi des cendres 1602, on fut stupéfait. Ce savoyard, qui arrivait tout droit de sa petite ville, éclipsait tous les Parisiens. Jamais, on n'avait eu l'idée de cette simplicité, de ce ton souriant, affectueux, discrètement chaleureux [3]. Les prêtres du diocèse et les docteurs de Sorbonne vinrent se joindre aux courtisans; la chapelle de la Reine regorgeait de monde; c'est Mme de Mercœur qui devait être fière ! Et le président Favre écrivit tout heureux à Mgr de Granier : — « ...Il est tenu pour le premier prédicateur

---

[1] G. I, 160. — [2] Id. 112. — [3] Y. I, 314.

que la France ait eu depuis longtemps en ce grand théâtre, et plusieurs pensent que le Roi ne le laissera point venir qu'il ne l'ait fait prêcher devant lui »[1].

« Il y avoit pour lors en cour une femme de grande qualité »[2], Mme de Perdrauville, protestante, qui disait baser sa foi sur de profondes études; toute controverse échouait contre elle « quoy que plusieurs doctes personnages y eussent mis beaucoup de peine ». Elle eut la curiosité d'entendre cet évêque dont tout le monde chantait les louanges. C'était le second lundi de carême; François parla du jugement dernier, et il dépeignit avec tant de force la joie des élus et le désespoir des damnés qu'elle en fut bouleversée; elle se dit que vraiment pour choisir sa religion il faut y regarder à deux fois; elle vint voir M. de Genève, s'enquérir de ce qu'au juste il reprochait au calvinisme et des preuves qu'il donnait à la foi romaine; enfin, après plusieurs entretiens, elle abjura, « ce qui esmeut toute la ville de Paris »; sa famille entière, peu après, suivit son exemple[3].

Or, le discours qui l'avait tant frappée ne contenait rien contre le calvinisme. — « Despuis, disait François, j'ay tousjours dit que qui presche avec amour, presche asses contre les hérétiques, quoy qu'il ne die un seul mot de dispute contre eux »[4].

C'était là, en effet, sa grande force; il parlait de Dieu avec un tel accent d'amour qu'on se trouvait bon gré, mal gré, entraîné à l'aimer avec lui; et, le cœur étant ému, l'esprit acceptait sans peine la foi du prédicateur.

Dès lors, Duperron, célèbre par son duel oratoire contre Duplessis-Mornay, et qui, vainqueur de cet « archi-ministre », n'avait pu convertir Mme de Perdrauville, disait des Calvinistes : — « S'il s'agit de les

---

[1] Y. I, 408. — [2] G. I, 314. — [3] G. I, 315. — [4] A. XIV, 96.

convaincre, j'en pourrai venir à bout... S'il est question de les convertir, conduisez-les à M. de Genève »[1].

A la fin du carême, la Duchesse de Longueville « tira de son cabinet une tres belle bourse qu'elle remplit d'escus d'or au soleil et commanda à son maistre d'hostel de la porter à M. de Genève »[2]. Celui-ci répondit avec bien des excuses et des remerciements : — « Monsieur, je baille gratuitement ce que Dieu m'a baillé de mesme ». Ce refus, dont la famille royale n'avait pas l'habitude, mit le comble à la renommée de François. Et Henri IV voulut connaître cet homme dont on lui rebattait les oreilles. François, sur-le-champ, partit pour Fontainebleau où il prêcha devant sa Majesté le premier dimanche après Pâques; puis il eut l'honneur d'un long entretien[3].

On ne sait de quoi parlèrent le Vert-Galant et le futur bienheureux; mais François, ce jour-là, fit la conquête du roi qui dès lors eut « coustume de dire que c'estoit un rare oiseau sur terre »[4].

Henri IV, à cette époque, était, croit-on, catholique convaincu. Selon Richelieu, il aurait avoué à la reine que sa conversion, peu sincère au début, l'était devenue après la fameuse dispute entre Duperron et Duplessis-Mornay. D'ailleurs ses convictions ne le gênaient guère : en cela, il suivait l'usage établi[5].

La haute société française, au sortir des guerres civiles, lassée par tant d'années de haine, de terreurs et de sang, refusait tout effort moral et s'abandonnait mollement à ses instincts; mais l'écorce du culte se maintenant intacte, on « croyait », on « pratiquait », nul ne se disait athée ou déiste. En fait, on n'admettait pas que la croyance devînt une gène[6]. A Paris, par exemple, les processions étaient

---

[1] C. 244. — [2] G. I, 316. — [3] A. XII, 109. — [4] G. I, 317. — [5] Ed. 349. — [6] Kd., voyage de Coryat.

magnifiques; chacun couvrait sa maison du haut en bas avec des tapisseries; on plaçait sur les reposoirs du quartier ce qu'on possédait de plus beau : un reliquaire ou un miroir; puis on retrouvait au sermon sa maîtresse. De même, dans ses billets à Mme de Verneuil, le roi parlait sans rire de religion, de jubilé [1]. Partout l'adultère et le duel s'épanouissaient à ciel ouvert au milieu des pratiques pieuses. Le clergé ignorant et recruté à l'aventure, les prélats gorgés de bénéfices, les pauvres moines relâchés n'avaient pas grand'chose à dire [2].

Henri IV était amoral ni plus ni moins que ses sujets; du moins il l'était gaîment avec grâce et avec goût, en dilettante; il savait apprécier tout ce qui était bon ou beau, et il admirait un saint prêtre tout comme un soldat valeureux, une jolie femme ou un vieux vin. François de Sales l'éblouit; et il plut au bon François par son simple bon sens, son esprit brillant, un peu rude, mais tout cordial, et par son amour du peuple. Sans doute, il se mit en frais pour M. de Genève, et l'on sait qu'en ce cas il enlevait les cœurs. C'est un dialogue qu'on voudrait voir revivre, celui de ces deux conquérants, d'un ton si opposé, qui se charmaient l'un l'autre. Mais sur ce point l'histoire est muette.

François, de retour à Paris, put croire que la faveur du roi allait enlever la question de Gex, mais la lenteur des administrations était déjà, semble-t-il, ce qu'elle est aujourd'hui. D'ailleurs, Genève alarmée avait envoyé, elle aussi, des députés au Conseil et ceux-ci remontraient que depuis soixante ans les ministres jouissaient en paix des biens d'église de Gex; qu'en outre Genève était l'amie, presque l'alliée du roi; M. de Villeroy continuait

---

[1] Ed. 31. — [2] Ed. 359.

à réfléchir; et François vit son départ indéfiniment ajourné [1].

Il reprit donc le cours de ses sermons; toutes les églises, tous les monastères demandaient à l'entendre; il n'osait refuser la parole de Dieu et durant les six mois qu'il vécut à Paris il prêcha plus de cent fois [2].

Et puis les âmes dévotes qui, dans la tiédeur générale, étaient encore nombreuses, imploraient ses conseils. C'est ainsi qu'il connut la fameuse Mme Acarie, plus jeune que lui d'un an, qui planait aux sommets de la sainteté.

On l'appelait : la belle Acarie; elle avait le visage un peu long, le teint blanc, les lèvres rouges, les yeux verts et bien fendus, les sourcils noirs [3]. Fille et femme de magistrats, reçue dans la haute société, aimable, gaie, charmante, c'était une de ces âmes extraordinaires, presque effrayantes, dont la vie, comme celle de sainte Thérèse, est un prodige perpétuel. La pensée de Dieu était si constante en elle et son amour pour lui si ardent qu'elle avait en un jour plusieurs extases. Alors, elle restait immobile, les mains jointes, les yeux fermés, le visage un peu lumineux et plus beau qu'à l'ordinaire; et autour d'elle on se taisait, tout saisi comme devant une apparition. Ainsi perdue en Dieu, son corps parfois échappait aux lois naturelles; il s'élevait au-dessus du sol et flottait dans l'air, insensible. Un jour, M. de Bérulle, le futur cardinal, en fut témoin : au bout de trois heures, elle revint doucement à terre et reprit ses sens [4].

Rendue à soi, Mme Acarie s'attristait; elle se disait que ces états étranges et délicieux n'étaient peut-être qu'une illusion diabolique; et puis, l'idée qu'on voyait en elle un être extraordinaire, pareil aux saints des lé-

[1] A. XII, 107. — [2] Bb. III, 181. — [3] Aa. 172. — [4] Gc. 30.

gendes, la couvrait de confusion. A l'approche de l'extase, elle résistait de tout son pouvoir; elle marchait ou jouait de l'épinette, ou prenant sa discipline se frappait à grands coups; et ce n'était qu'à bout de force qu'elle s'abandonnait.

A ces faits mystérieux François donna toujours peu d'attention; il ne les méprisait ni ne les exaltait : ce n'était pas là qu'il voyait la sainteté [1]. Mme Acarie en jugeait bien de même : elle avait connu durant la Ligue, une exaltée, Nicole Tavernier, dont elle conta l'histoire à M. de Genève [2]. Cette pauvre fille se croyait une sainte et chacun le croyait comme elle, parce qu'elle avait des visions et qu'elle faisait, disait-on, des miracles. Sur son ordre, le peuple allait en procession; elle était dans Paris une puissance. Mais ses révélations devinrent si nombreuses qu'on finit par en douter; on pria Mme Acarie de la prendre comme chambrière et de la surveiller. M. Acarie, très autoritaire, la malmena un peu; on vit alors qu'elle n'était point patiente; puis elle se lassa de jeûner, n'eut plus de visions, perdit tout prestige, et enfin, se fit calviniste. Cet exemple effrayait Mme Acarie qui était bien loin de se croire une sainte.

Sa défiance d'elle-même, son humilité, sa soumission absolue aux volontés de son mari étaient prodigieuses. Celui-ci, fier de sa femme, et qui aimait le monde, voulait « qu'au plus fort de ses dévotions, elle portast sa gorge ouverte et qu'elle fust toute chargée de vanités en l'extérieur » [3]. Cette dévote décolletée, endiamantée, faisait un singulier spectacle; mais François voyait en cette élégance la plus étonnante des mortifications. Ce qu'il admirait surtout, c'était l'incroyable pureté de cette âme; quand il la confessait, il devait, avant de l'absoudre, lui faire répéter quelqu'une des fautes de sa jeunesse;

---

[1] A. XVIII, 323; Bb. III, 199. — [2] A. XVIII, 325. — [3] A. XIII, 228.

sinon, elle ne pouvait rien dire qui eût l'apparence du péché [1].

Jadis, elle n'avait pas été si fervente; jeune mariée, elle s'était plue à lire des romans de chevalerie; et même, elle avait ressenti quelque dépit dans un bal, en voyant une femme plus jolie qu'elle. Telles étaient les grandes fautes qu'elle pleurait.

François aimait à parler de Dieu avec ce prodige de vertu; la ferveur de M[me] Acarie renouvelait sa propre ferveur; il la visitait pieusement presque chaque jour, comme on se rend à un office [2]; et pour cela, faisait à pied le long chemin « de la rue sainct Jacques jusques à celle qui est derrière le petit sainct Anthoine, parmi la boue, dont il y a tousjours à force à Paris » [3].

De leurs entretiens, toute curiosité était absente. M[me] Acarie avait un directeur de conscience, un savant Chartreux que François connaissait; elle avait pour amis les meilleurs théologiens et les plus saints prêtres de Paris, qui l'environnaient comme les planètes entourent le soleil. Il estima que cette âme n'avait pas besoin de lui, qu'il semblerait empiéter sur les fonctions d'autrui, et il se tint dans les limites de la simple confession.

Pour elle, qui eut voulu se confier toute à lui, devant cette réserve, elle n'osa pas.

Plus tard, quand elle fut morte, François se rappelait avec mélancolie le mystère qui par sa propre faute avait dominé toute leur amitié. — « Lorsque je m'approchais d'elle, disait-il, elle m'inspirait un si grand respect pour sa vertu, que je n'eus jamais la hardiesse de l'interroger sur ce qui se passait en elle, et je n'ai voulu savoir de son intérieur rien de plus que ce qu'elle a bien voulu me communiquer de son propre mouvement... [4]. Or, elle parlait plus volontiers de ses fautes que des grâces qu'elle rece-

---

A. XVIII, 390. — [2] A. XX, 47. — [3] G. I, 323. — [4] Y. I, 417.

vait. Oh ! que je me repens de n'être pas entré plus avant dans la connaissance de ce que l'esprit de Dieu opérait en elle ! Elle m'eut volontiers découvert toute son âme... »

Cette année-là, durant l'été, la politique de Charles-Emmanuel subit un nouvel échec, dont François à Paris reçut le contre-coup. L'entente du Duc avec Biron au sujet de la Bresse et du pays de Gex, était bien établie, quand un complice du maréchal révéla au roi toute cette affaire[1]. Biron fut arrêté. A la cour, quel scandale ! La renommée du coadjuteur lui valait des jaloux; ce Savoyard leur parut suspect. De plus, le baron de Lux, gouverneur de la Bourgogne, fut impliqué dans ce complot; or, il avait logé M. de Genève, lors de son passage par Dijon; il l'avait même recommandé à ses amis parisiens. Plus de doute : on assura au roi que ce sujet du Duc traitait à Paris « d'affaires tout autres que celles qu'il faisoit semblant ».

Un jour que François, dans l'église Saint-Benoît, allait monter en chaire, un ami lui dit à l'oreille, bien effrayé, le danger qu'il courait. « Toutefois il ne laissa pas de monter et prescha avec assurance ». Quand il redescendit, le gentilhomme reprit, stupéfait : — « Et comment, Monsieur ! Vous ne vous estonnez pas plus que cela !... — Je me confie, répondit-il, que Dieu prendra soin de mon innocence. Tout de ce pas, je m'en vays au roy »[2].

Au Louvre, Henri, dès qu'il le vit, le prévint : — « Non, non, Monsieur, vous n'avez point besoing de vous justifier; car je n'ay jamais mal pensé de vous ». François répondit simplement « qu'il n'était point intelligent aux affaires d'Estat » et que s'il voulait s'en mêler

[1] G. I, 319. — [2] G. I, 320; N. 178.

il n'eut pas choisi pour apprentissage une « si grande meschanceté ».

Dans la suite de l'entretien, « ce roy, qui n'avoit pas son semblable en prudence, cogneust fort bien l'ingénuité de cet esprit ». Ce calme devant la calomnie l'émerveilla; il résolut de s'attacher François de Sales.

Henri IV rêvait de relever non seulement la puissance politique et la prospérité matérielle de la France, mais aussi la valeur morale des Français; l'incapacité du clergé le désolait; il ne voulait plus voir d'évêques dont le seul mérite fut la naissance [1].

Cela n'empêcha pas qu'il proposa plus tard à l'évêché de Metz un fils de Mme de Verneuil, âgé de six ans, et à celui de Lodève un autre seigneur qui avait quatre ans; il trouvait cela fort drôle, il en riait, et il écrivait à la reine [2] : — « Je feray la Toussaint où je me trouveray. M. de Lodève est mon confesseur. Jugeay si j'auray l'absolution à bon marché ».

Pourtant, il est certain que cette nature joviale et primesautière fut fascinée par la pure figure de François. — « Il possède, disait-il, toutes les vertus au souverain degré de leur perfection [3]. Je n'en cognois point de plus capable pour remettre l'estat ecclésiastique en sa première splendeur ». Et, dans son enthousiasme, il lui demanda de rester en France pour le plus grand bien des Français. Peut-être aussi se réjouissait-il de jouer ce bon tour à Monsieur de Savoie. Mais François « se tint constant au refus, disant qu'il estoit appellé à l'évesché de Genève, et qu'il devoit cela à sa patrie qui l'avoit nourry, et eslevé jusques alors » [4].

Le roi, quand il avait un désir en tête, ne savait pas y renoncer; plusieurs fois il supplia François de ne plus le quitter et il employait « à cet effet tous ceux qu'il

---

[1] Ed. 349. — [2] Ad. II, 92. — [3] G. I, 321. — [4] *Id.* 322.

sçavoit estre puissans en sa familiarité, comme la duchesse de Mercœur, la princesse de Longueville, et plusieurs autres qui tous pourtant travailloyent en vain [1]. Le roy mesme luy bailla parolle de le nommer à la première archeveschè vaquante et luy assigna une grosse pension en attendant ». Il demanda à M. des Hayes, son maître d'hôtel, un ami de François : — « Combien estce que peut avoir de revenu de son Evesché nostre bon évesque de Genève? — Sire, je ne croy pas qu'il aye plus de trois mille livres françoyses. — Escrivez-luy que je luy donne trois mille francs de pension ». Pour Henri IV, dont la cour n'avait pas d'éclat, cette munificence était extraordinaire [2].

François comprit que le Duc verrait de mauvais œil l'un de ses sujets pensionné par son vieil ennemi; d'autre part, il craignait de froisser le roi. Il répondit; — « Sire, je remercie de tout mon cœur Votre Majesté du souvenir qu'elle a daigné devoir de ma politesse, j'accepte ouy, j'accepte avec très grande affection votre royale libéralité; mais grâce à Notre Seigneur, je suis maintenant en telle disposition que je n'ay point besoin de cette pension. Partant, je supplie très humblement votre Majesté que votre présent me soit conservé entre les mains de votre thrésorier d'espargne et je m'en prévaudray quand j'en auray de nécessité ». Le roi déclara : — « Voilà le mieux assaisonné refus qui m'ait jamais été fait » [3].

Cependant, la faveur royale restait impuissante au sujet du pays de Gex. L'arrestation du baron de Lux, qui en était le gouverneur, laissait toute l'affaire en suspens. François vit à cette attente un bon côté : c'est qu'elle lui permit d'avoir part à la grande œuvre pieuse

[1] *Id.* 321. — [2] C. 620. — [3] I, 4e partie, XV.

de ce temps-là : l'établissement du Carmel en France [1].

Depuis vingt ans, la Mère Thérèse (comme on l'appelait encore) était morte et ses filles se multipliaient en Espagne sans que la France les connût. Or ce qui l'avait poussé à mettre dans son Ordre tant de rigueur, c'était sa grande pitié pour ce royaume que déchirait la Réforme : — « J'aurais donné, disait-elle, mille vies, pour sauver une seule des âmes qui s'y perdaient » [2].

De pieux personnages s'efforçaient en vain depuis dix ou quinze ans de faire franchir aux Carmélites les Pyrénées, quand Mme Acarie, qui ne s'en souciait point, y réussit.

Elle avait lu, sans grand intérêt, une vie de sainte Thérèse, ce qui étonna ses amis : d'ordinaire, quelques lignes un peu ferventes la jetaient en extase, au point que la lecture lui était impossible. Peu après, sainte Thérèse lui apparut et la pria d'établir à Paris une maison de son Ordre [3].

Mme Acarie, toujours défiante de soi et de ses visions, en référa à son directeur, acceptant d'avance ce qu'il déciderait. Celui-ci réunit les âmes pieuses qui rêvaient de cette fondation, et plusieurs théologiens. C'était un mois ou deux avant l'arrivée de François; les rapports entre la France et l'Espagne se trouvaient tendus, le roi mal disposé : il n'y avait rien à faire; Mme Acarie n'y songea plus. Cinq ou six mois plus tard, sainte Thérèse lui apparut encore et lui dit qu'il était temps. La jeune femme devait ces jours-là recommander de pauvres gens à Mme de Longueville; dans l'église où elle l'attendait, une voix intérieure lui dit : — « Parlez du monastère; c'est elle que j'ai choisie pour fondatrice... » Mme Acarie obéit. La duchesse aussitôt se chargea de

[1] A. XII, 115. — [2] *Chemin de la Perfection.* — [3] Gc. 214.

cette affaire; elle avait une grande fortune et était cousine du roi. Alors, les réunions des dévots et des docteurs recommencèrent, et cette fois, sur le désir de la Duchesse, ils appelèrent M. de Genève qui fut de toutes les séances [1]. A ces discussions de politique et de théologie, Mme Acarie fut priée un jour d'apporter son avis. — « Laissons de côté la raison humaine, dit son directeur; écoutons le Saint-Esprit parler par la bouche de son humble servante. » Le récit qu'elle fit des deux apparitions enleva toute incertitude, et François put écrire au pape, dont il fallait l'assentiment : — « Après avoir examiné cette affaire avec attention, nous vîmes sans aucun doute que Dieu l'avait inspirée et qu'elle contribuerait à sa gloire et au salut de beaucoup d'âmes. Il ne reste maintenant rien à désirer sinon que le Saint-Siège apostolique approuve cette entreprise...; le roi, contre l'attente générale, y a donné sur-le-champ son consentement... » [2].

Dès lors, Mme Acarie se consacra toute à cette œuvre où, durant deux ans, les difficultés abondèrent. Enfin, en 1604, au faubourg Saint-Jacques, le premier Carmel français fut fondé; elle lui donna dans l'année vingt-six novices formées par ses soins; plus tard ses trois filles entrèrent dans cet Ordre; quand son mari fut mort, elle s'y fit recevoir sœur-servante; et en cet emploi elle mourut à Pontoise, en 1618, alors que le Carmel comptait en France dix-sept maisons dont la plupart étaient son œuvre. C'est sous son nom de religieuse, Marie de l'Incarnation, que l'Église l'a béatifiée.

François de Sales, qui dut quitter Paris quelques mois après l'avoir connue, ne la revit jamais; il garda toute sa vie pour elle une vénération incomparable, et dans ses derniers jours il disait encore qu'il ne pouvait

---

[1] A. XII, 132. — [2] A. XII, 132, 133 (orig. en latin).

penser à cette bienheureuse sans tirer de son souvenir quelque « profit spirituel »[1].

A Paris, en 1602, François connut un grand nombre de religieuses, car tous les couvents, à l'envie, réclamaient sa visite. L'un d'eux reçut de lui une fort longue lettre dont il faut citer des passages, car on y trouve, tout vivant, le joli langage affectueux, habile, simple et souriant qui lui servait également à bénir et à châtier et grâce auquel il obtenait tout ce qu'il voulait.

Au monastère des Filles-Dieu, il avait vu toute l'apparence d'une parfaite régularité, mais, dans la suite, il apprit que plusieurs religieuses y recevaient de leurs parents des pensions et que celles-là faisaient bonne chère tandis que d'autres, sans famille et malades, manquaient du nécessaire.

Il leur écrivit à toutes ensemble qu'il savait cela et qu'il en était bien « marry » :

« ... Mes bonnes Dames... L'amour et tendre affection que vous portes à vostre mayson peut estre un grand empeschement à la réformation d'icelle, parce que ceste passion ne peut perméttre que vous pensiez mal d'elle[2]. C'est bien fait de ne pas dire inutilement les défautz que l'on voit dans les maysons; mays de ne les vouloir pas confesser à ceux qui peuvent estre utiles pour y donner remède, c'est un amour désordonné. L'espouse au cantique confesse son imperfection : « Je suis noire, dit-elle, encore que belle : ne prenes pas garde à ce que je suis brune, c'est le soleil qui m'a haslée... » Je pense que vous en pouves bien dire autant de vostre mayson : elle est belle et vertueuse, c'est la vérité; mais, la longueur du tems et des années a un peu altéré son

[1] A. XIX, 343. — [2] A. XII, 145 et suivantes.

teint. Pourquoy ne luy redonnerés vous pas ses couleurs par une sainte réformation? Quicomque ayme sa mayson en procure la santé, la pureté et réformation.

« Dieu veut que l'on se fie en luy chacun selon sa vocation. Or, vostre condition religieuse vous oblige à vous résigner en la Providence de Dieu sans l'ayde ni faveur d'aucune pension ni propriété particulière; c'est pourquoy vous les deves rejetter. Les Cordeliers ont estimé qu'ils ne pouvoyent vivre en ceste estroitte pauvreté que leur Règle primitive requéroit; les Capucins leur ont fait voir clairement que si. Pendant que saint Pierre se fia en Celui qui l'appelait il fut asseuré; quand il commença à douter et perdre la confiance, il enfonça dans les eaux. Faysons ce que nous devons, chacun selon sa condition et profession, et Dieu ne nous manquera point... Vous estes sorties de l'Égypte mondaine, vous estes au désert de la Religion : ne recherchés plus les moyens mondains, espérés fermement en Dieu; il vous nourrira sans doute, quand il devroit faire pleuvoir la manne.

« Je me doute encor qu'il y ayt un autre empeschement à vostre réformation : c'est qu'à l'adventure, ceux qui vous l'ont proposée ont manié la playe un peu asprement. Mays voudries-vous bien pour cela rejetter vostre guérison? Les chirurgiens sont quelquefois contrains d'aggrandir la playe pour amoindrir le mal, lhors que sous une petite playe il y a beaucoup de meurtrisseures; ç'a esté peut-estre cela qui leur a fait porter le rasoir un petit bien avant dans le vif. Je loüe leur méthode bien que ce ne soit pas la mienne, surtout à l'endroit des espritz nobles et bien nourris comme sont les vostres; je croy qu'il est mieux de leur monstrer simplement le mal, et de leur mettre le fer en main afin qu'ilz fassent eux-mesmes l'incision.

« Néanmoins, ne laissés pas pour celà de vous reformer. Le bon conseil doit estre receu, soit qu'il soit trempé au fiel, ou qu'il soit confit au miel... Ne permettes pas que la contention, que vos espritz auront peut-estre faite contre ceux qui vous auront cy devant voulu corriger, fasse aucun préjugé contre la lumière céleste. Ne tenes plus vostre parti ni celuy de vostre mayson. Faites tout ainsy que si vous voulies instituer une nouvelle Congrégation selon vostre Ordre et vostre Règle; traittes-en les unes avec les autres en esprit de douceur et de charité. Lhors vostre Espoux vous gardera avec ses anges, comme nous faysons les abeilles quand elles sont doucement empressées à la confection de leur miel, et je ne doute point que ce saint Espoux ne parle à vostre cœur pour vous dire ce qu'il dit à son serviteur Abraham : « Cheminés devant moy et soyes parfait ». Entrés plus avant au désert de la perfection. Vous aves desjà fait la première journée par l'exacte chasteté, et la seconde par l'obéissance, et une partie de la troisiesme par quelque sorte de pauvreté et communauté : mais pourquoy vous arrestés-vous en si beau chemin, et pour si peu de chose comme sont ces pensions particulières?

« C'est peut-estre trop parler et trop escrire d'un sujet duquel vous aves, à l'adventure, les oreilles desjà trop battues; mais Dieu, devant lequel je vous escris, sçait que j'ay beaucoup plus d'affection que de paroles en cest endroit. Je suis indigne d'estre escouté, mais j'estime vostre charité si grande que vous ne mespriseres point mon advis, et croy que le bon Jésus ne m'a pas donné tant d'amour et de confiance en vostre endroit qu'il ne vous aye donné une affection réciproque de prendre en bonne part ce que je vous propose pour le service de vostre mayson, laquelle je prise et honnore à l'esgal de toute autre, et l'estime une des bonnes que j'aye veües.

C'est cela qui m'a fait désirer qu'elle soit meilleure et parfaite. Il me fasche de voir de si grandes qualités esclaves sous ces menues imperfections. C'est pitié de voir une prétieuse liqueur perdre son prix par le meslange d'une petite souilleure, et un vin exquis, par le meslange de l'eau... Je vous supplie et conjure, par la charité qui est en vous, ostes de vostre mayson ce qui est de trop et adjoustes ce qui y défaut.

« Donnes-moy, je vous prie très humblement, ceste consolation de lire ceste lettre en repos et tranquillité d'esprit, et de la peser non au poids vulgaire, mais au poids du sanctuaire et de la charité. Et je prie Dieu qu'il vous donne les résolutions nécessaires à vostre bien, affin que vous soyes de nom et d'effect ses vrayes filles.

« Je suis et seray toute ma vie, Mes Révérendes Dames et très chères Seurs en Jésus-Christ, Vostre serviteur très humble et affectionné. »

Ce plaidoyer dut avoir gain de cause, car un document de 1606 déclare que « la bonne observance régulière florit aujourd'hui » au couvent des Filles-Dieu [1].

Parmi tant d'œuvres pieuses, François vit enfin conclure celle qui le retenait.

Le maréchal de Biron, insolent, emporté, niant son crime, fut condamné à mort; le baron de Lux révéla du complot ce qu'il savait; le roi le rétablit en son gouvernement et le Conseil lui ordonna de livrer à M. de Genève trois paroisses du bailliage de Gex. François avait espéré mieux [2].

« Après avoir faict mille remerciemens, il sortit de

---

[1] A. XII, 137. — [2] A. XII, 128.

Paris non sans un grand regret de tous ceux qu'il avoit bien-heurés de sa cognoissance. »[1]

On était à la fin de septembre et Mgr de Granier qui, depuis un mois, souffrait de la dysenterie, venait de mourir. Son coadjuteur l'apprit dix jours plus tard en arrivant à Lyon.

[1] G. I, 324.



CHAPITRE XIII

Premiers mois d'épiscopat.

(1602-1604.)


L'ANNONCE de cette mort, François fut « battu d'un si grand coup de tristesse, qu'il lascha la bonde à ses yeux et pleura fort ». Ce bon prélat « tout blanc comme un cygne » lui avait prodigué durant dix ans autant d'affection que son propre père. Ses funérailles étaient faites quand il atteignit la Savoie [1].

S'enfermant à Sales, François passa vingt jours sous la direction d'un jésuite « en de continuelles prières, jeusnes, macérations du corps et semblables exercices ». Pour la cérémonie du sacre, il choisit l'église du village où reposait son père, afin que sa petite patrie le vit « vindre pointife de mesme qu'elle l'avait veu naistre et faire chrétien » [2]. La peur de l'apparat et de la foule avait sans doute contribué à ce choix. Mais Mme de Boisy fit tapisser la modeste église pour que tout y « fust digne d'une magnificence pontificale ». L'Archevêque de Vienne (en Dauphiné) officia, assisté de deux évêques; les musiciens d'Annecy siégeaient dans le chœur sur un échafaudage, et la noblesse de Savoie emplissait la nef [3].

Quand François fut à genoux devant l'Archevêque, son visage devint étincelant, comme jadis dans la Chapelle de Lorette, « non sans un grand estonnement d'un

---

[1] G. I, 325. — [2] *Id.* 327. — [3] *Id.* 335.

chacun », et cette merveille dura une demi-heure [1]. Cependant, en une sorte d'extase, il voyait les trois personnes de la Trinité qui le sacraient pontife en présence de Marie [2]; et cette vision eut tant d'éclat que pendant un mois il en garda l'image présente, continuelle, qui le rendait, dit-il depuis, « comme estranger du monde » [3].

Le sacre avait eu lieu le 8 décembre; le 14, l'évêque fit son entrée dans sa ville, et cette fois il ne put rien ôter aux solennités de la fête.

Dans une chapelle du faubourg, il subit les compliments des syndics, du Conseil, et de la chambre des comptes [4]; puis, vêtu des ornements pontificaux, il marcha lentement jusqu'à la cathédrale qu'on avait « parée comme une belle espouse » [5]; il bénissait à droite et à gauche le peuple agenouillé; les quatre syndics soutenaient le dais; tous les clercs d'Annecy, Capucins, Cordeliers, Dominicains et Chanoines, deux par deux le précédaient; les magistrats et la noblesse le suivaient. A la porte de la ville, la jeunesse « salua son pasteur avec un grand tintamarre de mousquetades. Par les rues, on entendait que de cris et d'acclamations ». Les musiciens s'efforçaient à dominer ce tumulte, et « il sembloit que toute la ville dansast de joye sous l'harmonie des carrillons » [6].

A cette journée pompeuse succéda aussitôt un train de vie tout simple. En cela, Monseigneur suivait ses goûts; et puis, pour un évêque, ses revenus étaient minces [7]. Il avait renoncé en faveur de ses frères à tout patrimoine; son pauvre évêché disloqué lui rapportait, bon an mal an, mille écus d'or (environ quatre mille francs de notre monnaie) [8]. Il est vrai qu'en ce temps-là les

---

[1] G. I, 336. — [2] N. 190; D. 173. — [3] A. XIX, 90. — [4] G. I, 338. — [5] G. I, 340. — [6] G. I, 339. — [7] Bb. III, 219. — [8] G. I,434.

denrées n'étaient pas chères; les marchands d'Annecy vous donnaient pour 1 sol une bouteille de vin, pour 2 sols une livre de bœuf, pour 3 sols une livre de beurre, et pour 4 un poulet [1]. Mais la dignité d'évêque réclamait une maison nombreuse qu'il ne put réduire à moins de huit personnes : deux prêtres (l'un aumônier, l'autre intendant), deux valets de chambre, un laquais, un sommelier, un cuisinier et son aide [2]. De plus, Monseigneur logeait tous les religieux passants qui n'avaient pas en ville de maison de leur ordre; il soutenait les deux couvents des Capucins et des Clarisses; il faisait l'aumône en son logis deux fois par semaine à tous les indigents, et ses amis estimaient « chose quasi miraculeuse », qu'il pût subvenir à tant de dépenses [3].

— « Mes morceaux, disait-il gaîment, sont taillés assez courts, mais les apôtres n'en avaient pas tant. » [4]

Le palais épiscopal était une maison bien bâtie, bien éclairée, mais petite et fort simple, à deux étages, avec quatre fenêtres à la file, rue Juiverie; la porte regardait le porche de la cathédrale; ainsi, pour aller à l'église, l'évêque n'avait qu'à traverser la rue, large de quinze pas.

A part le perron de l'église qui date du XVIIIe siècle, ces deux façades parallèles subsistent encore telles qu'il les connut; elles sont bâties de blocs réguliers, sombres, presque noirs; les huit fenêtres de l'évêché sont barrées chacune d'une croix de pierre; sa porte et les portails de l'église ont un même encadrement : deux colonnes plates soutenant un triangle; au-dessus du portail central, une rosace toute simple, pareille à une marguerite, occupe le milieu d'un carré que domine encore un triangle qui forme le pignon. Tout cela est plat, nu, rigide,

---

[1] Ka. Année 1881, 112. — [2] Y. I, 461. — [3] I. 14e partie, XII. — [4] Y. I, 459.

et ne rappelle point le sourire de saint François.

A l'intérieur de la maison, des cloisons nouvelles ont tout bouleversé. La chambre de l'évêque ouvrait, croit-on, au midi, sur le canal du Thiou, mince couche d'eau transparente qui coule rapidement avec de petits remous; son lit est un tapis d'algues sombres que le courant incline comme des chevelures; les maisons de la rive opposée trempant dans le canal font songer à une pauvre Venise. A leur base, des touffes d'algues vertes s'étalent sur l'eau en forme d'éventails et, si le niveau baisse, elles pendent contre les murs, recroquevillées. Par-dessus les toits, se dressent bien haut sur le ciel les girouettes du château.

Au temps de François, ce petit canal ne sentait pas bon : il arrosait des tanneries; et le pont le plus proche servait de marché aux poissons.

Voilà ce que François eut sous les yeux les huit premières années de son épiscopat, celles qui virent paraître *l'Introduction à la vie dévote* et l'Institut de la Visitation.

Il n'y avait dans cet humble évêché que deux chambres tapissées : l'une pour recevoir les visites, « la salle », et l'autre pour loger les hôtes de qualité. Les meubles étaient « simples et honnestes ». Monseigneur fuyait le luxe, et se gardait d'affecter la pauvreté [1]. Quand il eut reçu en cadeau de la vaisselle d'argent, il s'en servait en compagnie [2], mais il refusa toujours d'acheter un carrosse. Il avait pris pour règle de ne porter jamais « une étoffe de soie, ni rien qui sentit la vanité du monde » ; en revanche, il voulait que ses habits fussent « nets et bien proprement accomodez » [3].

Dans sa *Vie Dévote*, nous lisons : «... C'est un mes-

[1] G. I, 329. — [2] N. 192. — [3] G. I, 327.

pris de ceux avec lesquelz on converse, d'aller entr'eux en habits desaggréables..... [1] Pour moy, je voudrois que mon dévot et ma dévote fussent tous-jours les mieux habillés de la trouppe, mais les moins pompeux et affaités, et, comme il est dit au proverbe, qu'ilz fussent parés de grâce, bienséance et dignité. Saint Louys dit en un mot que l'on se doit vestir selon son estat, en sorte que les sages et bons ne puissent dire : vous en faites trop, ni les jeunes gens : vous en faites trop peu. »

On ne voyait point Monseigneur sans une longue soutane de serge violette qu'un rochet blanc cachait jusqu'au genou; pour sortir, il couvrait ses épaules d'un camail et se coiffait d'un bonnet carré [2]; mais s'il pleuvait il prenait un chapeau à large bord et un grand manteau. Ces « hardes » étaient toutes de couleur violette. Avec sa haute taille et sa belle prestance, nul ne s'avisait que Monseigneur de Genève fût vêtu d'étoffes vulgaires [3].

Il avait de belles mains à peau fine, blanche et sèche, ce qu'on appelle des « mains de prélat »; sa barbe blonde plantée assez bas et sa moustache étroite ne cachaient rien de son sourire [4]; ses cheveux, par devant, tombèrent de bonne heure et lui faisaient un front immense; il avait les épaules larges, un peu d'embonpoint, mais il était toujours très beau, avec son nez droit, ses jolis yeux gris-bleus, au regard doux et vague, ses sourcils minces et bien marqués [5].

Autour de Monseigneur, les bonnes gens d'Annecy admiraient en ses serviteurs comme un reflet du maître. Ils n'avaient point « d'habits de couleur esclattante ny des moustaches par trop relevées » comme c'était la mode pour les grandes maisons [6]; l'évêque voulait que

---

[1] A. III, 227. — [2] G. I, 327. — [3] Y. I, 458. — [4] Aa. 252. — [5] G. II, 282; E. 12. — [6] G. I, 328, 329, 344.

la « suavité » des manières suppléât aux riches livrées; ils étaient toujours « courtois et gracieux »; chaque soir, ils faisaient dans la salle, en même temps que lui, la prière et l'examen; chaque matin, ils entendaient la messe; enfin « vous eussiez dict un monastère bien formé » [1].

Pour lui-même, Monseigneur s'était prescrit de longues prières quotidiennes et deux ou trois heures de lecture [2], afin d'apprendre chaque jour « quelque chose convenable à sa profession » [3]; mais dès qu'il fut évêque, les soins multiples de son troupeau s'y opposèrent [4]; alors, tout bonnement, il sacrifia ses résolutions, en accomplit au jour le jour ce qu'il pouvait; et la pensée que Dieu voulait ce sacrifice compensait les prières trop courtes.

Les confessions lui prirent toujours un temps énorme. Naguère, il entendait seulement ceux qui d'eux-mêmes venaient à lui; évêque, il voulut que ses prêtres envoyassent à son confessionnal les miséreux et les malades répugnants tels que chancreux et punais, car il avait peur qu'on ne les rebutât. D'ailleurs, il montait en chaire aussi souvent que par le passé [5].

Le dimanche qui suivit son entrée solennelle, Monseigneur prêcha sur la Nativité « avec des tendretez nompareilles », et encore ébloui par sa vision du sacre, il s'enflamma à ses propres paroles, oublia ce qu'il avait à dire et ne songeant plus qu'aux splendeurs dont sa mémoire était pleine, il conta comme en extase à son auditoire stupéfait les merveilles qu'il avait vues, huit jours avant, dans l'église de son village. Depuis, quand il songeait à cette distraction, il en rougissait de honte [6].

---

[1] N. 195. — [2] G. I, 331, 333. — [3] G. I, 331. — [4] A. XII, 403. — [5] Y. I, 463. — [6] G. I, 341.

Certains sermons qui suivirent furent beaucoup moins goûtés.

Il y avait en la ville d'Annecy un vieil usage pour fêter la saint Valentin. La jeunesse, ce jour-là, tirait au hasard des « bullettes de papier » qui portaient chacune le nom d'un jeune homme ou d'une jeune fille; et ceux que le sort avaient ainsi unis restaient liés d'une amitié particulière jusqu'à la prochaine saint Valentin [1]. Le garçon appelait son amie sa « Valentine »; de même qu'elle l'appelait son « Valentin »; il la menait à la promenade, aux tirs du Papegai, et aux danses; il lui faisait de menus cadeaux. Même des gens mariés prenaient part à cet usage; c'était une source de jalousies, de querelles, de mille scandales. L'évêque y mit fin dès ce premier hiver.

D'abord, plusieurs fois, en chaire, il en parla avec indignation; la ville se trouva partagée en deux camps, pour ou contre les « Valentins »; il appela à son aide l'autorité du Conseil; un édit parut qui supprimait la fête; et la force armée le fit respecter. La jeunesse murmura; quelques Valentins à la dérobée tirèrent encore leurs bullettes. Mais finalement tous les bons bourgeois applaudirent Monseigneur.

Ce même hiver, pour instruire le peuple dont l'ignorance le désolait, il institua un catéchisme tout nouveau : des cours élémentaires sur la foi chrétienne, mais présentés avec agrément, en sorte que tous les âges y prissent intérêt. L'inauguration fut une messe en musique où l'évêque annonça que chaque dimanche il enseignerait dans l'église le culte et la morale. Désormais, avant l'instruction, vers midi on vit dans les rues un jeune garçon vêtu de bleu qui « sonnait une clochette et alloit en criant : Venez à la doctrine chrestienne, on vous y enseignera le chemin du Paradis » [2].

---

[1] G. I, 343; Oa. I, 650. — [2] G. I, 342.

On y allait par curiosité; on y retournait par plaisir : les enfants étaient aux premiers rangs, tournés vers la chaire, les filles d'un côté, les garçons de l'autre. L'évêque leur faisait réciter une page de catéchisme, qu'il leur expliquait ensuite point par point à grand renfort d'exemples, de comparaisons et d'anecdotes. Quand un passage lui semblait bien compris, il s'en assurait par quelques questions; puis, s'il le fallait, il y revenait, le commentait par de nouveaux récits; et il mettait en ces répétitions de fond une telle variété de formes, tant de bonhomie et d'esprit que les grandes personnes prenaient à cette école autant de goût que les enfants [1]. Jamais l'évêque ne s'impatientait, si bornés que fussent ses élèves; à ceux qui répondaient bien, il donnait une image; pour finir, on chantait en chœur un cantique ou un psaume; et les enfants recevaient en partant la page à réciter le prochain dimanche.

Mme de Boisy venait là contempler son fils [2]. — « Madame, disait-il, vous me donnez de la distraction,quand je vous voy à mon catéchisme avec tous nos petits enfants, car c'est vous-mesme qui me l'avez appris. » Mais elle répliquait qu'en l'écoutant elle découvrait le sens réel des paroles de jadis.

Avec elle vinrent par plaisir d'autres personnes de qualité [3]. Bientôt, l'affluence fut telle que l'évêque dut chercher des aides, et répartir ses élèves entre trois églises.

Les enfants d'Annecy s'étaient pris d'une telle affection pour ce Monseigneur souriant, si habile à conter les histoires, que dans la rue, tous ceux qu'il rencontrait, venaient à lui; l'évêque leur caressait la tête, leur disait un mot amical. Plusieurs, dès qu'il était passé, couraient en avant pour renouveler ce plaisir; ainsi,

[1] Bb. III, 179. — [2] M. 198. — [3] Y. I, 474.

plus Monseigneur avançait, plus la petite troupe grossissait; cela retardait un peu et impatientait parfois les gens de sa suite; mais lui s'en amusait [1].

Des esprits maussades critiquèrent ces manières; ils s'offusquaient que Monseigneur prît plaisir à des niaiseries; on disait de lui et de son catéchisme : — « Funeste talent de mettre les doctes au rang des ignorants ! » — On le trouvait trop doux, trop accueillant aux petites gens [2]. L'aigre M. Déage, (qu'il avait nommé chanoine) lui rapportait tous ces murmures et l'accusait d'avilir sa dignité. Monseigneur ne s'en troublait pas; c'était là ce qu'il appelait : « le frifilis du vent dans les feuilles », c'est-à-dire des bavardages sans portée, le besoin humain de toujours critiquer. Il n'en faisait ni plus ni moins; il savait bien, quand il le fallait, mettre de côté son sourire. Vers cette époque il en donna la preuve : un noble chanoine lui refusait obstinément certaines prérogatives. Voici le billet qu'il lui écrivit : — « Monsieur le Doyen, je veux absolument et sans réplique que vos chantres, le sous-diacre que vous me donnerés et l'encenseur soyent des chanoynes, nonobstant toutes vos coustumes, puisque ceux de mon église sont de cette qualité là : je le commande à vostre Chapitre et à vous, en vertu de la sainte obédience et sous peine d'excommunication. En foy de quoy j'ay signé la présente. François de Sales. » [3]

Il faut avouer qu'en toute son énorme correspondance on ne retrouve nulle part ce ton-là; et ce billet exceptionnel, au début de son épiscopat, semble dire une fois pour toutes : — « Voyez pourtant, si je voulais me fâcher..... »

Quand François put aller à Thonon, il y trouva une grande ferveur. Monseigneur de Granier y avait fondé

---

[1] C. 468. — [2] O. 89. — [3] A. XII, 186.

l'an passé une « sainte maison », qui était à la fois le presbytère, un couvent de prédicateurs, un refuge pour les Genevois convertis et un collège. D'ailleurs, chacune des soixante-quatre paroisses du Chablais s'était vue pourvue d'une cure [1]. En même temps, le pape avait accordé à la ville l'indulgence du jubilé; en deux mois, il était venu de la Savoie, du Lyonnais, de la Franche-Comté deux ou trois cent mille pèlerins qu'une centaine de prêtres, du matin au soir, confessaient. C'avait été pour le pays un nouvel élan de piété et François, en 1603, put écrire au Pape : — « ... Jadis on avait peine à compter cent catholiques entre toutes les paroisses réunies; aujourd'hui, on n'y verrait pas cent hérétiques... » [2]

Tranquille de ce côté, il se rendit en été au pays de Gex, et il obtint la main-levée des bénéfices d'église restitués par le Roi; en même temps, il convertit par des entretiens particuliers plusieurs calvinistes, mais il tomba malade et dut rejoindre Annecy, les médecins assuraient qu'on l'avait empoisonné; cette affaire resta obscure car il défendit toute enquête [3]. D'ailleurs, ses passages au pays de Gex furent toujours brefs. C'était une terre française; il ne pouvait y entreprendre sans l'ordre du roi le rôle que jadis en Chablais le duc lui avait fixé. Désormais tous les territoires de Savoie pratiquaient la foi romaine; et ce missionnaire de génie n'eut plus jamais l'occasion d'imiter François Xavier.

Il y avait un an qu'il était évêque, lorsque Jacqueline Coste vint habiter Annecy.

Sa maîtresse, depuis l'aventure du linge, confondue de gratitude, avait fait d'elle son amie, sa confidente. Elle devint phtisique; Jacqueline la soigna, dévouée,

---

[1] Y. I, 431. — [2] A. XIII, 88; N. 231. — [3] G. I, 358; O. 231.

adroite, incomparable. La malade songea sans doute que, lorsqu'on est si proche de la perfection, la religion dont on suit la loi ne peut être une erreur; en secret, Jacqueline lui amena des prêtres qui l'instruisirent et enfin elle abjura. Mais sa maladie faisait des progrès. Jacqueline dressa dans la cave, ancien refuge des soldats ducaux, une table ornée comme un autel; et là, pendant la nuit, tandis que toute la maison dormait, l'aumônier d'un ambassadeur osa au milieu de Genève, dire la messe; il porta à la poitrinaire, dans sa chambre, l'hostie consacrée; puis il quitta l'Écu de France sans qu'on l'eût vu [1].

Trois jours plus tard, la malade en mourant suppliait son mari d'épouser Jacqueline. Au fond, elle espérait qu'elle le convertirait.

Veuf, il vit que cette servante tenait en sa maison une place immense, qu'elle menait tout, qu'il ne pouvait vivre sans elle; en somme son habileté, sa bonne humeur, son ardeur au travail valaient une grosse dot; il demanda sa main. Jacqueline fut bien étonnée. Il lui dit qu'elle serait toujours libre en ses pratiques religieuses et qu'il voulait lui reconnaître une petite fortune personnelle. Mais, elle songeait : devenir une bourgeoise, prendre la place de sa maîtresse, elle, une ancienne bergère, n'était-ce pas indélicat...? Et puis, liée à un calviniste, fixée pour toujours à Genève, ne verrait-elle pas sa foi s'attiédir? Enfin, elle s'était promis de vivre toute à Dieu; contre ces trois raisons les instances de son maître ne pouvaient rien; mais cet humble refus augmentait son affection. Alors, Jacqueline résolut de partir. Un matin, ayant bien mis en ordre toute l'hôtellerie, elle sortit à l'heure de la messe et ne revint plus [2]. Quel étonnement ! Quel chagrin ! Dans la petite ville d'Annemasse où elle s'était

[1] Ac. 381. — [2] Ac. 386.

réfugiée, son maître vint la rejoindre; il la supplia d'avoir pitié de lui; et même il se dit prêt à se faire catholique. Alors, elle hésita un peu, ne sachant plus quel était son devoir. Puis l'hôtelier songea tristement que l'Écu de France lui serait confisqué, si l'on savait la vérité..... Enfin, loin de sa chère maison, son ardeur se refroidissait; il laissa Jacqueline lui dire adieu; il regagna Genève; elle partit pour Annecy.

Là, Jacqueline se trouva comme en Paradis. Au « logis de l'Horloge », où elle prit du service, la maîtresse sut apprécier cette servante accomplie; et elle se vit choyée comme jadis à « l'Écu de France »[1]. Mais entre les deux villes, quelle différence ! Ici, chaque matin on pouvait entendre la messe, bien à son aise, à deux pas du logis; et puis, dans la journée, à toute heure, les cloches des églises sonnaient : pour l'Angélus, pour les messes, pour les offices. Ces carillons, échelonnés le long du jour, invitant à la prière, semblaient répandre sur la ville comme un souffle de piété. Comment ne pas vivre en Dieu, lorsque à chaque heure une voix d'airain tombant du ciel ramène son souvenir? Et Jacqueline au travail se délectait en ces pieuses sonneries comme à la plus belle des musiques. Elle n'assistait guère aux offices, car sa maîtresse, bien que dévote, n'y eut pas trouvé son compte; mais lorsqu'on l'envoyait en courses, elle passait toujours devant quelque église, puisque en cette cité heureuse il y en avait tant; alors elle poussait la porte, faisait une courte prière; parfois elle voyait au loin l'évêque dans sa stalle, disant l'office, et elle rentrait contente reprendre son ouvrage.

Le dimanche, à la messe ou à Vêpres, Monseigneur prêchait et Jacqueline buvait ses paroles comme jadis sur la place de Genève; mais ici, nul ne l'interrompait,

---

[1] Ac. 390.

il pouvait tout à son aise, parler de Dieu, des Saints, des vertus qui leur font plaisir. Que c'était beau ! Durant toute la semaine, jusqu'au prochain sermon, Jacqueline repassait en mémoire ses paroles. Ah ! si elle avait pu, comme à l'Écu de France, lui parler, lui confier son âme !... Mais en ce temps-là, il était un simple prêtre, seul à l'hôtel, voyageur inconnu. Comment aborder cet évêque qu'une foule d'importuns à toute heure assiégeaient? Pour une servante, quelle audace ! La reconnaîtrait-il seulement?

Il y avait trois semaines qu'elle habitait Annecy lorsque, à Saint-Dominique, durant le catéchisme, le regard de Monseigneur, errant sur la foule, rencontra le sien. Alors, il prit la croix qui pendait à son cou et la mania un instant comme s'il eut cherché à l'ouvrir; en même temps, il envisageait Jacqueline « d'une œillade douce »; elle comprit qu'il l'avait reconnu et qu'il lui rappelait la « bouëtte d'argent ». Quelle émotion !... Peu après, passant près d'elle, il lui dit d'un mot de venir le voir le lendemain; elle s'était mise à genoux et toute la compagnie regardait cette servante qui recevait tant d'honheur [1].

Le lendemain, quand elle eut conté à Monseigneur ses aventures, elle se confessa, fit la revue de son âme; et lui, dans l'admiration de tant de force, de sagesse et de piété, s'offrit à être son directeur.

Dès lors, Jacqueline ne vit plus rien sur terre à désirer.

Cette même année 1604 mit sous la direction de François l'âme qui devait être la plus intime et la plus célèbre de ses pénitentes : Mme de Chantal.

Elle vivait en Bourgogne. Les échevins de Dijon avaient prié M. de Genève de prêcher en leur ville le

[1] Ac. 395.

carême. François n'aimait guère ce genre d'invitation car, disait-il, « je ne sors jamais de ma bergerie qu'avec inquiétude, et crains bien que mon absence me soit reprochée devant Dieu d'aller repaître les brebis d'autruy, et laisser les miennes affamées »[1]. Mais une distraction d'Henri IV dicta sa réponse : le roi, dans l'encombrement des affaires, avait signé une ordonnance qui livrait à Messire André Frémyot, conseiller au parlement de Bourgogne, récemment nommé archevêque de Bourges, certains biens d'église du pays de Gex, ceux pour lesquels François avait pris tant de peine à Paris[2]. C'était faire tort au diocèse de Genève et son évêque ne pouvait céder; mais le jeune archevêque, fort de l'ordonnance royale, tenait bon; déjà on plaidait à Dijon; les amis de François, à Paris, intriguaient pour lui; et M. de Genève disait tristement que les procès entre prélats « ne peuvent être que scandaleux ». Lorsqu'il vit en ce voyage l'occasion de connaître son adversaire et d'arranger l'affaire à l'amiable, il accepta l'offre des échevins[3].

A l'approche du carême, pour préparer en paix ses sermons, François vint passer quelque temps à Sales; et chaque jour il priait longuement dans la chapelle du château[4].

C'était, à côté du portail, sur la cour d'honneur, une salle voûtée, éclairée de deux fenêtres et bien décorée : ses murailles représentaient des palais et des paysages; des étoiles d'or parsemaient la voûte couleur d'azur; les bancs étaient garnis de drap vert; et sur l'autel un tableau « peint en huile » montrait Jésus crucifié. Aujourd'hui, une croix de pierre près d'une ferme en indique la place[5].

[1] N. 341. — [2] Db. 199. — [3] A. XII, 252. — [4] G. I, 377. — [5] L. 87.

François s'y trouvant seul un jour de février 1604, « fust ravy en ecstase et vit des choses merveilleuses ». Ce fut d'abord une dame jeune et grave, vêtue de noir comme une veuve; deux autres dames l'accompagnaient; et devant ces inconnues il comprit qu'elles seraient plus tard les premières religieuses d'un ordre que lui, François de Sales, avait la mission de fonder. Ensuite il vit au fond d'une vallée un arbre dont les branches s'allongeant passèrent par dessus les montagnes; il sut alors que l'ordre nouveau rayonnerait sur toute la terre [1].

Quand François partit pour la Bourgogne, il emportait tout frais encore le souvenir de ces visions.

Aux environs de Dijon, « très belle ville au milieu d'une belle planure », « une grande compagnie de principaux » étaient venus à sa rencontre, qui le conduisirent « très honorablement » à son logis. [2] Messieurs les échevins avaient bien fait les choses : l'hôtel particulier où on l'installa était, quoique petit, l'un des plus beaux de Dijon et sa façade percée de larges baies et ornée de fines sculptures se voit encore intacte au fond d'un jardin, tandis que l'église où les Dijonnais l'entendirent n'existe plus [3].

C'était la chapelle du palais ducal, mais une chapelle immense, digne des puissants ducs de Bourgogne [4]. L'un d'eux, au XIIIe siècle, dans une tempête au retour de Terre-Sainte, avait fait vœu de la bâtir; et ses successeurs durant deux cents ans y avaient travaillé. L'extérieur en était austère; l'intérieur regorgeait de richesses. Dans les verrières, resplendissaient des saints, des ducs, des donateurs dont les images transparentes lançaient à travers la nef de si beaux rayons pourprés que le peuple disait, pour vanter un bon vin, qu'il ressemblait

[1] G. I, 337; Ab. 42; D. 255. — [2] G. I, 378. — [3] A. XIII, 23. — [4] Qd.

aux vitres de la Sainte-Chapelle. Le grand autel avait un parement de drap d'or; et six hautes colonnes de cuivre doré lui faisaient la fête du jour. Sur l'un des petits autels, un coffret d'émail enfermait une hostie donnée par le pape au duc Philippe-le-Bon; le stylet d'un profanateur en avait, disait-on, fait jaillir du sang dont elle portait encore la trace. Des tombeaux sculptés, qu'illustraient les plus grands noms de la Bourgogne, bosselaient le pavage comme une germination fantastique sous la lueur vermeille des vitraux. Des tapisseries splendides et des joyaux princiers (dont la couronne du roi Louis XII) sortaient du trésor les jours de grandes fêtes. Le XVIIe et le XVIIIe siècles accumulèrent encore les merveilles dans cette église; puis vint la Révolution qui brisa, fondit et dispersa tout ce qu'elle contenait. On détruisit les tapisseries pour en extraire des parcelles d'or; le curé constitutionnel brûla l'hostie miraculeuse; des étrangers achetèrent les vitraux par fragments; enfin la Sainte-Chapelle vide et nue fut démolie; son emplacement devint une esplanade; à l'endroit de la sacristie s'élève aujourd'hui le Théâtre, et plus rien ne rappelle l'admirable décor rougeoyant où François de Sales, en charmant les Dijonnais, commença la plus pure et la plus éclatante amitié du XVIIe siècle.

Il y avait deux ou trois jours que le carême était commencé lorsque, dans la foule qui emplissait l'église, il vit en face de la chaire une dame de qualité, en deuil, jeune, pâle, avec des lèvres rouges, de grands yeux noirs, l'air un peu imposant [1], et il reconnut en chair et en os l'un des trois « phantosmes » qu'il avait vus dans la chapelle de Sales [2].

Comme le jeune archevêque de Bourges, oubliant

[1] Db. I, 118. — [2] G. I, 383.

leur procès, le comblait de politesse et que, né à Dijon, il connaissait toute la ville, ce fut près de lui que François s'informa. La dame en noir, répondit-il, était sa sœur, la baronne de Chantal, qui précisément sollicitait l'honneur de saluer Monsieur de Genève.



CHAPITRE XIV

La Jeunesse de sainte Chantal.

(1572-1604.)

JEANNE-FRANÇOISE Frémyot, de cinq ans plus jeune que François, était née à Dijon d'une bonne famille de robe [1]. Sa mère mourut à la naissance d'André, le futur archevêque, alors que Jeanne avait dix-huit mois, et ce fut son père, président au Parlement qui l'éleva [2].

Tandis que François avait appris de la tendre Mme de Boisy à aimer Dieu, ce fut un austère magistrat qui entr'ouvrit à Jeanne cet amour; et ce contraste, on le sentit toujours dans l'extérieur des deux saints. François, avec sa douceur et son sourire, garda quelque chose de féminin, de maternel parmi l'exercice des plus mâles vertus. Jeanne, d'aspect plus rigide, étonnamment apte à organiser, à diriger, parfois trop sévère aux yeux du bon François, parut jusqu'à la mort toute virile entre ses compagnes.

Enfant, son ton résolu n'était pas toujours d'une petite fille : voyant un Calviniste parler de controverse avec le Président, elle vint lui dire : — « Si vous aviez donné un démenti au roi, mon papa vous aurait fait pendre. Vous donnez tant de démentis à Notre-Seigneur que ces deux présidents-là vous feront pendre ». Et elle montrait au mur, une image de saint Pierre et saint Paul [3].

---

[1] Ab. 3; Db. 61. — [2] Ab. 8. — [3] Db. 68.

Ainsi que François, Jeanne Frémyot n'eut en sa famille que des exemples d'honneur et de foi. Sous Henri III, son père s'éleva même jusqu'à l'héroïsme.

Il avait vu d'abord en la Ligue un soutien de la foi romaine, approuvé par le roi, et béni par le pape; mais quand son but avoué fut la déposition d'Henri III, M. Frémyot se retira : le roi, quels que fussent ses vices, n'en était pas moins le roi. Or, le Parlement de Bourgogne, avec son premier président, restait affilié à la Ligue; lui, le second président, refusa d'y siéger [1]. Honni par les Ligueurs, il quitta la ville et s'installa à Flavigny, petite place forte où quelques magistrats le rejoignirent. A Dijon, on pillait son hôtel et l'on emprisonnait son fils; mais il avait l'appui des officiers royaux. Quand il eut déclaré au nom du roi que le Parlement de Bourgogne siégeait à Flavigny, les magistrats ligueurs confisquèrent ses biens; et ils l'avertirent que s'il ne dissolvait son prétendu parlement, il recevrait dans un sac la tête de son fils. Sa réponse est encore aux archives de Dijon : — « ...J'estimerois mon fils très heureux de mourrir si jeusne pour la chose publique et, innocent comme il est, avoir un sépulchre si honorable... » [2] Les Ligueurs d'ailleurs s'en tinrent aux menaces.

Quelques mois plus tard, l'assassinat d'Henri III souleva chez le Président un nouveau cas de conscience : il voyait en Henri IV l'héritier de saint Louis, et il déploya son drapeau sur la ville; mais il résolut que le roi en trouverait les portes closes tant qu'il n'aurait pas abjuré [3]. Cette situation bizarre dura quatre années. Sa fille, qu'il avait mise à l'abri, en Poitou, atteignit vingt ans; alors il la rappela pour la marier à Christophe de Rabutin, baron de Chantal, officier de son parti, et dont les terres touchaient les siennes.

---

[1] Ab. 9; Db. 75. — [2] Db. 615. — [3] Db. 81.

M. de Chantal avait vingt-sept ans, était fils unique et possédait, dit-on, toutes les qualités : gentilhomme de race et de manières, bon chrétien, brillant officier, gai, charmant causeur; Mlle Frémyot n'eut aucune peine à satisfaire son père [1].

C'était en décembre 1592, alors que M. de Boisy s'efforçait de marier François.

Puisque à Dijon, la tête du Président était en quelque sorte mise à prix, la cérémonie eut lieu près de Semur, à Bourbilly, patrimoine des Rabutin [2]. C'était dans un vallon égayé d'un cours d'eau, de moulins, de bois et de vignes, un joli château fort. Quatre corps de bâtiments reliés en carré par des tours plongeaient en des fossés pleins d'eau qu'enjambait un pont-levis. Le père du marié, ancien officier veuf et maussade, qui avait remanié Bourbilly luxueusement au goût du jour, l'abandonnait à son fils pour aller habiter ailleurs [3].

Au siècle suivant, Mme de Sévigné, dont cette terre fut la dot, l'estimait cent mille écus [4]; mais lorsque sa grand'mère, Jeanne Frémyot, y entra, il régnait dans la fortune des Chantal un désordre étonnant.

Les somptueuses dépenses du vieux seigneur, les malheurs de son fils fait prisonnier durant la Ligue et qui pour sa rançon avait emprunté, le manque depuis dix ans de toute surveillance féminine, les serviteurs qui gaspillaient, les fermiers qui ne payaient plus, tout allait à la ruine [5]. Le seul chiffre précis était celui des dettes : quinze mille écus d'or. Aussi, le président Frémyot, avait, en bon père, pris ses précautions. On lit dans le contrat : — « ...Sera ladite future épouse douée de la somme de deux cens écus de rente chaque ans à prendre sur les plus clairs biens dudit futur époux, dont elle jouira sa vie durant, comme aussi du château et maison-forte

---

[1] Db. 91. — [2] Db. 94. — [3] Db. 115. — [4] Db. 96. — [5] Db. 96.

dudit Bourbilly[1]. Sera enjoaillée de bagues et joïaux par le dit sieur son époux jusqu'à la somme de six cents écus... Et ladite future épouse au cas de survivance, emportera toutes ses bagues et joïaux, en quelque valeur qu'ils puissent être et encore son carosse, harnaché de quatre bons chevaux. »

On voit que, dans son château, la future sainte ne manquait pas d'apparat. Elle savait d'ailleurs en faire usage : elle « avait de la beauté et encore plus d'agréments[2]. Sa taille était au-dessus de la médiocre, ses cheveux noirs, son visage rond, ses yeux grands, noirs et vifs, le teint uni et fort blanc. Elle avait les lèvres vermeilles et le sourire charmant, la physionomie majestueuse, tempérée par un grand air de douceur, le regard fort, doux et plein de feu et d'esprit. Les moindres bagatelles devenaient intéressantes dans sa bouche. Elle badinait quelquefois, mais elle revenait toujours à quelque chose de sérieux ». Et nous lisons de même chez un autre vieil auteur : — « Elle était de riche taille, d'un port généreux et majestueux, d'une beauté naturelle fort attrayante; son humeur vive et gaie; son esprit clair, prompt et net; son jugement solide; il n'y avait rien en elle de changeant ni de léger[3]. Bref, elle était telle qu'on la surnomma : la dame parfaite ». Ces jeunes mariés furent très amoureux. Bussy Rabutin qui, un demi-siècle plus tard, épousa une de leurs petites filles, dit que M. de Chantal « avait été fort galant jusqu'à ce mariage, mais trouvant en sa femme de grands agréments de cors et d'esprit, il s'y attacha fortement et elle l'ayma aussy avec des tendresses extraordinaires. Ce qui entretint encore cet amour jusqu'à la mort furent les fréquentes absences et plus longues que les séjours qu'il faisoit auprès d'elle »[4].

---

[1] Db. 617. — [2] Db. 118. — [3] Ab. 16. — [4] Fb. 50.

Les guerres civiles en étaient cause. Trois mois après leurs noces, Henri IV, prêt à se convertir, et qui guerroyait sans cesse, redemanda au jeune Chantal le secours de son épée. Celui-ci remit à sa femme le soin de ses propriétés; elle s'en défendit d'abord, n'ayant aucun goût pour ce genre de soucis; puis comme il insistait, elle se résigna [1].

Mme de Chantal en toute sa vie ne fit jamais rien à demi. Nulle maîtresse de maison n'a jamais pris ses devoirs plus à cœur. Levée chaque jour à cinq heures, elle entendait la messe avec tous ses domestiques; dès qu'elle avait donné ses ordres, elle prenait son aiguille et ne la quittait plus; parfois, s'asseyant près des servantes, elle leur parlait de Dieu tout en travaillant. A celles qui avaient de la voix, elle enseignait le chant, afin que le dimanche, à la grand'messe, elles pussent soutenir le *Credo ;* le soir, avant le coucher, tout son personnel s'assemblait encore pour lui rendre compte de la journée [2].

Les fermiers, chaque mois, venaient au château exposer à Madame leurs affaires; et, pour les questions d'importance, elle leur donnait des ordres écrits, afin d'éviter tout malentendu. Souvent elle allait à cheval, sans avertir, visiter ses fermes; mais « elle n'était point curieuse ni maussade, et sa vertu la faisait également craindre et aimer » [3].

Pour cette vie de ménagère, Mme de Chantal supprimait les robes de soie (privilège des dames nobles) [4]; tant que son mari restait au loin, on la voyait vêtue comme une petite bourgeoise; mais, toujours soignée et gracieuse, « elle paraissait cent fois plus que d'autres qui ruinent leur maison pour des affiquets » [5].

---

[1] Db. 98. — [2] Db. 101, 102. — [3] Ab. 25. — [4] Db. 104. — [5] Ab. 22.

Après les soins domestiques, sa grande affaire c'était l'aumône. Tous les jours, après dîner, à la porte du château, elle recevait les mendiants, prenait leurs écuelles et les remplissait. Si l'un des habitués manquait, ou que Dame Jeanne, une pieuse servante, eut découvert d'autres misères, la baronne allait visiter les malades, leur porter des vivres, des remèdes et son sourire. Aussi, depuis le mariage du seigneur, les pauvres d'alentour disaient qu'il y avait « plaisir à être malade »[1].

Cette vie dévote et effacée durait autant que les campagnes du roi. Quand M. de Chantal revenait de la guerre, tout changeait; il aimait le monde; sa femme sortait des coffres ses robes de soie et se mettait à recevoir.

Une douzaine de châteaux entouraient Bourbilly; durant quatre ou cinq mois, les bals, les chasses et les jeux occupaient toute cette noblesse; puis le mois de mars ou d'avril ramenait les hostilités qui prenaient fin avec les beaux jours. Ainsi pour Mme de Chantal chaque année présentait deux aspects bien tranchés : le printemps et l'été dans la retraite, la prière, l'aumône; l'automne et l'hiver dans les plaisirs[2].

Le premier été qui suivit leur mariage, Henri IV avait abjuré; désormais, les villes ligueuses, l'une après l'autre, lui ouvrirent leurs portes. En Bourgogne, au printemps de 95, le Parlement rebelle se soumit, et le président Frémyot ramena à Dijon le Parlement fidèle; puis le roi fit son entrée. Il portait, ce jour-là, un pourpoint percé aux deux coudes; mais son allure était si martiale et ses saluts si courtois que l'accueil des bourgeois et du peuple fut enthousiaste; on n'avait jamais crié de si bon cœur : Vive le roi ! Cependant, l'armée espagnole marchait sur Dijon[3].

---

[1] Db. 106, 107. — [2] Bb. 115, 121; Cb. 11. — [3] Db. 125.

Le lendemain, dès l'aurore, le roi partit en reconnaissance avec Messieurs de Biron, de Lux, de Chantal et une troupe de deux cents chevaux. Ces officiers, et le roi même, loin de songer à combattre, n'avaient même pas de casques, lorsqu'ils rencontrèrent nez à nez les Espagnols. Ils se trouvaient un contre cinq; follement ils attaquèrent et avec une telle furie que l'ennemi ne put croire à leur petit nombre [1]. Quand, après ce premier choc, les Français reculèrent, les Espagnols n'osèrent s'engager. Ce combat de Fontaine-Française qui n'avait fait qu'une centaine de morts, eut des conséquences énormes. Logiquement, le parti du roi devait, ce jour-là, être anéanti. Dès lors, Mayenne, furieux contre les Espagnols, les abandonna; c'était la débâcle de la Ligue.

Le soir de la bataille, Henri revint tranquillement comme d'une partie de chasse, prendre part aux fêtes de Dijon [2]. Il y combla de politesse M. Frémyot : — « Président, qu'auriez-vous fait si j'étais resté huguenot? — Sire, si votre Majesté n'eut crié : Vive l'Église Romaine, je n'aurais jamais crié : Vive le roi Henri. » Ce genre de caractère enchantait Henri IV [3]. Il gratifia ce magistrat d'une abbaye et d'un archevêché ce qui, en ce temps-là, n'étonnait personne. Comme l'abbaye se trouvait dans les murs de Dijon, le président s'y installa. Quant à l'archevêché, il le garda pour son fils [4].

Son gendre avait été blessé à Fontaine-Française, et le roi, avec de chaleureux éloges, l'envoya se soigner à Bourbilly [5].

Ces quelques mois de repos forcé furent pour Mme de Chantal comme une nouvelle lune de miel; son mari lui appartenait enfin sans partage et « elle lui donna pen-

---

[1] Db. I, 126. — [2] Db. I, 128. — [3] Ab. 11. — [4] Db. I, 610, 612. — [5] Db. I, 129.

dant ce temps de si grandes preuves de la parfaite complaisance qu'elle avait en lui et lui en elle, que tous les voisins en étaient dans l'admiration »[1]. Mais lorsque Chantal guéri eût de nouveau rejoint le roi, lorsqu'elle se retrouva seule avec ses serviteurs, ses fermiers et ses pauvres[2], l'écart lui parut si grand entre les deux faces de son existence, qu'elle s'accusa de pousser à l'excès l'amour conjugal. « Quand il (Chantal) était à la cour, dit Bussy-Rabutin, elle se donnait toute à Dieu; quand il retournait près d'elle, elle se donnait toute à lui. »[3] Cela n'est vrai qu'à demi; il y manque une nuance dont elle-même longtemps plus tard faisait l'aveu : — « Dès que je ne voyais pas M. de Chantal, je sentais en mon cœur de grands attraits d'être toute à Dieu. Mais, hélas ! je n'en savais pas profiter, ni reconnaître la grâce que Dieu me présentait, et je faisais quasi aboutir toutes mes pensées et mes prières pour la conservation et le retour de M. de Chantal. »[4]

Cette vie alternée de joie et de mélancolie dura huit ans au bout desquels le baron pour un motif inconnu quitta la cour. « Ce fut, nous dit-on brièvement, pour n'être pas obligé d'obéir en une chose qu'il croyait injuste. »[5]

Quand il rejoignit sa femme, la grande famine de l'hiver 1600 à 1601 battait son plein; les pauvres mouraient comme des mouches. Mme de Chantal logeait au château les femmes en couches des alentours; elle distribuait chaque jour de la soupe à tous ceux qui en demandaient; et l'on venait en si grand nombre, qu'elle fit percer une seconde porte à la cour du château; ainsi les miséreux entraient d'un côté pour sortir de l'autre,

[1] Db. I, 132. — [2] Db. I, 133. — [3] Fb. 50. — [4] Ab. 28. — [5] Ab. 28.

à la file[1]. Quelques-uns passaient deux fois; elle les reconnaissait, mais n'osait rien dire : — « Mon Dieu, songeait-elle, à tout moment, je mendie à la porte de votre miséricorde. Voudrais-je à la seconde ou troisième fois être rechassée? » Pour fournir à cette immense aumône, elle avait fait bâtir un four large de quinze pieds qu'on chauffait tous les deux jours. La réserve de blé diminuait à vue d'œil; les serviteurs s'en inquiétèrent; on murmurait que Madame était bien imprudente; on finit, tout effrayé, par le lui dire. Quand elle consentit à monter au grenier, il n'y restait qu'un tonneau de farine. Or, on était au milieu de l'hiver et les mendiants chaque jour venaient plus nombreux. Elle ordonna de continuer à prendre tout le nécessaire. Durant six mois, la distribution de pain se poursuivit sans compter, continuelle, royale : et quand l'été donna sa récolte, le tonneau n'était pas encore vide.

Ce miracle, dont les environs durant des années résonnèrent, Mme de Chantal ne le niait pas. La mère de Chaugy, une de ses moniales, en témoigne : — « Ayant conjuré notre bienheureuse mère de nous dire comme cela s'était passé, elle nous le raconta tout comme nous venons de déduire, ajoutant par son humilité qu'elle avait toujours attribué cette grâce à la grande vertu et dévotion d'une sienne servante, nommée : Dame Jeanne aux prières de laquelle elle se confiait grandement »[2].

Ce fut à l'automne qui suivit ce triomphe que M. de Chantal mourut. Il partait pour la chasse avec un ami quand l'arquebuse de celui-ci fit feu, on ne sait comment, et frappa le baron de plusieurs balles; aussitôt il se vit perdu[3]. Quand Mme de Chantal accourut : — « Ma mie, dit-il, l'arrêt du ciel est juste, il le faut aimer, il faut

---

[1] Ab. 23; Db. I, 137. — [2] Ab. 24: Db. I, 138. — [3] Ab. 30; Db. I, 144.

mourir ». Près de ce grand calme, l'affolement de la jeune femme était déchirant; les médecins ne lui laissèrent qu'un souffle d'espoir qui, quelques jours après, s'éteignit. Durant une semaine d'agonie, ce fut le moribond qui prit l'apparence d'un saint, tandis qu'elle, dans la violence de sa douleur, effrayait la maison. Si elle le quittait, c'était pour crier loin de lui : — « Seigneur, prenez tout ce que j'ai au monde, parents, biens et enfants, mais laissez-moi ce cher époux que vous m'avez donné »[1]. M. de Chantal n'avait à la bouche que la résignation. Il rouvrit son testament pour déshériter son fils, si celui-ci parlait de venger sa mort; il fit inscrire à la paroisse le pardon qu'il donnait à son meurtrier, et le lendemain il rendit l'âme. C'était la même année que M. de Boisy[2].

On crut que Mme de Chantal ne lui survivrait pas. « La douleur et la violence qu'elle se fit pour la réprimer la desséchèrent à un point qu'elle n'était plus reconnaissable; on s'aperçut qu'elle passait les nuits à genoux, à prier et à pleurer, de sorte qu'on fut obligé de veiller pour la faire au moins tenir au lit. »[3] Seuls, les espoirs de la religion l'occupaient encore et l'apaisaient un peu; l'amour de Dieu que l'amour humain avait si longtemps réprimé, son unique ressource désormais, se soulevait sous la douleur et commençait à l'envahir. « Les attraits, dit-elle depuis, que je recevais de Dieu étaient si grands que j'eusse voulu quitter tout et m'en aller dans le désert pour le servir plus entièrement et parfaitement, hors de tous les obstacles extérieurs; et je crois que, si le bien de mes quatre petits enfants ne m'eut retenue, je m'en fusse enfuie inconnue dans la Terre Sainte pour y finir mes jours »[4]. C'est alors qu'elle fit le vœu de chasteté, en hommage d'amour conjugal autant peut-être

---

[1] Ab. 32. — [2] Ab. 33. — [3] Db. I, 149, 153; Cb. 20. — [4] Ab. 36.

que par dévotion; elle distribua aux pauvres et aux églises les habits de M. de Chantal, les robes de soie brodées d'or qu'elle avait eues pour ses noces, elle congédia plusieurs serviteurs, et se consacra toute et pour toujours à la prière, à ses enfants et aux pauvres [1].

Quand Mme de Chantal fut à Dieu, sans partage, son oraison sortit des voies communes. Tandis qu'elle priait, une pensée de Dieu toute unie, sans raisonnements, l'envahissait peu à peu avec une douceur qui l'étonnait; d'autres fois le sentiment de l'amour divin l'embrassait d'un coup comme un jet de flamme [2]. Puis commencèrent les visions surnaturelles. Alors, ainsi que Mme Acarie, elle s'effraya d'elle-même. Il lui fallait, dans ces états mystiques, un guide; et elle vit que les prêtres de niveau commun qui la confessaient ne lui suffisaient plus. — « Encore, dit-elle, que j'eusse été élevée par des personnes vertueuses, je n'avais jamais ouï parler de directeur, de maître spirituel ni de rien qui approchât de cela. Néanmoins, Dieu mit ce désir si avant dans mon cœur et l'inspiration de lui demander ce directeur était si forte, que je faisais cette pétition avec une contention et force non pareilles. Je m'allais promener toute seule et, comme transportée, je disais tout haut à Notre-Seigneur : « Mon Dieu, je vous conjure de me donner un homme pour me guider spirituellement, qui soit vraiment saint et votre serviteur, qui m'enseigne votre volonté et tout ce que vous désirez de moi, et je vous promets et jure en votre face que je ferai tout ce qu'il me dira de votre part. » [3]

Dieu la laissa deux ans l'implorer ainsi, mais elle avait compris dès le début qu'elle rencontrerait tôt ou tard le maître rêvé. Un jour, parcourant à cheval le vallon de

[1] Ab. 38. — [2] Db. I, 154. — [3] Ab. 39.

Bourbilly, elle vit non loin d'elle, au pied d'un coteau, à l'entrée d'un bois, un prêtre qu'elle ne connaissait pas. Il était grand, blond, l'air majestueux et doux. Une voix intérieure lui dit : — « Voilà l'homme entre les mains duquel tu dois reposer ta conscience. » Il disparut tout à coup; mais elle en garda l'image si précise que, plus de trente ans après, elle la revoyait, disait-elle, aussi nette qu'au premier jour [1].

Cependant, M. Frémyot s'attristait que sa fille restât à la campagne, isolée, silencieuse, ressassant toujours son chagrin; il obtint qu'elle vînt près de lui passer quelques mois [2].

A Dijon, des dames pieuses lui vantèrent leur directeur, un religieux, qu'elle désira connaître. Au premier regard, elle vit bien que ce n'était pas « lui », mais comme elle avait soif d'être dirigée, d'obéir, elle s'ouvrit toute à celui-là [3]. Cet homme eut près d'elle un rôle étrange : à cette âme qui allait aisément aux extrêmes et dont il fallait apaiser la ferveur, il permit une foule d'austérités (jeûnes, levers de nuit, disciplines) qui l'épuisèrent physiquement; il lui imposa des exercices spirituels, des méditations compliquées qui lui fatiguèrent l'esprit. Les deux ans qu'elle passa sous sa conduite, Mme de Chantal souffrit d'un malaise moral, d'une angoisse continue; elle se rendait compte qu'elle faisait fausse route, et elle restait fidèle à ce guide bizarre qui avait obtenu d'elle le vœu d'obéissance totale, avec la promesse de n'ouvrir son âme à nul autre. Ce n'était pas sa seule épreuve.

Son beau-père, au château de Monthelon, près d'Autun, s'était mis en tête qu'elle lui tint compagnie. Capitaine du roi Charles IX, il n'avait connu que duels, querelles, adultères et scandales; on disait même que,

[1] G. I, 382; Ab. 40; Db. I, 158; D. 259. — [2] Ab. 43. — [3] Ab. 45.

condamné à mort pour meurtre, il ne devait la vie qu'à l'amnistie qui suivit la Ligue [1]. Devenu vieux, il s'était assagi et se contentait maintenant de toujours maugréer. Mme de Chantal, consternée, crut qu'avec de la patience, peut-être ferait-elle quelque bien à ce vieillard et qu'en somme la mémoire de son mari, l'intérêt de ses enfants et la charité l'appelaient à Monthelon.

A la fin de 1602, alors que François de Sales allait devenir évêque, elle dit adieu à Bourbilly où elle ne revint désormais que de loin en loin [2].

Ce joli château, qui avait vu tout son bonheur, tomba dans le silence que peuplent les araignées. Plus tard, son fils, un brillant courtisan, n'y habita guère; la fille de celui-ci, Mme de Sévigné, le trouvait démodé, isolé, lugubre; dans ses lettres elle le traite « d'antiquités judaïques, d'horrible maison »; elle se plaint incessamment des réparations qu'il coûte, et des fermiers qui ne paient pas; elle ne vint d'ailleurs « s'y ennuyer que rarement » [3]. Sa fille moins encore. Sa petite-fille à demi-ruinée le vendit; sous la Terreur on en détruisit la moitié; le reste peu à peu s'effondra [4].

Monthelon était beaucoup moins beau que Bourbilly. Le vieux capitaine, endetté pour celui-ci, n'avait point fait de dépenses pour celui-là, qu'on voit encore, bien conservé, à trois demi-lieues d'Autun. C'est, près d'un cours d'eau limpide, une maison à deux étages, enduite de crépi; la façade au bord de l'eau a deux tours rondes, coiffées d'éteignoirs; de l'autre côté, quelques piliers de pierre soutenant le bord du toit, font au premier étage une galerie à l'air libre sur laquelle ouvrent les chambres; l'une d'elles, dont la fenêtre donne au-dessus de l'eau,

---

[1] Db. I, 173. — [2] Ab. 46. — [3] Lettres du 21 oct. et d'août 1677. — [4] Db. I, 168; Gb.

fut, dit-on, celle de la sainte. En tout cas, les poutrelles sculptées, la porte et quelques boiseries datent de son époque.

Ce manoir délaissé, démeublé, un peu misérable, mais qui n'a pas reçu trop de transformations, garde le charme du vieux temps; là, on sent que Mme de Chantal et son beau-père retrouveraient encore un peu de leur « chez eux ».

La seule jolie chose, c'est, encastrée dans la façade, sous la galerie, une grande pierre richement sculptée; le vieux seigneur avait voulu qu'on mît là, bien en évidence, son collier de Saint-Michel (don de Charles IX) encadrant ses armoiries et dominant sa devise : « La Vertu s'acroit par les playes ».

Quand Mme de Chantal, à son arrivée, lut ces mots qui dominent la porte, elle eut pu les saluer comme une prophétie, car son séjour à Monthelon fut durant sept ans une rude épreuve. Le capitaine s'était, sur ses vieux jours, assujetti sottement, aveuglément à l'une de ses servantes; elle avait installé là ses cinq enfants et menait toute la maison [1]. La baronne aussitôt remarqua son gaspillage; elle en dit un mot au vieillard: mais l'intruse qui voyait de mauvais œil cette nouvelle venue, avait pris les devants et ce fut contre sa belle-fille que le capitaine s'emporta. Dès lors, la servante étala insolemment son pouvoir, et Mme de Chantal, par amour de la paix s'inclina, se laissa réduire en tutelle, au point qu'elle n'eût osé donner un verre de vin sans le demander à cette femme.

Il semble incroyable que dans ces conditions, libre de partir à son gré, ayant à Dijon sa famille qui l'adorait, à Bourbilly son château prêt à la recevoir, elle soit restée à Monthelon si longtemps. Elle avait cru voir que

[1] Ab. 47; Db. I, 173; Cb. 26.

Dieu la voulait là, et elle n'était pas femme à marchander avec Lui. D'ailleurs, son cœur ardent trouvait dans les difficultés une attache [1]. Naturellement vive et impérieuse, elle voulait se dompter; elle en trouvait là une occasion exceptionnelle, et elle s'appliqua toute avec une sorte de raffinement au rôle humiliant qui se présentait. N'était-ce pas une pénitence tout comme les jeûnes ou les disciplines, et même plus pénible, par conséquent plus précieuse? Il est certain que l'ordre le plus dur ne vit jamais pareil noviciat. Et puis, elle visait sans doute un autre but : ramener vers Dieu à force de douceur son beau-père et sa servante; pour cela, elle ne recula devant rien; elle voulut même élever avec les siens les enfants de cette femme. Le vieux capitaine les traitait tous sur le même pied; ce qui, parfois, la mettait hors d'elle, lui faisait, comme dit le peuple, bouillir le sang; mais nul ne s'en doutait [2]. Elle apprit aux cinq petits intrus à lire, à écrire, à prier; souvent elle les lavait, les habillait et, en fait de remerciements, ne recevait de leur mère que rudesses. Quand des témoins s'en indignaient, elle répondait : « Si Dieu se sert d'elle pour m'imposer une croix, pourquoi lui en voudrais-je du mal? » Et quand on déplorait que dans cette maison mal tenue, elle, si bonne ménagère, fut réduite à néant, elle remerciait Dieu qui la laissait libre pour ses dévotions [3].

Depuis un an elle se partageait ainsi entre l'oraison, l'éducation de ses enfants, et la pratique intense de la patience, quand Dieu trouva son âme digne du maître promis.

Durant l'hiver de 1603 à 1604, le président Frémyot

---

[1] Db. I, 167, 176. — [2] Db. I, 175. — [3] Ab. 79.

écrivit à sa fille[1] qu'il l'attendait à Dijon où un prédicateur renommé, l'évêque de Genève, devait prêcher le carême. Elle y arriva avec ses enfants le surlendemain des Cendres; le soir même, elle vint à la Sainte-Chapelle. et, « toute comblée de joye », elle reconnut dans la chaire sa vision de Bourbilly[2].

[1] Db. I, 196. — [2] G. I, 382; Ab. 51.



CHAPITRE XV

François et Mme de Chantal.
Débuts de leur amitié.

(1604-1605.)

On voudrait connaître en détail leurs premières rencontres, comment ils se saluèrent et tout ce qu'ils se dirent. Mais l'histoire, en ce passage, est presque muette.

Ce fut l'archevêque de Bourges qui les présenta l'un à l'autre. Il était, disait François, « une âme des plus franches, rondes et vigoureuses en amitié »[1]. Enthousiasmé par le talent et le sourire de M. de Genève, il renonça de bon cœur à ses prétentions sur le pays de Gex, et dès lors l'évêque dut répondre amplement aux avances de la famille Frémyot. Ainsi, les deux futurs bienheureux eurent dès ce carême des relations suivies.

Osèrent-ils avouer qu'ils s'étaient déjà vus? C'est peu probable; et pourtant avec les respects et les révérences se mariait déjà un sourire d'anciens amis. Mme de Chantal, en l'honneur de l'évêque, faisait quelques frais de toilette[2]; il osa lui demander si elle avait dessein de se remarier; et comme elle se récriait : — « Il faudrait, dit-il, mettre bas l'enseigne »; et il désignait certaines « gentillesses » qui relevaient un peu sa sombre robe de veuve. Le lendemain, ces modestes parures avaient disparu. Pour l'éprouver, il lui dit encore : — « Votre collet laisserait-il d'être bien attaché si cette invention n'était

---

[1] A. XII, 328. — [2] Ab. 52.

pas au bout du cordon? » Elle prit des ciseaux et coupa les deux glands.

Sans doute, on souhaiterait, au lieu de ces mots sans éclat et d'une familiarité qui surprend, un noble dialogue sur le néant du monde ou sur les oraisons mystiques. Mais François plaçait plus haut que tout les simples vertus de douceur et d'humble docilité; d'après celles-là il appréciait une âme; et ce coup de ciseaux lui montrait Mme de Chantal plus à fond que bien des discours.

C'était à dîner qu'ils se rencontraient. Les Dijonnais, comme jadis les Parisiens, accablaient M. de Genève. Charmés par ses sermons, ils voulaient tous des entretiens particuliers; on assiégeait son confessionnal; il n'avait guère pour se délasser que l'heure des repas, et les principaux de la ville se disputaient l'honneur de l'avoir à leur table [1]. Chez Mgr de Bourges, à l'abbaye de Saint-Étienne, offerte par le roi au président Frémyot, il se rendait volontiers, car il y retrouvait Mme de Chantal. — « J'aime, disait-il, les âmes indépendantes, vigoureuses, et qui ne sont point femmelettes. » [2] A une piété virile, celle-ci joignait toutes les grâces de l'esprit. « Elle possédait, dit Bussy-Rabutin, la réunion des vertus qui font une pieuse chrétienne et des agréments qui rendent une femme aimable »; et François, sans doute, voyait en elle comme un reflet de Mme Acarie [3]. — « Pour moi, dit-elle, dès le commencement que j'eus l'honneur de le connaître, je l'admirais comme un oracle, je l'appelais « saint » du fond de mon cœur et je le tenais pour tel » [4].

« La façon et le parler de ce bienheureux étaient grandement majestueux et sérieux, mais toutefois le plus humble, le plus doux et naïf que l'on ait jamais vu. » [5]

---

[1] Ab. 51; Db. I, 200. — [2] Bb. III, 494. — [3] Db. I, 118. — [4] Bb. III, 227. — [5] Ab. III, 221.

« Il parlait avec une si grande sagesse [1] et ses paroles étaient si moelleuses et exprimantes ce qu'il voulait dire que chacun était satisfait, ainsi que j'ai vu arriver particulièrement deux fois, au logis de Mgr l'Archevêque;... les convives s'entretenaient de discours fort relevés et s'échauffaient à cela. Notre Bienheureux les écouta longuement; puis, en fort peu de paroles qu'il dit, chacun se tut et s'arrêta à son jugement. »

« Je ne pouvais retirer mes yeux de dessus lui tant ses paroles et ses actions saintes me tiraient à l'admiration, et n'estimais aucun bonheur comparable à celui d'être auprès de lui. Si ma condition me l'eut permis, je me fusse estimée trop heureuse d'être la moindre de ses domestiques. » [2]

En dehors des sermons solennels, Monseigneur avait institué des réunions de dames pieuses, qu'il instruisait sur la vie dévote. C'était là surtout que Mme de Chantal « mourait d'envie », dit-elle, de tomber à ses pieds et de lui ouvrir son âme; mais le vœu fait à son directeur la retenait, et elle enviait les autres femmes qui, moins liées avec l'évêque, pouvaient du moins se confesser à lui et jouir de sa direction. Ainsi, le carême s'écoulait sans qu'elle osât lui parler d'elle-même [3].

Quand vint la semaine sainte, la pensée qu'on touchait à la fin, qu'il s'apprêtait à partir, qu'elle aurait passé près de lui en silence et presque inconnue, la consterna. Le mercredi saint, sa tristesse, ses regrets, le sentiment qu'elle repoussait l'offre divine, devinrent si violents qu'elle eut peur et chercha conseil [4]. Son directeur était absent. Il ne pouvait trouver mauvais qu'en ce cas elle consultât un autre prêtre. Elle avertit M. de Genève, par l'entremise de son frère, qu'elle désirait lui parler seule. Or, l'archevêque ce jour même attendait

[1] Bb. III, 136. — [2] Ab. 63. — [3] Db. I. 204. — [4] Ab. 52; Db. I, 205.

à dîner l'évêque et la baronne. Au sortir de table, en un coin de la salle, l'entretien qu'elle espérait eut lieu. Il s'acheva dans la chapelle voisine, d'où elle sortit « tellement rassérénée qu'il lui sembloit qu'un ange lui avoit parlé ». Mais de ce qu'ils s'étaient dit, elle n'a rien révélé.

Le lendemain, toute la ville vit que M. de Genève était en quelque sorte un être surnaturel. Ce fut ce jour-là que l'archevêque de Bourges (qui venait de recevoir les ordres) dit sa première messe. L'évêque voulut la lui servir, et, comme le jeudi saint on en célèbre une seule, ce fut l'officiant qui communia son ami. Celui-ci s'était mis à genoux sur une marche de l'autel, au milieu [1]; deux prêtres à droite et à gauche, tendaient une nappe devant lui. Alors jaillirent autour de sa tête « quantité de bluettes, d'étincelles et de rayons, tellement que son chef parut ni plus ni moins que ceux des bienheureux » comme les peintres les représentent. Et Mme de Chantal, avec toute l'assistance, contemplait ce saint glorifié tout vivant. Ce fut l'un des jours suivants qu'elle lui demanda de la confesser; son directeur n'était pas revenu. François se fit un peu prier [2]. Sans doute il voulait refréner une amitié chaleureuse, enthousiaste; et puis il trouvait que « les femmes ont des curiosités inutiles »; mais en écoutant la baronne il sentit, comme il le dit depuis, « son âme se loger intimement en la sienne », et il vit si clairement comment il fallait la prendre pour la soulever jusqu'à la sainteté, qu'il ne douta plus que Dieu la lui confiait.

Sur cette sorte de révélation, il garda le silence; même il conseilla à Mme de Chantal de rester fidèle à son directeur, assurant « qu'ils s'accommoderaient bien eux deux ». Pourtant, la veille de son départ, quand il vint

---

[1] G. I, 385; N. 244. — [2] Ab. 53.

lui dire adieu [1], il ajouta cette phrase étrange : « Madame, Dieu me force de vous parler en confiance; sa bonté m'a fait cette grâce que, dès que j'ai le visage tourné du côté de l'autel pour célébrer la Sainte Messe, je n'ai plus de pensées de distraction; mais depuis quelque temps vous me venez toujours autour de l'esprit, non pas pour me distraire, mais pour me plus attacher à Dieu; je ne sais ce qu'il me veut faire entendre par là ».

Ce jour-là, Mme de Chantal appela ses quatre petits enfants et les fit mettre à genoux pour que M. de Genève les bénit avec elle [2].

Voilà tout ce qu'on sait des rapports des deux futurs Saints durant ce séjour à Dijon.

Le lundi de la Quasimodo, comme l'évêque allait partir, messieurs les échevins lui présentèrent au nom des Dijonnais un service de vaisselle en argent doré, ainsi qu'une bague ornée d'un beau saphir [3]; mais il leur répondit « qu'il ne vendoit pas la parolle de Dieu, et ne vouloit rien emporter que leurs cœurs ». En cela, il fut satisfait. Quand il apparut sur la place, elle était noire de monde; « les uns se fondoyent en larmes, les autres vouloyent empescher qu'il ne sortist. Il y en eust qui retirèrent ses chevaux, et luy disoyent [4] : — « Non, Monseigneur, nous voulons vous porter nous-mesmes de nos propres mains jusques à Anicy ». Une vieille dame, admirant cette foule dont l'évêque avait pris les cœurs, s'écriait gravement : — « O le grand larron ! Mon Dieu, le grand larron que voilà ! » ce qui exprimait à merveille la situation. Mme de Chantal, les yeux pleins de larmes, assistait à ce départ.

« La plupart des eschevins, conseillers, chanoines et autres Qualifiez de la ville » accompagnèrent l'évêque

---

[1] Ab. 54. — [2] Db. I, 209. — [3] Db. I, 210. — [4] G. I, 387.

pour lui faire honheur, et ils ne le quittèrent qu'à Beaune [1]. Il laissa « les Dijonnois tellement occupez de sa bonne estime que longtemps depuis ils ne sçavoyent parler d'autre chose que de luy; aquoy doit estre rapporté ce qu'un des conseillers disoit : « Mgr de Genève m'a faict beaucoup de bien; mais il m'a faict un mal duquel je ne guérirai jamais : c'est qu'il ma levé le goust de tous les autres prédicateurs ».

Quant à François, il partait l'esprit plein de Mme de Chantal. « A la première dinée, il lui envoya ce billet : — « Dieu, ce me semble, m'a donné à vous, pour le service de vostre ame : je m'en asseure toutes les heures plus fort. C'est tout ce que je vous puis dire maintenant » [2].

Parmi ce « grâtieux peuple, doux à recevoir les saintes impressions », François avait connu « plusieurs centaines de personnes menant une vie fort parfaite »; et l'amitié de quelques-unes l'accompagna jusqu'à la mort [3]. Après la famille Frémyot, venaient en premier rang deux sœurs : l'abbesse du Puits d'Orbe et la Présidente Brûlart, âgées de trente ans environ et amies de la baronne. François, pendant des années, les guida de loin, par correspondance. L'abbesse était une indécise qui rêvait de réformer son couvent un peu trop mondain, et qui n'y parvint pas. La présidente, nature bien supérieure, voulait atteindre au milieu du monde, la perfection, et dans les admirables lettres qu'elle reçut de François, on trouve en substance les règles de dévotion, pleines de bon sens, de discrétion et de sourire, qui devaient faire, quatre ans plus tard, le triomphe de la *Vie Dévote*. De la première de ces lettres (écrite en mai 1604, dès que Monseigneur eut rejoint Annecy), voici la page finale :

Après de nombreux conseils sur la communion, l'orai-

[1] G. I, 388. — [2] G. I, 387. — [3] A. XII, 295.

son, la lecture, les visites des pauvres malades, « ...en tout ceci, dit-il, prenés garde soigneusement que monsieur vostre mari, vos domestiques et messieurs vos parens ne soyent point offencés par des trop longs séjours aux églises, des trop grans retiremens et abandonnement du soin de vostre ménage, ou comm' il arrive quelquefois, vous rendant contrerolleuse des actions d'autruy ou trop desdaigneuse des conversations où les règles de dévotion ne sont pas si exactement observées; car en tout cela il faut que la charité domine et nous éclaire, pour nous faire condescendre aux volontés du prochain en ce qui ne sera point contraire aux commandemens de Dieu [1].

« Vous ne devés pas seulement estre dévote et aymer la dévotion, mais vous la deves rendre aymable à un chacun. Or, vous la rendres aymable si vous la rendes utile et aggréable. Les malades aymeront vostre devotion silz en sont charitablement consolés; vostre famille, si elle vous reconnoist plus soigneuse de son bien, plus douce aux occurrences des affaires, plus amiable à reprendre, et ainsy du reste; monsieur vostre mari, s'il void que à mesure que vostre devotion croist vous estes plus cordiale en son endroit et plus soüefve en l'affection que vous luy portés [2]. Bref, il faut tant qu'il est possible, rendre nostre devotion attrayante. »

Dans l'énorme correspondance qui nous reste de François, la part de beaucoup la plus large s'adresse à Mme de Chantal.

Toute rassérénée par lui, elle était retombée, quand il fut parti, dans le scrupule et dans l'angoisse. Pour le passé, elle tremblait d'avoir violé son vœu. Pour l'avenir, que ferait-elle? Garder son ancien directeur? Mais le

---

[1] A. XII, 270. — [2] A. XII, 270.

cœur, la raison, l'expérience, tout la renvoyait à l'évêque. Se confier à celui-ci? Mais son vœu le lui défendait. Cette idée fixe et torturante prit une telle intensité qu'à l'époque de la Pentecôte, elle passa près de deux jours sans manger ni dormir. Son directeur ne revenait pas. A bout de forces, elle consulta un Jésuite, casuiste réputé, le Père de Villars qui, pesant le pour et le contre, désigna Mgr de Genève pour le guide élu par Dieu. [1] — « Il me semble, dit-elle, qu'on m'ôtait une montagne de dessus le cœur. » [2]

Son directeur, quand il revint, ne trouva pas mauvais qu'elle eût consulté cet évêque; même, il accepta qu'elle lui écrivit, mais à la condition qu'elle resterait soumise à sa propre direction et il lui fit renouveler le vœu d'obéissance [3]. Mme de Chantal se soumit, puis elle envoya à l'évêque un appel au secours [4]. Tel fut le début de leur correspondance, dont seule une moitié subsiste. Chacun d'eux gardait pieusement les lettres de l'autre. Monseigneur étant mort, elle trouva, dans les papiers qu'il laissait, ses propres lettres, annotées par lui, comme pour de futurs biographes; pleine de confusion, elle les jeta au feu. Quelques-unes seulement échappèrent [5].

A la première de ces lettres il avait répondu que les « petitz advis » sollicités par elle ne méritaient pas tant de trouble : « ... Je vous dis qu'en cela vous ne scauriez avoir fait faute, puisque le mal vous pressoit et vostre médecin spirituel estoit absent, que cela n'estoit pas changer de directeur, ce que vous ne pouviés faire sans perte bien grande, mais que c'estoit seulement se soulager pour l'attendre; que mes advis ne s'estendoyent que sur le mal présent, qui requeroit un remede présent,

---

[1] Ab. 54. — [2] Ab. 56. — [3] A. XII, 277, 280. — [4] Ab. 58. — [5] Ab. 57, 220.

et partant ne pouvoyent nullement préjudicier à la conduite générale [1].

« Je loue infiniment le respect religieux que vous portés à vostre directeur et vous exhorte de soigneusement y persévérer; mais si faut-il que je vous die encor ce mot? Ce respect ne vous doit pas gehenner, ni estouffer la juste liberté que l'Esprit de Dieu donne à ceux qu'il possède. Pour certain, ni recevoir les advis et enseignemens des autres, ni recourir à eux en l'absence du directeur, n'est nullement contraire à ce respect... »

Peu de jours après, elle eut une seconde réponse : — « Madame, l'autre lettre vous servira pour contenter le bon Père à qui vous désirés la pouvoir monstrer. J'y ay fourré beaucoup de choses pour empescher le soupçon qu'il eut peu prendre qu'elle fut éscritte à dessein, et l'ay neansmoins escritte avec toute vérité et sincérité, ainsy que je doy tous jours faire; mais non pas avec tant de liberté comme celle-cy, en laquelle je désire vous parler cœur à cœur [2].

« Peu auparavant que je receusse vos lettres, un soir je prins en main un livre qui parle de la bonne mère Thérèse, pour délasser mon âme des travaux de la journée et je trouvay qu'elle avoit fait vœu d'obéissance particulière au P. Gracian. Autre cela, elle ne laissoit pas d'avoir tous jours quelque particulier et grand confident auquel elle se communiquoit et duquel elle reçevoit les advis et conseilz pour les pratiquer soigneusement et s'en prœvaloir en tout ce qui ne seroit contraire à l'obédience vouée; dont elle se trouva fort bien. C'est pour vous dire que l'unité de père spirituel ne forclost point la confiance et communication avec un autre, pourveu que l'obéissance promise demeure ferme en son rang.

« Arrestés vous là, je vous en supplie, et ne vous mettes

---

[1] A. XII, 278, 279. — [2] A. XII, 283 à 288.

nullement en peyne en quel degré vous me devés tenir, car tout cela n'est que tentation et vaine subtilité. Sachés, et croyés-le bien, que j'ay une vive et extraordinaire volonté de servir vostre esprit de toute l'estendue de mes forces. Je ne vous scaurois pas expliquer ni la qualité, ni la grandeur de cett' affection que j'ay a vostre service spirituel; mais je vous diray bien que je pense qu'ell' est de Dieu et que pour cela je la nourriray cherement, et que tous les jours je la voy croistre notablement. S'il m'estoit bien seant, je vous en dirois davantage, et avec vérité, mais il faut que je m'arreste là. Maintenant, ma chère Dame, faites valoir mon affection, usés de tout ce que Dieu m'a donné pour le service de vostre esprit : me voyla tout vostre, et ne pensés plus sous quelle qualité ni en quel degré je le suis. Encor faut-il que je vous die que je n'ay jamais entendu qu'il y eut nulle liayson entre nous qui portast aucune obligation, si non celle de la charité et vraye amitié chrétienne, de laquelle le lien est appellé par saint Paul le lien de perfection. Tous les autres liens sont temporelz, mesme celuy des vœuz d'obéissance, qui se rompt par la mort et beaucoup d'autres occurences; mais celuy de la charité prend nouvelles forces par la durée. Il est exempt du tranchant de la mort, de laquelle la faux fauche tout sinon la charité. La dilection est aussi forte que la mort, dit Salomon. Voyla, ma bonne sœur (et permettés moy que je vous appelle de ce nom, qui est celuy par lequel les premiers Chrestiens exprimoyent l'intim' amour qu'ilz s'entreportoyent), voyla nostre lien. Rien de si pliable que cela, rien de si ferme que cela. Tenés moy donques pour bien estroittement lié avec vous, et ne vous souciés pas d'en scavoir davantage, sinon que ce lien n'est contraire a aucun autre lien. Obeisses a vostre premier conducteur filialement et librement, et servés vous de moy charitablement et franchement... Gardés vous des empres-

semens, des mélancolies, des scrupules. Vous ne voudries pour rien du monde offencer Dieu, c'est bien asses pour vivre joyeuse..... »

Cette réponse ne fit qu'accroître en Mme de Chantal le désir de confier toute son âme à l'évêque seul. Le Père de Villars qu'elle voyait encore, se faisait plus pressant : « Je ne vous dis pas seulement que vous vous depreniez de cette première conduite et que vous vous rangiez totalment sous celle de Monseigneur; mais je vous dis que si vous ne le faites, vous résistez au Saint-Esprit. »[1]

La pauvre femme suppliait l'évêque d'assumer sa direction, mais lui, que ce vœu gênait, hésitait encore et ses réponses restaient vagues, à dessein. Pour dénouer ce vœu (ce dont comme évêque, il avait le droit), il voulait s'assurer encore par de longues réflexions et prières qu'il n'irait pas contre la volonté divine.

Enfin, devant tant d'insistance, il voulut revoir Mme de Chantal.

Jadis, Mme de Boisy « avoit voüé le pelerinage de sainct Claude ». Dans cette petite ville du Jura, les reliques du bienheureux abbé, célèbre pour ses miracles, attiraient une foule de dévots[2]. François « avoit baillé parolle » à sa mère de l'accompagner; et comme Saint-Claude se trouve à mi-chemin d'Annecy et de Dijon, il offrit à Mme de Chantal de l'y rejoindre. De part et d'autre, il fallait deux ou trois jours de route, entre les montagnes[3]. La baronne qui « contoit tous les momens jusques à ce que le jour assigné arrivast » était accompagnée de ses deux amies : l'abbesse du Puits d'Orbe et la Présidente Brûlart. La rencontre eut lieu le 24 août 1604; François venait d'avoir trente-sept ans[4].

Encore une scène qu'on voudrait peindre en détail;

---

[1] Ab. 59. — [2] G. I, 390. — [3] G. I, 393. — [4] A. XIV. 230.

la grande église abbatiale, telle qu'elle était alors, pleine des splendeurs du chant bénédictin, avec, sur un autel, la belle châsse de saint Claude; les chaleurs de l'été dans la ville en terrasse que borde un torrent au fond d'une gorge et que des montagnes dominent tout autour; enfin, dans le logis d'un modeste bourgeois, cette noble compagnie, ces trois jeunes femmes, l'abbesse, la présidente et la baronne, tout attentives et souriant d'admiration devant ce jeune prélat, comme les trois États du royaume devant un envoyé de Dieu; près de lui, Mme de Boisy, avec ses nobles manières, son joli visage, et sa grande douceur, telle qu'on s'imagine la mère d'un saint.

Le soir même de l'arrivée, François prit à part Mme de Chantal; il l'interrogea longuement sur l'état de son âme depuis qu'il ne l'avait vue, c'est-à-dire depuis quatre mois, et sans lui donner aucune décision, il lui souhaita le bonsoir [1]. Mais le lendemain, de grand matin, revenant près d'elle : — « Asseyons-nous, dit-il, je suis tout las et n'ai point dormi; j'ai travaillé toute la nuit à votre affaire ». « Il semblait, dit Mme de Chantal, être dans un ravissement, tant il était recueilli, et allait quérir ses paroles, l'une après l'autre, comme ayant peine à parler. » [2] — « Il est fort vrai, continuait François, que c'est la volonté de Dieu que je me charge de votre conduite spirituelle et que vous suiviez mes avis. »

Elle l'écoutait, muette de joie.

Après un silence, il reprit : — « Ces vœux ne valent rien qu'à détruire la paix d'une conscience. Ne vous étonnez pas si j'ai tant tardé à vous donner une résolution. Je voulais bien connaître la volonté de Dieu et qu'il n'y eut rien de fait en cette affaire que ce que sa main ferait. » [3]

---

[1] Ab. 61. — [2] Ab. 62. — [3] Ab. 62.

Ce même matin, il entendit la confession de la baronne, puis, tandis qu'il célébrait la messe, elle prononça le vœu de lui obéir; et lui-même, après l'élévation, fit à Dieu la promesse de « conduire, aider, servir et avancer Jeanne-Françoise Frémyot, le plus soigneusement, fidèlement et saintement en l'amour de Dieu, l'acceptant et tenant désormais pour sienne pour en répondre devant Notre-Seigneur ». [1] Voici le règlement qu'il lui prescrivit :

Le matin, avant la messe, une heure d'oraison; dans le courant du jour, un chapelet et une demi heure de lecture pieuse; avant le souper, « un petit de recollection » [2], c'est-à-dire quelques minutes de recueillement; et avant le coucher, une demi-heure de prière et d'examen. Chaque semaine, une confession, une communion, un jour de jeûne, deux brèves disciplines, quelques visites aux pauvres; mais, avant tout cela, il voulait qu'elle donnât le pas à ses devoirs d'état, c'est-à-dire qu'elle prît grand soin de ses enfants et qu'elle veillât « à se rendre tous les jours plus agréable à l'un et à l'autre des pères », M. Frémyot et M. de Chantal, entre lesquelles elle devait partager sa vie [3]. Quant à l'espoir d'un état plus solitaire et plus parfait, François n'en parla pas. Elle lui dit le désir qu'elle avait eu jadis de quitter le monde pour le cloître; il répondit simplement qu'elle devait se sanctifier dans son état présent et ne pas s'occuper de ce que plus tard elle pourrait devenir.

Le 26 août, les deux carrosses quittèrent Saint-Claude, l'un vers le sud et l'autre vers l'ouest [4]. Mme de Boisy rêvait doucement que cette sainte baronne la viendrait voir à Sales. Quant à celle-ci, « jamais une abeille ne retourna si contente en sa ruche, après avoir cueilli la rosée du ciel ». Désormais, ce triste Monthelon, avec le sombre vieillard et sa servante, allait être tout illuminé

[1] Db. I, 224. — [3] A. XII, 357, 358. — [3] A. XII, 362. — [4] G. I, 396.

par l'attente, l'arrivée, le souvenir des lettres de Monseigneur [1].

Il en est une fort longue, écrite peu après le retour de Saint-Claude et dont il faut citer des passages, car ils montrent au vif le cœur et l'esprit de saint François :

« ... Ma très chère sœur, sçachés que dès le commencement que vous conferastes avec moy de vostre intérieur, Dieu me donna un grand amour de vostre esprit [2]. Quand vous vous déclarastes a moy plus particulièrement, ce fut un lien admirable a mon âme pour chérir de plus en plus la vostre qui me fit vous escrire que Dieu m'avoit donné à vous, ne croyant pas qu'il se peust plus rien adjouster a l'affection que je sentois en mon esprit, et sur tout en priant Dieu pour vous. Mays, maintenant, ma chère Fille, il y est survenu une certaine qualité nouvelle, qui ne se peut nommer, ce me semble; mais seulement son effect est une grande suavité intérieure que j'ay a vous souhaitter la perfection de l'amour de Dieu. Non, je n'adjouste pas un seul brin à la vérité, je parle devant le Dieu de mon cœur et du vostre. Chasque affection a sa particulière différence d'avec les autres; celle que je vous ay a une certaine particularité, qui m'est extremement prouffitable. Je n'en voulois pas tant dire, mais un mot tire l'autre, et puis je pense que vous le mesnageres bien. La Sainte Église ne nous enseigne point de prier pour nous en particulier, mais tous jours pour nous et nos freres chrestiens :

« Donnés-nous, dit-elle, accordés-nous. » Il ne m'estoit jamais arrivé, sous cette forme de parler générale, de porter mon esprit à aucune personne particulière : despuis que je suis sorty de Dijon, sous cette parole de nous,

---

[1] Ab. 65. — [2] A. XII, 354 et suiv.

plusieurs personnes particulières qui se sont recommandées à moy me viennent en mémoire; mais vous, presque ordinairement la première, et quand ce n'est pas la première, qui est rarement, c'est la dernière pour m'y arrester davantage. Se peut-il dire plus que cela? Mais, à l'honneur de Dieu, que ceci ne se communique point a personne; car j'en dis un petit trop, quoy qu'avec toute vérité et pureté. Je vous diray le reste un jour, ou en ce monde ou en l'autre. »

Viennent ensuite de longues instructions sur le règlement de vie, accompagnées de cette réserve : — « S'il vous advient de laisser quelque chose de ce que je vous ordonne, ne vous mettés point en scrupule, car voyci la règle générale de nostre obéissance escritte en grosses lettres :

IL FAUT TOUT FAIRE PAR AMOUR, ET RIEN PAR FORCE; IL FAUT PLUS AYMER L'OBEISSANCE QUE CRAINDRE LA DESOBEISSANCE.

« Je vous laisse l'esprit de liberté, non pas celuy qui forclost l'obéissance, car c'est la liberté de la chair; mais celuy qui forclost la contrainte et le scrupule ou empressement. Si vous aymes bien fort l'obéissance et soumission; je veux que s'il vous vient occasion juste ou charitable de laisser vos exercices, ce vous soit une espèce d'obéissance, et que ce manquement soit supplée par l'amour. »

« Les effectz de cette liberté sont une grande suavité d'esprit, une grande douceur, et condescendance à tout ce qui n'est pas péché ou danger de péché. Une âme qui s'est attachée à l'exercice de la meditation, interrompés la, vous la verres sortir avec du chagrin, empressée et estonnée. Une âme qui a la vraye liberté sortira avec un visage esgal et un cœur gracieux à l'endroit de l'im-

portun qui l'aura incommodée, car ce luy est tout un, ou de servir Dieu en méditant, ou de le servir en supportant le prochain; l'un et l'autre est la volonté de Dieu, mais le support du prochain est nécessaire en ce temps la.

« Je veux que vous consideries le Cardinal Borromee qu'on va canoniser dans peu de jours. C'estoit l'esprit le plus exacte, roide et austere qu'il est possible d'imaginer; il ne beuvait que de l'eau et ne mangeait que du pain; si exacte que, despuis qu'il fut Archevesque, en vingt quatre ans, il n'entra que deux fois dans son jardin : et neanmoins, cet esprit si rigoureux, mangeant souvent avec les Suisses ses voysins, pour les gaigner à mieux faire, il ne faisoit nulle difficulté de faire deux carouz ou brindes avec eux à chasque repas, outre ce qu'il avoit beu pour sa soif. Un esprit contraint eut pensé pecher mortellement; un esprit de liberté fait cela par charité..... J'ay pensé souvent quell' estoit la plus grande mortification de tous les Saints de la vie desquelz j'ay eu connaissance, et je trouvay celle ci : saint Jean-Baptiste alla au désert à l'âge de cinq ans, et sçavoit que nostre Sauveur et le sien estoit nay tout proche de luy. Il passe neanmoins vint et cinq ans la au désert, sans venir une seule fois pour voir Nostre Seigneur et s'arreste à cathechiser et attend qu'il vienne à luy. Après cela, l'ayant baptisé, il ne le suit pas, mais demeure à faire son office. O Dieu, quelle mortification d'esprit ! Estre si pres de son Sauveur et n'en jouir point. Et qu'est-ce cela sinon avoir son esprit desengagé de tout, et de Dieu mesme, pour faire la volonté de Dieu..... »

Six mois après son retour, Mme de Chantal voulut parler encore à Monseigneur. On ignore sur quels cas de conscience elle avait à le consulter; c'était grave sans doute, car il n'approuvait point à la légère un voyage si long, si dispendieux, et malgré sa joie de la revoir, il

eut soin de mettre en sa réponse une froideur exceptionnelle :

«... Puisque vous en esperes tant de fruit, venés pour une bonne fois [1]. Le lieu que je vous marqueray, c'est chez ma mère à Thorens, par ce qu'en cette ville (d'Annecy) je ne sçaurois promettre un seul moment de mon tems... Prœparés bien tout ce qui sera requis pour rendre ce voyage fructueux et tel que cett' entrevue puisse suffire pour plusieurs années, fouillés tous les replis de vostre ame, et considérés tout ce qui aura besoin d'estre ou rabillé ou remis... Je ne vous écris pas sans un cœur plein d'extraordinaire désir de vostre bien et perfection... » [2]

Elle atteignit Sales au milieu de mai, quand les pommiers autour du château sont de gros bouquets blancs qui au moindre souffle neigent dans l'herbe haute. Monseigneur, venu au-devant d'elle, l'attendait depuis trois heures au bord de la route, sous une grange. Là, il avait eu, lui dit-il, « des pensées admirables » sur ce qu'elle ferait dans l'avenir; mais à ce sujet il n'en dit pas plus long, et elle n'osa pas l'en presser [3].

Il y avait au château, avec Mme de Boisy, quelques-uns de ses enfants; tous semblaient tournés vers l'évêque comme les fleurs vers le soleil [4].

Durant la semaine que Mme de Chantal vécut là, il s'était rendu libre et elle eut avec lui chaque jour de longs entretiens dans la chapelle à voûte bleue, où il l'avait vue pour la première fois, et dans la grande galerie aux colonnes tournoyées [5]. Sans doute, ils allaient parfois au « Crêt de l'Etan », petit monticule au milieu des champs, à deux cents pas du verger; on pouvait s'y asseoir sur des pierres antiques, restes d'un temple

---

[1] A. XIII, 40. — [2] G. I, 405. — [3] Db. I, 257. — [4] A. XIII, 157, 347. — [5] A. XVI, 314.

païen, et c'était « un lieu fort récréatif et propre pour s'entretenir de secret, parce qu'on voit de loin venir et aller de tous les cotez »[1].

De leurs entretiens, quelques bribes seulement sont venues jusqu'à nous.

«... C'est donc tout de bon, disait Monseigneur, que vous voulez servir à Jésus-Christ? Vous vous dédiez toute au pur amour? — Toute, afin qu'il me consume et qu'il me transforme en soi. — Pour conclusion, ma fille, vous ne voulez donc que Dieu? — Je ne veux que lui pour le temps et l'éternité. »[2]

Monseigneur, que la vue de cette âme avide de sainteté remplissait de joie, s'écria un jour, en l'écoutant :

— « O ma fille, ma fille, il tombe bien de l'eau. »[3] Dans son langage imagé, c'était un souvenir de sainte Thérèse dont les œuvres lui plaisaient tant et qui compare mainte fois la grâce et les faveurs divines à la pluie[4]. Mais Mme de Chantal, perdue en la pensée de Dieu, ne songea pas que le ciel était pur; elle répondit : — « Laissons pleuvoir, mon Père ». Il sourit et, en silence, continua à l'écouter.

Dans ces entretiens pleins de Dieu, de son amour et du détachement de tout, il n'était pas question qu'elle dût, un jour, quitter le monde; ils vivaient dans un présent illimité, sans toucher jamais nul projet d'avenir. Un jour, pourtant, elle s'écria : — « O mon Dieu ! mon Père, hé ! ne m'arracherez-vous point au monde et à moi-même? » Il répondit lentement après un silence : — « Oui, un jour vous quitterez toutes choses, vous viendrez à moi, et je vous mettrai dans un total dépouillement de tout, pour Dieu. »[5]

Une autre fois, il lui dit : — « Il y a quelques années que Dieu m'a communiqué quelque chose pour une

[1] L. 105. — [2] Ab. 71. — [3] Ab. 70. — [4] A. XVI, 208. — [5] Ab. 71.

manière de vie...; mais je ne vous le veux dire d'un an. » Elle n'insista pas. « Le peu de jours, dit-elle depuis, que je demeurai avec cet homme de Dieu me furent de grandes bénédictions; mon âme en son intime ne sentoit point de désir volontaire que celui d'obéir à la volonté de Dieu, que je voulais uniquement apprendre par la voix du saint homme qu'il m'avait donné pour ma conduite et je disais : — « Mon souverain, je ne mérite pas que vous me parliez, mais je crois fermement qu'en écoutant votre Serviteur, je vous écoute »[1]... Je voyais Dieu habiter en ce pasteur avec une telle plénitude que je ne le regardais jamais, que je sache, sans quelques mouvements de la divine présence. »[2]

Ce séjour à Sales marqua chez elle un nouveau degré de ferveur.

Elle avait gardé dans ses austérités quelques imperfections. Elle jeûnait tous les vendredis, mais elle se nourrissait « en une grande délicatesse » et, si un mets ne lui plaisait pas, elle n'en prenait point[3]. L'évêque s'en était aperçu. — « Il me demandait tout doucement si je mangerais bien de cela, comme s'il eut ignoré ma répugnance. Je lui répondais : « Monseigneur, je n'en ai jamais mangé ». Il m'en servait tout sur le champ. » De retour à Monthelon, elle mangea de tout, indifféremment[4].

Elle comblait de prévenances la servante qui la rudoyait, mais elle n'avait jamais reçu le meurtrier de son mari. Monseigneur lui dit qu'en cela le mort ne l'eût point approuvée; elle revit ce gentilhomme et s'efforça de lui montrer « un cœur doux et compatissant »[5].

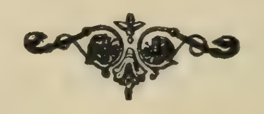
Elle s'était défaite de tous ses bijoux, mais elle tenait fort à ses beaux cheveux noirs, que longtemps elle avait

[1] Ab. 71. — [2] Ab. 72. — [3] Db. I, 267. — [4] Ab. 73, 78. — [5] A. XIII, 67, 122.

frisés et poudrés, à la mode de ce temps-là; elle les coupa assez courts et « prit une coiffure sans façon ». Depuis longtemps, elle se levait à cinq heures, pour faire oraison, mais une servante venait l'éveiller, allumer son feu, et l'habiller [1]. Elle avertit cette femme que désormais c'était inutile. Monseigneur lui avait dit : — « Il nous faut avoir une dévotion si débonnaire que personne n'en soit importuné; il est raisonnable que puisque vous voulez chercher Dieu en l'oraison, vous vous leviez seule, sans donner de la peine superflue à ceux qui vous servent. » [2]

En cette voie, elle voulut aller plus loin; désormais ce fut elle-même qui faisait son lit et balayait sa chambre [3]. Puis elle s'habitua à prier sans contrainte, toujours prête à laisser là ses oraisons, dès qu'on avait besoin d'elle; et elle compensait, sans scrupule, ces prières incomplètes par de continuels « retours à Dieu » à l'exemple de Monseigneur. Dès lors, « on vit reluire en elle une sainte liberté d'esprit toute nouvelle, accompagnée de grandes suavités ». [4] Les domestiques disaient entre eux : « Le premier conducteur de Madame ne la faisait prier que trois fois le jour et nous en étions tous ennuyés; mais Monseigneur de Genève la fait prier à toutes les heures et cela n'incommode personne. »

[1] Ab. 77. — [2] *Id.* 64. — [3] Ab. 77. — [4] Ab. 77.



CHAPITRE XVI

François et Mme de Chantal. Deux ans de séparation.

(1605-1607).

MONSEIGNEUR, qu'absorbaient les mille soins de sa charge, n'avait pu faire la visite de son troupeau. Il l'entreprit en octobre 1605.

« La diocèse de Genève est très grande, presque toute bossue par les hautes montagnes, de très difficile accez, et fort diverse en sa température; car, en des lieux, l'hiver est presque éternel. »[1]

L'évêque visitait chaque jour une paroisse ou deux : « Partout il preschoit et faisoit le cathéchisme, et ne laissoit pas la moindre chapelle à visiter; il prestoit l'oreille aux plaintes d'un chacun, avec une grande patience; il s'informoit des pèchez et pècheurs publics et faisoit la correction, quand il estoit de besoing, avec une sévérité très bien meslée à sa douceur naturelle; il terminoit les procez et différens et supprimoit les inimitiez; enfin, il estoit ce bon pasteur qui bailloit son âme pour ses brebis. »[2]

Ce voyage de six mois, interrompu par l'hiver, repris à l'été suivant et achevé à la Toussaint, « lui fit souffrir de grands travaux; mais il se réjouissoit et triomphoit parmy les peines toutes fois et quantes qu'il s'agissoit du salut des âmes. »[3]

Aux environs du Mont-Blanc, des ascensions à de lointains villages lui mirent les pieds en sang. Redescendu en

---

[1] G. I, 142. — [2] *Id.* 413, 422. — [3] *Id.* 415.

plaine, il prit un cheval, mais sa fatigue était si grande qu'il ne put supporter le trot; et il croisait sur l'arçon de la selle une jambe endolorie. La nuit approchait, et les gens de sa suite, pressant leurs montures, le laissèrent seul; lorsque, étonnés de ce retard, ils revinrent sur leurs pas, M. Déage lui dit aigrement qu'il les faisait attendre. Il répondit : — « Mon cher Monsieur, mon ami, nous allons comme nous pouvons ». Et sa posture était si accablée, sa voix si humble, que M. Déage garda toujours de ce souvenir quelque remords.[1]

Durant ce voyage, François écrivit à Mme de Chantal : — «... Je me porte bien, ma chère fille. C'est un petit miracle que Dieu fait, car tous les soirs, quand je me retire, je ne puis remuer ni mon cors ni mon esprit, tant je suis las par tout, et le matin je suis plus gay que jamais. »[2]

Au village de Saint-Gras, près du Rhône, il fut pourtant contraint de s'aliter; il entendit dans la chambre voisine un homme qui raillait son aspect vigoureux et disait que ce « saint gras » prenait volontiers ses aises; il chargea un laquais de savoir qui parlait ainsi; un étranger de passage, lui dit-on, le fils d'un médecin genevois. Il le fit prier de venir.

A ce jeune homme étonné, François décrivit le malaise qu'il ressentait, il demanda conseil, il tendit son pouls à tâter; le Genevois, gêné, crut voir en ce prélat une science mystérieuse, le don de double vue; d'autre part, son air de confiance, de bonté lui parut si « gaignant » que, confus et touché, il se jeta à corps perdu dans la franchise : — « Par ordre de nos ministres, je vous suis quelquefois, dit-il tout honteux, pour épier ce que vous allez faisant dans es villages. » L'évêque, affectueusement, l'embrassa : — « Mon fils, je vais cherchant mes brebis et vous en êtes

[1] O. 24. — [2] A. XIII, 221.

une. » Alors ce jeune homme, le suppliant d'éclairer ses doutes, lui dit ses préjugés contre la foi romaine. Le lendemain, l'un et l'autre quittèrent Saint-Gras, de compagnie, pour pouvoir, le long de la route, parler de controverse; durant dix jours, ce Genevois suivit l'évêque; et le dixième, il abjura.[1]

Quand François atteignit la petite ville de Samoëns,[2] elle était, lui dit-on, pleine de factions, de querelles et de haines. Or, on venait de célébrer l'Assomption. François, montant en chaire, dépeignit la mort de la Vierge; puis, regardant cet auditoire attentif, que ravageaient au fond du cœur d'interminables rancunes, il s'écria : — « O mon cher peuple, Marie meurt d'amour; et nous vivons de haine. Aussi elle monte aux cieux; et nous descendons en enfer ». A ces mots, il fondit en larmes et suffoqué de sanglots, incapable de poursuivre, il dut quitter la chaire. Mais nul sermon n'eut jamais plus d'effet; ces larmes inattendues bouleversèrent, effrayèrent les fidèles; et l'évêque dut passer trois jours, avec une partie des nuits, à les confesser, apaiser et réconcilier.

Pourtant, Monseigneur croyait de bonne foi qu'il manquait d'ardeur au soin de son troupeau; il écrivait à Mme de Chantal : — «... Ma chère fille, vous diray-je pas une chose qui me fait frissonner les entrailles de crainte?[3] Chose vraye. Devant que nous fussions au païs des glaces, environ huit jours, un pauvre berger couroit ça et là pour recourir une vache qui s'estoit égarrée, et, ne prenant pas garde à sa course, il tumba dans une crevasse et fente de glace de douze piques de profondeur. On ne sçavoit qu'il estoit devenu, si son chapeau qui, à sa cheute, luy tumba de la teste et s'arresta sur le bord de la fente, n'eut mar-

---

[1] O. 134; Oa. 20 octobre. — [2] O. 103. — [3] A. XIII, 224.

qué le lieu où il estoit péri. O Dieu ! Un de ses voisins se fit dévaler avec une corde, pour le chercher, et il le treuva non seulement mort, mais tout presque converti en glace; et, en cet estat, il l'embrasse, et crie qu'on le retire vistement, autrement quil mourra du gel. On le tira donques avec son mort entre ses bras, lequel, par après, il fit enterrer.

« Quelz esquillons pour moy, ma chère fille ! Ce pasteur qui court par des lieux si hasardeux pour une seule vache; cette cheute si horrible que l'ardeur de la poursuite luy cause; cette charité du voysin, qui s'abisme luy mesme pour oster son ami de l'abisme..... » «... O Dieu, ce dis-je... Et pourquoy donques suis-je si lasche à la queste de mes brebis...? »[1]

Entre les deux reprises de son voyage, François prêcha, sur la requête du Sénat, le carême de 1606, à Chambéry, « ville fermée de très beaux murs, marquée d'un grand nombre de tours et de clochers ».[2] Là, comme à Paris ou à Dijon, il fit « un très grand profit parmy les peuples », car « après ses prédications il s'employoit tout à faict à résoudre les doutes du tiers et du quart ». Chambéry n'avait pas d'évêque, sinon celui de Grenoble qui pouvait rarement venir jusque là. Mgr de Genève, durant ce séjour, confirma, conféra les Ordres, institua des catéchismes, visita les prisonniers. Le Sénat, qu'embarrassait un procès compliqué, pria cet évêque si condescendant, de fulminer un monitoire, ce qui obligeait chacun en conscience à révéler sur cette affaire tout ce qu'il savait.[3] Monseigneur voulut d'abord qu'on le mît un peu au courant et, voyant que ce grand éclat était hors de saison, il pria le Sénat de s'en abstenir. Celui-ci, piqué du refus, le menaça, s'il ne cédait de faire saisir ses biens. — « Dieu soit

[1] A. XIII, 199. — [2] G. I, 416. — [3] G. I, 417.

béni! s'écria-t-il; je dois être tout spirituel, puisqu'on m'oste tout mon temporel! »[1] L'un des sénateurs lui écrivit des injures; il répondit fermement qu'on manquait à son titre d'évêque; mais, il n'en fit pas moins bon visage à ces étranges magistrats qui avaient imploré l'honneur de ses prédications. Finalement, ces messieurs lui firent des excuses; et François, pour seule vengeance, reçut chanoine en son chapitre un neveu du plus insolent.

A l'automne, quand eut pris fin la visite de son diocèse, Monseigneur s'occupa d'une œuvre toute nouvelle. « La cité d'Anicy estoit habitée d'un grand nombre de docteurs soit théologiens, soit jurisconsultes, soit bien versez en lettres humaines. Il entra dans l'esprit du bien-heureux François, d'instituer une académie. Ce dessein estant proposé fust généralement appreuvé d'un chacun; et parce que les muses fleurissoyent parmy les montagnes de Savoye, il fust treuvé fort à propos de l'appeler : Florimontaine. » Elle avait pour but à la fois d'occuper utilement Messieurs les beaux-esprits, de polir l'instruction des personnes moins doctes, et de fournir à tous une saine distraction[2]. Voici quelques points des règlements :

« On affigera à la porte de l'Académie, un billet auquel sera marqué le temps et la matière des leçons.[3]

« Le stil de parler ou de lire ne ressentira en point de façon la pédanterie. Les lecteurs tâcheront de tout leur pouvoir d'enseigner bien, beaucoup, et en peu de temps.

« Les auditeurs, s'il y a quelque chose qu'ils n'entendent pas, en feront des interrogats après que la leçon sera faite.

« Tous les académiciens entretiendront un amour mutuel et fraternel.

« Tous iront à qui mieux fera. »

---

[1] N. 259. — [2] G. II, 2. — [3] G. II, 3, 4.

« François, donna le commencement de l'académie par une très belle harangue; et ceste première année on commença le cours des Mathématiques par l'Arithmétique, les Elémens d'Euclide, la sphère et la Cosmographie. Suyvit l'art de naviguer et la théorie des planettes et enfin la musique théorique. Certes, il ne se pouvoit rien voir de plus beau ni de plus suave que ces exercices, et la ville d'Anicy se vit, en peu de temps, habitée des plus beaux esprits, non seulement du Genevois, mais encore de toute la Savoye. »[1]

Cette société savante, créée d'un coup par François de Sales, trente ans avant l'Académie Française, comprenait, croit-on, une quarantaine de membres. De leurs séances, de leurs travaux, il n'est rien venu jusqu'à nous. Là, brillèrent sans doute deux jeunes Savoisiens qui devaient occuper sous Louis XIII, le pavoi des littérateurs français : M. de Vaugelas, fils du président Favre, et M. d'Urfé, grand seigneur savoisien.[2]

La Florimontaine eut deux ou trois ans d'éclat; mais en 1610, le savant président Favre, qui en avait pris la tête, quitta le présidial d'Annecy pour le sénat de Chambéry. L'évêque, surchargé de plus pieuses besognes, ne put le remplacer, et la société disparut, comme elle avait surgi, en météore, sans laisser de traces.[3]

En Bourgogne, Mme de Chantal, guidée de loin par Monseigneur, progressait en sainteté.

A Monthelon, elle avait installé dans une pièce voisine de sa chambre une sorte de pharmacie, dont elle-même préparait les onguents, les élixirs; et cet étalage de pots et de flacons avait si bonne mine que les bonnes gens d'alentour, en parlant d'une maison bien tenue, disaient : « C'est propre comme la boutique de Madame ».[4]

---

[1] G. II, 5. — [2] Ka. Année 1914, 128, année 1860, 41. — [3] Y. I, 596. — [4] Ab. 79.

Dans ses tournées d'aumône, elle emportait de quoi panser les plaies. Elle faisait elle-même le lit de ses malades, dont la saleté parfois lui soulevait le cœur; et nul ne s'en doutait à voir son bon sourire.[1] Quand l'un d'eux touchait à la mort, elle restait là jusqu'au bout, l'encourageant, l'aidant de ses prières.[2] Il arriva que les riches paysans implorèrent comme les miséreux cette suprême assistance; et personne au village n'entrait en agonie sans que « Madame » fut présente.[3] A son retour, d'autres malades l'attendaient au château; quelques-uns venaient de bien loin, surtout ceux qui avaient des chancres, car tout le monde les repoussait.

Un jour, un lépreux tout jeune tomba comme un chien errant, presque mort, au bord de la route entre Autun et Monthelon.[4] Un paysan, qui rentrait du marché voulut faire plaisir à Madame, il le chargea sur sa monture et le déposa au château. Elle coucha dans un bon lit ce malheureux qui empestait, elle pansa ses plaies, lui coupa les cheveux, et lava elle-même ses hardes constellées de poux. Dès lors, plusieurs fois par jour, elle allait soigner son lépreux. Quand elle s'absentait, une servante, à sa place, portait le repas du malade; mais, posant le plateau près du lit, elle se sauvait en se bouchant le nez. Alors, il pleurait : — « Quand Madame vient, disait-il, elle ne se bouche jamais le nez; elle s'assied proche de moi, et m'instruit pour mon salut; mais quand elle ne peut venir, tous m'abandonnent. » Il ne tarda pas à mourir; elle le veilla plusieurs nuits, et lui fit recevoir les derniers sacrements. Au moment d'expirer, il se tourna vers elle, les mains jointes, et la pria de le bénir. Alors, elle l'embrassa : — « Va, mon enfant, avec confiance en Dieu; tu seras porté avec plus d'avantage que le Lazare par les anges au lieu du repos. » Ce fut elle seule qui l'ensevelit[5].

---

[1] A. XIII, 356. — [2] Ab. 81. — [3] Db. I, 273. — [4] Ab. 83. — [5] Ab. 84.

En remplacement du lépreux, elle eut bientôt une chancreuse.

C'était une jolie femme, qui, pour plaire à son mari, se coupa une verrue près du nez; cette petite plaie, mal soignée, ne guérit pas [1], s'agrandit; un chancre apparut, qui lui déforma les traits et peu à peu la rendit si répugnante que son mari l'abandonna. Elle eut recours à Mme de Chantal et celle-ci s'astreignit à venir chaque jour la panser. Rien n'y faisait, le mal s'étendit jusqu'au front, et des chairs ravinées sortait une odeur atroce; tous la fuyaient; elle se claustra dans une chambre où seule la baronne entrait, qui, jour par jour, assista à la putréfaction de ce visage. Le chancre décharna les lèvres jusqu'à laisser les dents à nu, il atteignit les oreilles et descendit sous le menton, en sorte que les globes des yeux et les dents restaient seuls indemnes dans un globe de chair purulente [2]. On fit au président Frémyot un tel tableau de la malade qu'il écrivit à sa fille : — « Je vous défends de ne plus toucher cette femme. Que si vous ne vous souciez pas de vous-même, ayez pitié des quatre beaux enfants que Dieu vous a laissés et desquels il vous demandera compte. » Elle obéit. Durant les trois semaines que vécut encore la chancreuse, elle lui portait chaque jour ce qu'il fallait pour les pansements, et sans la toucher lui disait comment faire; puis, par un trou béant dans la gorge, elle introduisait quelque nourriture. Enfin, elle fit faire une pince d'argent, et pria le curé, qui y consentit, de donner par cette ouverture, un fragment d'hostie à ce monstre. Quelques instants après, la malade eut le bonheur de mourir.

Alors, ce fut un vieillard couvert de gale et de furoncles qui fit son entrée au château, où il vécut dix mois. Enfin, tant qu'elle habita Monthelon, Mme de Chantal ne fut

[1] Ab. 85. — [2] *Id.* 86.

jamais sans un pauvre malade « en son petit département »[1].

En automne 1606, tandis que François inspectait son diocèse, elle alla à Bourbilly pour en surveiller la gérance[2]. Au village voisin, la dysenterie se déclara et prit une incroyable violence. La baronne se donna toute aux malades. Trois fois par jour, elle visitait à la file les maisons atteintes, fournissant les remèdes, surveillant tout, vidant parfois les immondices; une partie de ses nuits s'écoulait près des mourants; en sept semaines, il n'y eut pas un jour qu'elle n'ensevelit au moins deux cadavres. Quand la maladie la saisit dans cet état de surmenage, on la crut perdue. Elle écrivit à son beau-père pour lui confier ses enfants; mais, ayant fait un vœu à la Vierge, elle se sentit mieux tout à coup, put monter à cheval et partit pour Monthelon. Sa lettre venait d'y arriver[3]. M. de Chantal était au désespoir. Quelle stupeur, quelle joie, quand elle apparut ! Peu après, il reprit toute sa maussaderie[4].

Dans les « Vies » de sainte Chantal, ses enfants tiennent peu de place. Être une bonne mère, cela ne sort pas des vertus courantes; pour l'historien, c'est un sujet vite épuisé. Aussi, le monde ne voyant en elle que l'amie de saint François, la bienfaitrice des pauvres, et la religieuse, garde l'impression qu'elle fut une mère attiédie. Il la voit toujours qui passe sur son fils pour entrer au couvent; et ne comprenant pas qu'aux sommets spirituels les sentiments humains s'épurent et s'égalisent, il lui garde, comme au patriarche Abraham, quelque rancune de son héroïsme.

En réalité, cette femme, dont la tendresse pour son mari put paraître excessive, dont le sentiment pour François de Sales reste la plus haute expression de la pure amitié, celle qui consacra trente ans, sans un jour de las-

---

[1] *Id.* 87. — [2] *Id.* 86. — [3] Ab. 92. — [4] Db. I, 281.

situde, aux soins d'innombrables filles spirituelles, ne put être une mère médiocre. Mais elle n'aima, ne voulut aimer ses enfants qu'en Dieu, pour Dieu, comme elle aimait Monseigneur. Or, elle voyait en celui-ci, un être à demi surhumain, presque la perfection sur terre, un Saint; et elle lui témoignait librement, joyeusement, sans scrupule, toute la ferveur de son affection. Avec ses enfants, son rôle changeait; le souci de les guider à sa suite dans la voie tracée par l'évêque retenait un peu ses effusions; là, le devoir dominait, nuançait de gravité la tendresse; et c'est encore une raison pour laquelle, en sainte Chantal, l'amie semble ombrager la mère.

L'aîné de ses enfants lui causa bien des angoisses. Ce petit baron, né en 1596, devait devenir « un des plus accomplis cavaliers de France, soit pour le cors, soit pour l'esprit »[1]; dès son enfance, on sentait ce qu'il serait un jour; « il y avoit un tour dans ce qu'il disoit qui réjouissoit les gens; tout jouoit en lui ». A Dijon, Mme de Chantal devait lutter contre l'archevêque qui raffolait de son neveu et ne s'en cachait pas[2]; à Monthelon, le danger était plus grand. Le vieux capitaine, entiché de gloire militaire, et de nobles passe-temps, souhaitait à son héritier sa jeunesse brillante, peu recommandable. Le président eut bien voulu lui laisser sa charge, mais il dut y renoncer; tous les goûts de Celse l'appelaient à la Cour[3].

Mme de Chantal, pour élever ce seul fils, son effroi et son orgueil, s'adjoignit un prêtre érudit, qui ne le quitta plus[4].

Celse avait trois sœurs : Marie-Aimée, plus jeune que lui de deux ans, jolie, calme et tendre, était la préférée de Mgr de Genève. Il tolérait qu'on lui mît un « moule », invention élégante de ce temps-là. Il disait à la baronne : — « Que voulez-vous? Il faut bien que les filles soient

---

[1] Fb. 53. — [2] Ab. 246; Db. I, 290. — [3] Db. I, 291. — [4] *Id.* 293.

un petit jolies. »[1] La seconde, Françoise, qu'on appelait Françon, avait des traits moins réguliers, mais elle était plus vive et amusante, comme son frère. La troisième mourut à huit ans [2].

Mme de Chantal eût aimé que l'une des trois prît le parti du cloître, et de préférence Françon dont le goût trop vif pour le plaisir l'effrayait un peu; jamais elle ne les y poussa [3]. L'évêque, à ce sujet, était intransigeant; il voyait « un grand sacrilège » à mettre au couvent, comme c'était alors fréquent, une fille « qui n'y avait pas affection » [4]. Sa petite sœur Jeanne, dont l'abbesse du Puits d'Orbe faisait l'instruction, ne se plaisait guère en cette abbaye. Il voulut qu'elle en sortît et Mme de Chantal, voisine du Puits d'Orbe, demanda qu'on la lui confiât.

François lui répondit [5] : « Je ne révoque point en doute si je la vous dois donner ou non, car, outre mon inclination, ma mère le veut si fort qu'elle le veut avec inquiétude, dès qu'elle a sceu que cette fille ne vouloit pas estre religieuse; si que, quand je ne le voudrois pas, il faudroit que je le voulusse. A cet effect, je vous ay envoyé trente escus tant pour la dépence qui sera nécessaire à l'envoyer prendre qu'à faire ses petits honneurs avec les filles qui servent Mme l'abbesse. Or, comme cela se doit faire, je ne le sçaurois deviner. Il faut, je vous en prie, ma chère fille, que vous preniés le soin d'en ordonner comme il convient. Et avec vous, feray-je point quelque petite cérémonie pour vous remettre ce fardeau sur les bras? Je vous asseure que cela ne seroit pas en mon pouvoir : mais ouy bien de vous supplier, mais je dis conjurer, et, s'il se peut dire quelque chose de plus, que vous ayes à me marquer tout ce qui sera requis pour l'équiper. J'escris à Monsieur votre beau père pour le supplier d'avoir aggréable la faveur que vous me

---

[1] A. XIV, 35. — [2] Eb. — [3] A. XIII, 209. — [4] A. XIII, 56. — [5] A. XIII, 189.

voulez faire, mais la vérité est qu'en terme de belles paroles je n'y entens rien; vous le suppléerez, s'il vous plaist ».

Pour Mme de Chantal, quelle joie ! Élever la sœur de Monseigneur... ! Afin que ses filles fussent bien éduquées, elle avait fait venir « une demoiselle pleine de talents »; mais elle-même dirigeait tout; chaque matin, vers six heures, elle habillait ses enfants, puis elle les menait embrasser leur grand père et entendre la messe [1]. Dans la journée, ils allaient avec elle se promener et visiter les pauvres : Celse portait le pain; ses sœurs l'argent et les remèdes, et le soir, après la prière, c'était encore elle qui les mettait au lit [2]. D'ailleurs, l'institutrice n'avait pas la charge de toutes les leçons; Madame s'était réservé la lecture, le catéchisme, la couture. En fait d'ouvrages, il était question surtout de linges d'autel et d'habits pour les pauvres [3].

Mgr de Genève avait part aux distributions. Il reçut un jour un corporal. — « Savez-vous, répondit-il ce que je dis l'étendant pour la consécration? Ainsi, dis-je, puisse bien estre étendu le cœur de celle qui me l'a envoyé, sous les sacrées influences de la volonté du Seigneur ». [4] Une autre fois, ce fut une pièce de serge violette filée par Mme de Chantal. Il écrivit : « ...J'ay ry vrayement et ay ry de bon cœur quand j'ay veu vostre dessein que vostre sarge soit employée pour mon usage et que je donne ce qu'elle pourra valoir aux pauvres... mais qui me l'estimera à sa juste valeur? Car, si je voulois rendre aux pauvres son prix selon que je l'estimeroy, je n'aurois pas cela vaillant, je vous en asseure. » [5]

Dans cette humble vie laborieuse, avec sa robe noire si simple qu'elle n'y voulait « pas seulement souffrir un galon », Mme de Chantal restait belle, charmante; elle se

[1] Db. I, 302. — [2] *Id.* 307. — [3] *Id.* 305. — [4] Db. I, 305. — [5] A. XIII, 185.

voyait encore demandée en mariage; mais au premier mot on perdait tout espoir [1]. — « C'est bien dit, ma fille, écrivait Monseigneur; il faut couper court et trancher net en ces occasions; il ne faut point amuser les chalans; puisque nous n'avons pas la marchandise qu'ils demandent, il le leur faut dire destroussément affin qu'ilz aillent ailleurs [2]. Et vrayment, ce sont de braves gens : ne voyent-ils pas que nous avons osté l'enseigne? » Une fois pourtant, à Dijon, elle eut à soutenir une longue lutte. Il s'agissait d'un gentilhomme veuf, très riche, ami du président Frémyot et qui parlait d'unir plus tard ses propres enfants à ceux de la baronne; toute la famille Frémyot soutenait la demande; le président surtout, ébloui par cette fortune, insistait inlassablement [3]. — « J'eusse bien voulu, disait depuis Mme de Chantal, être chez mon beau-père; toutes les petites persécutions que j'y avais souffertes me semblaient des roses auprès de ces épines. Tant que je le pouvais, je me tenais serrée à l'arbre de la Croix, crainte que tant de voix charmeresses fissent endormir mon cœur en quelques complaisances mondaines. » Un jour, au sortir de ces débats, elle courut à sa chambre, prit un poinçon qu'elle fit rougir au feu, ouvrit son corsage et grava sur la peau, à l'endroit du cœur, les cinq lettres de Jésus [4]. Et ce ne fut pas d'une main timide, puisque trente ans plus tard, quand ses moniales firent sa toilette funèbre, elles purent voir encore ces « gros caractères de la hauteur d'un pouce et bien formés. » [5]

---

[1] Ab. 77. — [2] A. XIII, 141. — [3] Ab. 107. — [4] A. XIII, 76; Ab. 108. — [5] Db. I, 319.

CHAPITRE XVII

Premiers projets de la Visitation.

(1606-1608).

Mme de Chantal rêvait toujours de pouvoir, dans l'avenir, quitter le monde. Si, dans ses lettres à Monseigneur, elle en disait un mot, il lui répondait : « ... Ayés patience, nous en parlerons l'année suivante, si Dieu nous conserve icy-bas [1]. Cela suffira bien... Tout cela, ma chère fille, est trop important pour estre traitté sur le papier; il y a du tems assés... » Docilement, elle tâchait de n'y plus penser; mais ce bonheur d'entrer en religion l'obsédait, et elle s'en accusait à Monseigneur comme d'un manque d'obéissance. — « Mais non, répliquait-il [2], je ne vous avois pas dit que vous n'en eussiés nulle espérance, ni nulle pensée, ouy bien que vous ne vous y amusassiés pas; parce que c'est chose certaine qu'il n'y a rien qui nous empesche tant de nous perfectionner en nostre vocation que d'aspirer à une autre... Jamais Jacob n'ayma bien Lia pendant qu'il souhaitta Rachel. Jamais les Israëlites ne peurent chanter en Babylone, parce qu'ilz pensoyent à leur païs; et moy je voudrois que nous chantassions partout. »

Les Carmélites venaient d'arriver à Dijon. La baronne, liée avec toutes les âmes pieuses de la ville, eut bientôt ses entrées au couvent; ce fut pour elle un éblouissement. La prieure était une espagnole, Anne de Jésus, la grande

---

[1] A. XIII, 187. — [2] A. XIII, 206.

amie de sainte Thérèse, et devenue après elle la colonne du Carmel; toute la ferveur d'Avila rayonnait dans ce nouveau couvent. Mme de Chantal, qu'aucune austérité n'effrayait, songea qu'elle pourrait bien un jour y entrer; elle crut voir en cela sa vocation [1]. Mais Monseigneur avait sur elle d'autres vues; il lui écrivit :

— «... Vous me demandés que je vous die si je ne pense pas qu'un jour vous quittiez tout à fait et tout à plat toutes choses de ce monde pour nostre Dieu [2]... Sa toute bonté sçait que j'ay fort souvent pensé sur ce point et que j'ay imploré sa grâce au Saint Sacrifice et ailleurs; et non seulement cela, mais j'y ay employé la dévotion et les prières des autres, meilleurs que moy. Et qu'ay-je apprins jusques à présent? Qu'un jour, ma fille, vous devés tout quitter, c'est à dire, afin que vous n'entendies pas autrement que moy, j'ay apprins que je vous dois un jour conseiller de tout quitter. Je dis tout; mais que ce soit pour entrer en Religion (au Carmel), c'est grand cas, il ne m'est encor point arrivé d'en estre d'advis; et ne voy rien devant mes yeux qui me convie à le désirer... Et sachés qu'en cette enqueste, je me suis tellement mis en l'indifférence de ma propre inclination pour chercher la volonté de Dieu que jamais je ne le fis si fort; et néanmoins, l'ouy ne s'est jamais peu arrester en mon cœur, si que jusques a maintenant je ne le sçaurois dire, ni prononcer, et le non, au contraire, s'y est tous-jours treuvé avec beaucoup de fermeté. Mais parce que ce point est de très grande importance, et qu'il n'y a rien qui nous presse, donnés moy encores du loysir et du tems pour prier davantage, et faire prier à cette intention; et encore faudra-t-il avant que je me résolve, que je vous parle à souhait, qui sera l'année prochaine, Dieu aydant. Et après tout cela, encores ne voudrois-je pas qu'en ce

---

[1] Db. I, 330. — [2] A. XIII, 207.

point vous prissiés entière résolution sur mon opinion, sinon que vous eussiés une grande tranquilité et correspondance intérieure en icelle. Je vous la diray bien au long, le tems en estant venu; et si elle ne vous donne pas du repos intérieur, nous employerons l'avis de quelque autre à qui, peut estre, Dieu communiquera plus clairement son bon playsir. »

« Mon opinion, je vous la diray bien au long... » c'était avouer un projet tout formé.

Mme de Chantal aussitôt renonça au Carmel. Les Carmélites, qui avaient envié pour leur Ordre un tel sujet, n'insistèrent pas; et l'une d'elles, Mlle d'Hannivel, qui passait pour une sainte, lui dit : — « Madame, sainte Thérèse ne vous aura pas pour fille; Dieu vous veut mère de tant de filles que vous serez sa compagne. »[1]

En l'esprit de François de Sales, le plan d'une congrégation nouvelle, peu à peu, se précisait. Durant ses voyages, parmi la foule des âmes, qui, l'une après l'autre, s'étaient ouvertes à ses yeux, il en avait trouvé plusieurs riches en vie spirituelle, mûres pour le couvent et qui n'y osaient entrer.

A cette époque, en France et en Savoie, tous les ordres religieux présentaient des règles austères, comme si les siècles passés eussent vu dans les jeûnes, les veilles et les disciplines le fond de la sainteté. D'ailleurs, cette rigidité générale avait abouti presque partout au relâchement. Il est possible qu'au XVIe siècle les tempéraments physiques fussent moins forts qu'au moyen âge; mais surtout une foi moins fervente rendait insupportables les rigueurs primitives. Peu à peu, on modifiait l'œuvre des fondateurs, parfois avec l'approbation du Pape; le plus souvent en fraude, tacitement, sur un point, puis sur un

---

[1] Ab. 122.

autre, sans heurt, dans un affaissement continu qui entraînait ensemble tous les couvents d'un Ordre. En cette voie, il est rare de s'arrêter à temps, et l'indignation des premiers huguenots contre les moines et les moniales fut bien fondée. Le doux François lui-même, dans le compte rendu qu'il adressa au Pape en 1606, après sa tournée d'inspection, disait :

...« C'est une merveille combien la discipline de tous les Réguliers est dissipée en toutes les abbayes et prieurez de ce diocèse; j'excepte les Chartreux et les Mendians : l'argent de tous les autres est tout réduit en ordure, et leur vin changé en venin, d'où ils font blasphémer les ennemis du Seigneur, quand ils disent tous les jours : Où est le Dieu de ces gens icy?... Quant à ce qui regarde les religieuses, certainement les deux monastères de Saincte Claire sont très bien [1]. Les portes de celles de Cistaux sont ouvertes à qui que ce soit, aux religieuses pour sortir et aux hommes pour entrer. » [2]

Ce que François voyait en son diocèse se retrouvait presque partout : des règles parfois bien observées comme à Sainte Claire, mais redoutables et sans qu'on eût rien prévu pour les natures débiles; ou bien un relâchement excessif, comme à Citeaux; et pour ainsi dire, nul couvent n'échappait à l'une ou à l'autre de ces deux objections.

Dans l'institut que projetait François, il n'y aurait pas eu de lourdes pénitences; les personnes de santé médiocre et même les vieilles femmes, les infirmes ou les malades y auraient pu entrer. Toute la rigueur se fût concentrée sur la vie spirituelle. Là, l'obéissance, la douceur, la complaisance mutuelle et le respect des règles auraient atteint la perfection [3].

A cette première base de ses Constitutions, François

---

[1] G. I, 438. — [2] *Id.* 439. — [3] Ab. 146.

voulait joindre une clause dont Monthelon, peut-être, lui avait donné l'idée : permettre aux sœurs des sorties régulières pour visiter les malades pauvres. Au xxe siècle, cela nous paraît tout simple; au début du xviie, c'était, de ce côté des Alpes, une innovation inouïe. Pour les femmes, en ce temps-là, se donner à Dieu, consistait d'abord à s'emprisonner pour la vie (si l'on observait sa Règle); et il fallait un esprit audacieux pour projeter ce que François de Sales devait édifier.

En Mme de Chantal, il voyait sa pierre de base : la jeunesse, l'intelligence, l'esprit d'organisation et de commandement, l'habitude de l'obéissance, le désir du couvent, une sainteté éclatante, tout la désignait. Il avait un autre élément, beaucoup plus modeste, en la personne de Jacqueline Coste que régulièrement il confessait. La vie de cette pauvre fille, chargée de besognes grossières et qui, sans qu'on s'en doutât, priait sans cesse, parce qu'elle faisait pour Dieu seul tout ce qu'elle avait à faire, le remplissait d'admiration; et ce fut cet exemple qui, plus qu'un autre développa, illumina chez lui l'idée qu'en toute carrière, en toute situation, une âme peut atteindre à la perfection spirituelle, cette idée fort simple qui devait devenir sous sa plume l'admirable *Introduction à la vie dévote*.

Mais Jacqueline, malgré sa belle humeur et son entrain rêvait de quitter sa maîtresse pour ne plus servir que des religieuses. Elle le dit à Monseigneur. Il lui parla des Clarisses, le seul couvent de la ville. — « O non, Monseigneur, ce n'est pas ce que je veux dire, je veux engager mes services pour les religieuses que vous établirez. — Hé ! qui vous a dit...? — Personne du monde, Monseigneur, je ressens continuellement ce mouvement dans mon cœur. »[1]

[1] Ac. 401.

Elle était toute prête à commencer, mais Mme de Chantal avait ses enfants; on n'y pouvait songer. D'ailleurs, François donnait à ce projet, selon sa coutume, une « diligence soigneuse, mais douce et patiente ». Si Dieu voulait cette œuvre, elle s'accomplirait un jour; à quoi bon s'en inquiéter? [1]

Pourtant, il crut le temps venu d'en parler à la baronne; on convint du mois de mai 1607 [2]. L'évêque, surchargé d'affaires, ne pouvait aller à Sales; mais Mme de Boisy, pour la recevoir, proposa de s'installer en ville, et gaîment il écrivit à la voyageuse : ... « Il m'est advis que je vous voy des-ja en nostre petite vilette et en mon petit héberge [3].... Avec quell' affection ma mère vous attend, cela ne se peut dire... Vous serez consolée de voir ma petitesse en mayson, en train, en tout, et de voir nostre bel Office, car, en cela, mon Chapitre excelle. »

Retardée au départ, elle fit de grandes journées à cheval; même elle voyagea la nuit sous la pluie et l'orage, pour ne pas manquer le jour fixé par Monseigneur. Il s'inquiéta de la voir harassée et lui reprocha un peu d'écouter encore la rigueur de ses paroles plus que la douceur de ses intentions [4].

Ces deux êtres qui pensaient en quelque sorte constamment l'un à l'autre en une amitié sereine et toute remplie de Dieu, depuis deux ans ne s'étaient pas vus. « J'allai trouver ce bien heureux prélat, dit Mme de Chantal, avec la plus grande indifférence qui me fut possible, sans aucun désir que d'embrasser fidèlement ce que Dieu m'ordonnerait par son entremise, avec une ferme confiance que ce seroit selon la divine volonté à laquelle seule j'avais toujours mon affection [5]. Il me parla beaucoup, me fit rendre compte de tout ce qui s'était passé en

[1] Ab. 97. — [2] Ab. 95. — [3] A. XIII, 283, 287. — [4] Db. I, 345. — [5] Ab. 95.

mon âme sans rien me déclarer de ses desseins, mais seulement me disait de bien prier Dieu et de me remettre entièrement entre ses bénites mains, ce que je tâchais de faire incessament. »

Les premiers jours, François, qu'absorbaient ses devoirs d'évêque, ne put donner à Mme de Chantal le temps qu'il aurait voulu. D'abord, on touchait à la Pentecôte; et puis la mère du Suzerain, Anne d'Este, était morte; et son corps ramené de Paris attendait aux portes d'Annecy qu'on eût réglé le service funèbre. Enfin, le lendemain de la Pentecôte, il put avoir avec la baronne l'entretien décisif et tant désiré [1].

C'était le matin, il venait de dire la messe; et il semblait tout recueilli, comme jadis à Saint-Claude, en la même occasion [2].

« Eh bien, ma fille, je suis résolu de ce que je veux faire de vous. — Et moi, Monseigneur et mon Père, je suis résolu de vous obéir. » En même temps, elle se mit à genoux; il ne la fit pas relever, et il resta debout à deux pas d'elle.

— « Il faut, dit-il, entrer à Sainte-Claire. — Mon Père, je suis toute prête. — Non, vous n'êtes pas assez robuste; il faut être sœur de l'hôpital de Beaune. — Tout ce qu'il vous plaira. »

Quand il l'eut ainsi éprouvé quelque temps, la voyant détachée de toute préférence, il lui dépeignit la Congrégation qu'il voulait fonder. — « A cette proposition, dit-elle depuis, je sentis soudain une grande correspondance intérieure avec une douce satisfaction et lumière qui m'assuraient que cela était la volonté de Dieu, ce que je n'avais point senti aux autres propositions quoique toute mon âme y fut entièrement soumise. » [3]

Alors, surgirent la foule des objections. Il fallait que

[1] Ka. Année 1891. — [2] Ab. 95. — [3] *Id.* 96

la congrégation prit naissance dans Annecy pour que l'évêque, le fondateur, pût « venir tous les jours en icelle planter et arracher ce que le divin père de famille lui ferait connaître. »[1] Or, Annecy était petite; elle nourrissait déjà les Clarisses, les Dominicains, les Capucins et n'avait pas grandes ressources; l'évêque, dont les Genevois occupaient la mense, possédait « plus de vertus que d'écus »; Mme de Chantal était riche; mais elle avait des enfants et Monseigneur ne voulut jamais qu'elle employât à cette œuvre une part de leur patrimoine. D'ailleurs, la question pécuniaire l'inquiétait peu : il savait, par l'exemple des Saints, que l'habituel berceau des fondations divines, c'est la pauvreté. D'autres obstacles avaient plus d'importance. Il s'agissait pour Mme de Chantal de quitter non seulement sa province, mais la France. Que deviendraient les propriétés qu'elle seule depuis longtemps dirigeait? Son père l'adorait, son beau-père, en la rudoyant, ne pouvait se passer d'elle. Enfin, il y avait surtout ses quatre enfants... Monseigneur comptait attendre leur mariage pour réaliser son dessein; ce long retard ne l'effrayait pas.

— « Ma fille, disait-il, courage. Toutes choses concourent à affermir ce projet en mon âme; j'y vois de grandes difficultés pour l'exécution et je n'y vois goutte pour les démêler; mais je m'assure que la divine Providence le fera, par des moyens inconnus aux créatures. »[2]

Les cérémonies funèbres en l'honneur d'Anne d'Este occupèrent les jours qui suivirent; et la ville en fut bouleversée comme jadis, quand cette princesse était venue, jeune mariée, visiter son apanage. Depuis, elle avait rarement habité Annecy, mais ses bons sujets vénéraient leur duchesse lointaine[3]. La noblesse de tout le pays,

---

[1] *Id.* 97. — [2] Ab. 96. — [3] G. II, 8.

tant du Genevois que du Faucigny, vint au-devant du corps qui entra en ville très tard, à la nuit. Le Conseil avait donné l'ordre que les fenêtres fussent illuminées, et le peuple obéit « avec tant d'affection qu'en la plus grande partie des maisons il y avoit de torches ou de cierges en lieu de chandelles, et en si grand nombre qu'il sembloit que toutes les rues par lesquelles le corps passait fussent en feu. »[1] Dans l'immense cortège parsemé de flambeaux, la noblesse marchait sans ordre; on avait supprimé toute préséance pour éviter les querelles de blasons. L'évêque venait tout à la queue, avec sa crosse et sa mitre. Il célébra l'office à Notre-Dame de Liesse où il y eut grande musique, et cela dura fort tard.

Le lendemain, les messes devant le cercueil commencèrent tôt; Monseigneur célébra la sienne en dernier et il prononça l'éloge de la Duchesse. Cependant, Mme de Boisy, en l'écoutant, devait songer que quarante ans plus tôt, dans cette église, cette belle duchesse, en tête de sa cour, vénérait le Saint Suaire exposé pour elle; qu'en même temps la petite Mme de Boisy, perdue dans la foule, offrait à Dieu le fils qu'elle espérait avoir; et voilà que cette duchesse, devant le même autel, dormait en son cercueil, tandis que vers ce fils, devenu le plus illustre des Savoyards, toute l'assistance était tournée. Si elle eut ces pensées, ce ne fut certes point pour s'énorgueillir, mais seulement pour admirer comme ici-bas tout passe et tout change.

Afin d'éviter encore les débats des titres et des rangs, les dames, ce jour-là, malgré l'usage, ne donnèrent pas l'eau bénite; l'office, pourtant, ne prit fin qu'après midi; il y avait six heures qu'on était à l'église.

Quelques jours après, ce fut la Fête-Dieu où Mme de

---

[1] Ka. Année 1891.

Boisy, à son insu, entama les obstacles auxquels son fils « ne voyait goutte ».

En rentrant de la procession, Mme de Chantal lassée monta dans sa chambre. Quelques gentilshommes qui l'accompagnaient s'élancèrent pour lui donner la main, ce qu'elle refusa [1]; et l'un d'eux, Bernard de Sales, l'un des plus jeunes frères de François, insistant, la suivit dans l'escalier; alors, elle dit gaîment : — « Je veux bien celui-ci pour mon partage. » Ce n'était là qu'un mot courant; mais la bonne Mme de Boisy, en admiration devant la baronne, et qui ne perdait rien de ce qu'elle disait, voulut y voir un double sens. Bernard avait vingt-quatre ans; c'était un beau cavalier, gentilhomme du duc de Nemours, et il possédait bien des qualités. La baronne pensait à lui, peut-être, pour l'une de ses filles? L'aînée, à vrai dire, avait neuf ans; mais elle, Mme de Boisy, s'était fiancée à sept ans. L'idée de ce mariage possible l'enflamma; elle alla voir François et le supplia d'en parler franchement, sans plus tarder. Tout surpris, il trouvait difficile d'aborder ce sujet; mais elle en témoigna un si ardent désir, et il avait pour elle tant de déférence qu'enfin il y consentit. Ce jour-là, au sortir de table, elle prit à part l'évêque et la baronne. — « Jamais, dit celle-ci, je me trouvai en un tel estonnement qu'à ceste proposition. » Mme de Boisy, dans son enthousiasme, la voulait déjà « engager de parole; elle se tint sur ses gardes avec toute sorte de gratitude », car elle savait que ni son père, ni M. de Chantal ne voudraient marier hors de France leurs petites filles. L'affaire, pour cette fois, en resta là; et Mme de Chantal, peu de jours après, repartit pour la Bourgogne [2].

Quand le Parlement prenait ses vacances, le président

---

[1] Ab. 98. — [2] Ab. 99.

Frémyot s'installait à Thôtes, non loin de Bourbilly; c'était un beau château qu'entouraient des terrasses et des parterres. Mme de Chantal y passa avec ses enfants cet été de 1607 [1].

La petite Jeanne de Sales, qui ne les quittait pas, se plaignit, à l'arrivée, de violents maux de tête; son état s'aggrava très vite et en quelques jours elle mourut [2]. La baronne l'avait soignée comme une mère, mieux qu'une mère, car, dans son désespoir de perdre cet enfant que Monseigneur aimait et qu'il lui avait confiée, elle alla jusqu'à supplier Dieu de prendre à sa place soit elle-même, soit l'une de ses filles. C'est que, parfois encore, elle sortait du calme souverain où l'évêque la voulait fixer [3].

La lettre qu'elle lui adressa est, comme les autres, perdue; mais nous avons la réponse où il oppose à cet affolement la calme douleur de sa mère :

— « ...Dimanche matin, elle envoya prendre mon frère le Chanoyne et parce qu'elle l'avoit veu fort triste et tous les autres frères aussi le soir précédent, elle luy commença à dire : [4] « J'ay resvé toute la nuit que ma fille Jane est morte : dites-moi, je vous prie, est-il pas vray? » Mon frère qui attendoit que je fusse arrivé pour le luy dire, voyant cette belle ouverture de luy présenter le hanap, et qu'elle estoit couchée en son lit : « Il est vray, dit-il, ma mère », et cela sans plus, car il n'eut pas asses de force pour rien adjouster. « La volonté de Dieu soit faite », dit ma bonne mère, et pleura un espace de tems abondamment; et puis, appelant sa Nicole : « Je me veux lever pour aller prier Dieu en la chapelle pour ma pauvre fille », dit-elle. Et tout soudain fit ce qu'elle avoit dit. Pas un seul mot d'impatience, pas un seul clin d'œil d'inquiétude; mille bénédictions à Dieu et mille résignations en son vouloir.

[1] Eb. 51. — [2] Ab. 100. — [3] Db. I, 382. — [4] A. XIII, 329.

« Jamais je ne vis une douleur plus tranquille; tant de larmes que merveilles, mais tout cela, par des simples attendrissemens de cœur sans aucune sorte de fierté. C'estoit pourtant son cher enfant. Et bien cette mère, ne la dois-je pas bien aymer?... Mais vous, ma chère fille? Dites-moy, je vous prie... Vostre cœur qu'a-t-il fait?... Or, cela, ma fille, dites le moy clairement, car voyes-vous, je n'ay pas treuvé bon que vous ayes offert vostre vie ni celle de quelqu'un de vos autres enfans en eschange de celle de la défuncte. Non, ma chère fille. Il ne faut pas seulement aggréer que Dieu nous frappe, mais il faut acquiescer que ce soit sur l'endroit qu'il luy plaira. David offroit sa vie pour celle de son Absalon, mais c'est parce qu'il mouroit perdu; et c'est en ce cas la qu'il faut conjurer Dieu ; mais es pertes temporelles, ô ma fille, que Dieu touche et pince par où il voudra. Seigneur Jésus sans réserve, sans si, sans mais, vostre volonté soit faitte sur père, sur mère, sur fille, en tout et par tout. Ah ! Je ne dis pas qu'il ne faille souhaitter et prier pour leur conservation; mais de dire à Dieu : Laissés ceci et prenés cela ma chère fille, il ne le faut pas dire... Je vous voy, ce me semble, avec vostre cœur vigoureux qu'ayme et qui veut puissamment. Je luy en sçai bon gré; car ces cœurs a demi mortz, a quoy sont-ils bons? Mais il faut que nous fassions un exercice particulier de vouloir et d'aymer la volonté de Dieu plus vigoureusement, je passe plus avant : plus tendrement, plus amoureusement que nulle chose du monde. Vous avés, ma fille, quattre enfans ; vous avés un père, un beau père, un si cher frère, et puis encor un père spirituel : tout cela vous est fort cher et méritamment, car Dieu le veut. Eh bien, si Dieu vous ravissoit tout cela, n'auriés vous pas encor assés d'avoir Dieu? N'est-ce pas tout, a vostre advis? »...

La douleur de la baronne prit dans sa violence la forme d'un remords : pour remplacer l'enfant perdue, elle fit

vœu de donner à la maison de Sales l'une de ses filles [1]. Quand elle dit à son père les avances de Mme de Boisy et son propre vœu, il se récria d'abord; puis l'honneur de s'allier à Mgr de Genève, qu'il avait connu à Dijon et qu'il vénérait comme un saint, emporta son consentement. M. de Chantal, qui n'avait jamais vu l'évêque, fut plus difficile à convaincre [2]; mais à force de douce et habile tenacité, au bout de quelques mois, Mme de Chantal triompha encore, et elle écrivit gaîment à Mme de Boisy : — « Que me reste-t-il à faire maintenant, sinon prier Dieu qu'il vous rende cette fille toute agréable, toute belle et toute vertueuse, et digne d'un si grand honneur que celui d'entrer en votre sainte maison? Être sœur d'un homme si précieux ! Oh ! Quel bonheur !... » [3]

Monseigneur n'aimait guère qu'elle parlât de lui sur ce ton. Ce jour-là, sans doute, il n'en dit rien : on était tout à la joie; mais à la première occasion, il ajouta dans une lettre : — « Il faut, pendant que je m'en resouviens, que je vous défende ce mot de saint quand vous escrivés de moy car, ma fille, je suis plus faint que saint : aussi la canonization des saintz ne vous appartient pas. » [4]

Cette défense ne fut pas suffisante : — « Ma fille, vous n'écrivez pas selon mes désirs, ni à ma mère, ni à Mme de Charmoisy quand vous dites « Nostre bon et saint évêque », car au lieu que ces bonnes femmes devroient lire : sot évesque, elles lisent saint évesque [5]. Je sais bien que du tems de nostre saint Hierosme, on appelait sains tous les évesques à rayson de leur charge; mais ce n'en est pas la coustume maintenant ». Il fut obligé de revenir sur ce point une troisième fois : — « Ma fille, je ne suis que vanité, et néanmoins je ne m'estime pas tant que vous m'estimés [6]. Je voudrois bien que vous me conneussiés

---

[1] Ab. 100. — [2] Ab. 102. — [3] Db. I, 387. — [4] A. XIII, 360. — [5] *Id.* 339. — [6] A. XIV, 80.

bien; vous ne lairriés pas d'avoir une absolue confiance en moy, mais vous ne m'estimeriés guère. Vous diriés : voyla un jonc sur lequel Dieu veut que je m'appuye; je suis bien asseurée, puisque Dieu le veut, mais le jonc ne vaut pourtant rien. Hier, après avoir leu vostre lettre, je me promenay deux tours avec les yeux pleins d'eau, de voir ce que je suis, et ce qu'on m'estime. Je voy donques ce que vous m'estimés, et m'est advis que cette estime vous contente beaucoup; cela ma fille, c'est un idole. »

Dès lors, dans les lettres que Monseigneur pouvait voir, elle eut soin d'étouffer l'admiration, et ne laissa place qu'à l'affection.

Mme de Boisy, que comblaient de joie ces projets d'accordailles [1], voulut que Bernard vit sans tarder Marie-Aimée afin que le mariage fût entièrement résolu. Or, le pape avait chargé François de visiter et réformer l'abbaye du Puy d'Orbe; en partant pour la Bourgogne, il emmena son frère [2].

Leur première visite fut, bien entendu, Monthelon. C'était à la fin d'août 1608. Un courrier, trois heures à l'avance, vint annoncer leur arrivée, de sorte que Marie-Aimée put faire quelque toilette en l'honneur de Bernard [3] Quel événement pour une petite fille de dix ans ! Le grand jeune homme qui accompagnait Monseigneur, était blond et beau comme son frère; il semblait bon comme lui et très gai. Marie-Aimée paraissait sans doute un peu intimidée, mais elle promettait d'être bien jolie. Enfin, « ce party fut trouvé fort avantageux pour l'un et pour l'autre ». Durant les quelques jours que Messieurs de Sales passèrent au château, on célébra les fiançailles, tout en reportant les noces à une date indéterminée [4]. En cela, rien ne choquait les usages de ce temps, et même un autre gentilhomme avait déjà brigué cette main d'en-

---

[1] A. XIV, 116. — [2] G. II, 21. — [3] A. XIV, 60. — [4] Db. I, 388.

fant. On projeta aussi qu'après le mariage, Mme de Chantal irait en Savoie aider la mariée à tenir son ménage, qu'elle emmènerait ses deux autres filles, et que Celse resterait à Dijon où son grand père Frémyot surveillait ses études. François de Sales voyait donc peu à peu le terrain se déblayer pour la nouvelle fondation.

Durant ce voyage, il eut beaucoup à faire. Dans la petite ville de Saint-Rambert, on lui dit que « deux seigneurs de marque estoyent en fâcheux procès depuis fort longtemps [1]; il s'advisa de s'employer pour les mettre d'accord et, pour cet effet, s'arresta l'espace de trois jours, et les mist véritablement en paix, non sans une grande admiration des plus expers juris consultés qui avoyent travaillé en vain jusques alors à cet accommodement. » Puis les Carmélites de Dijon menacées d'un procès l'appelèrent au secours et il règla cette affaire au contentement des deux parties. A l'Abbaye du Puy d'Orbe, il fut moins heureux. Mme l'abbesse avait compté sur lui pour rétablir parmi ses filles la règle primitive. C'était un couvent meilleur que beaucoup d'autres; simplement les religieuses avaient chacune leur bourse, recevaient des visites nombreuses et les rendaient bien volontiers. Le courant de ces douces habitudes leur parut dur à remonter; d'ailleurs Mme l'abbesse manquait d'autorité; quand ce lointain évêque fut rentré chez lui, les efforts se ralentirent et peu à peu tout retourna au fil de l'eau [2].

Cette année là, Mme de Chantal subit à Monthelon des scènes violentes. Le gentilhomme, rival de Bernard, s'était fait agréer par la servante-maîtresse, qui plaida pour lui. Evincée, elle accabla de calomnies la baronne; et M. de Chantal crut ces racontars; furieux, il les transmit par exprès au président Frémyot [3]. Celui-ci tomba

[1] G. II, 21. — [2] G. II, 24. — [3] Ab. 104.

des nues. Le vieux capitaine, en compagnie était aimable; et sa belle-fille taisait tant qu'elle pouvait la vie douloureuse qu'il lui infligeait. Cette fois, sur les instances de son père, elle dut avouer la vérité. Au reçu de ce second message, M. Frémyot, bouleversé, passa la nuit sans dormir et, dès le matin, il envoya à sa fille la lettre « la plus amoureusement paternelle » pour la prier de quitter Monthelon sur-le-champ. Elle se refusa à tout éclat. Mais elle crut bon de s'éloigner quelque temps et, comme Mme de Boisy n'avait pas encore vu Marie-Aimée, elle proposa de la lui conduire. Charlotte, trop petite pour un si long trajet, et Celse, trop grand pour quitter ses études, resteraient à Dijon. Françon serait du voyage; la présidente Brûlart en voulait être aussi, et toutes quatre passeraient en Annecy le temps du carême que l'évêque devait y prêcher

Quand il apprit ces projets : — « Mon Dieu ! répondit-il, que vous serés la bienvenue, ma chère fille, et comme il m'est advis que mon âme embrasse la vostre chèrement. Partés donc au premier beau jour que vous verrés. Ma mère désire que vous fassiez vostre petit délassement à Sales, où elle vous attendra pour vous accompagner icy; mais ne croyez pas que je vous y laisse sans moy. Non pas, certes, car ou je vous y attendray, ou j'y serai aussi tost que je vous y sçauray. Je n'escris point à votre commere (la présidente), car j'auray loysir de l'entretenir bien au long, et je confesse que vous m'avés fait bien playsir de la mettre sur votre train, bien que pour elle il faudra peut-estre que je me mette en despense, afin qu'à son retour, elle face bon récit de ma magnificence. Voyés vous, je ris desja dans le cœur sur l'attente de vostre arrivée. »[1]

---

[1] A. XIV, 128.

CHAPITRE XVIII

L' « Introduction à la vie dévote ».

(1609.)

Lorsque ces dames partaient pour Annecy, en février 1609, l'*Introduction à la vie dévote* venait de paraître.

Dix ans plus tôt, François avait publié la *Défense de l'Estendart de la Sainte Croix* pour répondre au ministre La Faye qui taxait d'idôlatrie le culte des croix par les catholiques. C'était un long plaidoyer bourré d'érudition, savamment construit et des plus convaincants pour les âmes flottant, indécises, entre le calvinisme et la foi romaine; mais le sujet en semblait aride, et son succès avait eu peu d'éclat.

Depuis, François n'avait rien écrit et quand il rédigea l'*Introduction*, ce ne fut point, dit-il, « à dessein projetté », c'est-à-dire qu'il n'eut pas l'idée qu'elle dût être un jour imprimée [1].

Un de ses parents, Claude de Vidomme, seigneur de Charmoisy, gentilhomme ordinaire du duc de Nemours, avait épousé à Paris, en 1600, une jeune normande, Louise de Chastel, élevée à la cour et fille d'honneur de la duchesse de Guise [2]. C'était, croit-on, une jolie femme, intelligente, un peu adulée et qui aimait le monde. M. de Charmoisy, dont les terres étaient en Savoie, l'y emmena presque aussitôt; mais le duc de Nemours, fixé à Paris, rappelait parfois son gentilhomme pour une affaire ou pour

---

[1] A. XIV, 125. — [2] Ic.

une autre; et Mme de Charmoisy qui ne pouvait toujours être en route, dut trouver souvent le contraste amer entre les brillants souvenirs de la Cour, et sa solitude campagnarde. Nous lisons dans une lettre de 1601 adressée de Savoie à Paris : — « J'ai été voir Mme de Charmoisy à Feuillet où elle n'est pas bien et vous assure que j'ai peur qu'elle n'y prenne quelque mélancolie, qu'on ne pourrait pas lui ôter facilement, car c'est un petit désert... »[1] On peut voir encore, à deux lieues d'Annecy, les restes de Feuillet, château bien situé, face au midi, sur les flancs d'une montagne, mais pour y parvenir on suit une gorge profonde, sauvage, où coule un torrent; le grondement de ces eaux et les cloches de cuivre que les vaches promènent à travers les prés, pas d'autres accords, pour remplacer les musiques du Louvre.

On croit que, plusieurs fois, M. de Charmoisy, qui d'ailleurs aimait sa femme et en était aimé, l'emmena à Paris, qu'elle y retrouvait avec béatitude les princes et les princesses, les visites, les bals, toute sa vie d'autrefois [2]; puis qu'après quelques mois joyeux, elle regagnait tristement ses châteaux savoyards.

Avec François de Sales, elle n'eut que des rapports de banal cousinage jusqu'en janvier 1604, où un sermon qu'il fit avant son départ pour Dijon la toucha [3]. Ce jour-là, elle comprit que seule la piété pourrait mettre en sa vie l'ordre, la patience, le bonheur; elle dit aussitôt à l'évêque son désir de dévotion, puis elle hésita, attendit, et ce fut seulement en 1607, durant le Carême, prêché par son cousin dans la cathédrale d'Annecy, qu'elle se mit décidément sous sa conduite.

Le pêcheur d'âmes fit part de cette belle prise à Mme de Chantal :... « Je viens de treuver dans nos sacrés filetz un poisson, que j'avois désiré il y a quatre ans. Il faut que

---

[1] Ic. 35. — [2] *Id.* 83. — [3] *Id.* 91.

je confesse la vérité, j'en ay esté bien ayse; je dis extrêmement. C'est une dame, mais toute d'or, et infiniment propre à servir son Sauveur. »[1]

Il s'attacha donc à guider vers la perfection sa brillante cousine, et cela de tout son cœur, ainsi qu'il faisait toutes choses. Or, elle partit pour Chambéry, où son mari avait affaire, et elle y resta longtemps. Il mit patiemment par écrit, pour qu'elle pût les relire et les approfondir, les conseils de morale et de piété dont elle avait besoin[2]. Pour lui, ce procédé n'était pas nouveau; il rédigeait parfois, à l'usage de sa mère ou d'autres personnes, des sujets de méditation; sa correspondance avec la présidente Brûlart, ou Mme de Chantal, n'était en somme qu'une suite de pieux avis, de petites instructions. Mais tandis que pour la baronne, avancée dans la vie dévote, ses conseils étaient assez brefs et très personnels, pour Mme de Charmoisy encore novice, il fallait prendre les choses dès l'origine et les traiter plus en détail. Quand elle eut reçu un par un ces divers écrits, elle se trouva en possession d'un petit volume; elle prit plaisir à le montrer. Un jésuite de Chambéry, qu'émerveilla ce trésor de bon sens et de charme, supplia l'auteur de le faire paraître, convaincu qu'il serait utile à beaucoup d'âmes[3]. C'était un homme distingué. L'évêque, sans faire de façons, le crut, redemanda son manuscrit, « l'accommoda de quelques petits ageancemens », le remit à un éditeur durant l'été de 1608, avant de partir pour Monthelon, et, six mois plus tard, le livre parut à Lyon sous le titre : « *Introduction à la vie dévote,* par François de Sales, évesque et prélat de Genève »[4].

Il faut dire qu'en ce temps-là, ce qui touchait la religion passionnait le monde; or, les ouvrages de piété rentraient alors dans l'une ou l'autre des trois classes sui-

---

[1] A. XIII, 275. — [2] Ic. 101, 104. — [3] A. XIV, 225. — [4] *Id.* 125.

vantes : les gros livres savants, composés en latin, réservés aux théologiens ; les écrits des mystiques, depuis saint Denis jusqu'à sainte Thérèse, pour la plupart traduits en français, pleins de charme et d'autorité, mais dont l'abord semblait effrayant au commun des âmes; enfin de petits traités de morale pratique, faciles à comprendre, mais d'une lecture un peu sèche. L'*Imitation* elle-même, dont la profondeur d'expression est très supérieure à l'*Introduction*, n'a pas été faite pour les gens du monde; elle convient à toutes les situations, parce que les vérités qui l'emplissent sont universelles et qu'on les y voit présentées dans un raccourci saisissant; mais cela n'empêche que ses petites phrases sentencieuses, impersonnelles, hiératiques, s'adressent plutôt aux âmes supérieures qui ont pesé le néant du monde et que le froid du cloître n'effraie pas. D'autres ouvrages, de valeur moindre et de forme plus pratique, tels que le *Combat spirituel* (que François lisait et relisait inlassablement), étaient excellents, pour les âmes déjà dévotes, mais par leur forme austère n'attiraient pas les autres [1]. Ainsi, en matière de piété, les beaux esprits et les prêtres avaient une littérature abondante; le commun des mortels ne voyait presque rien à son goût. Il en concluait que vivre honnêtement, c'est une grande chose dans le monde et que la dévotion est réservée aux clercs. François de Sales bouleversa cette opinion. Il écrivit en une forme toute simple, sans un seul mot grec ni latin, un livre de piété adressé aux laïcs autant et plus qu'aux religieux, un livre bref, aussi facile à comprendre pour les gens du peuple que pour les gentilshommes, plein de comparaisons pittoresques qui en rendaient la lecture agréable, presque divertissante pour les jeunes dames comme pour les vieux savants, pour les indifférents comme pour les dévôts. Si l'on joint à ces nou-

[1] A. XIII, 304.

veautés les qualités innées de François, son sens de la juste mesure, son indulgence, sa sérénité, son amour rayonnant pour Dieu et pour les hommes, son sourire, qui transparaissaient dans son style comme dans l'expression de ses traits, on comprend l'éclatant succès de l'*Introduction*. D'aucun livre on n'a pu dire plus que de celui-là que, croyant trouver un auteur, on y trouvait un homme.

Sans doute, le saint François que nous y trouvons, nous autres, lecteurs du xxe siècle, diffère de celui que ses contemporains y virent. Nous avons peine à nous figurer qu'en écrivant cet ouvrage il avait quarante ans, que ce jeune prélat était grand, vigoureux, beau et bien fait; nous voyons plutôt un vieillard à la voix lente, affaibli par l'âge et comme voûté sous l'abondance des lectures et des souvenirs [1]. Les tournures vieillottes de ses phrases et ses mots surannés contribuent à cette impression. La douceur de François devait être, aux yeux de ses premiers lecteurs, aussi parfaite qu'aux nôtres; mais elle n'avait pas alors cette allure naïve que lui donne maintenant le vieux français et qui parfois nous amuse. D'ailleurs, notre sourire n'a rien d'irrespectueux, c'est celui qu'on aurait devant un arrière grand-père, très bon et très aimé, qui garderait en ses habits, en ses façons, mais avec beaucoup de charme, le souvenir des modes de sa jeunesse. En somme, la douceur du style de François devait être plus mâle pour ses contemporains; pour nous, elle est plus touchante.

On pourrait dire que le temps a mis sur cette œuvre une sorte de patine, comparable à celle des vieux tableaux. Ainsi la lumière d'or sombre, mystérieuse, inimitable, qui baigne les personnages de Rembrandt, fut presque incon-

---

[1] I, 2e partie I; E. 12.

nue de ses contemporains; ce sont les siècles qui, peu à peu, ont achevé cette teinte étonnante. Or, tandis que d'autres toiles du même âge se sont obscurcies tristement, celles-ci, sans qu'on sache pourquoi, devinrent, semble-t-il, plus lumineuses à mesure qu'elles s'enténébraient. Dans l'ouvrage de François, le temps a travaillé de même; l'accent naïf, presque enfantin que nous trouvons au vieux français, se marie avec le ton souriant et tendre de ce saint, comme l'ombre qui voile les ocres de Rembrandt accentue l'aspect étrange, énigmatique de ses compositions.

Mais ce n'est pas là tout le secret du mirage, puisque Montaigne, par exemple, qui depuis vingt ans avait achevé son œuvre, lorsque parut l'*Introduction*, garde, malgré son vieux français, l'allure gaillarde d'un jeune cavalier. Sans doute, l'immense bonté de François, ce débordement d'universel amour, contribue à notre illusion; on a peine à croire qu'un homme, dont l'âme était si douce, si « souëfve », fut tel à l'âge commun des ambitions, des passions, et des déboires; on ne peut l'imaginer ainsi que sur le bord de la tombe, adouci, attendri par les ans, ou bien dans les illusions de la jeunesse, comme François d'Assise que l'on peint toujours à vingt ans; et, à cause de l'esprit vieillot de son langage, c'est le premier de ces partis qui l'emporte pour François de Sales.

Le ton cordial, bien simple, et pour ainsi dire bonhomme qui anime toute l'*Introduction* est caractéristique dès la première ligne : « Préface. — Mon cher lecteur, je te prie de lire cette préface pour ta satisfaction et la mienne... »

Il suffit d'ailleurs des deux premières pages pour connaître tous les procédés littéraires de François. D'abord, une phrase un peu longue, où l'idée suit tranquillement son cours, s'attardant volontiers aux incidentes qui peu

vent la colorer tant soit peu. François de Sales ne sait pas être bref; mais la longueur chez lui n'est pas un défaut; il a le secret de la rendre aimable et, quand on le lit, on ne désire pas aller plus vite. Ce qui frappe ensuite, c'est l'abondance des comparaisons; aucun auteur ne les a aimées, prodiguées comme lui, et, les retranchant de ce livre, on le réduirait d'un tiers peut-être; mais ce luxe d'images est un de ses charmes; François a le génie de la comparaison; il en prend les sujets partout : dans l'antiquité, dans la Bible, dans l'histoire naturelle, dans ses souvenirs personnels, et toutes sont agréables. Il ne les cherche pas; elles naissent sous sa plume et l'on sent cette spontanéité. D'ailleurs. il dit lui-même au lecteur[1] : « ...Tout cela, je l'ay fait sans nulle sorte presque de loysir. C'est pourquoi tu ne verras rien d'exacte en cecy : ainsi seulement un amas d'advertissemens de bonne foy, expliquez par des paroles claires et intelligibles : au moins ay-je eu ce dessein, et quant au reste des ornements du langage je n'y ay pas seulement voulu penser, comme ayant assez d'autres choses à faire. » Plus tard, dans son grand *Traitté de l'amour de Dieu*, beaucoup plus longuement travaillé, les comparaisons, non moins nombreuses, seront moins simples, moins faciles, moins heureuses. Ici, dès le début, après la première ligne que nous avons citée, on trouve, étonné, l'image d'une bouquetière luttant avec un peintre de fleurs dans un concours de bouquets; c'est le premier terme d'une comparaison assez longue. François ne nous présente cette Glycéra que pour lui comparer le Saint-Esprit; et cela avec tant de bonne grâce que nul n'y verra une irrévérence. Dès la seconde page, autre genre de comparaisons, brèves et liées en grappe : « ...Comme les mères perles vivent emmy la mer sans prendre nulle goutte d'eau marine, et que vers les isles cheli-

[1] A. III, 7.

doines il y a des fontaines d'eau bien douce au milieu de la mer et que les piraustes volent dedans les flammes sans brusler leurs aisles, ainsi peut une âme généreuse et constante vivre au monde sans recevoir aucune humeur mondaine. »

Nous voyons ici une cause secondaire de l'aspect naïf et vieillot du bon saint François : en fait d'histoire naturelle, il se fiait à Pline et aux légendes médiévales, comme d'ailleurs les savants de son temps; aucun de ses lecteurs sous Henri IV ou sous Louis XIII ne souriait de l'immunité des perlières ou de celle des piraustes. François, d'ailleurs, n'était pas tout à fait sans méfiance comme lorsqu'il écrit : « Les chèvres, selon Alcméon, halènent par les oreilles et non pas par les naseaux; il est vrai qu'Aristote le nie; or, ne sais-je ce que c'en est... » mais pour si peu il ne supprimait pas une comparaison commode [1].

Les plus jolies sont celles qui amènent un petit récit historique telles que celle-ci, à la fin de la préface : — « Alexandre fit peindre la belle Campaspé qui luy estoit si chère, par la main de l'unique Appelles; Appelles, forcé de considérer longuement Campaspé, à mesure qu'il en exprimait les traits sur le tableau, il en imprima l'amour en son cœur et en devint tellement passionné qu'Alexandre l'ayant reconneu et en ayant pitié la luy donna en mariage, se privant, pour l'amour de luy, de la plus chère amie qu'il eut au monde. « Enquoy, dit « Pline, il monstra la grandeur de son cœur, autant qu'il « eut fait par une bien grande victoire ». Or, il m'est advis, mon lecteur, mon amy, qu'estant evesque, Dieu veut que je peigne sur les cœurs des personnes non seulement les vertus communes, mais encore sa très-chère et bien aymée dévotion; et moy je l'entreprens volontiers, tant pour obéir et faire mon devoir que pour l'espérance que j'ay

[1] A. III, 209.

que, la gravant dans l'esprit des autres, le mien à l'adventure en deviendra saintement amoureux : et si jamais sa divine Majesté me voit vivement espris de ce sainct amour, elle me la donnera en mariage éternel. »[1]

Dans plusieurs comparaisons, François met une pointe malicieuse : — « Il y a des pénitents qui sortent en effet du péché et n'en quittent pourtant pas l'affection. Ils s'abstiendront du péché comme les malades font des melons, desquels ils ne mangent pas, parce que le médecin les menace de mort s'ils en mangent; mais ils s'inquiètent de s'en abstenir; ils en parlent et marchandent s'il se pourrait faire, ils les veulent au moins sentir et estiment bien heureux ceux qui en peuvent manger. »[2]

Il y a même dans l'*Introduction* des esquisses de « caractères » qui annoncent déjà La Bruyère : cet humble dévot qui « serait fort aise que l'on médit de lui et le souffrirait fort patiemment pourvu que personne ne crût le médisant », et ces médisants, « les plus vénéneux de tous, qui font des préfaces d'honneur[3]. Je proteste, disent-ils, que je l'aime et que au reste c'est un galant homme; mais cependant il faut dire la vérité, il eut tort de faire une telle perfidie... »[4], et la malveillance du monde pour les dévots : « Que les moutons soient blancs ou qu'ils soient noirs, le loup ne laissera pas de les manger, s'il peut. Quoi que nous fassions, le monde nous fera toujours la guerre : si nous sommes longuement devant le confesseur, il demandera que c'est que nous pouvons tant dire; si nous y sommes peu, il dira que nous ne disons pas tout. »[5]

Ces quelques traits montrent la variété de ton qui égaie le pieux petit livre. A quoi bon, en effet, parler d'un air rigide de ce qui est par essence la source de la vraie joie?

---

[1] *Id.* 11. — [2] *Id.* 30. — [3] A. III, 135. — [4] *Id.* 239. — [5] *Id.* 291.

« Je ne sçai certes, disait François, comme les âmes qui se sont données à la divine bonté ne sont tous-jours joyeuses, car y a-t-il bonheur esgal a celuy la? »[1] Et nous lisons aux premières pages de l'*Introduction* : — « Le monde, ma chère Philothée, difame tant qu'il peut la saincte dévotion, dépeignant les personnes dévotes avec un visage facheux, triste et chagrin[2]. Le monde voit que les dévots jeusnent, prient, souffrent les injures, servent les malades, donnent aux pauvres, veillent, contreignent leur colère, suffoquent et estouffent leurs passions... Mais le monde ne voit pas la dévotion intérieure et cordiale, laquelle rend ces actions agréables, douces et faciles. Regardez les abeilles sur le thin, elles y treuvent un suc fort amer, mais en le sussant elles le convertissent en miel, parce que telle est leur propriété : ô mondains, les ames dévotes treuvent beaucoup d'amertume en leurs exercices de mortification : il est vray, mais en les faisant, elles le convertissent en douceur et suavité... La dévotion sert de feu en hyver et de rosée en esté : elle sçait abonder et souffrir pauvreté : elle rend esgallement utile l'honneur et le mespris : elle reçoit le plaisir et la douceur avec un cœur presque tousjours semblable, et nous remplit d'une suavité merveilleuse. »

Et François ajoute, pour donner toutes les marques de la vraie dévotion, qu'il faut en « accomoder la pratique aux forces, aux affaires et aux devoirs de chaque particulier[3]. Je vous prie, Philothée, seroit-il a propos que l'Esveque voulust estre solitaire comme les chartreux? Et si les mariés ne vouloient rien amasser non plus que les capucins, si l'artisan estoit tout le jour à l'église, cette dévotion ne seroit-elle pas ridicule, desréglée et insupportable? Cette faute néanmoins arrive

---

[1] A. XVIII, 101. — [2] A. III, 17. — [3] A. III, 20.

bien souvent et le monde qui ne discerne pas ou ne veut pas discerner entre la dévotion et l'indiscrétion de ceux qui pensent estre dévotz, murmure et blasme la dévotion, laquelle ne peut mais de ces désordres. Non, Philothée, la dévotion ne gaste rien quand elle est vraye, ains elle perfectionne tout, et lhors qu'elle se rend contraire à la légitime vacation de quelqu'un, elle est sans doute fausse. L'abeille, dit Aristote, tire son miel des fleurs sans les intéresser, les laissant entières et fraisches comme elle les a treuvées; mais la vraye dévotion fait encore mieux, car non seulement elle ne gaste nulle sorte de vocation ni d'affaires, ains au contraire elle les orne et embellit. Toutes sortes de pierreries jetées dedans le miel en deviennent plus esclatantes, chacune selon sa couleur, et chacun devient plus aggréable en sa vocation, la conjoignant à la dévotion : le soin de la famille en est rendu paisible, l'amour du mari et de la femme plus sincère, le service du prince plus fidelle, et toutes sortes d'occupations plus suaves et amiables. » Ayant ainsi montré dès le début du livre les charmes de la dévotion, c'est-à-dire de l'amour actif de Dieu, grâce auquel nous accomplissons pour Dieu et selon Dieu tout ce que nous avons à faire, François montre en détail comment parvenir à ce délicieux état auquel tous en toutes situations nous sommes appelés.

Pour nous guider en ce voyage, le livre se divise en cinq étapes : la première enseigne à transformer en un sincère amour divin le simple désir qu'on a de cet amour; la seconde comment on le mène à la perfection; la troisième comment on exerce chacune des principales vertus; la quatrième indique les obstacles à la dévotion : les distractions du monde, les diverses tentations, et la manière de les surmonter; la cinquième nous montre à renouveler le long de la vie notre ferveur.

Afin de rendre cette lecture plus coulante, François avait renoncé à tout appareil scientifique, à toute citation « parce que, disait-il, les doctes n'ont pas besoin de cela et les autres ne s'en soucient pas »[1]; puis il avait eu l'idée de partager chacune des cinq parties en un grand nombre de petits chapitres qui, l'un après l'autre, attiraient le lecteur, car « les voyageurs sachans qu'il y a quelque beau jardin à vingt pas de leur chemin, se détournent aysément de si peu pour l'aller voir, de mesme ceux qui sçavent que la fin d'un chapitre n'est guère esloignée du commencement, ilz entreprennent volontiers de le lire. »[2]

Pour plaire au lecteur, il n'avait donc rien négligé. Aussi, son « pauvre petit livre », ainsi qu'il l'appelait, fut-il, de son vivant, imprimé plus de quarante fois, il traversa le dix-septième siècle, le dix-huitième et le dix-neuvième, sans voir son succès diminuer; aujourd'hui, ses éditions dépassent le nombre de mille, et la sympathie universelle l'entoure comme à sa naissance[3].

Ce tonnerre d'acclamations n'avait point ému l'auteur. Il apprit qu'Henri IV, qui faisait profession de tant l'admirer, déclarait que ce livre surpassait son attente[4]; la reine l'envoya, orné de diamants, au roi d'Angleterre[5]; le général des Feuillants disait que c'était l'œuvre la plus parfaite qu'il connût; l'archevêque de Vienne suppliait François de se consacrer désormais aux lettres[6]; le général des Chartreux lui conseillait d'y renoncer entièrement, puisqu'il venait d'atteindre à la perfection, et que tout autre ouvrage marquerait forcément quelque recul[7]. Ce dernier compliment offusqua un peu François : il ne songeait qu'à servir Dieu, à le faire

---

[1] A. III, « Avis au Lecteur ». — [2] A. IV, 12. — [3] A. XIX, 322. — Y., I[4] 6 43. — [5] G. II, 33. — [6] *Id.* 36. — [7] *Id.* 33.

aimer, et ne se souciait pas de sa propre renommée. D'après Mgr Camus, il est possible qu'il eût alors l'idée d'écrire quelque livre de mérite moindre et qui, sans rien ôter à la bienfaisante *Introduction*, eût un peu rabaissé dans l'admiration publique son auteur [1]. Puis, sans doute, il reconnut son indifférence à l'égard de la critique ou de la louange; et, paisiblement, il reprit ses occupations habituelles.

[1] I, 16, partie XII.



CHAPITRE XIX

1609.

Ce fut au début de ce triomphe que Mme de Chantal atteignit Annecy. Elle y passa six semaines, desquelles on ne sait presque rien. L'évêque lui fit connaître Jacqueline Coste, mise en tiers dans le secret, car quelques mois après il lui écrivit :

«... Vostre Jacqueline me contente tous-jours plus. La dernière fois qu'elle se confessa elle me demanda licence, pour se préparer, dit-elle, a estre religieuse, d'aller nudz pieds tout l'hiver [1]. O ma fille, il vous faut dire ce que je luy respondis, car je l'estime aussi bon pour la maistresse que pour la servante : Que je désirois que les filles de nostre Congregation eussent les pieds bien chaussés, mais le cœur bien nud des affections terrestres et l'esprit bien descouvert par une parfaite simplicité et despouillement de la propre volonté... Cette bonne servante prétendue me demande souvent quand Madame viendra. Voyes vous, ma fille, vostre venue luy est bien à cœur, parce qu'elle espère de servir bien Dieu en vostre personne et en celle des filles qui seront si heureuses que de vous suivre en la petite mais sainte et aymable retraitte que nous méditons. » [2]

Ce second jour à Annecy avait mis Mme de Chantal « en grande réputation ». [3] Ces dames de la ville visitaient comme une sainte curiosité l'amie de Monseigneur, cette pieuse baronne qui avait si grand air bien qu'elle

---

[1] A. XIV, 231. — [2] *Id.* 239. — [3] Ab. 99, 105.

fût vêtue d'étamine et sans vertugadin; et dès lors plusieurs élégantes renoncèrent par dévotion aux bijoux et à la poudre [1]. Quant à ses filles, dont l'une allait devenir la belle-sœur de l'évêque, on les trouvait, paraît-il, « si aimables, que l'on se pressait dans les églises pour les voir. Surtout la bonne dame de Boisy était si embesognée de sa belle-fille prétendue, qu'elle eut voulu la garder dès lors, mais il n'était pas expédient »; qu'auraient dit les grands-pères? Mme de Chantal tint bon, et à la fin du carême, elle remmena en Bourgogne ses deux filles.

Il était convenu avec Monseigneur qu'à la première occasion elle avouerait à son père ses projets. Cet entretien la faisait trembler d'avance; il n'eut lieu que deux mois plus tard, à Dijon, le jour de la Saint-Jean [2].

C'était le soir; les enfants venaient de sortir pour voir les feux de joie; M. Frémyot restait seul dans sa chambre et Mme de Chantal songeait toute angoissée que nul ne pouvait les entendre, les déranger, qu'elle ne trouverait pas une occasion meilleure, qu'il fallait parler. Mais, dit-elle, « il me semblait d'entrer dans la torture que d'entrer dans sa chambre, sachant bien dans quelle douleur le mettrait la chose que j'avais à lui proposer ». Elle tomba à genoux, supplia Dieu de lui venir en aide, et entra.

L'entretien s'établit sur les enfants, sur leur avenir; elle dit « qu'il lui fâchait fort d'élever ses filles chez son beau-père, parce que cette maison n'était pas conduite comme elle eut désiré ». Son père la blâma de s'en mettre en peine : Marie-Aimée, mariée, allait vivre en Savoie; Celse, à cause de ses études, ne quittait plus Dijon. Restaient donc seulement les deux petites. Pourquoi ne pas les mettre au couvent, chez les Ursulines, où peut-être,

---

[1] A. XIII, 263. — [2] Ab. 110.

un jour venant, elles auraient pris volontiers le voile? Le président parlait tout bonnement, comme partout en ce temps-là on parlait des cadettes dans les familles nobles. Mme de Chantal saisit la balle au bond, et avec un grand battement de cœur, elle osa dire : — « Monsieur mon très bon père, par cette bonne disposition je me vois libre pour suivre la divine vocation qui m'appelle, il y a longtemps, à me retirer du monde ».[1] Le vieillard, stupéfait, se mit à pleurer « avec des remontrances si paternellement tendres » que Mme de Chantal, bouleversée, fit mine de se rétracter. — C'était, lui ditelle, une inspiration qu'elle lui communiquait comme à son bon père, en parfaite confiance; il n'y avait encore rien de fait. Quand elle le vit un peu « accoisé », elle ajouta que Monseigneur n'ignorait pas cette inspiration et qu'à son avis elle venait « d'en-haut ». Le président ne put croire que l'évêque, dont il admirait le bon sens, approuverait une retraite si extraordinaire. — « Il faut confesser, dit-il, que Mgr de Genève a l'esprit de Dieu. D'une chose je vous prie, que vous ne résolviez rien avec lui que je ne lui aie parlé. » Elle s'y engagea; elle ajouta qu'elle n'avait aucune attache à son propre sentiment et que, sur ce point, elle acceptait d'avance ce que son père et son directeur décideraient. Alors, M. Frémyot respira.

Plus d'un an s'écoula dans cette attente, avant que l'évêque revînt en Bourgogne.

Depuis le départ de Mme de Chantal, il avait eu dans son diocèse beaucoup à faire. Ce fut d'abord la réforme de Talloires, abbaye voisine d'Annecy[2]. Cet antique monument « basty en forme d'une ville et grandement bien marqué de tours et de clochers » était assis au bord

---

[1] *Id.* 111. — [2] G. II, 41.

du lac, au fond d'un petit golfe; des vignobles autour de ses murs couvraient le rivage; des montagnes le protégeaient des vents du nord et de l'est, enfin, l'on ne pouvait « rien voir de plus aggréable ». Là, durant plusieurs siècles, les vertus monastiques avaient prospéré; quelques ancêtres de François y étaient morts saintement; puis la règle s'y était relâchée ainsi qu'ailleurs, et les moines, maintenant sans prieur, sortaient et rentraient à leur guise comme les pensionnaires d'un hôtel. François, ayant écrit à Rome pour dénoncer cette maison, reçut du Pape l'ordre d'y restaurer la règle de Saint-Benoît; néanmoins, il écrivit encore humblement à un abbé lointain de qui dépendait Talloires, afin de ne rien brusquer. Celui-ci « luy bailla tout pouvoir et authorité de visiter et corriger ces religieux ». Alors, François les alla voir, en ami, au début de cet été. Il les réunit en chapitre et leur dit doucement « qu'ils n'observoyent point les vœux qu'ils avoyent promis à Dieu, que ce seroit une chose plus tollérable s'ils n'estoyent point moines que d'estre de mauvais moines, mais que de ceste sorte de vie la pierre en estoit jettée... Il dict de telles et semblables choses qu'il tempéra si bien avec le sucre de la douceur « que son auditoire pleuroit ». [1] « Néantmoins, quelques-uns demandèrent que signifioit ceste réformation, disans qu'ils vouloyent vivre comme ils estoyent entrez. » Monseigneur écarta ceux-là; puis adroitement il obtint des autres qu'ils éliraient sur-le-champ un prieur; et « il implorait de tout son cœur l'aide du Sainct-Esprit, et voilà que le sort tomba sur le père Claude de Coëx, homme vertueux désirant dès longtemps la réformation. » Alors, Monseigneur, tout heureux, lui donna « de très bons conseils et préceptes pour bien conduire ses religieux ». Mais, quand il se fut rembarqué, les mau-

---

[1] G. II, 42.

vais moines, « voyans que ce n'estoit pas jeu », firent tant de tapages et d'insolences que le prieur dut quitter l'abbaye; même, le matin suivant, trois d'entre eux, postés sur son passage, lui tirèrent des coups de pistolet, qui d'ailleurs ne portèrent pas [1].

Quand leur victime vint se plaindre à l'évêque, celui-ci savait tout; les coupables, dégrisés de leur colère et affolés de leur crime s'étaient déjà jetés à ses pieds, le suppliant de les sauver. — « Eh bien ,dit-il, Père prieur, ces bons enfans me sont venus treuver; ils ont peur qu'on ne les accuse; non, il ne le faut pas faire. Afin de les retenir de ne plus se jouer de la sorte, je les ay advertys sérieusement; ils m'ont promis des merveilles : je vous prie de ne leur tesmoigner point de mescontentement... Et que sait-on si Dieu ne les r'appellera point? » Le bon prieur fut sans doute un peu surpris; et l'on comprend le reproche que fit joliment à l'évêque un abbé de ses amis : — « Pour François de Sales, asseurément, il ira en Paradis. Pour l'évêque de Genève, je ne scay, car il ne chatie pas. » [2] Mais François savait bien ce qu'il faisait; après cette incroyable clémence, qui dut plonger les rebelles dans la stupeur, il recourut à l'autorité du Sénat pour appliquer les ordres du Pape [3]. Les moines de Talloires se virent sommés « d'embrasser l'observance monastique ou de vuider le monastère dans trois mois »; plusieurs, sans bruit, se retirèrent. « Par ce moyen, la paix demeura à ceux qui aymoient la loy de Dieu, et dès lors il ne se fist plus de scandale. »

Ce même été 1609, l'évêque de Genève fut prié par Jean-Pierre Camus, nommé évêque de Belley, de venir présider à son sacre [4]. Le nouveau prélat avait vingt-cinq ans; c'était un Parisien exubérant qui publiait des

[1] *Id.* 43. — [2] C. 461. — [3] G. II, 44. — [4] G. II, 47.

livres à la douzaine et que ses concitoyens admiraient [1]. François, poliment, se rendit à Belley. La sympathie passionnée de ce jeune homme, qui, semble-t-il, le connaissait à peine, le toucha [2]. Il avait une culture étendue, un certain talent littéraire, de la piété, un cœur généreux et une sincérité débordante. Il se vantait de posséder tant de mémoire que les idées le suffoquaient en prêchant et en écrivant; mais il ajoutait qu'en revanche son jugement était un peu court [3]. François admirait tant d'humilité. Il semble d'ailleurs qu'une nature si exaltée, si tumultueuse, le divertissait; et puis ses conseils paternels la pacifiaient un peu; cette bonne œuvre en valait une autre. Comme leurs diocèses se touchaient, ils se visitèrent souvent dans la suite. Mgr Camus, insatiable de son hôte, perça en secret la cloison de la chambre qu'il lui réserva à Belley, pour pouvoir à toute heure le contempler; et il s'extasiait que le Saint, dans sa pensée constante de la présence de Dieu, ne relâchât pas un instant son attitude correcte et suave : — « Je ne l'ai jamais remarqué se dispenser de la plus exacte loi de la modestie, tel seul qu'en compagnie. J'ai même pris garde s'il ne croiserait pas les jambes, s'il n'appuierait point sa tête de son coude. Jamais... »

C'est à cet enthousiaste et indiscret ami que nous devons, sous le titre : *Espril du Bienheureux François de Sales,* le portrait le plus vivant de son doux voisin [4].

A son retour de Belley, en septembre, François reçut d'Henri IV l'ordre d'aller au pays de Gex, dont le gouverneur allait rendre au culte romain quelques paroisses [5].

Il « despecha » tant qu'il put pour arriver au jour fixé, mais le Rhône l'arrêta, gonflé par les pluies et si furieux

---

[1] I. « Avant-propos ». — [2] A. XIV, 152. — [3] I, 1re partie, XXX. — [4] I, 4e partie, I. — [5] G. II, 48.

qu'aucun batelier ne voulut passer. Le seul pont voisin était à Genève. Or, dans cette ville jalouse de son autonomie, inquiète, méfiante, et toujours menacée par le duc de Savoie, le passage des étrangers était sévèrement contrôlé. Le prélat savoyard, qui portait encore le titre antique d'évêque et prince de Genève, lui semblait plus que tout autre un ennemi [1]. Depuis Calvin, nul prédécesseur de François n'était entré en cette ville sans se déguiser ou sans désavouer sa qualité. Or, François seul avait fait au Calvinisme plus de mal que tous réunis; il risquait, en allant à Genève, les pires vexations; toute sa suite l'en dissuada. D'autre part, le service de Dieu pressait. Ce soir-là, il coucha à Saint-Julien, à deux lieues de la ville; le matin, il dit en souriant : — « Nos citoyens de Genève ne veulent point ouïr de messe; je veux leur en porter une toute dite. » Après la consécration, il resta quelque temps immobile, les yeux fixés sur l'hostie. Alors, ses derniers doutes disparurent. — « Mais au moins, lui dit-on, il faut vous déguiser. — Non, il ne faut pas rougir de la livrée de Jésus-Christ. — Comment, vous désigner à la sentinelle, aux portes de la ville? Si vous vous appelés simplement François de Sales, vous serés tout a faict cognu; si vous vous qualifiés evesque de Genève, vous encourrés de prim'abord l'indignation des gardes; si vous ne dittes rien, vous serés arresté » [2].

— « Appelés-moi, dit-il, l'évesque du diocèse. » Quand il arriva sous les murs de la ville, on tirait le pont-levis, car c'était l'heure du prêche; mais les sentinelles, voyant ces cavaliers, dont un évêque, les attendirent [3]. L'un d'eux demanda qui était ce seigneur; on répondit : l'évêque du diocèse; « et le maistre de la consigne ne manqua point d'escrire sur son livre : « Tel jour est passé

[1] A. XIV, 217. — [2] G. II, 48. — [3] *Id.* 49.

l'évesque du diocèse », comme si diocèse eust été le nom de quelque cité ».

Monseigneur traversa à cheval toute la ville, de la porte d'Arve à la porte de Gex, en passant par le grand pont du Rhône que bordaient à droite et à gauche des maisons et des boutiques. La plupart de ceux qui virent ce beau cavalier, tout vêtu de violet et qui avait si grand air, le saluèrent [1]. La porte de Gex, quand il l'atteignit, était fermée; et pour attendre la fin du prêche, il entra avec la suite dans un hôtel voisin où il resta une heure « sans que jamais il vînt en pensée en personne de l'offencer ». Mais, quand on eut rouvert la porte et que l'évêque eut gagné la campagne, alors les Genevois semblèrent sortir d'un songe [2]. Chacun apprit, stupéfait, que François de Sales, l'ennemi juré de la Réforme, le soi-disant évêque de Genève, venait de traverser la ville, tranquillement, sans permission, en soutane ! Ce fut un beau tapage. Avoir tenu cet homme une heure durant, enfermé dans les murs, pris à la souricière le plus redoutable adversaire que le Calvinisme connût, et le lâcher impunément sans un mot; enfin se rendre ridicules aux yeux du duc, du roi, du pape... !

Quand François apprit cette colère. — « Hélas ! dit-il, je ne les ai trompés ni finassés »; il s'accusa même d'avoir été imprudent [3]. — « Je ne sais, dit-il un jour à l'évêque de Belley, je ne sais ce que m'a fait cette pauvre vertu de prudence; j'ai de la peine à l'aimer; la beauté de la simplicité me ravit; je donnerais cent serpens pour une colombe. » [4] Camus, toujours bouillant, lui dit : « Hé bien, mon Père, le pis allé eut été votre mieux; quand ce peuple vous eut assommé, d'un confesseur ils eussent fait un martyr. — Que sçavez-vous, reprit François, si

[1] A. XIV, 224. — [2] G. II, 49. — [3] Oa. 4 septembre. — [4] A. XIV, 197; I, 1re partie, XII, 8e partie, XVIII.

Dieu m'eut donné la constance nécessaire? Je sçai bien ce que j'eusse du faire, mais suis-je prophète pour deviner ce que j'eusse fait? Saint Pierre était bien aussi résolu que moi, vous savez néanmoins ce qu'il fit. »

Au sortir de Genève, après un court séjour à Gex, où le baron de Lux lui livra trois paroisses [1], François reçut du pape l'ordre d'aller en Franche-Comté, où les princes d'Autriche, en litige avec le clergé, l'appelaient comme arbitre. Il profita de ce voyage pour pousser jusqu'à Monthelon et y bénir le mariage de son frère [2].

De la cérémonie qui eut lieu le treize octobre, et des paroles qu'y prononça l'évêque, rien n'est venu jusqu'à nous. Ce dut être au village une fête exceptionnelle, car M. de Chantal aimait à bien tenir son rang. Sous la chambre de la baronne, il y avait une chapelle, mais très petite, et le mariage se fit plutôt deux cents pas plus loin dans la vieille église paroissiale qui arbore aujourd'hui sur son autel une statue naïve de Mme de Chantal avec cette inscription : « Notre bonne Dame ». La petite mariée était « grandement belle de visage ». Quant au marié, l'enthousiaste Mgr Camus, qui, depuis, le peignit dans l'un de ses pieux et innombrables romans, nous dit : « L'or était en ses cheveux, la neige alpesane en son teint, l'azur en ses yeux, le cinabre en sa bouche, la palme en sa taille, un fleuve d'or en sa bouche, des charmes inévitables en sa conversation... » De sa famille, il n'avait là que Monseigneur. La route était trop longue de Savoie en Bourgogne; mais, bien entendu, le président et l'archevêque étaient venus [3].

Le surlendemain des noces, l'évêque les prit tous deux à part pour traiter le grand souci commun : la vocation de Mme de Chantal. Mgr de Bourges s'y opposait

[1] Y. II, 648. — [2] G. II, 27, 28. — [3] *Mémoires de Darie.*

non moins fortement que son père. Plusieurs fois, ils l'avaient conjurée d'y renoncer, avec « des tendresses sensibles et des paroles affectives » qui la mettaient à la torture, car elle avait pour eux, selon son expression, « de grandes tendretés d'amour »[1]; enfin, elle leur avait déclaré si net qu'elle obéirait à la volonté de Dieu, telle que Monseigneur, après les avoir entendus, l'exprimerait, que depuis lors ni l'un ni l'autre n'en avait parlé; et sous ce silence, tous trois depuis longtemps attendaient, pleins d'angoisse, l'arrivée de l'évêque[2].

Durant l'entretien, qui fut long, Mme de Chantal priait à la chapelle. Cette fois encore, nous ignorons tout ce qui fut dit, mais quand son père la fit appeler, François déjà triomphait[3]. Néanmoins, elle dut répondre longuement à Messieurs Frémyot qui « lui firent quantité d'interrogats et remontrances ». Elle eut réplique à tout avec tant de calme, de précision, de prévoyance, que les objections s'éteignaient d'elles-mêmes : toutes les dettes de M. de Chantal étaient réglées; Bourbilly et les terres voisines, bien affermées, ne pouvaient donner nul souci à son fils; elle devenait inutile, puisque bientôt, suivant ses goûts, il partirait pour la cour; quant aux deux petites, elle les gardait près d'elle, au couvent, jusqu'à l'époque de leur mariage. Le président et l'archevêque, assurés par François des desseins de Dieu sur cette âme, ne trouvaient rien à répliquer. Mgr de Genève, « fort recueilli en soi-même », ne disait mot; elle comprit que c'était chose faite.

Mais quelle ville choisir pour la fondation? Le président voulait Dijon; l'archevêque préférait Autun; la baronne plaida pour Annecy; elle ne pouvait abandonner Marie-Aimée; d'ailleurs, Monseigneur la laisserait parfois venir en Bourgogne, s'il le fallait[4]. Dès cet entretien,

---

[1] Ab. 113. — [2] *Id.* 114. — [3] *Id.* 115. — [4] Ab. 116.

toute cette épineuse affaire fut agréée, conclue, avec une facilité étonnante. Alors seulement, on en fit part à M. de Chantal, qui témoigna une grande douleur, mais n'osa rien entraver [1]. A Monthelon, dans le château même, l'évêque découvrit, ces jours-là, un nouveau sujet pour son couvent.

Charlotte de Bréchard, âgée d'une trentaine d'années, très noble demoiselle, intelligente, mais pas belle, semble-t-il, et en tout cas pauvre, maladive et accablée depuis l'enfance d'une suite incroyable d'épreuves, était une amie de Mme de Chantal [2].

Elle était née, sans qu'on le désirât, la dernière de dix enfants, dans un château près de Nevers. Sa mère mourut presque aussitôt. A quatre ans, Charlotte fut prise d'un mal inconnu; on la crut morte; elle s'éveilla sous un suaire avec un cierge allumé près d'elle; peu après, elle tomba par une fenêtre, la tête en avant, sur des blocs de pierre. Quand elle eut huit ans, survint à Nevers la peste; les morts étaient innombrables; dès que le fléau fut entré au château, et que M. de Bréchard vit ses enfants malades, il se sauva; une servante en prenait la charge; mais elle n'aimait pas Charlotte, que d'ailleurs on croyait perdue; elle l'envoya dans une maison voisine dont les maîtres étaient morts et où venaient de s'installer deux jeunes fossoyeurs. Là, elle passa plus d'un mois seule avec eux, couchant sur du foin, et couverte de vermine [3]. La servante lui envoyait des vivres, dont ses deux gardiens mangeaient la plupart; mais ils ne la rudoyaient pas, et même l'un d'eux parfois la peignait et lui faisait dire sa prière. Au bout de six semaines, elle reçut une compagne, une femme du château, prise de la peste et que la servante-maîtresse trouvait superflu de soigner. Durant quelques nuits, elles couchèrent côte

---

[1] *Id.* 117. — [2] Cc. 133. — [3] *Id.* 136.

à côté, puis cette femme mourut; alors les deux garçons la couvrirent d'un linceul et furent chercher un chariot, laissant Charlotte enfermée près d'elle. Longtemps elle les attendit. Quant vint le soir, elle prit peur, elle se mit à une fenêtre, loin de la morte, et jusqu'à leur retour, à la nuit close, elle pleura. Ensuite, ils la placèrent dans la charrette à côté du cadavre et l'emmenèrent ainsi à l'enterrement.

Charlotte passa trois mois encore en leur compagnie; elle n'était plus malade; le jour, elle errait dans la campagne pour manger des fruits sauvages; des loups déterraient les cadavres; elle faillit parfois être mangée par eux.

Quand l'épidémie fut passée, M. de Bréchard rentra chez lui et fit chercher sa fille; alors, elle devint plus malheureuse encore, livrée à une gouvernante qui la rudoyait; puis, au bout de trois ans, pour s'en débarrasser tout à fait, son père la mit au couvent. Là elle trouva seulement une prieure et trois religieuses, toutes nobles demoiselles qui passaient leur temps en visites dans les châteaux d'alentour [1]. On la chargea du ménage; elle préparait les repas de ces dames et ceux des laborieuses attachées au couvent. Cependant, tous ses frères, l'un après l'autre, mouraient à la guerre; et M. de Bréchard, n'ayant plus que des filles, rappela la petite pour qu'elle tînt compagnie à l'aînée.

Dans le château des Bréchard, on ne songeait point à la religion; mais Charlotte y trouva par hasard des livres pieux; l'existence lui semblait triste; elle voulut être religieuse. Son père, à cette annonce, ne fit que rire. Alors, elle se mit à soigner, comme Mme de Chantal, les malades pauvres.

Les Bréchard et les Chantal étaient voisins; Charlotte de Bréchard avait été marraine, en 1600, de Charlotte

[1] Cc. 140.

de Chantal, la dernière fille de la baronne. Mais celle-ci, depuis, ne la recherchait pas. Le gentilhomme qui l'avait rendue veuve était cousin des Bréchard, et ce fut cela peut-être qui espaça leurs relations.

Charlotte se mit donc à mener une vie dévote; elle jeûnait au pain et à l'eau deux fois par semaine et elle enseignait aux pauvres le catéchisme. Un capucin de passage lui conseilla d'être Carmélite; elle en parla à sa sœur qui parut peinée, à son père qui se moqua d'elle; et elle ne savait que devenir lorsqu'apparut, comme dans les contes de fées, un carrosse vide : c'était celui de la baronne qui, ne l'ayant pas vue depuis quatre ans, la priait de venir près d'elle [1]. Charlotte passa trois mois à Bourbilly « comme en Paradis »; elles avaient le même caractère, la même piété, la même horreur du monde; et puis, Mme de Chantal connaissait le Carmel de Dijon et la prieure lui avait dit qu'elle donnerait volontiers le voile à Mlle de Bréchard, dont un Père capucin leur avait fait l'éloge. Ce séjour à Bourbilly eut lieu en 1607, l'année où mourut la petite Jeanne de Sales. Au carême suivant, Charlotte vint à Dijon chez le président Frémyot. Mme de Chantal la mena au Carmel et dès lors elle y fut assidue; mais les sœurs, à leur grand regret, ne purent l'admettre, car elle n'avait pas de santé. Alors elle apprit de son père que, la croyant religieuse, il venait de marier sa sœur en la déclarant seule héritière; il la priait de ratifier cet acte; elle obéit aussitôt, puis revint à Mme de Chantal, qui affectueusement se chargeait de son avenir [2]. Elle était près d'elle, à Monthelon, quand M. de Genève vint marier son frère. Envers cette pauvre fille, il se montra prévenant; à son habitude elle se fit confiante; longuement, elle lui exposa son caractère, ses malheurs, ses aspirations. Après l'avoir bien étudiée :

[1] Cc. 158. — [2] *Id.* 165.

— « Ma fille, dit-il, vous consenterez-vous de courir le même prix que Mme de Chantal? »

C'était tout son désir : — « Or, sus, ma fille, demeurez donc en paix, et ne pensez plus qu'à bien aimer Celui qui vous veut sienne. » Alors, toute heureuse, elle lui confia son âme entièrement, comme Mme de Chantal.

Monseigneur, avant de partir, donna à ce petit village un sermon; un seigneur protestant et sa femme étaient là, qu'ensuite on lui présenta; sa parole les avait beaucoup émus; ils voulaient comparer avec lui la foi romaine au Calvinisme; et l'évêque, pour eux, recula son départ [1]. Cela mécontenta un prêtre de sa suite (et ce dut être M. Déage); il grommela que Monseigneur avait affaire en son bercail sans chercher les brebis d'autrui, qu'il y mettait à la fois de l'imprudence et de la vanité. François répondit doucement : « Jésus-Christ et son vicaire n'ont qu'une seule bergerie; nous sommes partout leurs serviteurs; il faut donc partout travailler où nous trouvons quelque chose à faire, surtout quand c'est chose pressée. » Lorsqu'il partit deux jours plus tard, les deux protestants étaient convertis.

Bernard le suivit sans emmener Marie-Aimée, trop jeune pour qu'on la lui confiât; l'année suivante, elle devait le rejoindre en Savoie.

Mme de Chantal, avec son père et son frère, les accompagnèrent jusqu'à Beaune [2].

Dans le village de Chassagne, où ils passèrent la première nuit, les gens de l'auberge, à l'instar de Mgr Camus, contemplèrent l'évêque par quelque trou, dans sa chambre, et ils virent que pour dormir il s'étendait sur le carrelage; mais le matin, il se jeta sur son lit, le froissa et partit, convaincu qu'on ignorait là comme ailleurs ses

[1] Oa. 16 octobre. — [2] Db. I, 404.

austérités [1]. Ce jour-là il dit la messe à Beaune, à l'hôpital, dans la jolie chapelle qui s'ouvre toute grande sur l'immense salle des malades, comme sur la nef dont elle serait le chœur. On retrouve encore intact ce décor singulier, où Mme de Chantal contempla l'évêque pour la dernière fois, avant de tout quitter sous son obéissance. Les petits lits blancs à courtines étaient rangés comme aujourd'hui en deux longues files contre les murs, et les malades alités voyaient commodément l'autel. Les religieuses peuplaient le chœur dans leur bel habit immuable avec la jupe à traîne et la grande coiffe à hénin, pareilles aux châtelaines du moyen âge; et derrière l'autel s'étalait le fameux retable où d'un côté les damnés tombent dans un gouffre, et de l'autre les élus, sur un pré en fleurs, s'avancent extasiés vers une porte d'or.

Quand l'évêque et la baronne eurent visité un par un les malades, ils se séparèrent [2]. Elle rentrait à Monthelon; il allait à Baume-les-Dames, où Mgr de Bâle l'attendait pour trancher avec lui sur l'ordre du pape un litige international. Il s'agissait des sources de Salins dont le clergé de Bourgogne et la Maison d'Autriche possédaient chacun la moitié. Ces princes en voulaient la pleine propriété, mais, comme il s'agissait de biens ecclésiastiques, il fallait qu'en cette transaction le Saint-Siège eût un représentant [3]. François, durant plusieurs jours, étudia cette affaire; la décision qu'il rendit contenta les deux partis, et les princes lui offrirent, en gage de reconnaissance, une garniture d'autel et de la vaisselle, en tout vingt-neuf pièces d'argenterie. Comme cette grande réserve d'aumônes n'était pas le prix de services spirituels, il crut devoir l'accepter. Puis il rejoignit Annecy, où l'attendait une rude épreuve.

---

[1] *Id.* 105. — [2] *Id.* 405. — [3] G. II, 28.

On parlait beaucoup en Savoie de son passage par Genève, deux mois plus tôt. L'audace de ce doux évêque étonnait. On savait qu'il était resté une heure, enfermé dans la ville, en soutane violette, et que personne ne l'avait insulté; tout cela semblait incroyable... A moins, disaient de mauvaises langues, que cette visite n'eût été préparée... Le duc de Savoie, toujours soucieux de complots, se demanda si les paroisses de Gex, but officiel de ce voyage, n'avaient pas été un prétexte [1]. Le baron de Lux, gouverneur de la Bourgogne et ami de l'évêque, n'aurait-il pas été chargé par le roi d'incorporer Genève à la France? On insinua à Son Altesse que l'évêque n'eût osé ni pu traverser la ville sans un laissez-passer, et que dans l'hôtel où il s'était caché, les syndics devaient l'attendre pour traiter avec lui de cette affaire; puis il avait tranquillement porté leurs conditions à M. de Lux.

François essuyait là, en somme, la même accusation que sept ans plus tôt, lors de son séjour à Paris, et cette fois encore en compagnie de ce baron; seulement, on avait retourné les rôles et donné à l'évêque le plus mauvais. Le duc, dont le coup d'œil ne valait pas celui du roi, écoutait gravement ces racontars. François dut lui écrire pour se disculper.

Alors, Charles-Emmanuel vérifia ses excuses et répondit enfin qu'elles le satisfaisaient [2].

Et François, devant ces incroyables procédés, n'eut pas un mot de hauteur ni d'aigreur.

---

[1] Y. I, 654. — [2] G. II, 53.

CHAPITRE XX

Débuts de la Visitation.

(1610-1611).

CET hiver-là, Mme de Chantal vit mourir sa plus jeune fille, Charlotte, très rapidement, comme Jeanne de Sales. Quand François en reçut l'annonce, lui-même venait de perdre Mme de Boisy.

Jamais une mère et un fils n'avaient eu l'un pour l'autre plus d'affection. « Cette noble dame aymoit tant son François qu'elle ne le pouvoit assés voir. Etant à Sales, le soir et le matin, il luy alloit faire la révérence à la ruelle de son lict; le long du jour souvent il patientoit à l'entretenir les trois et quatre heures de rache-pied. — « Je fais, disait-il, ce que je puis à fin de la contenter, et je n'en sçaurois venir à bout. »

Il disait aussi : — « O mon Dieu, qu'il faut faire des choses pour les pères et mères, et comme il faut supporter amoureusement l'excès, le zèle et l'ardeur, à peu que je die encore l'importunité de leur amour! Ces mères, elles sont admirables tout-à-fait : il leur est advis qu'on ne les ayme jamais assés et que l'amour qu'on leur doit ne peut estre mesuré que par les desmesurements. Quel remède à cela? Il faut avoir patience, et faire au plus près que l'on peut tout ce qui est requis pour y correspondre. Hé! Dieu est si bon que, condescendant à cela, il estime les accommodements de nostre volonté à celle de nos meres comme faitz pour la sienne, pourveu que nous

ayons son bon playsir pour fin principale de nos actions. »[1]

Il écrivit à Mme de Chantal : « ...Vous voudriès peut estre sçavoir comme cette bonne femme a fini ses jours : En voici une petite histoire, car c'est à vous que je parle, a vous, dis-je, à qui j'ay donné la place de cette mere en mon mémorial de la Messe, sans vous oster celle que vous aviés, car je n'ay sceu le faire tant vous tenés ferme ce que vous tenés en mon cœur; et par ainsy, vous y estes la première et la dernière[2]. Cette mère doncq vint icy (à Annecy) cet hiver et, en un mois qu'elle y demeura, elle fit la revüe générale de son ame et renouvela ses désirs de bien faire avec certes beaucoup d'affection; et s'en alla la plus contente du monde d'avec moy, duquel, comm' elle disoit, ell' avoit retiré plus de consolation que jamais elle n'avoit fait. Elle continua en cette bonne joye jusques au jour des cendres, qu'ell' alla à la paroisse de Thorens ou elle se confessa et communia avec très grande dévotion, ouy trois messes et vespres, et le soir, estant au lit et ne pouvant dormir, se fit lire à sa fille de chambre trois chapitres de l'Introduction pour s'entretenir en des bonnes pensées. Le matin estant venu, cette bonne femme se levant et peignant, elle tumbe soudainement comme toute morte. Mon pauvre frère, vostre filz, qui dormait encor, estant adverti accourt en chemise, et la fait relever et promener et ayder par des essences. On me vient appeler icy, et j'y vay soudain avec le médecin et apoticaire qui la treuvent létargique et paralitique de la moytié du cors, mais létargique en telle sorte que néanmoins ell' estoit fort aysée à réveiller. A mon arrivée, toute aveugle et tout' endormie qu'ell' estoit, elle me caressa fort et dit : — « C'est mon filz et mon père cettuy-ci »; et me baysa la main avant toutes choses. Elle continua en mésm' estat presque

[1] A. XX, 54. — [2] A. XIV, 261.

deux jours et demi, après lesquelz on ne la peut plus guere bonnement resveiller, et le premier de mars, elle rendit l'ame à Nostre-Seigneur, doucement, paysiblement et avec une contenance et beauté plus grande que peut estre elle n'avoit jamais eu, demeurant une des belles mortes que j'aye jamais veu. »

(C'était sans doute dans la jolie chambre où François était né, toute garnie de tapisseries de Flandres, avec des vitraux enluminés d'armoiries. Un vieux portrait de saint François d'Assise dominait la cheminée. Le lit, les sièges et la table étaient couverts d'un drap bleu, brodé en couleurs par Mme de Boisy.) [1]

« Au demeurant, ajoutait François, encor vous faut-il dire que j'eu le courage de luy donner la dernière bénédiction, luy fermer les yeux et la bouche et luy donner le dernier baiser de paix à l'instant de son trespas. Après quoy, le cœur m'enfla fort et pleuray sur cette bonne mère plus que je n'avois fait dès que je suis d'Église. »

Ce fut en ce même mois de mars que Mme de Chantal fit ses adieux au monde. Son départ de Monthelon était fixé au premier dimanche de carême; on savait qu'elle quittait la France pour s'enfermer dans un couvent; on l'admirait, on la blâmait, on se désolait. Le matin de son départ, le château fut entouré d'une foule de paysans, et l'ensemble de leurs voix formait un grand gémissement continu comme dans un désastre public; « ceux des logis faisaient des cris si haut, que des Capucins qui étaient présents avaient prou à faire à aller de part et d'autre tâcher à les faire taire, afin que l'on se puisse ouïr. » [2] M. de Chantal, pleurant si fort « qu'il pâmait presque », vit sa belle-fille à genoux lui demander pardon de l'avoir parfois peut-être mécontenté; les larmes l'empêchèrent de

[1] L. 99. — [2] Ab. 126.

répondre. La baronne, dont le visage restait « constant et allègre », dit un mot à chacun; elle embrassa ses pauvres en leur demandant de prier pour elle; puis elle monta en carrosse avec ses deux filles, Mlle de Bréchard et Bernard de Sales qui était venu la quérir. Un grand nombre de paysans, pour la revoir encore une fois, la rejoignirent à Autun, où elle passa le jour à distribuer des aumônes; elle prit ensuite le chemin de Dijon où les adieux allaient être pour elle singulièrement plus durs.

Le 29 mars, tous ses parents et amis s'assemblèrent chez le président [1]; il ne se montra pas « crainte que ses larmes qu'il ne pouvait retenir ne donnassent licence de faire des lamentations immodérées, car tous pleuraient ». Mme de Chantal embrassa chacun « sans témoigner aucune mollesse, quoique l'on vit ses yeux nager dans l'eau ». Le dernier fut son fils, qui avait alors quatorze ans et « qu'elle aimait, si jamais mère aima amoureusement son fils unique ». Fou de chagrin, il la suppliait de ne pas partir; elle, dans le plus affreux déchirement qu'une femme se puisse imposer, parvenait à lui répondre avec l'apparence du calme; enfin, elle s'arracha à ses bras et voulut gagner la porte; mais il la devança, se jeta en travers sur le seuil et cria : — « Au moins sera-t-il dit que vous aurez foulé votre enfant aux pieds » [2]. Sans hésiter, elle passa par dessus son corps; puis, « pensant éclater de douleur », elle s'arrêta et laissa libre cours à ses larmes. Le précepteur, qui contemplait avec admiration la force de cette femme, eut peur à ce moment qu'elle ne perdît courage. « Madame, dit-il, eh quoi ! Les larmes d'un jeune homme pourraient-elles faire brêche à votre constance? » Elle parvint à sourire : — « Nullement, dit-elle, mais, que voulez-vous, je suis mère. » Le président s'approchait. Ce fut de nouveau la cruelle étreinte, le long entretien

[1] *Id.* 128. — [2] Ab. 129; Fb. 82.

ponctué de sanglots; puis elle se mit à genoux, et quand elle eut reçu sa bénédiction, elle partit rapidement. M. Frémyot ne devait plus la revoir.

Elle atteignit Annecy le dimanche des Rameaux.

L'évêque, avec une vingtaine de gentilshommes et de dames, était allé à cheval au devant d'elle; la foule stationnait dans les rues comme aux entrées princières; on savait en quel dessein Mme de Chantal revenait; la ville, fière de son évêque, applaudissait d'avance l'œuvre nouvelle [1].

Le président du tribunal, qui était, après Monseigneur, le premier personnage d'Annecy, voulut loger la fondatrice; et ce fut chez lui qu'elle trouva la troisième de ses compagnes [2].

Jacqueline Favre, fille aînée du président, toute jeune, très jolie et choyée par sa famille, faisait un contraste marqué avec la disgraciée Charlotte de Bréchard. Pendant deux ou trois ans, elle avait aimé le monde, qui l'adulait; elle n'y cherchait pas un mari : à ses yeux, l'indépendance était le plus grand des biens; le couvent et le mariage l'effrayaient également; une seule situation la tentait : le veuvage. — « Si l'on m'eût assuré, disait-elle, que celui que j'épouserais serait mort deux heures après, je me fusse résolue d'agréer ce parti. » D'ailleurs, elle était pieuse, mais à sa façon : quand on annonçait en ville une agonie, s'il s'agissait d'une « personne bien faite et jeune », elle se rendait à son chevet et la regardait mourir; après quoi durant quelques jours la brièveté, la fragilité de la vie, lui emplissaient l'esprit; puis les visites, les réceptions habituelles chassaient peu à peu ces idées funèbres et la rendaient toute au plaisir de briller. Son grand triomphe, c'était la danse, où on la disait incom-

---

[1] Ab. 130. — [2] Db. I, 420.

parable, bien qu'elle y porta une gravité, un air de froideur qui la quittait rarement [1].

Depuis l'enfance, Jacqueline connaissait et admirait l'évêque de Genève, grand ami de son père. Monseigneur avait pour elle beaucoup d'affection; cette nature résolue, un peu singulière, mais toute franche et douce lui plaisait. Il la dirigeait et lui demandait peu de chose : de faire chaque matin un quart d'heure d'oraison et d'avoir dans la journée, au milieu de ses plaisirs, quelques « retours du cœur » vers Dieu.

A seize ou dix-sept ans, elle passa plusieurs jours à Chambéry, où l'on donna un bal en son honneur; sa réputation de danseuse était venue jusque-là et la jeunesse de la ville voulait l'admirer. Quand la musique commença, le gouverneur de Savoie lui donna la main; chacun la regardait; elle se sentit toute triomphante. — « Sur quoi, dit-elle, je me souvins de faire un petit retour de mon cœur à Dieu, selon que notre vénérable père me l'avait enseigné, et au moment de ce retour, telle fut ma pensée : Pauvre Favre, quelle récompense auras-tu de ces pas mesurés que tu fais avec tant d'attention? Quel fruit recueilleras-tu, si non que l'on dira : Cette fille a bien dansé... » Alors, tout son plaisir disparut; la vanité du monde et de ses joies l'étouffait; jusqu'à la fin du bal elle resta mélancolique, et quand elle se retrouva seule, son parti était pris : elle voulait être religieuse [2].

De retour à Annecy, Jacqueline dit son secret à Monseigneur seul et elle continua à fréquenter le monde. Un des frères de l'évêque, Louis, plus jeune que lui de dix ans, en devint amoureux, il demanda sa main; le président n'admettait pas qu'elle refusât un si beau parti. Monseigneur dut intervenir et imposer à son ami la vérité. Dès lors, M. Favre exigea que Jacqueline vécût

[1] Cc. 12. — [2] *Id.* 14.

conformément à sa vocation; non sans regrets, elle plia ses jolies robes, renonça aux bals, se mit à prier longuement et à visiter les malades. Il y avait quelques mois qu'elle menait cette vie dévote quand Mme de Chantal descendit sous son toit [1].

La baronne avait trente-huit ans, Mlle de Bréchard trente. Mlle Favre, qui en avait dix-huit, se prit d'enthousiasme pour ces deux amies, intelligentes, distinguées, et qui rayonnaient de ferveur; il fut convenu qu'elle entrerait avec elles dans le couvent naissant.

Telles étaient les trois femmes que jadis François avait vues dans la chapelle du château de Sales.

Une quatrième voulut les accompagner : Charlotte de Vautravers, baronne de Cusy, dont le caractère, semble-t-il, n'était pas irréprochable, car son mari, qui vivait encore, rêvait de se faire capucin. Il l'encourageait donc de tout son pouvoir à suivre Mme de Chantal; même il avait acheté dans un faubourg, auprès du lac, une petite maison qu'il offrait pour berceau à la congrégation [2]. C'était un vieil ami de l'évêque, et celui-ci ne pouvait refuser la maison ni la baronne. Mme de Chantal, à qui cette nouvelle compagne ne plaisait guère, n'osa rien en témoigner. Par bonheur, Mme de Cusy ne sentait pas pour cette retraite la même ardeur que son mari. « Quelques jours avant qu'il fallust partir, les cofres estant desjà faits, elle demanda à Dieu un signe pour cognoistre sa volonté de laquelle elle estoit en doute, et que ce signe fust une bonne maladie, s'il ne luy plaisoit pas qu'elle poursuivist son dessein. Or, soit que Dieu l'exauçast à point nommé ou que le travail de son esprit fist une violente réflection sur le corps, elle tomba malade la nuit avant le jour de son premedité despart d'une

[1] Cc. 16. — [2] A. XIV, 228, 287, 307; Ab. 125.

grosse fièvre, avec un grand vomissement de sang; de sorte que la pauvre dame croyoit mourir la nuit mesme et disoit à Nostre Seigneur avec un cœur grandement dolent : « Hé, mon Dieu, je vous avois bien demandé un signe, mais non pas la mort ». Là-dessus, « elle se résolut entièrement de demeurer en la condition où elle estoit; dequoy monsieur son mary fut affligé au possible. » Mme de Chantal s'en trouva « bien aize ». Quant à Monseigneur, toujours conciliant, il reçut de bon cœur les excuses du baron, qui gardait sa maison en même temps que sa femme; mais cela au dernier moment empêchait la fondation, « ce qui causa une grande parlementerie par tout le pays ». [1]

Mme de Chantal, en cette attente, dut rester à Sales près de Marie-Aimée, qu'on appelait maintenant : Mme de Thorens, car les frères de Monseigneur avaient partagé leurs biens, et Bernard s'était vu attribuer les deux châteaux de Sales et de Thorens, distants l'un de l'autre « d'une portée d'arbalète ». Cette petite fille jouait à la dame dans ce beau domaine comme jadis Mme de Boisy [2]. Sa mère était venue l'y conduire pour lui montrer comme on tient son ménage. Elle avait d'ailleurs un intendant dévoué, de vieux serviteurs. Son mari, gai, bon enfant, l'enchantait. On était au milieu du printemps [3].

Ce fut alors que retentit en Savoie l'assassinat d'Henri IV. Pour François, ce roi s'était montré à diverses reprises plein d'admiration et de sympathie. Deux ans plus tôt, il avait insisté encore pour que M. de Genève vînt se fixer près de lui, et François, devant ces instances, s'était fait un scrupule de refuser tout net. Au gentilhomme chargé de ce message il avait écrit : — « Je

---

[1] Ab. 132. — [2] A. XIV, 88. — [3] Db. I, 421.

vous supplie d'apprendre de Sa Majesté que c'est qu'elle penseroit faire de moy. Je sçay bien qu'il n'y a nulle si mauvaise pièce au monde qui ne soit utile a quelque chose; mais il faut luy treuver son usage et son lieu. Ou que je sois appelé pour le service de la gloire divine, je ne contrediray nullement d'y aller; mais surtout en France, à l'air de laquelle ayant esté nourri et instruit, je ne puis dissimuler que je n'aye une spéciale inclination. Il est vray que je suis en mon païs et entre les miens, avec une certaine suffisance qui me suffit, mais tout cela ne me tient qu'au bout des doigts et ne me sçauroit empescher de m'embarquer à tout autre service ou je penserois estre plus utile à la gloire divine et au bien de l'Église. »[1] Et, le même jour, annonçant à Mme de Chantal l'honneur qu'il recevait[2] :... « Je ne sçai, disait-il, d'où cela peut arriver que ce grand Prince continue si fort à me favoriser sans que j'aye jamais fait nulle chose pour cela... Priés bien pour moy, ma chère fille, affin que mon cœur se tienne pur de toutes vanités et prétentions mondaines. »

En apprenant l'assassinat, il envoya tout ému au président Frémyot comme le premier jet d'une oraison funèbre dont l'accent plus d'une fois fait pressentir Bossuet[3] : — « Ah ! Monsieur mon amy, qui n'admiroit avec vous l'inconstance, la vanité et la perfidie des grandeurs de ce monde? Ce prince ayant esté si grand en son extraction, si grand en la valeur guerrière, si grand en paix, si grand en toutes sortes de grandeurs : hé, qui n'eust dit, à proprement parler, que la grandeur estoit inséparablement liée et collée à sa vie...? Et voyla qu'une si grande suite de grandeurs aboutit en une mort qui n'a rien de grand que d'avoir esté grandement funeste, et celuy que l'on eust jugé presque immortel, puisqu'il n'avoit peu mourir parmi tant de hasars, desquels il avoit si lon-

---

[1] A. XIV, 9. — [2] *Id.* 13. — [3] *Id.* 309.

guement fendu la presse..., le voyla mort d'un contemptible coup de petit couteau et par la main d'un jeune homme inconneu, au milieu d'une rüe!... Qui eust dit, je vous supplie, monsieur mon cher amy, qu'un fleuve d'une vie royale, grossi de l'affluence de tant de rivières d'honneurs, de victoires, de triomphes, et sur les eaux duquel tant de gens estoyent embarqués eust deu perir et s'esvanouir de la sorte, laissant sur la grève et à sec tant de navigans?... Au demeurant, le plus grand bonheur de ce grand roy defunct, fut celuy par lequel se rendant enfant de l'Église, il se rendit père de la France... C'est ce seul bonheur qui me fait espérer que la douce et miséricordieuse providence du Père céleste aura insensiblement mis dans ce grand cœur royal, en ce dernier article de sa vie, la contrition nécessaire pour une heureuse mort. Aussi prié-je cette souveraine Bonté qu'elle soit pitoyable à celuy qui le fut à tant de gens, et qu'elle reçoive cette ame réconciliée à sa gloire, qui eu receut tant en sa grace, après leurs réconciliations. »

Le principal « navigant mis à sec », c'était Charles-Emmanuel, qui, toujours complotant et intrigant, venait justement de renier ses vieux amis pour signer avec Henri un traité offensif contre l'Espagne. Il en fut quitte pour la peur et pour de plates excuses à l'adresse de Philippe III.

Cependant M. de Genève, que ses amis de Cussy mettaient dans l'embarras, finit par acheter, après toutes sortes de pourparlers, la petite maison dont naguère ils lui faisaient don [1]. Pour le paiement, il dut s'engager, mais il disait : — « Je ne fus jamais plus content que maintenant, que j'ai trouvé une ruche pour mes pauvres abeilles. » [2]

---

[1] A. XIV, 312. — [2] Ab. 133.

Mlle Favre, qui avait dix frères et sœurs, ne recevait sans doute qu'une maigre dot. M. de Bréchard n'envoya pas un sol; quant à Mme de Chantal, elle avait légué, sur l'ordre de l'évêque, toute sa fortune à ses enfants; elle apportait pour tout bagage : « son linge, ses nippes, et un matelas du lit de camp de son mari ».[1] L'archevêque de Bourges lui assurait une rente viagère[2].

Au début de juin, les trois amies, aidées de l'heureuse Jacqueline Coste, achevèrent d'installer leur petit monastère.

En sortant d'Annecy par la porte Perrière, au pied du château, on trouve, après cinq cents pas sur la route de la Thuile, une maison basse, pauvre et triste, percée de rares fenêtres, presque des meurtrières; c'est le premier couvent de la Visitation. On l'appelait à cette époque : la Galerie, à cause d'une sorte de pont couvert qui l'unissait par-dessus le chemin à un verger au bord du lac. De l'autre côté du logis, il y avait un petit jardin, ou plutôt une cour profondément encaissée au pied de la montagne qui domine la ville. La façade sur la cour, au midi, a des fenêtres assez nombreuses et de taille normale. C'était en somme très suffisant pour quelques religieuses.

On avait placé la chapelle dans une sorte de caveau qui depuis la fondation n'a pas beaucoup changé; le bas des murailles est taillé dans le roc; trois fenêtres étroites prennent jour sur la route; la grossière porte de bois, le bénitier fixé au mur sont les mêmes qu'en 1610. On y voit un petit tableau qui représente Mlles de Bréchard et Favre en prières près de l'évêque; cet ex-voto dut être peint en 1611, après une maladie de Mme de Chantal.

Celle-ci, la nuit qui précéda la fondation, subit de

---

[1] *Id.* 143. — [2] A. XVIII, 54.

grandes angoisses : son père et son beau-père se dressaient devant elle chargés d'années; il appelaient la vengeance du ciel sur cette femme qui, pour suivre une prétendue vocation, les avait abandonnés. Il lui sembla qu'elle n'avait pas le droit de disposer d'elle-même, que l'évêque se trompait, qu'elle devait sur-le-champ regagner la Bourgogne, et elle tournait en son esprit « de beaux expédients pour en venir honorablement à l'exécution ».[1] Sainte Thérèse, au premier couvent fondé par elle, avait connu la même tentation. Pour Mme de Chantal, ces transes durèrent trois heures; enfin elle s'écria : — « Mon Dieu, que mes parents, mes enfants et moi périssions si vous l'avez ordonné, cela ne m'en importe; mon seul intérêt au temps et à l'éternité est de vous obéir. » Aussitôt, la paix remplit son âme [2].

Le lendemain, dimanche de la Trinité, 6 juin 1610, les trois amies soupèrent à l'évêché avec la famille de Sales [3]. Puis elles reçurent, l'une après l'autre, en particulier, la bénédiction de Monseigneur; il remit à Mme de Chantal le règlement de la Congrégation (ce n'était qu'un essai, qui fut tout transformé dans la suite); et, sans plus de cérémonies, elles partirent à pied pour la petite maison du faubourg, où Jacqueline Coste les attendait, à cinq minutes de là.

M. de Thorens venait d'abord, avec sa belle-mère; M. de Boisy, le chanoine, accompagnait Mlle Favre; et M. de La Thuile, l'ancien soupirant de celle-ci, menait Mlle de Bréchard. On avait tâché de garder secrets le jour et l'heure; mais « le peuple qui s'en doutait était tout hors des maisons en attente », et sur tout le parcours il y avait une telle presse que ce petit cortège eut peine à la fendre [4].

Le soleil se couchait; on était dans les jours les plus

---

[1] Ab. 134. — [2] *Id.* 135. — [3] *Id.* 138. — [4] *Id.* 138.

longs. A la Galerie, la chapelle se trouva pleine des « principales dames » qui voulaient dire adieu les dernières à leurs amies. Quand la nuit eut chassé toute cette assistance, les nouvelles recluses s'agenouillèrent et demandèrent « la grâce de faire ce pour quoi elles s'assemblaient »; elles s'embrassèrent en se jurant une « éternelle dilection »; puis les deux jeunes filles et la servante promirent à Mme de Chantal une parfaite obéissance; celle-ci leur lut les règles données par Monseigneur, et quand la prière fut faite, elles se couchèrent [1].

Cette nuit-là, tandis que ses compagnes dormaient de tout leur cœur, Mme de Chantal subit les mêmes affres que la veille : ces quatre femmes enfermées, presque sans ressources, dans cette pauvre maison, comment pourraient-elles vivre? N'était-ce pas tenter Dieu? Quelle folie l'avait poussée, elle, la première, à entraîner les autres?... Longtemps cette angoisse lui serra le cœur; puis brusquement elle se dissipa, comme la veille [2].

A cinq heures, Mme de Chantal se leva, éveilla Mlles Favre et de Bréchard, et toutes trois revêtirent gaîment, sans aucune cérémonie, leur nouveau costume, une robe noire tout unie, avec un col blanc, et sur la tête un voile noir [3].

Jacqueline Coste levée dès l'aube, travaillait déjà, pleine d'ardeur, dans le jardin. Une chose l'inquiétait : chargée de la cuisine, elle ne voyait aucune provision. — « Ma bonne fille, dit Mme de Chantal, Notre Seigneur y pourvoiera. » [4]

A huit heures, l'évêque vint dire la messe, mais suivi de tant de monde qu'il remit au soir l'instruction promise [5].

Lorsque Jacqueline Coste, à dix heures, vit que per-

[1] Ab. 139. — [2] *Id.* 140. — [3] *Id.* 141. — [4] Db. 431; Ac. 405. — [5] Ab. 141.

sonne ne parlait de manger, elle pria une voisine de lui céder une écuellée de lait; elle cueillit des herbes et fit cuire le tout ensemble; mais comme elle servait, on heurta à la porte, où elle trouva du pain, de la viande et un baril de vin qu'envoyait le président Favre. Alors, elle s'accusa, toute honteuse, de n'avoir pas eu confiance en Madame ni en Dieu [1].

Ce jour-là, quand Monseigneur revint voir ses filles, il leur dit de quitter les noms de dame et de damoyselle : désormais Mme de Chantal devait être « ma mère », ses compagnes « ma sœur ». Il prescrivit la clôture complète pour toute l'année. L'oraison, de pieuses lectures, et la récitation du petit office, entrecoupées de travail manuel, devaient occuper les journées [2].

Le nouveau costume reçut son assentiment, bien que le voile le fît un peu sourire; en rentrant, il dit à ses frères : « Vraiment, nos dames n'ont pas pris une coiffure à leur avantage. » [3]

Le lendemain, elles se mirent à étudier l'office, car Monseigneur, très bon latiniste, était fort difficile pour l'accentuation. Mme de Chantal surtout prononçait le latin d'une façon déplorable, à la française, et « ne se peut dire la peine qu'elle prenait ». [4] Puis, elles essayèrent devant lui les chants en usage dans les divers Ordres; mais il désirait le récitatif le plus simple et il prescrivit la mélopée tout unie que suivent encore les filles de la Visitation [5].

Dans cette congrégation déjà établie, l'organisation de la vie religieuse, peu à peu, au jour le jour, semble étonnante. S'il ne s'agissait de François de Sales, qui l'avait projetée depuis tant d'années, on pourrait parler d'improvisation. Il savait bien que Dieu menait tout, et il

---

[1] Db. I, 432. — [2] Db. 431. — [3] *Id.* 431. — [4] Ab. 141. — [5] Db. I, 432; Oa. 8 juin.

laissait paisiblement quantité de menus détails, l'un après l'autre, se préciser [1].

Ses filles n'avaient à l'origine ni nom ni patron. D'abord, à l'exemple de sainte Françoise, dont il avait vu à Rome le premier couvent, il s'était dit qu'il les nommerait : sœurs oblates de la Sainte Vierge [2]. Dans la suite il préféra : filles de Sainte-Marthe, puisqu'elles devaient mener une vie plus active, moins uniquement contemplative que la plupart des religieuses [3]. Ce nom ne plaisait guère à Mme de Chantal, qui désirait avoir pour patronne la Sainte Vierge; mais elle n'en témoigna rien. Comme elle n'y pensait plus, Monseigneur lui dit que décidément il les appellerait : filles de la Visitation, parce qu'en visitant les pauvres, elles devraient imiter Marie, quand celle-ci porta à Élisabeth la grande joie qui était en elle [4].

Ce qu'on savait du nouveau couvent ne plaisait pas à tous. L'idée fondamentale d'accueillir les petites santés, incapables de grandes pénitences, semblait à bien des gens un défi au sens commun, tant l'idée dominait alors que la base de la vie religieuse, c'est la macération corporelle. Donner le voile à de frêles jeunes filles, à des femmes âgées, peut-être même à des infirmes, c'était fonder un hôpital et non pas un couvent; c'était installer la mollesse dans le cloître officiellement; et de mauvais plaisants disaient que l'évêque avait fait une belle découverte en trouvant, pour mener au ciel, une voie sans épines; on appelait son institut : « la confrérie de la Descente de croix », puisqu'il retirait au divin Modèle ses souffrances [5]. Un jour, à quelque personnage qui visitait le monastère, il dit, en montrant une fenêtre, qu'il

---

[1] Db. I, 439. — [2] A. XV, 30. — [3] A. XIII, 294, 310. — [4] Db. I, 443. — [5] Db. I, 488.

voulait la condamner; ce seigneur l'y engagea : — « Aussi bien, dit-il, ne voit-on pas jour à cette entreprise. » François sourit poliment et ne répliqua rien.

La ferveur que témoignaient ses filles, l'humble perfection de leur vie cachée, le tranquillisaient.

— «... Il est impossible, dit Mme de Chantal, de pouvoir raconter les grâces et les faveurs célestes que notre bon Dieu versait dans ces chères âmes. Aussi voyait-on reluire une suavité et sainte joie et douceur en leurs conversations, et un si grand amour d'union entre elles que c'était, ce me semble, un paradis de délices d'être làdedans. L'on n'y parlait que de Dieu et des moyens d'avancer en son saint amour... Nous fûmes six semaines, nous trois avec la bonne sœur tourière, dans une si grande douceur de vie que notre bien-aimée sœur Jacqueline Favre disait que, si ce n'était la gloire de Dieu, elle eût voulu que nous passions ainsi notre vie sans accroître notre nombre. »

Mais la joie profonde, surnaturelle, qui unissait les recluses, semblait flotter sur le couvent et leur attirer des compagnes comme l'odeur du miel fait venir les abeilles. Dès la première année, six jeunes filles de l'aristocratie, pour la plupart très jeunes et de santé délicate, se joignirent aux fondatrices[1].

De ces premières « mères » de la Visitation, deux surtout, Mlles de la Roche et de Blonay, sont restées célèbres dans l'Ordre, dont elles devinrent des colonnes.

Mlle de la Roche avait des parents d'une dévotion outrée : ils récitaient chaque jour le grand office de l'Église, ils visitaient les hôpitaux, ils se donnaient la discipline; mais Madame oubliait son ménage et Monsieur ses affaires; or, il était gouverneur d'Annecy; et

---

[1] Ab. 145.

Monseigneur blâmait un genre de vie où l'on délaisse son simple devoir pour cultiver des vertus rares que Dieu n'exige point. (C'est même en songeant à eux qu'il a tant insisté dans l'*Introduction*, sur le propre de la vraie dévotion : de « ne gaster nulle sorte d'affaires ».) [1]

M[lle] Claude de la Roche, jolie, spirituelle, et qui aimait le monde, ne suivait pas ses pieux parents dans leurs austérités. Quand elle vit sa brillante amie, Jacqueline Favre, se mettre à faire, elle aussi, de longues stations à l'église, elle commença par en rire; elle l'imitait, agenouillée, les mains jointes, les yeux fermés; elle l'imita si bien qu'enfin elle y fut prise [2].

M[me] de Chantal, après la fondation, la priait parfois de chanter l'Office avec elles, les jours de fêtes, parce que sa belle voix relevait la cérémonie. Elle chantait de tout son cœur et ne raillait plus. Enfin, elle se sentait si bien dans ce pauvre logis, entre ces saintes femmes, qu'un beau jour elle y resta.

M[lle] de Blonay, qui entra en même temps qu'elle, était peut-être la plus vieille amie de François. Elle avait passé son enfance dans un château du Chablais sur la rive droite de la Drance [3]. Le prévôt de Sales, quand il habitait Thonon, envoyait parfois ses nouveaux convertis chercher asile chez M. de Blonay, fervent catholique. Aimée de Blonay, qui avait six ou huit ans, vit plusieurs fois ce jeune prêtre causer avec son père. Celui-ci admirait la patience, le courage de l'apôtre; il en parlait avec enthousiasme; et Aimée, quand il venait, le regardait inlassablement, comme un être merveilleux, surhumain; parfois, pour être plus à l'aise dans sa contemplation, elle se cachait derrière une tenture. François s'en apercevait, et s'en amusait; il lui dit dès ce temps-là qu'il ferait d'elle, plus tard, une religieuse. Sa

[1] Cc. 432. — [2] *Id.* 434. — [3] Ec.

mère était morte; son père se fit prêtre. Quand elle eut vingt ans, elle vint s'offrir à Monseigneur.

Ces nouvelles filles de Mme de Chantal virent peu à peu se préciser, selon les circonstances, les règles de l'institut. Une fois par exemple, la sœur de Châtel, jeune, riche et jolie, qui naguère avait excellé dans la musique, la danse et la chanson, et qui maintenant aidait à la cuisine Jacqueline Coste, mangea à table une pomme véreuse; ses sœurs, après dîner, la complimentèrent en riant sur son esprit de pénitence. Monseigneur, à qui l'on disait tout, décida qu'au réfectoire on garderait la vue basse, afin que chacune pût se mortifier à sa guise [1].

Un autre jour, la sœur de Bréchard, qui dirigeait l'office, crut pouvoir se passer de bréviaire, et elle resta court au milieu d'un *oremus*, ce qui amusa ses compagnes. Monseigneur ordonna que l'officière ne dirait jamais rien de mémoire, et il en prit note pour les constitutions futures.

Françon de Chantal, qu'une famille amie avait recueillie durant quelques semaines, vint en été rejoindre sa mère. Mme de Thorens lui apporta un jour un écureuil; et ce fut pour les novices une joie [2]. Monseigneur vit là une cause de temps perdu, de niaiseries; il ne brusqua rien; mais depuis il défendit d'introduire au couvent tout animal inutile [3].

C'est que malgré son sourire il n'admettait aucune mollesse. La pauvreté des premiers temps en fait foi. Un jour, les sœurs n'eurent pour dîner que du pain et une poire qu'elles coupèrent en huit, gaîment, et elles parlaient de ce repas comme du meilleur de leur vie [4]. Ce fut là, il est vrai, un cas exceptionnel. A force d'économie, elles arrivaient à ne manquer de rien; et puis Dieu,

[1] Db. I, 461. — [2] Eb. 210. — [3] Db. I, 461. — [4] *Id.* 463.

croyaient-elles, leur venait en aide. Ainsi, le petit baril envoyé par M. Favre suffit à leur table depuis juin 1610 jusqu'aux vendanges de 1611; à cette époque, elles crurent prudent d'acheter du vin nouveau; alors le baril devint d'un coup « si sec que l'on s'en étonnait fort », et Mme de Chantal, songeant à la farine de Bourbilly, assurait qu'il eût duré encore si l'on avait eu plus de confiance en Dieu [1].

L'hiver, on n'allumait de feu que dans la chambre des malades; et ces femmes, habituées au confort et au luxe, ne s'en plaignirent jamais. Par un grand froid qui les avait criblées d'engelures, Monseigneur trouva l'une d'elles les mains enveloppées dans un morceau de drap. — « Eh quoi ! ma fille, vous portez un manchon, et moi je n'en ai pas. Regardez cependant mes mains. » La sœur, toute confuse, jeta son chiffon [2].

Elles avaient des disciplines, des haires, des ceintures de fer; et même la petite Françon, entraînée par leur exemple, se flagellait en cachette avec des orties. Le manque d'austérités reproché au nouveau couvent était donc tout relatif; mais il est vrai que sur ce point François redoutait l'excès beaucoup plus que la négligence, qu'il refrénait impitoyablement l'ardeur de ses filles et que, près des Clarisses ou des Carmélites, elles menaient, malgré elles, une vie douce.

C'était sur les vertus communes, l'humilité, la bonne humeur, l'obéissance, qu'il concentrait ses exigences; là, il ne laissait rien passer; et la première faute dont le couvent fut le théâtre, montre quelle était alors sa rigueur.

A l'approche du mois de juin 1611, Monseigneur décida que le jour de saint Claude, anniversaire de la fondation, verrait la prise d'habit des trois premières

---

[1] Ab. 144. — [2] Db. I, 463.

sœurs; et l'on se mit à décorer la chapelle. En cette intention, le président Favre avait promis vingt écus; mais cet argent n'arrivait pas. Or, le coffre du couvent contenait quatre ou cinq pièces d'or que Monseigneur avait données pour le cas de maladie [1].

Les sœurs Favre et de Bréchard se dirent qu'elles pouvaient les prendre, puisque l'argent du président viendrait bientôt les remplacer; Mme de Chantal y consentit. Plus tard, à la réflexion, elle songea que c'était en somme une désobéissance, et sur-le-champ elle envoya à Monseigneur un billet pour s'en accuser. Ce mot ne disait rien des circonstances du délit; l'évêque fut bien étonné : de Mme de Chantal, cela lui semblait incroyable.

Le lendemain, quand il vint au couvent, il avait l'air grave; elle tomba à genoux et fondit en larmes. — « Ma fille, dit-il, voilà la première désobéissance que vous m'avez faite; j'en ai eu une mauvaise nuit », et, en silence, il la laissa pleurer le temps d'un *Miserere*. Ce fut là toute sa réprimande; mais ce visage, cette voix, ce silence... venant de Monseigneur... ! « Elle fut longtemps qu'au souvenir de cette faute elle en avait toujours les larmes aux yeux. »

Pour le jour de la profession, les trois premières sœurs modifièrent un peu leur costume. Monseigneur trouvait inutile qu'elles s'enlaidissent à plaisir; les voiles du noviciat lui avaient déplu; il en voulut d'autres [2]. On les tailla dans une vieille robe d'étamine noire que Mme de Chantal portait à son dernier voyage; on en disposa les plis de diverses façons sur Mlle de Bréchard, et Monseigneur, qui était présent, fit son choix; même il prit des ciseaux et arrondit les coins par derrière. Cette forme, depuis, n'a pas changé [3].

Dans la chapelle tendue de simples draps où des petits

---

[1] Ab. 150. — [2] Ab. 149. — [3] Db. I, 446.

bouquets de fleurs étaient épinglés, la noblesse d'Annecy vint s'entasser [1].

Monseigneur parla des trois grains de froment qui, jetés dans une terre stérile, se multiplient de telle sorte que le pays en peu d'années regorge de richesses. — « Ainsi, dit-il, nous verrons que ces trois petites âmes que la Providence de Dieu a semées en ce petit coin de terre se multiplieront sans nombre, et que la miséricorde divine les bénira d'une grande prospérité. » [2]

Après le sermon, les trois sœurs s'agenouillèrent sur le marchepied de l'autel et la cérémonie de la profession commença. On chanta d'abord le *Veni Creator;* puis Mme de Chantal dit de sa belle voix grave, un peu tremblante : — « O cieux, oyez ce que je dis; que la terre écoute les propos de ma bouche : C'est à vous, ô Jésus, mon Sauveur, à qui mon cœur parle, encore que je ne sois que cendre et poudre. O mon Dieu, je vous fais vœu de vivre en perpétuelle chasteté, obéissance et pauvreté... Je choisis Jésus, mon Sauveur et mon Dieu, pour l'unique objet de ma dilection; je choisis sa sainte et sacrée mère pour ma protection, et la congrégation des céans pour ma perpétuelle direction. Gloire au Père et au Fils et au Saint-Esprit. » [3]

Les deux autres sœurs répétèrent ces paroles; puis toutes trois s'agenouillèrent devant l'évêque, qui mit à leur cou une croix d'argent et sur leur tête le voile noir. Alors, elles s'étendirent la face contre le sol; on les couvrit d'un drap mortuaire; on lut le lugubre passage de Job : « L'homme né de la femme vit peu de jours... », et, tandis qu'on récitait le *De Profundis,* Monseigneur jeta sur elles l'eau bénite comme sur un cercueil. Mais, quand elles se furent levées, il n'y eut plus jusqu'à la fin que des hymnes de joie.

---

[1] Ab. 151. — [2] Db. I, 449. — [3] *Id.* 450.

CHAPITRE XXI

Tristesse et soucis. — Voyage à Milan.

(1610-1613.)

TANDIS que prospérait son petit institut, l'évêque subissait des épreuves diverses. Le lendemain même de la fondation, M. Déage était mort. Depuis plus de trente ans, il s'acharnait à contrarier François; mais celui-ci l'aimait [1].

Si Monseigneur, avec son sourire habituel, recevait de petites gens, M. Déage l'accusait d'oublier sa dignité. Si des dames parlaient à Monseigneur un peu longuement, M. Déage l'avertissait qu'il ferait naître des mauvais bruits. Enfin, c'était à tout propos des doléances, des reproches maussades, et d'une liberté impatientante [2]. François n'en marqua jamais aucune humeur. Il savait que cet homme avait pour lui de l'affection, qu'il eût voulu le voir parfait, qu'il rêvait d'un idéal rigide auquel son ex-élève ne répondait pas; et, touché de ces bons sentiments, l'évêque en recevait avec reconnaissance les témoignages revêches. Pour l'avoir toujours près de lui, il l'avait nommé chanoine; et jusqu'au dernier jour, il le combla d'attentions.

Après sa mort, la première fois qu'il célébra la messe, il s'interrompit au *Pater*, suffoqué de sanglots, et quand il quitta l'autel, il pleurait encore. Comme on s'en inquiétait : — « Ah ! dit-il, je me suis rappelé que

---

[1] Y. I, 662. — [2] I, 1re partie, XXIV.

c'était cet homme vraiment bon qui m'avait appris mon Pater. »[1]

Un mois après, François fit une perte plus sensible en la personne de M. Favre, qui fut nommé à Chambéry premier président du Sénat. C'était de ses anciens amis le plus intime et le plus cher; mais cette austère figure de magistrat pieux, qui devint fort célèbre comme auteur du Code Fabrien, n'offre à la postérité aucun trait personnel. Tout ce que l'on en peut dire, c'est qu'il était excellent latiniste, le premier jurisconsulte de son temps, et que François de Sales et lui s'appelaient mutuellement : mon frère.

En quittant Annecy, le président voulut que l'évêque, pour dernier gage d'amitié, prît l'usufruit de son hôtel, dont la sombre façade nous subsiste encore, rue Sainte-Claire, au pied du château [2]. Les lourdes arcades de la base font avec celles des maisons contiguës une obscure et large galerie où se tenait, de temps à autre, un marché; chacun des deux étages a neuf grandes fenêtres. Dans la cour intérieure où mène un long couloir étroit, une assez jolie porte, de style Renaissance, encadrée de deux colonnes, fait l'entrée de l'escalier qui tourne autour d'un massif de pierres, énorme. Le bâtiment au fond de la cour plonge dans les eaux du Thiou; de là, François pouvait voir sur l'autre rive, un peu à droite, le petit hôtel où il avait passé huit ans. Quelle fut sa chambre en ce nouveau logis, qu'il occupa jusqu'à sa mort, douze ans plus tard? Les appartements ont été bouleversés; on sait seulement qu'il fit mettre son lit dans une « petite chambre obscure et assez mal plaisante, quoy qu'il y eust beaucoup de chambre vuides (car c'est la plus grande maison qui soit dans la ville d'Anicy) ». [3] « J'estime, dit-il, que

[1] Y. I, 663. — [2] G. II, 61. — [3] I, 2e partie, XVII.

cela sera mieux, à fin qu'après que je me seray pourmené par ces grandes sales, je me ressouvienne d'estre misérable homme : car je me promeneray tout le jour en qualité d'évesque et me retireray la nuict en qualité de François de Sales. »[1]

Dès que M. Favre eut quitté Annecy, M[me] de Chantal tomba malade; et, dès lors, elle passa plusieurs années « dans de perpétuelles incommodités ».[2]

« Elle avoit des intervalles très bons, et d'ordinaire, pour ses langueurs, ne laissait point de faire ses exercices de religion. Il lui prenait quelquefois tous les jours certains accidents si violents qu'on la jugeait devoir bientôt trépasser; son visage était doux, tranquille et serein et tout son corps destitué de forces; d'autres fois, elle enflait à vue d'œil et perdait la parole. » Les médecins n'y comprirent jamais rien. Avant de quitter le monde, elle avait joui d'une santé normale. Plus tard, quand les règles et l'esprit de la Visitation eurent été définitivement fixés, elle crut voir dans ces souffrances quelque chose de surnaturel; car elle était fort inclinée aux grandes pénitences corporelles; sur ce point, Monseigneur lui semblait parfois trop indulgent; et si elle n'eût été forcée longtemps de se traiter elle-même en malade, elle n'eût jamais bien compris la douceur spéciale du nouvel institut[3].

Plusieurs fois, Monseigneur trembla pour la vie de la fondatrice, mais surtout au début de 1612; cette fois, les médecins d'Annecy prenant peur, il avait fait venir de Genève un de leurs confrères en renom; « dans toute cette consulte, ils ne purent trouver la cause du mal »; et l'évêque, malgré ses angoisses, profitait de l'occasion pour tâcher à convertir ce calviniste[4]. Il écrivit à un

---

[1] G. II, 62. — [2] Ab. 168. — [3] Ab. 168; Bb. 426. — [4] Ab. 170.

ami : — «... C'est par le retour de ce pauvre médecin qui n'a sceu guerir nostre mère et que je n'ay sceu guerir, que je vous fay ce mot... Pauvre chétif pasteur, que ne donnerois pas pour le salut de cette déplorable brebis ! Vive Dieu, devant lequel je vis et je parle : je voudrois donner ma vie temporelle pour l'oster de l'éternelle mort. Je recommande à vos prières ce pauvre médecin malade; dites trois messes à cette intention affin qu'il puisse guérir nostre mère et que nous le puissions guérir. Elle est bien malade, cette bonne mère, et mon esprit un peu en peyne sur sa maladie. Je dis un peu, et c'est beaucoup... »[1]

« Comme elle alloit tousjours de mal en pis, le sieur de la Thuile luy dict avec gémissement[2] que ceste congrégation alloit recevoir un grand échec si la mère de Chantal mouroit, car les autres sœurs n'estoient pas guières fortes; il respondit avec un visage esgal : — « Dieu est un bon maistre; il est en son pouvoir de faire de bonnes besognes avec de malotrus outils. »

La malade témoignait la même indifférence; les remèdes qu'on lui donnait l'affaiblissaient encore : — « Je le connaissais fort bien, dit-elle depuis, mais je n'y arrêtais pas ma pensée; et jusqu'à ce que notre bienheureux père m'eut commandé de dire quand on me donnerait quelque chose que je verrais m'être nuisible, j'eusse eu un grand scrupule de me mêler de moi-même, après m'être donnée à Dieu et à l'obéissance, et j'eusse bien mieux aimé mourir par soumission et abandon de moi-même que de vivre par mon propre souci. »[3]

François lui dit un jour : — « Peut-être, ma fille, que Dieu se veut contenter de notre essai et du désir que nous avons eu de lui ériger cette petite compagnie; si cela est, sa volonté soit faite. »[4]

---

[1] A. XV, 168. — [2] G. II, 68. — [3] Ab. 170. — [4] *Id.* 169.

Dans cette parfaite résignation, il ne négligeait rien pourtant, afin de sauver la malade. Les remèdes naturels restant impuissants, il fit vœu à saint Charles Borromée d'aller visiter son tombeau; puis il porta à Mme de Chantal des reliques de ce saint[1]. Elle avait reçu les derniers sacrements, ses filles en larmes l'entouraient. Dès qu'elle eut touché les reliques, elle fit un soupir que l'on crut le dernier, et elle dit en ouvrant les yeux : — « Mon Père, je suis guérie. » Les médecins, une fois de plus, déclarèrent qu'ils n'y comprenaient rien.

Durant ces quelques années où la supérieure donna à Monseigneur tant d'inquiétudes, l'incroyable méfiance du duc envers lui eut des crises presque aussi nombreuses; et de même que, refrénant sa douleur, il priait en paix pour Mme de Chantal, de même il répondait longuement, humblement, aux injurieuses questions de Son Altesse.

Il était allé au printemps de 1611 à Gex pour recevoir encore deux paroisses rendues par la France au culte catholique; il en avait averti par avance le gouverneur de Savoie, et d'ailleurs il n'avait pas traversé Genève. Mais le bruit courait que la France voulait s'emparer de cette ville; et François, à son retour, apprit que le duc se demandait encore s'il n'avait pas fait « certains mauvais mesnages d'Estat avec les estrangers ». Il lui écrivit naïvement, aimablement qu'il en était « le plus estonné du monde... Non seulement, je n'ay point fait de mesnage contre le service de Vostre Altesse, affin de luy en donner advis... »[2] Ainsi, il avait la conviction que « en vraye vérité, les François n'avoyent eu aucun' intention de surprendre à force cette ville-là, ayans trop d'apprehension d'esmouvoir les humeurs des hérétiques de

[1] A. XV, 171; Ab. 192. — [2] A. XV, 66.

France et de leur faire prendre les armes », et d'ailleurs « que ceux de la ville en diverses occurences disoyent tout haut qu'ils se donneroyent plus tost au malin qu'à Vostre Altesse, et plus tost à Vostre Altesse qu'au Roy ». Après un long rapport de ce qu'il avait observé, François ajoutait : «... J'ai une trop grande aversion au tracas des choses d'Estat pour jamais y vouloir penser d'un' attention délibérée. »

Cet effort de François de Sales pour se donner poliment une vague apparence d'honnête espionnage aurait dû faire rougir, désarmer à jamais contre lui son souverain, si celui-ci avait eu pour deux liards de tact ou de cœur. Pourtant, ces protestations ne le convainquirent, semble-t-il, qu'à demi, car les « principaux » des paroisses de Paris demandant à M. de Genève, cette année-là, l'honneur de ses prédications [1], Son Altesse ne lui permit pas d'y aller; l'année suivante (1612), les Lyonnais firent la même demande, qui fut, elle aussi, repoussée [2]. Alors, les Parisiens renouvelèrent leur supplique, et François écrivit à son ami, le gouverneur de Montargis, leur porte-parole : — «... Dieu sçait bien que je prœparois un cœur tout nouveau, plus grand, ce me semble, que le mien ordinaire, pour aller là prononcer ses saintes paroles [3]. Je me promettois, par un certain excès d'amour à ce dessein que, preschant maintenant un peu plus apostoliquement que je ne faysois il y a dix ans, vous eussiés aymé mes prœdications, non seulement pour ma considération mays pour elles mesmes. Or, voyci a quoy je me treuve a present : Son Altesse a esconduyt la Reyne, et un ami que j'ay en court m'advertit que rien ne proffitera en ce sujet auquel Son Altesse est resolüe de ne se laisser point plier. »

Peu après cette lettre, une autre calomnie adressée

---

[1] *Id.* 79. — [2] *Id.* 241; G. II, 75. — [3] A. XV, 271.

au duc vint attrister François; cette fois, on attaquait sa famille.

Le duc de Nemours, seigneur mi-français mi-savoisien, qui vivait surtout en France, avait confié longtemps le soin de ses affaires à M. de Charmoisy [1]. Puis celui-ci fut supplanté par un certain Berthellot que François, dans sa correspondance, dit être « un jeun' homme fort éveillé ». Ses airs insolents lui firent des ennemis; traversant un bois la nuit, en février 1613, il reçut des coups de bâton. L'agresseur était un prêtre, jadis abbé de Talloires. (On voit que les pauvres moines, « ces bons enfants », comme les appelait François, avaient eu de qui tenir.) [2] Berthellot porta ses soupçons sur M. de Charmoisy et sur le plus jeune frère de l'évêque, Janus, qui lui faisait « des frivoleries comme de ne le saluer pas »; le duc de Nemours, puis son cousin, le duc de Savoie, « prirent le ressentiment si chaudement » que Janus de Sales faillit être emprisonné, que M. de Charmoisy fut banni d'Annecy et rigoureusement consigné dans l'une de ses terres, et qu'enfin François put écrire [3] : «... Tout nostre Caresme s'est passé en cette pauvre petite ville à nous défendre presque tous des calomnies qu'on jettoit indifféremment sur le tiers et sur le quart... Chacun est scandalisé du grand pouvoir que les accusations seules ont : s'il suffit d'accuser, qui sera innocent?... Pour moy, je voy tant de malice et de ruse en ses calomniateurs et la voy si clairement que je me sens obligé de parler et me semble que le silence seroit péché. » [4]

Il avait d'ailleurs son vœu à remplir au tombeau de saint Charles à Milan; c'était l'occasion de passer à Turin, où Charles-Emmanuel tenait sa cour. François pensa d'abord faire ce pèlerinage à pied; « mais il n'y eut personne de tous ses amis qui ne concourust pour

[1] A. XV, 327; Ic. 170. — [2] A. XV, 362. — [3] *Id.* 363. — [4] *Id.* 371.

l'en divertir. Ainsi il monta à cheval le quinziesme du mois d'Avril, accompagné d'une grande suitte des plus apparents de la ville et par le chemin de Chambéry passa heureusement les Alpes. »[1]

Charles-Emmanuel était alors fort occupé : il arrondissait ses États; il faisait envahir le Montferrat, dont le duc, son gendre, venait de mourir. Cela le mettait en joie. Il fit à l'évêque le plus chaleureux accueil[2]. D'ailleurs, le franc regard de François transformait, charmait ce souverain ombrageux; il en fut ainsi depuis leur première entrevue en 1596 jusqu'à la mort de M. de Genève. Devant ce grand prélat, blond, calme et souriant, ce noir petit homme bouillant, méfiant et fourbe, devenait tout miel; puis, quand l'évêque était au loin, l'impression peu à peu s'effaçait; le duc retrouvait sa nature, ses aigreurs, et ne songeait plus à M. de Genève que pour soupçonner et épier ce sujet un peu trop célèbre, un peu trop aimé des Français.

L'évêque, cette fois, avait à lui soumettre diverses requêtes en faveur de ses ouailles; il obtint tout ce qu'il voulut. Quant à l'affaire Berthellot, il la sentit encore brûlante et prudemment remit d'en parler à son retour de Milan[3].

Le Cardinal-archevêque de cette ville, Frédéric Borromée, cousin de saint Charles, le reçut comme un autre saint, le combla d'honneurs; mais François, tout occupé du cardinal défunt, passa la plupart de son temps à la cathédrale devant la châsse de verre où reposait son corps[4]. Pour dire la messe à cet autel, il revêtit machinalement des ornements splendides prêtés par l'archevêque « tellement brodez et relevez d'or, de perles et de pierreries qu'il sembloit rayonner à guise d'un soleil »,

---

[1] G. II, 81. — [2] Oc. 392. — [3] Y. II, 136. — [4] G. II, 82.

et après la messe, il resta longtemps « ravy et hors de luy-mesme », contemplant la châsse. « Or, la prière que ce sainct prélat fist à l'autre sainct prélat fust de ce sens : qu'il luy obtinst de Dieu les vertus qui l'avoyent rendu si illustre alhors qu'il vivoit et respiroit le mesme air que nous, qu'il luy enseignast la façon de bien regir la diocèse que Dieu luy avoit commise, comme il avoit si bien gouverné la sienne. La meilleure plume seroit bien en peine d'exprimer la longueur et ferveur des prières qu'il fist à ce tombeau », et tandis qu'il priait, son visage resplendissait d'une lueur surnaturelle comme jadis au jour de son sacre, ou à la première messe de Mgr Frémyot.

Plus tard, quand on lui vanta la célèbre cathédrale, il dut avouer qu'il n'en avait rien vu; et pour la chasuble dont il s'était servi, il fut surpris d'entendre qu'elle ruisselait de pierreries [1].

Quand François regagna Turin, on célébrait la fête du Saint-Suaire; le duc, plein de courtoisie, voulut qu'avec son jeune fils, le prince-cardinal, M. de Genève déployât et montrât au peuple cette fameuse relique (C'était devant elle que Mme de Boisy avait offert son fils futur [2]). François en la maniant était tout ému; de plus une grande foule surchauffait l'église; et « il arriva qu'en penchant la teste, quelques gouttes tant de son front que de ses larmes tombèrent sur l'étoffe »; le jeune prince, indigné, l'en reprit vivement; et François, tout confus, ne répondit rien; mais plus tard, contant ce fait à Mme de Chantal, il ajoutait : — « Il me vint au cœur de lui dire que Nostre-Seigneur n'estoit pas si délicat et qu'il n'avoit point repandu de sueur ni de sang que pour les mesler avec les nostres, affin de leur donner le prix de la vie éternelle. » [3]

---

[1] Y. II, 137. — [2] G. II, 83. — [3] A. XVI, 177.

Après cette cérémonie, le duc lui fit l'honneur de vouloir l'entendre; et François monta en chaire comme un simple prêtre, en rochet et en étole, car les évêques d'Italie ne mettaient le camail hors de leur diocèse que si l'évêque du lieu les y invitait [1]. L'archevêque de Turin n'y avait plus songé, mais Son Altesse se tourna vers lui : — « Monsieur, vous oubliez votre devoir. » L'archevêque, aussitôt, en pleine église, retira son propre camail et le fit porter au prédicateur, qui, du haut de la chaire, s'inclina profondément : — « Monseigneur, je ne le mérite pas; mais c'est pour vous obéir. » Il baisa le camail et le mit, puis, à la fin du sermon il vint le rendre lui-même à l'archevêque, et tout cela avec tant de bonne grâce que le peuple, qui avait suivi curieusement cette petite scène, répétait depuis : — « Tout prêche en lui, jusqu'à ses vêtements ». [2]

Il resta quinze jours à Turin, cherchant à disculper son cousin Charmoisy dont il eut de la peine à obtenir la grâce, mais, pour lui prouver à lui-même sa sympathie, le duc lui accorda une grande faveur qu'il ne demandait pas et qui dut causer à Bernard bien de la joie : l'érection en baronnie de la terre de Sales et Thorens, et cela, disent les lettres patentes, « tant pour les bons services rendus par M. de Boisy, de très glorieuse mémoire, que pour la considération de nostre tres cher et bien-aimé féal, conseiller et orateur, l'évesque de Genève, les qualités duquel nous sont en singulière reconnaissance ». [3]

L'évêque rentra « en sa ville le vingt-cinquième du mois de May, la veille de la Pentecoste. Le lendemain, il célébra solemnellement en son église cathédrale [4]. Or, les chanoines avoyent fabriqué à la voûte une certaine machine semblable aux nuës, de laquelle après la con-

[1] Y. II, 139. — [2] Oa. 5 mai. — [3] Y. II, 140. — [4] G. II, 85.

sécration devoit sortir une colombe entre deux flammes, pour représenter la descente du Sainct-Esprit. L'artifice reüssit heureusement; mais la colombe, après avoir longtemps volé deça et dela par l'église, espouvantée de la musique et de la multitude du peuple, enfin alla choisir son repos sur l'épaule de l'évêque debout à l'autel ». [1] De là, « elle jettoit sa veüe de part et d'autre joliment sans s'espouvanter en façon quelconque ».

« Mais ny pas un des assistants ne fust si osé que de la prendre ou chasser, ny luy mesme ne se remua point jusques a ce qu'elle s'envola d'elle-mesme. » Et le peuple s'émerveillait que cet oiseau sût jouer si bien son rôle du Saint-Esprit [2].

[1] G. 470. — [2] G. II, 85.



CHAPITRE XXII

Seconde et troisième année de la Visitation.

(1611-1613.)

Trois fois par semaine, l'évêque disait sa messe à la « Galerie »; puis il restait quelque temps près des sœurs, questionnant l'une ou l'autre sur sa vie intérieure, ou bien les instruisant toutes ensemble sur la pratique des vertus religieuses [1]. Cela se passait sans façon; quand Mme de Chantal était malade, on s'assemblait dans sa chambre; parfois on s'asseyait dans la cour, au midi de la maison; parfois, en causant, on traversait le pont qui, sur l'autre façade, enjambait la route, et l'on poursuivait l'entretien dans le verger, au bord du lac.

Il y avait là une vache dont chacune des sœurs, tour à tour, avait la garde, « afin qu'elle ne gatast les petits arbres ». On voyait sortir du port les barques de voyageurs pour Talloires ou pour La Thuile [2]. A l'occident se dressent les hautes toitures du château et les clochers de la ville. A l'orient, de l'autre côté du lac bleu, c'est la montagne de Veyrier, dont la base nourrit des vignobles, et le sommet, des sapins clairsemés.

L'évêque, tout heureux au milieu de ses filles, accentuait peut-être encore le ton paternel, naïf et souriant qu'il ne quittait presque jamais.

Une vingtaine de ces instructions sont venues jusqu'à nous : dès le départ de Monseigneur, les sœurs s'empres-

---

[1] Db. I, 460. — [2] Ab. 165.

saient d'assembler leurs souvenirs pour écrire pieusement ses paroles toutes fraîches; et plus tard, Mme de Chantal, après la mort de l'évêque, publia les meilleures de ces rédactions, sous le titre : *Les vrays entretiens spirituels du Bienheureux François de Sales,* et ce fut un livre charmant, qui porte parfaitement le style de l'auteur, lequel ne l'avait jamais vu [1].

Dans les plus graves de ses conférences, tout se faisait à la bonne franquette :

Ainsi, peu de jours après la profession, en juin 1611, Monseigneur vint un soir donner à ses filles, ou leur préciser, les règles de l'institut [2]. Il faisait beau; on lui mit un siège dehors, les sœurs s'assirent autour par terre; et il commença cette sorte de chapitre par ces mots :

— « Mes très chères filles, maintenant que nous croissons en nombre, il faut ordonner toutes nos petites affaires. D'abord, nous nous lèverons à cinq heures du matin. Pour moi et ma sœur Jacqueline Coste, nous nous lèverons facilement, car nous sommes de village. »

Ce jour-là, fut réglé l'horaire des exercices tel à peu près qu'on l'observe aujourd'hui. Pour préciser quelque point, les sœurs, l'une après l'autre, posaient des questions :

— « Mon Père, dit Mme de Chantal, comment ferons-nous les jours de jeûne? Les Carmélites ne mangent qu'une once de pain à la collation des jeûnes de l'Eglise, et quatre à ceux de la règle. — O ma fille, nous recevons des infirmes; il nous faudra donc tenir le milieu. Nous mangerons trois onces de pain, avec un peu de fruit. »

Et puis, il demandait aux sœurs leur approbation :

— « Mes filles, il nous faut porter un grand respect les unes aux autres. Je sais que les Pères Jésuites, s'ils se rencontraient cent fois par jour, ils se lèveraient le

[1] A. VI, « Préface ». — [2] Db. I, 456.

bonnet, et nous autres, nous ferons l'enclin de la tête toutes les fois que nous nous rencontrerons. N'est-il pas vrai, mes chères filles, ne sera-ce pas bien ainsi? » Elles répondaient ensemble : « Oui, Monseigneur. »

— « Il a passé ici, reprit-il, un feuillant qui m'a dit qu'il y avait des religieuses en Italie si attachées à leurs chapelets, que plusieurs préféreraient sortir de leur couvent que de les quitter. C'est pourquoi j'ai pensé, mes chères filles, qu'il nous serait bon de changer de temps à autre des choses, afin de nous attacher qu'à Dieu. Il faudra que ce soit le dernier jour de l'an, lorsqu'on tirera les Saints protecteurs.

— Mon Père, dit la sœur de Bréchard, comment faudra-t-il faire pour changer nos croix et nos chapelets? — Vous prendrez vos croix, vos chapelets, images et tout ce qu'il faut changer, et vous en ferez un petit monceau, le billet du Saint écrit et posé dessus, et alors vous tirerez au sort, afin qu'il n'y ait pas de prééminence. »

Il réfléchit un moment et ajouta : — « J'ai grande aversion à ces religieuses qu'on appelle Madame l'Ancienne, Madame l'Elue, Madame ceci, Madame cela. C'est pourquoi point de prééminence ni ce mot d'ancienneté parmi nous qui sommes petites. Vous mettrez nº 1 au premier monceau, 2 au second et 3 au troisième, et vous tirerez cela au sort. Ainsi, nous vivrons parfaitement dépouillées de toutes choses, n'est-ce pas, mes filles? »

Monseigneur établit aussi que les offices domestiques passeraient de main en main chaque semaine comme les objets de piété chaque année; toutes les sœurs, à tour de rôle, s'occuperaient de la cuisine et du ménage, Mme de Chantal ainsi que les autres; et celle-ci s'en réjouit, car la dignité de supérieure lui pesait un peu [1]. Dès

---

[1] Ab. 165; Bc. 309.

lors, quand son tour de service approchait, elle s'efforçait de régler par avance la conduite générale du couvent, afin, disait-elle, « que je ne sois point divertie, s'il se peut, de faire tout-à-fait ma bonne semaine ». [1]

Dans l'été qui suivit sa profession, Mme de Chantal partit pour la Bourgogne. Le président Frémyot était mort.

Elle ne l'avait su qu'au bout de six semaines, car le messager atteignit Annecy durant une crise de son mal mystérieux. Le médecin, cette fois encore, n'y comprenait rien, ne savait qu'ordonner, le disait franchement; Monseigneur effrayé cacha ce deuil à la malade le plus longtemps qu'il put; puis il lui porta lui-même, avec de grands ménagements, « ce fascheux advis », qui la bouleversa [2]. Elle s'accusa d'avoir hâté cette mort par le chagrin de son départ; du moins, en retardant de quelques mois, elle eût rendu à son père les derniers devoirs; les remords l'étouffaient; elle ne savait que penser d'elle-même. C'était la même angoisse qu'à sa première nuit au couvent. Alors, elle prononça de tout cœur le même acte d'abandon à la volonté divine; aussitôt, la paix revint en son âme « quoiqu'elle demeurât très attendrie » [3]

La sœur de Bréchard, durant son absence, prit sa place au couvent; la sœur Favre se mit en route avec elle, ainsi que son gendre [4]. Monseigneur, en même temps, dut partir pour le Chablais, d'où trois jours après il lui écrivit : — « O Dieu ! ma très chère fille, je ne sçai quel chemin j'ay fait, ou celuy de Thonon, ou celuy de Bourgoigne, mays je sçai bien que je suis plus en Bourgoigne qu'icy. » [5]

Elle était partie encore bien faible et par des chaleurs

---

[1] Db. I, 466. — [2] A. XV, 22, 26. — [3] Ab. 153. — [4] Db. I, 468. — [5] A. XV, 98.

excessives; et puis les mille affaires qu'elle allait traiter pour la succession de son père, pour l'avenir de son fils et pour sa propre destinée inquiétaient l'évêque, et il l'instruisait avec soin, afin « que tant de soucis n'engourdissent pas sa vie intérieure [1] : — «... Hé, je vous supplie, ma très chère fille, tenés vous bien à Jesus-Christ en toutes vos affaires... Faites l'un après l'autre au mieux que vous pourrés, et employés pour cela fidèlement vostre esprit, mais doucément et suavement. Si Dieu vous en donne l'issue, nous l'en bénirons; s'il ne luy plaist pas, nous l'en bénirons aussi. Et il vous suffira que, tout à la bonne foy, vous vous soyés essayée de réuscir, puisque Nostre-Seigneur et la rayson ne requierent pas de nous les effects et evenemens, mais nostre fidelle et franche application, employte et diligence; car ceci dépend de nous, mays non pas les succès. Dieu bénira vostre bonne intention en ce voyage et vous recompensera ou par une bonne issue ou par une sainte humiliation et résignation... » Et, dans la lettre suivante, il résumait ainsi ses conseils : — «... Ma très chère fille, appliqués le travail et tracas que vous y souffrirés à la gloire de la divine Majesté pour l'amour de laquelle vous les subissés; traittés des affaires de la terre avec les yeux fichés au ciel... Tout ce qui se fait pour l'amour est amour... » [2]

Mme de Chantal passa trois mois à Monthelon, à Bourbilly, à Dijon. « Elle fut visitée généralement de quasi toute la ville, car pour elle, elle ne sortait que par nécessité et pour aller aux églises [3]. Les parents de M. de Chantal firent faire devant elle une assemblée de gens doctes, mêmes des religieux, pour lui persuader par des raisons de doctrine et de conscience, disaient-ils, qu'elle devait demeurer en son pays « où elle mènerait une vie pieuse,

---

[1] *Id.* — [2] A. XV, 101. — [3] Ab. 154.

comme les sœurs du Tiers-Ordre, tout en prenant soin de ses biens ». Cette retraite hors de France dans un pauvre couvent inconnu les révoltait; on lui dit que « c'était une honte de la voir cachée sous deux aunes d'étamine, que l'on devrait mettre ce voile en mille pièces ». [1]

Mais l'évêque lui écrivait : — «... Si vous vous fussiés remariée à quelque chevalier du fond de Gascoigne ou de Bretagne [2], vous eussiés tout abandonné et on n'en eust rien dit. » Il laissait d'ailleurs à sa discrétion de prolonger son absence autant qu'il le faudrait [3].

— «... Ces bonnes filles, disait-il, font au mieux qu'elles peuvent affin qu'à vostre retour vous ne trouviés point de décadence. » [4] Même, Mlle de Bréchard, dans son rôle de supérieure, en faisait un peu trop; une des sœurs, Mlle de Châtel, était malade; elle la veillait chaque nuit, et Monseigneur, en l'apprenant, lui fit porter ce billet : — «... L'on m'a adverti que vous vous accablés de peyne, que vous ne vous devestés point plusieurs nuitz de suite, que vous ne mangés comme point, que vous faites les services plus pénibles de l'infirmerie et puis retournés promptement soutenir le chant du chœur. O ma fille, ma fille, je ne veux point que vous soyez si brave; prenés du repos et du repas suffisamment; laissés amoureusement du travail aux autres et ne désirés pas d'emporter toutes ces couronnes; ce cher prochain sera tout ayse d'en avoir quelques-unes. L'ardeur du saint amour, qui vous pousse à vouloir tout faire, vous doit aussi retenir. » [5]

La sœur de Châtel, malade durant plusieurs mois, donna de grandes inquiétudes, et Mme de Chantal « se diligenta » de regagner Annecy dès qu'il lui fut possible. Son fils restait au collège de Dijon, sous la surveillance de M. Frémyot, frère de son grand'père [6].

---

[1] Ab. 155. — [2] A. XV, 121. — [3] *Id.* 132. — [4] *Id.* 122. — [5] *Id.* 112. — [6] Ab. 155.

Elle frappa à la Visitation le soir du 24 décembre et trouva ses filles « toutes braves »; la sœur de Châtel était sauvée; on préparait la fête de Noël. Quelle joie dans la pauvre maison, quand Mme de Chantal apparut ! [1]

Huit jours plus tard, le premier janvier 1612, après dix-neuf mois de vie cloîtrée, les sœurs de la Visitation commencèrent à soigner les pauvres [2]. Dans la pensée du fondateur, ce devait être non pas le but principal de leur institut, comme on l'a cru depuis, mais simplement un pieux exercice pour entrecouper une vie de prières. Au début de chaque mois, deux sœurs seulement étaient choisies, entre les plus ferventes, pour aller chaque jour visiter les malades [3]. « Quand à celles, disait François, qui sont encore tendres et nouvelles à la dévotion, elles demeureront à l'abry. Et par ainsy toute la mayson sera une ruche spirituelle, en laquelle une partie des abeilles mystiques menagent le miel et la cire des oraysons et autres exercices intérieurs, et l'autre sortira pour recueillir le suc des œuvres de miséricorde entre les pauvres et affligés qui sont, aux yeux de Dieu, des belles fleurs entre les épines. » [4]

Les « belles fleurs » d'Annecy furent bien surprises de se trouver si bien traitées; l'hôpital, petit et assez misérable, ne les contenait pas toutes; dans les vieux quartiers, elles pullulaient [5]. Quel plaisir de voir chaque jour ces deux dames à la voix aimable, aux manières douces, circuler sans façons parmi les taudis, porteuses de remèdes et de bonnes paroles ! Jamais en Savoie ni en France, on n'avait eu cette idée. Il n'y avait que Monseigneur pour de telles inventions [6].

D'ailleurs, pour ne pas trop choquer les esprits timorés

---

[1] Ab. 158. — [2] Db. I, 475. — [3] Bb. II, 158. — [4] A. XVI, 331. — [5] A. XVI, 105, 409. — [6] G. II, 67.

que tant d'innovations étonnaient, les sœurs dans la rue gardaient leur voile noir baissé sur le visage.

Un jour que Jacqueline Favre, avec une compagne, passait rue Sainte-Claire, Monseigneur les fit appeler. — « Vous allez, leur dit-il, panser les malades; en voici un qui a une plaie à la jambe; voudriez-vous bien lui faire la charité? »[1]

Dans leur émotion, en lavant la plaie, elles le rudoyèrent; il resta impassible, mais quand ce fut fini : — « Mes filles, dit-il, lorsque vous pansez les pauvres, il faut bien assurer la main pour ne pas trembler, et ne pas tant se dépêcher, car, quand on touche la chair vive trop rudement, cela fait de grandes douleurs. »

Les deux sœurs, de retour au couvent, bien fières, contèrent leur aventure; chacune envia pareil honneur. La sœur de Bréchard, qu'on disait très habile, se proposa pour les remplacer; mais Monseigneur craignit que ces visites fissent naître en ville de mauvaises plaisanteries, et il lui écrivit : « Vous me rendriés certes trop aymable le mal de cette jambe, ma très chère fille bienaymée, si à l'occasion d'iceluy vous me veniés voir et que vous me traittassiés. Je n'en voudrois vrayement jamais guerir à ce conte — mays, ma très chère fille, comme vous sçavés, cela ne doit pas estre ainsy, car encor que l'innocence de ces cœurs de père et de fille n'ayent pas besoin en leur candeur de tant de retenue, si est ce qu'il faut souffrir celle que l'aigreur des autres cœurs requiert. Mais cependant, puisque vous ne pouvés panser cette jambe, pensés un peu à ce cœur de votre pauvre et chetif père; priés bien pour luy qui réciproquement vous souhaite mille et mille benedictions. »[2]

Les sœurs apportaient aux malades tout ce qu'il leur

---

[1] Db. I, 480. — [2] A. XVI, 76.

fallait en fait de vivres, linge, et couvertures « car l'on en trouvait dans des pauvretés, misères et saletés non pareilles, pleins de vermine et puanteur; ils étaient quelquefois mouillés jusqu'aux épaules pour n'avoir pas la force de se lever, ni aucune créature pour les aider. Il y en avait de tout ulcérés qu'elles pansaient, d'autres tout pleins de vermine qu'elles tondaient; bref, elles faisaient tout ce qui était requis pour leur soulagement et netteté. »[1]

Mme de Chantal, habituée dès longtemps à ce genre de travail, donnait l'exemple. Plus les malades étaient répugnants, plus elle s'empressait auprès d'eux. Un jour, sa compagne lui demanda comment elle pouvait se surmonter ainsi. Elle répondit : « Il ne m'est point encore tombé en la pensée que je serve aux créatures; j'ai toujours cru qu'en la personne de ces pauvres j'essuie les plaies de Jésus-Christ. »[2]

Cette œuvre nouvelle, spéciale à la Visitation, n'éloigna pas les prétendantes : cette même année 1612, la congrégation quitta la Galerie, devenue trop petite[3]; on la mit en vente, et l'on acheta une autre maison située non loin de là, au fond du petit port, à l'endroit où le Thiou, ce cours d'eau qui déverse le lac, entre dans la ville.

Ce second local de la Visitation a été démoli.

Là mourut d'étisie, dès les premiers mois, la sœur Claude Roget, la quatrième de l'Ordre[4]. Elle était d'une bonne famille d'Annecy, mais pauvre, et la maigre pension de Mme de Chantal ne lui permettait pas de l'accueillir, quand l'évêque eut la visite de Rigaud, l'imprimeur de la *Vie dévote*. Il gagnait avec ce livre beaucoup d'argent; il voulait faire un petit cadeau à l'auteur

---

[1] Db. I, 475. — [2] Ab. 160; Db. I, 479. — [3] G. II, 78; Ab. 173. — [4] Ab. 144.

extraordinaire qui ne se souciait pas d'en profiter; et il venait tout exprès de Lyon lui apporter quatre cents écus. Monseigneur donna cette somme à la petite Roget, pour sa dot [1].

Elle n'avait pas de santé, mais « c'était, disait-il, une petite âme toute pure ».

Elle se vit mourir tranquillement, gaîment, comme elle faisait toutes choses; ses sœurs, en l'admirant, « la chargeaient de leurs commissions pour le Ciel, qu'elle acceptoit avec une nompareille suavité; elle rendit sa petite âme avec un seul petit souspir », âgée de dix-huit ans; les Pères Dominicains qui l'inhumèrent dans leur église, toute proche du couvent, assurèrent « par après, avoir senti en la portant en terre une odeur très suave et délicieuse », et François disait d'elle : « Cette première de mes filles qui est allée voir au ciel ce que Dieu réserve aux autres... » [2]

En même temps, à Monthelon, M. de Chantal mourut pieusement, assisté par un religieux à qui sa belle-fille en avait confié le soin. Sa présence là-bas était de nouveau nécessaire, et son fils, âgé de dix-sept ans, et qui était maintenant « engagé à la cour », vint la chercher [3].

Monseigneur lui donna pour elle ce mot rieur :

« Ce sera moy, si je puis, qui le premier vous annonceray, ma très chère fille, l'arrivée du bien-aymé Celse [4]. Il vint hier au soir tout tard, et nous eusmes de la peyne à le retenir de vous aller voir dans le lit, ou vous estiés toutes indubitablement.

Que je suis marri de ne pouvoir estre temoin des caresses qu'il recevra d'une mère insensible à tout ce qui est de l'amour naturel, car je croy que ce seront des

[1] G. II, 63; N. 346. — [2] A. XVI, 34, 35. — [3] A. XIV, 35; Ab. 174. — [4] A. XVI, 37.

caresses terriblement mortifiées. Ah! non, ma chère fille, ne soyés pas si cruelle : Tesmoignés luy du gré de sa venue à ce pauvre jeune Celse; il ne faut pas faire ainsi tout a coup des si grans signes de cette mort de nostre naturelle passion.

Or, sus, je vous iray voir si je puis, mays sobrement; car auprès d'un objet si aymable nous ne sçaurions pas bonnement estre visibles. Dieu soit nostre tout, car l'amitié descend plus qu'elle ne monte. Je me contenteray de ne cesser point de vous chérir autant comme ma fille que vous le cherirés comme nostre filz; et si, je vous desfie de faire mieux que moy ce mestier. »

A cette époque où l'on entrait jeune au service, le baron de Chantal, joli garçon, élégant, enjoué, était en train de devenir un des plus brillants seigneurs de la Cour; et l'on se représente dans le pauvre couvent, entre les sœurs un peu intimidées, l'humble supérieure, toute surprise et attendrie, embrassant ce beau cavalier mis à la dernière mode [1].

Il passa quelques jours près d'elle, puis il emmena Françon à Sales, où elle tint compagnie à sa sœur tandis que M. de Thorens accompagnait avec lui Mme de Chantal en Bourgogne [2].

Elle trouva à Monthelon la terrible servante transformée, prévenante, un peu craintive. Cordialement, elle l'embrassa, la fit dîner à sa table, et ne voulant plus voir en elle que l'amitié de son beau-père, elle lui donna en souvenir du mort une belle somme d'argent [3]. La mégère, confuse, tâchait de se faire petite; mais ses airs d'autorité, son ton insolent, étaient si bien enracinés que M. de Thorens, habitué aux bonnes gens de Sales, ne pouvait taire sa stupeur; et sa belle-mère lui disait

[1] Fb. 53. — [2] Db. I, 495. — [3] Ab. 174.

gaîment : « Ce n'est plus rien ceci, j'en ai vu bien d'autres. »

La succession fut difficile à débrouiller. Certains fermiers, depuis des années, ne payaient plus; d'autres n'avaient pas eu de reçus; il fallait compulser tous les baux et registres; elle s'y astreignit avec soin, puisque c'était le bien de ses enfants. Dès le matin, après la messe, elle s'installait au milieu des papiers et faisait comparaître les débiteurs. A ceux qui, trop en retard, ne pouvaient plus s'acquitter, elle remettait, sans récriminer, une part de leur dette; mais elle voyait bien juste ce qu'on lui devait, et ne se laissait pas duper. Sa patience et sa fermeté étonnaient son gendre. Il arriva qu'un fermier se fâcha : des plus endettés, il croyait que la servante, son amie, l'avait inscrit comme ayant tout payé; promesse en l'air. Sa déception le fit bondir; il accusa la baronne d'avoir supprimé une page. Elle retint vivement M. de Thorens qui levait la main; elle alla vers cet homme emporté de fureur, lui fit au front un signe de croix; aussitôt, il tomba à genoux et avoua sa dette [1].

Après ces longs règlements, Mme de Chantal voulut voir par elle-même l'état des lieux; elle visita toutes les métairies autour de Monthelon et de Bourbilly; elle chargea des régisseurs qu'elle connaissait de lui envoyer chaque année le détail des travaux, recettes et dépenses; et du fond de son couvent elle sut si bien veiller à tout que, quelques années plus tard, quand ses enfants majeurs prirent possession de leurs biens, la valeur de ceux-ci s'était beaucoup accrue [2].

Six semaines après son départ, Mme de Chantal rejoignit Annecy. Épuisée par de trop longues étapes, elle fut prise d'une fièvre violente qui fit craindre pour sa vie.

---

[1] Ab. 175. — [2] Db. I, 498.

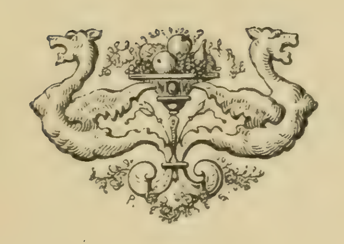
Monseigneur lui apporta d'une église voisine des reliques de saint Blaise; en priant, il les posa sur elle; et aussitôt, comme jadis par celles de saint Charles, elle se vit guérie.

Dans la joie qui s'ensuivit, une jeune sœur s'écria : — « Vraiment, il n'était pas nécessaire d'aller chercher un saint du IVe siècle; Monseigneur aurait bien guéri notre mère sans ces reliques [1]. »

François rougit, ses yeux se mouillèrent, il réprimanda la sœur sévèrement et, pour réparer l'injure faite à ce saint, il lui dit de jeûner la veille de la Saint-Blaise, aux trois années suivantes; puis il fit une allocution sur « les péchés d'irréligion qu'on commet par flatterie humaine ».

---

[1] *Id.* 498; O. 28; Oa. II, 65.



CHAPITRE XXIII

Injures et calomnies.

(1613-1615.)

Il y avait alors en Annecy une certaine Mlle Bellot, nièce d'un secrétaire d'État, qui était, croit-on, jeune et belle, et qui ne jouissait pas d'une bonne réputation [1].

Par pitié pour sa famille, fort honorable, Monseigneur lui adressa de douces remontrances; elle témoigna de la bonne volonté. Il lui proposa de faire à la Visitation une retraite pour affermir ses nouvelles intentions; elle accepta, passa avec les religieuses le carême de 1613 et leur donna, ainsi qu'à l'évêque, toute satisfaction.

Mais au printemps, on apprit qu'elle faisait encore parler d'elle. Alors, les commères d'Annecy blâmèrent Monseigneur d'avoir reçu cette créature dans un couvent. A cela il répondait [2] : « Dieu a caché le secret des choses à venir aux hommes, et si nous ne devions servir sinon les âmes qui doivent perseverer, nous serions bien en peyne comme les discerner d'avec les autres. Il faut, quand ce ne seroit que pour une heure, empescher le mal du prochain. »

Mlle Bellot partit pour Chambéry et elle y mena joyeuse vie. François n'oubliait pas son ex-pénitente : au début de 1614, il écrivit à la pieuse femme de son ami Favre, qui la connaissait : — «... Cette pauvre misérable Bellot a une âme qui ne veut point estre corrigée par

---

[1] A. XV, 335. — [2] A. XVI, 22.

censures, car elles ne luy ont pas manqué, et la bonne mère de Chantal n'a rien espargné... Néanmoins, on ne sçait pas les conseilz de Dieu et ne faut jamais cesser de coopérer au salut du prochain en la meilleure façon que l'on peut. Si donques vous pouviés parler a cette chetifve creature, la prenant un peu doucement et amoureusement, luy remontrant combien elle seroit heureuse de vivre en la grace de Dieu, l'enquérant si, quand elle y vescu, lhors qu'elle vint en cette ville, elle n'estoit pas plus ayse que maintenant, et passant ainsy tout bellement à luy représenter son malheur, je pense que cela la pourroit toucher. Mais il faut tesmoigner que vous estes portée d'amour envers elle, et que vous n'avés point eü horreur de son malheur. Or, quand vous ne feriés que luy faire faire un bon souspir, Dieu en sera glorifié... »

Mlle Bellot alla de mal en pis.

Cette même année 1614, le duc de Nemours, que ses sujets voyaient rarement, vint passer l'été en Annecy dans son grand château fort [1]. Un des gentilshommes de sa suite était l'amant de Mlle Bellot, et celle-ci osa l'y rejoindre. Alors, dans cette petite ville pieuse, le scandale devint si grand que l'évêque dut élever la voix [2]. Il adressa à la Bellot des avis secrets, puis des menaces. Elle fit la sourde oreille; son ami était bien vu du prince : elle n'avait rien à craindre.

Monseigneur se résigna donc à employer les grands moyens : il parla en chaire contre cette femme, de telle sorte que plusieurs jeunes gens qui formaient sa cour n'osèrent plus la voir ouvertement.

Désolation de la Bellot; colère de son protecteur; projets de vengeance.

Ce gentilhomme, dont le nom est inconnu, avait le

---

[1] Ka. 1882. — [2] P. 271 et suivantes.

talent de contrefaire les écritures. Il se procura des lettres de l'évêque, les étudia avec soin, et écrivit du même caractère un billet adressé à Mlle Bellot. On lui faisait des excuses; on se plaignait qu'un rôle officiel obligeât à une sévérité outrée; enfin on lui demandait une heure pour pouvoir lui dire en secret ses véritables sentiments.

Puis la Bellot et son protecteur feignirent d'être fâchés; elle disait à tous venants qu'il lui avait pris une lettre qu'elle tenait à conserver; leurs amis communs intercédaient pour elle; le faussaire répondait qu'on ne pouvait laisser en de telles mains ce document; on s'étonnait; en confidence il montrait la lettre et soufflait le nom de l'auteur. Chacun tombait des nues.

Le duc de Nemours finit par apprendre l'incroyable rumeur; il voulut voir cette lettre. Il en avait reçu plusieurs de l'évêque; il leur compara celle-ci; et n'en pouvait croire ses yeux. A M. de Foras, grand ami de François, il demanda : « Pour qui passe l'évêque de Genève? — Pour un saint. — Voilà de quoi vous détromper. » M. de Foras refusa net de croire à ce papier; il le porta à l'évêque, qui le lut tranquillement et n'en parut guère étonné. Il avait pour principe que, en cas de calomnie, on fait bien de se disculper, car on doit cet hommage à la vérité, mais que, si l'accusation se maintient, il faut lui opposer l'indifférence et le silence [1]. Il déclara donc qu'il n'était pas l'auteur de cette lettre; il admira qu'on eût si bien contrefait sa main; il rendit ce billet à son ami, et ne s'en soucia plus.

M. de Foras alla chez le faussaire, l'insulta, le provoqua en duel. François le sut; il se fit amener par l'un de ses frères son bouillant ami; et ce fut alors qu'il s'indigna. Il déclara que Dieu, s'Il le voulait, saurait bien l'inno-

[1] I, 12e partie, II.

center, que M. de Foras était bien téméraire de se donner ce rôle, et qu'enfin lui, François, ne le reverrait plus si ce duel avait lieu. M. de Foras dut se soumettre; mais dans sa colère il détruisit la fameuse lettre, et en même temps le seul moyen possible de prouver le mensonge.

Tout cela faisait en ville un bruit énorme. Sortie des mains d'une femme perdue, la lettre en somme n'avait guère de valeur; mais Son Altesse, disait-on, l'avait reconnue authentique; les gens sensés haussaient les épaules; d'autres soutenaient la pauvre Bellot. Des vauriens osèrent insinuer que, dans le couvent installé par l'évêque, toutes les sœurs étaient jeunes et la plupart bien jolies. Et ce fut alors qu'on trouva un matin sur la porte de la Visitation cet écriteau : « Sérail de M. de Genève. » [1]

Mme de Chantal indignée voulut se plaindre à la justice; Monseigneur interdit toute poursuite. Pour ses filles comme pour lui le silence était le plus digne. D'ailleurs, cette insulte n'excitait en lui nulle colère, mais de la pitié, et même en quelque sorte une pitié affectueuse.

Quand on lui disait que des préceptes chrétiens, le plus ardu, c'est l'amour des ennemis, — « Si Dieu, répondait-il, défendait de les aimer, j'aurais bien de la peine à lui obéir. Qui ne l'aimerait, ce cher ennemi, pour qui Jésus-Christ a prié, pour qui il est mort, car, voyez-vous, il ne priait pas seulement pour nous, mais encore pour ceux qui nous persécutent et qui le persécutent en nous. » [2]

L'auteur de l'inscription était un petit avocat, nommé Pellet, qui, ayant pris l'évêque en haine sans qu'on sût pourquoi, « ne laisait point de mesdisance en arrière contre luy » [3].

---

[1] O. 12. — [2] I, 1re partie, XXVIII. — [3] G. II, 90.

François, le rencontrant un jour au milieu de la rue, le prit par la main et lui dit [1] : — « Vous me voulés du mal, et taschés par tous les moyens de noircir ma réputation; et ne faut point que vous m'en apportiés des excuses, car je le sçais fort bien et en suis très asseuré. Toutesfois, voyez-vous, si vous m'aviés poché ou arraché un œil, je ne laisserois pas de vous regarder de bon cœur de l'autre. »

Envers Mlle Bellot, il usa de la même clémence. Elle avait regagné Chambéry et ne s'amendait point, car, en 1616, une lettre du président Favre au duc de Savoie l'avertit qu'il va l'expulser de cette ville à cause de la « vie infâme » qu'elle y mène [2]. Puis elle parut avoir des remords, regretter le séjour de la Visitation; en 1617, elle osa s'informer si on l'y recevrait encore; et François écrivit à Mme de Chantal : — « ...Si elle veut faire une retraite pour se résoudre, il faut non seulement la recevoir mais, s'il se pouvoit, luy aller au devant... » On ne sait si elle fit cette retraite ni comment elle finit [3].

L'avocat Pellet mourut pauvre et, des trois filles qu'il laissa, François voulut que Mme de Chantal en reçût une sans dot [4].

Quant au gentilhomme faussaire, en 1617, voyageant pour son prince, il tomba malade dans un village; le duc lui dépêcha ses médecins, qui le virent perdu; alors, leur contant son crime, il les supplia de porter au duc son aveu, et d'obtenir de l'évêque son pardon [5].

Ces années-là, Monseigneur eut en abondance de bonnes occasions d'exercer sa patience.

On publia contre lui des satires que d'ailleurs tout le monde méprisa [6]. Leur auteur, « un gentilhomme de grande qualité, très desbauché et insolent, voyant qu'il

---

[1] G. II, 146; C. 42. — [2] A. XV, 335. — [3] A. XVIII, 33. — [4] O. 12. — [5] P. [6] — G. II, 124.

y perdait son temps, quelques nuits de suitte, au plus fort de l'hyver, mena une mutte de chiens au-devant des fenestres de sa chambre, et leur faisoit tirer les oreilles par ses serviteurs et autres enfans perdus, à fin qu'ils urlassent comme les loups. Ces misérables faisoyent bien davantage, car ils crioyent et clabaudoyent comme s'ils eussent esté à la chasse, et tiroyent des coups de pistolets; et n'y avoit personne qui osast reprimer ceste insolence; voire la justice y avoit travaillé en vain, tant ce seigneur estoit puissant. Les serviteurs du sainct homme enrageoient, et mouroient d'envie de sortir avec armes pour chasser ces belistres; mais il ne voulut jamais le leur permettre, disant : « Non, laissez, ils endurent plus que nous : car à tout le moins nous sommes icy chauds et à couvert. Hélas ! Ne sont-ils pas dignes de compassion? — Mais ce sont des misérables ! — Hélas ! Si la grâce ne nous assistait, nous pourrions faire pire encore. Dieu soit béni de ce que je ne voudrais pas en faire autant. »

« Comme donc il luy estoit impossible de dormir, il se levoit du lict, prioit Dieu pour eux. Quelquefois, ils jettoyent des pierres contre les fenestres et romproyent les vistres; voire ne desistèrent point de ces meschancetez jusques à ce qu'en fin l'homme de Dieu, ayant rencontré de fortune le misérable autheur de ces insolences, le salüa tres-amoureusement, adjoustant mesme, selon son ordinaire mansuétude, de tres-suaves parolles de bienveillance. Si jamais personne fust estonné, ce fust ce gentilhomme, qui protesta souvent depuis, que de ceste façon de procéder il avoit faict plus de profict que d'avoir ouy cent prédicateurs. » [1]

Au moment du scandale Bellot, une jolie veuve, Mme de Mouxy, venait d'entrer à la Visitation; un jeune

[1] *Id.* 124.

seigneur qui l'aimait alla faire à l'évêque une scène de fureur [1].

— « Monsieur, répondit-il, ayez la patience d'examiner la chose; vous verrez que je n'ai pas été le conseiller de cette dame, mais seulement l'approbateur du choix qu'elle a fait. » Le jeune homme haussait le ton. — « Monsieur, vous m'obligeriez de me dire tout bas les injures qu'il vous plaira; je vous proteste que personne n'en saura rien. » L'amoureux riposta : « Je suis bien aise que tout le monde sache le peu d'estime que je fais de vous. » Et François reprit naïvement, sans la moindre ironie : — « J'en serais moi-même bien satisfait si mon mépris tournait à vostre louange. »

Une autre fois, ce fut un commandeur de Malte qui entra chez lui le chapeau sur la tête. Dans un concours pour une cure, un candidat qu'il patronnait n'avait pas été reçu. L'évêque, son bonnet à la main, écoutait poliment une longue file de reproches et d'insolences; puis ce seigneur, ayant tout dit, sortit brusquement. Les quelques personnes présentes se récrièrent d'indignation; mais François protestait : — « Je dois lui savoir bon gré de m'avoir ôté la peine d'opposer mes raisons à ses emportements. » [2]

Alors, l'un de ses frères lui demanda si vraiment il n'était pas du tout fâché; et François avoua que sous l'injure il sentait « la colère bouillir dans son cerveau comme l'eau sur le feu »; puis il ajouta : — « Il en faut venir à cette parole de David : Courroucez-vous, ou, comme dit une autre version, trémoussez-vous un peu, mais ne péchez pas. » [3]

Dans un autre concours pour une cure, en 1615, se présenta un gentilhomme recommandé par Son Altesse,

---

[1] O. 146; Oa. V. 196. — [2] G. II, 108; O. 127. — [3] I, 1re partie, XXVIII.

et qui « s'eslevoit avec une insolence insupportable à cause de sa noblesse ». [1]

« Il luy fallut expliquer l'Évangile où la mère des enfants de Zébédée demande à Nostre-Seigneur pour iceux la séance à sa droicte et à sa gauche, à laquelle Nostre-Seigneur répond : « Vous ne sçavez ce que vous demandez ». Ce pauvre homme ne sçeut pas faire la traduction de la moindre parolle bien à propos, et ne laissoit point pourtant de faire du Rodomont, comme si c'eust été le plus capable du monde. Alors, le bon évesque se mit à luy dire : — « Monsieur, a fin que je me serve des parolles de Nostre-Seigneur, vous ne sçavez ce que vous demandez. Que vous puissiez vous bien acquitter de la charge des âmes, avec ce peu de capacité que vous avez, c'est ce que je ne pense pas, et pour ce, ce n'est pas à moy de vous conférer ce benefice : car je ne suis point donneur des benefices, je les dois dispenser entre les plus capables. »

« Ce teméraire quelque temps après, un jour de dimanche, pendant que l'on celebroit les divins Offices, ne douta point de présenter au bienheureux François, séant dans le chœur cathédral, un libelle remply de mille injures duquel toutefois l'homme de Dieu ne fit point d'estat. Mais un des chanoines ayant leu cet escrit, on commença de procéder rigoureusement selon la justice, et la sentence alloit estre laschée, si le debonnaire Prelat ne se fust abaissé d'user de prières envers son Chapitre, afin que cette sentence fust biffée. Il fit bien davantage : car, quelques années après, il procura a ce mesme homme une charge très honnorable selon sa naissance auprès des serenissimes Princes, sans qu'il en fust aucunement prié; de sorte que c'estoit un proverbe tout commun en Savoye qu'il falloit offencer le bienheureux François pour en recevoir toutes sortes de bienfaicts ». [2]

---

[1] G. II, 114. — [2] A. XVII, 84; C. 421.

Cette même année 1615, il essuya encore deux éclatantes calomnies; toutes deux furent accueillies par les princes de Savoie; à toutes deux, il dut répondre; mais comme l'une attaquait avec lui diverses personnes, et l'autre lui seul, il existe entre ses deux lettres une différence de ton plaisante.

En mars 1615, le duc de Nemours fit commencer une information contre le jeune Janus de Sales au sujet de cette vieille affaire Berthellot pour laquelle François, en 1613, avait fait le voyage de Turin [1]. Cela reposait sur « une erfrontée imposture »; mais Berthellot était en faveur; le duc témoignait « une très particulière indignation »; et les magistrats d'Annecy furent même « reprochés par authorité extraordinaire » d'avoir témoigné à l'évêque, c'est-à-dire aux accusés, trop de sympathie [2].

Pour les défendre, voici en quel termes le doux François osa ce jour-là écrire au prince, son suzerain :

— « Monseigneur, je supplie très humblement vostre Grandeur de me permettre la discrette liberté que mon office me donne enver tous. Les Papes, les Rois et les Princes sont sujets à estre souvent deceuz par les accusations et rapportz [3]. Ils donnent quelquefois des rescritz qui sont émanés par obreption (par surprise); c'est pourquoy ils les renvoyent à leurs Cours, Senatz et Conseilz, affin que, parties ouyes, il soit advisé si la vérité a esté teuë... Les Princes ne se peuvent pas dispenser de suivre cette méthode, y estans obligés à peyne de la damnation éternelle. »

« Vostre Grandeur a receu des accusations contre ces pauvres affligés et contre mes frères. Elle a fait justement de les recevoir, si elle ne les a receuës que dans ses aureilles; mais si elle les a receuës dans le cœur, elle me

[1] A. XVI, 316. — [2] *Id.* 321. — [3] A. XVI, 313.

pardonnera si, estant non seulement son tres humble et tres fidèle serviteur, mais encore son très affectionné, quoy qu'indigne Pasteur, je luy dis qu'elle a offensé Dieu et est obligée de s'en repentir, voire mesme, quand les accusations seroyent véritables; car nulle sorte de parolle au préjudice du prochain ne doit estre preuvée que par l'examen, partie ouyes. Quiconque vous parle autrement, Monseigneur, trahit vostre ame. »

Après cette lettre, l'affaire Berthellot se trouva, semble-t-il, étouffée.

Mais quelques mois plus tard, ce fut près du souverain qu'on accusa l'évêque, une fois de plus, de trahison.

Durant l'été, il était allé à Lyon conférer avec l'archevêque de cette ville au sujet de la Visitation [1]. Ce prélat vint en automne lui rendre sa politesse et passa quelques jours près de lui. A Turin, quand on connut ces deux visites, on prétendit qu'elles cachaient des affaires d'État, un complot, une trahison; Son Altesse, toujours aux aguets, « rechargea tous les soupçons qu'elle sembloit avoir mis bas et escrivit soudain au marquis gouverneur de Savoye qu'il sçeust de l'évesque de Genève ce que l'archevesque de Lyon estoit venu faire, et le marquis envoya promptement un exprès au bienheureux François ». [2]

C'était pour celui-ci l'occasion, ou jamais, d'éclater. Mais ces soupçons ouvertement étalés, déshonorants, toujours dissipés et toujours renaissants, ne touchaient que lui seul. Alors, sans un mot d'aigreur, il envoya humblement au marquis l'exposé détaillé de ses rapports avec l'archevêque [3], et il concluait ainsi : « ...Je me prometz de la faveur de Vostre Excellence que Son Altesse demeurera parfaitement satisfaitte, et que rien ne se

---

[1] G. II, 114. — [2] G. II, 117. — [3] A. XVII, 88.

sçaura de cet ombrage, qui affligeroit le bon Monseigneur de Lion beaucoup plus qu'il ne m'afflige pas moy, qui par la suite du tems et les evenemens, seroy tousjours reconnu tres asseuré et très fidèle serviteur de Son Altesse, à laquelle je souhaite toute sainte prospérité. »



CHAPITRE XXIV

La Visitation : première extension.

(1613-1615.)

Le nombre des sœurs continuait à croître. Elles avaient acquis en 1613 un terrain voisin de leur maison, au bord du Thiou; et quelques mois plus tard on s'y mit à bâtir un nouveau logis, un véritable monastère, qui comprenait même une petite église. Celle-ci, trente ans plus tard, fut remplacée par un sanctuaire plus grand, plus beau, où reposa longtemps le corps de saint François; le reste du couvent est aujourd'hui méconnaissable, enclavé en diverses maisons [1].

Comme on commençait ces travaux, une paysanne du Bugey, qui resta célèbre dans l'Ordre, vint s'offrir comme sœur servante.

Elle s'appelait Claude Fardel, avait dix-neuf ans, était orpheline et à la charge d'un oncle qui voulait, la voyant niaise, s'en débarrasser. Mais le couvent possédait alors le nombre voulu de sœurs tourières; et puis vraiment cette pauvre fille semblait trop sotte [2]. Son oncle, rusé, dit qu'il était forcé de partir en voyage, et qu'on lui rendrait grand service en la gardant jusqu'à son retour. Mme de Chantal y consentit. Il songeait, bien content, que, la voyant toute innocente, incapable du moindre péché, on n'aurait plus le cœur de la lui renvoyer.

[1] A. XV, 219; XVI, 179. — [2] Ac. 213.

Claude se mit bravement au travail. Mme de Chantal la trouva qui balayait, lui demanda ce qui l'attirait au couvent et reçut cette réponse : « Mon oncle m'a dit que je ne suis pas assez fine pour vivre au monde en la crainte de Dieu, d'autant que je croye tout ce que l'on me dit et fais tout ce que l'on me commande. »[1]

Quand on s'informa de son paquet de hardes, elle fut bien étonnée : on lui avait dit qu'à la Visitation la vie qu'on menait était « tout angélique »; et puisque les anges, assure-t-on, ne changent pas d'habits, elle avait donné aux pauvres tout ce qu'elle possédait.

Au premier repas, la vue des sœurs assises à table et mangeant de bon appétit la stupéfia; décidément, on renversait toutes ses idées sur la vie religieuse. A force de tourner en sa tête ce fait inouï, elle eut la joie d'en trouver la cause : — « Ah ! se dit-elle, ces bonnes religieuses ne mangent pas par besoing qu'elles en ayent; elles ne mangent que pour te donner confiance à toi, pauvre misérable qui, venant du monde toute chargée d'imperfections, ne peux encore vivre sans boire et sans manger. Bon Dieu, que la charité de ces sainctes religieuses est grande ! Elles font cette action afin que tu n'ayes pas honte. »[2]

L'heure du coucher amena le même étonnement et la même reconnaissance. D'ailleurs, tout ce qu'elle voyait la plongeait dans l'admiration : l'exacte obéissance des sœurs, la douceur de leur visage, leur silence à table, leur ferveur à l'office : — « Ha ! Que tout cela va bien ! » Ses paroles n'étaient que des exclamations.

En attendant le retour de l'oncle, Mme de Chantal la mit à l'ouvroir. Durant le travail, les sœurs conversaient, et Claude, qui les écoutait béatement, finissait par pleurer d'émotion. — « Mon Dieu ! s'écriait-elle, je ne savais

---

[1] Ac. 215. — [2] *Id.* 217.

point tout cela. Que je suis heureuse de l'apprendre ! Mon bon oncle nous disait bien de bonnes choses, mais il ne sait pas cela. Je prenois peu de goût à ce qu'il me disoit; mais vos paroles m'entrent dans le cœur. »

Les sœurs, que cette admiration incessante amusait, l'appelèrent Simplicienne. On mettait en ce nom (qui finit par supplanter le sien et qu'elle garda toute sa vie) plus d'affection que de malice; et même on l'admirait de posséder si pleinement la vertu de simplicité que Monseigneur exaltait.

Et puis, dès le début, cette pauvre paysanne parut favorisée de grâces miraculeuses. On lui avait remis, pour s'occuper à la chapelle, un livre : l'*Imitation de la Sainte Vierge*. Elle ne savait pas lire, mais n'en dit rien : c'eût été peut-être manquer quelque peu à la docilité. Puisqu'on l'envoyait lire, le mieux était d'essayer, sans répliquer; l'obéissance, dit-on, facilite tout ce qu'on fait [1]. Elle alla donc à la chapelle, pria Dieu de bénir sa lecture, ouvrit le livre et... comprit ce qu'il disait. Quand elle conta sa joie à Mme de Chantal, celle-ci put constater qu'en effet Simplicienne savait lire. Un peu méfiante, elle prit des renseignements et acquit la certitude qu'avant d'entrer à la Visitation, Claude Fardel n'était pas même capable de lire le nom des lettres, « tant elle avait la compréhension dure ».

Mais Mme de Chantal, ainsi que Monseigneur, attachait peu d'importance aux faits surnaturels, sujets à bien des illusions, et malgré cette sorte de miracle, elle n'osait recevoir une fille d'une naïveté si prodigieuse.

Quand Simplicienne apprit qu'au retour de son oncle elle quitterait la maison, elle dit en pleurant à l'une des sœurs : — « La Sainte Vierge abandonne-t-elle quelque-

---

[1] Ac. 220.

fois aux besoings ceux qui ont toute leur confiance en elle? — Oh ! non. — Or donc, reprit-elle consolée, je suis certaine que je n'en sortiray jamais. »[1]

En ce temps-là, on démolissait de vieux murs pour faire place au futur couvent; les sœurs aidaient un peu les ouvriers; des enfants du voisinage, en s'amusant, aidaient les sœurs. A Simplicienne on avait donné un panier pour qu'elle y déposât les tuiles trouvées dans les décombres; un enfant le lui prit. Comme elle avait « ouy faire estime de la condescendance », elle crut peu charitable de le lui disputer et, sans protester, le laissa partir; puis elle vint dire à Mme de Chantal : — « Ma mère, un petit enfant m'a ôté mon panier », et cela de telle façon que Mme de Chantal se dit tout bas : « Vrayment, ma fille, tu as gagné ta cause. »

En effet, quand Monseigneur apprit le dernier mot de Simplicienne, il dit qu'on garderait cette âme enfantine, puisque Jésus a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants. »

Et Simplicienne, en août 1614, reçut l'habit[2].

A ce moment, la France préparait une place à la Visitation.

Il y avait, en Saintonge, un couvent du « Paraclet », fort riche, peuplé de la meilleure noblesse, mais dépourvu de ferveur[3]. Son abbesse, une La Rochefoucauld, y vivait en souveraine; chaque religieuse avait maison à part « avec des trains d'hommes et de femmes, sans règle, sans clausure, sans discipline quelconque ». L'une d'elles, pourtant, Mme des Gouffiers, âme remuante, hautaine, critiquant tout, d'ailleurs généreuse et enthousiaste, s'y déplaisait. Sa famille l'y avait mise contre son gré; puis l'abbesse, toute-puissante, l'avait forcée à faire profession; mais elle n'était pas liée sans appel, car elle avait

[1] Ac. 221. — [2] A. XVIII, 231. — [3] A. XVI, 152.

eu soin, en prononçant ses vœux, de proclamer sa contrainte[1].

Dans son ennui, elle lit la *Vie dévote*; la voilà charmée, conquise, vibrant d'enthousiasme[2]. On lui dit que l'auteur a fondé un couvent; elle part pour la Savoie. A Lyon, elle trouve trois pieuses dames, ferventes lectrices du même livre; elle les emmène. Monseigneur, averti par elle, et que peut-être effrayait un peu cette nonne luxueuse et indépendante, lui avait écrit :

— «... Venés à la bonne heure... Mays vous vous representerés que la mayson en laquelle vous venés est une petite congrégation encor mal logée, et en laquelle toutes choses sont basses, humbles et abjectes, hormie la prétention de celles qui y sont, qui n'est rien moins que de parvenir à la perfection de l'Amour Divin. »[3]

Les quatre visiteuses atteignirent Annecy à la fin de mai 1613. Monseigneur et Mme de Chantal eurent pour elles « des bontés qui leur ravirent soudain le cœur »[4]; plusieurs fois, elles dînèrent à la Visitation. La petite sœur Roget y vivait ses derniers jours, si douce, si heureuse, qu'elle donnait envie d'entrer en cet Ordre quand c'eût été seulement pour la joie d'y mourir[5].

Lorsque les Lyonnaises regagnèrent leur ville, elles allaient y fonder un monastère semblable. Quant à la bouillante Mme des Gouffiers, tout engouée de Monseigneur, elle renonçait au Paraclet et s'installait, sans plus attendre, à la Visitation d'Annecy[6].

A Lyon, les trois amies acquirent une maison, qu'elles aménagèrent comme celle qui les avait charmées; l'archevêque approuvait leur projet et contribuait à la dépense;

---

[1] A. XV, 343; A. XVI, 154. — [2] A. XVI, 418; Ab. 178. — [3] A. XV, 343. — [4] A. XVI, 420. — [5] *Id.* 15. — [6] A. XVI, 421.

M. de Genève promettait pour la fondation quelques-unes de ses filles.

Mais un prêtre nommé Lourdelot, directeur de ces dames, bouleversa tout. Il demandait « si Dieu ne faisait des merveilles que par l'évêque de Genève, si d'autres évêques ne pouvaient ériger des congrégations »; il trouvait aussi facile et plus honorable d'innover que d'imiter; enfin Mgr de Lyon se laissa persuader qu'il serait lui aussi le fondateur d'une congrégation.

Pour ne rien devoir à M. de Genève, on donna au nouvel institut le nom de « La Présentation »; M. Lourdelot en rédigea les règlements [1]; on choisit pour habit une robe grise avec un voile blanc; et l'archevêque envoya à Paris une formule d'autorisation pour la faire signer par le roi.

Les sœurs d'Annecy attendaient toujours qu'on les vînt chercher, quand elles apprirent, en septembre 1614, que la fondation était faite. Elles ne s'en froissèrent pas; au contraire : c'était une bonne occasion de « jeter de profondes racines en la très-sainte humilité ». [2]

Mais Mme des Gouffiers, qui ce même mois allait au Paraclet faire casser ses vœux, constata, en passant par Lyon, que la Présentation avait vécu. Moins de six semaines après la fondation, les religieuses, minées par de petits dissentiments, incapables de se souffrir, étaient rentrées chacune chez soi. Mme des Gouffiers, indignée, apitoyée, laissant là son voyage, prit cette affaire en mains et se remua si bien que ces dames, leurs amis, leur directeur, se retournèrent tous, pleins de sympathie et de repentir, vers la Visitation [3].

Un incident bizarre confirma ce revirement. Les lettres royales qu'on avait demandées pour la Présentation ne pouvaient plus servir; les faire modifier, c'était

[1] A. XVI, 422. — [2] A. XVI, 423. — [3] Ab. 180.

toute une affaire. Or, quand on les ouvrit, « l'on trouva le nom de Visitation au lieu de Présentation; de quoi Mgr l'archevêque demeura fort surpris, et beaucoup plus lorsqu'il voulut revoir celles qu'il avait écrites de sa main, et trouva le même mot de Présentation changé en Visitation, sans qu'il apparût effaçures; et dès lors chacun disait : « La main de Dieu travaille pour ces religieuses ici. »[1]

L'archevêque écrivit à l'évêque pour le prier d'envoyer à leur aide quelques-unes de ses filles; M. Lourdelot lui écrivit aussi; il reçut leurs politesses avec la même « suavité » que le précédent affront; et en janvier 1615, Mme des Gouffiers triomphante, laissant loin derrière elle ses propres affaires, reprenait la route d'Annecy dans le carrosse de l'archevêque, avec le vicaire général, pour ramener les fondatrices.

L'évêque désigna Mme de Chantal, et les sœurs Favre, de Blonay, et de Chatel, qui toutes pleurèrent beaucoup de quitter leurs compagnes et Monseigneur.

A Lyon, elles reçurent un chaleureux accueil des pauvres sœurs de la Présentation, confuses et repentantes. Le lendemain de leur arrivée, le second couvent de la Visitation fut solennellement établi; et il se montra dès lors le rival du premier, en ferveur et en douce paix.

A l'automne, Mme de Chantal, le confiant à la sœur Favre, rejoignit celui d'Annecy, où la sœur de Bréchard avait tenu sa place.

Là, sœur Simplicienne rayonnait de zèle. Son cœur débordait de reconnaissance pour ses compagnes, la supérieure, Monseigneur, et surtout pour la Sainte Vierge, qui, disait-elle, l'avait conservée contre tous. Quand il venait des prétendantes, elle les conseillait, se donnait

---

[1] A. XVI, 245, 425; Ab. 181.

en exemple : — « Je n'étais qu'une pauvre et lourde paysanne que l'on ne voulait pas recevoir; et cependant, parce que je mis toute mon espérance en la Vierge sacrée, elle a changé l'esprit de notre Mère et de nos chères sœurs, qui ont fermé les yeux à mes défauts, et m'ont fait la grâce de m'admettre. »

Dans son humilité, elle se mit un jour à pencher la tête sans relâche et si bas qu'on l'eût crue contrefaite. On l'en reprit. C'était, dit-elle, pour obéir à la Règle. Celle-ci prescrit en effet que les sœurs de basse condition « ne doivent pas relever la tête de se voir associées à des damoysselles ». [1]

Avertie de son erreur, Simplicienne eut une autre idée pour manifester son néant. Quand Mme de Chantal passait, elle posait son ouvrage, se jetait à terre et baisait la trace de ses pas. Cela non plus ne fut pas approuvé; mais elle protestait qu'elle n'eût dû marcher qu'à genoux dans cette sainte maison, si cela n'eût pas entravé sa tâche [2].

On l'avait préposée au jardin. Elle y dépensait une telle ardeur qu'il rapporta dès lors le double des années passées; et les sœurs visiteuses pouvaient faire, grâce à Simplicienne, de plus belles aumônes. Celles qu'on désignait tour à tour pour l'aider dans ses cultures s'en réjouissaient comme d'une faveur. C'est que Simplicienne maintenant ne se contentait plus d'écouter et d'approuver; elle apportait sa part à l'entretien, et comme tout ce qu'elle voyait ou faisait lui ramenait la pensée de Dieu, les sœurs trouvaient en ses paroles des méditations naïves dont elles admiraient la ferveur. Par exemple, sœur Simplicienne, contemplant ses pommiers en fleurs, disait : — « Mes sœurs, il faut que nos bons désirs soient comme ces fleurs qui sont peu à estimer si

[1] Ac. 225. — [2] Ac. 228.

elles ne sont suivies de leurs fruicts. Un bon désir est beau et bien florissant, mais il tombe en terre comme ces fleurs, et s'il n'est pas suivi des bonnes œuvres, qui sont les fruicts qu'elles promettent, il est fort peu de chose ». [1]

Puis, si ses paroles lui valaient des louanges, elle avait soin de rappeler sa pauvre naissance, sa naïveté, le mépris qu'elle méritait. Ses sœurs lui paraissaient tellement au-dessus d'elle, sous tous les rapports !

Un jour, voyant l'une d'elles en extase, elle fut sur le point de lui couper un doigt. On lui avait dit que l'extase endort tout sentiment corporel; ainsi la sœur n'eût rien senti et Simplicienne eût fourni au couvent à bon compte une relique d'une sainte [2].

[1] Ac. 227. — [2] Ac. 228.



CHAPITRE XXV

Aumônes. — Guérisons. Le « Traité de l'amour de Dieu ».

(1615-1616.)

A L'AUTOMNE 1615 mourut un curé du diocèse[1], « sans aucuns héritiers instituez; a raison dequoy ses biens faisoyent escheute a l'évesque; et cet héritage se montoit a une grande somme[2]. Quelques parens ou alliez qu'il avoit, vinrent treuver le sieur George Rolland, maistre d'hostel du prelat et sur-intendant de ses affaires pour traicter avec luy de cet héritage, se disans estre fort pauvres, et luy offroyent vingt ducatons; mais luy rejetta ceste somme comme trop petite et impertinente, avec indignation et les attendoit ou avec une plus grande somme, ou avec un procez. Toutesfois ces pauvres gens furent plus fins que luy : ils attendirent son absence, s'en vindrent treuver le bon évesque et luy présentèrent la mesme somme, ne nians pas, à la vérité qu'ils n'eussent des-ja faict tout leur possible pour traicter avec le sieur Rolland, mais qu'il n'avoit point faict de considération sur leur misère et pauvreté. Le sainct homme prit les vingt ducatons, leur fit à la mesme heure quittance de tout le reste, et se mit à dire : — « Voilà qui sera bon pour les pauvres ». Le sieur Rolland ayant appris ce qu'il avoit faict, ne douta point de l'aborder avec un visage sévère, et se lamenta

---

[1] Y. II, 171. — [2] G. II, 86.

avec des parolles aigres dequoy il faisoit un si bon mesnage qu'à peine son revenu estoit suffisant pour joindre au bout de l'année. Alors, le sainct luy respondit d'un visage serain : — « Et si ce bon prestre ne fust pas mort, n'aurions-nous pas eu dequoy vivre? » et comme Rolland se retiroit tout fasché et courroucé, l'évesque dit à un sien amy qui survint : — « J'ay faict une friponnerie à Monsieur Rolland. »

Cet âpre intendant avait été jadis le laquais de François. C'était lui qui, tout jeune, le suivait en tremblant sur les routes du Chablais. Le prévot qui l'aimait le fit instruire; évêque, il le nomma son économe et peu après lui conféra les ordres [1].

Rolland avait pour son maître les sentiments d'un chien fidèle; mais, plein de son importance, il se donnait des airs autoritaires que Monseigneur prenait gaîment [2]. S'il se plaignait de n'avoir plus d'argent : — « Mon fils, disait l'évêque, il faut vivre de ménage. — Il est bien temps de ménage, ou il n'y a plus rien. — Vous ne m'entendez pas, reprenait l'évêque; il vous faut vendre ou engager quelque pièce de notre ménage. »

Rolland goûtait peu ces plaisanteries. L'insouciance de son maître pour les questions d'argent l'indignait : à tous ceux qui lui demandaient l'aumône, Monseigneur la donnait ! Avant d'aller à son confessionnal, il enveloppait dans du papier des pièces de monnaie, par petits paquets; chacun portait sa valeur inscrite; et si ses pénitents lui semblaient miséreux il leur glissait en main, discrètement, une somme plus ou moins forte [3]. Naguère, Jacqueline Coste avait eu pour mission de porter en secret à des pauvres honteux les aumônes de Monseigneur. Quand elle eut pris le voile, il trouva pour cet emploi d'autres dévotes [4]. Or, ses distributions publiques dans la cour de

---

[1] A. XI, 117. — [2] I, 2e partie, XVII. — [3] G. I, 81. — [4] E. 354.

l'hôtel Favre, ses aumônes officielles étaient si abondantes, qu'on soupçonnait les pauvres rentes du diocèse de se décupler en ses mains comme les cinq pains au désert [1]. Pourtant, il arrivait parfois que Monseigneur n'avait plus le sol; alors, il faisait des aumônes « de ménage » : à un prêtre dans la misère qui lui demandait un secours, il donna deux grands chandeliers d'argent; un autre jour, ce furent ses burettes d'argent. Ainsi s'écoulait peu à peu le cadeau des princes d'Autriche; et chaque fois que Rolland constatait un vide nouveau, il se fâchait [2].

La garde-robe de Monseigneur se dispersait de même; à part ses belles soutanes violettes, il finit par n'avoir guère que des loques : un de ses laquais donnant sur son ordre un « vêtement de dessous », le mendiant le rapporta indigné : — « Monseigneur, considérez ce qu'on me donne ! — Voyez, dit l'évêque, s'il n'y en aurait pas un meilleur »; et le laquais de répliquer que c'était là « le moins mauvais » [3].

On renouvela cette garde-robe; on la mit sous clef. Monseigneur en fut réduit un jour à entrer dans sa chambre, ôter sa camisole et revenir la donner. Ce jour-là, jusqu'au soir il endura le froid, dans l'ennui de réclamer la clef et de fâcher M. Rolland [4].

Il s'amusait d'en avoir un peu peur. Il écrivait à Mme de Chantal : — « Si vous n'avés pas du beau papier pour escrire (à la cour de Turin), envoyés en prendre vers M. Rolland; mais a vostre nom, car si c'estoit au mien il se courrouceroit, parce que j'en ay trop despensé la semaine passée. » [5]

Le personnel de l'évêché comprenait un autre prêtre, l'aumônier, M. Michel Favre, encore plus maussade que

---

[1] I. 2e partie, XVII, 14e partie, XII. — [2] G. II, 127. — [3] Y. II, 447. — [4] Bb. III, 131. — [5] A. XVI, 141.

M. Rolland; d'ailleurs, à part la suavité, il possédait toutes les vertus. L'évêque l'avait choisi pour confesseur en 1608, âgé de vingt-trois ans, et il le garda toute sa vie en cette charge [1], heureux de le voir revêche, car un directeur souriant, auquel on se soumet par sympathie ou du moins avec plaisir, retire, disait-il, quelque mérite à l'obéissance; et il acceptait humblement les avis de ce jeune homme, comme jadis les ordres de M. Déage [2].

Par exemple, M. Favre lui dit un jour tristement qu'il suscitait, lui, Monseigneur, bien des péchés de murmure : en ne voulant pas se faire peindre, alors que quantité de gens réclamaient son portrait [3]. L'évêque se soumit aussitôt; on lui amena un peintre médiocre; la séance de pose ne fut pas trop longue. Mais, quelques jours plus tard, dans une salle de l'évêché, il retrouva ce portrait, entouré de plusieurs copies, et leur auteur à genoux; il implorait une autre séance au nom de la vérité : — « Monsieur, je vous aime tant que, quand je ne vous vois pas, je vous fais toujours plus beau que vous n'êtes. » [4] L'évêque déclara que cette raison lui semblait « plus ingénieuse qu'ingénue »; mais il s'assit complaisamment, et durant deux heures se tint immobile.

A l'évêché, il y avait encore un autre Favre, François Favre, homme de chambre, et le peu que l'on sait de lui achève de montrer ce qu'était Monseigneur envers son personnel.

Un soir, François Favre s'enivra. Quand il voulut rentrer, tout le monde dormait, et ce fut l'évêque qui lui ouvrit [5]. Ce garçon ne tenant pas debout, il le prit sous le bras, le mena à sa chambre, le déshabilla, le coucha; et le lendemain seulement l'ivrogne reçut sa réprimande. Elle

---

[1] A. XVII, 208. — [2] I, 8e partie. — [3] A. XVIII, 237; Oa. 15 juin. — [4] O. 25. — [5] O. 133.

fut douce, mais il se rappelait bien son retour dans la nuit, l'accueil de Monseigneur; et il en était si confus, si touché que plus jamais il ne s'enivra.

Un autre jour, l'évêque, à l'improviste ouvrant une porte, vit François tout surpris qui jetait une plume et cachait un papier; il entra, fit les cent pas sans rien dire, puis regarda son valet : — « François, quand je suis entré, vous écriviez? » — Pas de réponse. — « Qu'écriviez-vous donc? » — François restait muet. — « Est-ce que je ne suis pas de vos amis, pour que vous ne me fassiez pas cette confidence? » Le jeune homme avoua à grand'peine qu'il aimait une veuve du voisinage et qu'il lui demandait sa main. Monseigneur voulut lire la lettre et déclara : « Vous n'y entendez rien. » Il s'assit, demanda la plume et écrivit [1].

— « Tenez, copiez cette lettre, cachetez-la et l'envoyez; et vous verrez que tout ira bien. »

La jeune veuve vint demander à Monseigneur ce qu'il pensait de son laquais; il lui conseilla de dire oui; et ce fut un heureux ménage [2].

Ce François Favre avait pour son maître une telle vénération qu'il entassait dans un coffre tous les vieux effets qu'il pouvait lui soustraire; il disait que plus tard ce seraient des reliques, que tout le monde en voudrait et que, quoi qu'il fît, il n'en aurait jamais assez [3].

Monseigneur jouissait d'un pouvoir occulte qui, pour ses gens, mettait le sceau à son renom de sainteté. Au début du XVIIe siècle, le mal mystérieux qu'on appelait la possession, était assez fréquent : il savait la guérir.

Peu après la friponnerie qui avait tant fâché M. Rolland, on vit venir à l'hôtel Favre sept ou huit malades qu'on disait possédés et qui suppliaient l'évêque de les délivrer. Il les regarda longtemps, tout pensif [4]. « Alors le

[1] O. 27. — [2] A. XVI, 142. — [3] O. 22. — [4] G. II, 87.

sieur Rolland vint tout bellement par derrière et luy dit : — « Monseigneur, vous ne parlez point à ces pauvres gens : ils ont une grande confiance en vous, et attendent que vous leur disiez quelque chose; et quand vous ne leur diriez que quatre ou cinq parolles, ce leur seroit assez. » Le bienheureux homme se mit à sourire, et se tournant de son costé : — « Eh bien, dit-il, je leur parleray »; puis, se tournant à d'autres : — « Voyez-vous, je suis bien aise que nostre Monsieur Rolland m'apprenne à faire des miracles. » A la mesme heure, il parla à ces misérables, les toucha, leur bailla sa bénédiction »; et ils déclarèrent qu'ils étaient guéris.

A l'évêché, cette scène se renouvela souvent. Un jour, il vint de loin dix ou douze de ces malades, qui descendirent dans une auberge, place de la Halle[1]. « Le peuple avoit horreur de les voir, car ils se rouloient comme de pelotons, se retiroient en arrière et sautoient plus que les forces humaines ne leur eussent autrement permis. » Quand l'évêque leur eut donné la communion, ils repartirent paisiblement.

Le Père de la Rivière, un vieil ami de François, assure qu'il guérit en sa vie plus de quatre cents possédés.

Si on l'en félicitait, il répondait : — « Oui ! Ces innocentes âmes s'adressent à moy, je leur donne le Sainc-Sacrement, je leur baille ma bénédiction, et puis je leur dicts : « Or, allés joyeux, vous n'avez plus de mal »; elles le croyent et s'en vont incontinent publier que l'évesque de Genève les a guaries. »[2]

Un jour, regardant longuement un jeune berger qui se disait malade, il le prit à part : — « Venez ça, mon fils, respondez moy la vérité, je gage que vous n'estes point possédé. — O Monseigneur, vous m'excuserez, je le suis. — Non, vous ne l'estes pas, vous mentez, parlez moy

---

G. II, 87. — [2] C. 576; Bb. III, 231.

franchement. — O Monseigneur, je vous dirais bien comme tout va, mais vous le diriez à nostre curé. — Non feray, il n'en sçaura rien. » Alors, le paysan avoua qu'il s'ennuyait à garder ses moutons, qu'il avait voulu changer [1].

Les possédés n'étaient pas seuls à recourir à Monseigneur. On lui apporta un paralytique [2]. Il en parut navré : « — Vous croyez que je sois sainct; cela n'est pas... Neantmoins, je feray ce que vous désirés. Souvent, la divine Bonté exauce la foye de ceux pour lesquels on prie. » Il le confessa, le communia, le bénit, et le paralytique s'en alla sur ses jambes.

L'évêque faisait ce qu'il pouvait pour que ces guérisons restassent ignorées : à chacun des malades, il ordonnait le silence; mais souvent c'était impossible. Un matin, dans la rue, venant de la messe, il vit une femme courir à lui, tomber à terre, crier qu'elle était possédée, le supplier de la guérir. Il la releva, lui fit dire le *Pater* et la bénit; alors, elle se trouva calmée. Toute la ville en parla avec admiration [3].

— « Ces bonnes gens, dit-il, n'ont pas pris garde que cette pauvre femme a dit son *Pater*, et que Dieu l'a exaucée. »

Un autre jour, « en passant sous les arcs de la grande rue de nostre Dame, il rencontra la femme de Jacques Decrouz, notaire et bourgeois, laquelle portoit une sienne petite fille nommée Perrine, qui pour lors trembloit misérablement. Il l'interrogea quelle maladie la petite avoit. « Hélas ! Monseigneur, il y a trois mois qu'elle est tourmentée de la fièvre quotidienne. » Alors le sainct Evesque la toucha doucement à la joüe, et dit en lui baillant sa bénédiction : « Dieu vous guarisse, ma fille », et passa outre. A la mesme heure la fille s'escria : « O ma

---

[1] C. 571. — [2] G. II, 165. — [3] G. II, 223; Oa. 20 avril.

mère ! Je suis guarie : Monseigneur m'a touchée »; comme en effect elle fust entièrement guarie. Duquel miracle furent tesmoings tous ceux qui l'accompagnoyent et suyvoient en grand nombre, et le bruit en fust tout aussi tost espanché au long et au large. »[1]

Le bruit qu'on faisait pour ces guérisons l'attristait : — « Voyez-vous, disait-il, ces bonnes gens avec toutes leurs louanges et leurs estimes me feront languir en Purgatoire, faute de prier Dieu pour ma pauvre âme, quand je serai mort. Voilà tout ce que me profitera cette réputation. »[2]

Un jour, ayant guéri un infirme, il le dit par distraction à l'un de ses amis; puis il vit qu'il manquait à l'humilité; il voulut se rétracter, mais s'arrêta court au milieu d'un mensonge; et ce gentilhomme, qu'amusait son embarras, admirait qu'il ne pût, « en caressant une vertu, faire moins de feste à l'autre, sa chère sœur »[3].

Au printemps de 1616, Annecy passa par de grandes frayeurs.

La Savoie, depuis trois ans, était en guerre avec l'Espagne, au sujet du Montferrat; mais cela se passait bien loin, de l'autre côté des Alpes, et les gens d'Annecy s'en souciaient peu. Or, le duc de Nemours avait une vieille rancune contre son cousin et suzerain, le duc de Savoie. Celui-ci, jadis, ayant besoin de lui contre la France, lui avait offert la main d'une de ses filles[4], puis ses visées politiques s'étaient tournées d'un autre côté, et il avait gardé sa fille en vue de quelque alliance plus avantageuse. Ce fut pour Nemours une grosse déception, car il dépassait quarante ans, était criblé de dettes et peu facile à marier[5].

---

[1] G. II, 236. — [2] I, 2e partie, X; 14e partie, XI. — [3] C. 494. — [4] O. C. 362. — [5] A. XII, 211.

Pendant la guerre du Montferrat, M. de Nemours ne fit rien pour son cousin. En novembre 1614, l'évêque de Genève lui avait écrit, « comme en confession », une lettre admirable de bon sens, de douceur, de discrétion et de force, pour le supplier de rester en Savoie tant que la paix ne serait pas signée, afin qu'il pût, en cas de besoin « préparer des nouvelles forces pour assister Son Altesse ».[1]

Nemours finit par consentir à lever dans son apanage huit cents hommes à l'intention de Charles-Emmanuel. Puis, comme ils étaient en route vers Turin, l'Espagne lui souffla l'idée de les employer à son compte et de se rendre indépendant, la Savoie se trouvant dégarnie de troupes. L'ambition et la rancune l'emportèrent; Nemours rappela ses soldats [2]. Le gouverneur de Savoie dépêcha contre eux une petite armée que dirigeait Louis de Sales, le second frère de Monseigneur; ils furent bientôt désarmés. Mais le prince rebelle ne s'avoua pas battu : en juillet 1616, trois compagnies françaises se présentèrent en son nom aux portes d'Annecy; la ville leur refusa l'entrée; elles parlèrent de donner l'assaut. Ce fut alors que les pauvres bourgeois se tournèrent tous ensemble vers leur saint évêque. Mais il assurait, bien paisible, qu'il n'y avait point de danger, qu'avec un peu de patience, on verrait tout cela « s'esvanouir ». Le siège dura trois jours, un siège fort calme où l'on se contentait, semble-t-il, de se regarder. Après quoi, les Français se retirèrent : des renforts arrivaient du Piémont ; Nemours était vaincu [3].

Lorsque, vingt jours plus tard, le prince héritier de Savoie vint au nom de son père, visiter la bonne ville fidèle, ce fut à l'évêché qu'il descendit [4]. Quel honneur pour l'évêque ! On passait largement l'éponge sur tous les vieux soupçons.

---

[1] A. XVI, 252. — [2] A. XVII, 266; A. XVI, 197; Oc. 396. — [3] N. 261; Bb. III, 202. — [4] A. XVII, 268.

Victor-Amédée de Savoie avait alors vingt-neuf ans; sa nature était aussi franche et calme que celle de son père était remuante et compliquée; il témoignait une grande piété et le bon François s'extasiait de voir un prince « tant rempli de la sainte crainte de Dieu » [1].

Quant au duc de Nemours, tout honteux de son échec, il devint entièrement parisien, et on ne le revit plus en Annecy.

Cette petite guerre intestine venait d'être étouffée quand parut en librairie, à Lyon, chez l'imprimeur de la *Vie dévole*, le *Traité de l'amour de Dieu*, auquel François depuis des années travaillait, quand il pouvait « dérober çà et là des quartz d'heure » à ses innombrables tracas [2].

L'auteur a soin, dès le début, de dire à quels lecteurs il s'adresse : — « Icy, certes je parle pour les âmes avancées en la dévotion; car nous avons en cette ville une Congrégation de filles et vefves qui, retirées du monde, vivent unanimement au service de Dieu.. [3] Celle qui en est la mère et y préside, sachant que j'escrivois sur ce sujet et que neanmoins malaysement pourrois-je tirer la besoigne au jour, si Dieu ne m'aydoit fort specialement et que je ne fusse continuellement pressé, ell' a eu un soin continuel de prier et faire prier pour cela, et de me conjurer saintement de recueillir tous les petitz morceaux de loysir qu'elle estimoit pouvoir estre sauvés, par ci par là, de la presse de mes empeschemens, pour les employer à ceci : et parce que cette ame m'est en la considération que Dieu sçait, elle n'a pas eu peu de pouvoir pour animer la mienne en cette occasion. »

Voilà ce qu'il faut rappeler quand on lit le *Traité de l'amour de Dieu* : l'auteur eut en vue Mme de Chantal et les âmes qui lui ressemblent ou, du moins, qui veulent lui

---

[1] A. XVII, 272; Oc. 412. — [2] A. XVI, 137. — [3] A. IV, 20.

ressembler [1]. Si l'on est tenté de trouver ce livre long, un peu dépourvu de plan apparent, parfois obscur et fort inférieur comme style et comme utilité pratique à la *Vie dévote*, il faut se dire que Mme de Chantal et avec elle les saints, les religieux, les âmes surnaturelles de ces trois derniers siècles en ont fait leurs délices et qu'à celles-là seulement il appartient d'en juger.

Mais, diront certains critiques, on peut, sans quitter le terrain littéraire, faire plusieurs remarques. Il est évident, par exemple, que les comparaisons qui, dans la *Vie dévote*, étaient si brillantes, si variées, sont ici non moins nombreuses, mais souvent ternes, monotones et en somme qu'elles traînent en longueur, ce qui est d'ailleurs l'allure générale du livre.

Avouons encore que l'auteur qui, dans la *Vie dévote*, avait évité toute faute de goût, n'échappe pas ici à l'abus des jeux de mots, des préciosités qu'on aimait tant à cette époque. C'est ainsi qu'il se plait à nous dire que « espérans nous aspirons et aspirans nous espérons » [2]. (Ceci n'est qu'un exemple entre cent.)

Puis, quand il cite les psaumes, ce qui arrive assez souvent, il le fait en vers français; et ces vers, œuvre de Desportes, poète à la mode au temps de Henri IV, nous semblent parfois moins que médiocre, ce qui nuit au style de l'ensemble.

De plus, pour expliquer l'amour sacré, François emploie tout bonnement les locutions de l'amour profane; et ce langage qui semble sans reproche aux âmes pures comme la sienne, et concentrées en la pensée de Dieu, choque souvent les mondains du XXe siècle, plus au courant des romans modernes que du *Cantique des Cantiques*, et qui veulent, quand il s'agit de Dieu, un langage moins humain, plus hiératique. L'habitude qu'avait François de

---

[1] Db. I, 599. — [2] A. IV, 142.

Sales d'écrire tout simplement, comme il parlait, ce style naïf, bonhomme, qui l'avait si bien servi dans la morale pratique le trahit un peu dans la théologie mystique et semble en désaccord avec ces sujets transcendants.

Enfin, il arrive souvent qu'expliquant quelque trait de philosophie, l'auteur, pour être mieux compris de ses filles, accumule les incidentes; et le lecteur, qui voit déjà ce dont il est question, s'impatiente de cette lenteur.

Au demeurant, il existe çà et là des pages admirables, égalant les plus exquises que François ait écrites. En somme, on a l'impression que, s'il eût supprimé les longueurs, les redites, les préciosités, s'il eût abrégé de moitié son traité, il eût fait un petit livre admirable, comparable à la *Vie dévote*, de ce qui est pour le grand public un gros ouvrage ennuyeux.

Voilà les objections que peut faire au *Traité* un critique profane, simplement littéraire. Elles prouvent précisément qu'il n'a rien à voir aux mérites de ce livre. Pour parler de dévotion aux gens du monde, pour attirer vers elle les indifférents, il faut des formes adroites, un style séduisant; ce furent les qualités de la *Vie dévote*[1]. Mais disait François, « on parle d'une façon aux jeunes appren, tis et d'une autre sorte aux vieux compagnons ». Pour les « âmes avancées en la dévotion », les idées absorbent tout, la forme reste un peu négligeable; or, ces âmes-là ne trouvent pas ce traité obscur, ni trop long. De quel droit les profanes viendraient-ils les contredire? Pour juger François de Sales auteur, qu'ils se contentent de la *Vie dévote* et des *Controverses*. Ce n'est pas pour eux qu'il s'est plu à décrire, en sa dernière œuvre, comment l'amour de Dieu naît en l'âme, comment il s'y développe, comment il y décroît, et quels soins l'âme en doit prendre pour qu'il fasse d'elle, dès ce monde, une sainte.

---

[1] A. IV, 20.

CHAPITRE XXVI

Transformation de la Visitation.

(1615-1616)

Madame de Chantal, au début de sa vie religieuse, ne possédait pas encore la sérénité de Monseigneur. Sous ses manières paisibles, on sentait parfois sa nature ardente, trop rigoureuse. Elle mettait à observer ou à faire observer ce que disait l'évêque un tel empressement que celui-ci, approuvant ce zèle, en réprimait pourtant la pratique sévère. Aux yeux de la supérieure, chaque peccadille prenait de l'importance, et ses filles aimaient mieux, si possible, avouer à Monseigneur leurs étourderies, leurs petits manquements. Il leur demandait toujours si « la mère » en était instruite, et les envoyait le lui dire; mais elle accueillait leur aveu sans gronder, puisque Monseigneur avait dit son avis [1].

Une postulante se présenta, d'une famille riche et peu généreuse. Mme de Chantal insista beaucoup pour que la dot fut raisonnable; l'évêque, présent à la discussion, ne disait mot. Ensuite, il lui reprocha d'avoir tenu trop ferme. — « Monseigneur, dit-elle, je ne puis rien relâcher où je vois la justice. — Vous êtes, reprit-il, plus juste que bonne; je ne veux point que vous soyez si juste, il faut être plus bonne que juste. » Ce mot la rendit toute songeuse [2].

Une autre postulante s'obstinait à porter une bague;

---

[1] O. 13. — [2] Bb. I, 395; O. 14.

Mme de Chantal voulait la renvoyer; Monseigneur la fit admettre. Peu après, elle rougit de son entêtement et quitta d'elle-même sa bague [1].

Pendant la construction du monastère, des chenapans « fesoient mille niches » aux ouvriers; l'un d'eux, à qui les sœurs donnaient parfois l'aumône, vint armé d'une hache détruire un baliveau; de leur maison, elles le voyaient et indignées firent chercher l'évêque. Il vint aussitôt et dit tranquillement à cet homme : — « Mon ami, cessez; cessez, je vous prie ». [2] Comme il continuait, Monseigneur lui prit la main et, sans élever la voix, dit d'un ton ferme qu'il saurait lui « montrer jusqu'où va le pouvoir d'un évêque »; alors, le vaurien tourna les talons. Mme de Chantal était là qui ajouta sévèrement : — « Vous n'avez désormais qu'à vous présenter pour avoir l'aumône. » [3] L'évêque reprit toute sa douceur : — « Oui, venez toutes les fois que vous voudrez »; puis, se tournant vers Mme de Chantal : — « Oui, dit-il, on la lui fera de bon cœur. »

Quand cet homme se fut éloigné, elle reprocha à Monseigneur d'être trop bon. — « Ah !, reprit-il, voudriez-vous que je perdisse en un quart d'heure un peu de douceur que j'ai bien eu de la peine d'acquérir en vingt ans. » [4]

Il avoua que « ce désordre l'avoit émeu et qu'il avoit pris son cœur à deux mains afin qu'il ne dit parolle que selon la droite raison. » [5]

Cette opposition de mansuétude et de rigueur entre les deux bienheureux se montre nettement dans leurs rapports avec Françon.

Celle-ci, au couvent, n'était pas malheureuse : elle en

---

[1] O. 17. — [2] A. XVIII, 6. — [3] O. 14. — [4] Oa. 11 octobre; Bb. III, 168. — [5] A. XVI, 303.

sortait souvent pour voir sa sœur ou ses amies; et puis, elle y avait une petite compagne qui voulait, quand elle serait grande, prendre le voile [1]. Ensemble elles jouaient à la religieuse, mais Françon n'acceptait qu'un rôle, celui de la supérieure, et elle donnait à l'autre « des contradictions », sous prétexte d'éprouver ses vertus. Le temps n'était plus où elle se flagellait; un jour elle dit à Monseigneur que décidément la vie religieuse ne la tentait pas. Alors, il engagea sa mère à lui laisser voir le monde plus largement. Des dames de la ville s'en chargèrent; mais Mme de Chantal n'aimait point à se mettre en frais pour des toilettes, et Françon souffrait de se voir tristement accoutrée.

En 1615, quand sa mère fut à Lyon, elle mit à profit son absence et la pitié de Monseigneur, qui écrivit à Mme de Chantal : — « ... Ma sœur de Brechard me dit que nostre fille s'attristoit et pleuroit pour n'avoir pas dequoy se faire brave; et je lui dis qu'il falloit lui faire faire un beau collet pour les festes, et cela suffiroit au village, en attendant mieux à vostre retour [2]. Je pense que cette fille croit que ce soit grand contentement d'avoir ces dentailles et ces colletz montans (vous voyés bien que j'en sçai queque chose), et il la faut charger de cela; quand elle verra que ce n'est pas si grand feste, elle reviendra à soy. »

Mme de Chantal, quand elle fut de retour, n'appliqua pas les mêmes principes; et Françon se vit imposer une mise sévère, qui la contristait. Le résultat en fut qu'au sortir du couvent, elle bouclait un peu ses cheveux, ouvrait le haut de son corsage, se mettait un joli ruban; puis à l'heure de la rentrée, elle cachait son cou, tirait ses boucles, et Mme de Chantal ne se doutait de rien. Mais en ce genre de fraude, elle alla trop loin [3].

Il arriva que Monseigneur se trouva en face de sa

---

[1] Eb. 218, 220. — [2] A. XVI, 303. — [3] Eb. 227.

petite amie « fort ajustée et magnifique avec quantité de rubans et de frisons ». Elle rougit beaucoup. Il la regarda longuement en silence; puis il lui dit : — « Je ne suis pas tant fâché que vous le pourriez croire; ces ajustements se ressentent à la vérité un peu du siècle; mais cette rougeur vient apparemment du ciel et d'une conscience dont la grâce de Jésus-Christ n'est pas éloignée. » Il lui cacha quelques frisons sous ses coiffes, et ajouta en souriant : — « Vous cacherez bien le reste sans secours; il ne faut pas vous ôter ce mérite : et vous verrez que vous serez plus agréable à Dieu que vous n'auriez été au monde. »[1]

Bien sûr, si Mme de Chantal eût pu voir ces rubans et frisons, ce n'est pas ce ton-là que, dans sa stupeur, elle eût employé.

Elle venait de regagner Annecy quand l'évêque donna la preuve, non pas la plus éclatante, mais peut-être la plus méritoire de son esprit de mansuétude.

Mgr de Marquemont, archevêque de Lyon, admirait l'humble institut dont sa ville avait reçu le premier essaim; il lui faisait pourtant quelques objections[2]. D'abord, il n'approuvait pas que les sœurs visitassent les pauvres; en France, on ne voyait pas de religieuses autorisées par leurs règles à circuler dans les rues. Il avouait que la sainteté de Mme de Chantal et de ses filles excusait cette tentative et même la rendait admirable; mais plus tard, si la ferveur première, là comme en d'autres Ordres, s'attiédissait, que deviendraient ces visites journalières? Une source de distractions, de dissipations, peut-être de scandales. Enfin, ces sorties l'offusquaient; et dans son diocèse il les interdit.

Dès lors, pour des religieuses cloîtrées, le nom de Visi-

[1] *Id.* — [2] Db. I, 521.

tation ne s'expliquait pas; il voulut revenir à celui de Présentation.

Enfin, l'évêque de Genève n'avait établi qu'une congrégation à vœux simples; sans doute, le titre de fondateur d'Ordre l'effrayait. Mgr de Lyon eut préféré un Ordre véritable, avec des vœux formels, sous la règle de saint Augustin.

Tous ces changements en vue consternaient Mme de Chantal.

C'est à ce propos que les deux prélats s'étaient fait et rendu visite, en 1615; ils n'avaient eu l'un pour l'autre que des témoignages d'amitié; mais au sujet de la Visitation leur différent subsista : les sœurs d'Annecy continuèrent à visiter les malades, et celles de Lyon à garder la clôture [1].

Mme de Chantal, rentrée au premier monastère, suivait avec angoisse ce débat; elle suppliait l'évêque de tenir bon; il subsiste d'elle un billet qui montre quelles étaient ses instances : — « Mon très cher Père, l'on vient de nous dire tout maintenant, que demain matin il part un homme pour Lyon; si vous pouvez, écrivez, je vous supplie, mais de bonne encre... Mon cher Père dira que je suis toujours trop ardente. Oh ! Certes, je le serais de bon cœur pour ceci, si j'y pouvais quelque chose. » [2]

Le Cardinal Bellarmin, mis au courant du litige, poussait l'évêque à ne pas céder : — « Je vous donne le conseil que je suivrais moi-même, si c'était mon affaire : je laisserais ces filles et ces veuves dans l'état où elles sont, et je ne changerais pas ce qui est bien ainsi. » [3]

On conçoit que François de Sales, qui depuis tant d'années organisait sa « petite institution » et qui la voyait maintenant si doucement triomphante, se sentît attaché à son maintien intégral. Il y tenait par toutes les fibres

---

[1] Db. I, 523. — [2] Db. I, 259. — [3] A. XVII, 418 (orig. en latin).

humaines qui pussent encore subsister en son cœur. Et peut-être était-ce là, précisément, ce qui plus que tout l'incitait à céder.

En janvier 1616, Mgr de Marquemont lui adressa un long mémoire où étaient exposés ses projets de changements : — « ... Jamais je ne pourray bien establir icy la congrégation, si je n'y metz la closture. C'est l'advis de touts les Religieux et Casuistes qui, an entendent parler; mais c'est ce que me dient ouvertement les plus honorables et qualifiés personnes de cette ville... »[1] L'archevêque concluait que, si un commun accord restait impossible, chacun des prélats édicterait en son monastère les constitutions qu'il lui plairait. Pourtant, il ajoutait : — « ... Si, après avoir recommendé l'affaire à Nostre-Seigneur, vous voulés que je laisse les sorties, et que je me conforme à vous entièrement et qu'il vous plaise an respondre à Dieu pour moy, je vous declare vostre vertu, je mettrey sous les pieds mon sentiment et tout qu'avec cete condition, et soules la confiance que j'ay en ce que le monde pourra dire ou faire, et establirey la Congregation, et en ferey publier les Constitutions de mot a mot, telles que vous ordonnerés... »

Pour qui connaissait l'humilité de François, son esprit conciliant, sa défiance de soi, c'était lui porter le dernier coup; il céda [2].

Il écrivit à la sœur Favre, supérieure du couvent de Lyon : — « ... J'ay fait cet acquiescement avec une douceur et tranquillité, ains avec une suavité nompareille. Et non seulement ma volonté, mais mon jugement a esté bien ayse de se soumettre et rendre l'hommage qu'il doit a celuy de ce digne prœlat.. »[3]

« ... Si Monseigneur l'Archevesque vous dit ce qu'il m'a escrit, vous luy respondrés... que vous taschérés de bien

---

[1] A. XVII, 406. — [2] Db. I, 532. — [3] A. XVII, 139.

conduire les Seurs selon les règles de la Congregation; que s'il plaist à Dieu, après cela, que cette Congregation change de nom, d'estat et de condition, vous vous en rapportés à son bon playsir.. [1]. En effect, ma très chère fille, il faut avoir cet esprit-là en nostre congregation, car c'est l'esprit parfait et apostolique. Que si elle pouvoit estre utile à establir plusieurs autres congregations de bonnes servantes de Dieu, sans jamais s'establir elle-mesme, elle n'en seroit que tant plus aggreable à Dieu, car elle seroit moins sujette à l'amour propre... »

Ainsi, les religieuses vêtues de noir que l'on voyait depuis cinq ans circuler dans Annecy et soulager tant de misères, disparurent. Cette innovation des Filles de Charité avait vécu; et les Visitandines, enfermées dans leur monastère comme les Clarisses ou les Carmélites, renonçaient à l'office de Marthe pour se donner tout à celui de Marie. Désormais, François de Sales put dire : — « Je ne sais pourquoi chacun me dit fondateur : j'ai défait ce que je voulais faire. » [2]

Il ne faut pas entendre ce mot avec trop de rigueur. D'abord, la règle de saint Augustin, sous laquelle la simple Congrégation fut érigée en Ordre formel, est très large; elle laisse à ses interprètes une grande liberté, et François remplit ce cadre élastique de son esprit personnel. — « Gardans nos règles, disait-il, nous ferons plus que saint Augustin n'ordonne, et le tiltre de la Règle Saint Augustin honorera nos Règles sans rien y ajouster. » [3]

Enfin, les changements apportés par l'archevêque n'entamaient pas l'idée primordiale du fondateur, ce qui, avant tout, rendait son œuvre originale : la suppression officielle, régulière, des grandes austérités corporelles, compensée par la perfection des vertus courantes. A

---

[1] A. XVII, 150 — [2] I, 6e partie, V. — [3] A. XVII, 140.

cette première base de la Visitation, les secours aux pauvres n'avaient été joints que comme un doux exercice passager, presque un délassement [1].

C'était beaucoup, pour un seul Ordre, de ces deux grandes innovations. La première, en ce temps-là, suffisait à étonner les âmes pieuses. Quant à la seconde, Dieu allait susciter Vincent de Paul qui, renouvelant après vingt ans d'oubli les sœurs visiteuses de François de Sales, devait prouver avec éclat l'erreur de l'archevêque de Lyon.

On ne peut dire non plus que l'évêque de Genève, qui voyait cette erreur, eut tort de se soumettre à son entêté voisin, puisque Dieu bénit tant d'humilité par l'extension extraordinaire que prit la Visitation.

(Ce nom, adopté par le peuple et enregistré par le roi, subsista.)

Entre les pures contemplatives que dès lors ses filles devaient être, Monseigneur en admirait une tout spécialement : la sœur Anne-Marie Rosset.

Née de petits bourgeois, à Saint-Claude, il l'y avait connue en 1604 : c'était chez ses parents qu'il logeait, lors de son pèlerinage avec les trois dames de Bourgogne. Elle avait onze ans, et se prit d'un tel enthousiasme pour cet évêque souriant et point fier, qu'à son départ elle voulait partir aussi pour devenir servante en sa ville. Ses parents, bien entendu, s'y opposèrent. Plus tard, quand on sut qu'il fondait un couvent, elle obtint de s'y présenter [2].

Une contemporaine de la sœur Rosset, et qui écrivit son histoire, prévient qu'elle passe sous silence la plupart des miracles et aventures mystiques dont cette sœur fut l'objet, parce que le lecteur ne voudrait pas les croire [3].

---

[1] Ab. 159. — [2] A. XIX, 34; A. XIV, 230. — [3] Bc. 1.

C'était une âme pour qui le surnaturel et ses phénomènes sensibles étaient devenus, comme pour Mme Acarie, une atmosphère normale. Or, M. de Genève et Mme de Chantal attachaient aux vertus vulgaires, solides et sûres beaucoup plus d'intérêt qu'aux extases et ravissements [1]. Tout au début de la Visitation, dans la pauvre maison de la Galerie, voyant ses filles comblées de ces faveurs mystiques, Mme de Chantal s'en était effrayée, pensant qu'on le saurait en ville, qu'on regarderait le couvent comme un lieu de miracles, les sœurs comme des saintes, et qu'enfin tout cela pouvait nuire à leur humilité [2]. Alors, elle supplia Dieu de modérer ses faveurs envers les religieuses de la Visitation, en sorte que rien d'éclatant ne les relevât aux yeux du monde. Monseigneur s'était joint à elle pour faire cette demande, elle resta convaincue que Dieu s'y était complu et l'avait exaucée.

Cela n'empêcha pas que les premières Visitandines furent toute leur vie plus ou moins douées de ces « oraisons passives » dont sainte Thérèse, un demi-siècle avant, avait tracé l'image dans ses *Châteaux de l'Ame*. Mais pour la plupart, ces grâces furent discrètes, cachées, tout intérieures, sans rien qui alarmât l'humilité défiante des deux fondateurs.

La lettre suivante de François de Sales montre combien il redoutait pour elles les splendeurs, parfois équivoques et tentatrices, des oraisons surnaturelles. Mme de Chantal dirigeait alors la maison de Lyon, et elle voyait en cette ville une religieuse tiercerette, la mère Isabeau, qui voulait visiter le couvent d'Annecy et en connaître le fondateur. Il répondit à Mme de Chantal : « ... Nous avons eu icy le Père général des Feuillans, lequel, me parlant de la mère Isabeau, m'a dit qu'on luy en avoit

---

Bb. III, 199; A. III, 260. — [2] Ab. 166; Db. I, 465.

mandé des merveilles[1]. Je dis merveilles ès accidens extraordinaires ou de ravissements, ou d'illusions. Cela me met fort en peine, car si elle vient icy avec ces espèces de choses inconneües, en lieu de tirer de la consolation de nous, elle nous donnera fort à faire et nous tiendra empeschés à discerner si cela est saint, si ceci est faint, et troublera grandement la pauvre petite troupe de colombes innocentes qui n'ont prétention à des choses si ravissantes. C'est pourquoy, si vous sçavez que cela soit vray, vous pourrés la destourner, luy escrivant que ne sachant si je seray icy cet hiver, je désire qu'elle ne s'incommode point. Que si il n'y a pas tant de danger, vous la laisserés venir. »

C'est peut-être la seule occasion où l'on voie François de Sales, toujours si accueillant, se dérober à une visite.

Aussi, lorsque Anne-Marie Rosset eut apporté à la Visitation ses ravissements et ses visions, les deux fondateurs firent mine de n'y prendre aucun intérêt; ils avaient trop de crainte que les autres sœurs ne désirassent les mêmes faveurs et qu'elle-même ne s'en enorgueillît. Mme de Chantal lui montrait même un visage sévère, comme si une vie si extraordinaire n'eût pas été tout à fait innocente. Si elle la voyait sous le coup d'une extase, elle prenait cet instant pour lui donner des ordres; la pauvre sœur Rosset, docile et respectueuse, luttait contre l'esprit divin, s'efforçait d'obéir à sa supérieure, ne pouvait; et, quand elle retrouvait ses sens, c'était toute honteuse, comme une grande coupable. Elle voyait en elle la dernière du couvent et « ne paraissait qu'avec peine »[2].

Mme de Chantal, qui la rudoyait par prudence, l'admirait profondément; en arrière, elle la donnait pour modèle, à cause de son humilité, de sa douceur, de son

---

[1] A. XVII, 71. — [2] Bc. 18.

esprit d'obéissance; elle disait que si les Constitutions et le Coutumier se fussent perdus, il eût suffi, pour les retrouver, de la regarder agir.

Le respect que la sœur Rosset témoignait aux observances allait jusqu'à l'héroïsme. Un jour, elle fit une chute violente; on accourut, on la releva, on s'enquit si elle avait mal; c'était l'heure du silence : elle ne répondit pas [1]. Mais à l'infirmerie on vit avec horreur que l'os de son bras perçait l'étoffe. Alors, on la gronda de n'avoir rien dit. Elle répondit : — « Je ne croyais pas, ma mère, d'avoir en cela une cause suffisante pour rompre le silence. »

Sa santé était mauvaise; parfois, on l'exemptait de jeûne, ce qui la désolait; elle eût voulu s'accabler de pénitences comme les grandes saintes de jadis; et elle craignait un peu qu'à la Visitation la vie ne fût trop douce aux yeux de Dieu [2]. Mais, avouant à l'évêque cette pensée, elle ajouta que sainte Gertrude lui était apparue et lui avait dit qu'elle aussi, faible de corps, s'était sanctifiée sans grandes pénitences, par la seule obéissance, parce que Dieu préfère cette vertu à toutes les macérations.

Monseigneur causait volontiers avec la sœur Rosset [3]. Il étudiait curieusement, sans en avoir l'air, les états d'extase, de ravissement, d'union, où elle passait chaque jour; et dans son *Traité de l'amour de Dieu* c'est elle qui fut son modèle pour les chapitres de la vie extatique.

La Visitation venait d'être cloîtrée lorsque surgit son troisième couvent. L'ardente Mme des Gouffiers, au loin, toute seule, à l'insu de Monseigneur et de Mme de Chantal, l'avait établi.

Comme celui de Lyon prospérait et qu'elle n'avait plus rien à y faire, elle s'était remise en route en janvier 1616,

---

[1] Bc. 25. — [2] Bc. 28. — [3] Bc. 17.

après un arrêt d'un an, vers l'abbaye du Paraclet où l'annulation de ses vœux restait en souffrance. En passant par Moulins, elle fit un nouvel arrêt à cause de l'hiver rigoureux qui rendait le chemin pénible. Or, elle n'avait en tête que M. de Genève, la beauté de sa *Vie dévote*, l'excellence de sa Visitation. Tandis qu'elle attendait la fonte des neiges, elle parla de cet institut abondamment, à son hôtesse [1]. Elle parlait bien, et avec une ardeur communicative. L'hôtesse qui était pieuse, buvait les paroles de cette religieuse, si grande dame, si dévote, si instruite; elle en chanta les louanges aux dames de Moulins, qui voulurent connaître la voyageuse. Enfin, il arriva que « quantité de dames et damoiselles s'assembloit journellement pour ouïr » Mme des Gouffiers qui, toute à son affaire au milieu de ce cénacle, la bouche pleine des délices d'Annecy, ne songeait plus à continuer sa route. Deux mois après, elle était encore là, discourant, s'agitant, remuant la ville pour y établir les filles de la Visitation; elle annonçait à Mme de Chantal le bon espoir qu'elle en avait; et elle réclamait la copie des Constitutions.

Mme de Chantal possédait alors, dans ses deux couvents, trop peu de religieuses, et trop jeunes, pour fonder une troisième maison; mais par complaisance envers son amie, elle lui envoya la copie, pensant que c'étaient là des projets en l'air. Mme des Gouffiers voulut voir en ce papier l'adhésion officielle des fondateurs; elle ne leur écrivit plus; ils crurent qu'elle avait repris son voyage. En juin, quand Mme de Chantal apprit par un tiers qu'elle était toujours à Moulins, elle en fut toute surprise : — « J'admire ma sœur de Gouffier; elle perd son temps. » Elle ne se doutait pas qu'à force de démarches, de discours et de correspondances, celle-ci avait obtenu du maire de Mou-

[1] A. XVII, 256.

lins, du maréchal gouverneur de la province, et de l'archevêque du diocèse toutes les autorisations nécessaires pour la fondation d'un couvent, enfin qu'elle achetait une maison et y préparait une chapelle.

Le 25 juin, les dames et damoiselles de Moulins convoquées par elle s'y assemblèrent; le chapitre de Notre-Dame, tous les religieux de la ville, suivis du gouverneur, du maire et des échevins s'y rendirent en procession; un délégué de l'archevêque y célébra la messe et fit un beau discours; puis on chanta le *Te Deum :* la fondation était faite. Il ne manquait que des religieuses.

Alors, le maire, l'archevêque et le gouverneur écrivirent chacun à M. de Genève pour en réclamer. Monseigneur et Mme de Chantal pensèrent tomber des nues. Il ne leur restait qu'à remercier et à s'exécuter. Ils envoyèrent la sœur de Bréchard avec quelques jeunes religieuses [1].

[1] Ab. 186.



CHAPITRE XXVII

Grenoble. — Esprit de la Visitation.

(1616-1618.)

Le Parlement de Grenoble pria l'évêque de Genève de lui prêcher l'avent de 1616 et le carême de 1617. Son Altesse consentit à ce voyage : la conduite de sa bonne ville d'Annecy en face des troupes de Nemours l'obligeait à des égards.

Durant ces deux stations, les succès du prédicateur furent les mêmes qu'à Dijon ou à Paris [1]. « C'estoit une merveille comme cet homme apostolique pouvoit suffire et satisfaire à prescher tous les jours, à entendre les confessions, à recevoir les visites et à vacquer aux disputes des points de controverse. »

Il trouva là un ministre qui voulut entrer avec lui en conférence publique. Depuis son duel oratoire avec La Faye en 1596, il semble que pareille aubaine ne lui était pas arrivée. Ce calviniste était un discoureur, peu intelligent, qu'il écouta avec calme, sans rien faire pour l'interrompre; il plaçait seulement, tandis que l'autre cherchait haleine, quelques mots précis qui réfutaient d'un coup toutes ses phrases; le ministre aussitôt reprenait la parole.

On reprocha à Monseigneur de lui laisser trop de temps : — « Hélas ! Il faut bien lui laisser le temps, puisqu'il n'a ni le droit ni la raison. » Il ajouta : — « Il

---

[1] G. II, 154.

faut aussi que nos frères réformés sachent bien que ce que nous voulons, ce n'est pas les vaincre, mais les convaincre. » Et, tandis que le ministre s'élançait à nouveau en de longues périodes où il s'embrouillait, le président du Parlement regardait François qui patiemment, affectueusement l'écoutait, et il déclara que cet homme « était éloquent jusque dans son silence »[1].

A Grenoble, les protestants étaient nombreux; ils désertèrent le prêche pour s'empresser aux sermons de l'évêque, et beaucoup se convertirent.

Mais la plus remarquable conquête qu'il fit en cette ville, ce fut celle d'une catholique, Mme Armand, née Madeleine Le Poivre.

Agée de vingt-huit ans, elle était d'une merveilleuse beauté; son mari, avocat au parlement, l'idolâtrait[2]; et Mme Armand avait pour seul souci d'entretenir et de rehausser sa propre splendeur. Son temps se passait à inventer des robes nouvelles, les essayer, les modifier, les mener à la perfection; puis elle les exhibait, triomphante, au bal ou à la comédie. Elle avait un tel soin de son teint qu'elle fuyait la vapeur des potages, et ne sortait jamais sans un masque, préférant au danger du grand jour le regret de cacher au peuple la merveille humaine qu'elle était.

Durant le carême de 1617, Mme Armand voulut entendre l'évêque à la mode, et sa parole la charma. Elle le pria de la confesser, et trouva en cet entretien de l'agrément; enfin, elle se prit d'une telle sympathie pour ce prélat de bonne compagnie, indulgent, toujours souriant, que lorsque après Pâques il fut parti, elle déclara qu'elle ne pouvait plus s'en passer, qu'il l'avait trop bien comprise pour qu'elle acceptât désormais un autre confes-

---

[1] O. 109. — [2] Oa. VIII, 70.

seur; et le bon M. Armand, qui voulait tout ce que voulait sa femme, lâcha son poste de Grenoble et partit avec elle pour Annecy.

Là, Mme Armand mena de front ses élégances habituelles et une sorte de dévotion mitigée, que Monseigneur entretenait doucement, sachant qu'il n'en obtiendrait rien de plus. Par exemple, un jour qu'elle avait communié, elle vint lui demander une permission : celle de s'habiller en nymphe pour paraître le soir dans un ballet qu'elle préparait depuis longtemps. Il lui répondit : — « Ma fille, ayant communié le matin, il serait bien plus parfait de vous tenir en recueillement toute la journée; mais, quand je vous défendrais de jouer, vous n'en feriez ni plus ni moins; c'est pourquoi je consens à ce que vous voulez. »

Et ce fut par cette voie fleurie qui peut scandaliser bien des dévotes, que Monseigneur mena Madeleine Le Poivre à la sainteté.

Son mari, voyant qu'elle prétendait à la dévotion, était devenu dévôt. Elle entra en retraite à la Visitation; elle s'y plut. Au milieu des religieuses, le monde lui parut vain, la vie brève; elle désira prendre le voile; son mari, loin de s'y opposer, se fit Jésuite; et plus tard ce fut lui qui célébra sa profession.

La belle Mme Armand passa le reste de ses jours à brûler ce qu'elle avait adoré. Elle bêchait la terre au vent ou au soleil, rapiéçait de vieux habits, versait en sa soupe de la cendre, éraillait ses mains à laver la vaisselle, et penchait sur le feu, en tournant les ragoûts, son visage rouge et moite. Elle mourut en 1664, après quarante ans de vie religieuse, admirée pour ses vertus, comme jadis pour sa beauté.

Au printemps de 1617, quand l'évêque revint de Grenoble, son frère, le baron de Thorens, partit pour le Pié-

mont où la guerre se poursuivait. Il s'était distingué l'an passé contre les troupes de Nemours et Son Altesse lui confiait un régiment. Marie-Aimée, pour ne pas rester seule à Sales, vint rejoindre sa mère à la Visitation.

Mariée depuis sept ans, elle aimait passionnément Bernard, car l'on ne saurait croire, disait Monseigneur, combien il était accompli. Cette séparation la consterna; un pressentiment lui disait qu'elle ne le verrait plus [1].

Deux semaines après son départ, pris d'une fièvre pestilentielle, Bernard mourut à Turin, pieusement [2]. Quand Monseigneur, à la fin de mai, en reçut la nouvelle, « il frappa fortement sur sa cuisse (ce qui parut extraordinaire chez un homme si maître de soi) et jetta à force larmes; mais aussitôt levant au ciel les mains et les yeux, il prononça tranquillement ces paroles : « Ouy, Père, parce que cela vous a semblé bon »; puis il partit pour la Visitation prévenir sa « pauvre petite » [3].

Celle-ci, qui songeait sans cesse aux dangers de la guerre, voyant que sa mère, à l'heure d'un exercice, n'était pas là, guetta tout angoissée sa sortie du parloir [4]; mais Mme de Chantal eut la force de cacher son trouble, et sut « la divertir suavement »; puis, durant la récréation, elle donna aux sœurs pour sujet d'entretien : l'amour du bon plaisir de Dieu en toutes rencontres; ainsi, « plusieurs belles choses furent dites comme sans dessein qui commencèrent de disposer » la petite veuve à son malheur.

Le lendemain, Monseigneur vint dire la messe au couvent, et d'abord il confessa sa belle-sœur. « Après des discours plus doux et suaves que le miel, » — « Hé bien, dit-il, ma chère fille, ne sommes-nous pas toute à Dieu? — Ouy, Monseigneur, absolument. — Et ne sommes-nous pas bien preste a recevoir de sa saincte et bénite

---

[1] A. XVIII, 15. — [2] G. II, 159. — [3] A. XVIII, 15. — [4] Ac. 40.

main tout ce qu'il luy plaira de nous envoyer? — Oui, Monseigneur et mon Père; mais hélas, reprit-elle, vous voulez me dire que mon cher mari est mort. » Il ne le nia pas. — « Ha! Mon Seigneur et mon Dieu, est-il bien vray? »[1] Après quelques mots comme lui seul savait les dire, l'évêque la laissa pleurer, et commença la messe. De la sacristie, elle y assistait, appuyée contre sa mère, et les sœurs l'entendaient se plaindre tout haut avec une voix douce qui leur perçait le cœur : — « Hé! mon vrai et mon unique bien, qu'est-ce que vous avez fait! Ha! que cette playe est profonde... Mais coupez, brisez... Donnez moy seulement la force de supporter la pesanteur de vostre main, j'ay besoin d'un soutien extraordinaire, parce que ma douleur est à l'extrémité de la mort... Vous m'aviez donné ce cher gage, pourquoy me l'avez vous osté? »[2]

Après le *Pater*, cette pauvre voix qui accompagnait la messe comme un chant des morts, se tut. Marie-Aimée communia; et dès lors elle resta silencieuse, immobile, les mains jointes, laissant couler ses larmes; elle venait de prononcer, ainsi que sa mère jadis, le vœu de chasteté.

Dès ce jour, Mme de Thorens vécut comme les religieuses, fidèle à tous leurs exercices; il ne lui manquait que le voile, qu'elle ne pouvait espérer, car elle était enceinte.

Au début de septembre, une nuit, la naissance s'annonça brusquement; Mme de Chantal baptisa l'enfant à la hâte; après quoi, il mourut. — « Mon Dieu, dit Marie-Aimée, si cette petite créature eut vécu, je n'eusse pu luy refuser quelques pensées. Maintenant que vous l'avez logée dans vostre Paradis, je suis tout vostre. »

Le médecin déclara que Mme de Thorens ne se relèverait pas. Sa mère fit chercher l'évêque, qui communia la

---

[1] Ac. 43. — [2] Db. II, 9; Ac. 44.

mourante. Ensuite, elle dit : — « Ma chère mère, je vous demande en toute humilité la grâce de votre saint habit », et s'adressant à l'évêque : — « Monseigneur, je vous conjure de ne regarder point à mon indignité, mais à ce grand désir que Dieu m'avait donné dès si longtemps de mourir religieuse. » On lui mit le voile blanc des novices et ce fut ainsi qu'elle reçut l'extrême-onction [1].

— « Monseigneur, dit-elle ensuite, j'ai fait mille fois les vœux dans mon cœur. N'auray-je pas la consolation de les faire solennellement de bouche, pour me voir en effet religieuse professe? » L'évêque répondit qu'au nom de toutes les sœurs, il y consentait; et le voile blanc fit place au voile noir; mais l'on abrégea les prières et les cérémonies : pour cette nouvelle professe, le drap funèbre qui rappelle les fins dernières, était superflu.

La douleur de Mme de Chantal se faisait si déchirante que Monseigneur, par pitié pour la mourante, la supplia de se contenir. Marie-Aimée tourna les yeux vers lui : — « J'ayme cette mère, dit-elle, plus que je ne puis dire, mais mes pensées ne sont plus qu'au ciel où je m'en vay, et où je prierai Dieu éternellement pour vous et pour elle. »

Ses dernières heures furent pleines de souffrances. — « Oui, mon Dieu, disait-elle faiblement, punissez en ce monde cette pécheresse, afin que l'âme sorte des liens de ce corps toute libre. »

Au milieu de la nuit, elle expira. Elle avait dix-neuf ans.

Le mois suivant, Mme de Chantal, dont ce deuil avait « percé et outrepercé le cœur », fut prise d'une fièvre qui fit craindre pour sa vie [2]. Elle était encore très mal, quand à la fin de novembre, Monseigneur partit pour

---

[1] Ac. 50. — [2] A. XVIII, 24.

Grenoble; Messieurs du Parlement l'avaient supplié de revenir leur prêcher l'avent. Il dut y retourner une quatrième fois, trois mois plus tard, pour le carême de 1618; et cette dernière station en cette ville, insatiable de sa parole, y eut pour couronnement en avril l'installation d'un nouveau couvent, le quatrième de la Visitation. La sœur de Châtel vint en prendre la tête [1].

La fondatrice était la femme du premier président, une enthousiaste admiratrice de Monseigneur, pleine de vertus, mais un peu maniérée, et qui reçut de lui cette lettre, dès qu'il eut rejoint Annecy :

— « Ma très chère fille de mon cœur, sçachez que j'ay une fille laquelle m'escrit que mon esloignement a fait approcher ses douleurs, que si elle ne tenoit ses yeux, ils verseroyent autant de larmes que le ciel jette des gouttes d'eau pour pleurer mon despart; et semblables belles paroles [2]. Mais elle passe bien plus avant, car elle dit que je ne suis pas homme, mais quelque divinité envoyée pour se faire aymer et admirer... Que dites-vous, ma très chère fille? Vous semble-t-il qu'elle n'ayt pas tort de parler ainsy? Ne sont ce pas des paroles excessives? Rien ne les peut excuser que l'amour qu'elle me porte, lequel certes est tout saint, mais exprimé par des termes mondains. Or, dites-luy, ma très chère fille, qu'il ne faut jamais attribuer ni en une façon ni en l'autre, la divinité aux chetifves créatures, et que de le dire ce sont paroles desordonnées; qu'il faut avoir plus de soin d'éviter la vanité ès paroles qu'ès cheveux et habitz; que des-ormais son langage soit simple, sans être frisé. Mais pourtant, dites le luy si doucement, amiablement et saintement, qu'elle treuve bonne cette réprimande, laquelle part du cœur plus que paternel que vous connoissés. »

---

[1] Db. II, 50. — [2] A. XVIII, 197.

Cette année-là, Monseigneur eut la joie de réformer une abbaye d'hommes, celle des chanoines de Sixt, dans les monts du Faucigny. Depuis longtemps, c'était son désir, comme pour Talloires. Ces religieux lui contestèrent d'abord le droit d'intervenir. Il recueillit patiemment les preuves que leur supérieur direct était l'évêque de Genève; il chargea le Sénat de ratifier ses droits; et il continua à pousser ces chanoines doucement vers la réforme, sans rien commander, sans rien brusquer : mieux valait, pensait-il, une évolution tardive mais cordiale qu'un remaniement immédiat et contraint [1]. Peu à peu ses exhortations affectueuses portèrent fruit, car en septembre 1617, il leur écrit : — « Mes Révérens Frères, ayant sceu... la bonne disposition en laquelle vous vous trouvez pour remettre votre monastère au train de l'ancienne piété, j'en ay loué Dieu de tout mon cœur... Pour a quoy vous servir et assister, je vous envoyeray homme bien instruit et de bonne qualité, quand vous me ferés sçavoir qu'il en sera tems, et moy-mesme, s'il est requis, je m'y achemineray très volontiers... » [2] On ne peut demander à un supérieur des formes plus conciliantes.

Un an après, sur l'appel des moines repentants, il prit la route de leur abbaye. C'était dans les grandes chaleurs de l'été. En traversant le village de Saint-Jeoire, comme « non pas luy tant seulement, mais tous ses serviteurs alloyent sechant, il fust advis de s'arrester jusques à ce qu'il y eust un peu d'ombre par les montagnes. Il n'y avoit qu'un seul hoste, nommé Danton, auquel l'évêque ayant demandé du vin, il apprit qu'il n'y en avait point, sinon de corrompu [3]. — « Mais bien plutost, Monseigneur, disoit l'hoste, je vous conseillerois de boire de l'eau : car si vous beuviez de ce vin, vous en seriez malade. — N'importe, luy dit-il, faites nous voir quel vin c'est, je vous en

[1] Y. II, 218. — [2] A. XVIII, 81. — [3] G. II, 177.

prie », ce qu'il demanda par deux ou trois fois. Alors, Danton luy apporta un peu de ce vin corrompu au fonds d'un verre. — Le bienheureux en gousta et en luy rendant le verre : « Tenez, dit-il, voilà de très bon vin, et ne doutez pas d'en bailler à nos gens. » « Si jamais personne fust estonné, ce fust cet hoste, qui beut dans le mesme verre après son evesque, et treuva que c'estoit un très excellent vin. Il en bailla aussi tost aux serviteurs tout autant qu'ils en eurent de besoing pour chasser leur soif, et le sainct evesque estant desparty, l'hoste mit ce vin en vente, et le débita tout dans deux jours à seize sols le pot. »

Monseigneur passa trois jours à Sixt pour bien établir les nouveaux règlements. Les gentilshommes, les prêtres des alentours vinrent le saluer. Dans ce désert, la plupart mangeaient au couvent, qui dut fournir « deux cents repas à des personnes de quelque marque, et quarante aux serviteurs »[1]. Pour une modeste abbaye, c'était une énorme dépense, et Monseigneur se lamentait d'en être cause.

Or, avant qu'il arrivât, les chanoines « avoient mis en broche un tonneau de vin et fait une cuitte de pain à la mesure ordinaire », et lorsqu'il fut parti, les restes qu'ils comptèrent étaient les mêmes que si personne ne fut venu.

Ils relatèrent ce miracle sous la foi du serment.

A son retour de Sixt, Monseigneur reçut du Saint-Siège les bulles désirées par l'archevêque de Lyon; il vint, suivi de son Chapitre, en donner lecture à ses filles[2]. Leur Congrégation se trouvait érigée officiellement en ordre religieux, sous la règle de saint Augustin, avec vœux solen-

---

[1] G. II, 183. — [2] Db. II, 51.

nels et clôture. Sur un seul point, Monseigneur n'avait pas cédé.

Le grand Office de l'Église étant fort long, la plupart des religieuses, en ce temps-là, le chantaient à toute vitesse; d'ailleurs, elles n'y comprenaient rien [1]. De plus, les femmes de France, disait François, « ont une prononciation de la langue latine tout à fait ridicule, de sorte que ceux qui bien souvent entendent les divins offices ès monastères ne sçauroient s'empescher de rire. » [2] Enfin, l'exécution de cet office, qui varie chaque jour [3], exige une attention d'esprit qui peut effrayer les personnes peu instruites, et qui fatigue les natures débiles. A la Visitation, asile des petites santés, il valait mieux adopter l'Office de la Sainte Vierge, beaucoup moins long et invariable. En lui consacrant le temps que les autres Ordres donnaient au grand Office, on pouvait arriver à le bien savoir, à le dire correctement, sans fatigue, et avec ferveur [4].

Pour ce point des Constitutions, François lutta deux ans contre l'archevêque de Lyon doucement mais obstinément; enfin, il l'emporta.

Comme pénitences, il n'avait établi qu'une quarantaine de jours de jeûne épars dans l'année, en plus des jeûnes de l'Église [5], et chaque semaine une courte discipline [6], avec défense aux supérieures d'introduire aucune autre macération [7]. Les repas à la Visitation peuvent durer « une heure entière, s'il est expédient, afin que celles qui mangent lentement prennent leur réfection à loisir » [8]. Le coucher est à dix heures; le lever à cinq heures ou cinq heures et demie, selon la saison; et les lits doivent être confortables [9]; mais, pour compenser

---

[1] A. XVII, 242; A. XVIII, 196. — [2] G. II, 142. — [3] A. XVIII, 140, 187. — [4] G. II, 142. — [5] B. V. 102. — [6] Bv. 89. — [7] Bv. 89. — [8] *Id.* 102. — [9] *Id.* 97.

ce bien-être, que les sœurs « se souviennent, disait l'évêque, que Notre-Seigneur et plusieurs saints dormaient sur la terre nue et combien elles sont obligées de l'aimer et le servir, puisque sa douce bonté leur donne si paternellement leurs petites commodités »[1].

Il y a trois sortes de sœurs : les religieuses de chœur, qui chantent l'Office, les associées, dispensées du chant, à cause de leur trop faible santé, et les sœurs converses, qui font les gros ouvrages[2].

La supérieure est élue pour trois ans; ce mandat peut se renouveler une fois, mais au bout de ces six ans, elle doit être déposée, prendre le dernier rang des sœurs et réapprendre à obéir[3]. Une fois élue, il ne lui est loisible « ni de refuser, ni de s'excuser, ni de dire des belles paroles »; elle s'agenouille et fait la profession de foi; dès lors, ses filles doivent lui obéir avec le plus grand respect, lui témoigner une parfaite confiance et même lui avouer leurs peines intérieures « avec la même candeur qu'un petit enfant montrerait à sa mère ses égratignures ». La supérieure doit commander « avec des paroles et contenances graves, mais suaves, tachant d'être beaucoup plus aimée que crainte ». Un conseil de quatre sœurs anciennes l'assiste, et elle choisit une cinquième sœur par laquelle toutes ses filles lui font passer leurs remontrances, afin que celle « qui doit aider et corriger toutes les autres ne demeure pas elle seule privée du bien d'être aidée »[4].

Les maisons de l'Ordre sont indépendantes l'une de l'autre : pas de supérieure générale, pas de chapitre commun; chacune est dirigée à part selon les Constitutions, par l'évêque du diocèse. C'était là, se disait François, le meilleur moyen de couper court aux relâchements possibles; car, s'il se rencontrait un évêque négligent, son

[1] *Id.* 163. — [2] *Id.* 90. — [3] *Id.* 135. — [4] Bv. 123.

influence ne passerait pas aux couvents du voisinage; et ceux-ci pourraient, au contraire, réchauffer par leur exemple et par leurs douces remontrances, leurs frères attiédis.

En fait, une sorte de dépendance respectueuse a toujours été témoignée par toutes les maisons de l'Ordre envers celle d'Annecy, comme si l'esprit du fondateur rayonnait encore autour de son tombeau.

Cet esprit, qui doit vivifier la Règle, se voit clairement, sous une forme naïve, en une courte instruction que donna Monseigneur à sœur Simplicienne.

Un jour, elle déclara qu'elle voulait être religieuse à sa place, faire tout comme lui, s'il était sœur de la Visitation, et elle lui demanda comment il s'y prendrait « pour être bientôt parfaite ». Il ne put s'empêcher de sourire, mais il prit la question au sérieux [1].

— « Il me semble, dit-il, qu'avec la grâce de Dieu, je me tiendrois si attentif à la pratique des mesmes observances qui sont introduites céans que par ce moyen je tascherois de gaigner le cœur de Dieu [2]. Je ferois si bien le silence ! et parlerois aussi quelquefois, mesme au temps du silence, je veux dire toujours quand la charité le requerroit, mais non jamais autrement. Je parlerois bien doucement et y ferois une attention particulière, parce que la Constitution l'ordonne. Je fermerois et ouvrirois les portes bien doucement, parce que vostre Mère le veut, et nous voulons bien tout ce qu'elle veut que l'on fasse. Je porterois la veüe bien basse, et marcherois fort modestement, car, ma chère fille, Dieu et ses Anges nous regardent tousjours et ayment extrêmement ceux qui font bien.

« Il m'est advis que si je m'estois donné une bonne fois

[1] Ac. 241. — [2] A. VI, 397.

à Nostre Seigneur en ceste sorte, comme on fait lorsqu'on fait Profession, que je laisserois bien faire de moy tout ce que l'on voudroit, au moins ce me semble. Si on m'employoit à quelque chose, ou que l'on me donnast une charge, je l'aymerois bien et tascherois de bien faire tout ce à quoy je serois employé; et si on ne m'en donnoit point, qu'on me laissast là, à ceste heure, je ne me meslerois de rien que de bien faire l'obéissance, et bien aymer Nostre Seigneur; il m'est advis que je l'aymerois bien de tout mon cœur. Par tout là où je me trouverois, j'y appliquerois bien mon esprit le plus qu'il me seroit possible, et à bien observer les Règles et Constitutions. O, cela, il nous le faut bien faire le mieux que nous pourrons : n'est-il pas vray que nous nous sommes faites religieuses pour cela, nous deux? Je suis certes bien aise qu'il y ayt une sœur céans qui veuille tenir ma place, et estre religieuse pour moy, mays j'ayme bien que ce soit ma sœur Claude Simplicienne, car je l'ayme bien, ma sœur Simplicienne.

« Or sus, faisons donc le mieux que nous pourrons. Mais il ne nous faut pas estonner de nos fautes; nous en ferons tousjours, Dieu le permettant ainsi pour nous faire pratiquer l'humilité : de nous-mesmes, nous ne pouvons rien autre chose. Il m'est advis que si j'estois là-dedans, je serois bien joyeux; je serois si content d'avoir tous mes exercices marqués ! Mais je ne m'empresserois jamais, ô non; cela, je le ferois encore bien, ce me semble, car dès à ceste heure, je ne m'empresse jamais, je fais desjà cela.

« Je me tiendrois bien bas et petit, je m'humilierois selon les rencontres; et si je ne me estois pas humilié, je tascherois le mieuz qu'il me seroit possible de me tenir en la présence de Dieu et de faire toutes mes actions pour son amour, car, ma chère fille, on nous apprend céans à faire ainsi. Et qu'avons-nous en ce monde à faire que

cela? Rien du tout. Commençons tout de bon, Dieu nous aydera. »

Sœur Simplicienne mit par écrit ce discours, pour le relire souvent, et Mme de Chantal l'appelait : un abrégé de la perfection [1].

---

[1] Ac.



CHAPITRE XXVIII

Troisième séjour à Paris.

(1618-1619.)

Les Parisiens, depuis 1612, réclamaient le prédicateur qui jadis les avait charmés, mais le duc de Savoie refusait son consentement. Peut-être, les vieux soupçons de trahison, si souvent ravivés, n'étaient-ils pas tout à fait éteints. Peut-être craignait-il que la Cour de France retînt trop longtemps ou même lui ravît M. de Genève; Henri IV, jadis, avait tout fait pour se l'attacher. Or, Charles-Emmanuel savait à sa manière apprécier François de Sales; c'était le plus célèbre de ses sujets, la principale parure de ses États; il veillait sur son bien.

En 1617, à l'occasion d'une ambassade savoyarde, les Parisiens avaient cru qu'ils le reverraient enfin; cette fois encore ils furent déçus; et Richelieu, alors secrétaire d'État, écrivit au représentant français à Turin : — « Ayant vu par lettre comme M. le Duc de Savoie envoie M. l'abbé de Mante en France, au lieu de M. l'évêque de Genève qu'il s'était proposé d'y envoyer, je vous dirai que, bien que Sa Majesté ait agréable qui que ce soit qui vienne vers elle de la part de Son Altesse, elle eut eu un particulier contentement que c'eut été ledit sieur de Genève, pour les belles qualités qu'elle estime en lui. »[1]

L'année suivante, on parlait de mariage entre le prince de Piémont, fils aîné de Son Altesse, et la princesse Chris-

---

[1] Ja. VI, 272.

tine de France, sœur de Sa Majesté; le prince-cardinal de Savoie, frère cadet du prétendant, dut aller à Paris négocier cette grande affaire. Il lui fallait en cette circonstance un cortège éclatant. Retenir une fois encore François de Sales, c'eût été déplaire aux Parisiens, peut-être même indisposer la Cour. Le duc de Savoie tenait à ce mariage. Parmi les deux cents personnes chargées de suivre son fils, il nomma enfin M. de Genève [1].

L'évêque rejoignit l'escorte princière au milieu d'octobre. (Mme de Chantal à ce moment partit pour Bourges, où son frère lui tenait prêt un cinquième couvent [2].)

Le voyage des ambassadeurs fut long; une partie se fit en barques sur la Loire. Le prince-cardinal, qui avait vingt-cinq ans, s'amusait à ramer; il faisait ramer avec lui M. de Genève, et s'étonnait que ce prélat s'en tirât si gaîment et avec tant d'adresse [3].

A Orléans, on passa la Toussaint; le 5 novembre, on coucha à Chartres où le lendemain matin les carrosses du roi vinrent chercher les Savoyards qui, dans la soirée, atteignirent Paris.

— « Il ne peut dire avec quels honneurs Son Altesse fut reçue, ni combien grande était la foule sortie pour la voir ; de mémoire d'homme, on n'avait vu pareille affluence pour une entrée de prince... » Voilà ce que François écrivit en Savoie. Peut-être n'avait-il pas compris que c'était lui surtout qu'on regardait [4].

On donna pour logement au jeune prince et à l'évêque l'ancien hôtel du maréchal d'Ancre. Là, l'an passé régnaient encore Concini, massacré en 1617, et Léonore Galigaï, décapitée bientôt après. Il y avait dans leur grande salle une belle tapisserie toute semée de fleurs de

---

[1] Oc. 444. — [2] Db. II, 53. — [3] A. XVIII, 307. — [4] A. XVIII, 308 (orig. en italien).

lys et François, au milieu de ce luxe, dut méditer longuement sur l'inconstance des grandeurs humaines [1].

Le lendemain de l'arrivée, les ambassadeurs furent reçus au Louvre, solennellement, ce qui fut un singulier spectacle, cette troupe nombreuse d'hommes faits et d'hommes mûrs se confondant en révérences devant la famille royale qui ne comptait guère que des enfants. Marie de Médicis, depuis l'effondrement de ses amis d'Ancre, vivait à Blois, annihilée; son fils ne la connaissait plus [2]. Le roi avait dix-sept ans; la reine seize; « Madame l'Aînée », sœur du roi, douze; Monsieur dix; et Madame la Cadette, neuf.

Tandis que ces petits personnages « faisaient fête » à leur cousin, M. de Genève, muet de respect, contemplait les enfants du bon roi Henri. Louis XIII était brun de peau, noir de cheveux, pas beau; il parlait lentement et bégayait un peu; mais il semblait gracieux, et avait une prestance toute royale [3]. Anne d'Autriche, blonde, pâle, avec une petite bouche rouge et de grands yeux verts, l'air froid et un peu sot, la voix aigre, passait pour une beauté [4]. Mesdames étaient fluettes et gentilles; la plus petite, Mme Henriette, fut depuis la reine malheureuse immortalisée par Bossuet. M. de Genève regardait surtout Mme Christine, appelée à devenir la souveraine de la Savoie; elle était magnifique, ce jour-là, dans une robe incarnat surchargée de diamants, l'air pénétrée de son importance; il en eut bonne impression [5]. — « .. Madame l'aînée, écrivit-il, est accomplie; la majesté et la bonté sont empreintes en ses traits; elle est grande pour son âge et met une grâce incomparable dans son accueil, avec une modestie et une gravité singulière. Son prédicateur,

---

[1] Uc. 21. — [2] A. XVIII, 309. — [3] A. XVIII, 308. — [4] Pc. — [5] Oc. 445.

qui est fort mon ami, m'a dit qu'elle est douée d'une rare piété... »[1]

Quelques jours plus tard, le prince-cardinal demanda pour son frère la main de cette princesse; le roi ne dit pas non; mais ces affaires-là ne se traitent pas si vite[2]. D'ailleurs, Mme Christine voulait être reine; elle avait une grande sœur mariée depuis trois ans au prince héritier d'Espagne, et le trône de Savoie lui semblait un peu bas. Ce n'était là qu'un détail; le rusé Charles-Emmanuel faisait combler de cadeaux les amies et les femmes de cette petite fille, ce qui devait changer sa manière de voir[3]. Les questions de dot et de contrat soulevaient de plus grands soucis; et les ambassadeurs pouvaient s'attendre à un long séjour.

Depuis seize ans que François avait quitté Paris, bien des choses s'y étaient modifiées.

La ville, peu à peu, s'étendait vers l'ouest, des deux côtés du fleuve[4]. Sur la rive gauche, au-delà des remparts, s'élevait un quartier élégant, qui comprenait rue de Tournon, l'hôtel d'Ancre (dont une caserne de gardes occupe aujourd'hui la place). A la porte de chez lui, M. de Genève admirait le palais du Luxembourg, commencé trois ans plus tôt par Marie de Médicis; près de la Seine, s'ouvraient au public de beaux jardins, ceux de la Reine Marguerite; Saint-Germain-des-Prés, grande abbaye fortifiée, dominait de ses trois clochers tout le faubourg; Saint-Sulpice n'était alors qu'une église de village.

A l'intérieur des remparts, ce qui attirait l'attention, c'était d'abord le Pont-Neuf; on venait de l'achever et ses parapets rayonnaient de blancheur. En ce temps-là, sa longueur, sa largeur paraissaient prodigieuses; les

---

[1] A. XVIII, 309 (orig. en italien). — [2] *Id.* — [3] Oc. 448. — [4] Q. c. I.

Parisiens s'y promenaient inlassablement, au pied de la statue du bon roi Henri. C'était là que stationnaient les marchands d'élixirs, les faiseurs de tours, les arracheurs de dents, entourés chacun d'un cercle de badauds, c'était là qu'on apprenait la chanson à la mode, les dernières nouvelles de la Cour. Le Pont-Neuf était pour le Paris d'alors ce que sont pour nous les boulevards; mais dans les balcons arrondis qui avancent au-dessus de l'eau, les promeneurs pouvaient se délasser : on voyait de là s'allonger au loin les galeries du Louvre qui n'étaient pas finies; sur l'autre rive, il y avait encore des prés et des champs; les quais n'existaient pas; les berges des deux bords, sortes de terrains vagues, descendaient en pente douce jusqu'à la Seine. Celle-ci, seul égoût de la ville, était ignoble, et sur son eau noirâtre évoluaient en abondance des barques de commerce.

D'ailleurs, il régnait dans toute la ville une animation qui étonnait les provinciaux; et ses deux grandes artères, la rue Saint-Denis et la rue Saint-Honoré, contenaient parfois une foule si dense qu'on y marchait coude à coude entre les carrosses [1]. Derrière les glaces de ceux-ci brillaient des personnages magnifiques; le luxe des étoffes était insensé : on mettait jusqu'à trois mille écus dans un seul habit [2]. Les dames, la gorge à l'air, une plume au chignon, un masque noir sur le nez, continuaient à se serrer le buste en bombant les hanches comme au temps d'Henri IV. Les gentilshommes avaient de grands chapeaux à plumes, les cheveux longs, des collerettes raides et plates, des hauts de chausses bouffants, et surtout, des bottes. La mode l'exigeait : en tout lieu, à toute heure, on devait être botté jusqu'au-dessus du genou, si bien qu'un voyageur revenant de Paris disait vers cette époque : — « J'ai vu bien des gens; mais il ne doit plus y

---

[1] Fd. — [2] Qc. I, Jd.

avoir personne : ils étaient tous sur le point de partir. »

Aux énormes dépenses du costume répondaient en partie celles des bonnes œuvres [1]. Depuis quelques années, la charité devenait à la mode; des princesses, de grandes dames, de riches bourgeoises s'apercevaient que dans les hôpitaux les pauvres occupant à six le même lit, trois dans un sens, trois dans l'autre, n'étaient pas à leur aise; elles regrettaient que les gens des campagnes ne fussent pas instruits de la religion; elles rêvaient que des institutions nouvelles répandissent partout la piété, la vertu, le bien-être; pour cela, elles ouvraient toute grande leur bourse; elles étaient prêtes à se dévouer en personne; ce n'était pas une mode passagère; un grand souffle de pitié, de christianisme soulevait l'aristocratie; Vincent de Paul pouvait paraître.

François de Sales remarqua aussitôt ce nouvel état d'esprit [2]; trois jours après son arrivée, il écrivit : — « J'ai trouvé à Paris un tel accroissement de piété que c'est merveille... »

Bien entendu, sans perdre un instant, les dévots parisiens l'avaient supplié de monter en chaire.

Depuis 1602, sa renommée s'était maintenue si tenace que l'annonce de ce sermon bouleversa la ville; ce fut un peu ce que nous voyons aujourd'hui lorsque rentre en scène, après un long voyage, une actrice célèbre. Le roi, la reine, les grands seigneurs, les magistrats, les théologiens, enfin tous ceux qui formaient alors ce qu'on appelle maintenant le Tout-Paris, emplirent le 11 novembre l'église de l'Oratoire, où l'on attendait M. de Genève; et la foule était si compacte que le prédicateur ne put la fendre : pour gagner la chaire, il dut passer par une fenêtre à l'aide d'une échelle [3].

---

[1] Fd. chap. XI. — [2] A. XVIII, 310, 319. — [3] N. 370; Y. II, 223.

Cette entrée, la plus glorieuse que puisse rêver un orateur, contrista François de Sales. Voyant cette assemblée magnifique s'écraser à ses pieds, suspendue d'avance à ses lèvres, lui, qui n'avait connu en chaire que des triomphes, il eut peur de l'orgueil. C'était la fête de saint Martin; il se mit à conter l'histoire de ce saint, tout uniment, sans rien de personnel ni dans le style, ni dans les idées, et ce sermon fut si plat qu'avant la fin les auditeurs déçus se disaient l'un à l'autre que c'était bien la peine de venir de si loin exercer la patience des gens. De la chaire, il les entendait, et il dégustait cette humiliation, se réjouissant de parler pour Dieu seul.

Dans la vie d'un François de Sales, ce trait peut étonner, déplaire; on le verrait plus volontiers chez l'un de ces saints médiévaux, à demi légendaires, avides de mépris et d'outrages, et dont les mortifications nous semblent, à nous chrétiens médiocres, des actes insensés, presque répréhensibles. Pour François, apôtre de la modération, docteur en courtoisie fraternelle, ce sermon volontairement ennuyeux ne pouvait être qu'une exception. Dès le suivant, il reprit tout bonnement sa manière habituelle, sa douce et lumineuse ferveur; alors, le public navré du premier jour passa l'éponge sur ce souvenir étrange; les Parisiens enthousiasmés revinrent inlassablement s'écraser autour de sa chaire.

Tout ce qu'on se rappelait, tout ce qu'on avait ouï dire de l'auteur de la *Vie dévote*, sembla inférieur à la réalité; on prétendait que les apôtres mêmes n'avaient pu prêcher plus apostoliquement; et François, malgré son habitude des nombreux auditoires, s'étonnait de ce succès : son langage lui semblait bien simple, bien uni pour les Parisiens, si beaux-esprits, et qui aimaient les périodes sonores, ce qu'on appelait : les fleurs d'éloquence. Disant à quelqu'un sa surprise, il reçut ce rude compliment : — « Pensez-vous que ce soient les belles paroles qu'ils cher-

chent en vous? Il leur suffit de vous voir en chaire; ils ne vous verraient faire qu'une courte prière, ils seraient contents. Vos paroles communes, embrasées du feu de la charité, percent les cœurs. Il y a dans vos discours je ne sais quoi d'extraordinaire qui porte coup. Un autre en dirait trois fois plus qu'on n'y ferait pas attention. Vous avez une certaine rhétorique d'Annecy, ou plutôt du Paradis, qui produit des effets admirables. »[1]

Le bouillant Camus, évêque de Belley, portait sur son ami le même jugement. En chaire, il était tout l'opposé : il parlait vite et fort, s'agitant beaucoup, avec des apostrophes et de grands élans[2]. Cela plaisait aux Parisiens : « Il aurait prêché trois heures qu'on ne s'y serait jamais ennuyé. »[3] Aimant à trancher le mot, il disait que M. de Genève avait « un naturel pesant, un esprit peu vif et une parole tardive »; mais la douce ferveur qui luisait en ses lents discours le charmait au point qu'un jour il mit en poche toute sa fougue, résolu désormais à parler d'une voix contenue, avec des gestes rares, pour lui ressembler[4]. François, quand il le sut, en rit beaucoup. — « Il y a bien des nouvelles, dit-il à son ami; il vous a pris envie de contrefaire l'évêque de Genève? — Hé bien ! Est-ce un si mauvais exemplaire? — O non; mais l'on m'a dit que vous l'imitiez si mal, que l'on n'y connoît rien. Joyeuseté à part, vous vous gâtez, et vous démolissez un beau bâtiment pour en refaire un contre toutes les règles de la nature. »[5]

Le lecteur moderne qui, voulant admirer saint François orateur, ouvre un volume de ses *Sermons*, est bien déçu : ce sont, pour la plupart, des canevas, des essais qu'il développait une fois en chaire; mais quelques-uns

---

[1] Y. II, 224. — [2] A. XIX, 336. — [3] Kc. 244. — [4] I, 14e partie, XII. — [5] 1re partie, XIX.

ont une forme soignée, définitive; et ceux-ci sont d'une lecture non moins aride. Le compliment qu'on fit à l'orateur sur sa « rhétorique d'Annecy » était donc bien réel : ce qui donnait à son discours la beauté, la vie, la puissance de persuasion, c'était ce qu'un livre ne peut transcrire : la voix, le geste, l'expression, la douce flamme intérieure qui jaillissait dans son regard, dans son sourire, illuminait tous ses mots. Il sentait bien que c'était là le secret de son éloquence : — « Il faut, disait-il, être bien épris de la doctrine qu'on enseigne et de ce qu'on persuade. Notre-Seigneur ne demanda pas à saint Pierre : Es-tu savant ou éloquent? pour lui dire : Pais mes brebis, mais : M'aimes-tu? Il suffit de bien aimer pour bien dire. »[1]

Sans doute, François de Sales n'avait jamais « mieux dit » que durant ce séjour, car jamais sa parole ne fut plus souvent réclamée; toutes les églises, tous les monastères de Paris se l'arrachaient; il lui arriva de faire deux, trois, et même quatre sermons en un jour; il en était parfois tout harassé[2]. D'ailleurs, sa santé commençait à s'altérer, et bien qu'il n'eût pas cinquante-deux ans, il vieillissait si visiblement que lui-même s'en rendait compte[3]. Ses amis s'indignaient de ce surmenage, ils l'accusaient de se tuer; mais il répondait : — « On a tort de se plaindre qu'un flambeau se consume en éclairant les autres », ou bien : — « Que voulez-vous? J'ai plus tôt fait un sermon que de dire nenni. Il faudrait m'établir un vicaire pour refuser. »[4] On compta que dans les neuf mois qu'il passa à Paris, il avait prêché cent soixante-cinq fois[5].

Ce prédicateur inépuisable, toujours émouvant, était devenu populaire au point que, dans la rue, les passants touchaient son manteau comme on touchait jadis ceux

---

[1] A. XII, 324. — [2] G. II, 189. — [3] A. XVIII, 391; 4e partie, XXVI. — [4] Y. II, 226. — [5] G. II, 190.

des prophètes [1]; on s'adressait à son homme de chambre pour obtenir un souvenir de l'évêque, une relique; François Favre, quand il rafraîchissait la tonsure de son maître ou sa barbe [2], recueillait avec soin ce qu'il coupait; mais cela ne suffisait pas aux demandes, on lui confiait de menus objets pour les mettre la nuit dans les poches du saint, et le lendemain on venait pieusement les chercher.

Les pourparlers du mariage furent longs et pénibles. La princesse avait envoyé à son prétendant (qu'elle ne connaissait pas) des rubans de couleur amarante, en signe de sympathie; mais les questions de contrat ne s'accommodaient pas; on crut que tout allait rompre; seul, M. de Genève gardait espoir. Enfin, au début de janvier, les deux Cours tombèrent d'accord, et il s'en réjouit comme d'un bonheur personnel, tant Mme Christine lui plaisait. Il écrivait à Mme de Chantal : — « ... Les ambassadeurs ont visité vostre chere petite Madame avec tiltre de Vostre Altesse et conjouissance de son mariage : c'est la plus brave princesse qu'il est possible de voir... En Piémont, on a fait des allégresses incroyables, et le prince publia un cartel pour un tournois général, auquel il invite toute l'Italie à venir voir mourir à ses pieds tous ceux qui diront que l'Amarante n'est pas la plus belle de toutes les couleurs, et la Princesse qui favorise cette couleur, la plus digne qui ayt jamais esté, et que chevalier qui est son esclave n'est pas le plus heureux du monde. Mais, certes, je ne sçai pas trop bien l'histoire de ce cartel; aussi n'est elle pas trop propre pour estre leüe en réfectoir... » [3]

Ce galant fiancé arriva à Paris au début de février; quatre jours après se fit le mariage, très simplement, dans la chapelle du Louvre [4]. (La reine-mère n'était pas là; le roi avait même négligé de lui demander son consente-

[1] G. II, 184. — [2] G. II, 190. — [3] A. XVIII, 347. — [4] Ad. II, 201.

ment); mais les jours suivants, il y eut des fêtes magnifiques; on donna notamment deux ballets : *La Forêt enchantée* et *Psyché*, qui coûtèrent un prix fou; il est possible que l'évêque dut, comme ambassadeur, assister à ces merveilles [1]. Ensuite, les jeunes mariés, reculant leur départ, voulurent le garder près d'eux, car sa présence rehaussait leur petite cour. Le prince, depuis son séjour à l'évêché d'Annecy, le regardait comme un ami. Quant à la princesse, elle était pour lui pleine d'admiration : M. de Vendôme, grand prieur de France, lui avait dit le jour de son mariage, que la Savoie, sa nouvelle patrie, était « comme une nacre où Dieu avait enfermé la plus précieuse perle de l'Église », c'est-à-dire M. de Genève [2].

Celui-ci, qui volontiers eût rejoint sa nacre, ne pouvait qu'obéir aux princes. D'ailleurs, il ne perdait pas son temps; il préparait à la Visitation un sixième couvent que Mme de Chantal vint fonder au printemps; il donnait, en plus de ses sermons, des conférences particulières qui lui valurent bien des conversions; puis il confessait et dirigeait les grandes dames dévotes et les âmes d'élite de la capitale [3].

Mme Acarie, quelques mois avant, était morte, au Carmel de Pontoise (par dévotion pour elle, il alla plusieurs fois, plein de chaleureux souvenirs, dire la messe dans ce couvent). Mais une autre femme, bien différente pourtant, commençait à l'égaler dans l'admiration des dévots, et à remplir Paris du bruit de sa sainteté. C'était Angélique Arnauld [4].

Son père, avocat à la mode, ayant beaucoup de filles, s'était résolu à faire de la plupart des religieuses. Par ses belles relations, il obtint pour Angélique le bénéfice de Port-Royal, abbaye bernardine, voisine de Paris; mais

---

[1] Oc. 451. — [2] Oa. 10 février. — [3] Ob. II, 57. — [4] Ma. année 1918, 58.

l'abbesse de Port-Royal vivait encore; il fallait attendre. On mit Angélique dans une autre abbaye du même ordre, celle de Maubuison, que dirigeait Angélique d'Estrées. C'était une sœur de la belle Gabrielle et elle donnait tant de scandale que celle-ci lui reprochait d'être « la honte de leur maison ». Heureusement pour Angélique Arnauld, l'abbesse de Port-Royal mourut sans tarder, et la nouvelle abbesse, âgée de onze ans, partit pour son abbaye. On lui donna aussitôt, devant une brillante assistance, la bénédiction abbatiale : M. Arnauld avait fait croire à Rome que sa fille avait dix-huit ans.

Port-Royal était un bâtiment lugubre, bas, en mauvais état, insalubre, entouré de bois et d'étangs [1]; il enfermait en tout douze religieuses, âgées de vingt à trente ans, qui vivaient en grandes dames, gantées et masquées, portant du linge fin et de longues manches traînantes. C'étaient d'ailleurs de respectables damoiselles; on ne voyait rien à leur reprocher; elles disaient l'Office, elles se promenaient, recevaient quelques visites, et s'ennuyaient passablement. Aux grandes fêtes, elles communiaient ; durant le carnaval, elles faisaient des mascarades; parfois un religieux d'un ordre ou d'un autre leur donnait en passant un sermon; et s'il ne parlait pas bien, cela les égayait [2].

Mme l'Abbesse, d'abord, ne se déplut pas en son nouveau logis; ses « filles » jouaient gentiment avec elle, car on savait sa famille influente. M. Arnauld ou sa femme venaient tour à tour jeter au couvent le regard du maître; ils avaient choisi pour prieure la plus raisonnable des sœurs; et tout allait bien.

Mais quand Mme Angélique eut quinze ans, elle se trouva malheureuse. Elle était belle, intelligente, elle lisait des romans; et sa vie médiocre et sans issue au milieu de ces pauvres filles tout occupées d'élégance et

---

[1] Lc. 22. — [2] Lc. 25.

de niaiseries lui pesa; elle savait que ses vœux n'étaient pas valables; elle rêva de mariage et devint languissante. Ses parents la prirent chez eux, à Paris. Elle ne fit à sa mère aucune confidence, et celle-ci ne l'y poussa pas : abbesse de Port-Royal, c'était un beau titre, dont la famille Arnauld était fière : il fallait être raisonnable. Angélique se résigna; elle renonça à être heureuse, ratifia ses vœux et rejoignit son abbaye où ses filles, qui l'aimaient, lui firent grande fête. Pendant trois mois encore, elle resta sombre, indifférente à tout. Puis, un soir de printemps, un Franciscain s'offrit à prêcher [1]. Il parla des abaissements du Christ, et avec tant de ferveur, que Mme l'Abbesse en fut bouleversée : le devoir accompli, l'oubli de soi, le sacrifice, et peut-être un jour l'héroïsme... voilà qui pouvait occuper la vie, la rendre digne d'être vécue ! C'était pour elle comme une révélation. Mme Angélique avait alors dix-sept ans; elle n'osa confier son âme à ce moine : il était trop jeune. Elle le remercia simplement; il partit sans se douter de rien, et jamais elle ne le revit.

Dès lors, sa vie fut bouleversée : elle passait des jours et une partie des nuits en prières; elle rêvait de quitter l'abbaye, de s'enfermer, simple sœur, dans un couvent sévère. A un vieux moine qui passait, elle dit ce désir; il répondit qu'elle ferait mieux de réformer son abbaye. C'est ce qu'elle entreprit.

Toute sa vie, Angélique Arnauld fut passionnément aimée des femmes qui l'entouraient. Elle n'était pas tendre, pas douce, et parfois pas polie; mais elle possédait un ascendant inné, le don de l'autorité; on n'avait pas l'idée de discuter ses ordres : on voulait lui plaire à tout prix; elle faisait de chacun ce qu'elle voulait.

---

[1] Lc. 46.

Ce fut vers dix-huit ans que cette puissance extraordinaire se révéla.

Quand les religieuses de Port-Royal, qui se croyaient heureuses dans leur médiocrité, virent l'austérité de leur abbesse, elles en furent bien surprises et ne sentirent aucun désir de la suivre en cette voie. Après quelques vains essais de réforme, elle crut qu'elle n'obtiendrait rien et retomba dans le découragement; elle songeait encore à quitter Port-Royal; son visage faisait peine à voir. Deux religieuses en furent touchées, la prirent à part, la supplièrent de leur dire sa peine; l'abbesse leur avoua son impossible rêve de réforme; elles lui promirent de l'aider [1]. Dès lors, Angélique prit confiance. En Chapitre, elle aborda carrément ce sujet qui, bien entendu, suscita des objections; elle tint ferme; l'une des sœurs quitta l'abbaye; les autres, peu à peu, se soumirent. On commença par mettre en commun tout ce qu'on possédait; l'abbesse, inflexiblement, exposait ses volontés; les sœurs, l'une après l'autre, cédaient. L'une d'elles cultivait jalousement un petit jardin dont elle gardait la clef; on n'avait pas le droit de toucher à ses fleurs; la pensée que les autres sœurs désormais pourraient les cueillir la révoltait; elle fut longtemps à se soumettre. Un jour enfin, Mme l'Abbesse trouva sur sa table la clef du jardin. Et c'est ainsi que pas à pas on allait vers la perfection monastique.

A Paris, quelqu'un fit l'éloge de cette étrange petite abbesse; des religieuses d'une autre maison visitèrent Port-Royal, furent ravies de cette ferveur naissante, et restèrent sous les lois de Mme Angélique. Cela fit quelque bruit. M. Arnauld et sa femme en étaient tout fiers. Mais Mme Angélique voulut aller plus loin.

A chaque prise d'habit, les amis de la nouvelle sœur

---

[1] Lc. 61.

venaient de Paris en grand équipage; on visitait toute l'abbaye; on faisait beaucoup de bruit : c'était fort élégant. L'abbesse frappa un grand coup : à la prochaine profession, elle interdit l'entrée du couvent; elle avait la règle pour elle; on ouvrit seulement la chapelle et le parloir. Cela suscita des murmures. L'abbesse comprit qu'elle devait l'exemple.

Ses parents venaient la voir quand bon leur semblait, et circulaient dans la clôture comme chez eux; elle leur fit dire que désormais ils ne la verraient qu'au parloir; aussitôt ils annoncèrent leur visite. Elle fit fermer les portes, prit les clefs sur elle; quand le carrosse arriva, elle ouvrit le guichet, et toute pâle pria son père de passer au parloir. Stupeur, indignation de M. Arnauld, qui cria à l'aide, ébranla le portail; Mme Arnauld avec ses autres filles étaient muettes d'émotion; l'un des jeunes gens appelait sa sœur : monstre d'ingratitude [1]. Les religieuses, accourant, suppliaient l'abbesse d'ouvrir : on aimait M. Arnauld qui faisait au couvent de grandes largesses; mais elle, inflexible, répliquait : — « Vraiment, cela est plaisant. Mes parents ne m'ont point demandé ma volonté pour me faire religieuse; je ne demanderai point la leur pour vivre en religieuse. »

M. Arnauld, hors de lui, déclara qu'il repartait et que sa fille ne le reverrait plus; à ces mots, Angélique eut une défaillance. Aussitôt, la scène changea. M. Arnauld, touché, inquiet, se fit tout tendre, tout conciliant. On dressa un lit pour l'abbesse dans le parloir; et lui, de l'autre côté de la grille, longuement causa avec elle, écouta ses raisons, l'histoire de sa conversion, ses désirs de vie parfaite. Pour la première fois il subissait l'étrange ascendant de sa fille. Il repartit soumis, l'admirant,

---

[1] Lc. 70.

l'approuvant, fier de son sang. Sa femme et ses enfants faisaient chorus.

Après cette scène décisive, la réforme alla grand train. Port-Royal devint une abbaye modèle, où fleurissait toute la ferveur de la règle antique. Les sœurs se levaient à deux heures, jeûnaient à tous les jours fixés, portaient de gros linge, faisaient elles-mêmes leur pain et leur lessive, ne parlaient qu'en récréation, chantaient l'Office avec soin. C'était pour l'époque un exemple extraordinaire. On venait les voir de loin; et M. Arnauld, grâce à ses relations, développait savamment cette renommée. Le beau monde de Paris confiait à Mme Angélique l'éducation de ses filles; les dames pieuses venaient près d'elle en retraite. Port-Royal prenait une influence énorme; et Mme de Port-Royal était une célébrité.

François de Sales venait d'arriver à Paris lorsqu'elle gravit un nouveau degré dans l'admiration publique.

Les scandales donnés à Maubuisson par Angélique d'Estrées atteignirent de telles proportions qu'il fallut la faire enfermer, et qu'on l'emporta roulée dans un matelas aux Filles-Pénitentes [1]. Puis on chargea Mme de Port-Royal de prendre sa place et de réformer sa maison. Ce n'étaient pas une petite affaire : les dames de Maubuisson ne connaissaient que luxe, parfums, danses, comédies et autres divertissements. Angélique Arnauld alla vers elles comme un soldat va au feu. L'accueil qu'elle trouva fut froid; elle n'eut pas l'air de s'en apercevoir, refusa la belle chambre de l'abbesse, mit son lit dans un réduit lugubre, sous un escalier, près de la bouche d'un égoût; et, de là, commença à exercer, au milieu de rudes oppositions, son irrésistible autorité [2]. M. Arnauld, sans doute, était bien fier; cette nouvelle réforme allait consacrer la réputation d'Angélique.

---

[1] Lc. 139. — [2] Lc. 146.

De M. de Genève on disait de telles merveilles, que Mme de Port-Royal désira le connaître; mais Maubuisson était à huit lieues de Paris. Enfin, en avril, un ami de l'évêque, M. de Thou, obtint qu'il vînt confirmer sa fille, dont Mme Angélique avait soin[1]. Ce jour-là, François prêcha dans la chapelle de Maubuisson, il eut avec l'abbesse un entretien assez bref, et du premier coup il la subjugua.

— « Si j'avais eu, dit-elle, un grand désir de le voir, sa vue m'en donna un plus grand de lui communiquer ma conscience. »

Elle lui écrivit pour le supplier de revenir. Elle avait besoin de ses conseils. Ne voyant personne de qui elle pût prendre une conduite complète, elle s'adressait tantôt à un prêtre, tantôt à un autre, ce qui la tourmentait, parce que en réalité, disait-elle, c'est me conduire moi-même. A lui aussi, cette abbesse de vingt-sept ans, si résolue, si active, si avide de perfection, avait plu. Maubuisson était proche de Pontoise; à deux ou trois reprises, en visitant la tombe de Mme Acarie, il passa par l'Abbaye, et la dernière fois, à la fin d'août, s'y trouvant indisposé, il y prit neuf jours de repos[2]. Quelle bonne aubaine pour Mme Angélique ! Rien ne l'embarrassait; elle soigna Monseigneur elle-même, à son idée, « tout à fait comme il le failloit, dit-il, avec de l'eau de rhubarbe »; et plein d'estime pour sa science il l'appelait gaîment une « archimédecine »[3]. Durant ces neuf jours, « il ne laissa jamais de servir les âmes »; il confessait, instruisait les sœurs, et surtout Mme l'Abbesse, inlassablement. Un des autels était neuf; il voulut le consacrer; et au cours de cette longue cérémonie, les religieuses assemblées virent son visage « tout lumineux »[4]. L'abbesse avait pour lui une

---

[1] A. XVIII, 367. — [2] A. XVIII, 409; A. XIX, 3. — [3] A. XVIII, 410. — [4] Ma. juin 1918, 56.

telle dévotion qu'elle « prenoit son repas des restes de sa table »; et quand il fut parti, elle fit mettre à part et conserver comme des reliques tout ce dont il s'était servi [1].

Pour qu'Angélique Arnauld devint, elle aussi, une sainte, il lui manquait une vertu sans laquelle toutes les autres, si grandes soient-elles, semblent sèches et imparfaites; c'était ce mélange de paix souriante, d'humble douceur, de bienveillance universelle auquel François de Sales donnait le nom de suavité.

On peut dire de lui qu'il rayonnait de suavité, tandis que Mme Angélique, débordant de bons désirs, d'enthousiasme pour le bien, de rigueur envers elle-même, d'autorité, de ténacité, d'intelligence, n'était nullement suave. Elle le savait, elle s'en désolait; elle voulait y parvenir; elle sentait que M. de Genève, mieux que tout autre, lui saurait infuser par ses conseils d'ami, par ses ordres de confesseur, par une sorte de contagion, un peu de sa douceur. Elle, tout environnée de succès, de respects, de jeune gloire, avide d'organiser, de diriger, de dominer, elle si virile, elle admirait cet homme conciliant et d'une douceur presque féminine, jusqu'à se sentir devant lui petite fille, humble, confiante, obéissante; et elle se complaisait en ces sentiments qui l'aideraient, pensait-elle, à recevoir de lui, un jour, la perfection rêvée [2]. Et lui, qu'étonnait « ce cœur extraordinaire », qui voyait la merveille humaine qu'on pouvait faire de cette femme, il ne cessait de lui prêcher affectueusement la douceur, l'apaisement dont elle avait besoin. Dans les lettres qui subsistent de lui à elle, cette idée de la suavité revient sous des formes multiples.

Mme de Port-Royal mettait en ce qu'elle faisait une

---

[1] G. II, 190. — [2] Vc. 43.

ardeur, un empressement qui lui ôtait toute l'apparence du calme, qui même l'empêchait de se recueillir.

— « Ma fille, lui disait-il, accoustumés vous à faire tout ce que vous ferez doucement et tout bellement; et vous verrés que dans trois ou quatre ans vous aurés rangés tout à fait cette si subite soudaineté [1]. Mais souvenés vous bien de faire ainsy tout bellement : comme par exemple, à vous mettre au lit, à vous lever, à vous asseoir, à manger, quand vous parlerés avec nostre Seur Marie ou Anne, ou avec nostre Seur Isabelle; en somme, en tout et partout, ne vous en dispensés point. Or, je sçai bien que parmi tout cela, vous ferés mille eschappées le jour, et que tous-jours ce naturel si actif fera des saillies; mais il ne m'en chaut pas; pourveu que ce ne soit pas vostre volonté, vostre délibération, et que tous-jours vous appercevant de vos mouvements, vous taschiez de les appayser. »

Dans sa soif de perfection, Mme Angélique reprenait aigrement les moindres manquements de ses filles, et des mots trop vifs lui échappaient qu'elle rapportait ensuite à Monseigneur :

— « Prenés garde, ma très chère fille, à ces mots de sot et de sotte, et souvenés vous de la parole de Nostre Seigneur : Qui dira à son frère : Raca (qui est une parole qui ne veut rien dire, ains témoigne seulement quelque indignation), il sera coulpable de Conseil; c'est-à-dire on délibérera comme il le faudra chastiés. Apprivoysés petit à petit la vivacité de vostre esprit à la patience, douceur, humilité et affabilité parmi les niaiseries des Seurs qui sont tendres sur elles-mêmes, et sujettes à tracasser autour des aureilles des Mères... » [2]

Mme Angélique se lançait en des pénitences excessives, qui la débilitaient :

---

[1] A. XIX, 125. — [2] A. XIX, 15.

— « Ne vous chargés pas de trop de veilles ni d'austérités (et croyés moy, ma très chère fille, car j'entens bien ce que je dis en ceci), mais allés au Port-Royal de la vie religieuse par le chemin royal de la dilection de Dieu et du prochain, de l'humilité et de la débonnaireté... »[1]

« ... Manger peu, travailler beaucoup, avoir beaucoup de tracas d'esprit et refuser le dormir au cors, c'est vouloir tirer beaucoup de service d'un cheval qui est efflanqué, et sans le faire repaistre. »[2]

Elle perdait son temps à chercher anxieusement si elle serait « des âmes basses ou hautes » :[3]

— « ... Dites à cette fille bienaymée que je vous ay tant recommandée et que j'ay tant à cœur..., qu'elle ne regarde point où elle va, mais avec qui elle va. Or, j'entens qu'elle va avec son Roy, son Espoux, et son Dieu crucifié; ou qu'elle aille, elle sera bien heureuse. C'est aller avec l'Espoux crucifié que de s'abaisser, s'humilier... mais, ma très chère fille, notés que je réplique que cet abaissement, cette humilité, ce mépris de soy-mesme doit estre prattiqué doucement, constamment, et non seulement suavement, mais allègrement et joyeusement. »

Mme Angélique, voyant ses imperfections, se dépitait contre elle-même, se soulevait d'indignation, passait d'une trop grande estime de soi à une rigueur excessive :

— « ... Mais voyés-vous, ma très chère fille, vous luy estes un peu trop sévère à la pauvre fille; il ne luy faut point tant faire de reproches, puisqu'elle est fille de bons désirs. Dites luy que, pour toute broncharde qu'elle pourroit estre, jamais elle ne s'estonne ni ne despite contre soy-mesme; qu'elle regarde plus tost Nostre-Seigneur qui du haut du Ciel la regarde comme un père fait son enfant; et s'il tombe, l'encourage, disant : Il a sauté, il est bien sage, ne pleurés point; puis s'approche et luy tend la

---

[1] A. XVIII, 329. — [2] A. XIX, 16. — [3] A. XVIII, 399.

main... O Dieu, ma très chère fille, si vous sçaviés combien mon cœur ayme cette fille, et de quelz yeux je la regarde dès icy a tous momens, vous auriés un grand soin d'elle, encor pour l'amour de moy, outre ce que vous luy estes; car vous m'aymés d'un amour qui est assés fort pour vous faire aymer tout ce que j'ayme... »[1]

Quand Monseigneur repartit pour la Savoie, en septembre 1619, la gloire de Mme Angélique gagnait encore un cran. La scandaleuse Angélique d'Estrées, échappée des Filles-Pénitentes, reparut à Maubuisson, menant, comme un capitaine, une troupe de gentilshommes. Mme de Port-Royal, priée de lui céder la place, ne s'émut point; elle fit continuer l'Office aux heures habituelles, donnant ses ordres, gardant son rang, comme seule abbesse légitime, avec un sang-froid, une autorité admirables. Mme d'Estrées, voyant que ses aigres reproches, ses sommations indignées restaient sans effet, voulut pousser de force sa rivale vers la porte; cela se passait dans la chapelle. Les sœurs prirent la défense de leur jeune abbesse; on commençait à s'arracher les voiles; Mme d'Estrées cria : à moi ! Les seigneurs de sa suite apparurent et portèrent la main sur Mme Angélique[2]. Alors, elle ne résista plus; et suivie de trente religieuses, à pied, deux par deux, elle prit la route de Pontoise. M. Arnauld, prévenu sur-le-champ, fit envoyer deux cents archers qui cernèrent Maubuisson; Mme d'Estrées, avec sa troupe, parvint à s'échapper; et la nuit, aux flambeaux, Mme Angélique suivie de ses trente filles, en procession, entre deux rangs d'archers à cheval, regagna Maubuisson.

Ce duel d'abbesses fit grand bruit dans Paris. Les folies de l'une rehaussaient encore le sang-froid, la fermeté de l'autre; on portait au pinacle Mme de Port-Royal. Pour-

---

[1] A. XIX, 196. — [2] Lc. 152.

tant sa façon d'être n'avait pas été tout à fait sans reproche : elle s'était donnée envers les intrus des airs hautains, méprisants, moqueurs, ce que nul ne songeait à lui reprocher : on n'avait vu en elle que la présence d'esprit et la force d'âme; mais ce n'était pas ainsi qu'eût agi François de Sales. Il lui écrivit : « ... J'eusse voulu que vous ne vous fussiés pas raillée et mocquée de ces gens-là, mais qu'avec une modeste simplicité vous les eussiés édifiés par la compassion dont ilz sont dignes, selon que Nostre Seigneur nous a enseigné en sa Passion... » [1]

Mme de Port-Royal s'était engouée de M. de Genève, de son esprit, de ses œuvres, et de l'Ordre fondé par lui, au point qu'elle rêva de déposer sa crosse, pour devenir simple sœur de la Visitation. Peut-être voyait-elle quels dangers courait son âme impétueuse en restant sans frein dans le vieil ordre déchu dont elle était la réformatrice, la tête, la gloire.

François de Sales ne seconda pas ce désir [2]. Il la trouvait, semble-t-il, trop impérieuse pour qu'elle pût se plier à l'humble esprit de la Visitation; et puis, obtenir du pape de délier les vœux sévères de Cîteaux en faveur d'une règle plus douce, c'était bien difficile, surtout pour une abbesse qui avait jusqu'alors « si utilement vescu » en son ordre. Mais Mme Angélique ne voulait pas à demi ce qu'elle voulait; lorsque Monseigneur fut rentré en Savoie, elle revint à la charge [3].

— « Coup sur coup, dit-il [4], je receu par lettres force bonnes remontrances par lesquelles elle m'excitoit à treuver bonnes ses pensées et appreuver ses souhaitz. Je gauchis tant que je peus. »

Alors Mme de Chantal, qui était restée à Paris, supé-

[1] A. XIX, 16. — [2] A. XX, 184. — [3] A. XIX, 337. — [4] A. XX, 184.

rieure du nouveau couvent, prêta main forte à l'abbesse. Celle-ci, allant de Maubuisson à Port-Royal, la visitait parfois [1]. Ces deux femmes également ardentes et viriles s'étaient prises l'une pour l'autre d'une affection profonde; et Mme de Chantal écrivit à l'évêque :

— « Cette chère fille de Port-Royal me dit qu'elle sent que Dieu l'appelle à la Visitation [2]. J'ai ce même sentiment. On assure que ses vœux sont nuls. Il ne reste à savoir sinon s'il en sera plus utile à la gloire de Dieu qu'elle demeure là contre tous ses sentiments et attraits intérieurs, ou qu'elle vienne ici où il y a mille apparence de profit particulier pour elle. Je vous supplie, mon vrai Père, que le plus tôt qu'il vous sera possible, l'on ait de vos nouvelles là-dessus. »

Devant cette insistance, François de Sales n'osa pas « faire le juge souverain » [3]. Il écrivit à Mme de Port-Royal que « puisque son cœur ne treuvoit pas du repos en tout ce qu'il lui avoit dit et escrit, elle pourroit faire faire la sollicitation de ce qu'elle désiroit, que si Sa Sainteté l'esconduisoit, il n'y auroit plus autre occasion de faire autre chose que de s'humilier et appayser son cœur. »

Alors, eut lieu à Paris un conseil de théologiens [4] pour examiner et présenter au pape le cas de cette fameuse abbesse; la conclusion en fut peu favorable à son désir; et François écrivit à Mme de Chantal : « ... Il faut bien advertir cette chère fille qu'elle n'use pas de la vivacité de son esprit pour répliquer et respondre, et qu'au moins en cela elle suive l'Institut de la Visitation. » [5]

La décision de Rome se fit attendre; Mme de Chantal quitta Paris; Mgr de Genève mourut; de divers côtés on appelait Mme de Port-Royal pour réformer des abbayes.

---

[1] Db. II, 71. — [2] Db. II, 73. — [3] A. XX, 184. — [4] A. XX, 249. — [5] A. XX, 250.

Elle voguait triomphante sur sa réputation, active, bienfaisante, applaudie, livrée à elle-même [1].

Après sept ou huit ans de cette vie sans directeur, elle rencontra M. de Saint-Cyran. Cet autre pêcheur d'âmes, si raide, si morose, s'empara de son esprit, comme jadis le souriant évêque, dont elle disait encore, toute glorieuse et attendrie : — « J'ose dire qu'il m'a autant honorée de son affection et de sa confiance que Mme de Chantal. » Mais elle n'avait plus personne qui lui parlât de suavité. Elle était mûre pour devenir, sous ce nouveau directeur, la grande maîtresse du Jansénisme [2].

En même temps que Mme Angélique, François de Sales, à Paris, s'était fait bien d'autres admiratrices [3]. Mme de Sainte-Beuve, fondatrice des Ursulines, — Mme de Villeneuve, fondatrice des Filles de la Croix, — la présidente de Lamoignon qui déclarait : « Quand il ne serait pas un grand saint, ce serait encore l'homme le plus civil que je connaisse »; — la comtesse de Soissons, protestante qui, chez elle, voulut faire jeter par la fenêtre un ministre insolent envers lui [4], — la comtesse de Joigny, la première associée de saint Vincent de Paul, — la duchesse de Noailles à laquelle François prédit que l'enfant qu'elle portait serait une fille, et une Visitandine [5], — la duchesse de Vendôme, qui disait de lui : « En vérité, il y a ici plus que Salomon », [6] — Mme de Villesavin qui, prête à quitter Paris, reçut de lui cet adieu [7] : — « Vous vous en allez, et moy je m'en vay aussi, sans aucune espérance de nous revoir en ce monde. Prions bien Dieu qu'il nous fasse la grâce de vivre tellement selon son bon playsir en ce pélerinage qu'estant arrivés en la céleste patrie nous nous puissions resjouir de nous estre veus icy bas

---

Lc. — [2] Kc. I, 210. — [3] Y. II, 249. — [4] Mo. mai 1918, p. 46. — [5] Oa. IX, 403. — [6] Oa. 11 uin — [7] A XVIII 385

et d'y avoir parlé des mystères de l'éternité. En cela seul, nous devons prendre joye de nous estre aymés en cette vie, que le tout a esté pour nostre salut éternel. »

Dans cette phalange, on peut même compter la marquise de Verneuil, celle qui avait tramé, bien avant Ravaillac, la mort d'Henri IV. François jadis avait pu la voir triomphante près du Vert-Galant au château d'Annecy. Maintenant, encore jeune, elle réclamait pour un fils qu'elle avait eu de lui le chapeau de Cardinal, et cela si âprement que le nonce disait d'elle : « C'est une diablesse »; mais le bon François, avec qui volontiers cette trop célèbre beauté causait d'œuvres pieuses, écrivait tout bonnement à Mme de Chantal[1] : — « ... Je suis allé chez Mme la Marquise de Verneuil que j'ayme certes bien, car ell' est, à mon advis, bien franche. »

L'enthousiasme des dames pour M. de Genève et son accueil toujours facile choquaient certains esprits. Quelqu'un aigrement lui en fit le reproche : — « Je ne sais pourquoi elles s'amusent autour de vous, car je ne m'aperçois pas que vous leur disiez grand chose. » Il répliqua gaîment : — « N'appelez-vous rien, de leur laisser tout dire? C'est possible cette facilité qui les empresse autour de moi. »[2]

M. Bourdoise aussi s'efforça de lui en faire honte. Ce bon curé qui s'illustrait dans la réforme du clergé avait des procédés tout opposés aux siens. Plein de zèle pour le service de Dieu et pour la bonne tenue des prêtres, il ne cessait de s'indigner et de grommeler. On l'écoutait pourtant parce que ses colères étaient drôles; et puis le clergé parisien ne ressemblait pas au pieux clergé d'Annecy; les abbés de cour, qui se promenaient en gentilshommes avec des bottes et des cheveux longs, sentaient bien

[1] A. XVIII, 371. — [2] I, 7e partie, I.

qu'au fond M. Bourdoise avait raison. Enfin, le beau monde s'empressait à sa paroisse, parce que là les offices offraient une dignité, une grandeur qu'on ne voyait nulle autre part. Tout cela faisait de lui un personnage; il le sentait, il rabrouait sans vergogne les duchesses ou les prélats dont la tenue dans son église ne lui plaisait pas; et si l'humble M. Vincent de Paul lui reprochait sa brusquerie, il le traitait de « poule mouillée »[1].

Quand M. Bourdoise vit Mgr de Genève, il fut d'abord enthousiasmé : cet habit sans éclat, ce beau visage pétri de sainteté, cette simplicité en toutes choses, et à la fois tant de noblesse naturelle : c'était bien là le prélat de ses rêves.

Il eut avec lui de longs entretiens. Leurs idées sur les prêtres français et sur la nécessité d'une réforme étaient les mêmes; mais M. Bourdoise s'attaquait tout droit à leur habit, à leur tenue, tandis que l'évêque eût voulu commencer par leur cœur. Sa méthode de direction alla toujours de l'intérieur à l'extérieur; M. Bourdoise préférait le sens inverse, ce qui, d'ailleurs, ne l'empêchait pas de réussir[2]. Aussi, ne se gêna-t-il pas pour donner des conseils à Mgr de Genève; il le trouvait dénué de vigueur, et surtout trop aimable envers les dames : — « Vous êtes évêque, lui disait-il, et vous ne vous occupez que des femmes ! A quoi servent ces filles de la Visitation? Ne feriez-vous pas mieux d'instruire des ecclésiastiques? ».[3]

François répondait humblement : — « C'est aux orfèvres à manier l'or, et aux potiers la terre. — Les femmes, disait M. Bourdoise, il leur faut répéter cent fois la même chose. » Alors François prenait la défense du beau sexe, et rappelait que les disciples de Gethsémani disparurent, tandis que les saintes femmes suivirent Jésus au Calvaire.

Pour la nature acerbe de M. Bourdoise, Mgr de Sales

[1] Sc. 60. — [2] Sc. 70; A. III, 216. — [3] I, 10e partie, IV.

était une énigme : il ne pouvait comprendre qu'un prélat si remarquable perdît son temps en fadaises; en somme, il s'en défiait un peu, tandis que le Père Suffren, confesseur du roi, M. de Bérulle, fondateur de l'Oratoire, tous les saints prêtres de Paris se récriaient d'enthousiasme devant ce doux évêque. Et l'un d'eux, songeant à lui dans ses méditations, répétait : — « Que vous êtes bon, ô mon Dieu ! Mon Dieu, que vous êtes bon, puisqu'en Monseigneur François de Sales, votre créature, il y a tant de douceur ! »

Celui-là, c'était M. Vincent de Paul [1].

Agé d'une quarantaine d'années, fort laid, de basse origine, de piètre apparence, et encore peu connu, il élevait les fils de M. de Gondi, le général des galères [2]. La femme du général (qu'on appelait la comtesse de Joigny) pieuse, avide de perfection, extrêmement riche et rêvant de grandes aumônes, souffrait d'un mal incurable : la timidité, le scrupule, en toutes circonstances, l'accablaient. Comme M. Vincent habitait chez elle, c'était à lui qu'elle se confessait; elle trouva qu'il avait du bon sens, du tact, et une certaine autorité respectueuse qui la charma. Dans ses irrésolutions, l'avis de M. Vincent la rassurait; elle sentait que cet homme-là ne pouvait ni se tromper ni la tromper; elle en vint à le consulter sur les affaires de sa maison comme sur celles de son âme; elle suivait en tout, les yeux fermés, l'opinion de M. Vincent; elle n'avait plus rien à décider; elle ne tremblait plus; elle était heureuse.

Il arriva que ce pauvre prêtre, ayant fait de son mieux pour satisfaire Mme la Comtesse, s'aperçut tout étonné qu'elle avait envers lui d'incroyables égards, qu'il était devenu dans cette maison une sorte de surintendant,

---

[1] Pa. 292. — [2] Rc.

qu'il menait tout à sa convenance et que, de plus, maîtres et serviteurs le regardaient comme un saint. Confus, effrayé, il ne vit à ce rôle anormal qu'une issue : la fuite.

Les Gondi étaient alors dans l'un de leurs châteaux, Montmirail. Il prit un prétexte pour aller à Paris et de là leur écrivit qu'il ne reviendrait plus. Quand sa lettre arriva, il s'était fait nommer curé d'un village.

Pour Mme de Joigny, ce fut un effondrement; on n'ose dire : un désespoir, ce mot éveillant des idées auxquelles leur amitié n'eut jamais rien à voir. Le directeur d'âme, le conseiller, l'intendant, l'ami, l'appui moral, tout lui manquait. Ses lettres suppliantes, celles du général (qui appréciait presque autant qu'elle M. Vincent), rien ne put le fléchir.

Dans sa petite paroisse, il instituait une œuvre de son invention, une « charité », c'est-à-dire une confrérie en vue de visiter et secourir les pauvres; et cet essai fut le germe de ses grandes fondations futures.

Mme de Joigny, inconsolable, voyant que l'amitié, n'obtenait rien, employa l'autorité. Le général avait pour frère l'évêque de Paris, cardinal de Retz. Celui-ci fit dire à M. Vincent que la sainte amitié de la Comtesse mettait à sa disposition pour ses œuvres pieuses, de hautes relations, d'immenses revenus, que son devoir était d'accepter. L'humble M. Vincent ne s'entêta plus; il rentra docilement chez le général; et depuis, avec le concours de l'heureuse Mme de Joigny, il installait des « charités » dans les diverses petites villes dont les Gondi étaient seigneurs.

En 1619, il se trouvait avec eux à Paris, et neuf ans plus tard, dans sa déposition officielle sur l'évêque de Genève, il déclare : — « ... Bien souvent, j'eus l'honneur de jouir de l'intimité de Mgr François de Sales[1]... La fer-

[1] Pa. 268 (orig. en latin).

veur de ce serviteur de Dieu brillait dans ses entretiens familiers; ceux qui y participaient demeuraient suspendus à ses lèvres... Repassant en mon esprit ses paroles, j'en éprouvais une telle admiration que j'étais porté à voir en lui l'homme qui a le mieux reproduit le fils de Dieu vivant sur la terre... »[1]

Malheureusement, dans le long et enthousiaste éloge que saint Vincent fait de saint François, on ne trouve que des idées d'ensemble, pas un seul fait précis. Sur leurs relations, les contemporains gardent le silence; de leur correspondance, aucune lettre ne subsiste; ainsi, l'amitié des deux saints les plus populaires du XVIIe siècle n'a laissé nulle trace. On sait tout juste qu'ils se connurent, se virent souvent et furent l'un pour l'autre pleins d'admiration.

Il y avait près d'un an que François délaissait, bien malgré lui, ses ouailles, quand enfin le prince de Piémont prit le chemin du retour.

Il s'était passé dans la famille royale des incidents extraordinaires. La reine-mère, claustrée au château de Blois, y avait appris que Mme Christine se mariait; on ne l'avait pas même consultée, elle, la mère. Outrée d'indignation, elle s'était évadée, la nuit, par une échelle, et avait rejoint, à Amboise, quelques seigneurs ambitieux et mécontents du roi. On crut qu'entre la reine et lui la guerre allait éclater. Louis XIII ne vit qu'une ressource : envoyer à sa mère l'évêque de Luçon, Richelieu. Ce jeune prélat avait été pour elle, durant trois ans, le conseiller, le confident, l'indispensable, comme M. Vincent pour Mme de Joigny; avec cette différence qu'il était ambitieux, insinuant, autoritaire; mais d'ailleurs plein de bon sens. Exilé en même temps qu'elle, mais loin d'elle, il se

---

[1] Pa. 289.

morfondait, quand il vit cette occasion unique de rentrer en scène et en grâce, glorieusement [1]. La reine, radieuse de le retrouver, écouta ses conseils de prudence, de pardon, de patriotisme; elle consentit à rester sage et même à recevoir le roi. Le 5 septembre, la réconciliation eut lieu à la campagne, près de Tours. Ils s'embrassèrent; ils pleurèrent, ils trouvèrent peu de chose à se dire; la reine orgueilleuse, froide, maladroite, sentait bien que son fils ne l'aimait pas.

Toute la Cour vint les rejoindre à Tours; c'était pour les deux jeunes mariés une première étape vers la Savoie. François de Sales, confiant à M. Vincent Mme de Chantal et ses filles, atteignit Tours le 17 septembre et y resta quatre jours [2].

Dans cette jolie ville, d'habitude si calme, tous ces grands personnages faisaient un singulier spectacle.

Anne d'Autriche, coquette, vaniteuse, avait bien soin de témoigner qu'elle était la reine-régnante, et de prendre, en toute occasion, le pas sur la reine-mère. Celle-ci, jadis assez belle, maintenant très grosse et un peu ridicule, s'exaspérait de cette affectation; elle larmoyait souvent; elle recommençait à gourmander son fils qui, timide, ennuyé, maussade, la fuyait tant qu'il pouvait et passait son temps à la chasse ou au bain. La chaleur était étouffante. Près de lui, son favori, Luynes, s'inquiétait de voir en Richelieu comme un astre naissant.

M. de Luçon avait trente-quatre ans; il était mince, blond et beau, avec une prestance toute royale; mais surtout « l'éclat de son intelligence était tel qu'il éblouissait les yeux; son regard pénétrait les esprits; une sorte de magnétisme rayonnait de lui ». Dans ses rêves ambitieux, après deux ans de disgrâce, il reprenait espoir : cette

---

[1] Qc. II, p. 275 et suiv. — [2] A. XIX, 19.

réconciliation, cet apaisement, c'était son œuvre; le roi, l'Etat lui devenaient redevables; il pouvait tout espérer. D'autre part, Luynes veillait, et le roi restait bien froid [1].

Ces espoirs, ces angoisses qui bouillonnaient en Richelieu, toute la Cour autour de lui les devinait, les partageait. Près des deux reines et des deux favoris, les seigneurs et les dames s'empressaient, souriants, prudents, ne sachant de quel côté l'avenir mettrait la puissance. Et François de Sales, voyant ces sourires forcés, ces regards méfiants, ces ambitions et ces rancunes, s'attristait et s'indignait de la comédie humaine. Il apprit que quelqu'un allait à Paris; il lui confia ce mot pour Mme de Chantal :

« Ma très chère mère, voyla nostre bon M. le Collatéral qui vous va revoir pour soudain nous venir rencontrer en chemin [2]. Je luy porte envie, et si j'estois aussi gaillard que luy pour courir la poste, je ne sçay si je ne ferois point comme luy. Je ne vous escriray guère, car je n'en peus plus du grand tracas que nous avons fait. La reyne mère m'a fait caresse et si, je n'en suis point plus glorieux pour cela : la veüe de ces grandeurs du monde me fait paroistre plus grande la grandeur des vertus chrétiennes et me fait estimer davantage leur mespris. Quelle différence, ma très chère mère, entre cette assemblée de divers pretendans (car la Cour est cela et n'est que cela) et l'assemblée des âmes religieuses qui n'ont point de prétention qu'au Ciel ! Oh ! si nous sçavions en quoy consiste le vray bien !... »

A ce moment même, il put prouver avec éclat son mépris des grandeurs.

Ainsi que toute la Cour, Mgr de Paris avait rejoint Louis XIII. C'était un prélat « des plus éminens en cha-

---

[1] Qc. II, 539. — [2] A. XIX, 19.

rité, humilité, douceur d'esprit, zélez à la gloire de Dieu et prudentz »[1]. Or, il faisait partie du conseil du roi, ce qui lui prenait bien du temps aux dépens de son diocèse et lui causait quelque scrupule. En confiant son troupeau à un bon coadjuteur, il eût pu, songeait-il, se donner en toute conscience aux affaires de l'État. M. Vincent, dont les opinions étaient pour les Gondi paroles d'évangile, lui avait dit sans doute son admiration pour M. de Genève; le cardinal savait qu'il ne trouverait pas un plus saint évêque, ni un plus entendu. Dans l'effervescence des courtisans à Tours, la calme figure de François lui parut, par contraste, plus exceptionnelle.

Un jour, « comme il se pourmenait par le jardin, le cardinal le prit à part et le pria, voire conjura de vouloir accepter la charge de sa coadjutorerie avec la future succession [2]; en attendant laquelle une très bonne pension annuelle et plein pouvoir de gouverner cette très estendue diocèse de Paris. » — « Et je feray, disoit-il, que l'evesché de Genève demeure pour Monsieur vostre frère, et ne laisseray rien de tout ce que l'on jugera estre necessaire pour la réussite, tant vers Sa Majesté, que vers Son Altesse de Savoye; voire, je fourniray tout ce qu'il faudra pour les expéditions de Rome. Et je pense que tout cela reviendra à la plus grande gloire de Dieu; car, Monsieur, vous ne pouvez pas ignorer combien vous estes aymé de ce peuple et combien d'utilité vous apporterez, comme vous faictes des-ja. Et après tout, Monsieur, je vous proteste que vous m'obligerez infiniment. »

« François remercia le cardinal de sa bienveillance et lui exposa à la mesme heure comme il estoit attaché autre part des-ja depuis tant d'années, que mesme il n'estoit pas assez fort pour soustenir l'évesché de Genève, qu'il ne croyoit pas devoir changer une pauvre femme

---

[1] A. XVIII, 370. — [2] A. XIX, 38; G. II, 194.

pour une riche, et que s'il quittoit sa femme, ce ne seroit pas pour en prendre une autre. »[1]

Mais le cardinal chargea l'archevêque de Sens de présenter au roi ce projet; Louis XIII y applaudit; et les amis de François le suppliaient d'accepter[2]. — « Voyez-vous, dit-il, je m'estime autant riche qu'évesque qui soit en France; bien que mes moyens semblent petitz aux autres, ils sont suffisans pour mes necessitez. Ceux qui ont davantage despensent aussi davantage, et quand ce vient au bout de l'an, je me trouve autant de reste qu'eux. »[3] Il disait encore : — « Mon évêché me vaut autant que l'archevêché de Tolède, car il me vaut le Paradis ou l'Enfer aussi bien que celui de Tolède à son archevêque, selon que l'un et l'autre nous comportons en nos charges. »[4]

Alors ses amis lui soufflèrent l'espoir que, évêque de Paris, il serait en rapports avec Jacques Ier, lecteur enthousiaste de ses œuvres, qu'il pourrait tenter de le convertir, et même peut-être un jour, d'entreprendre en Angleterre ce que jadis il avait fait en Chablais[5]. Cette lointaine perspective l'empêcha seule de dire un non définitif; il répondit que plus tard, s'il voyait que ce changement était pour le service de Dieu, il l'accepterait volontiers.

Pendant quelques mois encore, le cardinal de Retz et d'autres personnages poursuivaient cette entreprise; mais M. de Genève, du fond de sa Savoie, ne faisait pas un pas pour les encourager. D'ailleurs, le cardinal avait un frère dans les ordres, et qui rêvait de lui succéder; cette affaire, peu à peu, s'évanouit, comme François l'avait prévu[6].

Durant son séjour à Tours, l'évêque se délassa des

---

[1] A. XIX, 125. — [2] A. XIX, 40. — [3] G. II, 195. — [4] I, 14e partie, XIV. — [5] A. XIX, 383; 39. — [6] A. XIX, 289.

réceptions royales près de la prieure du Carmel, Marguerite du Saint Sacrement, qu'il avait connue, petite fille, chez sa mère, Mme Acarie[1]. Comme celle-ci, elle vivait hors du monde naturel, entourée de visions; et ses vertus étaient si grandes qu'on la disait plus sainte encore que sa mère. En sortant de remuer près d'elle, dans ce petit couvent plein de paix et de ferveur, les souvenirs de la Bienheureuse, la Cour avec ses vanités, ses haines, et ses mensonges, lui parut plus navrante; et comparant la vie des religieuses à celle des courtisans, il écrivait à Mme Angélique : — « O Dieu, que c'est bien autre chose de voir un train d'avettes qui toutes concurrent à fournir une ruche de miel, et un amas de guespes qui sont acharnées sur un cors mort, pour parler honnestement... »[2]

Cette rancœur, il osa même l'exprimer à la plus ardente, à la plus brillante de ces guêpes, à Richelieu.

Celui-ci, parmi ses rêves de gloire et ses angoisses, se plaisait à causer avec l'évêque de Genève[3], dont l'esprit paisible, plein de franchise et détaché de tout, semblait apaiser sa fièvre; et François prit intérêt à ce jeune prélat qui rayonnait d'intelligence; il en eut pitié; il lui dit avec force que le seul bonheur ici-bas, c'est de faire notre devoir humblement, patiemment, par amour pour Dieu, dans la place où Il nous a mis, sans nous soucier de l'opinion du monde[4].

Richelieu avait espéré pour prix de son entremise le chapeau de cardinal; il voyait que le roi n'en parlait pas. La reine-mère sans doute s'efforcerait de l'obtenir; mais cette pauvre femme était si maladroite ! L'avenir, en somme, restait bien incertain. Quant au présent, des embarras d'argent l'assombrissaient encore. François de Sales parla au jeune évêque comme il le fallait, au moment voulu. M. de Luçon, bouleversé par sa douce voix,

---

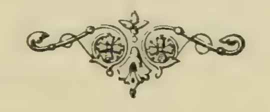
[1] A. XIX, 24. — [2] A. XIX, 22. — [3] A. XIX, 352. — [4] Oc. II, 311.

lui dit en lui « jurant toute amitié » qu'il se rangeait « à son parti, pour ne plus penser qu'à Dieu et au salut des âmes » [1].

Il était sincère : quand le roi et la reine-mère quittèrent Tours, chacun de son côté, il ne suivit ni l'un ni l'autre et regagna son petit diocèse (le plus vilain de France, disait-il), résigné à être simplement, par amour pour Dieu, comme M. de Genève, un bon évêque [2].

Le prince de Piémont et sa petite princesse gagnèrent Turin par Bourges, Moulins, Lyon, de sorte que François, entre les entrées solennelles, les harangues et les festins, put visiter tour à tour les premiers couvents de la Visitation. Tous rayonnaient de ferveur. Les dames de Chambéry en préparaient un autre, dont Mme Christine posa la première pierre. Après quoi, M. de Genève eut la permission de regagner Annecy. Sans en rien témoigner, il était excédé de révérences, de compliments et de fadaises [3]. La princesse eût bien voulu le garder tout à fait; elle rêvait de l'avoir pour grand-aumônier. Il accepta cet honneur, mais à la condition que malgré ce beau titre, il resterait tout simplement gouverner son diocèse; et ce fut son frère Jean-François, le chanoine, qui suivit en son nom la princesse, à Turin [4].

[1] A. XIX, 38. — [2] A. XIX, VI; Qc. II, 310. — [3] Y. II, 251. — [4] A. XIX, 49.



CHAPITRE XXIX

Acrimonies.

(1620-1621.)

Monseigneur rentré chez lui reprit son train habituel : confessions, conférences, aumônes et visites. Ses ouailles, dans la joie de le revoir, l'accablaient. Chacun avait à obtenir un service, un conseil, un mot; en dehors de ses offices, il ne pouvait même plus faire oraison [1]. — « Mais, disait-il, je fais ce qui la vaut bien ». En servant son troupeau il gardait au fond de l'âme la pensée constante de Dieu et il lui offrait la peine qu'il prenait pour autrui [2].

Cependant, il se sentait vieillir : tous ces petits tracas étrangers qui lui passaient dans les mains à la suite l'un de l'autre, comme les grains d'un éternel chapelet, lui pesaient un peu. Il rêvait vaguement de pouvoir, un jour, échapper à cette contrainte, déposer la charge d'évêque, et rester dans la solitude, pour ne plus songer qu'à Dieu. Il lui semblait qu'écrivant à loisir quelques livres de piété dont les sujets confusément s'agitaient en son esprit, il eût peut-être mieux servi les âmes qu'au milieu du monde [3]. Mais il disait avec indifférence : — « Si la divine Majesté le veut, elle m'en donnera le loisir; si elle ne le veut pas, je ne dois pas le vouloir non plus. » [4] Il disait encore : — « Il est commandé aux évêques de visiter leurs brebis, les enseigner, redresser, consoler : que je

---

[1] Bb. III, 173, 250. — [2] C. 519. — [3] A. XIX, 142, 321; D. 419. — A. XIX, 322.

demeure toute la semayne en orayson, si je ne fay cela, je me pers [1]... Mais ce n'est pas tout. Il faut non seulement vouloir faire la volonté de Dieu, mais pour estre devot, il faut la faire gayement. Si je n'estois pas Evesque, peut estre que sachant ce que je sçay, je ne le voudrois pas estre; mais l'estant, non seulement je suis obligé de faire ce que cette pénible vocation requiert, mais je doy le faire joyeusement, et doy me plaire en cela, et m'y aggréer. » Et il se montrait si souriant aux importuns, il se donnait de si bon cœur à les satisfaire que tous s'imaginaient lui être agréables. En somme, ils avaient presque raison. François sentait pour toute l'humanité une si débordante affection, un tel besoin de faire plaisir, de rendre service, qu'il ne lui déplaisait pas d'éprouver parfois des soupçons d'impatience. — « Les marques de bienveillance, disait-il, sont d'autant meilleures qu'elles sont plus forcées, moins naturelles, car elles marquent mieux l'empire de la raison sur les sens. » [2]

Cette doctrine, la sœur Simplicienne ne l'avait pas comprise, et pour elle ce fut à cette époque la cause de grandes souffrances.

Au couvent d'Annecy, Monseigneur n'avait retrouvé, en fait d' « anciennes », que Simplicienne, Jacqueline Coste et la sœur de la Roche; les autres, peu à peu, s'étaient dissséminées dans les maisons récentes; et de nouvelles venues avaient comblé les vides, pleines de ferveur, comme leurs aînées.

Mais Simplicienne n'était plus la même.

Après le départ de Mme de Chantal, la nouvelle supérieure lui avait dit un jour, gaîment, pour plaisanter : — « Prenez garde que vous ne soyez une hypocrite. » [3] Simplicienne, incapable de prendre à la légère un mot d'une

---

[1] A. XII, 347, 349. — [2] I, 9e partie, II. — [3] Ac. 230.

supérieure, vit en celui-là une réprimande; toute honteuse, elle s'abîma en réflexions pour découvrir sa faute; et elle finit par la trouver. Si quelque travail l'ennuyait, jamais elle n'en témoignait rien; au contraire, elle s'en acquittait avec soin, et l'air content. — « Hélas ! se dit-elle, ma sœur m'a bien fait connaître la vérité. Je trompe les esprits; il est trop vray, puisqu'ayant beaucoup de répugnance à faire plusieurs choses, j'étouffe toujours ces contradictions dans mon cœur, et l'on croit que je le fais sans peine, personne que Dieu et moy ne sçait cela, et cependant j'ay toujours été une hypocrite qui témoigne l'un et qui ressent l'autre en son cœur. »

Désolée, repentante, pleine de mépris pour sa mauvaise nature, Simplicienne résolut de se corriger : — « Hà ! J'ay toujours trompé mes sœurs, mais je les détromperez bien desormais, et je me feray si bien connaître que chacune verra tout comme je suis au-dedans. »

Pendant qu'elle travaillait, quelqu'une la pria de lui rendre un service; Simplicienne prit avec soin un ton sec et répondit : — « Ma sœur, vous deviez attendre un autre temps. » La sœur fut bien surprise : Simplicienne avait toujours été un modèle de complaisance. A partir de ce jour, elle fut transformée; elle restait très pieuse, exactement obéissante, acharnée au travail; mais si l'une de ses compagnes ayant besoin d'une aide l'appelait, elle répondait carrément : — « J'y ai de la répugnance; ne me pressez pas. » [1] Si l'une d'elles au contraire s'offrait à lui prêter la main, Simplicienne déclarait bientôt : — « Ma sœur, vous n'y entendez rien, je ferai bien ma besogne toute seule, vous gâtez tout. »

Dans les premiers temps, les sœurs n'en croyaient pas leurs oreilles; elles regardaient Simplicienne tout étonnées, avec des yeux pleins de tristesse; et Simplicienne

[1] Ac. 232.

sous ces reproches muets se sentait bouleversée de douleur. Tout son bonheur d'être au couvent avait disparu; elle pleurait tant et tant que « sa barbette souvent était toute mouillée »; mais elle ne confiait sa peine qu'à Dieu. — « Hélas ! lui disait-elle, je ne serai jamais vertueuse, puisque j'ay toujours des sentiments contraires au bien, et si je ne montre pas ces mouvements, je suis une hypocrite; si je les découvre, je trouble la communauté. »[1]

Quand l'occasion d'un mot amer se présentait, les larmes par avance lui venaient aux yeux; mais elle disait en conscience ce qu'elle croyait devoir dire, après quoi c'étaient en secret des supplications éperdues : — « Mon Sauveur et mon Maître, seray-je toujours une hypocrite ou un sujet de mortifications? Hé, mon Dieu, si vous n'avez pitié de ma misère que sera-ce de moi? »

Cette épreuve extraordinaire dura longtemps. Monseigneur, semble-t-il, n'en sut rien. En somme, Simplicienne ne commettait pas de fautes graves; elle observait à la lettre les moindres prescriptions; ce n'était en apparence qu'une bonne religieuse douée d'un mauvais caractère, ce qui se voit parfois, ce qui même n'est pas mauvais pour parfaire la patience des sœurs mieux mortifiées; et personne ne s'en plaignait. On s'étonnait seulement que ses façons d'être eussent changé si brusquement; mais on se disait que cette pauvre fille avait toujours été bizarre; on ne pouvait lui en vouloir.

Enfin, la sœur de Châtel, nommée après une longue absence, supérieure du couvent d'Annecy, ébahie de voir Simplicienne qu'elle avait quittée douce comme un agneau élever maintenant une voix maussade et rabrouer toutes ses compagnes, s'écria : — « Mon Dieu, ma chère sœur, pourquoi êtes-vous changée de la sorte? »[2] Simplicienne tenait à son secret ; mais la supérieure insista

---

[1] Ac. 232. — [2] Ac. 234.

et obtint cette réponse : — « Ma mère, en ce temps-là, j'étais une hypocrite; j'avais beaucoup de répugnances, et je ne les faisais point paraître; ainsi, l'on me croyait bonne, et je ne l'étais pas; il est bien raisonnable que je détrompe mes sœurs. »

La mère de Châtel se récria; elle lui dit que la vertu consiste non pas en l'absence de mouvements mauvais, mais à la résistance à ces élans involontaires; que saint Paul avait eu depuis sa conversion bien des pensées honteuses et que Dieu, pour le sanctifier, s'était refusé à l'en délivrer; enfin que Monseigneur lui-même, dans son *Traité de l'amour de Dieu*, a écrit : — « ... Ces rébellions de l'appétit sensuel, tant en l'ire qu'en la convoitise, ne sont laissez que pour notre exercice et afin que nous pratiquions la vaillance spirituelle en leur résistant. »[1]

Simplicienne, en écoutant sa supérieure, semblait dans un ravissement. — « Quelle grâce, disait-elle, de pouvoir faire le bien et de n'être point obligé de témoigner la peine que l'on souffre en le faisant ! » Toute sa gaîté, du coup, était revenue. La communauté stupéfaite retrouva la Simplicienne de jadis, douce, souriante, affectueuse.

Parfois, on la voyait qui, pour savourer son bonheur et pour bien s'en assurer, relisait quelques lignes sur un bout de papier; c'était la phrase de Monseigneur : « Ces rébellions de l'appétit sensuel, tant en l'ire qu'en la convoitise... »

En même temps que Simplicienne, une autre « fille » de Monseigneur s'était rendue insupportable.

Longtemps, Mme des Gouffiers avait remué ciel et terre pour se délier du Paraclet, afin d'entrer à la Visitation. Maintenant, enfin libre, elle n'y entrait pas. Ce qu'elle avait cherché, semble-t-il, c'était tout simplement la liberté. Elle s'en apercevait, ne voulait pas l'avouer, ne

[1] Ac. 236.

savait que devenir, et accablait de maussaderie son entourage. Son naturel, suffoqué quelque temps par une affection enthousiaste pour Monseigneur, et par l'ardent désir de lui plaire, reprenait, loin de lui, le dessus [1]. Elle avait l'esprit trop « clairvoyant à treuver les à-dire et douillet à les ressentir » pour rencontrer des âmes faites à son gré; vivre en communauté lui semblait impossible. Elle avait de plus une forte inclination à la « hauteur et dignité de vie »; or, sa dot de religieuse était un peu mince pour un train mondain. A ses sœurs, mariées et grandes dames, elle réclamait de l'argent; elle n'en reçut pas tout ce qu'elle désirait, il s'en suivit des querelles et enfin des procès qui menacèrent de s'éterniser.

D'ailleurs, fixée à Paris, Mme des Gouffiers s'occupait d'œuvres pieuses, elle fréquentait la Visitation et, en rudoyant tout le monde, prétendait à la dévotion. Mgr de Genève, par ses amis, savait tout cela. Elle lui demanda un appui au sujet de ses procès. Il se rappela la confiance aveugle, la sympathie exclusive que jadis cette âme véhémente avait eu pour lui; il crut devoir parler ferme : — « ... Jusques à quand sera-ce, ma très chère fille, que vous prétendrés d'autres victoires sur le monde que celles que Nostre Seigneur en a remportées et à l'exemple desquelles il vous exhorte en tant de façons? Comment fit-il, ce seigneur de tout le monde? Plaida-t-il jamais pour avoir seulement où récliner sa tête? On lui fit mille tortz : quel procès en eut-il jamais? Devant quel tribunal fit-il jamais citer personne? Je ne suis nullement superstitieux et ne blasme point ceux qui plaident, pourveu que ce soit en vérité, jugement et justice; mais je dis, j'exclame, j'escris et, s'il estoit besoin, j'escrirois avec mon propre sang que quiconque veut estre parfait, il doit pratiquer cette doctrine de Nostre-Seigneur : Qui te veut

[1] A. XIX, 239.

oster la tunique en jugement, donne luy encor ton manteau [1].

« Mays, ce me dirés vous, cela s'entend en certain cas. Il est vray, ma tres chère fille; mais grâces à Dieu, nous sommes en ce cas-là, car nous aspirons à la perfection et voulons suivre celui qui disoit : « Ayant dequoy boire et manger et dequoy nous vestir, soyons contens de cela »; et crioit après les Corinthiens : « Il y a faute et coulpe en vous, dequoy vous avés des procès ensemble... Pourquoi n'endurés-vous pas plus tost qu'on vous défraude? » Et notés, ma fille, qu'il parle non à une fille qui aspire à la vie parfaite, mais à tous les Corinthiens; notés qu'il leur dit qu'il y a de la coulpe pour eux de plaider contre ceux qui les trompent, parce que par ce moyen ilz scandalizoyent les mondains infidèles qui disoyent : « Voyés comme ces chrestiens sont chrestiens ! »

« Oh ! me dirés-vous, ma fille, mon Père vous estes bien sévère tout à coup. Ce n'est pas tout à coup, certes; car dès que j'eus la grâce de sçavoir un peu le fruit de la croix, ce sentiment entra dans mon âme et n'en est jamais sorti. Que si je n'ay pas vescu conformément à cela, ç'a esté par foiblesse de cœur, et non par sentiment..., et tant plus inexcusable suis je...

« Que de duplicités, que d'artifices, que de paroles séculières, et peut estre que de mensonges, que de petites injustices, et douces et bien couvertes et imperceptibles calomnies ou du moins des demi calomnies employe-t-on en ce tracas de procès et de procédures !. . Laissés, laissés aux mondains leur monde : Deux mille escus et moins encor suffiront tres abondamment pour une fille qui ayme Nostre-Seigneur crucifié. — « Mays, je n'aurois pas dequoy me faire appeller Madame, sinon par une ou deux servantes. — Et comment? Que vous importe-t-il

[1] A. XX, 69.

que l'on sache que vous estes de bonne mayson selon le monde, pourveu que vous soyés de la mayson de Dieu? — Oh ! mais je voudrois fonder quelque maison de piété. — Dà, il est vray, ma tres chère fille, je le sçavois bien que vostre piété faisoyt planche à l'amour-propre. — Mais n'est-ce pas une bonne chose d'avoir le sien pour l'employer à son gré au service de Dieu? — Le mot « à son gré » fait éclaircissement de nostre différent. — Mais je dis : à vostre gré, mon Père, car je suis tous-jours votre fille. — Or sus, mon gré doncq est que vous vous contentiés de ce que M. Vincent et Mme de Chantal aviseront et que le reste vous le laissiés pour l'amour de Dieu et l'édification du prochain, et la paix de mesdames vos sœurs, et que vous le consacriés ainsy à la gloire de l'esprit chrestien. O mon Dieu, que de bénédictions, que de grâces, que de richesses spirituelles pour vostre ame, ma tres chère fille, si vous faites ainsy !... »

Cette lettre ne plut pas à Mme des Gouffiers; elle n'y répondit pas; elle poursuivit avec entrain ses procès; et même elle réclama à Mme de Chantal ou plutôt au couvent de Paris, dont elle avait été la bienfaitrice, un remboursement qu'on ne lui devait pas [1]. Mme de Chantal, par horreur des contestations, céda, et reçut de Monseigneur une lettre d'assentiment : — « O que la paix, lui disait-il, est une sainte marchandise qui mérite d'estre acheté chèrement ! »... [2] Puis il se lamentait sur Mme des Gouffiers, mais sans aucune aigreur, tout affectueusement : « ... Je voudrois bien regagner son cœur, car il me semble qu'elle n'en treuvera pas un qui soit plus pour elle que le mien... »; et même tout triste de cette brouille, n'y pouvant plus tenir, il lui écrivit humblement le premier [3] :

— « ... Je crains enfin, si nous demeurons ainsy sans

[1] A. XX, 114. — [2] A. XX, 115. — [3] A. XX, 129.

dire mot, ma très chère fille, que vostre cœur n'apprenne petit à petit à me des-aymer, et certes je ne le voudrois pas, car il me semble que la chère amitié que vous avés eüe pour moy n'ayant pris ni peu prendre source que de la volonté de Dieu, il ne la faut pas laisser périr; et quant à celle que Dieu m'a donnée pour vostre ame, je la tiens tousjours vive et impérissable en mon cœur [1].

« Or sus, puisque la méthode de ce tems porte que c'est au Père de commencer et recommencer l'entretien et le sacré commerce de l'affection, dites tout ce que vous voudrés, ma chère fille, mais en effet vous avés tort. Ma lettre n'estoit certes point si amère qu'une douce fille ne l'eust addoucie; elle estoit toute pleine d'une paternelle confiance. Et je veux bien qu'il y eust de la rusticité, mais faut-il se despiter pour cela? Vous sçavés bien le païs où vous m'avés pris : devés-vous attendre des fruits délicats d'une arbre des montaignes, et encor d'un si pauvre arbre comme moy? Oh ! bien, ne me soyés plus que ce qu'il vous plaira; moy, je seray tous-jours vostre, mais je dis tout à fait, et si je ne puis autre chose, je ne cesseray point de le témoigner devant Dieu ès saintz Sacrifices. »

On ignore la réponse de Mme des Gouffiers; peut-être n'avait-elle pas reçu cette seconde lettre de Monseigneur quand Mme de Chantal, quinze jours plus tard, écrivit à la sœur de Bréchard : — « Elle nous a dit adieu pour jamais; faites prier pour elle, et n'en parlez qu'avec honneur et témoignages d'affection... »

Peu après cette rupture, Mme des Gouffiers tomba malade [2].

François avait écrit à Mme de Chantal : « O pleust à Dieu que jamais elle ne fust partie d'icy ! Dieu eust bien treuvé d'autres moyens d'ériger la mayson de Moulins

---

[1] A. XX, 117. — [2] A. XX, 135.

et de Paris [1]. Toutefois, je me reprens et dis que Dieu a tout bien fait, a tout bien permis, et espère que comme sans nous il nous avoit donné cette fille, sans nous aussi il la nous redonnera. »

Ce vœu fut exaucé. Mme des Gouffiers, qui aimait les œuvres sortant de l'ordinaire, s'était mise à soigner les galériens [2]. Lorsque à leur contact elle eut pris la fièvre pourpreuse, toute sa maussaderie tomba; elle supporta ses souffrances avec résignation, décida que si elle guérissait elle entrerait à la Visitation; et ce fut dans ces bonnes dispositions qu'elle mourut, en novembre 1621.

Monseigneur avait toujours eu attachées à sa personne des natures acariâtres. Jadis, ç'avait été son précepteur; puis ce fut son économe, Rolland, et son aumônier, Michel Favre. A ces deux aigres personnages se joignit un troisième, son frère, M. de Boisy, l'aumônier de Mme Christine.

Au début de 1620, l'évêque écrit à Mme de Chantal [3] : « M. de Boisy est toujours à la cour où il apprend la mortification de la propre volonté, excellemment, et encor plus celle de l'impatience, car il faut demeurer trois heures et quatre à attendre les heures de service; beaucoup plus, certes, que quand il treuvait quelqu'un à l'autel de la Visitation. Mais nostre chère Madame et tous les princes et princesses l'estiment grandement; et dès maintenant on le va jetter dans la coadjutorerie...

... Et l'excellence du fait, c'est que ni directement ni indirectement, je n'ay demandé ni procuré ce bienfait qui n'est pas grand, à la vérité, quant aux moyens, mais bien grand à l'honneur [4]. De sorte, ma très chère mère, que dans trois moys voyla un nouvel Evesque tout

---

[1] A. XIX, 130. — [2] A. XX, 149, 210. — [3] A. XIX, 101. — [4] A. XIX, 151.

sacré; car ces princes et particulièrement Madame le veulent ainsi avoir tout fait vistement... Cela ne m'enrichit pas, il est vray, mais cela m'allège et me donne quelque espérance de me pouvoir retirer de la presse : cela vaut mieux qu'un chapeau de cardinal... »[1]

Au bout de quelques mois, Jean-François de Sales vint rejoindre son frère pour l'aider en sa charge. M. de Genève le reçut en cérémonie aux portes d'Annecy; et durant trois jours, il lui céda partout le pas; c'était pour habituer le peuple à voir en lui son futur évêque. — « Il faut, disait-il, qu'il croisse et que je diminue. »[2]

Les premiers temps, ce coadjuteur donna à son frère un surcroît de besogne. Chaque jour, François consacrait plusieurs heures à faire de Jean-François un bon évêque; il lui enseignait les fonctions épiscopales; il lui exposait l'état matériel et moral des diverses paroisses et la valeur de leurs pasteurs; et il le faisait officier, prêcher, conférer les ordres en sa présence, et tenir sa place comme s'il eût dû bientôt mourir[3].

Ce jeune prélat (qu'on appelait : l'évêque de Chalcédoine) était intelligent et actif. François disait de lui : — « Il réparera beaucoup de fautes que j'ay faites en ma charge où je confesse que j'ai failli en tout, ormis en l'affection; mais ce frère est d'un esprit zélé, et ce me semble, brave homme, pour réparer mon meschef. »[4]

Pourtant, on voyait bien qu'il ne serait jamais un nouveau saint François : il avait l'aspect austère, parlait peu, congédiait sans peine les importuns, et manquait de suavité. Le peu que l'on sait de ses rapports avec son frère montre nettement leur dissemblance[5].

Un jour qu'ils lisaient ensemble l'Office, François fut appelé pour une confession, et celle-ci dura longtemps.

---

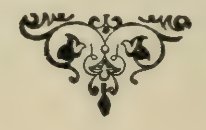
[1] A. XIX, 194. — [2] G. II, 224; E. 424. — [3] G. II, 235; N. 382. — [4] A. XX, 213. — [5] Y. II, 268.

A son retour, Jean-François impatienté sut d'abord se contenir; vite, ils reprirent leur bréviaire; mais ils s'étaient trompés de page. Quand ils s'en aperçurent, Jean-François éclata et tança rudement son frère. François répondit doucement que Dieu est trop condescendant pour se fâcher d'un si mince détail, qu'Il se contenterait de ce nocturne-là, et qu'on n'avait point à recommencer [1].

Une autre fois, ce fut à l'heure du dîner qu'une pauvre femme demanda Monseigneur; elle aussi le retint longtemps. Quand enfin l'on se mit à table, Jean-François, hors de lui, exhala toute sa mauvaise humeur. François le laissa dire, puis il reprit : — « Je pense qu'il y a dans le monde une femme bien heureuse; devinez qui elle est. » Jean-François, étonné, proposa plusieurs noms. Quand il eut bien cherché, son frère, en souriant, lui dit que c'était celle qu'il eût épousé, lui, Jean-François, s'il se fût marié : — « Comme vous êtes bien prompt, vous l'auriez bien fait souffrir. » Puis il changea de ton : — « Voyez-vous, nous autres évêques, nous ne devons jamais nous refuser à personne, si nous voulons faire notre devoir. Il faut que nous soyons comme ces grands abreuvoirs publics où tout le monde a droit de puiser, où non seulement les hommes, mais les bêtes mêmes viennent se désaltérer. » [2]

---

[1] O. 22. — [2] O. 22.



CHAPITRE XXX

Derniers mois et mort de saint François.

(1621-1622)

Au xie siècle, saint Germain, abbé de Talloires, s'était retiré sur les monts qui dominent son couvent; dans une grotte isolée, il avait vécu longtemps [1]. François de Sales, en réformant l'abbaye dont les moines jouaient du pistolet, était monté à cette grotte et à la chapelle voisine, très délabrée, où saint Germain reposait sans honneurs, et il avait prié les moines de la restaurer. Quand ce travail fut achevé, le prieur de Talloires avertit Monseigneur, en 1621, qu'on l'attendait pour bénir ce sanctuaire. Il s'y rendit au début de l'automne.

Tandis que son frère célébrait la messe [2], « il demeuroit immobile et comme tout ravy en ecstase, tenant les yeux fichez sur le sépulchre jusques à ce que, les cérémonies faictes, il ouvrit luy-mesme la châsse, monstra les reliques au peuple, fit toucher les chappellets des uns et des autres, mit tous les ôs et les cendres dans un petit coffre tout neuf et fort bien orné et, ayant chargé ce doux fardeau sur ses espaules ensemble avec son frère, fit la procession solemnelle autour de l'église, arrosant la terre de ses larmes; après quoy, il fit une très fervente exhortation au peuple. Pour lors, le ciel estoit entièrement couvert de nuës espaisses, noires et blafardes, et selon l'observation de tous les habitants de ces lieux-là, on atten-

---

[1] Y. I, 270. — [2] G. II, 224.

doit de grandes pluyes, voire mesme il commençoit des-jà à pleuvoir; mais le sainct Evesque ayant levé les yeux au ciel : — « Non, dit-il, Dieu nous fera la grâce qu'il ne pleuvra point »; et tout aussi tost se fit une grande sérénité. »

Cette chapelle de saint Germain est un site incomparable. On voit d'abord juste en dessous, à mille pieds plus bas, l'abbaye et son village entourés de prés et de vignes, au bord du lac. A l'occident, sur l'autre rive, se dressent plusieurs monts bombés comme des croupes et qui donnent l'idée d'animaux géants couchés côte à côte, troupeau prodigieux pétrifié par les siècles et rongé par les pluies, celles-ci peu à peu émoussant les échines, unissant en pente douce chaque monstre à son voisin. Même l'une de ces croupes montre encore sa queue, qui trempe dans le lac, mince presqu'île en face de Talloires, avec un vieux château bâti tout au bout. Et sur ces immenses cadavres tachetés de vert et de noir par les prés et les bois de sapins, mille petites maisons blanches sont éparpillées, brebis lointaines du diocèse.

Au midi, l'étroit terre-plein de la chapelle est bordé par un gouffre à pic; là tombe un cours d'eau qui s'est creusé dans la falaise une gouttière verticale où il disparaît à demi, comme pour ne pas voir la chute qu'il doit faire; et cette cascade qui, loin de s'élancer, longe peureusement la pierre, fait monter du gouffre un son puissant, mais contenu, sorte de souffle monotone et berceur comme un « chut » ininterrompu, qui sans doute n'a pas varié depuis l'époque où saint Germain, dans sa grotte en nid d'aigle creusé tout contre, n'avait pas d'autre compagnie.

Au-dessus de ce gouffre et derrière la chapelle, vers l'orient, ce sont de grands plateaux herbeux et ondulés, puis des pentes raides, hérissées de sapins, et enfin, plus haut encore, d'effrayantes falaises nues, grises, immenses,

tout debout, rugueuses comme le tronc des vieux arbres et dont les cimes ébréchées accrochent dans le ciel des lambeaux de nuages.

Vers le nord, au contraire, la montagne descend doucement jusqu'au lac bleu que bordent des cultures, et l'on devine bien loin, tout au bout, derrière un promontoire, les premières maisons des faubourgs d'Annecy.

Monseigneur, quand fut placée sous l'autel neuf la châsse de saint Germain, contempla longuement autour de lui ce paysage, « et parmy les loüanges qu'il en faisoit, il ne peut pas s'abstenir de découvrir son âme : « Cela est résoulu, dit-il; puisque j'ay un coadjuteur, s'il se peut faire par la volonté de nos princes, je viendray çà-haut : il faut que cecy soit mon repos... O Dieu ! Que c'est une bonne et agréable chose que nous soyons ici ! Avec nostre chappelet et nostre plume, nous y servirons Dieu et son Eglise. Et sçavés-vous, Père-Prieur, dit-il en se retournant, les conceptions nous viendroient en teste aussi dru et menu que les neiges qui y tombent en hyver. » [1]

Il songeait depuis longtemps qu'en se donnant tout à prier et à méditer, il aurait appris « certaines choses qu'il eut laissées utilement par écrit ». [2] La splendeur de ce site ravivait son désir : vivre dans le silence, en face de Dieu, sans plus rien savoir des tracas du diocèse. Il déclara qu'il s'y ferait bâtir une maisonnette, un ermitage où plus tard il viendrait habiter [3]. Là, il voulait écrire plusieurs ouvrages qu'il avait déjà en tête : un parallèle des croyances catholiques et calvinistes sur tous les points controversés, une concordance des quatre évangiles, une série d'instructions sur la perfection chrétienne, et un traité de l'amour du prochain.

Si on lui disait qu'au « penchant de son âge », c'étaient bien des projets, il répondait gaîment : — « Pour entre-

---

[1] G. II, 225. — [2] D. 419. — [3] G. II, 231.

tenir l'esprit dans une sainte occupation, il faut se proposer une longue tâche comme si l'on avait beaucoup de temps à vivre, et y travailler avec calme et détachement de cœur comme si on devait mourir demain. »[1]

D'ailleurs, il prévoyait bien qu'il ne vivrait plus longtemps : en descendant de Saint-Germain, il visita dans un château, près du lac, une sienne cousine[2] « en dessein de luy bailler de la consolation parmy les ennuys de sa vieillesse, et comme ils s'entretenoient eux deux et parloient de la vanité du monde, le prélat luy dit : — « Nous nous envieillissons, Madame; il est temps de penser tout de bon à la vie future. » Elle luy respondit : — « Quant à moy, je suis vieille et pour ce il ne me reste plus rien que la pensée de la mort. Mais vous vous portés fort bien, Dieu mercy, Monseigneur, et estes encore d'un aage robuste : Dieu vous garde de plus longues années, puisque vous estes nécessaire à son Eglise. » Il luy répartit : — « Tout cela ne veut rien dire, Madame : je ne laisseray pas que d'aller le premier. »

Depuis des années, Monseigneur « souffrait bien souvent d'esquinancies, de douleurs d'estomac, de fièvre et autres incommodités que l'on n'a pas sues, lesquelles toutes il couvroit tant qu'il pouvoit ne changeant point de vie. »[3] Mais durant cet automne il lui vint aux jambes de grandes douleurs; des plaies s'y ouvrirent; et s'il se fatiguait par trop, « à peine se pouvoit il soutenir, de sorte qu'il faisoit compassion, bien que néantmoins il gardast tousjours son visage serain et ne se plaignist aucunement[4]. Il estoit aussi presque tout deschiré sous sa soutane, et pourtant ne voulut point qu'on lui fist d'habits pour l'hyver de l'an courant des-ja mille six cent vingt et deux; en quoy il bailloit un présage de sa mort; mais endura ainsi

---

[1] D. 233. — [2] G. II, 226. — [3] Bb. III, 165. — [4] G. II, 227.

le froid tout le long de l'hyver pour l'amour qu'il portoit à la pauvreté, laquelle toutefois il taschoit d'esloigner des autres en ces temps qui estoient très misérables, parce que la récolte avoit esté fort petite. »

En général, il prenait soin de sa santé. Dans l'ardeur de sa jeunesse, il avait entrepris des jeûnes excessifs; sa famille, Mgr de Granier s'en était inquiétés : surchargé de besogne, son devoir était de ne pas s'épuiser, afin de consacrer toutes ses forces, aussi longtemps qu'il le pourrait, au service des âmes [1]. Il en avait convenu et il s'était appliqué tout bonnement à lui-même les conseils prudents qu'il donnait à ses filles : — « Il ne tiendra pas à moi, disait-il, que je ne sois longuement vieux. » [2]

Mais ce qui l'épuisait c'était la succession quotidienne des mille soucis grands et petits auxquels, du matin au soir, sans répit, il se dépensait en souriant. Jadis, M. Déage l'accusait de se tuer. Il lui répondait : — « Vous seriez bien glorieux si vous aviez un disciple martyr en se consumant pour le service des âmes, mais vous m'avez trop élevé en poltron pour que je vous procure une gloire si rare. » En somme, M. Déage avait eu raison : François de Sales se tuait à petit feu [3].

Il semble qu'en cette nature épuisée un grand changement se fit voir rapidement durant l'hiver de 1621 à 1622, tout rempli de l'habituel surmenage; et lorsque au printemps il reçut du pape l'ordre de présider à Pignerol le chapitre général des Feuillants (qui ne pouvaient s'entendre), son entourage fit tout le possible pour empêcher ce voyage [4]. Mais il répliquait : — « Je sens quelque chose qui m'avertit que je ne dois pas vivre longtemps; il faut donc se hâter de bienfaire. Or, je ne peux rien faire de mieux que d'obéir. » [5]

---

[1] A. XIII, 367, 182; E. 149; I, 2e partie, II; 4e partie VIII; Bb. III, 145. — [2] A. XX, 155. — [3] O. 107. — [4] G. II, 229. — [5] O. 172.

Ce séjour à Pignerol dura trois semaines pendant de grandes chaleurs qui le fatiguèrent beaucoup. Chaque jour, il écoutait « avec une patience incroyable les prières et plaintes de tous ceux qui avoyent envie de l'abborder, leur baillant des sentences et jugemens avec une maturité nompareille. Il ne mesprisoit rien, non pas mesmes les choses plus petites; il se monstroit un autre Salomon, et attiroit tous les esprits à son admiration. »[1] Au chapitre des Feuillants, « il fit des merveilles, résolut les affaires les plus embrouillez, appaisa tous les mouvements »; mais deux fois il se trouva mal « non sans une grande frayeur de tous les religieux qui à chaque moment avoient peur d'estre privés d'un si grand prélat. »[2] Puis, ce chapitre ayant pris fin, au lieu de regagner Annecy, il dut, sur l'ordre du duc, se rendre à Turin où Mme Christine voulait le revoir[3]. Il refusa de loger au palais et prit une chambre dans un monastère, mais la plupart de son temps se passait à la Cour, en « cérémonies et superfluitez, et enfin il tomba en une très-griefve maladie qui le tinct au lit par l'espace de plusieurs semaines ». — De ce séjour près du duc et de cette maladie, on ne sait rien, sinon qu'à son départ, en août, « la princesse de Piedmont luy fit présent d'une bague très-precieuse, laquelle il destina tout aussitost pour les pauvres d'Anicy. Mais comme il s'en revient, ne luy va-t-on pas dire que ceste bague s'estoit esgarée? Il ne s'en esmeut pas pourtant, mais se mit à dire : — « Aussi bien estoit-elle plus précieuse qu'il ne falloit pour moy. Si par fortune quelque pauvre l'a treuvée, je ne croiray point de l'avoir perdüe. » Et ses gens n'eurent pas d'autre réprimande[4].

A son retour, Monseigneur trouva accomplie la réforme

---

1 G. II, 230. — 2 G. II, 251. — 3 G. II, 233. — 4 G. II, 234; C. 396.

des Bernardines que pendant des années, peu à peu, il avait préparée.

Leur abbaye, Sainte-Catherine, dominait Annecy, dans un repli de la montagne. C'était un couvent élégant, rempli de nobles demoiselles qui, observant le vœu de chasteté et lisant chaque jour leur bréviaire, se croyaient bonnes religieuses [1]. Chacune avait à son service des servantes particulières; chacune employait à sa guise ses revenus personnels; chacune s'entourait d'un joli mobilier. « Elles estoient si curieuses dans les étoffes dont elles se vestoient qu'elles n'en portoient que des plus fines et de la couleur la plus vivante, et quelques-unes y ajoutoient mesme des parures. » Elles se faisaient encore plus belles quand elles attendaient des visites : les gens du monde entraient dans le couvent comme il leur plaisait, et les religieuses en sortaient souvent pour des séjours chez leurs amis. Enfin, prendre le voile à Sainte-Catherine, c'était une manière fort douce de renoncer au monde. Personne, d'ailleurs, n'y voyait rien à redire. De mémoire d'homme, les Bernardines vivaient ainsi, et l'on n'allait point chercher si tels avaient été les projets de saint Bernard.

Monseigneur s'en affligeait; mais contre une maison fort ancienne et très renommée, qui ne donnait aucun scandale, qui d'ailleurs n'était pas sous ses ordres, il se trouvait bien empêché. Pourtant, il résolut d'y remettre en vigueur la règle primitive; et, avec l'agrément de l'abbé de Cîteaux, général des Bernardines, il commença tout doucement, sans en avoir l'air, ses travaux d'approche.

Comme il possédait trente-deux quartiers de noblesse, les vieilles familles de Savoie lui étaient toutes plus ou moins alliées, et à Sainte-Catherine il pouvait cousiner

[1] Fc., p. 102 et suivantes.

avec la plupart des sœurs. Il eut donc des prétextes faciles pour y aller de temps à autre, sans façons, en ami. Là, il veillait soigneusement à ne pas faire l'évêque; il semble prendre plaisir aux bagatelles dont lui parlaient ces dames; tout au plus glissait-il par-ci par-là, discrètement, quelque pieux conseil; et pourtant plusieurs des « anciennes » le voyaient d'un mauvais œil : elles se méfiaient; même Mme l'Abbesse lui lançait parfois un mot aigre-doux, qu'il paraissait ne pas entendre. Les plus jeunes, au contraire, se réjouissaient de ses visites : Monseigneur était si « honnête homme », si indulgent, si gai ! D'ailleurs, aucune ne lui parlait des affaires de son âme. Malgré tout, il persévérait; en toute besogne, il aimait, disait-il, à aller « *pedetentim* », c'est-à-dire tout doucement, au jour le jour. Il priait pour ces dames, et il gardait confiance.

Or, il y avait à Sainte-Catherine une religieuse, Bernarde de Vignod, qu'on regardait comme la perle du couvent, parce qu'elle était jolie, riche, pleine d'esprit, qu'elle avait de belles bagues, un talent tout spécial pour se friser les cheveux, et que les gens de la ville la visitaient assidûment. Cette jeune personne apprit qu'une sienne cousine dans un autre couvent venait de faire scandale. Ce récit la bouleversa. Elle comprit ce jour-là qu'elle-même n'était pas tout à fait sur la bonne route; ses compagnes non plus; elle se sentit dans une maison déchue; elle eut peur. La première fois que Monseigneur revint, elle le pria de l'écouter à part.

Dès ce jour, ce fut une transformation : la belle Bernarde de Vignod, qui s'était piquée jusqu'alors d'être « la mieux mise » du couvent, enleva ses bagues, simplifia sa coiffure, se mit à faire oraison, longuement, chaque jour, et prit tout l'aspect d'une dévote. Quel étonnement !

D'abord, on s'en moqua; mais on cessa de rire, quand on vit que d'autres sœurs, ses rivales en élégance, sem-

blaient attirées à sa suite vers Monseigneur, comme le fer par l'aimant; qu'elles se confessaient à lui, conféraient en secret avec lui et imitaient en toutes choses la piété de sœur Bernarde, ainsi que jadis ses habillements.

Il se forma ainsi sous la conduite de l'évêque un clan de cinq jeunes religieuses, pleines d'enthousiasme pour lui, pour la douce dévotion joyeuse dont il était l'apôtre. Elles voulaient, disaient-elles, remettre en honneur la vieille règle de saint Bernard et, pour leur compte, l'observer dès à présent. Elles vendirent leurs bijoux, leurs jolis meubles et employèrent tout cet argent à restaurer l'église. Les anciennes n'en furent pas touchées; l'idée de la clôture les épouvantait. Quand Monseigneur venait, elles voyaient en lui une sorte de conspirateur, presque un ennemi; sa politesse, son sourire les laissaient toutes rechignées. Mais comme ses cinq complices restaient prévenantes envers elles, obéissantes envers l'abbesse, il leur était difficile de se plaindre.

Durant des années, ces deux partis, celui des anciennes et celui des dévotes, demeurèrent face à face sur leurs positions, chacun se flattant qu'il absorberait l'autre. Monseigneur entre les deux, refrênait le zèle des plus jeunes, trop ardentes à son gré, prêtes à tout brusquer pour implanter, coûte que coûte, leur réforme. Il espérait qu'avec de la patience, le couvent tout entier, sans heurts, sans scission, finirait par adopter la clôture, la mise en commun des pensions et la revision des règles.

Mais lorsqu'il partit pour Pignerol, les anciennes tenaient encore bon. Quant aux jeunes, elles s'effrayaient sans doute de le voir si faible, si vieilli. Il pouvait mourir en route; que fussent devenus leurs projets? On leur offrait à quelques lieues d'Annecy une maisonnette. Elles lui demandèrent d'y aller dès maintenant pour suivre librement en toute sa rigueur la règle primitive. Il y consentit.

Quand il revint au mois d'août, il les trouva là, misérablement logées, mais rayonnant de ferveur. Dans la suite, ce pauvre petit couvent donna naissance à d'autres; et ces Bernardines réformées furent comme un ordre nouveau, offert par François à l'Église.

De Turin, Monseigneur était revenu lentement à grand'peine, « avec de tres griefves et aigres douleurs »; on avait cru qu'il n'arriverait pas vivant [1]. Lorsque, deux mois plus tard, il reçut de Son Altesse l'ordre de se remettre en route, ses amis consternés, indignés, voulurent à toutes forces le retenir; mais il se sentait mieux et ne vit pas pour s'excuser de motif suffisant [2]. — « Quel remède à cela? disait-il. Nous allons où nous sommes appelez et continuerons tant que nous pourrons; lorsque nous serons arrestez ou par maladie ou autrement, nous demeurerons là et nous en reviendrons comme et quand il plaira à Dieu. » [3]

Louis XIII, après le siège de Montpellier, remontait vers Paris par la vallée du Rhône. Charles-Emmanuel allait en Avignon à sa rencontre; et son fils, le prince-cardinal, qui était du voyage, désirait avoir dans sa suite M. de Genève.

L'entourage de l'évêque soupçonnait qu'il avait eu quelque révélation au sujet de sa fin prochaine [4]. En effet, « il fist son testament solemnel ensemble avec son coadjuteur le sixiesme du mois de novembre; il prépara tout ce qui luy estoit necessaire pour ce voyage, dict adieu à tous les siens et prédit sa mort avec des parolles expresses [5]. Pierre Critain, plébain de Thones, estant venu recevoir sa bénédiction, — « Or bien, luy repartit-il, priez Dieu pour moy : nous ne nous reverrons plus en ce

[1] G. II, 234. — [2] G. II, 237. — [3] C. 446. — [4] Oa. 22 octobre; O. 184. — [5] G. II, 237.

monde ». Sur quoy, le bon ecclésiastique luy dict : « Monseigneur, quand je considère vostre visage, je ne desespère point de vous voir encore. » Alors, il luy répliqua à basse voix : — « Allez, Monsieur le plébain, vous ne sçavez pas tout. » Les chanoines de son église vindrent en corps luy dire adieu. Il les embrassa tous, l'un après l'autre, les conjura de prier Dieu pour luy, et leur prédit qu'il alloit pour ne revenir plus. A l'un de ses domestiques, il tint confidemment ces propos : — « Je ne feray pas comme les chevaux légers; je m'en iray sans trompette, et quand vous entendrez dire que je seray malade, scachez que je seray mort. » Enfin, il s'en alla dire adieu à ses chères filles de la Visitation, célébra la messe devant elles, leur bailla à toutes sa bénédiction. »[1]

Jacqueline Coste était en larmes. — « Ma fille, j'ai bien fait d'autres voyages, et je ne vous ai point vu pleurer à l'heure de mon départ[2]. — Ha ! Monseigneur, le cœur me dit que ce voyage sera le dernier, et que nous ne nous verrons plus. » Mais François sourit : — « Ma fille, mon cœur me dit que, si je ne reviens pas, nous nous reverrons plus tôt que vous ne pensez. » En effet, Jacqueline mourut quelques mois plus tard.

« Estant de retour du monastère, il fist appeler l'Huguine, fille de Bernard Paris (le boulanger de l'évêché), fille grandement adonnée à la dévotion, et luy dit : — « Adieu, ma fille : nous ne nous reverrons plus qu'en paradis » ; et elle ne tarda pas beaucoup de mourir[3].

« Le neufviesme jour de novembre estant venu, comme il descendoit de sa chambre pour monter à cheval, l'evesque son frère, qui l'attendoit sur les degrez, se jetta à ses pieds, pleurant à chaudes larmes, luy serra la cuisse fort estroitement, et ne peût rien dire que par souspirs et san-

---

[1] G. II, 238. — [2] Ac. 419. — [3] G. II, 94; G. II, 238.

glots. Par toute la maison et par toute la ville, on n'entendoit que de plaintes, que de pleurs et de gemissemens, et c'estoit un triste spectacle [1]. Tous les plus apparens de la ville l'accompagnèrent jusques à Seissel : quand il fallut se séparer, ce fut alors que pour l'extrême douleur, les cœurs des uns et des autres esclattèrent. Le bon Evesque monta dans une nasselle et se mit à la mercy du Rhosne en une bize très-violente, estant presque tout gelé par l'extrême rigueur du froid. » Quelqu'un de sa suite lui parlait de ses ouailles et de leur douleur. — « Ne parlons pas de cela, dit-il, parlons du beau pays où nous nous acheminons. » [2]

Il mit pied à terre à Belley pour visiter un couvent de son ordre, fondé depuis trois mois [3]. Sœur Simplicienne était là, qui, en le voyant, se mit à pleurer; il lui demanda pourquoi. — « Monseigneur, c'est que vous mourrez cette année. » [4] Il la regarda « avec une allégresse toute suave ». — « Mais, reprit-elle, je vous prie de demander à Notre-Seigneur et à la Sainte Vierge que cela ne soit pas. — O ma fille, ne me priez pas de cela, car je ne le feray pas. — Et moy, j'en prieray tant Notre-Seigneur, qu'Il différera de quelques années pour le bien de toute l'Eglise. — Gardez-vous bien, ma chère fille Simplicienne, de faire cette demande; mais, je vous en prie : hélas ! ma chère fille, ne serez vous pas bien aise que je m'en aille reposer? Je suis déjà si pesant et si abattu que mes jambes ont peines à me porter. Au reste, ne vous affligez point de ma mort : après tout, vous sçavez, ma chère fille, qu'il ne faut point mettre ses espérances aux hommes, qui sont tous mortels, mais au Dieu vivant, et que ce n'est pas celuy qui arrouse qui fait naître les plantes, mais Dieu seul. »

---

[1] G. II, 239. — [2] Oa., 10 novembre. — [3] Db. II, 605. — [4] Ac. 244.

De Belley, Monseigneur se rembarqua pour Lyon où Mme de Chantal l'attendait.

Depuis trois ans, ils ne s'étaient pas vus. A Paris, elle avait marié Françon à M. de Toulongeon, « un des plus sages cavaliers de France », qui emmena sa femme dans leurs terres de Bourgogne [1]. Pour regagner Annecy, Mme de Chantal attendait seulement la volonté de Monseigneur; et sans doute il donna en cette longue séparation un des plus grands témoignages de son détachement de soi.

En 1620, l'Ordre s'était accru de trois nouveaux couvents : Montferrat, Nevers et Orléans; en 1621, de celui de Valence [2]. Alors, Monseigneur jugea bon qu'elle les visitât. Elle quitta Paris au début de 1622 et s'arrêta à Dijon où une onzième fondation l'attendait. Son arrivée y fut un triomphe [3] : les boutiques étaient fermées comme le dimanche, et dans les rues il y avait tant de foule, de telles acclamations qu'on « n'entendait ni on ne sentait rouler le carrosse et sembloit que ces bonnes gens le portassent à bras. »

Ce fut dans ce dernier couvent qu'elle reçut de Monseigneur l'ordre de se rendre à Lyon pour la fin d'octobre, où elle devait le rencontrer [4]. Mais il craignit d'être en retard au rendez-vous de Son Altesse, n'osa s'arrêter, ne dit à son amie que quelques mots, la pria d'aller à Saint-Etienne visiter encore un nouveau couvent et de revenir lui parler à Lyon au début de décembre [5]. Puis il alla en hâte à l'embarcadère. Là, le patron du bateau refusa de l'admettre, faute d'un passe-port; et il dut rester une heure debout sur le quai, par un vent glacial, tandis qu'on cherchait ce papier [6]. Les deux prêtres et les deux

[1] A. X, 33. — [2] Db. II, 91, 605. — [3] Ab. 207. — [4] Db. II, 106. — [5] Ab. 210. — [6] G. II, 239.

valets qui composaient sa suite s'indignaient contre cet homme. — « Laissez-le faire, disait l'évêque; il sait son métier de batelier, et nous ne savons pas celui de voyageur »; et, quand le passe-port arriva, il alla s'asseoir près de lui — « car, dit-il, je veux faire amitié à ce bonhomme et lui parler un peu de Notre-Seigneur ». [1]

Le 16 octobre, le navire atteignit Avignon où l'on reçut M. de Genève « non jà comme un homme mortel, mais comme un sainct descendu du ciel. »[2] Dans les rues, on se pressait sur ses pas, on baisait le bas de son manteau, on implorait sa bénédiction, on l'acclamait, on l'appelait : « ce saint évêque, ce grand François de Sales ». Tout cela le peinait beaucoup; les larmes parfois lui montaient aux yeux. Un jour, pour fuir la foule, il entra dans une boutique; et il soupirait : — « Hélas ! Si je croyais mon courage, je ferais des actions ridicules pour détromper ce peuple, mais il faut vivre dans la sincérité chrétienne, ne faire ni le fou ni le sage. » [3]

Le 17 eut lieu l'entrée solennelle de Louis XIII et d'Anne d'Autriche; le cortège suivit la rue où logeait François qui ne se leva même pas pour aller à la fenêtre; et comme ses gens s'en étonnaient, il se mit à rire : — « Je vous laisse la place, dit-il, à vous autres, qui êtes encore de ce monde. » [4]

Durant les huit jours que les cours de Savoie et de France passèrent en Avignon, il se montra aux fêtes le moins qu'il put, donnant la plupart de son temps aux églises et aux monastères; tandis que le roi et le duc débattaient un traité d'alliance [5].

Le 25, les souverains avec leurs suites s'embarquèrent ensemble pour remonter le Rhône jusqu'à Lyon; ils devaient y rencontrer le prince de Piémont, Mme Chris-

---

[1] Oa. 13 novembre. — [2] G. II, 240. — [3] Oa. 16 novembre. — [4] Oa. 17 novembre. — [5] Y. II, 302.

tine et la reine-mère. Leur flottille était si nombreuse qu'à Barbières où l'on fit halte, l'évêque trouva tous les lits retenus, et, sans rien vouloir réclamer, il coucha sur de la paille, dans un grenier [1]. A Valence, on lui donna une bonne chambre; mais sachant qu'une dame en avait envie, aussitôt il s'installa dans celle de Georges Rolland; et, comme Rolland était souffrant, il lui abandonna le lit et coucha tout vêtu sur un matelas jeté à terre [2].

A Lyon (qu'on atteignit le 29), plusieurs grands personnages voulaient loger M. de Genève; « mais il les remercia tous et pour l'amour qu'il portoit à la saincte pauvreté, choisit la cahüette, plus tost que maison, du jardinier de la Visitation, sous prétexte qu'il seroit plus libre pour recevoir ceux qui le viendroyent visiter, et seroit plustost prest pour le service spirituel de ses filles. Ceste maisonnette estoit entièrement exposée à tous vents et subjecte à la fumée; il recevoit beaucoup d'incommodité, quelque bonne mine qu'il sçeust tenir; mais il respondait doucement que jamais il n'estoit mieux que quand il n'estoit guières bien. » [3]

Dans cette cahüette, il passa un mois; car le duc et le roi avaient à résoudre bien des soucis communs. L'Autriche les emplissait d'inquiétude : en s'emparant de la Valteline, elle avait réuni ses États d'Italie et ceux d'Allemagne; il s'agissait de liguer contre elle la France, la Savoie, Venise et les cantons suisses; on n'arrivait pas à s'entendre [4]. Mme Christine en profitait pour jouir longuement de son frère; et Marie de Médicis, qui avait près d'elle Richelieu, exultait : il venait d'être nommé, grâce à elle, cardinal.

Après sa rencontre avec François de Sales, en 1619, M. de Luçon s'était d'abord tenu, fidèle à sa promesse,

---

[1] G. II, 241; Oa. 26 novembre. — [2] Oa. 28 novembre. — [3] G. II, 242. — [4] Ad. II, 220.

bien retiré, bien humble, en son petit diocèse; mais en 1621, son rival Luynes étant mort, la reine-mère avait repris espoir, bien que Louis XIII témoignât au jeune évêque une sorte d'aversion. Mgr de Paris mourut peu après, qui laissait vacant un titre de cardinal; éconduire encore M. de Luçon, c'était offenser la reine; Louis XIII n'osa. Richelieu venait donc à Lyon recevoir de la main du roi la barette rouge. Après cette cérémonie qui eut lieu à l'archevêché, le nouveau cardinal offrit à la reine-mère un festin magnifique [1]. Il se voyait au seuil de la toute-puissance; il se connaissait; il sentait qu'à la Cour nul ne balançait son génie politique; ce titre de cardinal l'implantait bien en vue : dès lors, peu importait la sécheresse du roi, qui semblait comme effrayé, intimidé par son regard; tôt ou tard, forcément, on aurait recours à lui. — « Il n'y avait, disait-il depuis, qu'à laisser faire le temps. »

En cette seconde rencontre de M. de Luçon et de M. de Genève, on ne sait quels furent leurs rapports. Sans doute, pour ce soleil levant, la douce auréole de François de Sales n'offrait plus le même éclat.

Tout le temps que François fut à Lyon, « si grand nombre de princes et de princesses, de grands seigneurs et de grandes dames avaient recours à lui comme à un oracle, que du matin au soir toutes ses heures étaient prises [2]. S'il trouvait un moment libre, il allait voir ses filles de la Visitation. Un jour que, dans le parloir, il causait avec la supérieure, celle-ci, séparée de lui par la grille, l'avertit que dans son dos la porte était ouverte et pouvait lui donner froid [3]. Il y alla; puis sans y toucher, il revint s'asseoir. — « Ma fille, dit-il, il y a là tout plein de petits

---

[1] Qc. II. — [2] Ab. 210. — [3] Oa. XII, 115.

enfants qui me regardent d'un si bon courage que je n'ai pas le cœur de leur fermer la porte au nez. »

Deux semaines après Monseigneur, Mme de Chantal revint à Lyon.

Depuis des mois, elle aspirait ardemment à le revoir. Au printemps 1621, elle lui avait écrit : — « ... Certes, je suis gaie, et rien ne me fâche, grâce à Dieu, car je veux bien tout ce qui lui plaît, ne sentant aucun désir en la pointe de l'esprit, que celui de l'accomplissement de la très sainte volonté divine en toute chose [1]... Cette unité n'empêche pas que tout le reste de l'âme ressente quelquefois une inclination et penchement du côté du retour vers vous; et ne sens ni inclination ni affection qu'à cela; et toutefois je ne m'y amuse nullement ni en ai aucune inquiétude, grâce à Dieu; mais quand, par manière d'élire, l'incomparable bonheur de me revoir à vos pieds et de recevoir votre sainte bénédiction se passe dans mon esprit, incontinent je m'attendris et les larmes sont émues, me semblant que je fondrai en icelles, quand Dieu me fera cette miséricorde. Mais je me divertis tout promptement, et il m'est impossible de rien souhaiter pour cela, laissant purement à Dieu et à vous la disposition de tout ce qui me regarde. »

Plus tard, elle était revenue sur ce point : — « ... Il me semble que si nous mourions l'un ou l'autre sans que je me confesse encore une fois à vous, je serois au hasard de beaucoup de scrupules et inquiétudes; mais j'ai déjà dit à Notre-Seigneur tout tranquillement que, pour obéir à sa sainte volonté, je ne voulais avoir égard à chose quelconque qui me regarde, et me confie à sa miséricorde qu'Il me fera la grâce de faire encore une bonne revue devant vous. Ce n'est pas que j'aie rien d'importance

---

[1] Bb. IV, 551.

depuis que vous êtes absent d'ici, et ne sais si ce n'est point une tentation... ».[1]

Quand Monseigneur apprit que Mme de Chantal était là, il se rendit libre pour quelques heures, et entra au couvent. Mais sa conduite envers cette femme bouleversée d'affection et de joie, et qu'il voyait en ce monde pour la dernière fois, fut ce jour-là singulière[2]. Avant d'en juger, il faut se rappeler que depuis dix-huit ans l'amitié qu'il avait pour elle surpassait en lui toute autre affection; et il faut revoir dans ses lettres quelques-uns des innombrables passages où cette pure « dilection » s'étalait naïvement :

— « ... Croyés moy, mon ame ne m'est point, ce me semble, plus chère que la vostre. Je ne fay qu'un mesme désir, que mesmes prières pour toutes deux, sans division, ni séparation. Je suis vostre : Jésus le veut, et je le suis... »[3]

— « ... Je viens tout maintenant de dire la messe pour vous. Je puis tousjours dire : pour vous ma fille, car vous y avés part en un certain rang si spécial et particulier qu'il me semble presque que ce n'est que pour vous... »[4]

— « ... Mon âme est collée à la vostre et je vous chéris comme mon âme. »[5]

— « ... J'ayme sans mesure, sans fin, hors de toute comparayson et au-dessus de tout ce qui peut s'en dire ma très chère âme, que vous avés... »[6]

— « ... Ma pauvre très chère mère, ma vie (je vous asseure que je pensois escrïre ma mie, mais il ne va pas mal ainsy)... »[7]

---

[1] Bb. IV, 569. — [2] Ab. 210. — [3] A. XIII, 395. — [4] A. XIII, 300. — [5] A. XV, 151. — [6] A. XVI, 337. — [7] A. XIII, 84.

[7] « ... La grandeur de mon cœur en votre endroit demeure au-dessus de toute comparaison... Seigneur Dieu, quelle consolation à s'entr'aymer en cette pleyne mer de charité, puisque ces ruisseaux en rendent tant ! »

— « ... Je lis toujours (vos lettres) avec tant d'avidité la première fois qu'il ne m'en demeure qu'une générale consolation, sans sçavoir presque ce que j'ai leu... » [1]

Et dans les lettres qu'il recevait d'elle, l'affection rayonnait non moins ouvertement, et sans qu'il y vit rien à reprendre, car un jour il lui répondit : — « ... Voyés vous, ma très chère mère, quand je vais voir nos filles, il leur vient de petites envies de sçavoir de vos nouvelles par moy, et si je leur pouvois monstrer de vos lettres, cela les contenteroit grandement [2]. C'est pourquoy je vous demande des feuilles que je leur puisse monstrer. Or, quant à ma nièce de Bréchard, elle sçait bien que je suis vous-mesme, car elle a veu des billetz qui contiennent cette vérité-là; mays pourtant, je ne luy ay pas voulu monstrer ces trois dernières lettres... »

Tel avait été durant dix-huit ans le langage de leur amitié.

Ce jour-là, 12 décembre 1622, qui fut leur dernière entrevue, quand Mme de Chantal parut devant lui, elle tenait une petite liste pour se bien rappeler ce qu'elle voulait dire, car « elle avait une envie incroyable de revoir toute son âme entre les mains de son conducteur. »

Il lui dit : — « Ma mère, nous aurons quelques heures libres. Qui commencera de nous deux à dire ce qu'il a à dire? — Moi, s'il vous plaît, mon Père, mon cœur a grand besoin d'être revu de vous. » [3]

Elle dit ces mots un peu vivement, comme quiconque voit enfin son plus ardent désir réalisé. Alors « ce bienheureux qui était sur la fin de son entière consommation, ne voulant ni ne désirant plus rien, voyant un peu d'empressement, quoique spirituel, en celle qu'il voulait toute parfaite, lui dit suavement, mais avec grande gravité : — « Eh quoi ! ma mère, avez-vous encore des désirs

---

[1] A. XVIII, 47. — [2] A. XIII, 365. — [3] Ab., p. 211 et suivantes.

empressés et du choix? Je vous croyais trouver angélique. »

Il savait que cette âme dirigée deux ans par M. Vincent atteignait les sommets de la sainteté, qu'en matière spirituelle, il n'avait rien à lui apprendre, qu'une déception lui serait plus profitable qu'une confession; et puis le temps pressait, et dans l'intérêt de la Visitation, il y avait en cette rencontre, tant à dire !

— « Ma mère, reprit-il, nous parlerons de nous-même à Annecy. Maintenant, achevons les affaires de notre congrégation. »

En écoutant le fondateur exposer ses plans, la vénération qu'elle éprouvait pour lui se faisait si ardente qu'elle osa lui dire : — « Mon Père, je ne doute pas que vous ne soyez un jour canonisé, et j'espère y travailler moi-même. » Il répondit simplement : — « Dieu pourrait bien faire ce miracle; mais les personnes qui doivent traiter ma canonisation ne sont pas encore nées. » Ce furent à peu près leurs dernières paroles [1].

Elle eût voulu rester quelques jours à Lyon, pour y jouir de son voisinage; mais sans doute il vit en cela une satisfaction humaine, superflue; il lui dit que les monastères de Belley et de Valence qu'elle ne connaissait pas encore, attendaient sa visite, et qu'une fondation nouvelle se préparait à Chambéry, que le devoir l'y appelait. Dès le matin suivant, elle partit.

« Etant en chemin, il lui prit une grande tristesse et serrement de cœur de ce que ce bienheureux père ne lui avait pas voulu permettre de parler de son intérieur; mais sans vouloir réfléchir sur elle-même, ni gloser sur ce qu'avait fait son supérieur, elle fit un acte d'abandonnement d'elle-même à la divine volonté, et prenant son livre de psaumes, elle se mit à chanter dans la litière. » [2]

---

[1] Db. II, 113. — [2] Ab. 212.

Les deux semaines que François vécut encore, fixé à Lyon par la volonté de ses princes, se passèrent tout entières en confessions, en allocutions, entretiens spirituels, visites reçues et rendues. Il avait rêvé de finir ermite; il allait s'éteindre au milieu de la Cour, épuisé, miné par les obligations mondaines.

On connaît en partie l'emploi du temps de ses trois derniers jours :

« La veille de Noël, il receut une commission de la Reyne-mère, pour planter la croix des Pères Recollets, en laquelle action il souffrit beaucoup du serein et du froid [1]. A la minuict, il célébra devant ses chères filles de la Visitation et leur fit une exhortation toute pleine de tendretés. A l'aube, il alla ouyr en confession les princes de Piedmont, célébra devant eux, et n'estant pas asseuré si les occupations de la Cour luy permettroient de pouvoir célébrer la troisième messe devant ses religieuses, il pria le sieur Pernet de se tenir prest pour cet effect. Huict heures estant donc escoulées, le sieur Pernet, ne croyant pas qu'il vinst, se revestit d'habits sacerdotaux quand le voilà arriver; il ne voulut jamais permettre qu'il se deshabillast, mais se mit à genoux, et avec une patience nompareille entendit ses trois messes perpétuellement attentif à prier Dieu, et après dit la sienne troisiesme, lorsqu'onze heures estoient des-ja passées.

« Après disner, il bailla l'habit de la Visitation à deux filles, prescha tres-sainctement. Sur le tard, il s'en alla au palais de la Reyne-mère pour luy dire adieu, parce qu'elle s'en alloit le lendemain, et y demeura avec de très-grandes incommodités jusques bien avant dans la nuict.

« Le lendemain, jour de sainct Estienne, ayant célébré la messe, il prit son disner en la maison de Nicolas Mesnard, vicaire général, homme tres-docte et tres-devot;

---

[1] G. II, p. 245 à 258.

après quoy, il vacqua à plusieurs et diverses affaires. Depuis les cinq heures du soir, il s'entretint familièrement de beaucoup de choses spirituelles avec les religieuses de la Visitation. Il estoit des-jà fort tard quand ses gens le vindrent quérir et comme il vist les flambeaux allumez, il dict à ses serviteurs : — « Je passerois bien icy toute la nuict sans y penser. Il s'en faut aller; voicy l'obéissance qui m'appelle : adieu, mes chères filles. » Et comme elles insistassent de leur dire ce qu'il vouloit qui leur demeurast plus engravé dans l'esprit, il respondit : — « Je vous ay des-ja tout dict en ces deux parolles, de ne rien désirer ny rien refuser. Je ne sçay que vous dire autre chose. Voyez-vous le petit Jésus en crêche? Il reçoit toutes les injures du temps, le froid, en tout ce que son Père permet luy arriver; il ne refuse points les petits soulagemens que sa mère lui donne. Et ainsi nous ne devons rien désirer ni refuser, mais souffrir tout ce que Dieu nous envoyera, le froid et autre chose. »

« Le lendemain, jour de sainct Jean, en se lavant les mains et la face avec de l'eau chaude, il dict à ses serviteurs : — « Je sens que ma veüe se diminüe fort : cela signifie qu'il s'en faut aller. » Il se confessa, et célébra la messe qu'il estoit presque midy. Comme il sort de l'église, voilà qu'il rencontre Roger de Bellegarde, duc, gouverneur de Bourgogne, avec lequel il demeura longtemps descouvert, en un temps fort froid et parmy de tres-espais broüillas; et encore après luy, vint le seigneur d'Halincourt, gouverneur de Lyon. De là, il fust voir le duc de Nemours, auprès duquel il fist un bon office aux officiers que ce prince a en son duché : car sur le tesmoignage qu'il rendit de leur probité, il les confirma en leurs charges, encore qu'auparavant il fust resoulu de les déposer tous. Au sortir de là, il fust treuver le prince de Piedmont, où il demeura long temps la teste nuë.

« Estant de retour en sa logette, il ne se treuvoit pas

guières bien, et estoit grandement las. Aussitost son vallet de chambre Germain Pilliod l'interrogea : — « Monseigneur, vous plaist-il de prendre la botte, à fin qu'après cela vous soyez plus libre? » (Car il devait ce jour-là repartir pour Annecy.) Il luy respondit : — « Or sus, prenons la botte, puisque vous le voulez, mais nous n'irons pas guières loing. » Il disna fort légèrement, et puis demeura longtemps pensif et accoudé sur la table; après quoy, reprenant un peu ses esprits, il se mit à escrire deux lettres. Il en avoit commencé une troisième qu'il laissa imparfaicte, car alors vindrent les uns sur les autres plusieurs religieux de divers ordres pour recevoir sa bénédiction; et parce qu'il ne les accompagnoit pas quand ils se retiroyent, selon qu'il avoit de coustume, mais demeuroit assis, ses serviteurs cogneurent qu'il se treuvoit mal. C'est pourquoy le sieur George Rolland s'approcha tout bellement et luy dict : — « Monseigneur, il se faict des-ja tard : il me semble qu'il faudroit attendre à demain pour s'en aller. » A quoy il repartit : — « Vous pensez peut-estre que je sois malade? » Toutesfois il se leva. Il luy prist une défaillance, à laquelle tous les serviteurs qui estoyent en la chambre accoururent vistement. C'estoyent deux heures après midy : on le débotta, et après l'avoir faict quelque temps pourmener, on le mit au lict. A peine demy-heure estoit escoulée que le voilà saisi d'une lourde apoplexie, sans qu'il peust se mouvoir; mais toutesfois on pouvoit bien le resveiller par intervalles. Le sieur Rolland, à demy-mort de cet estrange accident, ne sçavoit de quel costé se tourner. En fin il courut à la maison professe des Jésuites, et appella le Père recteur.

« Cestuy fist eschauffer quelques linges pour luy frotter le cerveau, en attendant le médecin, lequel ne vint que quelques heures après. Le Père en se retirant envoya le Père Sauvian; et celuy-là luy dit : — « Monseigneur,

respondés-nous : si Dieu avoit destiné cette heure pour celle de vostre mort, ne vous conformeriez-vous pas à sa volonté, ne la prendriez-vous pas patiemment? » Il respondit : — « C'est une bonne chose d'avoir son attente au Seigneur. Autant m'est ceste heure qu'une autre. Dieu est le Seigneur : qu'il dispose de moy comme il voudra; je prendray le tout patiemment. » Incontinent, il fist la profession de foy, pria le Père de l'ouyr, et adjousta : — « Combien qu'il y auroit cent, voire mille religions au monde, je n'en estime point de bonne que celle de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, en laquelle je veux mourir. »

« Despuis les quatre heures, le bruit de sa maladie s'estoit espanché par toute la ville de Lyon, et n'y avoit personne qui ne pleurast la perte d'un si grand prélat. Le vicaire général fit exposer le très-grand sainct Sacrement et instituer des prières par toutes les églises, à fin qu'il pleust à sa divine Majesté de luy rendre la santé. Sur la minuict, il donna beaucoup de marques de sa fin : c'est pourquoy on courut au prestre de l'église paroissiale, à fin qu'il luy apportast le sainct huile. Ce fust à une heure après la minuict, dans la feste des saincts Innocents que le vicaire du sieur curé lui conféra le sacrement de l'Extrême-Onction, pendant les cérémonies duquel le sainct Evesque respondoit à toutes les parolles. Le matin venu, voyant le frère Armand grandement empressé pour luy rendre du service, il l'interrogea : — « Mon frère, vous prenez beaucoup de peine pour moy : qu'est-ce qu'en fin je pourray faire pour vous? » Le frère respondit : — « Monseigneur, priés pour moy et ayez souvenance de moy quand vous serés arrivé au royaume de Dieu »; à quoy il sembla s'accorder par un clin d'œil qu'il fit.

« Les médecins consultoient sa maladie et en jugeoient tres-mal. Barthelemy Floccard en porta la nouvelle au

duc de Nemours, et ce prince (quoy qu'alicté et grandement tourmenté de la goutte) commanda que tout aussi tost on tint prest son carrosse, et ne dedaigna point de monter en ceste pauvre logette, et fit plus; car, après avoir salué le sainct Prelat, il se prosterna devant son lict à deux genoux, pleura très-amèrement, et luy demanda sa bénédiction, laquelle le Prelat luy bailla, quoy qu'il eust des-jà le bras bien affaibly. Le duc s'estant retiré, un de ses serviteurs pleuroit appuyé contre les colomnes du lict; mais le malade luy dict : — « Ne pleurez pas, mon enfant : ne faut-il pas que la volonté de Dieu soit accomplie? » Le sieur Rolland s'exterminoit à force de larmes et de sanglots.

« Sur les cinq heures du soir, les médecins jugèrent et resoulurent de se servir des remèdes extrêmes : c'est pourquoy, ayant des-jà appliqué un emplastre de cantharides à la teste ils luy enfoncèrent par deux fois le bouton de fer ardant sur la nuque; ce qu'il endura très patiemment, jettant toutesfois à force larmes, et en eslevant tant soit peu les espaules, ne proféra autre chose que les sacrez noms de Jésus et Marie. Et certes par de tels remèdes, et dans une telle chaircuterie de chyrurgiens, la mort luy estoit bien infaillible. Mais on luy fist bien davantage : car à fin de luy mettre pour la troisième fois le fer ardant sur le crâne, on luy arracha l'emplastre, qui luy enleva la première peau et l'escorcha tout depuis la nuque jusques au front; et ainsi luy enfonça-on le fer si avant dans la tête qu'une grosse fumée en sortit, et que le crâne se treuva bruslé.

« Après cela vint une des tourières de la Visitation laquelle pensant de luy apporter quelque consolation, luy dict que l'évesque de Calcédoine, son frère, estoit arrivé; mais il respondit : — « Ma sœur, il ne faut jamais mentir. » Un religieux luy demanda s'il vouloit laisser ses filles de la Visitation orphelines. Il respondit : « Celuy qui a com-

mencé la besogne la parfera, la parfera, la parfera. » Un Père Feuillens l'interrogea s'il n'avait point peur des efforts du diable; à quoy il respondit : — « J'ay ma confiance en Dieu. » Et comme un autre luy remonstra qu'entre les douze apostres, il s'en estoit bien treuvé un qui avoit manqué par la tentation du diable, il respondit : « Celuy qui a commencé achèvera, achèvera »; et par plusieurs fois redit jusques à perte d'haleine : « achèvera, achèvera »; et enfin, ayant adjousté « Jésus », il ne parla plus, mais à toutes les parolles que le Père provincial des Feuillens luy proféroit, il levoit les yeux au ciel. Enfin, comme il estoit aux abbois le mesme Père, ayant prié tous les assistants de se mettre à genoux, récita les litanies que l'Eglise ordonne en telle occasion; et comme il fust venu à l'invocation des saincts Innocens (parce que c'estoit le jour de leur feste) ayant dict par trois fois : *Omnes sancti Innocentes, orate pro eo,* à la troisiesme le sainct Evesque rendit doucement et tranquillement sa tres-innocente âme à Dieu, à huict heures du soir, le vingt-huictiesme jour du mois de decembre. »

A cette même heure, Jacqueline Coste seule dans sa cellule au couvent d'Annecy, vit une lueur extraordinaire : elle crut que la maison brûlait; mais elle entendit ces mots : « Nous emmenons l'âme de ton père »; et la clarté s'évanouit [1].

En même temps, à Grenoble, Mme de Chantal priait pour Monseigneur. « Elle ouït une voix très distincte qui lui dit : « Il n'est plus. » — « Non, dit-elle, mon Dieu, il n'est plus, lui, mais vous êtes et vivez en lui », prenant cette parole pour la perfection où elle croyait ce saint homme être arrivé [2]. Faisant quelque réflexion, il lui vint en la pensée que possible c'était un avertissement de

[1] Ac. 420. — [2] Ab. 212.

mort, mais comme nous ne voulons pas nous persuader les choses que nous redoutons beaucoup, elle ne voulut aucunement admettre cette pensée et partit joyeuse de Grenoble », dont le monastère lui donnait toute satisfaction.

Elle arriva le 4 janvier à celui de Belley, où l'on savait déjà la mort de Monseigneur; aucune des sœurs n'osa la lui apprendre, et elles cachèrent avec tant de soin leur tristesse que pendant deux jours elle ne se douta de rien [1]. Le jour des rois, elle montra quelque étonnement qu'on n'eût point de nouvelles de lui. Alors, M. Michel Favre qui la suivait en ce voyage, lui dit qu'il était malade à Lyon; elle s'écria qu'elle allait le rejoindre. — « Ma Mère, il faut vouloir ce que Dieu veut; prenez la peine de voir cette lettre. »

« Le cœur, dit-elle depuis, me battait extrêmement; je me retirais tout en Dieu et en sa volonté [2]. En ce peu d'espace que je me tins retirée, j'eus l'intelligence de la parole qui m'avait été dite : « Il n'est plus », vérité dont je fus toute éclaircie en lisant cette bénite lettre. Je me jetai à genoux embrassant au mieux qu'il me fut possible la très sainte volonté de Dieu, et en icelle mon incomparable affliction. »

Tout le reste du jour et toute la nuit, jusqu'au matin suivant à l'heure de la communion, ses larmes coulèrent en abondance, et sans répit, mais « avec une grande paix et tranquillité dans cette volonté divine ». Pendant la récréation, elle voulut rejoindre les sœurs, bien que dans ce flux de larmes il lui fut impossible de prononcer un mot. Puis elle se coucha. Alors, sœur Simplicienne entra, qui se mit à genoux près du lit et passa la nuit à pleurer avec elle [3].

---

[1] Ab 213. — [2] Ab. 214. — [3] Bb. II, 216.

A Lyon, le 29 décembre, la ville entière avait défilé dans la pauvre maison où le saint venait de mourir; « et c'estoit une merveille avec quelle vénération tous luy alloyent baiser les pieds, de sorte qu'à peine les chirurgiens peurent estre libres pour ouvrir le corps [1]. Il ne se perdit pas la moindre goutte du sang qui fust espanché : car plusieurs personnes estoyent entrées par force qui le receurent dans des linges. Le cœur fust baillé au monastère de la Visitation dans un estuy d'argent [2]. Il ne resta pas la moindre chose de ses habits, ny mesme des linges desquels il s'estoit servy qui ne fust distribuée à la nompareille avidité du peuple. On embausma légèrement le corps et le revestit d'habits pontificaux blancs [3]. Le lendemain il fut solemnellement et à face descouverte porté à l'église de la Visitation où luy furent rendus les devoirs funèbres. L'autre matin, le sieur Rolland le mit dans une bière pour le faire porter en Savoye, quand Jaques Olier, intendant de la justice, sollicité par les Lyonnois, qui estoient marrys de se voir priver d'un si précieux gage, commanda de par le Roy d'arrester ce corps, jusques à ce qu'il constast de la dernière volonté du défunct. » [4]

Quand le courrier qui annonçait la mort, atteignit Annecy, « un lourd et pesant estonnement saisit tous les habitants, de sorte qu'il se fit par toute la ville un profond silence, et les uns et les autres se rencontrants levoient tant seulement les espaules sans dire mot. En fin, la douleur sortant de leurs entrailles, on n'entendoit autre que de pleurs, que de soupirs, que de lamentations; et ce qui acheva d'accabler de tristesse tous ces bons citoyens, ce fut l'arrivée du sieur Rolland qui apporta

---

[1] G. II, 258; Ab. 216. — [2] G. II, 259. — [3] G. II,260. — [4] G. II, 261.

les empeschements que les Lyonnois faisoyent de laisser sortir le corps. »[1]

« Le onziesme jour du mois de janvier, le testament fut ouvert. » Monseigneur priait qu'on l'enterrât dans l'église de la Visitation d'Annecy; et s'il ne mourrait pas en cette ville, il laissait le choix de sa sépulture aux personnes de sa suite[2].

Georges Rolland et Janus de Sales, le plus jeune frère du saint, portèrent ce testament aux Lyonnais « lesquels ne laschèrent qu'à regret le sainct depost, que les deputez enlevèrent tout à la mesme heure, sans s'arrester à faire des cérémonies, de crainte qu'il n'arrivast quelqu'autre empeschement de la part du peuple. »[3] Le cercueil fut placé sur un brancard entre deux chevaux; la nuit, on le déposait dans quelque église de village; le jour, « tout le chemin d'un costé et d'autre estoit bordé d'un peuple innombrable, et n'y avoit personne qui ne taschast de toucher ou le brancard ou le drap qui couvroit le corps; et de toutes les églises voisines on voyait venir les curéz revestus de surpelis, en procession avec la croix »[4].

Au bout de quatre jours, on arriva en vue d'Annecy. « En un instant, toute la ville fust déserte, pour luy accourir au devant. »[5]

« C'estoit un jour de dimanche et trois heures après midy, quand la pompe apparut au pont des Arnons, sous un si grand tintamarre de cloches par toutes les églises qu'à peine s'entendoit on les une les autre; les reliques furent receuës par Jean-François de Sales, et reposées dans l'église du Sainct-Sépulchre; et il s'y fit un si grand concours de peuple que jamais on n'avoit veu semblable chose à Anicy, et plusieurs malades et infirmes recouvrèrent miraculeusement la santé[6].

---

[1] G. II, 263. — [2] *Id.* 264. — [3] *Id.* 269. — [4] *Id.* 271. — [5] K. 420. — [6] G. II, 472.

« Le mardy, la cathédrale fut au long et au large, en haut et en bas, toute tapissée de noir, excepté le chœur où tout estoit blanc [1]. La chaire estoit toute environnée d'un crespe noir, et au dedans contre le milieu estoit une teste de mort, et sur icelle une lampe allumée, qui jettoit ses rayons à travers du crespe. Le lict funèbre fut dressé au milieu du chœur, rehaussé sur une platte-forme, le tout tapissé de noir.

« A huict heures de matin, la levation du corps fut faicte par l'Evesque, avec la mittre en teste [2]. Six religieux Barnabites portoyent le sacré fardeau sur leurs espaules. Quatre chanoines revestus de chappes et de mittres, tenoyent les quatre coings d'un grand drap d'armesin blanc qui couvroit toute la châsse. Les quatre syndiques soustenoyent le daiz haut eslevé, qui estoit pareillement d'armesin blanc. Le reverendissime successeur marchoit seul et estoit suivy de ses frères, parens et alliez, du magistrat, et en fin de toute la ville, excepté ceux qui des fenestres arrousoyent les ruës inférieures de leurs larmes. Comme l'on fust arrivé à l'église, et que le cercueil fut mis dans son lict d'honneur, la majesté estoit bien si grande que personne n'avoit de la répugnance à croire qu'un corps sainct reposast en ce lieu. »

Le soir à cinq heures, on le transporta à la Visitation, dans le chœur de l'église, près de la grille des religieuses, où Mme de Chantal l'attendait [3].

Dès la mort de François de Sales, dans les palais comme dans les chaumières, en Savoie, en France, en Italie, son nom fut invoqué parmi les plus illustres des saints canonisés. Des guérisons miraculeuses, innombrables, lui étaient attribuées [4].

En 1626, le Saint-Siège nomma une commission d'évê-

---

[1] G. II, 273. — [2] G. II, 274. — [3] Ab. 218. — [4] Qa.

ques, chargée de préparer sa béatification; mais la peste survint qui durant trois ans arrêta les enquêtes. Dès que ce fut possible, les commissaires de nouveau se réunirent, et ils commencèrent, selon l'usage, par ouvrir le tombeau. C'était en août 1632 [1].

On n'admit dans l'église que quelques notables; en face d'eux, derrière la grille de clôture, se tenaient les religieuses autour de Mme de Chantal. Le tombeau (deux colonnes encadrant la statue du saint) était encombré d'*ex-voto* : cœurs d'or ou d'argent, tableaux et statuettes, offerts par les miraculés; et les pèlerins à force d'entailler le socle pour se faire des reliques, l'avaient fort endommagé [2].

La dalle soulevée, le cercueil ouvert, on vit Monseigneur tel que de son vivant; seulement les paupières s'étaient un peu creusées, et les habits de satin blancs avaient jauni; son beau visage régulier gardait l'expression d'un sommeil paisible; on lui prit la main : le bras était souple. Une odeur extraordinaire, délicieuse, sortait de la châsse.

Des gens, au dehors, montés sur des échelles, et qui regardaient par les vitres, aperçurent le saint. Alors, il fut impossible de contenir la foule, qui renversa l'une des portes et envahit l'église; mais il n'y eut aucun désordre; les commissaires défendaient qu'on touchât au corps; et toute la ville défila pieusement, muette d'émotion, devant son évêque endormi.

A la nuit, quand tout le monde fut sorti et qu'on eut fermé l'église, Mme de Chantal revint avec ses filles contempler de plus près et librement le bienheureux [3]; mais à cause de la défense faite au peuple, elle n'osa pas le toucher ni baiser ses belles mains pâles. Le lendemain, quand les évêques lui eurent dit que cet ordre ne la con-

[1] Db. II, 281. — [2] Db. II, 285. — [3] Ab. 262.

cernait pas, elle s'agenouilla contre le cercueil, se pencha vers le saint, lui prit la main et se la posa sur la tête comme pour demander une bénédiction [1]; et toutes les sœurs virent que cette main semblait reprendre vie, qu'elle remuait les doigts et que doucement elle pressait et caressait l'humble tête inclinée [2].

Les Visitandines d'Annecy conservent encore le voile que leur mère portait ce jour-là.

Elle ne devait pas voir la fin de ce procès. On avait rendu à l'évêque une sorte de culte public, ainsi qu'en témoignait cette abondance d'*ex-voto;* et cela, selon une loi récente, compliquait, retardait toute l'instruction. Quand Mme de Chantal mourut, dix-neuf ans après Monseigneur, près d'un quart de siècle devait passer encore avant qu'il fût canonisé.

Ces dix-neuf années, elle les avait toutes employées à étendre sa renommée, à publier ses œuvres, à développer son institut. La Visitation comptait quatre-vingt-six maisons quand elle quitta ce monde, doucement, en visitant celle de Moulins [3].

Son directeur, M. Vincent, apprenant à Paris qu'elle se trouvait malade, s'était mis en prière à son intention. Alors, il eut une vision que, humblement, sans parler de lui-même, il rapporta en ces termes aux filles de la Visitation :

— « ... Une personne digne de foi et qui aimerait mieux mourir que de mentir, m'a dit que... il lui apparut un petit globe comme de feu, qui s'élevait de terre et allait s'unir dans la région supérieure de l'air à un autre globe plus grand et plus lumineux, et que les deux réduits en un, montèrent plus haut, entrèrent et s'abîmèrent dans un autre globe infiniment plus grand et plus res-

---

[1] Ab. 263. — [2] Db. II, 289. — [3] Db. II, 544.

plendissant que les autres, et qui lui fut dit intérieurement que ce petit globe était l'âme de notre digne mère, le second celui de notre bienheureux père, et l'autre, l'essence divine. Il lui resta un sentiment intérieur que cette âme était bienheureuse et n'avait pas besoin de prières.

« Ce qui peut faire douter de cette vision, c'est que cette personne a une grande idée de la sainteté de cette âme; mais ce qui fait penser que c'est une vraie vision, c'est que le même n'est pas habitué d'en avoir et qu'il n'a jamais eu que celle-là.

« En foi de quoi, j'ai signé de ma propre main et scellé de notre sceau.

VINCENT DE PAUL. »





TABLE DES MATIÈRES

Pages.

PRÉFACE DE LA DEUXIÈME ÉDITION v

SAINT FRANÇOIS DE SALES ET SES AMITIÉS XIII

LISTE DES OUVRAGES CONSULTÉS XVII

I. — Les Parents de saint François 1

II. — L'Enfance de saint François (1567-1582) 11

III. — Premier séjour à Paris (1582-1588) 23

IV. — En Italie (1589-1592) 35

V. — François Prévôt (1593) 47

VI. — La Mission du Chablais (1594) 63

VII. — Le Chablais (*suite*) (1595) 79

VIII. — Le Chablais (*suite*) (1596) 93

IX. — Le Chablais (*suite*) (1597) 103

X. — Conversion globale du Chablais (1598) 115

XI. — La Guerre en Savoie (1599-1601) 129

XII. — Second séjour à Paris (1602) 141

XIII. — Premiers mois d'épiscopat (1602-1604) 163

XIV. — La Jeunesse de sainte Chantal (1572-1604) 181

XV. — François et Mme de Chantal. — Débuts de leur amitié (1604-1605) 197

XVI. — François et Mme de Chantal. — Deux ans de séparation (1605-1607) 217

XVII. — Premiers projets de la Visitation (1606-1608) . . . 231

XVIII. — L'*Introduction à la vie dévote* (1609) 247

Pages.

XIX. — 1609. 261

XX. — Débuts de la Visitation (1610-1611). 277

XXI. — Tristesse et soucis. — Voyage à Milan (1610-1613). 299

XXII. — Seconde et troisième année de la Visitation (1611-1613). 311

XXIII. — Injures et calomnies (1613-1615). 325

XXIV. — La Visitation : première extension (1613-1615). . . . 337

XXV. — Aumônes. — Guérisons. — Le *Traité de l'amour de Dieu* (1615-1616). 347

XXVI. — Transformation de la Visitation (1615-1616). 359

XXVII. — Grenoble. — Esprit de la Visitation (1616-1618). . . 373

XXVIII. — Troisième séjour à Paris (1618-1619). 387

XXIX. — Acrimonies (1620-1621). 423

XXX. — Derniers mois et mort de saint François (1621-1622). 435



La Chapelle-Montligeon (Orne). — Impr. de Montligeon. — 18978-7-28.



IMPRIMÉ EN FRANCE

Maurice
RY-COÜANNIER

SAINT FRANÇOIS DE SALES
ET SES AMITIÉS

ORBEM
ditions

